This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

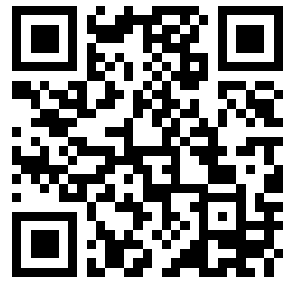

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 371637

Digitized by Google

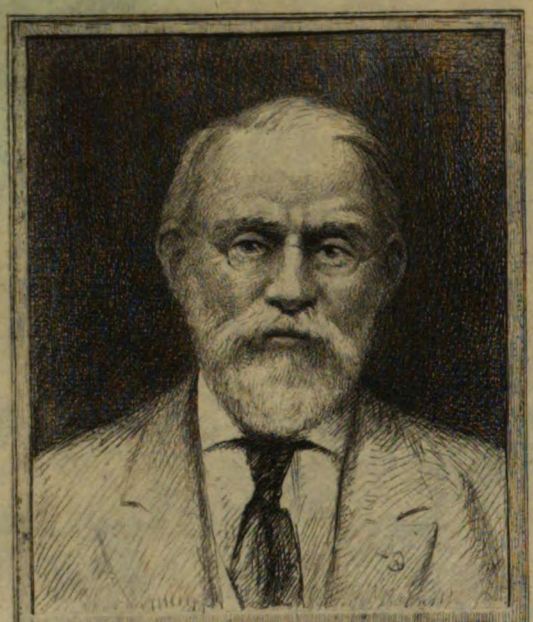

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
607.1
S 6

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

TOME SECOND.

ANNÉES

1834-1835.

TOULOUSE.

IMPRIMERIE DE LAVERGNE, SUCCr DE VIEUSSEUX;

RUE S.-ROME, N° 46.

—

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
12-18-96
13603

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU MIDI DE LA FRANCE.

TABLEAU DES MEMBRES QUI LA COMPOSENT AU 1er MAI 1836.

FONDATEURS.

MESSIEURS,

Le marquis DE CASTELLANE, *Président*;
L'abbé JAMME, chanoine de la métropole, *Directeur*;
DU MÈGE, ancien officier du génie militaire, *Secrétaire-général*;
DE LAVERGNE, homme de lettres, *Secrétaire-adjoint*;
LÉON DUCOS, négociant, *Trésorier*;
DUPUY, colonel d'état-major, en retraite, *Archiviste*;
Le comte DE CASTELLANE;
Le marquis DE RESSEGUIER, ancien maire de Toulouse;
BRUNO DE BASTOULH, conseiller à la Cour Royale;
D'ALDÉGUIER, conseiller à la Cour Royale;
DUBARRY, lieutenant-colonel, en retraite;
SAUVAGE, professeur de littérature latine;
BELHOMME, archiviste du département de la Haute-Garonne;
SOULAGE fils.

MEMBRES RÉSIDENS,

Admis depuis la Séance d'installation.

MESSIEURS,

ADOLPHE CAZES, conseiller à la Cour Royale, — 11 juin 1831.
D'ANDRÉ, censeur au Collége royal, — *Idem.*

Digitized by Google

URBAIN VITRY, architecte de la ville,	21 janvier 1832.
HENRI DU PERRIER,	26 mai 1832.
FRANÇOIS SANS, banquier,	3 août 1833.
MOQUIN-TANDON, professeur d'histoire naturelle, et directeur du Jardin des Plantes,	9 novembre 1833.
DE MORTARIEU, homme de lettres, ancien magistrat,	16 novembre 1833.
Le vicomte ÉDOUARD DE LAPASSE,	9 août 1834.
DE QUATREFAGES, docteur-médecin,	20 décembre 1834.

MEMBRES HONORAIRES.

MESSIEURS,

Le comte DE CLARAC, directeur du Musée des antiquités,	18 juin 1831.
Le baron TAYLOR,	1er octobre 1831.
CHAMPOLLION aîné, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale,	26 mai 1832.
DE CAUMONT, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie,	8 décembre 1832.
L'abbé DE VIDALAT-FORNIER,	28 juin 1834.
Le PRÉVOST (AUGUSTE), député de l'Eure,	28 mars 1835.

MEMBRES CORRESPONDANS.

MESSIEURS,

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, à Figeac,	11 juin 1831.
MORIÈS DE MOURVILLES, à Saint-Félix de Caraman,	*Idem.*
JALLABERT, négociant, à Narbonne,	1er octobre 1831.
DAUZATZ, peintre, à Paris,	*Idem.*
LAPÈNE, avocat, à Saint-Gaudens,	15 octobre 1831.
DE LABOUISSE-ROCHEFORT, homme de lettres, à Castelnaudary,	2 juin 1832.
JORAND, peintre, à Paris,	30 juin 1832.
RAMBAUD, principal du Collége et bibliothécaire, à Foix,	15 septembre 1832.

Digitized by Google

BOILLY, peintre de genre, à Paris,	29 décembre 1832.
L'abbé LABOUDERIE, ancien vicaire-général du diocèse d'Avignon, à Paris,	26 janvier 1833.
Jules RENOUVIER, avocat, à Montpellier,	14 décembre 1833.
Magloire NAYRAL, juge de paix, à Castres,	28 décembre 1833.
Victor CAZES, de Saint-Béat,	8 février 1834.
A. de GOURGUES, à Lanquais,	5 juillet 1834.
Vicomte de MÉTIVIER, à Saint-Pau, près Nérac,	6 décembre 1834.
LABAT, premier avocat-général de la Cour Royale d'Agen,	29 août 1835.
Édouard DULAURIER, à Paris,	9 janvier 1836.
CROS, avocat, à Carcassonne,	9 avril 1836.
De MAIGNAC, ancien officier de dragons, à Chaumont,	*Idem.*

Certifié conforme au relevé des registres,

Toulouse, le 1er mai 1836;

L'Archiviste,

DUPUY.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE ET EXTRAITS

D'UN

MANUSCRIT ROMAN

DE LA VISION DE TINDAL.

Des littérateurs distingués, M. Ginguené auteur de l'Histoire littéraire d'Italie, et M. Artaud, traducteur de la Divine Comédie, ont tous deux mis de l'importance à prouver que Dante a fort peu imité, sauf quelques traits tirés de Virgile.

Ils reconnaissent qu'il a pu prendre l'idée de l'enfer dans le roman de Guerrino il Meschino (1), écrit originairement en provençal,

(1) Ce n'est pas seulement dans Guerrino il Meschino, qu'on trouve des descriptions fantastiques du Paradis et de l'Enfer. Bien plus anciennement, Grégoire de Tours, ami particulier de saint Salvi, rapporte que ce saint solitaire étant tombé malade, son mal augmenta tellement qu'on le crut mort. On se disposait pour la célébration de ses obsèques quand, tout-à-coup, il revint à lui-même au grand étonnement de tous les assistans. Il passa ensuite trois jours sans rien dire et sans rien prendre; le quatrième il raconta les grâces qu'il avait reçues de Dieu et *les choses admirables qu'il avait vues*, mais se repentant bientôt d'avoir trop parlé, il se condamna à un silence perpétuel. Le siége épiscopal d'Albi étant venu à vaquer, il fut élu pour le remplir et ensuite ordonné vers 580, nonobstant son extrême répugnance. — La relation de Grégoire de Tours est apparemment l'origine de la vision de Tindal.

Ces idées très-populaires dans le moyen-âge ont été souvent mises en œuvre sous diverses formes; des voyages au puits de saint Patrice ont été publiés dès 1130 et pendant le reste du 12e siècle.

Un manuscrit du Montcassin, qui date de 1160, contient la vision d'Albéric, religieux de ce monastère, sur le même sujet.

Digitized by Google

suivant Mgr Bottari, et traduit en italien vers 1470. Ils disent, qu'au surplus, s'il doit quelques idées à des auteurs plus anciens que lui il les a si bien ennoblies, qu'il se les est entièrement appropriées ; tout le monde sera de ce dernier avis ; quant aux imitations, la gloire de Dante ne pourrait être atteinte, si l'on rencontrait dans un auteur ignoré des détails que le grand poète n'eût pas dédaignés. Ces emprunts donneraient toutefois un vif intérêt à la source obscure où il les aurait puisés.

Il y a apparence que c'est en effet le seul titre de gloire de la vision de Tindal ; il est dit dans le préambule de cet ouvrage qu'il a été traduit du grec en latin ; on l'a imprimé plusieurs fois avant l'année 1500 (1), nous en possédons un manuscrit en romane provençale, qui porte la date de 1466, antérieure à toutes les éditions latines ou flamandes et même à l'introduction de la presse à Paris puisqu'elle n'y parvint qu'en 1469. Il ne paraît pas qu'il ait jamais été imprimé.

Il est difficile de déterminer la date précise de l'ouvrage, le seul indice qu'on puisse découvrir est dans un passage où l'auteur dit que l'ame de Tindal revoit Malachia qu'elle avait connu évêque de Patras du temps d'Innocent IV, c'est-à-dire de 1243 à 1254.

La vision de Tindal est donc supposée avoir eu lieu quelques années après 1254 ; quoiqu'il ne soit pas certain que la relation soit de la même époque, on peut penser, qu'en mettant en scène un personnage aussi peu important que l'évêque de Patras, l'auteur a dû citer un de ses contemporains. Il l'eût sans doute remplacé par tout

---

Parmi les sommaires d'un recueil de poésies des troubadours, manuscrit du 14e siècle, de la bibliothèque de La Vallière, le n° 30 portait pour titre : Aiso es la revelatio que Dieu fe a sant Paul e a sant Miquel de las penas dels yfferns. On ignore la date précise de cette pièce.

On voit, que pour trouver l'idée première de ces extases, il faut remonter jusqu'à la 2e Epître aux Corinthiens, dans laquelle il est fait mention du ravissement de saint Paul au troisième ciel.

(1) Incipit libellus de raptu animæ Tundali, 4° sans fig. Het boec von Tondalus visioen, Anvers, 1472. 4°. Incipit libellus de raptu animæ Tundali. 1475. 4° fig.

Digitized by Google

autre nom, s'il avait écrit plus tard. Ainsi, il paraîtrait que la vision a précédé la divine comédie de Dante, laquelle ne date que des premières années du 14e siècle.

Admettre ces conséquences c'est donner à Tindal un intérêt littéraire indépendant de celui qu'il peut offrir, comme nouveau specimen de la langue romane arraché à l'oubli. Voulant nous renfermer dans les limites que la société s'est prescrites, nous n'indiquerons pas ici les divers passages qui pourraient faire présumer que la vision de Tindal n'a pas été inconnue à Dante.

Nos extraits n'auront d'autre but que de faire voir quel était l'état du langage de notre pays dans le 15e siècle au plus tard, car il est possible, quoique le manuscrit soit de 1466, que la traduction romane soit de beaucoup antérieure.

Digitized by Google

Digitized by Google

AISSI COMENSA

LO LIBRE DE TINDAL,

TRACTAN DE LAS PENAS DE PURGATORI.

Qui vol ausir entendre ni aber gaug eternal deu esser mot curos et entendut a amar Dieu e obezir als seus commandamens, e pertal que larma et lo cors sian scomogutz en la temenssa de Dieu, legisca o fassa legir aquest libre, lo qual un sanct religios que avia nom Marc, treslatec de grec en lati a honor de Dieu e de squivar peccat, a estar lialment al setgle e vivre en la terra fazen les commandamens de Dieu.

Al palays de Ybernia abia hun cavalier jove e fort e abia nom Tindal, noble e de gran linatge, home alegre e era mot gracios e tresque bel, cortezament noyrit pros e espert e bel parlier, laugier en totas cauzas de cavalaria. Mas per sa beutat son estamen tornet en desplazer de Dieu e en dolor de son arma.

Tant se coffizava en sa sanieza e en la laugieyria de son cors, e en sa forssa, que non avia cura de far servizi a Dieu ni procurar la salvatio de la seua arma, am se negus ly parles de coffessio o de penitenssa el sen trufava e ne fazia squern. La glieyza menesprezava e los paubres de J. Ch. no volia vezer, mas a jotglars a glotas e a vanas gens donava sos bes per vana gloria. E cant el ac estat lone temps en aquel stamen, plac a la divinal misericordia que son mal regime

LE LIVRE DE TINDAL.

Celui qui veut participer à la joie éternelle, doit, avec le plus grand soin, appliquer son entendement, à aimer Dieu, et à obéir à ses commandemens, et pour que l'ame et le corps soient dirigés et maintenus dans la crainte du Seigneur, qu'il lise ou fasse lire ce livre. Un religieux nommé Marc le traduisit du grec en latin, pour honorer Dieu, pour éloigner du péché et enseigner à se conduire avec loyauté dans le monde et à vivre sur cette terre en suivant les divins commandemens.

Il y avait au palais d'Hibernie un chevalier jeune et robuste, nommé Tindal, noble et de grand lignage; il était leste, gracieux, fort joli homme, bien appris, preux, adroit, beau parleur et habile dans tous les exercices de la chevalerie. Mais gâté par sa beauté, il encourut le déplaisir de Dieu, au grand détriment de son ame.

Il était si plein de confiance dans sa santé, dans la légèreté et la force de son corps, qu'il ne prenait aucun soin de rendre à Dieu ce qu'il lui devait, ni de s'occuper du salut de son ame. Si quelqu'un lui parlait de confession et de pénitence il s'en mocquait et tournait ces bons avis en dérision; il méprisait l'église, se refusait à voir les pauvres de Jésus-Christ; mais par vaine gloire, donnait son bien à des jongleurs, à des parasites et à des gens aussi légers que

Digitized by Google

e sas vanas obras fosso mudadas e que se convertis e fos son amic coma fes de sant Paul.

Per aventura per qualque causa que fazia o dizia, avia fag o dig que era plasen a Dieu, pro loqual no lo volia dampnar eternalment.

Aquest Tindal avia gran multitut d'amixz, de parens et de compánhos e hun son bon amic devia ly tres cavals e venc aquest Tindal al temps que devia esser pagat dels tres cavals en lo hostal daquest deutor per aver sos cavals e aquest deutor fes ly mot bel aculhiment e dis entre las autras causas que per Dieu ly perdones car de presen no podia aver los tres cavals.

De la qual causa Tindal foc mot corrossat e bolia sen partir, mas lo deutor ly preguec mot cortesament que manges ambel e fes ho.

E cant foro a taula e las viandas ly foro aportadas davan e el estendec son bras per comensar de manjar, e sopdament ly venc tant de mal al bras que non pot portar sa vianda en sa boca. E comensec a far critz terribles e dis que el era mort et que non podia escapar.

E sopdament lo cors cazec coma mort e foc ayssi coma cors desamparat de l'arma e ac tots los senhals de mort.

E adonc los servidors levero la taula, los scudiers cridero, lo deutor foc jrat, lo poble de la ciutat se ajustec, los clergues sonero los classes e foron tots turbatz e meravilhoses de la mort del bon cavalhier.

lui. Il y avait long-temps qu'il menait cette vie lorsqu'il plut à la divine miséricorde de changer sa mauvaise conduite et de le ramener à Dieu comme saint Paul.

Par aventure avait-il dit ou fait quelque chose d'agréable à Dieu, qui ne le voulut pas damner pour l'éternité.

Ce Tindal avait beaucoup d'amis, de parens et de compagnons. Un de ses bons amis lui devait trois chevaux : à l'époque du paiement, il alla chez son débiteur pour le réclamer, celui-ci le reçut fort bien et le supplia, au nom de Dieu, d'attendre parce que, pour le présent, il lui était impossible de le satisfaire.

Tindal fort courroucé voulait s'en aller, mais son débiteur le pria avec tant de courtoisie de manger chez lui qu'il y consentit.

Quand ils furent à table et qu'on eut servi les viandes, Tindal étendit le bras, pour commencer à manger : soudain, il éprouva une telle douleur qu'il ne put porter la viande à sa bouche et il se mit à jetter des cris terribles, en disant qu'il allait mourir et qu'il ne pouvait en échapper.

Son corps tomba comme privé de la vie et abandonné de son ame, ayant tous les indices de la mort.

Les serviteurs enlevèrent les tables, les écuyers pleurèrent, le débiteur fut au désespoir, le peuple de la ville se rassembla, les prêtres firent sonner les glas, et tous furent fort troublés et étonnés de la mort du bon chevalier.

Digitized by Google

E estec enayssi jazen lo cors coma si era mort del dimenche entro al dissapde que non avia senhal mas un pauc de color de vida. E quant venc al dissapde que lo volian sebelhir so dizia lahun, mort es detot. E l'autre dizia encaras non es detot mort que encaras a color; e volian lo sebelhir e l'esprit tornec al cors : e comensec a sospirar mot fort, e daysso agro totz motz grans meravilhas, e van dire alcus, non es pas en ayssi coma ditz lo Psalmista : Spiritus yens et non rediens. Lesprit va e non retorna.

Adonc Tindal obric sos huels e regardec entorn se, et fec senhal car non podia parlar, per so que avia vist, que el volia coffessar et commeniar, e vengro los cappelas e coffessec se devotament e commeniget e cant ac ressenbut lo cors de J. Ch. dis enayssi : o Senhor Dieu misericordios ! be conoyssi que sobre gran es la teua misericordia e la teua pietat major que lo meu deffalhimen car en my ha grand desconoyssenssa, mas per la gran pietat que es en tu as me mostrat grans tribulatios per ma correctio. E pueys as me consolat e viviffac e del gran abisme de yffern delivrat.

E cant ac finidas aquestas paraulas, donec als paubres de J. Ch. tot cant avia e no a parens que el agues. E desamparec la vida vana e l'estament que avia tengut, e apres affar bonas obras e a Dieu plazens.

E contec publicament a las gens so que avia vist aytant cant larma estec foras lo cors, et tot so que avia suffertat, tot o recontec ayssi comme o auziretz que jeu vos contariey.

Cant larma ac desemparat lo cors e

Le corps resta ainsi gisant comme mort, du dimanche au samedi, conservant pourtant un peu de couleur, et quand vint le samedi et qu'on voulut l'enterrer, l'un disait, il est tout-à-fait mort; l'autre, non il ne l'est pas, il a encore de la couleur. On allait l'ensevelir lorsque l'ame revint dans le corps, il commença à soupirer et tous en furent grandement émerveillés, quelques-uns disaient, il n'est pas comme dit le Psalmiste : *Spiritus iens et non rediens.* L'esprit va et ne retourne pas.

Cependant Tindal ouvrit les yeux, il regarda autour de lui, et ne pouvant parler, tout ému de ce qu'il venait de voir, il fit signe qu'il voulait se confesser et communier. Les prêtres vinrent, il se confessa et communia dévotement, et quand il eut reçu le corps de Jésus-Christ, il parla ainsi : O Seigneur ! Dieu de miséricorde, je connais bien que ta bonté est infinie et ta pitié plus grande que mes fautes, car malgré mon ingratitude tu m'as fait la grâce de me montrer de grandes tribulations pour me corriger, et puis tu m'as consolé, vivifié et délivré du grand abîme de l'enfer.

Et quand il eut fini ces paroles, il donna tout son bien aux pauvres de Jésus-Christ et non à ses parens; il abandonna sa vie déréglée et sa conduite précédente, ne s'occupant plus que de bonnes œuvres agréables à Dieu.

Et il conta publiquement aux gens ce qu'il avait vu pendant que son ame était hors de son corps, et tout ce qu'il avait souffert, et il le raconta comme vous allez entendre que je vous le redirai.

Quand l'ame eut quitté le corps et

Digitized by Google

conoc que mal lo avia regit, ac gran vergonha e gran pahor e no sabia que se fezes, mas volgia tornar en lo cors e no podia; e vesia sa cossienssa plena de peccats e digna de turmen e estec en gran pahor e gran temenssa mas envoquet la misericordia de Dieu am gran coffizanssa, e car per aventura avia fay qualque plazer a Dieu et dieus volt l'y montrar so que auziretz.

E entre que stava trista e ploran e no sabia que devia far ni ont se tengues, ela vic venir una gran multitut de spiritz horres, terribles e pudens que non tant solament emplian lostal ont jasia lo cors, mas que tota la ciutat n'era plena. E aquets spiritz vengro a sa arma trista tot al torn, e non pas per coffortar la, mas per so que fos en major tristor e en major tribulatio. E comeseron a cridar e a dire caus de grand dolor e dizian ly: O arma trista, tu yest filha de mort e vianda de fuec eternal e amiga de scurtat e enemiga de clartat; e gitano se aquets orribles spiritz contra larma e estrengian las dens, e de gran maleza se squissana e disian a larma vec tu aquels que as elegitz am los quals cremaras e entraras en lo plus prion de yffern, car tu yest estada noyrimen de tratios e mayre de bregas e de discordias. Per que aras no te donas lo erguelh que solies far, per que no raubas per que non fas las grans malesas els tortz que solies far. Regarda ont es la tua vanetat, lo van gaug et fol ris ni la bobanssa. Ont as la forssa per la qual non temias re offendre, ont so los regardamens teus desonestz que solias far, dels

qu'elle reconnut l'avoir si mal dirigé, elle fut toute honteuse, et dans sa peur elle ne savait que faire, mais désirait retourner dans le corps, sans pouvoir y parvenir. Elle voyait sa conscience chargée de péchés et bien digne de tourmens. Cependant elle invoqua avec une grande confiance la miséricorde divine, et Dieu qui avait vu avec plaisir une de ses actions, lui voulut montrer ce que je vais vous faire savoir.

Pendant que l'ame, triste et en pleurs, ne savait ce qu'elle devait faire ni où se réfugier, elle vit venir une grande multitude d'esprits horribles et effrayans, qui remplissaient non-seulement la maison où gisait le corps, mais encore la ville tout entière. Ces esprits rôdaient autour de sa *pauvre* ame, non pour la reconforter, mais pour aggraver sa tristesse et ses tribulations. Ils commencèrent à crier et à dire les choses les plus douloureuses à entendre. Ame misérable, disaient-ils, te voilà donc, fille de la mort, pâture du feu éternel, amie des ténèbres, ennemie de la clarté! Et ces esprits affreux se jettaient contre l'ame, grinçaient des dents, et se déchiraient de rage, en criant: Voici ceux que tu as choisis, ceux avec lesquels tu brûleras au plus profond de l'enfer. Eh bien! source de trahisons, toi qui n'enfantais que brigues et discordes, pourquoi ne pilles-tu plus? Pourquoi as-tu cessé tes désordres et le mal que tu avais l'habitude de faire? Où est donc ta vanité? Où sont tes vaines joies, tes rires insensés, tes débauches? Qu'as-tu fait de cette force qui te rendait si querelleur? Où sont tes regards insolens? De

Digitized by Google

tortz, dels malz, de las forssas, de las injusticias, de las vilhezas, dels plazers desonetz que as fachs ni ditz, de tot auras gazardo en aquesta hora de so que as fach ni dig ni penssat.

E cant larma auzit aysso estec mot trista e sospirec e tremolec e estec enbayda quasi en desperatio que totjorn esperava que los demones la presesso e lanmenesso en yffernals tormens e reclamec la misericordia de Dieu am gran dolor.

E donc Dieus tot poderos ple de pietat e de misericordia lo qual tot sol pot restaura les perdutz, en aquesta arma, car se era reclamada a luy et la sua misericordia, volt ajudar et atrempar la miseria et la afflictio en la qual estava, e trames ly un son angel. E enayssi coma larma regardava say et lay, larma vic una clartat a forma de una stela luzen, e demantenen ac speranssa que aquela clartat ly donaria qualque consolatio e aqui meteys venc lo angel am grand clartat a larma e saludec la per son propri nom e dis : ly Dieus te sal Tindal e te adjude per sa misericordia : e que fas; e adonc larma cant vic langel plus bel que neguna forma de home que se pogues trobar, nonobstant la gran pahor que ac aguda ac ..... de la presencia del angel e respondec am grans lagremas : ay Senhor payre per la gran merce de Dieu ajuda me car las dolors de yffern so entorn my e los lasses de mort me volo prendre.

E adonc langel ly dis car tu te vezes en gran miseria e en grand paor tu me

tous ces torts, de toutes ces injustices, de ces bassesses, de ces plaisirs déshonnêtes; de tout ce que tu as fait, ou dit, ou pensé, c'est à cette heure que tu vas avoir la récompense.

Et quand l'ame entendit tout cela, sa tristesse redoubla; elle soupira, tremblante, éperdue, et presque désespérée, parce qu'elle s'attendait toujours que les démons allaient la saisir et l'emmener aux tourmens de l'enfer. Elle réclama avec beaucoup de douleur la miséricorde de Dieu.

Et Dieu tout-puissant, plein de pitié et de bonté, qui seul peut sauver ceux qui périssent, voyant que cette ame s'était recommandée à lui, voulut alléger sa misère et son affliction et lui envoya un de ses anges; et comme l'ame, dans sa détresse, jetait de tous côtés ses regards, elle vit une clarté pareille à une étoile brillante; aussitôt elle eut l'espérance que cette lumière lui apportait quelque consolation, et en même temps l'ange vint à elle tout éclatant et la salua par son nom, en lui disant : Dieu te sauve, Tindal, et t'aide dans sa miséricorde. Eh! que fais-tu? prends courage. Et quand l'ame vit l'ange plus beau qu'aucune figure humaine qu'on puisse trouver, malgré sa grande frayeur, elle éprouva beaucoup de consolation de sa présence, et répondit en versant des larmes : Ah! mon Seigneur, mon père, au nom de la grande merci de Dieu, assistez-moi, car les douleurs de l'enfer m'environnent et les filets de la mort me vont envelopper.

Et l'Ange lui dit : Actuellement que tu te vois accablée de misère et de peur,

Digitized by Google

appelas payre, mas cant tu eras en lo setgle e avias tos plazirs, tu me menespresavas e non avias cura de my, jeu era totjorn am tu e te amonestava affar be e tu no me volias creyre. E larma respondec, ay Senhor ja non ay menbranssa que jamay ieu te vis ny auzis la teua dossa paraula; e langel ly dis ieu te ay seguida e accompanhada vas qualque part volguesses anar del temps que nasquiest entre aquest e non volias creyre mos sains cosseilhs.

E estendec langel sa ma e pres hung dels orribles speritz e dis a larma : vezes tu aquest ca, aquest ca es plus contrari e plus apparelhat de far te mal que los autres. Aysso es lo mal esperit que as cresut et my non as volgut creyre; may Dieus, ple de misericordia, vol mostrar en tu sa gran bontat cant que non lo avias gazanhat, e estay segura arma, car a tu covendra gran re bezer e suffrir per aver pueys la gloria eternal per que vien apres my e ten en ta memoria so que jeu te mostrariey, e so que veyras ni auziras car pueys tornaras en ton cors, car Dieus no te vol perdre.

Adonc langel pres larma e larma se appropriec del angel am gran pahor e lo cors restec aqui.

E los demonis vigro que langel accompanhec e guardet aquesta arma en tal manieyra que no la auzero tocar e comensero a cridar e a dire : O Dieus! e tant delial e tant cruzel yes, car per ta sola voluntat alcus mortifficas els autres vivifficas e segon que as promes non redes a cascun segon sas obras, car tu de-

tu m'appelles père; mais lorsque tu étais dans le monde au milieu des plaisirs, tu me méprisais, tu ne faisais nul cas de moi; j'étais toujours à tes côtés, je t'avertissais de faire le bien et tu ne voulais pas me croire; et l'ame répondit : Eh! Seigneur! je n'ai point souvenance de t'avoir jamais vu, ni d'avoir entendu tes douces paroles. Et l'ange reprit : Depuis ta naissance jusqu'à ce moment, je t'ai accompagné partout où il te plaisait d'aller et tu ne voulais pas suivre mes salutaires conseils.

Alors, étendant la main, il saisit un de ces horribles esprits et dit à l'ame : Vois-tu ce chien-là, il est plus acharné, le monstre, à te faire du mal, que tous les autres. C'est ce méchant esprit que tu croyais en refusant de me croire; mais Dieu veut montrer en toi sa grande bonté, quoique tu ne l'aies pas mérité. Rassure-toi donc, car il te faudra voir de terribles choses et bien souffrir pour arriver à l'éternelle gloire. Ainsi, viens avec moi et souviens-toi bien de tout ce que je te montrerai, de ce que tu verras et entendras, car ensuite tu retourneras en ton corps, Dieu ne voulant pas ta perte.

L'ange prit alors l'ame, qui se rapprocha de lui remplie de crainte, et le corps resta dans la maison.

Les démons, voyant que l'ange accompagnait et protégeait l'ame de manière qu'ils n'osaient la toucher, se mirent à crier et à dire : O Dieu! eh comment es-tu si déloyal et si cruel, que par ta seule volonté tu livres les uns à la mort et tu vivifies les autres? Comment, ainsi que tu l'as promis, ne rends-tu pas à chacun

Digitized by Google

lievras alcunas armas que non an gazanhat e dampnas d'autras per ton voler.

E cant agro aysso dig enter els los demonis se comenssero a naffrarca hun lautre e mordre de gran felonia car no podian tormentar la arma, e en ayssi se partiro daqui am grans critz e am gran tristicia e am gran indignatio.

E a qui restec gran pudor per tres horas.

Adonc langel comensec a anar e dis a larma que lo seguis; adonc larma ly dis en plangen, ay Senhor payre se ieu van avan jeu temy que aquela companhia que tant me an amenassada me prengo e me meto en lo fuoc infernal. E langel respon non aias pahor, car major es la nostra companhia que la lor e plus forta, e qual poyria esser plus fort de nos que Dieu sia am nos. Els non an poder de prendre tu ni de appropiar mas, tant coma Dieus o permet. Mas tu veyras las penas de yffern e dalcunas te covendra a suffrir per ta correction. E comensero affar lo cami e larma non avia clartat mas aquela que yssia del angel.

selon ses œuvres ! tantôt tu délivres des ames qui ne le méritent pas, tantôt tu en damnes d'autres suivant ta fantaisie.

Et ayant ainsi parlé, les démons commencèrent à se blesser cruellement et à se mordre les uns les autres, enragés qu'ils étaient de ne pouvoir tourmenter l'ame. Bientôt ils partirent avec de grands cris de désespoir et d'indignation.

Après leur départ, la maison resta pendant trois heures infectée d'une affreuse puanteur.

Alors l'ange se porta en avant et dit à l'ame de le suivre; et l'ame lui dit en pleurant : Eh ! Seigneur, mon père, si je m'avance je crains que cette multitude qui m'a tant menacée ne me prenne et ne me jette au feu infernal, et l'ange lui répondit : N'aies aucune crainte, notre compagnie est plus forte que la leur, et qui pourrait nous vaincre, puisque Dieu est avec nous ! Les démons ne peuvent ni te prendre ni t'approcher, à moins que Dieu ne le permette; mais pour ta correction, il convient que tu voies les peines de l'enfer et que tu en subisses quelques-unes. Et ils se mirent en chemin, et l'ame n'avait d'autre clarté que celle dont l'ange rayonnait.

Dans leur route l'ame voit d'épouvantables supplices, des feux de soufre, des fleuves glacés, des vallées couvertes des ténèbres de la mort, des monstres qui dévorent les ames. Au milieu de ces horreurs elle est abandonnée par l'ange, saisie et tourmentée par les démons. L'ange revient pourtant à elle, la touche, et elle est sur-le-champ guérie.

E comensero de anar entro que vengro a un stang mot ample tot ple de tempes-

Ils recommencèrent à cheminer, et ils arrivèrent à un étang fort vaste. Ses va-

Digitized by Google

tas e de vens orribles e fazia tans grandas ondas que semblava que toquesso lo cel. E en aquel estang estavan una gran companhia de terriblas bestias per devorar las armas que venian en aquel loc.

Adonc sobre aquel estang avia hun pont mot lonc e estreg, que la longueza daquel pont era entre dos mialhs, e no avia may hun palm de larc e las taulas de que era fach eran totas plenas de ponchos ben aguts, en tala manieyra que tots los pes traucquana enaquels que y passana e durament naffravan, car en negun loc no podia passar los pes mas sus los ponchos. E totas los bestias daquel estang se levavan sus pres del pont per devorar las mesquinas de armas que cazian del pont aval que non avian poder de passar. E aquelas bestias eran tant salvatgias et tant grandas, que semblavan una gran torr, et tan gran fuoc gitavan per la boca, que tot lestang ne bolia d'aquel fuoc.

E larma regardec sus le pont et vic venir una arma ploran dessus lo pon, la qual se aecusava fortment dels peccats que avia fagz. E era carguada de garbas e et per forssa era costrecha de passar sus lo pont, et per lo gran fays que portava, los ponchos ly trauquana los pes, e pausa que suffris granda dolor als pes, major era sa pena de la pahor que avia de cazer en lo estang en lo qual vezia aquelas orriblas bestias estar am las gorias badadas per prendre lo si cazes, que non era de la dolor dels pes trauquats.

E cant larma que era am langel ac vist aquest turmen terrible, demandec à langel, oy Senhor, plassia te que me digas per qual causa es aquela arma sus lo

gues, soulevées par la tempête et le tumulte affreux des vents, paraissaient toucher le ciel, et l'eau était remplie de bêtes terribles prêtes à dévorer les ames qui venaient en ce lieu.

Et sur cet étang il y avait un pont long et étroit, sa longueur paraissait être de deux milles, et sa largeur seulement d'une palme. Les plateaux qui le formaient étaient hérissés de pointes aiguës de manière à percer les pieds de ceux qui y passaient, et à les blesser cruellement, parce qu'il était impossible de placer les pieds ailleurs que sur ces pointes, et toutes les bêtes de l'étang se soulevaient près du pont pour déchirer les ames malheureuses qui en tombaient sans pouvoir le traverser. Chacune de ces bêtes, d'un aspect sauvage, était haute comme une tour, et elles lançaient de leurs gueules tant de flammes, que toute l'eau de l'étang en était bouillante.

L'ame regarda sur le pont et vit venir une ame toute en pleurs qui s'accusait hautement des péchés qu'elle avait commis. Elle était chargée de gerbes et forcée de passer sur le pont, et à cause du grand fardeau qu'elle portait, les pointes lui trouaient les pieds, et bien qu'elle en éprouyât une grande douleur, la crainte qu'elle avait de tomber dans l'étang, où elle voyait ces horribles bêtes la gueule béante pour la saisir si elle tombait, la faisait souffrir plus encore que les blessures de ses pieds.

Et quand l'ame qui était avec l'ange vit ce tourment terrible, elle demanda à son guide : oh Seigneur, daignez me dire pour quelle raison cette ame est sur

Digitized by Google

po t ambaquel fays, ni calas armas sufron especialment aquesta pena.

E langel respondec : Aquesta pena que veses deves tu suffrir, e aquesta pena es dels layros et de aquels que acosselhan o tractan de far layromcy o raubaumens ; e cant ac dig aysso mostrec a larma que aquel pont devia passar, et larma respondec à langel : Oy Senhor, vos passaretz pel pont alegrament per lo divinal poder, mas ieu dopte que vos no me puscatz menar an vos ; e langel dis : Ieu no passaricy am tu, car tu passaras per tu meteyssa, mas no seras sola, car una baqua brava te covendra menar e que la me rendras sana cant auras passat lo pont ; e adonc larma comensec a plorar mot amarament, e parlec mot turbada : ay trista, la mala aventura es huey sobre my venguda, Senhor no me vuelhas desamparar per la merce de Dieu, e per que me à Dieus creada que me covenga aysso suffrir, e en cal guiza poyray ieu menar la vaca brava, morta ieu soy, perduda, se no pregas Dieu per me.

E langel dis ly : Meubre tu de la vaqua que tu panies am ton compayre cant eras en ton cors. E larma respondec : Ieu Senhor la torney, et langel dis ly, car no la pogues amagar ; per que no suffriras tan grandas penas com si no laguesses renduda car la voluntat non es tant gran peccat coma lo fag, mas cascun es davan Dieu gran peccat.

E cant langel ac dig aysso, mostrec ly vaca brava e dis ly : Aysso es la vaqua am que deves passar lo pont, adonc larma pres la vacca e plorec amaramen e

le pont avec son fardeau, et quelles sont celles qui sont soumises spécialement à cette peine.

Et l'ange répondit : Cette peine est celle des larrons et de ceux qui les conseillent ou participent aux vols ; et il fit signe à l'ame de passer le pont, et l'ame dit : Ah Seigneur, vous passerez facilement par le pouvoir divin, mais j'ai peur que vous ne puissiez me mener avec vous ; l'ange dit : Je ne passerai pas avec toi, tu ne seras cependant pas seule, il te faudra mener une génisse que tu me rendras saine et sauve de l'autre côté du pont ; et alors l'ame commença à pleurer amèrement, et, toute troublée et dans la désolation, elle dit : Le malheur est aujourd'hui arrivé sur moi. Au nom de Dieu ne me quittes pas, et pourquoi Dieu m'a-t-il créée pour tant souffrir ; comment pourrais-je mener cette génisse ; ah je suis morte et perdue si tu ne pries Dieu pour moi.

Et l'Ange lui dit : Te souvient-il de la vache que tu volas avec ton compagnon, quand tu étais dans ton corps. Et l'ame répondit : Seigneur, je la rendis ; oui, dit l'ange, parce que tu ne pouvais la cacher ; aussi ne souffriras-tu pas autant que si tu ne l'avais pas rendue ; la volonté n'est pas aussi repréhensible que l'action, mais devant Dieu l'une et l'autre sont de grands péchés.

Et l'Ange ayant ainsi parlé, ajouta : Voilà la génisse avec laquelle tu dois passer le pont ; et l'ame prit la génisse, et versant beaucoup de larmes, la tira

Digitized by Google

tirec la vaca per lo liam, e commensec la à dondar an menassas e fes tot cant pot que passes lo pont ; e aquelas malas bestias venian de sus lo pont e yssian del estang e estano gorias badadas que se pessavan que larma cazes am la vaca per devorar la. E larma comensec à passar e tirar la vaqua, et la vaqua tirava atras, e larma avant, en aytal manieyra que alcuna vetz la vaca cazia derniera aval e larma demorava sur lo pont, e cant larma la avia tornada sus lo pont, larma cazia derniera aval e la baca resteva sus lo pont e casen lenan, vengro entro à la meytat del pon am gran trebalh e am gran dolor e gran plor. E larma regardec se avia gayre à anar, e vic venir en contra se aquela arma que era cargada de las garbas de la sivada e venia trista e plorosa duna part e larma de lautra part e trobero se en lo mieg del pont e aquela que era cargada preguec lautra que no ly empaches lo camy del pont e aquela que menava la vaca preguec à lautra que se dostes del camy e que no ly empaches lo camy, car am gran trabalh era venguda entro à qui, e neguna non avia poder de sen tornar atras. E estavan aqui andos e empachadas am sobre gran tristor e los ponchos ponchutz lor trauquano los pes e los lor fazian sagnar durament, e cant agro aquo longamen tengut am plors car no podian far pas la una à lautra, per la bontat e misericordia de Dieu no saubero demot, que foro otra lo pont passat e agro mot gran gaug e motas grans moravilhas cossi foron en ayssi passatz.

par son lien, et chercha à la dompter en la menaçant, et fit son possible pour lui faire passer le pont ; et les méchantes bêtes de l'étang se dressaient hors de l'eau la gueule ouverte, s'attendant que l'ame et la génisse tomberaient, et qu'elles les dévoreraient. Et l'ame commença à passer en tirant la génisse ; celle-ci tirait en arrière, de sorte que quelquefois elle tombait et l'ame demeurait sur le pont, et que lorsque l'ame l'avait faite remonter, elle même tombait et l'animal restait. Tombant ainsi tantôt l'une tantôt l'autre, elles arrivèrent à environ la moitié du pont avec beaucoup de peine, de douleur et de larmes. L'ame regarda si elle avait encore beaucoup de chemin à faire, et elle vit venir à sa rencontre l'ame chargée de gerbes d'avoine, laquelle arrivait toute triste, et elles se trouvèrent en face au milieu du pont, et l'ame qui portait un faix pria l'autre de ne pas lui barrer le chemin, et celle qui menait le génisse demanda de son côté à celle-ci de lui laisser la route libre, parce qu'elle avait eu beaucoup de peine à arriver, et qu'il n'était pas en son pouvoir de retourner en arrière. Et elles étaient là toutes deux fort empêchées, prêtes à succomber de douleur et les pieds percés par les pointes qui les faisaient terriblement saigner, et quand elles eurent long-temps été dans cette triste position ne pouvant faire un pas ; par la miséricorde de Dieu sans savoir comment cela arriva, elles se trouvèrent avoir passé le pont, et eurent une grande joie et un grand étonnement de se trouver de l'autre côté.

Digitized by Google

Le guide de l'ame lui est rendu, et l'emmène après lui avoir fait une petite morale; ils sont témoins dans leur route de tortures terribles et fort variées; ils voient entr'autres une maison où les ames étaient forcées d'entrer pour y éprouver toute sorte de tourmens, *aquel hostal avia tant gran talen e tant granda cobezenssa de las armas, que tantas non podian venir que lo poguesso assadolar.* L'ange abandonne encore l'ame, et les démons qui s'en emparent, la tourmentent beaucoup, elle retrouve cependant l'ange et se plaint un peu de toutes les souffrances qu'elle a éprouvées, quoique le prophète ait dit que la terre est pleine de la miséricorde de Dieu; l'ange lui explique très-longuement le vrai sens de ces paroles : et ensuite ils se remettent en marche.

E viro una bestia plus dessemblant e plus horra que aguesso vista. Aquesta bestia avia dos alas e lo col sobre lonc e gran bec de ferr e onglas de ferr, e gitava continuadament per lo bec grand flama e estava sobre un gran estang de glas mot espes e devorava totas las armas que venian en aquel loc; e cant avian estat en lo ventre daquela bestia eran casi a non re tornadas per motz de turmens e pueys gitanolas en aquel estang de glas et cant avian pro refreiat tornano las devorar.

E totas las armas que yssian daquela bestia, cant eran en lo estang cossenbian, e daquel cossenbemen lor venia vere en lor boca e de gran dolor se evertana sobre lo glas tot puden, e cant era temps que devia nasser aquel mal nat cossembemen fazian aquelas armas tans grans critz que horribla causa era de auzir ho e enfantano serpens per los brasses e per los pietz, e pertotz lors membres autres yssian bestias serpentines que avian caps ardons e bex agusatz de ferr am los quals

Bientôt ils aperçurent une bête plus étrange que tout ce qu'ils avaient vu, cette bête avait deux ailes, le col d'une longueur démesurée, un grand bec de fer et des griffes de même. Son bec lançait continuellement une grande flamme, et elle était sur un vaste étang de glace dévorant toutes les ames qui passaient; lorsqu'elles avaient été dans le ventre de cette bête et que par la violence des tourmens elles se trouvaient presque réduites à rien, elle les rejettait sur la glace et après qu'elles s'étaient assez refroidies, elle les dévorait de nouveau.

Toutes ces ames en retombant sur l'étang au sortir du ventre de la bête devenaient enceintes, et dès qu'elles avaient conçu, leur bouche se remplissait de venin, et elles se tordaient de douleur, sur la glace empestée. Et lorsqu'était venu le temps de l'accouchement monstrueux ces ames jettaient de si grands cris que c'était chose horrible à entendre et elles enfantaient par les bras et par la poitrine des vipères, tandis que de tous leurs autres membres sor-

Digitized by Google

squissavan aquelas armas tristas, aquelas penas suffrian armas de homes e de femnas. Las cos daquelas serpens avian aguilhas tortas aissi coma son moscalhs, e ambaquelas agulhas e am lo bec arden de ferr, cant yssian las armas totas las consomian e las gastano. E en ayssi los grans critz que fazian las armas e los brutz daquelas bestias e de las serpens an lengas vivas de fuoc am lasquals destruya de tot en tot las pauvras armas, perque los critz ero tant terribles e tant grans, que si los demonis aguesso del gran de una gota dayga de misericordia ne degro esser moguts a compassio e a pietat.

taient mille sortes de serpens. Leurs têtes étaient de feu et avec leurs becs de fer acérés, ils déchiraient ces malheureuses ames qui appartenaient à des femmes et à des hommes. Les queues des serpens étaient armées d'aiguilles tordues comme des hameçons, et avec ces aiguilles et leurs becs brûlans ils consumaient et abîmaient les ames; leurs cris lamentables, le bruit des bêtes et des serpens dont les langues de feu détruisaient les infortunées victimes, étaient si terribles et si effrayans que si les démons avaient eu grand comme une goutte d'eau de miséricorde, ils auraient été touchés de compassion et de pitié.

Pour terminer cette revue de tourmens, auxquels l'Ame prend beaucoup plus de part qu'elle n'eût voulu, l'Ange lui fait apercevoir le fonds des Enfers et Lucifer qui y est enchaîné. Voici ce qu'en dit l'Ame quand elle fut retournée dans son corps.

Tant gran era que no ressebia comparatio. Aquel era una bestia negra coma gorb e avia forma de cors humanal del cap entro als pes. Lequal avia mial mas e cascuna avia cent coydes de lonc et dex de gros e cascuna mas avia xx detz e cascun det avia xx palms de lonc e x de gros e las onglas ero de ferr e ero plus longas que una lanssa de cavalhier, e en los pes avia aytans d'onglas e d'artels coma avia en las mas. E la coha era longa e aspra e plena d'agulhos per donar turmen a las armas, e aquela terribla bestia jazia stenduda sobre una gresilha de ferr e dejotz la gresilha avia gran brasa e una gran multitut de demonis ses nombre menano grans bozas am las

On ne pouvait dire sa grandeur, elle était si immense qu'elle dépassait toute comparaison, c'était un monstre noir comme un corbeau, de forme humaine de la tête aux pieds, il avait mille mains et chacune avait cent coudées de long et dix de grosseur. Chaque main avait vingt doigts et chaque doigt vingt palmes de long et dix de grosseur, les ongles étaient de fer et plus longs qu'une lance de chevalier, et aux pieds il avait autant d'ongles et de doigts qu'à ses mains. Sa queue était longue, rude et pleine d'aiguillons pour tourmenter les ames, et cette terrible bête gisait étendue sur un gril de fer, et dessous le gril il y avait un brasier énorme et une mul-

Digitized by Google

quals buffavan la braza de jotz la gresilha per lo que cremes plus fort, e tans de demonis e darmas ly estavan entorn que no semblava que tantas ne fosso creadas del comensamen del mon entro aquel temps.

Aquel Luciffer estava liat per totz los seus membres e per totas las juncturas dels membres am cadenas de ferr totas cremans e mot grossas et cant se girava sobre la viva braza, el se cremava daquela part e de totas las autras parts e per so que la gran ira de la cremazo que suffria, se girava soven dun loc en autre. E adonc estendia aquelas malas mas sobre las caytavas armas e quant el les avia ben plenas el las destrenhia en tas guiza que nenguna non podia escapar que non aguesso lo cap partit entro las spallas. E apres aysso aquela bestia terribla gitava grans sospirs e escampana las armas que tenia a diversas parts. E tantost aquels potz que es dig de sobre gitava una flama fumosa e pudent mot naut am las armas ensemps. E de mantenen aquela cruzel bestia retrazia sa alena e aquela flama pudenta e fumoza totz essems, e las armas que no podia prendre am las mas ressebia am la boca e tot no passava. E aquela que no podia prendre an la boca feria am la co. E en ayssi coma ela turmentava las armas ela se turmentava ela meteyssa.

titude de démons avec de grands soufflets attisaient la braise sous le gril, pour lui donner plus de violence. La foule des démons et des ames était si considérable qu'il semblait qu'il n'y en avait pas eu autant de créés depuis le commencement du monde jusqu'à ce moment.

Et Lucifer était lié par tous ses membres et par toutes les jointures de ses membres, avec des chaînes de fer ardentes et fort grosses, et quand il se tournait sur la braise vive, il se brûlait affreusement de ce côté, sans cesser de brûler des autres, et la fureur du feu qui le dévorait, le faisait se retourner continuellement. Et il étendait ses méchantes mains et quand elles étaient bien pleines de pauvres ames, il les serrait avec tant de violence qu'aucune ne pouvait éviter d'avoir la tête arrachée des épaules. Et ensuite le terrible monstre jetait de grands soupirs et lançait de tous côtés les ames qu'il avait saisies. Bientôt sa bouche exhalait une fumée embrasée et fétide qui s'élevait très-haut avec les ames et soudain l'animal cruel retirant son haleine engloutissait à la fois la fumée embrasée et les ames que ses mains ne pouvaient saisir. S'il s'en sauvait de sa bouche, il les frappait de sa queue et c'est ainsi qu'en tourmentant les ames il se tourmentait lui-même.

L'Ange après avoir montré Lucifer à l'Ame, lui débite, selon son usage, un long sermon, lequel finit pourtant par l'assurance qu'elle n'a plus rien à craindre ni à souffrir, pourvu que rentrée dans son corps, elle ne recommence pas à offenser Dieu, et il lui annonce qu'il va lui

Digitized by Google

faire voir les joies et les plaisirs des amis de Dieu. Ils se mettent en marche et trouvent au-delà d'un grand mur une multitude d'hommes et de femmes exposés à des vents violens et à des pluies très-fortes ; là commence le purgatoire. Bientôt ils se trouvent dans un champ merveilleux arrosé par une fontaine d'eau vive, c'est un lieu de repos pour les ames qui n'ont pas encore mérité d'être dans la société des saints. Nous laissons ici parler l'auteur.

Après aisso aneron may, e larma venc en un loc on vic dos Reys, la hun avia nom Cocomart e lautre avia nom Domas losquals avia vistz al setgle e conogutz. E ac ne grans meravilhas larma e dis a langel, oy senhor, jeu ay vistz dos reys al setgle e eran malnatz e cruzels e enemixz mortals lahun de lautre, e per quals meritz son vengutz en aquest loc ny son fagz amixz.

E langel respondec estan al setgle fero patz de lor mal volenssa e sen coffessero e fero penitencia per que son quitis daquo e non an colpa, e impero lo rey Cocomart ac una gran malautia e longa e promes que si Dieus lo laysses escapar que el se fera monge, e lo rey Domas donec tot cant avia per Dieu, e per aquela causa el sera en grans bes eternals, e remembre te que contes aysso a las gens cant seras tornada al setgle.

E apres aysso anero may e vengro a una mayo meravilhosament ornada, que los paretz e totz los bastimens eran daur e dazur e de totas manieyras de peyras preciosas e non y avia fenestras ni portas e totz aquels que le volian intraran dedins e deforas e era mot resplanden e aquela resplandor era maior que de tres

Et après cela ils s'avancèrent et l'ame arriva en un lieu où elle vit deux rois ; l'un s'appelait Cocomart et l'autre Domas. Elle les avait connus sur la terre et tout étonnée elle dit à l'Ange : Eh ! Seigneur, j'ai vu ces deux rois dans le siècle, ils étaient méchans, cruels et mortels ennemis l'un de l'autre ; par quels mérites sont-ils parvenus en ce lieu et comment paraissent-ils amis !

Et l'Ange répondit, pendant leur vie ils cessèrent d'avoir de la malveillance l'un contre l'autre, ils s'en confesserent et cette faute leur a été remise ; ensuite le roi Cocomart eut une grande et longue maladie et il promit que si Dieu lui accordait d'en réchapper, il se ferait moine ; quant au roi Domas il donna tout ce qu'il avait pour le service de Dieu, aussi jouira-t-il de grands biens éternels, et souviens-toi de raconter tout cela aux gens, quand tu seras retournée sur la terre.

Et ils allèrent plus en avant et parvinrent à une maison merveilleusement décorée, les murailles de tous les bâtimens étaient d'or, d'azur et de toute sorte de pierreries, il n'y avait aucune fermeture aux portes ni aux fenêtres, tous ceux qui le désiraient pouvaient y entrer et en sortir. Cette maison plus

Digitized by Google

solelhs totz ensemps, e aquela mayo era mot granda e mot ampla ses neguna columna e tot lo sobre cel era daur e dargen e de peyras preciosas, e en ayssi coma larma regardava am grans plazers aquel bastiment ela vic una sezilha de aur ornada de totz ornamens de peyras preciozas. E en aquela sezilha se sezia lo rey Cocomart e era vestit tant noblamen que rey que sia non poyria aver ni trobar aytals vestimens, e en ayssi coma larma estava meravilhozament ly venc una gran companhia de gens am grans dos e bels losquals offrian an aquel rey alegrament an granda reverencia.

E apres vengro cappelas e diagres vestitz mot solennament de nobles vestimens ayssi coma se volguesser cantar la messa e la mayo era tot entorn ornada de nobles vestimens e paramens de tota manieyra de ornamens. E pausavan de davan lo rey, copas et calices daur e dargen e tassas devory. E era tant granda la gloria en aquela mayzo que larma no se pessava que al regne de Dieu ne agues major.

Et totz aquels que aministravan an aquel rey se aginolhaven davant el, e cridavan : Lo mal trag de tas manieyras, bonahurat yest e bonahurat estaras eternalment. E cant larma ac vist aysso et ac conogut aquest rey, car era estat son senhor terrenal e natural, demandec à langel : Ay Senhor, grans meravilhas ay perque davant mon senhor lo rey estan tans de ministres e que non y avia amse negun daquels que lo servian al setgle ; et langel respondec : Aquels non so pas de sa familia que lo servian al

éblouissante que trois soleils réunis, était fort spacieuse et sans aucune colonne, le plafond était d'or, d'argent et de pierres précieuses, et comme l'ame considérait avec grand plaisir ce bâtiment elle vit un siége d'or orné de pierreries et sur ce siége le roi Cocomart ; il était habillé si magnifiquement que jamais roi ne pourrait se procurer des vêtemens semblables. Pendant que l'ame s'émerveillait de ce spectacle, il vint une nombreuse compagnie de personnes portant des objets précieux qu'ils offraient à ce roi avec un sentiment de joie respectueuse.

Il vint ensuite des prêtres et des diacres vêtus avec solennité de nobles ornemens, comme s'ils avaient voulu chanter la messe, les murailles tout à l'entour étaient couvertes de tapisseries et parées de toute espèce de décorations, et on posait devant le roi des coupes et des calices d'or et d'argent et des tasses d'ivoire, et telle était la splendeur de cette maison que l'ame ne pouvait se figurer que la demeure de Dieu pût en offrir une plus grande.

Tous ceux qui servaient le roi s'agenouillaient devant lui et criaient : Purifié de tes fautes ; tu es bien heureux et tu le seras éternellement. Et quand l'ame eut vu cela et eut reconnu le roi qui avait été son seigneur naturel, elle dit à l'ange : Seigneur, je suis bien étonnée de voir que parmi tant de serviteurs qui sont devant le roi mon seigneur, il n'y en ait aucun de ceux qui le servaient de son vivant ; et l'ange répondit : Ceux-ci n'appartiennent pas à la maison qui le servait sur la terre, et n'as-tu pas en-

Digitized by Google

setgle ; e empero non as tu ausit cossi cridavan lo mal trag de tas manieyras , aquels so paubres et pelegris als quals lodit rey avia donats totz sos bes temporals cant eron al setgle , e per aquo , per las mas daquels ressenbra eternalment gazardo ses fy e gloria.

Adonc larma demandec al angel : Aquest rey a suffert turment apres sa mort? e langel respondec : El ne ha suffert e ne suffris , encaras en suffrira. Estay ayssi hun pauc et veyras lo seu turment e en ayssi coma estava aqui , aquela mayo commensec esser mot scura e tota aquela companhia menet gran dolor , el rey foc mot turbat e levec se e plorec fortment e yssec foras , e larma lo seguec e viro aquela bona companhia que stendia las mas à Dieu mot devotament , e dizian : Senhor Dieu tot poderos al cal es poder e saber aias merce daquest servido teu ; e apres larma vic estar aquest rey en fuoc entro senbouilh e daqui en sus avia un ciricy vestit , et adonc larma demandec a langel : Oy Senhor , aquest rey suffrira longament aquesta pena ? e langel respondec : Sapias que cascun jorn esta per tres horas en aquesta pena e per 21ª en la gloria que as vista. E larma demandec : Senhor , perque suffris aquesta pena plus autra ? e langel respondec , per tres rasos : la primieyra es car no tenc lialment son matrimoni , la segunda razo es car una vets fec aucire un cavalier , et per aquestas dos el esta al fuoc , la tersa es car una vetz se parjurec , per aquo porta lo sirici , totz los autres peccats ly son perdonatz , exeptatz aquetz tres , car non avia facha penitencia al setgle.

tendu comme ils criaient , purifié de tes fautes ; ce sont des pauvres et des pélerins à qui le roi avait donné tous ses biens terrestres , pendant leur vie , et c'est pour cela qu'il recevra éternellement de leurs mains la gloire et la récompense qui n'auront pas de fin.

Et l'ame demanda à l'ange : Ce roi a-t-il souffert quelque peine après sa mort ? et l'ange répondit : Il en a subi , en subit encore et en subira. Reste un peu ici et tu seras témoin de sa souffrance. Et l'ame s'étant arrêtée , la maison commença à devenir obscure , toutes les personnes qui y étaient témoignèrent une grande douleur , le roi fut fort troublé , il se leva , fondant en larmes , et sortit. L'ame le suivit et vit la respectable assistance lever les mains vers Dieu très-dévotement , et tous disaient , Seigneur Dieu tout-puissant , source de pouvoir et de science , aie pitié de ton serviteur ; et ensuite l'ame s'aperçut que le roi était dans le feu jusqu'à mi-corps , et à la partie supérieure il portait un cilice , et l'ame demanda à l'ange , Seigneur , le roi souffrira-t-il long-temps cette peine ? et l'ange répondit : Sachez que chaque jour il la souffre pendant trois heures , et jouit pendant vingt-une de la gloire où tu l'as vu. Et l'ame demanda : Et pourquoi continue-t-il à souffrir ainsi ? L'ange répondit : pour trois raisons : la première , parce qu'il a faussé la loi conjugale , la seconde pour avoir fait tuer un chevalier ; pour ces deux raisons il est condamné au feu , la troisième raison est qu'il s'est une fois parjuré ; c'est pour cela qu'il porte le cilice ; tous les autres péchés lui sont pardon-

Digitized by Google

nés, excepté ces trois dont il n'avait pas fait pénitence pendant sa vie.

Tindal arrive enfin au Paradis, enclos d'un mur brillant et très-élevé; il y trouva diverses grandes réunions de Saints, occupés à chanter les louanges du Seigneur. Ils sont dans cette enceinte jusqu'au jour du jugement. Alors ils seront admis dans le sanctuaire et jouiront éternellement de la présence de Dieu. Bientôt des tentes superbes frappent la vue de Tindal, il entend les sons d'une musique ravissante. L'ange, sans le laisser entrer, lui permet de voir et d'entendre les instrumens *coma son*, *salterios*, *orgenas*, *arpas*, *rebex*, *lahutz*, *guitarras*, etc.

Apres aysso langel e larma se apropiero daquelas tendas tant meravilhozas e tant noblas. E dedins avia religiozes e religiosas que semblano angels. E cantano tant plazent e tant dossament que totz los sturmens de muzica sobremontano e tota melodia de sperit; e cantano e no movian la boca nils autres membres, ni lors mas à sonar los sturmens, ny hy trasian negun mal, car ses mal trag à tota lor voluntat redia sos de tota melodia mot plazens.

E lo fermamen daquelas tendas noblas que eran sus los caps, ero mot resplandens en las quals pendian verguetas daur sobre belas e obradas de diversas colors, e en aquelas verguetas pendian squilos daur e trops de bels ornamens que larma de vezer no sen podia assadolar. Entre las quals causas stava huna gran companhia dangels volans e lors alas semblavan daur, e cant volano tocano aquels squilos e redian tant nobles sos que auzir los larma o tenia may degaug que tot aquo autre que avia vist desus. Cant larma ac vist tot aysso e ac pres mot gran pla-

L'ange et l'ame s'approchèrent de ces tentes si merveilleuses et si nobles. Elles étaient remplies de religieux et de religieuses, semblables à des anges. Ils chantaient d'une manière si agréable, que ni les instrumens de musique ni la plus douce mélodie ne pouvaient rivaliser avec eux; ils chantaient, et leur bouche ne faisait aucun mouvement; leurs mains ne prenaient aucune peine à toucher les instrumens qui, à leur seule volonté, rendaient les sons les plus harmonieux.

Le ciel de ces nobles tentes, étendu au-dessus de leurs têtes, était éblouissant et garni de crépines d'or admirables et ouvragées de diverses couleurs, et à ces crépines étaient suspendues des clochettes d'or et des ornemens si beaux, que l'ame ne pouvait se rassasier de les contempler. Parmi tous ces embellissemens voltigeaient de nombreuses troupes d'anges aux ailes éclatantes d'or; dans leur vol ils touchaient les clochettes, et les sons qu'ils en tiraient étaient si doux, que l'ame goûtait à les entendre une plus vive joie, que de tout ce qu'elle

Digitized by Google

zer e delieg en aquelas vesios ela bolia estar e remandre aqui, et langel ly dis : Regarda avant, e mostrec ly hun albre gran e larc vert e tot folhat, am fuelhas e am flors, e an totas manieyras de fruch. E en los rams daquel albre estava una gran companhia d'auzels de diversas colors, e cantavan en diversas votz e orgueneiavan en los lengatges que o fazia meravilhas ausir.

E en la terra dejotz aquel albre nayssian rozas et diversas autras erbas de sobre gran odor, e drotz aquel arbre estavan homes e femnas que sezian en cezilhas daur, ebory de cristalh e dautras diversas peyras preciozas et de diversses metalhs.

E continuadamen lauzano e benezien Dieu per los dos e per los benefficis que ressenbian.

E cascun avia corona daur sobre son cap ornada de diversas peyras preciosas, e cascun avia une verga daur en sa ma, e lors vestimens eron monacals.

E adonc larma demandec a langel : Senhor, cal es aquest albre ni las gens que estan dejots. E langel respondec : Aquest albre es sypres ; figura de senhal de santa mayre glieyza, e aquestz que stan dejotz son gens que an bastidas e hedificadas glieyzas en lascals se sanctiffica e se gloriffica lo nom de Jesus Christ nuog et jorn, e per aquo que an donat als monestiers e als sanctz religioses e religiosas per servir e lauzar aqui Dieu continuadament en aquelas glieyzas, an ressembut fraternitat ambaquels que eran dedins las tendas.

avait vu auparavant. L'ame ayant tout admiré, et ayant joui avec grand plaisir et délices de ces visions, voulait demeurer en ce lieu, mais l'ange lui dit : Regarde devant toi, et il lui montra un arbre grand et large, verd et feuillé, couvert de fleurs et de toute sorte de fruits. Les rameaux de cet arbre étaient habités par une foule d'oiseaux de couleurs variées ; leurs voix diverses et leurs harmonieux langages s'accordaient si bien, que c'était merveille de les ouïr.

Et aux pieds de l'arbre naissaient des roses et mille autres plantes d'un parfum délicieux ; et sous l'arbre étaient assis des hommes et des femmes sur des siéges d'or, d'ivoire, de cristal, d'autres pierres précieuses et de divers métaux.

Et ils louaient sans cesse et bénissaient Dieu de ses dons et de ses bienfaits.

Chacun avait sur la tête une couronne d'or ornée de pierreries, une verge d'or à la main, et des vêtemens de religieux.

Et l'ame demanda à l'ange : Seigneur, quel est cet arbre, et quelles sont les personnes qui sont dessous. Et l'ange répondit : Cet arbre est un cyprès, emblême de la sainte Eglise, et ceux qui sont dessous sont des personnes qui ont fait bâtir des églises dans lesquelles on sanctifie et on glorifie nuit et jour le nom de J. C., et pour avoir fait des dons aux monastères et aux saints religieux et religieuses, afin qu'ils puissent servir et louer Dieu continuellement, ces personnes ont été admises à la fraternité de ceux qui sont dans ces tentes.

Digitized by Google

Après avoir traversé des enceintes dont les pierres étaient de cristal et dont le mortier paraissait d'or, construction éclatante comme le soleil; car « *aqui*, dit l'auteur, *avia carboucles, saphirs, maraldas, dyamans, robis, turquizas, granadas, e totas manieyras de peyras preciozas*, » ils aperçoivent les chœurs des anges et entendent leurs chants. — « *E adonc langel dis a larma escota filha et inclina las aureilhas a auzir las paraulas que diso los angels, car aquelas te faran demembrar lostal de ton payre.* »

Bientôt après Tindal voit saint Patrice d'Ybernie au milieu d'un grand nombre d'évêques; il en reconnaît quelques-uns, entr'autres Relesti, archevêque de Nasona, et Malachi, qui, du temps du Pape Innocent IV, avait été évêque de Patras.

L'ange le veut emmener malgré le désir qu'il témoigne de rester éternellement dans ce lieu de délices, et lui dit :

Torna en lo setgle teu, en lo teu cors, estudia te e te esforssa de far lo servizi de Dieu omnipotent, e de far tals obras que puescas gazanhar aquestz grans gaugz que as vistz, e garda te de far lo contrari, car se o fas, lo meu cosselh e la meua ajuda no te falhira, car tos temps seray am tu, mas que me vuelhas creire.

Retourne au monde, dans ton corps, fais tes efforts pour devenir un bon serviteur de Dieu tout-puissant, que tes œuvres puissent te mériter les joies dont tu as été témoin, en évitant tout ce qui pourrait t'en priver. Si tu te conduis ainsi, mes avis et mon secours ne te manqueront pas; je serai toujours avec toi, mais songe à me croire.

Cant langel ac finidas aquestas paraulas, tantost larma foc en son cors, ses negun trebalh, car en aquel ponch que ela parlava am langel ela sentic que ela entrava en son cors ont avia estat davant. E apres aysso langel la layssec e ela obric sos huels e sospirec mot fort e no dis res, mas regardec vas las gens que encaras eron aqui, e fes aporta lo cors precios de Jesus-Christ lo qual receup am granda temor e am granda humilitat e am granda reverencia.

A peine l'ange avait fini ces paroles, que l'ame fut dans son corps, sans aucune peine; car pendant qu'elle conversait avec l'ange, elle sentit qu'elle rentrait dans le corps qui avait été le sien. L'ange la quitta. Tindal, rendu à la vie, ouvrit les yeux, et jeta un grand soupir; il ne dit rien, mais regardant les personnes qui étaient encore près de lui, il fit apporter le précieux corps de J. C. qu'il reçut avec humilité et une respectueuse crainte.

E non fes autre testament, mas tot quant avia donec als paubres de Dieu, e

Il donna tout ce qu'il avait aux pauvres de Dieu, et aucun de ses parens

Digitized by Google

negun parent seu no sen alegret. Car el que o avia vist e sentic dizia, que non es papa ni cardenal, archivesque ni avesque, rey, princip, conte, ni emperador, ni neguna persona que dignitat aia de regime, que mal se sia governat ny delialment y aia obrat, que may no ly valgues aver estat paubre porquier que suffrir so que el avia suffert.

E tantost fes pausar sobre son vestir lo senhal de la crotz, e contec publicament davant tota manieyra de gens, totas las causas que avia vistas, los turmens e los gaugs, e ac de tot memoria entieyra, e amonestec cascun que visquesso totz e totas be e lialment. En son sermo ac sciencia laqual non avia davant, e endressec son estament e sa vida tostemps tant quant visquet en lo servisi de Dieu.

n'eut à se réjouir. Se souvenant de ce qu'il avait vu et éprouvé, il disait qu'il n'y a pape ni cardinal, archevêque ni évêque, roi, prince, comte, ni empereur, ni aucune personne de quelque dignité qu'elle fût, pour qui il n'eût mieux valu, si leur conduite avait été mauvaise et déloyale, avoir passé leur vie pauvrement à garder les pourceaux, que de souffrir ce qu'il avait souffert.

Il fit placer une croix sur son habit, et raconta devant toute espèce de gens ce qu'il avait vu, ses tourmens et ses joies, choses dont il conservait un entier souvenir; il avertissait chacun de vivre honnêtement et avec loyauté. Ses sermons étaient remplis d'une science à laquelle il avait toujours été étranger. Il mena une vie très-réglée, et fut jusqu'à la mort dévoué au service de Dieu.

Lan mial CCCC saissanta et sieys a XVIII del mes de may foc acabat lo present libre de Tindal per las mas de my.

P. Petralata.

L'an mil quatre cent soixante-six, le dix-huit du mois de mai, fut achevé de ma main le présent livre de Tindal.

P. Petralata.

CASTELLANE.

Digitized by Google

AIGUES-MORTES.

Dans leurs incursions désastreuses et rapides, les hordes du Nord couvrirent nos provinces de cendres, de cadavres et de débris. Les grandes cités et les montagnes n'offrirent pas toujours un asyle assuré aux populations décimées déjà par le fer, et bientôt livrées aux maladies contagieuses et à la faim. Des forêts sauvages croissaient de nouveau sur un sol jadis fécondé par l'agriculture ; et s'il est vrai que la Gaule fut transformée, alors, par les barbares, en un immense bûcher, on pouvait craindre qu'à l'avenir, elle fût condamnée à n'être plus qu'un vaste désert.

Mais si des causes, qui souvent nous sont inconnues, produisent de longues perturbations dans les destinées des peuples, on ne saurait méconnaître qu'une haute pensée providentielle veille à la conservation des hommes. La société, telle que les Romains l'avaient faite, devait périr ; mais une autre apparaissait déjà, pleine de grandeur, de force et de majesté. Protégée par la croix civilisatrice, elle allait conquérir le monde, réparer les malheurs commis par les invasions étrangères, et fixer pour toujours les bases de la morale et des lois.

A cette époque de rénovation, les plus actifs, les plus courageux bienfaiteurs des peuples, furent, sans doute, ces pieux cénobites qui, en se consacrant à Dieu, faisaient aussi le vœu d'être matériellement utiles aux hommes. Ils fondaient de nombreuses abbayes, dans les bois, dans les solitudes. Après s'être élevées vers le ciel, leurs mains, armées de la houe, défrichaient des champs incultes, et l'abondance qui naissait de ces utiles travaux, attirait autour, ou non loin

Digitized by Google

des monastères, de nombreux colons dont les demeures pressées devinrent quelquefois le centre de plusieurs villes importantes.

On pourrait croire qu'Aigues-Mortes doit son origine au voisinage de l'abbaye de *Psalmodi*, si ce n'est seulement aux cabanes de pêcheurs bâties sur cette côte. Il est assuré que, vers le commencement du huitième siècle, ce lieu appartenait à l'abbaye, et qu'une tour nommée *Matafère* lui servait alors de défense.

Placé sur une hauteur qui domine des plaines marécageuses, le monastère que je viens de désigner prit son nom de la *psalmodie* continuelle que les moines y faisaient entendre. Là, jamais d'interruption dans les chants sacrés. Le jour, ils frappaient les longues voûtes du cloître et de la somptueuse basilique; la nuit, lorsque les bruits de la vie avaient cessé, ils retentissaient au loin plus éclatans et plus solennels encore.

Psalmodi était le lieu de refuge, le port du salut pour tous les infortunés des contrées voisines. Ses richesses devinrent immenses. Elles tentèrent la cupidité des Sarrasins. Vers l'an 725, ils détruisirent cette abbaye. Mais elle fût rebâtie par les soins de Charlemagne qui lui donna, en 788, la tour de *Matafère*, et apparemment la bourgade d'Aigues-Mortes, dont le nom provient des eaux mortes, ou sans mouvement, sur les bords desquelles elle était située. Louis le Débonnaire protégea puissamment l'abbaye de *Psalmodi*, et dans une assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, en 817, elle fut affranchie, ainsi que divers autres monastères, de l'obligation d'envoyer des présens ou de fournir des soldats à l'empereur. Vers l'an 908, les Sarrasins descendirent de nouveau sur la côte d'Aigues-Mortes, et renversèrent l'abbaye. Réfugiés à Corneillan, les religieux y furent poursuivis par les ennemis du nom chrétien, et ce ne fut qu'en l'année 1004, que des seigneurs et des prélats de la Provence et du Languedoc la rétablirent, et lui donnèrent Warnarius pour abbé.

En 1053, Pons, comte de Toulouse et de St-Gilles, fit présent à l'abbaye de St-Victor de Marseille, de la domination dont il avait joui jusqu'alors sur le monastère de *Psalmodi*. En 1095, Raymond de St-Gilles vint dans cette dernière abbaye avec sa femme Elvire, et Bertrand son fils; et là, devant le principal autel, dédié à saint Pierre,

Digitized by Google

ils promirent à l'abbé Arnaud et à ses religieux de ne rien exiger du monastère comme ils le faisaient auparavant, et ils se réservèrent la justice pour les crimes d'adultère et d'homicide, lorsque l'abbé refuserait de la rendre. Raymond ne fit pas d'ailleurs cette concession d'une manière gratuite; il exigea une albergue pour 50 chevaliers, et reçut la somme de 2,000 sols en monnaie de Melgueil. Plus tard, en 1197, l'abbaye de *Psalmodi*, fut déclarée indépendante de celle de St-Victor. Déjà, en 1158, Raymond V, comte de Toulouse, ayant fait un voyage du côté du Rhône, avait confirmé le monastère dans ses diverses possessions.

Aigues-Mortes commençait en ce temps à jouir d'une haute célébrité. Des vaisseaux partis d'Alexandrie, de Gênes, et de presque tous les points commerciaux de la Méditerranée, entraient dans son port. Et c'est sans doute cette renommée qui engagea, dans le siècle suivant, Louis IX, à en faire l'acquisition, et à y réunir ses flottes et les nombreux soldats à la tête desquels il voulait aller au secours des chrétiens de la Palestine.

La situation isolée d'Aigues-Mortes, ses vieux remparts, si bien conservés, et que couronnent de longues lignes de créneaux, que défendent de nombreuses tours, dominées par celle de *Constance*, et par son phare, aujourd'hui abandonné; le phénomène du mirage qui se répète dans sa plaine sabloneuse; les événemens historiques qui se rattachent à son existence; *Psalmodi*, aux pieux souvenirs; le nom du saint Roi qui voulut que l'on construisît ces fortifications si remarquables, voilà ce qui m'a conduit dans ce lieu, trop peu connu, et cependant si digne de l'être (1).

Après avoir visité les restes de l'ancienne *Latera*, ses inscriptions brisées, et ses aigles mutilés qui y rappellent encore la domination

---

(1) J'étais accompagné dans cette exploration par mes dignes collègues à la *Société Archéologique*, MM. Jules Boilly et Belhomme. Tandis que le premier dessinait avec la facilité et le goût qui distinguent son talent, plusieurs vues d'Aigues-Mortes, le second parcourait les archives de cette ville et y recueillait des notions historiques d'un haut intérêt.

Digitized by Google

romaine, on arrive à Pérols, et de là, après avoir traversé l'Etang de ce nom, on suit la longue chaussée qui forme l'une des rives du canal. Des Statices en touffes, encore privées de fleurs, la Frankini pulvérulente, la Sabline rouge, la Polygone maritime, la Giroflée aux feuilles blanches et sinueuses, dont les fleurs étaient déjà remplacées par des siliques tetragones comprimées ; des Tamaris s'élevant sur un sol aride, d'innombrables troupes de chevaux blancs, originaires de rives lointaines, et qui errent sur ces terres marécageuses ; de larges étangs, des lagunes que traversent de rares embarcations ; Mauguio, jadis célèbre, et Notre-Dame d'Asport, voilà les seuls objets, qui, pendant une longue marche, frappent les regards du voyageur. Enfin le sommet arrondi d'un phare, apparaît à une grande distance ; bientôt on voit la belle tour qui le supporte. Le canal, se détournant vers la droite, place le spectateur au sommet de l'angle formé par les murs qui enveloppent la ville du côté du port actuel, et par ceux où est ouverte la Porte de St-Antoine : au sommet de cet angle est le Château, et la *Tour de Constance* qui en forme la partie la plus avancée.

La chaussée que j'ai suivie conduit à pied sec dans Aigues-Mortes. Pour y parvenir par d'autres points, il faut longer aussi et franchir des canaux. Arrivé dans ce lieu, je voulus m'acheminer vers le port et visiter la plage ; bientôt je crus être transporté sur le sol de l'Afrique : le soleil était brûlant. A peine a-t-on dépassé quelques terrains cultivés, où la nature ingrate répond mal aux soins qu'on lui donne, que l'œil attristé ne découvre plus qu'une vaste étendue, où s'élèvent quelques bois de pins, où sont semés des marais, des lisières de sables et des landes humides. Le sol est infesté de reptiles venimeux ; des nuées d'insectes, altérés de sang, tourbillonnent dans les airs ; des taureaux indomptés, parcourant ces fangeux pâturages, s'arrêtent à l'aspect du voyageur, et lui présentent leurs cornes menaçantes. D'autres troupeaux de chevaux blancs, errant sans conducteur, comme sur les bords du canal, paissaient l'herbe salée. Au milieu des eaux étaient des Flammans, rangés en longues files : superbes Phénicoptères, qui, arrivés depuis peu des bords lointains du Nil, ou des marécages du Menzaleh, semblaient être là tout exprès pour rappeler et l'Egypte et la courageuse entreprise des Croisés français. Au moin-

Digitized by Google

dre bruit, ces oiseaux géans s'envolaient avec rapidité, en déployant au-dessus des lagunes la longue enverjure de leurs aîles de feu (1). Des troupes nombreuses d'hirondelles de mer sillonnaient l'atmosphère, et l'on apercevait aussi dans les airs des Goëlands au bec crochu et des Mouettes criardes et voyageuses.

La plage était couverte de Soudes, de Salicornes (2) et d'autres plantes à feuilles glauques et charnues, appartenant à la même famille, ou à des familles voisines. Le Pourpier de mer, l'Arroche laminée, formaient de larges touffes, où se confondaient leurs grappes jaunes et rosées, et où l'œil de l'observateur ne pouvait démêler qu'avec peine les feuilles et les rameaux appartenant à chaque espèce. Divers Carex, les Joncs maritimes, aux feuilles acérées, le Sacharum de Ravenne, du même genre que la canne à sucre, étaient réunis sur les bords des étangs avec des Festuques, des Bromes, des Poas. De vieux Tamaris se dessinaient au loin, et leur feuillage sombre aurait pu les faire prendre pour des Cyprès, si leurs branches élégantes qui se balançaient, agitées par les vents, n'avaient pas été couvertes de guirlandes purpurines.

---

(1) Les habitans de nos côtes dédaignent la chair de ces oiseaux, mais ils en mangent avec délices la langue grasse et charnue. Il paraît qu'en Egypte on a le même goût : M. Geoffroi St-Hilaire a vu sur le lac de Menzaleh, à l'ouest de Damiette, beaucoup de barques remplies de Flammans. Les Arabes de cette contrée arrachent et pressent la langue de ces oiseaux, et ils emploient, au lieu de beurre, la substance graisseuse qui en découle. Consignons ici un fait curieux : c'est qu'il paraît assuré, d'après les observations de M. Moquin-Tandon, que tous les Flammans ne viennent pas des contrées lointaines, et que quelques couples nichent sur nos côtes.

(2) Ces plantes ont reçu sur nos côtes méditerranéennes, une dénomination romane, qui diffère peu de celle qui leur a été donnée par les Arabes. D'après Forskal et M. Delile on appelle, *Soud, Souyd*, aux environs du Caire, toutes les plantes succulentes et salées, et principalement les Salicornes; aux environs de Montpellier et d'Aygues-Mortes, ces dernières Chénopodées sont nommées *Sounsouyure* et *Sonsouyda*.

Mémoire sur les Sueda, par M. Moquin-Tandon, membre de la Société Archéologique.

Digitized by Google

Là je devais revoir encore le curieux phénomène que l'on observe dans les plaines de la *Crau*, et que l'on retrouve dans les dé serts de l'Egypte et de la Syrie; le *Mirage*, cette illusion d'optique, qu'un poète moderne a décrite avec tant de bonheur !... A-t-on fait quelques pas dans ces plaines sablonneuses?... tout-à-coup on est environné d'une eau limpide ; des arbres montrent leurs feuillages verts : mais, en vain on voudrait atteindre cette eau qui paraît si pure, et qui doit être si fraîche; en vain on voudrait s'asseoir sous les rians ombrages qui s'offrent à la vue ; tout fuit, tout s'éloigne à mesure que l'on croit en approcher, et, vers le soir, ces fallacieuses images se dissipent comme les légères vapeurs qui, pendant le jour, dessinent quelquefois des palais, des îles et des scènes fantastiques dans la déserte immensité des cieux. Il ne reste plus que la triste réalité : un sol aride, un air embrâsé, et des marais qui empoisonnent la contrée de leurs exhalaisons nauséabondes et délétères.

C'est cependant sur ces tristes bords que se réunirent deux fois les Croisés armés pour aller reconquérir le Saint Tombeau. L'importance, la bonté du port, et, sans doute, des motifs dictés par la politique, justifièrent le choix de cette position.

Louis IX n'avait pu voir sans une vive douleur la profanation des saints lieux et les malheurs des chrétiens d'Orient. Frappé par une maladie que l'on crut mortelle, il ne revint en quelque sorte des portes du tombeau que pour demander *la croix d'outre-mer* et annoncer sa résolution de délivrer la Judée de ses oppresseurs. En vain et sa mère et l'évêque de Paris cherchèrent à le détourner de son dessein, sa résolution fut inébranlable et il la fit connaître aux chrétiens de la Palestine.

On s'occupa bientôt des moyens d'exécution. Il fallait un port sur la Méditerranée, et Louis n'en possédait aucun qui fût assez vaste pour recevoir une flotte nombreuse ; le port de Narbonne n'était plus en assez bon état pour contenir tant de vaisseaux. On crut que celui de Marseille, dont Louis pouvait disposer, ne suffirait pas. Agde et Saint-Gilles appartenaient au comte de Toulouse, qui n'avait pu oublier tout ce que la cour de France avait fait contre sa noble famille. On résolut d'acquérir celui d'Aigues-Mortes, donné, comme nous

Digitized by Google

l'avons vu, à l'Abbaye de *Psalmodi* par Charlemagne. La terre de Sommières fut offerte en échange, et Louis accorda, par des lettres patentes, du mois de mai 1246, de nombreux priviléges à ceux qui viendraient s'établir dans ce lieu. De grands travaux furent entrepris pour rendre le port plus commode, et ils furent poussés avec activité. Pressés de se procurer des matériaux, les ouvriers renversèrent même plusieurs anciens monumens situés dans le voisinage, et ils détruisirent, selon Gariel (1), une partie des tombeaux de l'église de Maguelonne.

Qu'il me soit permis de faire remarquer, en passant, que quelques auteurs, parmi lesquels on distingue M. Michaud (2), placent Aigues-Mortes en Provence. Il serait plus exact de dire que ce lieu fait partie du Languedoc.

Enfin, après avoir demandé aux grands du royaume, assemblés près de lui, le serment de foi et d'hommage à ses enfans, et en avoir, selon Joinville, reçu la promesse que *loyauté ils porteraient à sa famille, si aucune male chose advenait de sa personne au saint veage d'outre-mer,* Louis se rendit à l'abbaye de Saint-Denis, accompagné de ses frères. Là il reçut des mains du légat la pannetière et le bourdon, et il prit l'étendart de France, l'Oriflamme, que deux de nos rois avaient déjà montrée aux peuples de l'Orient.

Accompagné de la reine Marguerite, de Charles, comte d'Anjou, et de Robert, comte d'Artois, ses frères, Louis entra, quelque temps après dans Aigues-Mortes. Plusieurs de ses grands vassaux l'y suivirent. Les bannières des comtes de Bretagne et de Flandres, du sire de Beaujeu, du comte de Soissons, brillèrent dans cette ville naissante, avec celles des Polignac, des Châtillon, des Sargines et des Lusignan. De toutes parts une noblesse guerrière accourait dans ce lieu, trop étroit pour la contenir; et des soldats du nord de la France apprenaient déjà, en déployant leurs pavillons sur cette terre, ce que

---

(1) *Idée de la ville de Montpellier.*

(2) *Histoire des Croisades*, liv. XIII.

Digitized by Google

c'était qu'un ciel brûlant, une plaine marécageuse et le mirage; toutes choses qu'ils devaient retrouver bientôt sur les bords du Nil.

L'arrivée de Louis IX fit concevoir aux habitans d'Aigues-Mortes l'espoir d'obtenir de ce bon roi, des priviléges d'une haute importance. Ils lui demandèrent, dans un mémoire que le savant Menard nous a conservé (1), l'institution d'une fête solennelle dans leur ville, fête à laquelle devrait assister tout le haut clergé et toute la noblesse, habituée dans cette partie de la France qui, du Puy-en-Velay, s'étend jusqu'à Toulouse. Ils demandèrent en outre qu'à l'exemple des Vénitiens, des Génois, des Pisans, nations qui avaient des établissemens et des consuls à Acre, il leur fût octroyé la même faveur; enfin, ils manifestèrent le désir de voir changer le nom d'Aigues-Mortes, qui leur paraissait d'un augure funeste, en celui de *Bona per forsa*, qui exprimait que l'art et le travail y avaient, en quelque sorte, vaincu la nature.

Il paraît que Louis n'accorda pas aux habitans tout ce qu'ils lui demandaient dans leur supplique. Il fit seulement bâtir un hospice pour les pélerins, près de la plage, et un couvent de cordeliers dans la ville.

On lui attribue aussi la construction de la *Tour de Constance*, forteresse qu'il aurait destinée à protéger la côte contre les incursions de l'ennemi. Mais cet édifice n'a-t-il pas une plus ancienne origine? C'est ce que nous examinerons bientôt.

Marseille avait reçu une autre flotte, montée aussi par des Croisés. Elle se joignit à la hauteur de l'île de Chypre à celle d'Aigues-Mortes, partie le 25 août 1248. Cette dernière portait trente-six mille combattans. Hélas! cette noble élite allait finir ses destins sur une terre étrangère: mais, plus de cinq siècles après cette fatale expédition, des soldats français devaient, dans les mêmes lieux, triompher de l'islamisme et couvrir de leurs palmes les tombeaux de nos imprudens, et toujours braves chevaliers.

Il me paraît convenable d'examiner ici une question que l'on a cru

---

(1) *Histoire de Nîmes.*

Digitized by Google

depuis long-temps résolue : je veux parler de la présence de la mer sous les murs d'Aigues-Mortes, à l'époque de l'embarquement de St. Louis, et de son éloignement actuel de ce port.

Maillet a dit, dans son *Système de Telliamed:* « Je doute que, si on ramenait la mer par un canal aux murs d'Aigues-Mortes, au pied desquels Saint Louis s'embarqua sur les vaisseaux qui le portèrent en Orient, elle se trouvât au point où elle était il y a si peu de siècles. » Ducange, dans ses observations sur les *Mémoires de Joinville*, dit : « A présent il n'y a plus de port, et la mer ne vient qu'à demi lieue d'Aigues-Mortes. » Voltaire (1) qui n'a fait que copier, en l'abrégeant, un passage du *Telliamed*, s'exprime ainsi : « Il est sensible que la mer abandonne en peu de temps ses anciens rivages. Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été des ports et qui ne le sont plus. » Buffon a donné à cette opinion l'autorité de son génie : « Aigues-Mortes, qui est actuellement à plus d'une lieue et demie de la mer, était, dit-il, un port du temps de Saint Louis (2). » Velly (3) après avoir parlé des travaux que Louis IX fit faire à Aigues-Mortes ajoute : « Bientôt les sables s'accumulèrent ; vingt ans suffirent pour combler le port, et la ville se trouve de nos jours à une grande lieue de la mer. » L'abbé de Vertot a dit : « Saint Louis s'embarqua ensuite à Aigues-Mortes, port fameux alors, mais qui, par la retraite de la mer, qui s'est éloignée de *quatre lieues* de cette côte, se trouve aujourd'hui dans les terres (4) ». Une foule d'autres écrivains ont répété ces erreurs, et dans le nombre on est fâché de trouver MM. Peuchet et Chanlaire (5). Un très-petit nombre de savans se sont élevés contre cette opinion, et celui qui l'a combattue avec le plus d'avantage est M. E. di Pietro.

---

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, introduction.

(2) *Théorie de la terre*, preuves.

(3) *Histoire de France.*

(4) *Histoire de l'ordre de Malte*, liv. III.

(5) *Description topographique et statistique de la France, département du Gard.*

Digitized by Google

Sans doute il est vraisemblable que la mer a roulé jadis ses flots sur cette côte. Mais, comme l'observe l'auteur que je viens de nommer, ce n'est point la mer qui s'est retirée d'elle-même, c'est la terre qui l'a peu à peu repoussée à mesure qu'elle étendait ses propres limites par les dépôts limoneux du Rhône, que chassaient vers la plage, le courant d'Est qui règne sur cette côte européenne de la Méditerranée. Ainsi se formèrent les bancs de sable, les langues de terre, et dans leurs interstices, les marais, les lacs dont ce pays est couvert. Ce sont ces étangs des Volces, qui étaient déjà connus dans l'antiquité, et qui s'étendent principalement de l'embouchure de l'Aude jusqu'à celle du Rhône. Aigues-Mortes est comprise dans cette ceinture de lagunes, et au siècle de Saint Louis, comme aujourd'hui, la ville était située à environ une lieue du rivage.

Toute la difficulté gît dans ces mots répétés par tous les écrivains : *Saint Louis s'embarqua à Aigues-Mortes.* Aujourd'hui il n'y a plus de port dans ce lieu, et de là on en conclut que la mer s'est retirée de cette plage. Mais si on établit que la rade existe encore loin des murs, que le port, formé par l'étang, s'est simplement attéri, alors l'étrange assertion relative à l'éloignement de la mer, n'a plus aucune force et ne peut plus être soutenue.

Divers moyens se présentent pour la combattre.

Le premier est tiré de la tradition. Personne ne doute à Aigues-Mortes qu'au temps de Saint Louis, c'est-à-dire, il y a 550 années, la mer ne fût déjà resserrée dans ses limites actuelles.

Des constructions indiquent d'ailleurs l'ancien port et le canal qui conduisait les eaux jusque sous les murs d'Aigues-Mortes.

A une assez grande distance de la ville, on rencontre, sur les bords de la *Grande Roubine*, les restes d'une construction dont l'origine remonte si loin, selon M. di Pietro, que les habitans du pays, ayant oublié sa première destination, l'ont dès long-temps nommée *la Peyrade*, ce qui veut dire *amas de pierres*. « C'est un mur très-épais, demoli jusqu'au niveau du sol, et formant un angle, dont un côté est à peu-près parallèle au mur méridional d'Aigues-Mortes, et l'autre presque perpendiculaire au rivage de la mer. Le parement extérieur des pierres qui la composent semble devoir assigner à cette construction

Digitized by Google

la même origine qu'aux remparts. Non loin de ces débris règnent deux vastes étangs, l'un nommé *la Marète* (la petite mer), l'autre *le Repausset*, qui subsistent depuis un temps immémorial (1). « A partir du premier de ces étangs, se trouvent les vestiges d'un large canal, qui ne se rattache à aucun des travaux exécutés depuis l'époque de Saint Louis, et dont le nom seul (*le Canal vieil*), atteste l'ancienneté. En suivant la trace de cet antique ouvrage, et près d'arriver à la mer, quelques fragmens de murs frappent tout-à-coup les regards. Si l'on marche au milieu de ces ruines, on entend le sol retentir, et l'on n'est pas éloigné de penser que de vieux sépulcres furent creusés sur ce point. Ce lieu, connu sous le nom *des Tombes*, paraît être, comme on le dit, l'emplacement de l'hôpital que Saint Louis fit bâtir pour les pélerins malades. Ainsi, ces tombeaux restent là pour nous rappeler la piété de ce roi et nous désigner, en même temps, la place où deux fois il quitta le sol de la France. En effet, non loin des *Tombes*, la direction du *Canal vieil*, et la tradition, indiquent l'emplacement du *Grau Louis*, dont le nom seul existe encore. Voilà donc, à plus d'une lieue d'Aigues-Mortes, la grève où venaient alors, comme aujourd'hui, expirer les flots de la Méditerranée.

En face du Grau, ou du *Port-Louis*, la nature a pris soin de former un large bassin, garanti des tempêtes par un rocher qui court parallèlement à la côte, et qui, brisant sur sa crête l'impétuosité des vagues, les laisse ensuite rouler paisiblement jusqu'au rivage. Ce rocher, long d'environ 400 toises, large de 100, reçoit sur son sommet 4 brasses d'eau; le fond qui le sépare du rivage a 6 brasses de profondeur et 800 toises de largeur. Nulle rade dans ces parages ne pouvait être mieux choisie pour recevoir une flotte nombreuse; les pilotes qui la connaissent y viennent encore de nos jours chercher un abri contre la fureur des vents, et c'est là, sans doute, que mouillaient la plus grande partie des vaisseaux de Louis IX. Mais ce n'était pas là ce qu'on appelait *le*

---

(1) Dans des lettres patentes de Charles VII, datées du 6 avril 1434, il est dit que les habitans d'Aigues-Mortes possèdent, *de toute ancienneté*, la jouissance d'un étang dit *la Marète*, ainsi que d'autres pêcheries situées auprès de la ville.

Digitized by Google

Port d'Aigues-Mortes; ce port existait sous les murs mêmes de la ville. Lorsque les vaisseaux voulaient y remonter, ils entraient par le *Grau Louis* dans le *Canal vieil*, suivaient ce canal jusqu'à sa jonction avec la *Grande Roubine*, et de là, par une ouverture qui subsiste encore, mais qui s'est beaucoup rétrécie, ils pénétraient dans l'étang qui baigne la partie méridionale d'Aigues-Mortes. Cet étang, qu'on nomme *de la Ville*, et qui se comble de jour en jour, était alors très-large, très-profond, et formait le véritable port. Quoiqu'il ne conserve pas la trace distincte des ouvrages que Saint Louis y fit construire, on ne peut néanmoins douter que, même après la mort de ce monarque, il ne donnât accès aux bâtimens de mer, puisqu'on voit encore attachés aux remparts de gros anneaux de fer qui servaient à les amarrer. »

J'ai voulu rapporter en entier ce passage emprunté au livre de M. di Pietro, parce qu'il montre de la manière la plus évidente quel était l'état des lieux à l'époque de l'embarquement de Saint Louis.

« Les titres conservés dans les archives de la ville confirment d'ailleurs tout ce qui vient d'être avancé sur l'ancien emplacement du port et sur son éloignement de la mer. » L'un d'entr'eux est une information faite sous le roi Jean, en 1363, moins d'un siècle après la mort de Saint Louis. Cette information avait pour but de constater l'état du port et les réparations que l'on pouvait y faire. Les plus vieux habitans de la ville y déclarent qu'ils ont vu, autrefois, la *Roubine*, faite *anciennement* à Aigues-Mortes, si profonde et en si bon état, que les vaisseaux et les grandes barques pouvaient facilement et sans danger arriver jusqu'auprès de la ville, et que depuis qu'elle s'est en partie comblée, les navigateurs n'osent plus aborder à son embouchure, au lieu dit de *Boucanet*, dans la crainte d'y être pillés : ainsi, comme le remarque encore M. di Pietro, la partie de la plage la plus éloignée de la ville, cette plage nommée *Boucanet*, qui se prolonge entre le mur et l'étang du *Repausset*, existait déjà dans ces temps reculés. Ainsi, au même lieu où l'on suppose aujourd'hui qu'était situé le *Grau Louis*, s'ouvrait effectivement un *Grau* par lequel les navires entraient dans une *Roubine* ou canal, qui n'était autre chose que le *Canal vieil*, et qui les conduisait sous les murs d'Aigues-Mortes, où existent encore les anneaux auxquels ils étaient amarrés.

Digitized by Google

De cette circonstance qu'on a interrogé les gens les plus âgés d'Aigues-Mortes, en 1363, on peut conclure qu'il y avait parmi eux des vieillards dont les souvenirs remontaient au moins à cinquante années. Ainsi, en 1313, c'est-à-dire quarante-trois ans après le second embarquement de Saint Louis, qui eut lieu le 1er juillet 1270, les vaisseaux ne parvenaient à Aigues-Mortes que par la *Roubine* ou le Canal, et ils allaient mouiller sous les murs de la ville. Comment croire, d'après cela, qu'en un si court intervalle de temps la mer eût abandonné le rivage, sans qu'il en fût resté aucun souvenir dans la mémoire des habitans? N'est-il pas plus raisonnable de croire qu'Aigues-Mortes, tirant son nom des eaux mortes, immobiles, non loin desquelles elle fut bâtie, s'élevait près de l'étang, nommé depuis *Etang de la ville*; que l'on creusa un canal, ou, comme on le disait en langage du pays, une *Roubine*, de cet étang jusqu'à la mer; que, profond et vaste, l'étang fut vraiment le port d'Aigues-Mortes, et que son importance fut accrue par la bonté de la rade qui existait, comme elle existe encore, au-delà de l'embouchure de cet étang et du *Grau Louis*, qui prit son nom de celui du saint Roi, qui y avait réuni une partie de ses vaisseaux? Ainsi, l'embarquement de Louis IX à Aigues-Mortes ne prouve pas que la mer s'est retirée loin de ce port, il indique seulement que, depuis, et une foule d'actes authentiques le démontrent, le *Canal vieil*, qui de la mer conduisait à ce port, a été attéri, ainsi qu'une portion de l'étang qui formait ce port célèbre.

Les auteurs qui ont annoncé que la mer s'était éloignée du port d'Aigues-Mortes, sont tous postérieurs à l'auteur du *Système de Telliamed*, et aucun d'eux n'a vérifié par lui-même ce fait important. Mais l'auteur du Système aurait pu lui donner une plus grande apparence de vérité, en rapportant une circonstance identique, et qui pourrait d'abord faire penser qu'en effet, sur la côte du Languedoc, la mer s'est retirée à plus de deux grandes lieues de son ancien rivage.

Polybe a connu le port de Narbonne : Strabon nous apprend que *cette ville est le port des Volces Arécomiques, ou plutôt celui de la Gaule*

Digitized by Google

entière (1). Au quatrième siècle, Ausone, en s'adressant à cette antique cité lui dit : « Les flottes de l'Orient, de l'Ibérie, de l'Afrique et de la Sicile t'apportent le tribut des richesses de l'univers... » Cependant aujourd'hui cette ville est dans l'intérieur des terres. Mais de nombreuses lagunes, connues sous les noms *d'Etangs de Bages*, *de Gruissan*, *de Sigean*, baignaient autrefois ses remparts et s'étendent encore jusqu'à la mer. Leur réunion formait le lac nommé *Narbonensis*, par Strabon, *Rubrensis*, par Pline, et *Rubresus*, par Mela. Un vaste canal traversait ces lagunes et offrait en tout temps aux vaisseaux une passe sûre et commode. Ce canal a été encore vu par M. de Marca (2). Maintenant Narbonne, ne possède plus le port, où le monde entier venait déposer tant de précieux tributs. Mais il ne faut pas en rechercher la cause dans l'éloignement de la mer. Aujourd'hui, comme au temps de Pline, Narbonne est à douze milles de la côte ; et si les pavillons de tous les peuples établis sur les bords de la Méditerranée ne flottent point aux pieds de ses vieux remparts, bâtis avec des débris qui attestent encore son ancienne splendeur, on ne doit en accuser que l'incurie de l'homme, que l'abandon du canal reconnu par M. de

---

(1) Il est digne de remarque que Strabon annonce que Narbonne est le Port des Volces Arécomiques, voulant indiquer par cette expression qu'il n'en existait pas d'autre près d'eux, car on sait d'ailleurs que Narbonne était dans le territoire des Volces Tectosages. Mais si alors la position, où Aigues-Mortes a depuis été bâtie, avait offert un port commode, nul doute qu'il eût été celui des Volces Arécomiques, car il n'est éloigné que de 6 lieues de Nîmes, leur capitale. Il n'existait donc pas, dans les temps antiques, et ce sont apparemment des travaux d'art exécutés, soit par les religieux de *Psalmodi*, soit par Charlemagne et Louis le Débonnaire, protecteurs de l'abbaye, qui ont créé le port d'Aigues-Mortes. Réparé, agrandi par Louis IX, et reconnu comme important par plusieurs des successeurs de ce monarque, il pourrait devenir de nouveau une source de prospérité pour le Languedoc, si la loi rendue le 27 décembre 1809 était exécutée. Qu'il me soit permis de dire ici qu'en 1828, n'ayant pas encore visité Aigues-Mortes et ne connaissant pas l'ouvrage de M. di Pietro, j'ai affirmé que l'étang voisin était autrefois navigable, avait une communication avec la mer, et formait un port sous les murs de cette ville. *Vid. Statist. gén. des dép. Pyrénéens*, 1. p. 172.

(2) *Marca Hispanica.*

Digitized by Google

Marca, et l'attérissement graduel des lagunes. De même, à Aigues-Mortes, la mer n'a point reculé ses rivages, elle ne s'est point *abaissée*, comme l'auteur du *Système* et ses nombreux copistes l'affirment. Seulement, on a laissé combler *la Roubine*, le *Canal vieil*, et le *Grau Louis*. Quelques auteurs ont appris que les vaisseaux n'entraient plus dans le port de cette ville, et qu'ils ne parvenaient qu'à environ une lieue et demie de la *Tour de Constance*, et ils ont écrit d'après ces notions, et l'erreur s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Ce fut en 1270 que Saint Louis vint s'embarquer pour la seconde fois à Aigues-Mortes. Dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis son retour d'Egypte le roi avait souvent songé à cette ville. En 1267 il fit proclamer une nouvelle Croisade, et de toutes parts on se prépara pour le saint voyage. Louis annonça au Pape le dessein qu'il avait d'environner Aigues-Mortes de remparts, et Clément IV l'encouragea dans cette entreprise et lui écrivit une lettre, dont j'ai cru devoir rapporter ici la traduction.

« A notre très-cher fils en J. C., l'illustre Roi des Français.

» Depuis que dans le port, qui est connu sous le nom d'Aigues-Mortes, vous avez élevé avec beaucoup de dépenses une tour pour y protéger les pélerins et les marchands qui partent de là pour aller dans les saints lieux, nous savons que l'on vous a souvent engagé et supplié d'y faire élever des remparts, afin de rendre ce lieu plus sûr pour les habitans, et plus commode, afin que dans l'enceinte de ces fortifications ils puissent construire des habitations, à l'abri des incursions des ennemis et de la fureur des vents, qui lorsqu'ils soufflent sans entraves en ce lieu, y roulent des monceaux de sable et le rendent inhabitable. Comme il est juste que vous receviez un dédommagement des frais que vous occasioneront la clôture et la garde de cette ville, il nous paraît juste que vous établissiez un impôt sur les marchands, soit qu'ils résident à Montpellier, et dans les lieux du voisinage, soit qu'ils apportent ou reçoivent des marchandises dans ce port, et que cet impôt soit perçu par vous et par vos successeurs. Bien qu'il paraisse évident à quelques-uns que, comme Roi, vous

Digitized by Google

puissiez établir dans vos états ces choses que demande l'utilité générale et que réclame une indispensable nécessité, néanmoins vous avez agi avec autant de sûreté que de prudence en nous demandant notre conseil et notre consentement. Nous qui, depuis longues années, connaissons, par nous-mêmes, la situation et l'état de ce lieu, nous désirons qu'il s'y établisse une ville bonne, riche et commode, et avec d'autant plus de raison que vous ne possédez sur cette mer aucun autre port convenable pour les pélerins qui veulent, animés plus que les autres par l'esprit et le zèle de la foi, porter des secours aux saints lieux.

» En conséquence, d'après les présentes, nous permettons à Votre Altesse, d'appeler auprès d'elle, ou de celui qu'elle désignera, les prélats de la province de Narbonne, les barons et seigneurs du voisinage, des consuls de Montpellier et les communautés des lieux adjacens afin qu'après avoir pris leur avis, on s'occupe de ce qui dans cette affaire paraîtra le plus opportun. Ayez soin que l'impôt à établir ne soit pas trop élevé et qu'il ne puisse être augmenté dans la suite.

» Donné à Viterbe, le XI des kalendes d'octobre et la seconde année de notre pontificat. »

Clément IV, nommé dans le monde Gui Fulcodi, ou Foucaut, était Languedocien ; né à Saint-Gilles, vassal du comte de Toulouse, il avait d'abord porté les armes ; puis il fut jurisconsulte et enfin secrétaire de Louis IX. Il pouvait mieux qu'un autre connaître la localité que le Roi voulait fortifier, car Saint-Gilles n'est qu'à environ quatre lieues d'Aigues-Mortes.

Dans la lettre du Pape on voit que Saint Louis avait fait bâtir, à Aigues-Mortes, une tour pour la défense de la côte, et l'on croit que cette tour est celle qui porte le nom de *Constance*.

J'ai dit plusieurs fois que, sous le règne de Charlemagne, il y avait dans le même lieu une tour nommée *Matafère*.

Le nom de *Constance*, que porte celle dont la construction est attribuée à Saint Louis, a fait croire à plusieurs écrivains qu'il fallait lui donner une origine antique, et M. de Jouy croit qu'elle a été fondée par *Constance Chlore*. Mais rien ne justifie cette opinion.

Digitized by Google

On a vu que Raymond V, comte de Toulouse, avait en 1158, lors d'un voyage qu'il fit sur les bords du Rhône, confirmé l'abbaye de *Psalmodi* dans la propriété de tous ses biens. Egal aux rois, dit Guillaume de Puylaurens, supérieur aux comtes, Raymond se rendit aussi recommandable par ses exploits militaires que par sa prudence, sa grandeur d'ame et son affabilité. Il avait épousé *Constance*, sœur de Louis-le-Jeune, et cette alliance illustre contribua puissamment à le faire respecter. Ne pourrait-on pas croire que, dans les premiers temps de cette union, et à l'époque du voyage qu'il fit sur les bords du Rhône, il construisit une tour à Aigues-Mortes, ou répara celle de *Matafère*, et qu'alors il lui donna le nom de sa femme? Plus tard, Louis IX, voulant fortifier encore ce point de la côte, et y trouvant une tour qui portait le nom de sa parente, aura pu, en la faisant réparer ou en faisant élever une autre plus forte encore sur le même sol, lui conserver un nom qui lui était cher. Ainsi sans forcer en quelque sorte l'histoire à adopter des faits, que rien ne justifie, on pourrait retrouver l'origine de la dénomination que porte encore cette tour.

Les fortifications d'Aigues-Mortes ont la forme d'un parallélogramme rectangle, dont le grand côté à deux cents quatre-vingts toises, et le petit cent soixante-dix. Les pierres des remparts et des tours sont taillées en bossages, comme celles des murs de la Cité de Carcassonne. L'enceinte est percée par neuf portes qui, la plupart, sont murées aujourd'hui. Quelques-unes, telles que la porte Saint-Antoine et celle de la Marine, sont défendues par deux tours. D'autres tours sont encore placées de distance en distance pour protéger les courtines, et trois d'entr'elles furent construites aux angles de l'enceinte. Le sommet des murs est couronné d'une ligne de crénaux percés de meurtrières. Dans la partie inférieure du mur sont d'autres meurtrières, espacées de telle sorte que chacune est placée dans l'intervalle que laisseraient deux perpendiculaires abaissées des meurtrières des crénaux. Une double ligne d'arbalétriers d'abord, et, plus tard, d'arquebusiers, pouvait lancer ainsi des projectiles sur l'ennemi. Ces défenseurs étaient parfaitement à couvert des traits, des balles

Digitized by Google

que, du dehors, on ait dirigé contre eux (1). Les portes qui ne sont point flanquées de tours prenant leur fondement dans le sol, ont en général des tourelles bâties en encorbellement, et dont l'aspect svelte et guerrier rappelle les siècles du moyen-âge, époques que l'on croit connaître aujourd'hui, et durant lesquelles, dans les fortifications, comme dans les autres travaux architectoniques, la solidité n'excluait jamais l'élégance.

L'un des angles de l'enceinte a été coupé en demi cercle. C'est là que se trouve le château, construction assez vaste, et au-delà de laquelle, au sommet de l'angle qu'auraient formé les remparts, s'élève majestueusement la *Tour de Constance* (2).

Louis IX, mort sur les côtes d'Afrique, ne vit point les fortifications d'Aigues-Mortes s'élever. Philippe le Hardi, fidèle exécuteur des volontés de son père, fit construire les remparts, dont celui-ci avait conçu le projet; on dit qu'ils furent bâtis sur le même plan que ceux de Damiette, et cette circonstance ajouterait encore à l'intérêt que leur vue inspire. Ces murs seraient donc un *specimen* de la forteresse Egyptienne, lieu de sûreté où Marguerite, au milieu des terreurs que lui inspirait le sort de son époux, lui donna un fils qui ne devait pas survivre long-temps aux malheurs qui accablèrent les Croisés français. Nous ne pouvons comparer aujourd'hui ces remparts avec ceux de la ville qui porte encore le nom de Damiette. Deux ans après la reddition de cette place aux Musulmans (3) elle fut complètement détruite, et lorsqu'on la rebâtit, on choisit une autre position, et sans doute on lui donna des formes différentes.

Suivant la tradition aussi, les murs d'Aigues-Mortes ont beaucoup de ressemblance avec ceux de Jérusalem, au temps des croisades. Cette

---

(1) Voyez Planche I. Elle représente une partie de l'intérieur des fortifications d'Aigues-Mortes, et la ligne supérieure des créneaux et les voûtes ou niches dans lesquelles se plaçaient les arbaletriers ou les arquebusiers de la ligne inférieure.

(2) Planche II.

(3) M. Michaud, *Histoire des croisades*, liv. 14, tome 4, édition de 1822.

Digitized by Google

circonstance en rendrait l'examen encore plus curieux ; car, de même que pour Damiette, il faut remarquer que les remparts de la ville sainte ne sont pas les mêmes que ceux qui subsistaient à cette époque héroïque; ils furent en grande partie reconstruits par Soliman, fils de Sélim, au commencement du XVI• siècle (1).

Plusieurs des tours d'Aigues-Mortes ont conservé jusqu'à nos jours une sorte de célébrité. Celle des *Bourguignons*, à l'un des angles de la place, du côté de l'Etang, est du nombre.

Les désordres qui déchirèrent la capitale durant la maladie et après la mort de Charles VI, se firent ressentir vivement dans nos provinces. L'entrée d'Isabelle et du duc de Bourgogne à Paris, avait été signalée par le massacre de tous les Armagnacs. Presque en même-temps un corps de Bourguignons commandés par Louis de Châlons et le prince d'Orange, envahit le Languedoc. Après s'être rendu maître de Nîmes et de Montpellier, il se présenta devant Aigues-Mortes. Les habitans voulaient se défendre, mais Louis de Malepue, gouverneur du château, livra sans combat la place à l'ennemi. Une partie des habitans s'enfuit et fut se joindre à Beaucaire aux troupes du Dauphin. Les femmes et les enfans étaient restés dans la ville, et le châtelain devint leur persécuteur. Deux ans après, le Dauphin parut dans le Languedoc ; il soumit à l'autorité légitime les principales villes de la province, et bientôt les Bourguignons n'y possédèrent plus qu'Aigues-Mortes et Sommières. De plus grands intérêts appelant ailleurs le prince français, il confia à Guillaume de Meuillan, sénéchal de Beaucaire, le soin de s'emparer de ces deux places. Mais le siége d'Aigues-Mortes, commencé au mois d'août, durait encore à la fin de l'année, et le Dauphin envoya le comte de Clermont pour presser la reddition de cette ville. Les habitans, demeurés dans la ville, et qui désiraient depuis long-temps leur délivrance, se concertent avec les assiégés, et une nuit, vers la fin du mois de janvier 1421, ils se précipitent sur la garde de l'une des portes ; elle est égorgée ; les troupes de France sont introduites, la bannière blanche de

---

(2) En 1534, voyez *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par M. de Châteaubriand, tome 2, page 327, édition de 1811.

Digitized by Google

Charles VII est arborée sur les tours ; on s'avance aussitôt contre le quartier des Bourguignons. Ils tentent vainement de fuir ou de se défendre. Ils tombent tous sous les coups des vainqueurs. Le lendemain des cadavres nombreux gisaient dans la partie de la ville où les Bourguignons avaient été défaits. Pour se préserver de l'influence délétères des miasmes qui s'en exhalaient, on les entassa sous des monceaux de sel dans une des tours de la ville, et cette tour, vaste tombeau de cette soldatesque cruelle, porte encore aujourd'hui le nom de *Tour des Bourguignons.*

La *Porte de la Marine* obtint un autre genre de célébrité.

Paul III ayant conçu le projet de réconcilier Charles-Quint et François Ier, les avait fait venir à Nice, en 1538, et là, les deux monarques signèrent une trève de dix ans. Mais ils ne se virent point, et le Roi s'en revenait à Paris, lorsqu'il reçut à Avignon un courrier de l'Empereur. Les vents contraires avaient forcé ce prince de relâcher sur la côte de Provence, et il profitait de ce contre temps pour demander à François Ier une entrevue à Aigues-Mortes. Celui-ci, charmé de la confiance que Charles montrait en sa loyauté, accepte le rendez-vous. Le 15 juillet, étant à Vauvert, à trois lieues d'Aigues-Mortes, il apprend que l'Empereur est entré dans la rade avec soixante-quatre vaisseaux, parmi lesquels on compte vingt-quatre galères françaises, qui, par honneur, accompagnaient la flotte impériale. Aussitôt il monte à cheval, accompagné de la reine, de sa fille, de Catherine de Médicis, femme du Dauphin, de Henri, roi de Navarre, et de Marguerite Angoulême, si célèbre par son esprit et par son amour pour les lettres. A la suite de la famille royale paraissaient le duc de Guise, le duc de Wirtemberg, des cardinaux, des évêques, le chancelier de France, et un grand nombre de magistrats et de gentilshommes. Le roi fut reçu avec enthousiasme, par les habitans d'Aigues-Mortes. Il en avait fait réparer le port, il lui avait rendu son ancienne célébrité ; *l'Étang de la ville* recevait, de nouveau des bâtimens de mer, et les vaisseaux venaient, comme au temps de Philippe le Hardi, s'amarrer aux anneaux de fer scellés dans les remparts. François se reposa quelques instans chez le sieur de Franc-Conseil, premier consul de la ville ; il s'embarqua ensuite sur une ga-

Digitized by Google

lère, avec le cardinal de Lorraine et quelques autres seigneurs, et il se dirigea vers la rade. En le voyant, l'Empereur s'avance sur le bord de son vaisseau, et lui tend la main pour l'aider à monter. Les deux souverains s'embrassent et demeurent ensemble jusqu'au soir. Alors François revient à Aigues-Mortes et fait tout préparer pour l'entrée solennelle de Charles-Quint.

Le lendemain, 15 juillet, tous les vaisseaux sont pavoisés, les bannières de France et d'Autriche se mêlent et flottent sur les tours; des branches d'olivier et de laurier et des guirlandes de fleurs, dessinent les ogives des portes, en recouvrent les herses menaçantes et en couronnent les créneaux. Le soleil brillait de son éclat accoutumé. A neuf heures, une frégate royale, montée par des matelots, vêtus de damas rouge, va chercher l'Empereur et le conduit dans le port, où le roi l'attendait avec toute sa cour. Les deux monarques s'embrassent de nouveau. La reine, sœur de Charles, s'incline et embrasse son frère par-dessus la ceinture. Les troupes rangées en bataille bordent la haie. Les consuls et les principaux habitans se présentent. L'artillerie des remparts mêle ses détonations à celles de l'artillerie de la flotte. Le peuple crie sans interruption, *vive l'Empereur et le Roi* ! Car, selon la relation de cette entrée encore conservée à Aigues-Mortes, le connétable l'avait ainsi commandé à Guillaume Villar l'un des consuls. On entre par la Porte de la marine; mais à peine a-t-on fait quelques pas dans la ville que le Dauphin et son frère le duc d'Orléans arrivent. Charles se met à genoux pour embrasser ces deux jeunes princes. François Ier s'empresse de le relever et le conduit chez le premier consul, où un repas somptueux les attendait. Après le dîner, le roi et la reine conduisirent l'empereur, par une galerie qu'on avait préparée à cet effet, dans la maison du sieur de Lecques, qui lui était destinée, et le laissèrent dans une chambre meublée avec toute la magnificence si bien entendue de cette époque. Fatigué, Charles reposait depuis près d'une heure, lorsque la reine frappa à la porte de sa chambre qui fut aussitôt ouverte, elle voulait encore embrasser son frère et resserrer les liens de son amitié avec le roi. Elle envoie chercher celui-ci par le sire de Montpezat qui l'avait accompagnée. François vient sur-le-champ et trouve l'empereur couché et s'entretenant avec la reine. En

Digitized by Google

le voyant, Charles se jeta à bas du lit sans souliers. Le roi commença la conversation par ces paroles : *et puis, mon frère, comment vous trouvez-vous ? avez-vous bien reposé ?* Charles répondit *que oui, et qu'il avait tant banqueté qu'il lui avoit convenu de dormir. — Croyez, mon frère*, répliqua le Roi, *que je veux et entends que au pays auquel vous êtes de présent, vous y ayez autant de puissance que si vous étiez en votre pays d'Espagne ou de Flandres, et que, en ce que vous commanderez, soyez obéi comme moi-méme, et en signe de ce, voilà que je vous donne.* En finissant ces mots, il lui offre un magnifique diamant monté sur une bague autour de laquelle on lisait : *Dilectionis testis et exemplum.* L'empereur la mit à son doigt en disant : *mon frère, je n'ai rien, en ce moment pour me revancher de ce présent, si ce n'est cestuy-ci.* C'était le cordon de son ordre qu'il portait au cou et qu'il mit à celui du roi. *Puisqu'il vous plaît*, dit François Ier, *que je porte votre ordre, il vous plaira porter le mien*, en même temps il ôta son collier et le passa au cou de l'Empereur; et les deux princes s'embrassèrent avec effusion.

Après cet échange de marques d'affection, ils firent sortir la foule des courtisans ; Charles retint seulement Granvelle et le commandeur de Govea. La reine resta, et François retint de son côté le cardinal de Lorraine et le connétable de Montmorency. De grands intérêts les occupèrent pendant plus d'une heure. On ignore ce qui fut dit pendant cet entretien ; mais l'on peut croire que l'on y prit des mesures pour assurer une paix durable entre les deux monarques : néanmoins, comme presque toutes les combinaisons de la politique, celles-ci furent vaines, et plus tard il fallut reprendre les armes.

Cette conférence étant finie, on servit un splendide souper, et ensuite la reine voulut elle-même s'assurer que la chambre de l'Empereur était prête. Le lendemain François fut chercher Charles ; ils descendirent dans une salle où l'on avait dressé un autel et où la messe fut célébrée. Après dîner, le Roi, suivi de toute la cour et des habitans, accompagna l'Empereur jusqu'à la galère qui le ramena vers sa flotte. On répéta les acclamations qui avaient salué l'entrée de ce prince, et elles se mêlèrent encore au bruit de l'artillerie des vaisseaux et des remparts.

Digitized by Google

Cette entrevue avait eu lieu, comme je l'ai dit, en 1538; quatre ans après la guerre recommença. François conclut alors un traité avec Soliman, et une flotte turque, commandée par Barberousse, après avoir tenté sans succès de surprendre Nice, vint croiser sur les côtes du Languedoc. C'est peut-être à cette époque que, se trouvant dans le voisinage de Narbonne, le redoutable chef de ces vaisseaux vint à Gruissan. Il est au moins certain qu'on ne peut guère attribuer à une autre cause le nom de *Tour de Barberousse*, que porte encore un reste très-remarquable de fortification qui existe sur un rocher dans l'étang même de Gruissan. Barberousse s'établit pendant quelques jours dans la rade d'Aigues-Mortes, et l'on croit même, bien que les archives de la ville n'en contiennent pas le témoignage, qu'accompagné d'une suite brillante, il entra dans cette ville par la même porte que Charles-Quint. Ainsi la politique amenait alors les Mahométans eux-mêmes dans un lieu consacré jadis par un grand roi aux guerriers qui s'armaient pour combattre les sectateurs de l'Islam. Le croissant de Byzance, et l'étendard ensanglanté des pirates africains, paraissaient comme des enseignes amies sur les mêmes bords où Louis IX avait planté la croix. Mais l'alliance avec les Musulmans ne pouvait être durable. La paix entre François Ier et Charles fut signée à Crespi le 17 septembre 1544. Barberousse avait déployé ses tentes dans la plaine, non loin de la rade; lorsque la nouvelle de la paix fut apportée, il dut renoncer à la dévastation des côtes de l'Italie, et au pillage des riches cités de cette partie de l'empire. Dans sa douleur il aurait peut-être cherché à se venger; mais on faisait bonne garde à Aigues-Mortes, et il dut se rembarquer avec promptitude. Néanmoins, en partant, il laissa sur cette côte une marque de sa haine. Par son ordre on mit le feu à une vaste forêt de pins qui bordait la mer, et la nuit, du haut de leurs tours, les habitans d'Aigues-Mortes purent apercevoir, à la lueur de l'incendie, la flotte ottomane s'éloignant de la plage sur laquelle ses soldats avaient campé.

Ces tours, ces fortifications que sans doute Barberousse n'osa attaquer, et que l'on doit à Saint Louis et à son fils, présentent encore l'aspect le plus pittoresque et le plus imposant. Leur conservation est parfaite, et on peut les étudier comme l'un des plus précieux monumens

Digitized by Google

du treizième siècle. La *Tour de Constance* arrête sur-tout les regards. Sa hauteur est d'un peu plus de 27 mètres, ou de 89 pieds; elle en a 22 de diamètre, et l'épaisseur de ses murs est de 6 mètres. Sur la plate-forme s'élève une tourelle qui supporte un phare. Cette tourelle a plus de 11 mètres de haut ou 34 pieds. Ainsi la hauteur totale de la tour et du phare est de 123 pieds au-dessus du sol (1).

La *Tour de Constance* est environnée d'une petite enceinte circulaire. Un pont, qui aurait pu, lui aussi, être nommé *le Pont des soupirs*, l'unit au château. Deux portes en fer qui roulent péniblement sur leurs vieux gonds, donnent entrée dans ce lieu redoutable, et qui a trop souvent renfermé des victimes. Là, sans doute, plus d'un malheureux prisonnier a, comme le dit si énergiquement le Dante :

Sur le seuil, en entrant, déposé l'espérance.

L'intérieur de cette tour contient deux chambres voûtées, ayant 30 pieds de diamètre, et qui sont placées l'une au-dessus de l'autre. Elles ne reçoivent un peu d'air et de clarté que par les étroites et rares meurtrières dont les murs sont percés, et par une ouverture circulaire pratiquée au milieu de leurs voûtes, élégantes de formes et qui seraient dignes d'un autre édifice. On a ménagé dans l'épaisseur du mur un escalier obscur et tortueux, défendu par des machicoulis qui plongent sur la porte d'entrée de la cour. C'est par cet escalier qu'on parvient dans la salle supérieure et sur la plate-forme. Dans des temps bien postérieurs à sa construction, on a disposé cette plate-forme pour recevoir de l'artillerie; les eaux des pluies y sont reçues dans une citerne et la tourelle du phare s'y élève. Là, en 1560, on renferma le ministre genevois qui était venu prêcher à Aigues-Mortes; et il n'en sortit que pour marcher au supplice. Attaquée en 1562 par les protestans que commandait Beaudiné, Aigues-Mortes fut prise, après un siége qui dura trois mois, et de terribles représailles furent exercées par les vainqueurs. Plus tard cette ville fut rendue aux catholiques. Mais en 1575, Damville, infidèle à sa religion et à ses sermens, vou-

(1) Voyez Planche II.

Digitized by Google

lut la remettre sous le joug des Calvinistes. Il envoya un détachement de ses troupes contre Aigues-Mortes ; on l'introduisit dans la place ; tous ceux qui voulurent se défendre furent égorgés ; on pilla les habitations, les églises furent profanées, les tombeaux entr'ouverts. La garnison se retira dans la *Tour de Constance* et dans celle de la *Reine*. Mais le maréchal de Damville survint, et les catholiques signèrent une capitulation. Dans la suite cette ville demeura au pouvoir des protestans ; elle leur fut donnée comme l'une de leurs places de sûreté en Languedoc, et on leur accorda aussi le *Fort de Peccais* et la *Tour Carbonnière*, qui sont peu éloignés d'Aigues-Mortes.

En 1597, Henri IV fut prévenu que, de Bertichères, gouverneur de cette ville, entretenait des intelligences avec les espagnols. Il voulut le retirer de cette place, mais, ne pouvant y parvenir, il écrivit aux consuls, qui organisèrent une émeute contre le gouverneur, et de Gondin fut chargé d'introduire dans la ville quelques officiers pour diriger le mouvement. Le 13 février 1598, les habitans se présentent en armes devant le château, en forcent les portes et se rendent maîtres de la *Tour de Constance ;* mais une partie de la garnison se retire avec le gouverneur dans la *Tour de la Reine ;* l'autre dans celle *des Poudres*. De Gondin arrive ; les tours sont assiégées. De Bertichères se défend. Pendant trois jours son artillerie fait plusieurs fois reculer les assaillans. Mais voyant que la *Tour des Poudres* s'est rendue par capitulation, il demande et obtient lui-même une honorable composition.

Sous le règne de Louis XIII, Aigues-Mortes, encore possédée comme place de sûreté par les protestans, eut une grande importance. Les sectaires avaient repris les armes. Le comte de Châtillon commandait pour eux dans la ville ; mais ce chef illustre était devenu suspect à son parti. Bientôt le duc de Rohan le traite en ennemi : il envoie des troupes contre Aigues-Mortes ; d'abord elles se présentent devant la *Tour Carbonnière* (1), et s'en emparent ; n'osant attaquer la ville, elles se dirigent vers les salines de Peccais et le fort

(1) Le 18 mars 1622.

Digitized by Google

qui devait défendre cette position leur est remis sans résistance. Au mois d'août suivant (1) Louis XIII est devant Aigues-Mortes à la tête de quatorze mille hommes. Châtillon ne résiste pas à son souverain, il ouvre les portes, il se démet du commandement et reçoit le bâton de maréchal de France.

Les remparts d'Aigues-Mortes n'ont plus été l'objet de l'attention générale depuis la reddition de cette place à Louis XIII. Cependant, comme monumens historiques, comme *specimen* de la science des fortifications au 13e siècle, ils ont, ainsi que je l'ai dit, une grande importance. Les portes élégantes qui donnaient autrefois entrée dans la ville, ou qui y laissent pénétrer encore; les belles tours qui flanquent l'enceinte; les mille créneaux où l'on a pratiqué les meurtrières du sommet des murs; la manière ingénieuse et commode dont on a disposé la seconde ligne de meurtrières qui défendent de plus près et d'une manière plus directe l'approche du fossé; les échauguettes détachées et les tourelles, si grâcieuses de formes, qui se lient aux grandes tours, voilà ce qu'on ne peut se lasser de contempler. Mais pour embrasser l'ensemble du système, il faut se placer sur la *Tour de Constance*. De ce point l'œil voit en entier et le château et l'intérieur des remparts; aucun édifice n'interpose sa masse architecturale entre le spectateur et les fortifications. Le seul clocher des Cordeliers est là comme un souvenir de la piété de Louis IX. Réunissez par la pensée de nombreux soldats sur le parapet, sur le chemin de ronde; donnez à ces guerriers des casques étincellans, de longues arbalètes, de brillantes pertuisannes; arborez sur les tours les enseignes de la cité de Saint Louis et celles de la vieille France; rendez au port et sa profondeur et ses vaisseaux; suspendez aux mâts de longues banderolles; que sur les poupes dorées flottent encore, en vaste replis, les pavillons ornés du signe de la Rédemption, et l'illusion sera complète, et Aigues-Mortes vous apparaîtra, parée de tout l'éclat de sa jeunesse, de toutes ses pompes navales, religieuses et guerrières. Vous comprendrez alors toute la puissance de la foi de nos aïeux....

---

(1) Le 22.

Digitized by Google

Peut-être même entraîné aussi par un sentiment indéfinissable, convaincu de la réalité des images auxquels votre imagination aura donné l'être, vous regarderez, avec un vif désir de la sillonner, la vaste mer qui présente sa ligne bleuâtre à l'horizon : vous demanderez, comme Saint Louis, *la croix d'outre-mer*, et vos mains chercheront la terrible épée du croisé français, et le bourdon du pélerin.

ALEXANDRE DU MÈGE, *de La Haye.*

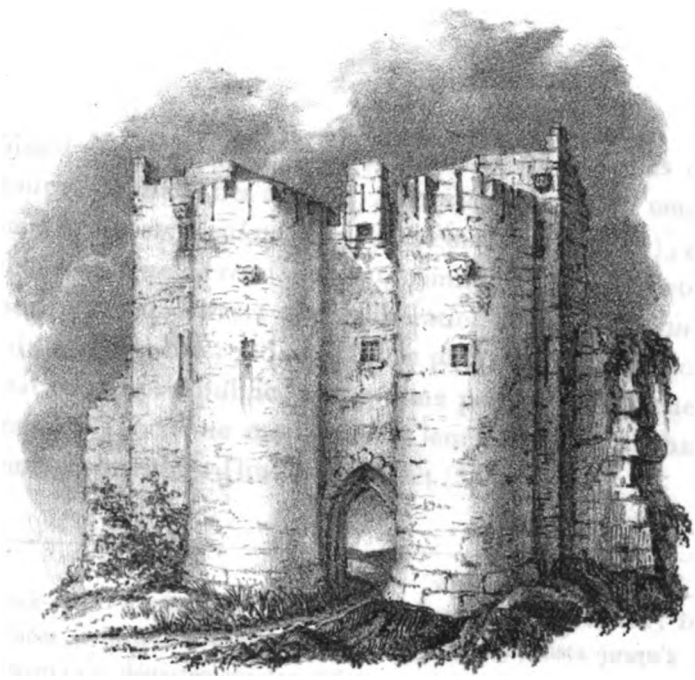

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VILLE
DE LECTOURE
A-T-ELLE ÉTÉ
COLONIE ROMAINE?

EN faisant des recherches dans les archives municipales de la ville de Lectoure, capitale des anciens *Lactorates*, un des neuf peuples composant la *Novempopulanie*, ou troisième Aquitaine (1), et aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement communal du département du Gers, nous avons découvert une délibération de cette *Communauté* (2), en date du 9 novembre 1788, qui, sous plus d'un rapport, soit comme manifestation d'esprit public, soit comme preuve de l'attachement des communes de l'ancienne monarchie à leurs vieilles franchises, n'est certainement pas aujourd'hui sans intérêt (3).

---

(1) C'est-à-dire l'Aquitaine primitive, ayant pour limites l'Océan, la Garonne et les Pyrénées, telle que la décrit J. César, et qu'elle exista jusqu'à ce qu'Auguste augmenta son département des cités comprises entre la Garonne et la Loire. Les anciens Aquitains prirent alors le nom de *Novempopuli.*

(2) C'est le nom qu'on donnait aux communes en France avant la révolution.

(3) D'autant qu'à cette délibération est jointe une copie homologuée des Lettres patentes de Charles V, mentionnées plus bas, dont l'original est perdu. Ces lettres patentes déclarent que la ville de Lectoure, après l'expulsion des Anglais de la Guienne, s'étant volontairement donnée au roi Charles V, ce prince approuve et maintient les coutumes, franchises et libertés de ladite ville, déjà confirmées par d'autres lettres patentes des rois ses prédécesseurs, lesquelles il s'est fait repré-

Digitized by Google

Pour bien se pénétrer de l'objet de la délibération municipale dont il s'agit et de son importance aux yeux des citoyens de Lectoure, à l'époque où elle fut prise et rédigée, il faut savoir qu'en vertu de ses Coutumes, reconnues et confirmées, soit par les rois d'Angleterre, en leur qualité de ducs de Guyenne, soit par tous les rois de France, depuis Charles V, en 1369, jusques à Louis XVI, cette ville jouissait du droit ou privilége des anciens municipes romains de se gouverner elle-même et par ses propres lois, sous l'autorité ou plutôt sous la protection du pouvoir souverain, et qu'elle n'était tenue à d'autres contributions et soumise à d'autres charges urbaines envers le roi de France, son seigneur, qu'à *un don gratuit annuel*, converti en *abonnement*, qu'elle paraissait voter *librement* et *volontairement*, et qu'après s'être imposée elle-même, elle faisait percevoir par ses propres agens, qui en versaient *directement* le montant entre les mains du receveur-général des finances de la généralité. A la suite de l'accomplissement de cette formalité, arrivait chaque année une lettre de remercîmens écrite dans les termes les plus grâcieux, au nom du roi, au maire et aux conseils de la communauté.

Cet ordre permanent de choses ayant été contrarié et changé par l'arrêt du conseil du roi, portant organisation et réglement de l'assemblée provinciale de Gascogne, instituée cette même année 1788, dès que le corps politique de la cité de Lectoure eut connaissance officielle de cette disposition souveraine, il protesta vigoureusement contre sa teneur, en ce qui concernait les nouveaux rapports de la commune avec l'administration, refusant de se soumettre à toute innovation portant atteinte aux immunités de la première, en appelant à cet effet à la justice du monarque, et se mettant même, en tant que de besoin, sous la protection du parlement de Toulouse, comme la sauvegarde et le défenseur né des libertés municipales dans son ressort.

---

senter. Qu'il veut que ses habitans y soient maintenus; qu'ils soient toujours exempts du paiement des subsides, même de l'imposition pour la rançon du Roi Jean son père, *en considération de ce que, librement et volontairement, ils se sont soumis à son obéissance.*

Digitized by Google

Une des choses qui nous ont le plus frappé dans cette pièce écrite d'un style ferme, vigoureux, et l'on pourrait dire *tout viril*, quoique respectueux pour le trône et pour la personne du souverain, mais en même temps avec la conviction, la conscience d'un droit acquis et incontesté jusqu'à ce jour, c'est l'assertion qu'y émet la ville de Lectoure, et sa prétention à avoir reçu dans son sein, « lorsque les Romains con-» quirent les Gaules, une colonie romaine jouissant de tous les droits » et les priviléges des citoyens de Rome. »

Nous n'ignorons pas que cette assertion est le résultat d'une tradition locale et populaire, très-accréditée, et d'une opinion générale dans le pays, entretenue par la vanité des Lectourois, qui veulent être Romains à tout prix et *quand même*, au lieu de se contenter d'être tout bonnement les descendans des Aquitains, comme leurs voisins. Mais examinons ici jusqu'à quel point cette tradition, cette opinion sont fondées, et sur quels titres, sur quelles autorités elles s'appuyent.

Au temps de Ptolémée, qui vivait dans le 2e siècle de l'ère chrétienne et écrivait sous les règnes d'Hadrien et des deux Antonins, il n'existait qu'une seule colonie romaine chez les *Novempopuli* d'Aquitaine, celle de *Lugdunum* ou *Lugudunum* (1), depuis Saint-Bertrand de Comminges, chef-lieu d'un peuple de vagabonds, de brigands Pyrénéens (2), que le grand Pompée, après les avoir vaincus à la suite de la guerre d'Espagne contre Sertorius, força à se réunir en un corps de *cité* ou de nation auquel il donna le nom latin de *Convenæ* (assemblés). Le géographe Strabon, contemporain d'Auguste et de Tibère, nous apprend que cette cité des *Convenæ* (qui dans l'origine fit partie de la province romaine et qui en fut détachée, à ce qu'on croit, par le premier de ces empereurs pour être réunie à l'Aquitaine) jouissait, à l'époque où il écrivait, du droit latin (*Jus latii*), ainsi que les *Ausci* ou *Auscii* (les citoyens d'Auch) (3). Mais cet auteur garde le silence, ainsi que Ptolémée, sur nos *Lactorates*.

---

(1) *Lugudunum Colonia.* Ptol.

(2) Les *Arabaci*, les *Vaccei*, les *Vaccones* ou *Vascones*.

(3) *Dederunt Jus Latii Romani Ausciis et Convenis. Strab. lib. IV.*

Digitized by Google

Pomponius-Mela (1) place les *Ausci* et leurs voisins les *Elusates* (les citoyens d'*Elusa*, aujourd'hui Eauze), au premier rang parmi les Aquitains-Novempopulains : « *Aquitanorum clarissimi sunt Ausci, in Auscis, Elusa-Berris* (2). »

Remarquons que ce géographe se tait également à l'égard des *Lactorates* et de leur capitale, et qu'il en est de même d'Ammien-Marcellin, qui, en parlant des autres peuples de la Novempopulanie, confirme aux *Ausci* et aux *Elusates* le rang et la suprématie que leur accorde Mela sur le reste des habitans de cette province : « *Novempopulanos, Ausci commendant et Elusates* (3). »

Nous apprenons aussi de Strabon et de Ptolémée que deux cités des *Novempopuli* avaient obtenu le titre d'*Augustes*. Auch, dont on a déjà

---

(1) *P. Mela, lib. III. cap. I.*

(2) Dans quelques manuscrits de Mela, on lit, au lieu d'Elusaberris, *Climberris*, nom celtique et primitif de la ville d'Auch, nom qui lui est conservé dans l'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne, quoique Strabon et Ptolémée lui donnent antérieurement celui d'*Augusta-Auscorum* ou *Ausciorum*. Nous adoptons, avec plusieurs critiques, cette variante, et cette dernière leçon du texte de Mela; car *Elusa* n'était pas le chef-lieu des *Ausci*, comme on vient de le voir, mais la capitale des *Elusates*, peuple distinct, quoique limitrophe du premier. *Elusa*, qui dans l'origine avait été le siége du gouvernement civil et ecclésiastique de la Novempopulanie, dévastée par les Goths, céda son rang de métropole à la cité d'Auch. On voit par une notice des provinces des Gaules, rédigée, à ce qu'on croit, sous les règnes d'Honorius et d'Arcadius, au 5e siècle, qu'à cette époque Eauze n'était plus que la douzième et dernière cité de la province. *Berris* est un mot de la langue celtique ou plutôt de la *Celtiberienne*, conservé dans le *Basque*, qui voulait dire *ville*. Il est encore employé à Auch, à Lectoure, dans l'idiome gascon, où il exprime plus particulièrement la partie de la ville nommée *faubourg*. On dit le *barri* ou *berri* d'Auch, de Lectoure, etc.

(3) Amm. Marcell., lib. XV—II. Dans quelques manuscrits d'Ammien, on lit *Vasates* au lieu d'*Elusates*. Mais cette dernière leçon nous paraît préférable. Les *Vasates*, ou citoyens de Bazas, avaient pour chef-lieu *Cossio-Vasatum*, *Vasatas*, *Civitas-Vasatica*, municipe romain, qui avait son *Ordo* ou ses Décurions, ce que nous apprennent des inscriptions antiques découvertes à Bazas, et le poète Ausone.

Digitized by Google

parlé et *D'Acqs*, ou *Dax* (2) (*Aquæ-Augustæ-Tarbellicæ*); la célébrité de ses eaux lui valut cet honneur.

Mais si ces géographes et ces historiens nous font perdre la trace de nos *Lactorates*, on croit les retrouver dans l'histoire naturelle de Pline, qui paraîtrait les avoir voulu désigner sous le nom de *Latusates*, en faisant l'énumération des peuples de l'Aquitaine. Mais ce n'est encore qu'une conjecture.

L'Itinéraire d'Antonin, *Route d'Aginnum à Lugdunum-Convenarum*, place un gîte d'étape à *Lactora*, que la Table de Peutinger nomme *Lactura*, en y indiquant également une *Mansio*, Route de *Tolosa* (Toulouse) à Lectoure. L'Anonyme de Ravennes lui donne le nom corrompu de *Lacura*. Enfin, les notices des provinces l'appellent *Civitas-Lactoratium*, lui faisant prendre le quatrième rang parmi les cités de la Novempopulanie, lorsque *Elusa* figure en tête comme métropole, et le troisième lorsque c'est Auch qui a la première place au lieu de la seconde, et qu'Eauze n'est plus que la douzième cité. Ce rang honorable parmi les cités de la 3e Aquitaine ou de la Novempopulanie, semble

---

(2) *Civitas Aquensium*, *Aquæ Augustæ*, suit immédiatement Auch dans la nomenclature des cités épiscopales de la 3e Aquitaine, et est tantôt la 2e et tantôt la 3e de ces villes. Celle-ci était connue des Romains par l'excellence de ses eaux minérales avant même qu'ils eussent conquis l'Aquitaine, et dans la suite elles furent très-fréquentées par les maîtres du monde. Les *Aquenses*, autrement *Tarbelli*, donnèrent leur nom à la province (*Aquitania*). Pline l'ancien dit, en parlant d'eux : « *Aquitani, undè nomen Provinciæ.* » Ailleurs, il dit : « *Aquitania Aremorica antè dictu.* » On continua encore à désigner spécialement les *Aquenses*, ou *Tarbelli*, sous la dénomination d'Aquitains, quand ce nom fut devenu commun à leurs voisins. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ces vers d'Ausone, où il nous apprend que son ami Paulin eut une mère Aquitaine :

« Stirpis Aquitanæ mater tibi ; nam genitori
» Cossio Basatum municipale genus. »

Il n'y a pas de doute que ce ne soit la ville de Dax en particulier, et non de la province en général dont Ausone veuille parler ; car autrement le père du consul Paulin serait Aquitain comme sa mère, puisque Basas et Dax appartenaient également à la 3e Aquitaine.

Digitized by Google

attester qu'au 5e siècle Lectoure avait acquis ou conservait une assez grande importance.

Mais cette importance, à une époque bien antérieure à la rédaction du document ecclésiastique en question, nous a été révélée par une découverte précieuse pour l'archéologie autant que pour l'histoire de Lectoure, faite dans cette ville au 16e siècle.

A cette époque, en faisant des fouilles près de la fontaine ou du petit temple de Diane, dont une partie est encore debout (1), on déterra une trentaine d'autels votifs commémoratifs de Tauroboles et de Crioboles, offerts à la mère des dieux, Cybèle, par les magistrats et un grand nombre de particuliers de Lectoure, sous les règnes de Marc-Aurèle, Antonin et de Gordius III ou le Pieux, et dans les années de notre ère 176, 239 et 240 (2). C'est à cette dernière date que se rap-

---

(1) La partie du temple de Diane, de Lectoure, occupée par la fontaine, a reçu le nom populaire de *Hont-Elie* ou *Font-Elie*, dont on retrouve l'étymologie dans *Fons-Deliæ*. Le savant helléniste Gail, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut, qui avait visité avec beaucoup d'intérêt les antiquités de Lectoure, avait reconnu dans ce monument une *chapelle* ou *oracle* de Diane, nommé par les Grecs Μαντεῖον. Le ruisseau qui découle de la fontaine sacrée a également un nom grec, Ὑδρίον, dont on a fait *Idrone* ou *Hydrone* (filet d'eau, petit ruisseau).

(2) Les premiers de ces Tauroboles et de ces Crioboles eurent lieu sous les seconds consulats de Vitrasius Pollio et d'Aper, le xv des kalendes de décembre. Les seconds et les troisièmes sous les consulats de Gordien et de Marcus Acilius Aviola, le ix des kalendes d'avril, et sous le second consulat de cet empereur et celui de Pompeianus, le vi des ides de décembre. Ces sacrifices expiatoires, offerts sous Marc-Aurèle, le furent sans doute à l'occasion de la peste horrible qui dépeupla l'Italie et étendit ses ravages dans les Gaules sous le règne de cet excellent prince et au retour de l'expédition de Lucius Verus contre les Parthes, son armée ayant rapporté ce fléau de l'Orient. Le motif de ces mêmes cérémonies sous Gordien III, put être la terreur qu'inspira le grand tremblement de terre qu'on ressentit sous cet empereur, et qui répandit un effroi général dans tous les esprits. « Il fut si vio-» lent, dit J. Capitolin (*in Gordiano*), que des villes entières ainsi que leurs ha-» bitans furent engloutis dans les abymes de la terre, et qu'on fit à ce sujet des prié-» res et des *sacrifices* dans tout l'empire romain. » On peut encore assigner un autre motif très-vraisemblable au taurobole que les *Lactorates* offrirent à la Mère des

Digitized by Google

porte le Taurobole ordonné par la république des *Lactorates* pour la santé ou la conservation (PRO SALVTE), du jeune Gordien, de *Sabina Tranquilina*, son épouse, et de la famille impériale (DOMVS DIVINA).

On doit la conservation de ces monumens et de plusieurs autres également intéressans, inscriptions votives, commémoratives, sépulcrales, fragmens d'architecture et de sculpture d'un très-bon goût de dessin et d'une exécution parfaite, etc., au zèle éclairé du magistrat municipal de Lectoure, qui, en 1591, et lors de la construction des halles de cette ville, fit encastrer ces marbres dans les piliers de l'édifice dont ils font une espèce de musée d'antiquité. On fut en même temps redevable de la première connaissance que le monde savant eut de ces découvertes à Joseph-Juste Scaliger, qui, à cette époque habitait Agen, lieu de sa naissance, et patrie adoptive de son père César. Non content de faire sentir à l'autorité locale toute l'importance de cette collection, il prit copie des inscriptions et les communiqua à son ami Gruter (1), en Hollande.

Le savant Pierson en fit aussi connaître quelques-unes à ce laborieux collecteur (2).

Mais ces marbres vraiment historiques, qui donnent à cette ville les qualifications de RES PVBLICA LACTORATIVM (3), CIVITAS LACTORATIVM, etc., qui nous fait connaître son ORDO ou ses DECVRIONES (4); ses DECVRIALES AEDILIVM, PLEBIS CEREALIVM,

---

dieux pour la conservation de Gordien sous son deuxième consulat et sous celui de Pompeianus, pendant lequel eut lieu la guerre contre les Perses. « *Gordiano... et* » *Pompeiano consulibus bellum Persicum natum est* » dit Jules Capitolin.

(1) Voyez le *Scaligerani*, pages 189—193.

(2) Voyez Gruter, *Inscriptiones antiquæ totius orbis Romani*, pag. 29 et suivantes. Voyez aussi Donat, *Supplém. inscrip. antiq.*

(3) Le mot de République est employé ici dans le sens de *Communauté*, *Commune*; le corps des habitans de la ville, de simples bourgs, prenaient le titre de République, selon Festus, « *Ex vicis partim habent Rempublicam, partim non ha-* » *bent.* » Festus, *lib. XXV — Vici.*

(4) Le collége ou l'ordre (*Ordo*) des Décurions était composé de dix membres

Digitized by Google

(1), les noms de ses prêtres, et en quelque sorte tout le détail de l'organisation administrative et intérieure d'un *Municipium*, ne disent pas un mot de la Colonie de Lectoure et n'en laissent pas soupçonner l'existence.

Toutefois, ces documens palæographiques sont loin d'être les seuls qui aient existé jusque dans nos derniers temps, à la connaissance des archéologues, à Lectoure, ou qui y existent encore ; on en remarque plusieurs d'engagés dans les remparts, comme à Narbonne, dans les murs de l'Hôtel-de-Ville, de l'ancien château (2), (aujourd'hui l'hôpital général), dans les églises, les maisons et les jardins des particuliers, à l'hôtel de la Sous-préfecture (l'ancien évêché). Un grand nombre a été détruit et a disparu dans des démolitions de bastions, d'édifices publics et particuliers ; brisés, réduits en moëllons, employés dans des fondemens de constructions modernes, plusieurs ne se retrouvent plus que dans les recueils imprimés ou manuscrits, les notes des antiquaires, etc (3).

Ne nous décourageons donc pas et poursuivons encore nos investigations.

Duchoul (*de la religion des Gaulois*), dit : (4) « En la ville de Lec-

---

dans les *municipes* romains. Il était composé à l'imitation du sénat de Rome, et portait aussi pour cette raison le nom de *Petit-sénat*. Ses actes prenaient la dénomination de *Décrets*, *Decreto Decuriorum*, exprimé ordinairement par ces deux sigles sur les monumens D. D. Ces décurions étaient chargés de l'administration de la cité ; ils ordonnaient les prières et les sacrifices qui devaient avoir lieu pour la santé ou la conservation des empereurs, etc. Cicéron, en divers endroits de ses ouvrages, appelle le sénat romain *Ordo*, *Sanctissimus ordo*. L'épithète de *sanctissimus* est aussi donné, dans les inscriptions antiques, à l'ordre des Décurions, des Municipes et des Colonies.

(1) Il sera question ci-après de ces magistrats.

(2) L'infortuné duc de Montmorency ayant été fait prisonnier au combat de Castelnaudary, le 2 septembre 1632, fut conduit à Lectoure par le maréchal de Schomberg, et renfermé dans ce château.

(3) Entr'autres les inscriptions qui célébraient les victoires d'*Empollio* à la course, plusieurs autels votifs, etc., etc.

(4) Page 87, édition de 1556.

Digitized by Google

» toure, en un petit temple ruiné de Saint-Thomas (1), se voit en une » colonne qui soutient l'autel, l'épitaphe ci-après : PRO. SALVTE. » IMPERATORI. MARCI. (2), etc. »

Mais avec cette inscription qui a disparu, l'église de Saint-Thomas en possédait quelques autres dont on a également à déplorer la perte.

La suivante, qui est de ce nombre, est rapportée dans un manuscrit du célèbre Boissard, parmi plusieurs autres « *conservées, dit cet* » *antiquaire, dans l'église de Saint-Thomas, à Lectoure.* » Elle lui avait été communiquée par Jacques Crassas, de Carpentras. « *Missa* » *à Jacobo Crasso, Carpentroratensi.* » Elle fait également partie du recueil des inscriptions de Lectoure, réunies par feu M. l'abbé de Tersan, si connu de tous les archéologues français et étrangers par l'aménité de son accueil, la facilité de ses communications, autant que par ses vastes connaissances en antiquités et son riche cabinet toujours ouvert aux curieux. Il avait long-temps habité cette ville comme archidiacre et chanoine de sa cathédrale, et pendant son séjour il s'était beaucoup occupé de ses monumens.

Voici le texte et la traduction de cette inscription, *la pièce de crédit* de nos Lectourois, si l'on veut nous permettre cette expression, et la seule autorité qu'à notre connaissance ils puissent invoquer à l'appui de leur prétention à avoir été *Colonie Romaine.*

---

(1) L'église de saint Thomas était une des deux paroisses de la ville. Cette vieille église a été démolie, et l'on ne sait ce que sont devenus les monumens antiques qui y avaient été recueillis.

(2) C'est une des inscriptions tauroboliques des Lactorates pour la conservation de Gordien III, publiée par Gruter. Voici celle qui existe encore à Lectoure ; elles sont identiques toutes les deux : PRO. SALVTE. IMP. M. ANTONI. GORDIANI. PII. FEL. AVG. ET. SABINAE. TRANQVILINAE. AVG. TOTIVQ. DOMVS. DIVINAE. PROQVE. CIVIT. LACTOR. TAVROPOLIVM. FECIT. ORDO. LACT. D. N. GORDIANO. AVG. II. ET. POMPEIANO. COS. VI. IDVS. DEC. CVRANTIB. M. EROTIO. FESTO. ET. CARINIO. CARO. SACERDOT. TRAIANIO. NVNDINIO.

Digitized by Google

C. GAVIO. L. F.
STEL. SILVANO. PRIMIPI
LARI. LEG. VIII. AVG.
TRIBVNO. COH. XIII. VRBAN.
TRIBVNO. COH. XII. PRAETOR.
DONIS. DONATO. A. DIVO. CLAVD.
BELLO. BRITANNICO
TORQVIBVS. ARMILLIS
PHALARIS. CORONA. AVREA
PATRONO. COLON.
D. D. (1)

« A Caius Gavius Silvanus, fils de Lucius (2), de la tribu Stel-

---

(1) 1re ligne, L. F. *Lucii Filio.*

2.e ligne, STEL. STEL*latina tribu.*

3.e ligne, LEG. VIII. LEG*ionis* VIII.

4.e ligne, COH. XIII. VRBAN. COH*ortis* XIII VRBAN*æ.*

5.e ligne, COH. XII. PRAETOR. COH*ortis* XII PRAETOR*ianæ.*

6.e ligne, CLAVD. CLAVD*io.*

7.e ligne, COLON; COLON*iæ* (sous-entendu, *Lactoræ*, ou *Lactoratum*, ou *Lactoratensis*).

8.e ligne, D. D. *Decreto Decurionum.*

(2) Les exemples de la polyonymie, ou pluralité des noms qui a été en usage parmi les grands depuis la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, n'est pas rare dans les inscriptions. Une partie était due aux héritages ou adoptions par testamens. Voyez à ce sujet le Trésor de Polénie IV, pag. 1026. Spon.; *Miscellan*, pag. 159. Marini; *Inscriz. Arval*, I, 150. Millin, Voyages dans les départemens du Midi de la France, tom. II, 1re partie, page 248. Il est question d'un Marcus *Gavius* dans le Museum de Kirker, page 108.

Digitized by Google

» latina (1), Primipile (2) de la VIII^e légion (3) Auguste, tribun de
» la XIII^e cohorte des gardes de la ville (4), tribun de la XII^e cohorte
» prétorienne (5), décoré par le divin Claude (6) dans la guerre con-

---

(1) La tribu *Stellatina*, à laquelle appartenait C. Gavius, était la 29^e tribu de Rome, en suivant l'ordre alphabétique. On sait que cette capitale du monde en compta jusques à 35. La *Stellatina* était du nombre de celles nommées *Rusticæ* ou de la campagne, et qui comprenaient avec le territoire romain, l'Étrurie, la Sabine, les Gaules, etc. Les tribus urbaines étaient la *Collina*, l'*Esquilia*, la *Palatina*, la *Suburrana*. On trouve dans les inscriptions de la Province romaine un grand nombre de Gaulois appartenant à la tribu *Voltinia*.

(2) Dans chaque manipule des légions, il y avait deux centuries, et par conséquent deux centurions. Celui qui commandait la première centurie du premier manipule des Triaires, appelés aussi *Pileni*, était le plus considérable de tous les centurions, et avait place dans le conseil avec le Consul et les premiers officiers de l'armée. On l'appelait *Primi-pilus-prior*, pour le distinguer de celui qui commandait la 2^e centurie du manipule, lequel était appelé *Primi-pilus-posterior*. Il en était de même des autres centuries. Le centurion de la 10.^e ou dernière se nommait *Decimi-pili-centurio*.

(3) La VIII.^e légion dont C. Gavius était *Primipile*, avait été surnommé Auguste du nom de cet empereur. D'autres obtinrent la même faveur. Dion-Cassius distingue une des troisièmes légions par cette même qualification.

(4) Ce titre de tribun de la cohorte urbaine, c'est-à-dire de la Ville ou de Rome, semble indiquer que C. Gavius était romain, ou que du moins il habitait à raison de ses fonctions la capitale de l'empire. Il y eut dans le principe trois tribuns par légion, puis six, ensuite dix et jusques à seize. Les tribuns militaires portaient pour signe distinctif de leur grade l'anneau d'or, à l'instar des chevaliers romains, comme les centurions le cep de vigne. Tous les tribuns et toutes les cohortes n'étaient pas légionnaires; il y en avait d'auxiliaires, d'étrangères, etc.

(5) Gavius réunissait à la dignité d'une cohorte urbaine, celle d'officier d'un même grade d'une cohorte prétorienne (la XII.^e), emploi qui demandait résidence comme le premier. Ces cohortes fameuses étaient, depuis Tibère, réunies aux portes de Rome, dans le camp des Prétoriens, nommé *Castrum prætorium*, *Castra prætoriana*.

(6) La qualité de *Divus* donné ici à l'empereur Claude, atteste que ce prince était mort et apothéosé, lorsque ce monument de gratitude publique fut offert à Gavius.

Digitized by Google

» tre les Bretons , de colliers (1), de bracelets (2), de phalères (3)

---

(1) Le *Torques* était un collier rond et entortillé qui environnait le cou et qui différait pár sa forme des *Phaleræ* qui pendaient sur la poitrine. Les généraux romains distribuaient solennellement cette décoration militaire aux soldats qui s'étaient distingués par leur bravoure et qu'on nommait pour cela *Milites torquati*. Ces *Torques* , selon Pline , étaient fréquemment en or , on les donnait en ce métal aux étrangers , et plus ordinairement en argent aux simples citoyens romains. (*Vide Lipsius , de Militia romana , lib. V , dialog.* 17).

(2) Les *Armillæ* étaient d'autres ornemens , ou décoration militaire d'épaules , de bras et de poignets que portaient les empereurs , et qu'eux et les généraux distribuaient également à ceux qui servaient sous leurs ordres , en récompense de leur valeur , après une bataille. Cette décoration n'était accordée qu'aux citoyens romains. (*Vid. Plinius ; lib. III ; cap.* 2. *Bartholini ; de armillio veterum*).

Dans une inscription antique de *Cularo* , Grenoble , rapportée par M. Champollion-Figeac (*Antiquités de Grenoble , pag.* 145) , on voit figurer un T*itus* CAMVus , L*ucii* F*ilius* , LIAVERTVS EMERITVS. LEG. III. GALLIC. HONESTA. MISSIONE. DONAT. AB. IMP. ANTONINO. AVG. PIO. ET. EX. VOLVNTATE. IMP. HADRIANI. AVG. TORQVIBVS. ET. ARMILLIS. AVREIS. SVFFRAGIO. LEGIONIS. HONORATVS. PATRONVS. OPTIMVS. ET. PIENTISSIMVS , etc. , etc.

(3) Les *Phaleræ* ou Phalères étaient dans les armées romaines la décoration ou la récompense militaire la plus honorable et la plus recherchée ; elle était attribuée aux princes , aux consuls , aux généraux d'armée qui l'accordaient aux guerriers dont ils voulaient récompenser les services et les actions d'éclat. C'était une espèce de grand collier , composé d'or , de pierreries , de perles , ou du moins de quelque matière brillante. Une partie de cet ornement pendait sur la poitrine , et l'autre , en forme de cordons , passaient sur les épaules et se nouait derrière le cou. Ceux qui étaient honorés de la Phalère , en avaient de petites attachées à leurs casques et qui descendaient en forme de croissant au-dessous des oreilles. Une seule , quelquefois , pendait sur le front. C'était souvent un assemblage de pierreries disposées sur le devant de cette armure de tête ou coiffure militaire , de manière à ce qu'elles formaient la figure d'un petit bouclier , ce qui a fait croire à quelques auteurs que les boucliers même avaient été mis au nombre des *Phaleræ* , mais c'est une erreur.

Les militaires décorés de cette flatteuse distinction , en faisaient porter les insignes à tout ce qui leur appartenait; ils en décoraient même les chevaux qu'ils montaient , ce qui encore a fait penser , mal à propos , que les Phalères étaient proprement un ornement. (*Voyez la correspondance de Caylus et de Paciaudi*).

Digitized by Google

» et d'une couronne d'or (1), patron de la colonie, par décret des » décurions (2). »

Relativement au sujet de critique historique qui nous occupe dans ce mémoire, nous pouvons dire que tout l'intérêt, toute l'importance de cette inscription consistent pour nous dans ces mots PATRONO COLONIAE qui la terminent.

Les monumens de la classe de celui que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur, ne sont pas rares dans les recueils d'inscriptions antiques, soit qu'ils aient été élevés par des particuliers, des affranchis, des *cliens* isolés à leurs patrons, ou collectivement par des corporations, des villes, des municipes, des *colonies*, comme ici.

Parmi ces marbres louangeurs, élevés par la reconnaissance et quelquefois aussi par l'adulation et la flatterie, il en est un conservé à *Aix (Aquæ Sextiæ)*, et cité par M. Millin dans son Voyage dans les départemens du Midi de la France (3), que nous avons particulière-

---

Selon Valère-Maxime, il y avait des militaires dans les armées romaines qui avaient obtenu un si grand nombre de ces ornemens, qu'il leur était impossible d'en faire usage. (*Voyez Valère-Maxime, lib. III, cap.* 2.)

(1) Les couronnes d'or étaient la *Muralis*, la *Castrensis*, et la *Navalis*. La *corona Muralis* était donnée par le général à celui qui le premier avait escaladé les murs d'une ville assiégée ; elle avait la figure des créneaux d'un mur d'enceinte. La *corona Castrensis* était accordée au guerrier qui le premier avait pénétré dans le camp des ennemis ; elle avait la figure d'un *vallum*, c'est-à-dire de la palissade qui entourait un camp.

On décernait la *corona Navalis* à celui qui, le premier, dans un combat naval, sautait sur un vaisseau ennemi ; elle paraissait être composée de becs ou de pointes (*rostra*) de navire ; c'est pourquoi on l'appelait aussi couronne *Rostrale*, *corona Rostrata*. Dans la médaille de la colonie de Nîmes, Agrippa a la tête ceinte de cette couronne que lui mérita sa victoire d'*Actium*.

Il est probable que la couronne d'or dont C. Gavius fut honoré par l'empereur Claude, était la *Castrensis* ou la *Muralis*.

(2) Nous avons déjà parlé de *l'ordre des décurions* dans les municipes et les colonies, de leurs attributions et du nom donné à leurs actes (*décrets*).

(3) Tom. II, page 206.

Digitized by Google

ment remarqué, parce qu'on y trouve un Primipile de la VIIIe légion, *Patron de colonie* (1).

Avant de traiter *au fond* la question dont nous avons à nous occuper ici, il en est une *préjudicielle* qui se présente tout d'abord : c'est celle de la *réalité* de l'existence, *à l'époque et dans le lieu indiqué*, ou en d'autres termes, de *l'authenticité* de l'inscription de notre *Primipile* Gavius, à laquelle il nous faut croire, en l'absence du monument lui-même aujourd'hui détruit, sur le seul témoignage du manuscrit de Boissard (2), qui s'en était rapporté à la véracité de Jacques Crassus de Carpentras, lequel, à son tour, n'avait peut-être pas vu ce marbre et n'en avait eu connaissance que par quelque communication officieuse, comme il arrive le plus souvent aux antiquaires et aux collecteurs de ces sortes de monumens.

Il est vrai qu'ayant, il y a quelques années, proposé mes doutes à cet égard à feu M. l'abbé de Tersan qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait long-temps habité Lectoure et exploré ses antiquités, en laborieux et habile critique, cet archéologue chercha à me rassurer complètement. « Ne doutez pas, me dit-il, que le monument n'ait existé, et a été détruit avec bien d'autres, telles que les inscriptions votives des *Lactorates* à Marc-Aurèle, à Gordien III, à Tranquilina et à la famille impériale, etc., etc., lors de la démolition, encore récente de la vieille église de St-Thomas.

Cependant je crois être certain que M. de Tersan n'avait pas vu ce

---

(1) Voici cette inscription dont nous avons encore à parler dans la suite de ce Mémoire, et où on trouve le mot *colonia* répété jusques à trois fois, et celui *patrono* deux fois. Le commencement et la partie gauche manquent.

.....PRO. LATICLAVIO.
.....ONIAE.....
.....IL. LEG. VII. GEM. FEL.
.....VIRO PATRONO. COL.
.....IL. LEG. VIII. AVG.
.....NO. EGRONIAE.

(2) Page 129.

Digitized by Google

marbre ; il avait déjà disparu, lorsqu'en 1773, Beaumesnil, pendant son séjour dans cette ville, recueillit dans une dissertation historique inédite, qu'on peut voir avec les autres manuscrits de cet auteur, à la bibliothèque Mazarine, toutes les antiquités de Lectoure dont il eut connaissance, je ne dois pas omettre de dire que des personnes âgées et fort instruites, de l'ancienne capitale de la Lomagne, à qui j'avais tenu la même langage qu'au savant archidiacre de leur cathédrale, me répondirent comme lui, et de plus me communiquèrent un recueil manuscrit fort ancien de toutes les inscriptions de Lectoure, déposé dans les archives de la mairie, où cette inscription figure comme dans celui de Boissard et sans variantes. Mais on y remarque de plus le dessin de l'autel ou du piédestal, sur lequel elle était gravée. Plusieurs copies de ce manuscrit existent chez des particuliers de la même ville.

On sent combien il serait facile de composer à plaisir des inscriptions semblables à la nôtre dont on trouve tant d'analogues dans les recueils Palæographiques, sans qu'il fût possible de reconnaître et de constater *le faux*, mettant ainsi, à peu de frais, en défaut toute la sagacité et le tact, si exercé qu'il fût, des plus habiles antiquaires qui ne verraient là que de ces noms romains ou gallo-romains qu'on retrouve partout, et l'énonciation de dignités bien connues, etc.

Ici la pièce de conviction manque au dossier du procès.... le monument *matériel* lui-même.

Mais en l'admettant pour authentique, d'après les témoignages et les assertions que nous avons recueillis et produits précédemment, une autre difficulté, un nouveau doute viennent encore nous arrêter.

En effet, un critique un peu sceptique ne devra-t-il pas nous dire : « Je vois bien ici un hommage public rendu, un monument élevé à C. Gavius, *en vertu d'un décret des Décurions d'une colonie*, mais rien ne me prouve, dans le silence de l'inscription à cet égard, que ce fut par les *Lactorates*? Je vois bien également que ce personnage était *Patron de la colonie*, mais qui m'assure que c'est de celle de *Lactora*, lorsque le marbre ne me le dit pas, contre l'usage ordinaire et assez généralement observé, ainsi qu'on peut s'en convaincre en parcourant nos nombreux et volumineux recueils d'inscriptions antiques, et particulièrement celles de la province romaine ou Gaule narbonnaise, de Lyon, etc., etc. Ce critique scrupuleux fera encore la remarque que

Digitized by Google

nos *Lactorates* eux-mêmes n'ont pas gardé cette sorte *d'incognito* dans d'autres monumens, vœux, dédicaces à des empereurs, des impératrices, ou à leur sujet, où l'on lit : FECIT ORDO LACT*oratium* (1), R*es* P*ublica*, LACTORAT*ium* FECIT (2), LACTORATES FEC*erunt* ou FEC*ere* (3), et ailleurs seulement LACTORATES (4).

Cependant un second cas pareil se présente encore sur les marbres de Lectoure, c'est celui que nous offre l'inscription suivante; mais nous n'en connaissons pas un troisième :

(2) FVRIAE. SABINAE. TRANQVILINAE (3)
SANCTISSIMAE. AVG. (4)
CONIVGI. DOMINI. N. (5)

---

(1) Autel commémoratif du Taurobole pour la conservation de Gordien III, et de sa famille.

(2) Inscription commémorative d'un Taurobole pour la conservation de la famille impériale.

(3) Autres inscriptions relatives au Taurobole de Gordien III.

(4) Inscription en l'honneur de Marc-Aurèle Antonin.

(2) Gruter qui rapporte cette inscription de Lectoure, en donne immédiatement après deux autres, presqu'entièrement semblables, découvertes à Rome : *Furiæ. Sabinæ. Tranquilinæ. Sanctiss. Augustæ. conjugi. D. N. M. Antoni. Gordiani pii. fel. invicti. Augusti. Decuriale. ædil. pleb. et cerial. pleb. devoti. numini. majestatique. ejus.*

La seconde est au nom des *decuriales geruli* de Rome.

(3) Dans une inscription trouvée à Rome, et rapportée par Gruter, on donne à cette impératrice, épouse de Gordien III, le nom de TRANQVILIANA. Et dans une autre, découverte en Espagne et donnée par le même compilateur, elle est appelée FLAVIA VALERIA TRANQVILINA. Cette princesse était fille de *Misitheus*, préfet du prétoire ; à la fois philosophe et guerrier, qui seconda puissamment son gendre dans la défaite des Perses, et le gouvernement de l'empire. (*Vid. Jul. Capitolinus, hist. August.*)

(4) *Augustæ.*

(5) *Nostri.* Auguste et Tibère refusèrent ce titre de *Dominus* (maître, seigneur), que les empereurs reçurent et prirent plus tard. Pline le jeune le donne toujours à Trajan dans ses lettres à ce prince. Antérieurement il n'était donné que par les esclaves à leurs maîtres.

Digitized by Google

M. ANTONI. (1) GORDIANI.
PII. (2) FELICIS. INVICTI. AVGVSTI
DECVRIALES. (3) AEDILIVM. PLEBIS
CEREALIVM. (4) DEVOTI. NVMINI (5)
MAIESTATIQVE. EORVM.

---

(1) Les successeurs d'Antonin le pieux et de son fils adoptif, Marc-Aurèle, se firent gloire d'adopter les noms de *Marc-Antonin*, que ces deux excellens princes avaient rendu chers aux Romains, comme les successeurs du grand Jules et de l'adroit Octave avaient pris ceux de *Cesar* et d'*Auguste*. Le féroce Elioğabale se fit aussi appeler *Marcus Aurelius Antoninus*. Probus fut le dernier empereur qui porta ce beau nom d'Antonin, deshonoré par des monstres.

(2) Les titres de *Pieux* et d'*Heureux* furent communs à tous les empereurs, depuis Commode qui prit le dernier de ces surnoms par décret du sénat. On y joint ici celui d'*invincible*, que Gordien mérita en se rendant redoutable à tous les ennemis de l'empire, et particulièrement aux Perses et à leur roi *Sapor*, dont il triompha. « Bellis gravibus totam rempublicam liberavit », dit Capitolin.

(3) On trouve dans Gruter : *decurialis*, *allectus*, *lictor*, *gerulus*, *ædilitiæ Pompæ*, *aguilium*, *plebis cerialium*, *decuriæ Juliæ*, *Macedoniæ*, *etc.*

Les citoyens des municipes et des colonies, comme ceux de Rome, étaient divisés en *décuries*. Les villes ou colonies de Nîmes et d'Arles étaient divisées en cinq décuries. Sur une inscription de la première on lit : *Q. Solonmus XV decuriis Judex ;* et sur le marbre de la seconde : *Precilius T. Pompeianus V decuriis munerarius.* (Libéral envers les cinq décuries.)

(4) Les Ediles céréales étaient des officiers des colonies et des villes municipales, chargés de la distribution des blés et du soin de tout ce qui avait rapport au culte de Cérès. Ces magistrats, institués par J. César, portaient aussi le nom de *Duum-Viri.* — Les édiles avaient l'intendance des bâtimens publics, des aquéducs, des grands chemins, et la direction des corps de métiers. Outre les deux édiles céréales, il existait à Rome quatre autres édiles, deux curules, et deux *plebéiens ou du peuple*. Près du village d'Escot, dans la vallée d'Aspe, sur un rocher qui borde la voie romaine de *Benearnum à Cæsarea-Augusta*, on lit une inscription également relative à un *duum-vir-cerealis. — Lucius Valerius Vernus, cer. II. Vir. bis. hanc viam restituit.*

(5) Cette expression fut non-seulement consacrée du tems du paganisme en parlant des empereurs, mais elle continua à être employée sous Constantin et ses successeurs. Tous les empereurs chrétiens, dit M. le baron Bimard de La Bastie,

Digitized by Google

« A Furia Sabina Tranquilina, très-sainte, auguste, épouse de » notre-seigneur Marcus Antoninus Gordianus, pieux, heureux, » invincible, auguste, les citoyens inscrits dans la décurie des édiles » céréales du peuple, dévoués à leur divinité et à leur majesté. »

Il nous semble qu'on pourrait répondre assez victorieusement à notre critique difficultueux, au moyen de cette inscription publiée par Gruter et d'autres auteurs. On y remarque une omission semblable à celle du marbre de C. Gavius, et de laquelle il résulterait qu'on ignorait également par quels Décuriales et par quels Décurions les monumens ont été votés, ordonnés, si l'on ne savait pas qu'ils ont appartenu l'un et l'autre à l'antique cité des *Lactorates*, où il n'est guère probable qu'ils eussent été transportés d'une autre localité.

Par le seul fait de leur découverte et de leur existence à une époque connue et certaine à *Lactora*, on peut donc être comme assuré que ces deux inscriptions appartiennent également à cette cité, trop riche en ce genre de monumens pour avoir des emprunts à faire hors de son territoire.

Il parut sans doute surabondant et tout à fait inutile, soit aux magistrats, soit aux citoyens qui les érigeaient dans leur propre cité, d'y relater son nom et celui de son peuple.... Cela ne pouvait jamais être l'objet d'un doute, ni d'une méprise parmi leurs concitoyens. Toujours par ce même motif, nos *Lactorates* regardèrent comme superflu de spécifier sur le marbre de Gavius, de quelle *colonie* ce citoyen romain était le *patron* ou le *protecteur*, ce qui était su de tous. Il n'y eût eu que deux cas où il serait devenu indispensable d'indiquer cette circonstance, alors essentielle, 1° celui où le marbre élevé à l'officier supérieur de la VIII[e] légion l'aurait été chez un autre peuple que les Lectourois et dans une autre ville que la leur; 2° celui où ce per-

---

(Memb. de l'Académie des inscriptions, tom. XV, pag. 103), non-seulement ont permis qu'on les traitât de divinité, *Numen*, mais ils ont aussi continué d'adopter eux-mêmes, en parlant de ce qui émanait de leur autorité, des expressions fastueuses qui devaient leur origine au paganisme, comme les mots de *divin*, de *sacré*, d'*oracle*.

Digitized by Google

sonnage eût été le patron d'une tout autre colonie que celle de Lectoure, ce qui n'était pas, puisqu'on ne l'a pas dit sur l'inscription qui lui avait été votée par ses *cliens* au sein de leur cité, à raison de quelques services éminens déjà rendus ou qu'il pouvait leur rendre près de l'empereur, de sa famille et de son entourage, du sénat Romain, ou pour telle autre cause qui nous est inconnue.

C'est ainsi que sur le marbre d'Aix, dont on a parlé plus haut, le nom de la colonie (celle de *Sextius*), est omis, comme sur le nôtre, et qu'on n'y lit que les mots *Patrono coloniæ.*

Par la même raison encore, sur l'inscription d'une porte antique de l'enceinte romaine de Nîmes, on lit : IMP. CAESAR. AVGVSTVS..... MVROS ET PORTAS. COLONIAE. DAT.

Il dut sembler fort peu important aux *Nemausi* ou *Volces-Arecomici*, d'ajouter ici, comme sur la médaille ou monnaie de leur colonie, au mot COL., celui de NEM. (1).

Car s'il était facile de prendre le change à ce sujet sur leur monnaie répandue dans tout l'empire romain et y ayant cours, il était impossible de se tromper sur les murs et les portes donnés par Auguste, et sur la colonie à laquelle ils appartenaient. On reconnait le laconisme, la précision du style lapidaire des anciens.

Après avoir admis comme très-probable l'authenticité du marbre de Boissard, et sa co-relation avec l'existence d'une colonie romaine à Lectoure, il reste à examiner et à fixer l'époque approximative et la plus raisonnable de sa fondation, ainsi que le temps de la durée de cet établissement. Cette date, selon toutes les données, doit être placée entre les règnes d'Auguste et de Tibère, sous lesquels vivait Strabon, qui ne fait mention d'aucune colonie romaine dans l'Aquitaine Novempopulaine, et ceux d'Hadrien et des deux Antonins, durant lesquels écrivait Ptolémée, qui ne nous fait connaître que l'existence d'une

---

(1) Têtes d'Auguste et d'Agrippa opposées : lég. IMP. DIVI *Filius*. R. Un crocodile attaché à un palmier par des bandelettes. *Leg.* COL. NEM. Le module de cette médaille est moyen bronze ; il en existe quelques exemplaires grand bronze ; mais ils sont extrêmement rares.

Digitized by Google

seule colonie dans cette région des Gaules (celle de *Lugdunum-Convenarum*). Cet intervalle est rempli par les *Principats* de Caligula, de Claude, de Néron, de Galba, d'Othon, de Vitellius, de Vespasien, de ses deux fils et de Nerva, et comprend près d'un siècle (de l'an 37 de J. C. à l'an 117). C'est effectivement sous l'un de ces huit derniers empereurs que les *Lactorates* érigèrent le monument en question en l'honneur de leur patron C. Gavius, mais néanmoins à une époque *un peu postérieure* au règne de Claude, puisqu'on lui donne le titre de DIVVS, ce qui annonce que ce prince était mort et apothéosé lorsque l'inscription fut gravée. Je dis *un peu postérieure*, parce que notre *Primipile* fut contemporain de cet empereur, et reçut de lui ses principaux honneurs militaires, honneurs dont le *patronat* de la colonie de Lectoure dut être une suite et comme une conséquence.

Le régime colonial sous les Romains était une sorte d'état politique mixte et intermédiaire entre le gouvernement militaire, résultat de la conquête, et celui du municipe avec ses formes protectrices d'administration intérieure, ses libertés et ses franchises. Ces vainqueurs du monde n'établissaient point de colonies dans un pays dont ils voulaient favoriser les naturels, quand ceux-ci ne leur inspiraient aucune défiance, et aussi, lorsque leur réunion à l'empire avait moins été le fruit de la conquête armée que l'effet d'une soumission qui paraissait avoir quelque chose de volontaire et de spontané, comme il arriva aux Aquitains qui, après la défaite des *Sotiates* par le jeune Crassus, lieutenant de César, lui envoyèrent des ambassadeurs appartenant à leurs différentes cités pour se soumettre aux Romains. Telle était la différence que ces derniers établirent entre l'Aquitaine et la province romaine, antérieurement soumise par la force de leurs armes, et où ils multiplièrent les colonies militaires.

Serait-ce émettre une hypothèse trop hardie et trop hasardée que d'établir ici que la colonie de Lectoure fut fondée à la suite de la répression de la révolte du brave et malheureux Aquitain *Julius Vindex*, qui souleva les Gaules contre Néron, et commença la révolution qui détrôna ce tigre à face humaine.

Il n'y a, il faut le reconnaître, rien dans cette hypothèse qui soit

Digitized by Google

inadmissible et répugne aux conjectures historiques ; et bien que les autorités suffisantes nous manquent pour convertir ces conjectures en certitude et les rendre incontestables, elles sont néanmoins assez péremptoires pour que les descendans, justement jaloux de l'illustration de leur cité, aient pu dans la délibération municipale dont il a été fait mention au commencement de ce mémoire, avancer, comme suffisamment appuyée, la prétention d'avoir reçu dans son sein une colonie romaine, vers le milieu, ou au plus tard dans la seconde partie du premier siècle de notre ère, colonie qui sans doute ne poussa pas de bien profondes racines, puisque dans la première moitié du siècle suivant il n'en aurait déjà plus été question, à en juger, du moins, par le silence de l'auteur de l'*Almageste*, pourvu, toutefois, que ce silence ne soit pas la conséquence d'une omission de sa part ou de celle de ses copistes, omission dont la géographie ancienne nous offre de nombreux exemples, particulièrement dans ce qui est relatif à la contrée des *Novempopuli*, pays peu connu des Romains et des Grecs, témoins les récits et les descriptions du naturaliste Pline, entr'autres écrivains anciens qui ont parlé de la vieille Aquitaine de César.

Mais quels furent les élémens qui composèrent cette colonie de Lectoure, peu nombreuse vraisemblablement? Elle fut sans doute formée de vétérans légionnaires, suivant l'usage des Romains, et comme semblent l'attester des inscriptions antiques de cette ville, où figurent des hommes de cette classe des armées. Ces vétérans auraient-ils appartenu à la VIII^e^ légion, dont le patron de Lectoure était un des principaux chefs? Alors il aurait pu être chargé lui-même de les conduire et de les installer chez les *Lactorates* (1), comme Agrippa

(1) Sur un marbre antique de Genève, publié par Spon (Histoire de Genève, IV—46), on trouve un T. IVLIVS VALERIANVS, tribun de la VI^e^ légion, patron de cette colonie, qui probablement se composa également, du moins en partie, des vétérans de cette légion, *une des légions des Gaules*, et qui y fut longtemps stationnaire, comme l'attestent un grand nombre d'inscriptions, et, entr'autres, les monumens récemment découverts à Nérac et relatifs aux deux Tetricus, si habilement expliqués par notre savant archéologue méridional, M. Du Mège, de la Haye. Tacite (hist. lib. IV), nous apprend même que cette légion séjourna ou

Digitized by Google

le fut de conduire à Nîmes, après la défaite d'Antoine et de Cléopâtre à Actium et la conquête de l'Egypte, les vétérans de la légion égyptienne dans le même but, mission dont l'accomplissement valut aussi à ce grand homme le titre de patron de la colonie dont il fut le fondateur, titre qu'après sa mort les Volces-Arecomiques transmirent à ses enfans Caïus et Lucius Cæsar, petits-fils d'Auguste.

Une forte indication ou présomption que les vétérans de la VIII^e^ légion formèrent en effet la colonie de Lectoure, résulte de l'inscription tumulaire suivante trouvée dans cette ville, et recueillie par feu M. l'abbé de Tersan, au moment de sa découverte, inscription citée par M. Bourignon dans ses *Recherches topographiques, historiques, militaires et critiques sur les antiquités gauloises et romaines de la province de Saintonge* (1). En voici le commencement: D. M. POMP. PATERNI. VETERANI. LEG. VIII. AVG., etc., etc. La forme et la beauté des caractères de l'inscription indiquent suffisamment qu'elle appartient au premier siècle de notre ère et à la même époque que celle de C. Gavius, qui, d'après la copie figurative que nous avons sous les yeux, se recommandait par ce même mérite.

Nous avons cherché à exposer avec fidélité et impartialité aux yeux des amis de l'histoire ancienne et de l'archéologie dans ce Mémoire, nous dirons presque, par une force d'habitude de métier, *dans ce rapport*, les raisons qui militent pour et contre l'opinion locale très-accréditée de l'existence d'une colonie romaine à Lectoure. C'est maintenant à nos juges, qui ont devant eux les pièces du dossier, à porter leur jugement dans cette affaire. Quelle que soit leur décision, la dissertation qui l'aura provoquée contribuera, peut-être, à éclairer quel-

---

du moins passa à Genève, lorsque *Cérialis*, général de Vespasien, la conduisant d'Italie en Germanie contre *Civilis* et *Tutor*, qui avaient omis d'occuper le passage des Alpes, lui fit traverser les Alpes Graies (*via ab Italia in Gallias per Alpes Graias...*; *Cenava. vid. Itinerar. Antonini et Tabul. Peutinger.*) Au temps de Vitellius et de Vespasien, cette VI^e^ légion était décorée du titre de Victorieuse, que lui donne l'inscription de Spon : « *Vitricibus scilicet legionibus Sextæ...* » dit encore Tacite au lieu cité.

(1) Un vol. in-4°. — Saintes, an IX. — Page 40.

Digitized by Google

ques points des annales des *Lactorates* et de leurs antiquités, qui ont déjà été le sujet de deux de nos précédens Mémoires adressés à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le premier, sur l'histoire de la ville de Lectoure et de son territoire, depuis l'invasion romaine jusqu'à nos jours, et le second, contenant l'explication, accompagnée de dessins exacts, de tous les monumens antiques ayant existé ou existans encore dans l'ancienne capitale de la vicomté de Lomagne.

Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Membre Correspondant.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES

SUR

LES AMPHITHÉATRES

DU MIDI.

L'aspect imposant des amphithéâtres, le luxe de leur architecture frappent d'étonnement, et montrent combien fut grande la magnificence du peuple qui les fit construire; le grandiose de ces édifices produit sur les sens un effet magique, dont on ne peut se rendre compte. Tout paraît plus vaste, plus élevé. Notre ame, au milieu de ces constructions gigantesques, éprouve les fortes impressions que fait naître toujours le caractère grave et majestueux des précieux débris de l'empire des Césars. Que de réflexions, en parcourant ces ruines silencieuses, ne fait-on pas sur la grandeur passée des Romains, dont la puissance ne s'établit que par les armes, et que les armes détruisirent à leur tour?

Ces superbes ruines, qui inspirent un si vif intérêt, doivent occuper, sous tous les rapports, un des premiers rangs parmi ce qui nous reste de plus marquant de l'antiquité. Le soin que l'on prit de les décorer, les sommes immenses que ces monumens ont dû coûter, leur assignent cette place. Que de talens ces constructions n'exigeaient-elles pas, pour vaincre les difficultés que présentait souvent une enceinte trop resserrée, vu le nombre de spectateurs qu'elle devait contenir. On admire encore les dispositions prises pour faciliter l'entrée et la sortie de la foule qui s'y rassemblait. Si l'on considère de plus la solidité de leurs murailles qui subsistent dans beaucoup de lieux, malgré les ravages du temps et les outrages des hommes, et dont l'existence

Digitized by Google

n'est due qu'à la difficulté qu'offre leur démolition, l'on conviendra que les Romains avaient acquis de grandes connaissances dans l'art de bâtir.

Toutes les nations soumises par ces conquérans s'empressèrent de construire, à leur exemple, des amphithéâtres destinés aux combats de gladiateurs. Les Grecs seuls s'y refusèrent pendant long-temps : ils avaient en horreur ces spectacles affreux où pour récréer le peuple, et lui plaire, des hommes s'entr'égorgeaient, ou étaient livrés aux bêtes féroces.

Les mœurs des peuples de l'Attique, leur goût pour les beaux-arts, ne pouvaient s'accorder avec ces cruels amusemens. *Athènes* ne les permit jamais. Ses citoyens n'auraient pu supporter, comme à *Rome*, les scènes sanglantes où les Vestales, placées au premier rang de l'amphithéâtre, paraissaient n'éprouver quelques émotions que lorsque le râle d'une douloureuse agonie se faisait entendre. Cependant les Romains ne désignaient les autres nations que sous le nom de barbares, eux, dit *Tacite*, qui engraissaient des gladiateurs avant de les faire paraître sur l'arène, pour être immolés aux plaisirs d'une oisive populace. Eh ! c'était sous des empereurs tels que les *Trajans* et les *Antonins*, que se commettaient de pareilles atrocités.

Bien différens des Grecs, les Gaulois s'empressèrent d'adopter ce genre de spectacle. Il était trop conforme aux inclinations d'un peuple qui arrosait de sang humain l'autel de ses faux dieux, pour lui inspirer quelque répugnance ; il le regardait au contraire comme propre à entretenir chez la jeunesse l'humeur guerrière, l'amour des combats qui caractérisa toujours cette nation. Il n'est donc pas surprenant que dans les Gaules, beaucoup de villes se vantent d'avoir eu des amphithéâtres.

Dans le Glossaire de *Ducange*, article *Arènes*, on trouve celles de *Nîmes*, *Périgueux*, *Marseille*, *Bourges*, *Rheims*, *Paris*, etc. ; à ce nombre ajoutons les amphithéâtres d'*Orange*, *d'Arles*, de *Fréjus*, de *Vienne*, de *Lyon*, d'*Autun*, de *Bordeaux*, de *Saintes*, et de *Poitiers*. On en voyait encore dans le siècle passé des restes au *Mans*, à *Metz*, *Rheims*, *Angers*, et près de *Valogne*, ainsi qu'à *Douai*, *Besançon* et *Levroux*. Plus rapprochés de nous : *Beziers*, *Narbonne*,

Digitized by Google

Cahors, *Tintiniac*, *Limoges*, *Rodez* et *Toulouse*, réclament aussi ces monumens comme une preuve de leur antique splendeur. Il semblerait que sans trop de prétentions ce nombre pourrait suffire à démontrer combien les amphithéâtres étaient multipliés dans les Gaules.

Scipion Maffei, dans ses voyages, forma le projet de faire une description générale des amphithéâtres de France. Le peu de temps qu'il mit à les visiter, la mauvaise saison qui l'empêcha, comme il le dit, d'étendre ses observations sur plusieurs parties de ce royaume, le forcèrent à ne parler dans ses lettres sur *gli anfiteatri di Francia* que des trois qui lui offrirent les plus belles ruines.

Comme le but que s'était proposé le savant italien ne fut pas atteint, nous avons pensé que des recherches à cet égard pourraient fournir quelques détails sur un grand nombre de ces anciens édifices. Il ne fallait pas moins qu'un sujet aussi intéressant pour ne pas être rebuté par les difficultés qu'il présente, à raison des erreurs qui se sont commises. On en trouve même dans des livres presque élémentaires, comme, par exemple, dans la Statistique générale de France (tome 3, page 218). L'auteur, en parlant de Bordeaux, dit qu'il y avait un amphithéâtre détruit par *Louis XIV* pour accroître l'emplacement de la salle de spectacle, tandis que ses ruines existent encore aujourd'hui à la partie occidentale de la ville. Il les confond avec ce qui restait du palais *Tutelle*, dont quelques colonnes sur leurs bases furent abattues en 1677, pour dégager les glacis du Château-Trompette.

Loin d'accorder un aussi grand nombre d'amphithéâtres que ceux que nous avons cru devoir citer, *Maffei* reproche au contraire la grande facilité qu'on a, selon lui, à croire que toutes les ruines qui présentent une figure ovale, ou quelque commencement d'arcades, que toute muraille antique dont la forme est demi-circulaire, sont des restes de ces monumens. *Nîmes*, *Arles* et *Fréjus*, c'est là seulement qu'il a trouvé les nobles ruines *(nobili avanzi)*, qu'il ne révoque pas en doute. Il est vrai que les Arènes de *Bordeaux*, de *Saintes*, les restes de celles de Toulouse, et les vestiges souterrains que l'on voit à *Narbonne*, n'ont pas de beaucoup le mérite des premières ; mais elles peuvent au

Digitized by Google

moins prouver que le Midi est plus riche en amphithéâtres qu'il ne l'a jugé.

Si cet archéologue ne trouva point dans toutes les villes remarquables par quelques antiquités, d'aussi beaux restes de monumens que ceux qu'il a distingués, il faut l'attribuer à plusieurs causes qui toutes ont eu le même résultat, celui de la destruction. Nous mettrons en première ligne l'invasion des Barbares du Nord, qui, en 406, s'acharnèrent à dévaster notre malheureuse patrie. Vint ensuite l'aversion des premiers chrétiens pour tout ce qui avait quelque rapport avec le paganisme : ils renversèrent les temples, les amphithéâtres furent détruits, parce qu'ils ne voyaient dans les combats des gladiateurs qu'un sacrifice aux divinités païennes. Un zèle outré fit crouler sous ses coups les monumens dont on n'aperçoit plus de vestiges. Mais il ne s'ensuit pas de ce que les ruines de cette belle architecture ne se voient plus, que la charrue sillonne maintenant l'emplacement où ces masses dominaient sur tout ce qui les entourait, il ne s'ensuit pas, disons-nous, qu'elles n'aient jamais existé.

On n'ignore pas que sous la première race de nos rois, les Saxons et les Francs démolirent les monumens antiques; qu'avec ces matériaux, ils construisirent une grande partie de leurs châteaux forts pour se garantir des incursions des Barbares. Plus tard, sous la race Carlovingienne, les Huns et les Normands inspirèrent tant de crainte, que cette dévastation augmenta tellement qu'il ne resta presque plus d'édifices romains. Enfin, la cupidité fouilla jusque dans les fondemens de ces antiques constructions pour en extraire de quoi servir au faste des grands de l'état.

Parmi les hordes dévastatrices qui se répandirent dans les Gaules nous ne devons pas comprendre, selon *Osorius*, les Goths. Cet auteur rapporte, en parlant des rois de cette nation (liv. 7, chap. 28), que Théodoric fit réparer non-seulement une grande quantité d'édifices, mais qu'il défendit de prendre les pierres des amphithéâtres ruinés, à moins que ce ne fût pour réparer les murailles des villes, que la guerre ou le temps auraient détruites. Saint Augustin dit aussi (liv. 2, de la Cité de Dieu), qu'on ne doit pas mettre au nombre des barbares qui ravagèrent les Gaules ceux venus de la Suède, connus

Digitized by Google

sous le nom de Goths, car ils usèrent d'une grande clémence envers les vaincus.

Jetons à présent un coup-d'œil sur le grand nombre de monumens que le Midi de la France possédait; quels regrets n'aurons-nous pas en voyant le peu de soin qu'on a mis à les conserver, malgré les motifs qui devaient empêcher leur dégradation ! Ces masses imposantes, leur élévation, leur étendue n'étaient-elles pas un témoignage du rang distingué que les villes occupaient dans la Gaule. Les arts y auraient découvert, selon toute apparence, une source féconde de beaux modèles, l'histoire des documens d'un grand intérêt. Mais le temps détruit tout, et ne laisse qu'une poussière que dispersent les vents !

Il eût été heureux, que dans tous les temps, il se fût trouvé des hommes comme le *marquis Maffei*, qui, jaloux de la gloire de leur patrie eussent apprécié le mérite des anciens monumens. C'est aux soins de ce savant que l'on doit le seul amphithéâtre, celui de *Vérone*, qui conserve dans son entier sa partie intérieure. Rien de plus admirable que la vue de son enceinte, quand par un beau jour, les habitans s'y réunissent pour une fête populaire. Quel bel effet, que celui produit par la foule immense de spectateurs placés sur ses gradins qui s'élèvent à une hauteur considérable. La variété des costumes, cette multitude *d'ombrelles* de couleurs tranchantes se balançant au-dessus de toutes ces têtes et formant une voûte impénétrable aux rayons du soleil, offrent une scène ravissante, un *non so che* difficile à décrire.

L'illustre marquis fit si bien entrevoir à ses concitoyens combien il était de leur intérêt de conserver ce magnifique édifice, que, depuis cette époque, on remplace avec le plus grand soin les pierres à mesure qu'elles se dégradent. Nous avons été à même, lors de notre séjour dans ces belles contrées, de voir avec quel zèle les magistrats veillaient à sa réparation. Il est si bien conservé que c'est toujours un objet d'admiration pour celui qui parcourt la riante Italie, où tant de souvenirs historiques se présentent à chaque pas.

Il s'en faut de beaucoup que l'on puisse citer l'amphithéâtre de *Toulouse*, au nombre de ceux dont les autorités locales ont reconnu l'importance. C'est avec douleur que l'on voit les savans visiter cette ancienne capitale des Tectosages, sans pouvoir présenter à leurs inves-

Digitized by Google

tigations les monumens qui attestent une antiquité qu'on ne peut lui disputer. Privés de ce qui procure des notions exactes sur l'histoire, car ce n'est que par l'étude des monumens antiques qu'on peut en acquérir de certaines, ils gardent le silence sur ce qui est si intéressant pour Toulouse.

Envain cette ancienne cité se vante-t-elle d'avoir été la résidence de plusieurs princes souverains, où comme dans *Athènes*, *Pallas* eut un culte particulier; elle ne possède plus rien qui rappelle son antique splendeur. Inutilement cherchera-t-on bientôt les vestiges de ses thermes et de son amphithéâtre. On n'aperçoit plus que des ruines informes qui disparaîtront comme celles des temples et de l'ancien Capitole, dont il ne reste qu'un obscur souvenir. Ne dirait-on pas qu'au lieu d'être protégée par une divinité tutélaire, *Toulouse* est entièrement livrée à quelque mauvais génie qui travaille sans cesse à ne laisser aucune trace de sa gloire passée? Il se hâte, ce destructeur inexorable, d'enlever au temps les restes d'une proie dévorée, selon lui, beaucoup trop lentement.

L'amphithéâtre, objet de nos recherches, existait encore, en grande partie, vers le milieu du XVI^e^ siècle; ses vestiges se voient sur la rive gauche de la Garonne, près de St-Michel-du-Touch, à une lieue de Toulouse. Trente-quatre masses informes de cailloux incrustés dans un mortier d'une grande dureté, que la sappe n'a pu détruire, sont encore debout; elles offrent les ruines de vingt-quatre arches formant le pourtour de la figure elliptique. Les capitouls en ordonnèrent la démolition, en 1563, pour employer les matériaux à la restauration du château de *St-Michel-du-Touch*. Tout le revêtement en pierre fut arraché; ce n'est plus actuellement qu'un squelette à demi-renversé sur la tombe qui chaque jour en reçoit les débris.

On n'y voit rien qui donne une idée de la construction intérieure d'un amphithéâtre. Il ne paraît aucune trace des loges appelées *cavæ*, au-dessus desquelles était le *podium*, galerie réservée aux premières dignités, ni cette partie nommée *visorium*, où le peuple, toujours avide de spectacle, venait en foule se placer. L'arène ne présente qu'un terrain couvert d'arbustes et de broussailles; quelques peupliers s'élancent au travers des groupes d'arbres qui végètent avec peine

Digitized by Google

parmi les décombres. Une espèce de mur prive, depuis quelque temps, les curieux d'aller librement parcourir ces ruines solitaires. Cette précaution, bien tardive à la vérité, devient une censure de la conduite des capitouls.

Du Rosoi donne, dans les annales de 1771, le plan géométral de cet amphithéâtre, et son élévation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tel qu'il lui a paru avoir existé. D'après ce plan, le grand axe aurait hors d'œuvre quarante-deux toises, et la hauteur du monument aurait été de sept toises environ. Cependant rien sur les lieux ne paraît justifier les constructions intérieures dont il l'a décoré.

Dans une dissertation sur les origines de Toulouse par l'abbé *Audibert*, correspondant de l'Académie des Inscriptions de *Paris*, l'on trouve une note où cet auteur donne la description de l'amphithéâtre, tel qu'il était en 1763, époque où il fut le visiter. D'après ce qu'il en dit, on voit qu'il ne différait en rien de l'état actuel. « C'est, dit-il, » des piles construites de cailloux bien incrustés qui désignent l'en» ceinte de l'amphithéâtre. Elles étaient sans doute revêtues de pier» res ou de briques. Tout cet espace, ajoute-t-il, est aujourd'hui » couvert d'un bois. » Il croit qu'une partie des gradins existent encore, ce qui, selon lui, se connaît au talus qui règne autour de l'intérieur, et qui va se terminer dans l'arène à une grande distance de la perpendiculaire des piles. Aussi l'existence de ces gradins ensevelis sous une couche épaisse de terre, n'est encore dans ce cas, qu'une conjecture. Puisse un jour cet emplacement devenir la propriété d'un amateur de l'antique! Alors sans doute, l'arène sera déblayée, et les conjectures éclaircies!

Catel, en parlant du lieu où était l'amphithéâtre, remarque (Mémoires du Languedoc, page 126.) qu'il se nommait *Ardene*, nom qu'il fait dériver de celui d'*Arène* que l'on donnait *posterioribus seculis* aux amphithéâtres dans le midi de la France, ainsi qu'on le fait encore de nos jours. On parle souvent de ce terroir dans l'histoire de Toulouse. L'auteur des antiquités de cette ville (1) (liv. 1. pag. 51)

(1) La Roche Flavin.

Digitized by Google

rapporte que « les noces de Madame *Jeane*, sœur de *Richard*, roi » d'Angleterre, avec *Raymond VI*, comte de Toulouse, furent célé- » brées à l'Ardene, joignant *Tolose*, au lieu qui est vulgairement » appelé *Periolle*, où se voient encore des piliers et autres marques » d'antiquité. »

L'observation de *Catel* ne paraît pas juste quant au nom d'Ardene. Ne serait-on pas fondé à croire qu'il vient plutôt de ce que cette partie était couverte de bois, comme le pays des *Ardennes* tire son nom de la fameuse forêt sur la *Meuse*, qui s'étend, fort loin, de l'occident à l'orient. On sait qu'en latin elle se nommait *Ardena*, *Ardennensis Silva*, dont l'étymologie vient, d'après *Gebelin*, de *ard*, mot celtique qui signifie forêt. De ce mot, dit *Mentelle*, on en a fait une épithète, *forêt des Ardennes*. Ainsi le nom d'arène, qui vient du latin *arena*, sable dont on couvrait le terrain où se faisaient les combats des gladiateurs et des bêtes féroces, n'a pas de rapport avec celui qui désignait les grandes forêts.

Quelque peu de ruines entièrement dépouillées d'ornemens sont tout ce que nous pouvons offrir comme témoignage des soins qu'apportèrent les Romains à l'embellissement de l'ancienne métropole de la Gaule méridionale. On espèrerait inutilement de trouver parmi les matériaux qui furent transportés de l'amphithéâtre au château de St-Michel-du-Touch, quelques fragmens qui jettassent un trait de lumière sur les ténèbres épaisses qui couvrent les premiers temps de l'histoire de Toulouse. Le château et ses fortifications n'existent plus depuis long-temps. Il fut donné aux moines de l'ordre de Saint Benoît par un comte de Toulouse, et devint une retraite monacale qui éprouva les effets de la tourmente révolutionnaire. Ce n'est plus aujourd'hui que l'habitation d'un particulier. Ce château, éloigné de quatre cents pas de l'amphithéâtre, était une construction romaine, située au confluent du Touch avec la Garonne; il servait à couvrir comme poste militaire Toulouse de ce côté, d'autant que l'on présume que près de là passait la route qui de *Tolosa* conduisait à *Lactora*. Lorsque *Charles IX* vint à *Toulouse*, l'on prétend qu'il ordonna que l'on en réparât les fortifications : ce fut alors que les capitouls firent démolir l'amphithéâtre.

S'il nous était permis de hasarder une opinion sur le rang que l'am-

Digitized by Google

phithéâtre devait tenir parmi les monumens de ce genre, nous dirions que son peu d'étendue semblerait annoncer qu'il n'a jamais dû être comparé avec ceux d'*Arles*, de *Nîmes* et de *Bordeaux*. Ses ruines ne nous laissent aucune trace de la magnificence que l'on retrouve toujours à de semblables constructions. Nous observerions que malgré le plan de *Du Rosoi*, nul vestige ne présente les preuves de l'intérieur dont il donne l'élévation. En conséquence nous croirions qu'on peut le placer au nombre de ceux qui n'étaient formés que d'une simple enceinte de pierre ou de brique. Les gradins n'étaient alors qu'en gazon, manière la plus ancienne et la plus économique, ou bien en planches que l'on établissait sur les voûtes lorsqu'on donnait des jeux publics. Ce sont ces amphithéâtres que l'on désignait principalement par le nom d'arènes, quoiqu'on s'en servît quelquefois pour indiquer les autres. On nommait *lusoria* ceux que les empereurs faisaient construire en planches pour leurs amusemens particuliers; ils étaient situés ordinairement près des palais. Il y en avait à Constantinople, à Rome et dans quelques autres villes d'Italie.

On nous opposera sans doute le peu de vraisemblance qu'un amphithéâtre, tel que nous le supposons, ait été construit près de la ville qu'*Ausone* appelle quintuple.

Quintuplicem socias tibi martia Narbo Tolosam.
(Epist. XXIII. v. 83.)

Mais est-il bien prouvé qu'il n'exista jamais d'autre amphithéâtre à *Toulouse*, dont les vestiges auraient disparu comme ceux de tant de monumens qui, par quelque heureux hasard, sont peut-être à la veille d'être découverts.

Raynal (Histoire de Toulouse) croit que cet amphithéâtre fut élevé par la magnificence de quelque particulier, vu son peu de circonférence, qui ne pouvant contenir qu'un petit nombre de spectateurs n'était pas en rapport avec cette nombreuse population que l'on donnait à Toulouse anciennement. Il sera très-facile de se convaincre de cette vérité en le comparant à celui de Saintes, qui dit-on, ne contenait que cinq mille ames, quoique son grand diamètre eût

Digitized by Google

soixante-six toises trois pieds hors d'œuvre. Celui de Toulouse, d'après le plan de *Du Rosoi*, n'a que quarante-deux toises, pris de la même manière.

Nous terminerons ici cet article parce qu'il a été traité dans une notice, au sujet des monumens Romains qui sont aux environs de Toulouse, par un de nos confrères M. *Du Mège*. Nous nous bornerons encore à ne citer que simplement et par la même raison l'amphithéâtre de *St-Bertrand*, l'ancienne *Lugdunum* des Convenæ (1), dont il parle, quoiqu'il avoue que rien n'en justifie l'existence d'une manière positive. Cette ville, qui fut réduite en cendres par *Gontran*, *roi de Bourgogne*, pour avoir donné asyle à *Gondebaud*, *dit Ballomer*, n'offre plus aujourd'hui qu'une scène de dévastation et de misère.

Avant de quitter les lieux voisins des Pyrénées, *Narbonne*, que la magnificence romaine embellit d'un grand nombre d'édifices, et que *Sidoine Apollinaire* décrit dans ses vers, pourra nous montrer quelques vestiges d'un amphithéâtre. Ils se voient, depuis les fondemens jusqu'au premier étage, dans le quartier appelé le *Cloître Saint-Just*. Les matériaux provenant de la démolition de ce monument furent employés à la construction d'une tour carrée, destinée à défendre les approches du pont vieux, nommé aujourd'hui le pont des Marchands. Ce fut ainsi qu'il éprouva le sort de presque tous les amphithéâtres, celui de servir à élever des fortifications, ou à les réparer. Les propriétaires des maisons qui se trouvent sur la ligne de ses fondations, en ont profité pour en faire des caves. Cette ville, qui eut la gloire de donner son nom à une partie de la Gaule romaine, qui le disputait aux principales cités par son commerce et sa population, ne présente maintenant qu'une quantité de fragmens de sculpture, provenant d'arcs de

---

(1) On n'est pas d'accord sur la première racine de ce mot celtique, mais tous les auteurs ont adopté l'interprétation de la seconde par le nom de montagne. Le moine *Heric d'Auxerre*, précepteur d'un des fils de *Charles-le-Chauve*, explique le nom de Lugdunum, dans la vie de *St-Germain*, par *Mons lucidus*, et l'itinéraire de *Bordeaux*, cité par *Du Cange*, par *Mons desideratus*.

Digitized by Google

triomphe, de palais et de temples, seuls débris de son ancienne splendeur, incrustés dans les murs de son enceinte.

Non loin de *Narbonne*, *Béziers*, *Bittera Septimanorum*, où le cruel Simon de Montfort fit égorger un nombre considérable d'habitans après l'avoir prise d'assaut en 1200, pouvait montrer vers le milieu du XVII^e^ siècle les belles ruines d'un amphithéâtre. La moitié était taillée dans le roc, où l'on voyait alors quelques traces des gradins qui en faisaient partie. Ce moyen d'épargner la construction d'un côté de l'édifice en profitant de la proximité d'une colline, fut souvent employé par les Romains pour les théâtres, mais il est peu d'exemples qu'ils s'en soient servis lorsqu'il s'agissait des amphithéâtres.

Pierre Andoque, de Béziers, auteur d'une histoire de Languedoc, en 1648, dit (page 60), en parlant de l'amphithéâtre de sa ville natale, *que des restes anciens qu'on y voyait encore, les savans architectes pourraient tirer sa perfection.* Il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la voûte circulaire qui supportait le podium et les gradins du premier rang. Elle est au-dessus du logement du propriétaire à qui appartient le terrain. Quant à l'autre partie de cette galerie voûtée, elle tombe en ruines. Les loges ou *caveæ* sont creusées dans le roc, et leur entrée se trouve sous la partie de la galerie qui est assez bien conservée. Elle est en pierres, d'un pied et demi de long, sur un pied de large, ce qui ferait présumer que les murs de l'amphithéâtre étaient bâtis de même. Son grand axe, pris intérieurement, avait soixante dix-huit mètres, et le petit axe soixante. Une quantité d'arbres encombre aujourd'hui cet antique monument, et en intercepte la vue générale.

Une des particularités qui distingue cet amphithéâtre, consiste en une tour de figure pentagone, bien conservée ; elle s'élève à trente pieds au-dessus du sol, à l'une des extrémités de l'arène. Une corniche sans ornemens, placée à une certaine distance du sommet, la décore du côté de l'intérieur de l'arène. Sur le haut de cette tour est une plate-forme avec des parapets de trois pieds d'élévation. Il est prétendu qu'elle faisait autrefois partie du palais des Consuls, qui de ce lieu pouvaient assister aux jeux. A sa base est l'entrée de vastes souterrains qui se prolongent, dit-on, jusqu'à une grande citerne, destinée à con-

Digitized by Google

tenir l'eau pour la naumachie de l'amphithéâtre. D'après toutes les constructions romaines que l'on trouve dans les différens quartiers de *Béziers*, l'on ne peut douter combien furent grandes les dévastations qu'elle éprouva lors de l'envahissement des Goths, des Sarrasins, et sur-tout pendant les guerres civiles qui désolèrent cette belle partie de la France.

En continuant nos recherches archéologiques, nous verrons *Nîmes* présenter avec un juste orgueil aux regards du voyageur étonné, la masse imposante de son amphithéâtre. Elle est depuis dix-sept siècles un des principaux ornemens de l'ancienne capitale des *Volces Arécomiques*. Les Goths, qui en furent les maîtres pendant près de trois cents ans, firent une forteresse de cet édifice pour se défendre contre les Romains. Vers l'an 673, un certain *Paulus*, gouverneur de la province pour *Wamba*, roi des Goths, s'étant fait déclarer souverain, fut assiégé dans les Arènes par *Wamba* lui-même, qui le fit périr d'une mort honteuse. Après la victoire que *Charles Martel* remporta sur les Sarrasins à la bataille de Poitiers, et qu'il les eut poursuivis jusqu'à *Narbonne*, où il les força d'abandonner les Gaules, *Nîmes* fut une des villes qui éprouva le plus les effets de sa colère pour avoir donné asile à ses ennemis. Elle fut détruite presqu'en entier, mais l'amphithéâtre, où il ne put pénétrer, fut épargné.

Ces *Arènes* furent pendant bien des siècles encombrées de vieilles masures que l'on dit avoir été construites par la noblesse qui, dans les temps de trouble, s'y croyait plus en sûreté que dans la ville. Enfin ce superbe monument, après avoir supporté de terribles vicissitudes, vient de recouvrer presque son premier éclat.

Que de reconnaissance les amis des arts ne doivent-ils pas à l'administrateur éclairé qui fit déblayer l'enceinte de cet édifice, ce qu'on avait inutilement tenté dans plusieurs circonstances. Avant la révolution de 1789, un artiste, né à Toulouse, Raymond, qui, depuis, fut membre de l'Institut et architecte des palais impériaux, fut chargé par les états du Languedoc d'un projet relatif à la reconstruction de *Nîmes* antique. Il en fut empêché par les suites de cette même révolution. Aujourd'hui l'extérieur de l'amphithéâtre est dans un état parfait. Tous les outrages du temps et des barbares sont réparés avec le

Digitized by Google

plus grand soin. Il ne manque plus que de mettre d'accord, par une teinte qui se rapproche de celle du vieil édifice, les nouvelles pierres qui doivent le soutenir.

Sa figure géométrique est la même que celle de tous les monumens de ce genre, c'est-à-dire une ellipse. Son grand axe a 133 mètres 38 centimètres de longueur, et le petit axe 101 mètres 40 centimètres. La hauteur de ses murailles, construites sans mortier ni ciment, est de plus de 21 mètres d'élévation. Deux rangs de portiques, l'un au-dessus de l'autre, de soixante arcades chaque, le décorent extérieurement ; le tout est surmonté d'un attique. Son intérieur, où trente-cinq rangs de gradins pouvaient contenir vingt-quatre mille spectateurs, porte dans quelques parties les marques d'une réparation soignée. Cependant sous ces longues voûtes se mêlent encore aux voix des ouvriers, au bruit des marteaux, le son aigu de la trompette. L'arène est changée en parc d'artillerie. Ici sont des pièces de canon, là des caissons, des forges de campagne, et plus loin le hennissement des chevaux indique qu'ils occupent les loges destinées autrefois aux bêtes féroces ; aussi a-t-on été forcé d'en percer les voûtes à plusieurs endroits pour leur donner de l'air. Puisse cette occupation militaire cesser bientôt, et le silence de ce monument ne plus être interrompu que par les pas des curieux qui viendront l'admirer.

Si l'amphithéâtre de *Nîmes* devient par ses belles proportions un objet surprenant, que dirons-nous de celui d'*Arles* qui est plus grand et plus magnifique? Quel monument rappelle comme lui le séjour des Romains dans les Gaules ? Dégagé depuis peu d'années des décombres sous lesquelles il fut pendant plusieurs siècles enseveli, l'on peut juger à présent si l'opinion de *Scipion Maffey* était fondée. Cet antiquaire prétendait qu'il n'avait jamais été terminé de manière à y donner des spectacles. Il dit dans ses lettres que j'ai déjà citées : « *Giunto in Arles e portatomi con avidita à contemplarlo, ho trovato esser veramente anfiteatro, ma che resto imperfetto e non fu mai terminato, ne ridotto à segno di poterne far uso.* » *Arrivé à Arles, je m'empressai d'aller le contempler, j'ai trouvé que c'était un véritable amphithéâtre, mais qu'il resta imparfait et ne fut jamais terminé au point de pouvoir en faire usage.*

Digitized by Google

M. *Veran*, *d'Arles*, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, a traité cette question d'une manière si victorieuse, soit par le témoignage des auteurs anciens, soit par les inscriptions trouvées dans l'édifice même en 1825, que le sentiment de l'antiquaire italien n'est plus soutenable. Les chétives constructions qui naguère se pressaient le long des murs, sur les gradins et dans l'arène ont enfin disparu. Maintenant on peut facilement apercevoir l'immensité de l'édifice. Il servit, de même que celui de *Nîmes*, de citadelle lors de l'invasion des barbares dans le V.e et le VIII.e siècles de notre ère. Non-seulement une partie des pierres durent servir aux fortifications de la ville, mais encore elles furent employées comme projectiles à la défense de ceux qui soutenaient le siége de cette forteresse. Prise et reprise dans les guerres qui ont ensanglanté nos provinces méridionales, elle porte les traces des efforts que l'on fit pour la détruire. Le fer et le feu y furent employés, et l'on voit encore qu'une partie des murs du côté de l'occident, éclata par l'action des flammes.

Sa forme est ovale, et son pourtour en pierres, sans mortier, s'élevait à dix-sept toises du sol, avant que l'attique, qui manque entièrement, fût détruite. Son extérieur a, de même que celui de *Nîmes*, deux rangs de portiques, composés de soixante arcades chaque, qui peuvent donner, par les formes élancées de son architecture et la beauté de ses ornemens, une idée de son ancienne magnificence. Il est à regretter qu'il reste quelques maisons adossées à son enceinte et que celles qui l'avoisinent soient si rapprochées, qu'elles empêchent la vue générale de son ensemble. Le périmètre a 194 toises environ; il existait dans l'intérieur 43 rangs de gradins, qui, selon M. *le Noble de Lalauzière*, auteur d'un abrégé de l'histoire d'*Arles*, écrite en 1808, pouvaient contenir vingt-trois mille quatre cent trente-cinq spectateurs, commodément assis. Maintenant il n'existe plus que le premier rang de ces gradins dans une portion de l'enceinte. La partie supérieure de l'amphithéâtre étant détruite, tout ce qu'elle supportait n'est plus; et, par une suite nécessaire, les gradins ont dû disparaître. Les loges ou *caveæ* sont au nombre de plus de cent, et l'on compte cent cinquante chambres, au moins, pour les gladiateurs et autres malheureux destinés aux combats; il s'y trouve aussi plusieurs grands magasins.

Digitized by Google

D'après la marche des idées pour tout ce qui peut tourner à l'avantage du progrès des arts, ce magnifique édifice, dont l'architecture extérieure se rapproche plus du Colisée de Rome que des arènes de *Nîmes*, est aujourd'hui réparé autant que le permettait sa grande dégradation. Les autorités d'Arles, non contentes de rendre à notre admiration le chef-d'œuvre de l'antiquité, font faire des fouilles sur l'emplacement du théâtre antique, où quelques restes, comme celui dit *la tour de Rolland*, se voient encore. Les découvertes faites à difrentes époques, telles que des autels votifs, des statues, des fragmens des bas-reliefs, ne laissent aucun doute sur l'heureux résultat des travaux que l'on vient d'entreprendre. Puisse un zèle si louable durer assez de temps pour procurer quelques morceaux précieux que les décombres dérobent depuis tant de siècles aux artistes et aux amateurs.

Nous ne chercherons plus à combattre l'opinion de ceux qui pourraient s'obstiner à ne voir dans les ruines de cet amphithéâtre qu'un monument qui ne fut jamais terminé. Ce sont des idées surannées dont des preuves authentiques démontrent la fausseté. Peut-on croire que dans une ville qui fut si importante pendant les derniers temps de la puissance des Romains dans nos contrées, ils eussent laissé imparfait un des plus beaux monumens? Tout nous prouve le contraire, si l'on considère sur-tout le degré de perfection qui distingue les ouvrages du peuple-roi.

Nous ne quitterons pas la Gaule Narbonnaise, mine féconde en antiquités, où presque chaque ville nous présente, comme en Italie, des restes admirables de l'architecture Romaine, sans explorer *Orange*. Cette ville, l'une des quatre du peuple *Cavares*, selon *Ptolémée*, nous donnera une idée des soins que les Romains prenaient à embellir et rendre florissans les pays qu'ils avaient conquis; mais, comme toutes les cités de cette contrée, elle subit le même sort et fut plusieurs fois détruite et saccagée. Les *Goths*, les *Lombards* et les *Sarrasins* renversèrent presque tous ses monumens : ils sont en grande partie ensevelis sous les décombres. Cependant il n'y a guère plus d'un siècle qu'on voyait à trois cents pas de la nouvelle ville, du côté du couchant, et près de la porte *St-Martin*, les ruines d'un amphithéâtre. Le lieu où il était s'appelle encore le quartier des Arènes.

Digitized by Google

L'amphithéâtre, de forme ovale, avait ses murs revêtus de petites pierres grises, taillées en carrés d'environ demi-pied; elles étaient liées par un ciment très-dur. Vingt-quatre arches ou portiques par où le peuple pouvait entrer ou sortir dessinaient son périmètre. *Joseph de la Pise*, qui, en 1639, écrivait l'histoire de cette ville, prétend qu'il avait vu, quelques années avant, les murailles de cet édifice s'élever à la hauteur de douze pieds au-dessus du sol, ce qui donnait alors la facilité de reconnaître les piliers des portiques. A présent les propriétaires à qui appartient le terrain ont tout détruit.

D'après l'auteur que je viens de citer et le R. P. *Bonaventure Sisteron*, qui a fait une nouvelle histoire d'Orange en 1741, cet édifice n'était simplement que ce qu'on nommait *Arènes*, en prenant la partie pour le tout; car on ne donnait en général ce nom qu'à ceux auxquels on n'avait pas sacrifié des sommes immenses, comme nous l'avons dit en parlant de celui de Toulouse; nous croyons que ces deux amphithéâtres se ressemblaient sous beaucoup de rapports, puisque ce n'était chez tous les deux qu'une simple enceinte où sans doute on établissait les gradins en planches lorsque le peuple devait s'y rassembler.

Voici ce que l'un de ces auteurs a dit à ce sujet, et que l'autre a répété presque mot à mot.

« C'était une espèce d'amphithéâtre à peu près de la même con-
» struction que ceux de *Nîmes* et *Arles*; il y avait néanmoins cette dif-
» férence, que ceux-là étaient de vrais et parfaits amphithéâtres, à
» cause de leur forme ronde et des siéges qu'on voit encore à celui de
» *Nîmes*, où les spectateurs s'asseyaient. Celui d'*Orange* n'en ayant
» point, le nom d'arène lui convient mieux que celui de cirque. »

On s'aperçoit facilement que ces auteurs n'avaient pas porté bien loin leurs recherches sur les amphithéâtres. Peu éloignés d'*Arles* et de *Nîmes*, il leur eût été très-aisé de connaître la forme de ces monumens, et par conséquent de se convaincre qu'au lieu d'être ronds ils étaient elliptiques. Ces mêmes auteurs, pour qu'on ne confonde pas les arènes avec le cirque qui faisait partie des monumens dont l'antique *Arausio* était décorée, croient devoir donner la description de ces édifices de la manière suivante :

Digitized by Google

« Le cirque ou théâtre, disent-ils, était fait en forme de demi-cer-
» cle. L'amphithéâtre en cercle comprenait deux théâtres joints en-
» semble, comme ceux d'*Arles* et de *Nîmes*; les arènes étaient des
» bâtimens plus simples, construits avec moins de somptuosité, le
» plus souvent ovales, et sans siéges pour les spectateurs, mais seule-
» ment avec des portes en dehors, comme l'étaient celles d'*Orange*. »

Cette obstination à nous montrer les amphithéâtres d'*Arles* et de *Nîmes* de forme circulaire, nous prouve combien ils cherchaient peu à se convaincre de l'exactitude des faits qu'ils avançaient. Le silence qu'ils ont gardé sur l'intérieur des arènes nous fait supposer qu'il n'en existait plus de vestiges, ou bien qu'il était du nombre de ceux construits en charpente stable, comme celui de *Pola* en *Istrie*, où se voient encore des restes de poutres et de morceaux de charpente enclavés dans ses murailles.

Mais pourquoi aller chercher au loin des exemples d'une destruction affligeante? Tournons nos regards vers la Provence où *Marseille*, la plus ancienne ville de ce beau pays nous offre le triste résultat de l'invasion des Barbares. Que sont devenus ces superbes monumens qui faisaient l'admiration des peuples que le commerce attirait de tous les pays dans son port? Subjuguée par différentes nations, elle fut ravagée; ses temples et son amphithéâtre ont disparu jusqu'aux moindres vestiges; il ne reste plus de ses arènes qu'un faible souvenir, consigné dans une charte de 1152, citée par *Du Cange*. Ainsi, malgré le désir que nous aurions de parler de ce qui contribuait à la gloire d'une cité à qui les Gaules durent l'introduction des arts et des sciences, que *Pline* nomme *Magistram studiorum*, la maîtresse des études, et qui, selon *Strabon*, inspira tellement le goût du grec aux peuples des Gaules, qu'ils dressaient les actes dans cette langue : *Tantum græcarum litterarum studium apud Gallos excitavit ut contractum quoque formulas conscriberent.* (Strab. liv. 4.) Nous ne donnerons pas de détail sur son amphithéâtre, n'ayant aucun document qui puisse nous y autoriser.

En suivant les côtes de cette belle contrée, nous trouverons le fameux *Forum Julii* (*Fréjus*), qui dut à César-Auguste tant de bienfaits, qui atteste encore quelle fut autrefois son importance. Parmi

Digitized by Google

les édifices que cet empereur fit élever pour contribuer à son embellissement, on remarque hors des murs et près de la porte de la *Cléde* les ruines d'un amphithéâtre; ses murs sont revêtus de petites pierres carrées, pour la plupart de couleur verdâtre ou tirant sur le rouge; elles sont peu dures, de grandeurs inégales et placées sans beaucoup d'ordre.

Cet édifice est bien inférieur sous tous les rapports aux monumens de ce genre que l'on voit à *Arles* et à *Nîmes*; d'abord, parce qu'on apporta, lors de sa construction, une grande économie, en situant près de la moitié de l'amphithéâtre au pied d'une colline, ce qui épargna de bâtir les murs de tout un côté de son enceinte; secondement, on n'y voit pas cette magnificence que l'on retrouve sur ceux que je viens de citer. Cependant quelques restes de corniches et un fragment de frise que l'on dit en provenir, sur lequel est un bucrane avec une guirlande, semblerait prouver qu'il n'était pas sans ornement de sculpture. Son ellipse était formée par cinquante-deux arches, y compris quatre portes diamétralement opposées. L'un d'elles, qui est au bout le plus étroit de l'ovale qui regarde la ville, est fermée et surchargée par les murs de l'ancien couvent des Dominicains, occupant cinq arcades. Son périmètre est peu étendu, il n'a que deux cent cinquante pas. Le sol de son arène est encombré de matériaux qui le rendent très-inégal.

Le R. P. *Papon*, dans son Histoire de Provence, ne donne presque aucun détail de ce monument; mais le marquis *Maffei* en a fait graver le plan géométral et la coupe. Lorsque ce savant fut le visiter, il trouva une partie de son intérieur assez bien conservée, tandis qu'il ne restait que très-peu de sa partie extérieure, en comparaison, dit-il, de ce qui avait été détruit. Maintenant il n'existe plus de gradins.

M. Tixier, architecte, présenta, le 15 juillet 1831, à l'Académie des inscriptions de Paris un Mémoire sur l'amphithéâtre de Fréjus. Non-seulement cet habile artiste entre dans les plus grands détails à ce sujet, mais il en donne le plan, toutes les mesures et les dessins. Ce précieux travail a mérité les plus grands éloges de la commission chargée de l'examiner. Une médaille d'or a été la juste récompense de cet ouvrage intéressant.

Digitized by Google

Nous trouvant en cantonnement à Fréjus, en 1795, nous apprîmes que l'autorité municipale venait d'ordonner la démolition d'une partie des murs et des arceaux de cet amphithéâtre. Les matériaux en devaient être employés à la réparation de la grande route, dégradée par le passage des charrois de l'armée qui se portait vers l'Italie. C'en était fait de ce monument, et son entière destruction allait infailliblement avoir lieu, avec l'acharnement que le vandalisme révolutionnaire mettait quand il était guidé par le vil intérêt, si on n'eût arrêté une mesure si désastreuse. Les officiers du génie employés dans la place s'empressèrent de prévenir le conservateur des antiquités de France de ce qui se passait. Ce fonctionnaire donna de suite l'ordre de faire cesser les dégradations que l'on se permettait sur l'amphithéâtre, et de veiller avec le plus grand soin à sa conservation. Ainsi fut préservé d'un anéantissement total, si l'on peut s'exprimer de cette manière, un des principaux ornemens de la Provence.

Les bords de la Méditerranée ne nous présentant plus rien de ce côté, qui ait rapport à notre sujet, nous remonterons le cours du *Rhône*. Là, sur la rive orientale du fleuve, *Vienne* que *Pomponius Mela* nomme *Vienna Allobrogum*, antique capitale des *Allobroges*, qui du temps de *César* jouissait déjà d'une grande célébrité, mettra sous nos yeux l'effrayant tableau des dévastations que jadis elle éprouva. Le grand nombre d'anciens édifices que les Romains s'étaient plû à y construire, sont depuis des siècles ensevelis sous les décombres. Ils ont été si bouleversés, que leurs ruines ne sont presque plus d'aucune utilité pour les arts, tant elles sont mutilées. Cependant, parmi les restes de ces magnifiques monumens, que les Germains, les Bourguignons et les Francs n'ont pu faire entièrement disparaître, ceux de son amphithéâtre s'aperçoivent encore.

C'est à la place qu'on nomme *Cirou*, au bout de la rue *St-Marcel*, que sont les parties des voûtes qui formaient l'amphithéâtre. Malgré leurs dégradations actuelles elles peuvent donner quelques idées de sa longueur et de sa largeur. On y distingue aussi certaines portions des *caveæ*. Cet édifice était construit en pierres de taille, qui ont servi à différentes époques pour de nouvelles constructions.

Nicolas Chorier, dans ses recherches sur les antiquités de *Vienne*,

Digitized by Google

publiées en 1659, dit que « de son temps on avait arraché de plusieurs » masures découvertes, des colonnes d'une grosseur peu commune, » des pilastres, des frises, des chapiteaux et des pierres de marbre, » qui semblent parler hautement de la magnificence de ce superbe » ouvrage. Il ajoute de plus que quand on aura fait toutes les réflexions » qu'il faut, on avouera sans peine que *Lipse* a eu raison de croire et » d'écrire que l'amphithéâtre de *Nîmes*, quelque étonnement qu'il » donne à ceux qui le voient, n'était rien au prix de celui-ci. »

M. *Scheneider*, professeur de dessin et conservateur du musée de Vienne, que la mort enleva trop tôt à ses élèves et à ses amis en 1813, leva le plan de l'amphithéâtre et donna une partie de sa coupe. Il dessina la base, le chapiteau corinthien et la frise dont était composé le premier ordre de l'édifice. Il fit le dessin de la corniche du fronton, et de l'entablement. Ce fut ainsi que ces précieux morceaux furent soustraits à une entière destruction.

Si les artistes imitaient cet estimable professeur, dont le zèle lui fit rechercher tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des arts, que de monumens antiques, du moyen-âge, et de la renaissance échapperaient aux coups que l'ignorance leur porte chaque jour. C'est en publiant ce qui en ce genre est inédit, mine féconde à exploiter, que plusieurs de ces messieurs, dont les talens restent ignorés, parviendraient à acquérir une réputation d'autant mieux méritée, qu'on leur devrait la connaissance d'une foule d'objets du plus grand intérêt.

Par quelle fatalité nos regrets augmentent-ils, à mesure de nos investigations. Jusqu'ici nous avions pu contempler çà et là quelques ruines antiques, qui nous laissent de si belles traces du séjour des Romains dans nos contrées. Encore quelques pas, et nous foulerons, sans le savoir, le sol où se voyaient autrefois ces chefs-d'œuvre d'architecture. Heureux celui qui, après bien des peines, parvient à reconnaître leur emplacement. Il semble que plus on avance vers le nord, plus les générations qui succédèrent aux *Vandales*, s'empressèrent de faire disparaître ce que les barbares n'avaient pu détruire. C'est sans doute pourquoi *Lyon* n'a plus rien qui nous rappelle ces superbes édifices, que le peuple-roi avait élevé sur le revers oriental de la montagnes de *Fourvières*. Parmi les ruines d'un si grand nombre d'admira-

Digitized by Google

bles monumens dont elle était décorée, quelques antiquaires avaient cru reconnaître les vestiges d'un amphithéâtre. La cause de cette erreur vint des restes de l'hémicycle qui formaient une partie du fameux théâtre qu'Auguste avait fait construire sur cette montagne, et dont on voyait les débris vers le milieu du XVIII^e^ siècle.

Parmi les auteurs modernes qui ont cru à l'existence de cet amphithéâtre, nous citerons le savant antiquaire *baron de la Bastie*. Il dit dans ses remarques sur celui de Bordeaux, que de tous ceux qui sont en France, il n'y en a pas de moins bien conservé, excepté celui de Lyon. Cependant peu de personnes étaient plus en même que lui de s'assurer de l'exactitude du fait.

Mauleon, dans son Voyage lithurgique, en 1715, (pag. 71), ne se contente pas d'adopter cette erreur, mais il donne les détails de la construction de ce prétendu amphithéâtre. Ainsi l'on peut juger combien est incertaine l'histoire de ces monumens. On en voyait, dit-il, les ruines au haut du jardin des *Minimes*, à main droite. Elles ne consistaient alors que dans une partie des murs de l'enceinte dont il donne une vue. Mais pour peu qu'on examine avec attention cette vue, on se convaincra facilement que ce qu'il a pris pour les restes d'un amphithéâtre n'était autre chose que la partie demi-circulaire du théâtre, dont on indique la place où était le couvent des *Minimes*. Près de la porte de la sacristie, continue-t-il, et au-dessus de l'église était l'arène où l'on martyrisait, sous le règne de *Marc-Aurèle*, les premiers chrétiens. C'était là qu'on avait élevé en mémoire une croix, appelée la *Croix des décolés (Crux decolatorum)*. Il cite à l'appui de ces faits *Eusèbe*, qui en parle dans son histoire ecclésiastique. D'autres, au contraire, prétendent que l'évêque de *Cesarée* désigne l'autel d'Auguste à *Ainay*, comme étant le lieu où les chrétiens étaient immolés. Quoiqu'il en soit, nous croyons devoir faire observer que rien n'empêchait que l'enceinte du théâtre n'eût servi d'arène pour ce massacre, d'autant mieux que les anciens attachaient au mot théâtre une idée plus étendue que les modernes, puisque non-seulement ils y comprenaient le lieu où les acteurs représentaient, mais encore l'enceinte qui contenait les spectateurs.

Le P. *Colonia* qui publia, en 1728, une Histoire littéraire de la

Digitized by Google

ville de Lyon, après avoir parlé des débris de tant d'édifices antiques qui se voyaient encore de son temps sur la montagne de *Fourvières*, dit que « c'était au milieu de tous ces monumens qu'on avait placé cet » ancien théâtre, qui fut consacré dans le second siècle par le sang des » premiers martyrs; et quoique les vestiges qui en restent dans l'en- » clos des *Minimes* soient fort défigurés, on ne laisse pas néanmoins » d'en distinguer visiblement l'hémicycle, l'orchestre, la place des » degrés, et quelques autres parties ». Le R. P. donne une vue de ces ruines, telles qu'elles étaient lorsqu'il fit son histoire littéraire. C'est à tort, prétend-il que les historiens lui ont donné le nom d'amphithéâtre, puisque leur forme était l'ovale, et que celle des théâtres était en demi-cercle.

Le docteur *Clerion*, auteur d'une Histoire de Lyon, dont une partie parut en 1829, et que la mort de ce savant interrompit, pense (pag. 190) que, si Lyon eut à différentes époques des amphithéâtres, ils ne durent être construits qu'en bois; chose assez probable, puisqu'il ne reste aucune trace de leur existence. Quant au théâtre élevé sous les auspices d'Auguste, et qui a donné lieu à la méprise, il fut permanent et adossé à la colline de *Fourvières*. Ainsi l'opinion de cet historien, le dernier qui ait écrit sur les antiquités de Lyon, est conforme à celle des auteurs qui voient les ruines d'un théâtre où d'autres croyaient trouver les débris d'un amphithéâtre.

Si nous avions besoin d'une autre autorité, nous pourrions citer *Millin* qui parcourait en 1804 les départemens méridionaux, et dont le principal but était la recherche des antiquités. Ce savant ne fait aucune mention de l'amphithéâtre de Lyon, convaincu sans doute de l'erreur de ceux qui en avaient parlé. Cependant il a vu, dit-il, l'endroit, où, si l'on en croit une ancienne tradition populaire, le sang des martyrs Lyonnais coula en si grande abondance, que d'après une inscription, placée autrefois au premier étage d'une maison, il s'était élevé jusqu'à cette hauteur. On porte le nombre de ces victimes à dix-mille, sans compter les femmes et les enfans. Le sang coulait en si grande abondance le long d'une rue qui est au pied de la montagne de *Fourvières*, où se trouve le théâtre, qu'on lui donna le nom de Gourguillon, c'est-à-dire gouffre de sang (*quasi gurges sanguinis.*)

Digitized by Google

Les bornes que nous nous sommes prescrites dans ce mémoire, nous forcent à rétrograder et à diriger actuellement nos recherches vers la partie de la Gaule Aquitanique. Plus loin nous ne trouverions comme à Lyon que très-peu de chose sur la construction des amphithéâtres, leur périmètre et leur élévation. (1) Nous serions obligés de nous en

---

(1) Au-delà de Lyon nous trouvons l'amphithéâtre *d'Autun*, qui n'est plus qu'une carrière où chacun prend ce qui lui convient. On dit qu'il fut construit sous le règne de *Vespasien*, et qu'il s'élevait à quatre étages, comme le Colysée. Celui de *Bourges* fut détruit, pour faire une place nommée Ducale ou Bourbon, la rue des Arènes conduisait à l'amphithéâtre; les arènes de *Poitiers* furent tellement ruinées qu'à peine peut-on en reconnaître la forme et les dimensions. *Reims*, le *Mans*, n'ont presque plus aucuns vestiges de leur amphithéâtre. Ce fut en 1695 que parmi les ruines d'une ancienne ville détruite par un incendie, l'on découvrit celles d'un amphithéâtre. Cette malheureuse ville qu'on nommait *Crociatum* était située près de *Valogne* département de la Manche. En creusant le canal de *Briare*, en 1608, on retrouva les restes d'un amphithéâtre à *Sevinière*, paroisse de *Mont-Bois*, les gradins se voyaient encore au commencement du XVIII^e^ siècle. A *Besançon* on distingue les murs d'un amphithéâtre qui avaient cent vingt pieds de diamètre. *Levroux*, près *d'Issoudun*, avait des arènes dont il ne reste guère plus de vestiges. Les arènes de *Paris* étaient situées selon quelques chroniqueurs devant l'Abbaye de St-Victor. Une charte de 1284, citée par *Du Cange* et *Caylus*, porte que la Sorbonne possédait des vignes *sita in loco qui dicitur* les arènes *ante sanctum Victorem*. Les ruines d'un amphithéâtre existaient encore à *Metz*, dans le siècle dernier.

Plusieurs savans ont été divisés d'opinion au sujet de l'amphithéâtre de *Doé* département *de Maine-et-Loire* : *Juste Lipse*, le donne pour un monument de ce genre. *Adrien-Valois* croit que c'était un château des anciens rois de France. *Maffey* dit que c'est une antiquité qui mérite d'être observée, et qui peut avoir tenu lieu d'amphithéâtre. Dans le *Voyage lithurgique* (page 106) on en trouve le plan et la description ; c'est un octogone irrégulier, l'arène a 33 pas d'un côté et 35 de l'autre. A l'un des côtés sont deux ouvertures de souterrain près l'une de l'autre. Il y avait 21 degrés taillés dans le roc. Le premier rang était au niveau du sol, il était sans podium. Au haut des murailles, une plate-forme servait aux personnes de distinction ; on y entrait par dix portes. Cet amphithéâtre ne contenait que 4 à 5 mille personnes, c'était l'un de ceux les mieux conservés de France au XVIII^e^ siècle.

Digitized by Google

rapporter le plus souvent à des chroniqueurs inexacts, et à des traditions dont il est difficile de constater la vérité. Rapprochons-nous donc des peuples chez lesquels on peut espérer de retrouver encore quelques beaux souvenirs des siècles passés. Mais tout porte l'empreinte d'un affreux vandalisme, ici comme ailleurs, ce n'est en général que destruction; s'il reste quelques ruines éparses qui méritent notre attion, on le doit au XIX^e^ siècle qui a su comprendre que là se trouvaient les pages les plus intéressantes de l'histoire.

Près de la Charente se voit *Saintes*, une des villes du midi qui possède le plus de ruines antiques, parmi lesquelles on distingue les restes d'un amphithéâtre. (Planche 3.) Il est hors des murs, dans un vallon resserré par deux collines, sur l'une desquelles est l'église de *Ste-Eutrope*. A quelques pas de là se voit la fontaine de *Ste-Eustelle*, célèbre par la vertu de ses eaux que, selon *Millin*, les jeunes filles viennent boire après leur dévotion, pour faire un bon mariage. L'amphithéâtre, d'après *La Sauvagère*, ingénieur en chef de la province, avait beaucoup de rapport avec celui de *Nîmes*, quoiqu'il fût moins élevé et bien plus simple. Il avait soixante arcades dont deux existent, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. Elles sont assez bien conservées. Le parement de ses murs était de petites pierres cubiques, fixées sur une couche de ciment; le massif était en moëllons de toutes formes. Il n'y avait qu'un seul étage, son extérieur était sans ornement d'architecture. Le grand axe de son ellipse a quarante toises pris dans l'arène, et le petit axe vingt-huit. Quelques parties du *podium* subsistent encore.

On s'est convaincu, d'après différens calculs, que l'amphithéâtre ne pouvait contenir que cinq mille spectateurs. Il est maintenant impossible de déterminer le nombre de gradins qui garnissaient son enceinte. *Claude Chatillon*, sur le plan qu'il en donne, dans la Topographie française, la divise en neuf rangs de banquettes circulaires; mais rien n'en démontre la vérité.

M. le baron *Chaudruc de Crazannes*, que la société compte parmi ses membres correspondans et la France au nombre de ses plus savans archéologues, dit, en parlant de cet amphithéâtre, dans son intéressant ouvrage sur les antiquités de la ville de Saintes, que c'est à tort que *La Sauvagère* prétend que l'on peut distinguer les loges appelées

Digitized by Google

caveæ. Dans l'état actuel de l'arène, elles ne sont plus apparentes. Il croit que si l'on déblayait l'aire jusqu'au sol antique, on parviendrait à retrouver la partie inférieure du monument. Nous devons regretter, avec ce profond antiquaire, que le projet du comte *Français* de *Nantes*, ancien préfet de la Charente-Inférieure, qui voulait faire désobstruer cet antique édifice, n'ait pas eu son exécution. Alors ces beaux restes eussent été rendus à notre curiosité. Rien ne fixe d'une manière positive l'époque où fut construit cet amphithéâtre. M. Chaudruc, dans une dissertation à ce sujet, combat par de fortes raisons, ceux qni prétendent qu'il fut élevé dans le même temps que celui de *Nîmes*, ou pendant le règne de *Gallien*, auquel on attribue celui de Bordeaux. Il pense, et son opinion paraît fondée qu'il a dû être construit entre l'empire de *Vespasien* et celui de *Marc-Aurèle*, au plus tard.

Parcourons actuellement le sol inégal des anciens *Lemovices* que *César* regardait comme les Celtes les plus courageux et qui soutinrent avec une constance rare le parti du malheureux *Vercingetorix*, combattant pour la liberté et l'indépendance de son pays. Rien n'y retrace le séjour des Romains, si ce n'est les positions militaires presque inexpugnables que l'on retrouve à chaque pas. Les monumens antiques ont entièrement disparu, leurs ruines dispersées attestent combien fut affreux le ravage qu'ils éprouvèrent. A considérer tant de dégâts ne croirait-on pas qu'en haine de leurs vainqueurs, les Limousins n'ont rien voulu laisser exister de ce qui pouvait rappeler le joug rude et pesant sous lequel on les força de se courber.

Leur capitale, *Limoges*, possédait un amphithéâtre, dont le proconsul *Duratius* avait commencé la construction, et que son petit-fils *Lucius Capréolus* fit terminer. Cet édifice dont les restes se voyaient en 1715, fut à cette époque entièrement détruit. L'emplacement où il était élevé, n'a pas même conservé le nom d'*Arènes* qu'autrefois on lui donnait. Dans ces derniers temps on en a fait une place appelée d'*Orsai*.

Au milieu des montagnes et des précipices du bas Limousin, se distinguent quelques autres ruines d'un amphithéâtre parmi celles de plusieurs constructions Romaines. C'est à trois quarts de lieue de *Tulle*, dans la commune de *Navés*, sur un terrain nommé *Tintiniac*,

Digitized by Google

que l'on voyait autrefois ce monument ; il faisait partie d'une ancienne ville qui pourrait être le *Ratiatum* de *Ptolémée*.

Sa figure est elliptique, et son grand axe a deux cents pieds de long, le petit axe cent cinquante pieds. Il n'était formé que d'une simple enceinte de pierre de taille ; il n'y avait pas les arcades qui se voient ordinairement aux autres amphithéâtres. Quatre portes au rez-de-chaussée servaient d'entrée ; l'étage supérieur n'était composé que de fenêtres basses et étroites.

Au temps où le docte *Baluze*, auteur de l'histoire de *Tulle*, florissait, les souterrains et une partie des ruines subsistaient. Depuis cette époque, il a été tellement dégradé, qu'à peine en reste-t-il quelque trace. Une vue de cet amphithéâtre, avant qu'il n'eût souffert de si grandes dévastations, se trouve dans l'histoire de Tulle.

Sa construction a fait croire à plusieurs antiquaires que puisqu'il n'était formé que d'une simple enceinte de murailles, il devait être du nombre de ceux auxquels étaient adaptées des voûtes pour soutenir l'échafaudage, que l'on ne dressait que dans certaines occasions.

En rétrogradant toujours vers le point d'où nous sommes partis, la capitale du Périgord deviendra l'objet de nos remarques. On n'ignore pas le rang distingué qu'elle tenait dans les Gaules, et les soins que les Romains avaient pris à l'orner. C'est sur le haut d'une petite colline que l'on trouve les restes de son amphithéâtre, dominant une grande partie de l'antique *Vesone*. Ce fut sur les ruines de ce monument, aujourd'hui tellement dégradé qu'il est impossible d'en donner des notions certaines, que les comtes de Périgord bâtirent un château, nommé anciennement le château des Arènes. Plus tard on vit le couvent des Visitandines envahir par ses constructions une partie de cet antique édifice. Ces religieuses, malgré la réserve expresse des magistrats, n'en firent pas moins une carrière d'où elles tirèrent de quoi élever les murs de leur paisible retraite.

Ainsi qu'à tous les amphithéâtres, il ne reste que de très-petites portions de voûtes, des débris d'escalier et quelques pans de muraille, le tout répandu çà et là. Le Musée est placé sous une de ces voûtes, au nord. L'amphithéâtre, par sa situation, puisqu'il formait une partie des murs d'enceinte de la citadelle, dut éprouver de grands domma-

Digitized by Google

ges lors des guerres du bas-empire. Dans des temps moins éloignés, la grande quantité de matériaux que l'on dut en extraire pour construire le château des Arènes ou bâtir le couvent des dames de la Visitation, contribuèrent à sa destruction.

D'après les fouilles qui furent faites en 1821, pendant près de quatre mois, sous la direction de M. de *Mourcin*, antiquaire distingué, et du comte de *Taillefer*, auteur d'un ouvrage sur les antiquités de *Vesone*, il résulte que l'amphithéâtre était construit en pierres de taille d'une assez grande dimension, du moins quant à l'extérieur, et posées à sec comme le sont celles d'un grand nombre de monumens romains. Pour ce qui regarde son architecture extérieure et son élévation, il n'y a jusqu'ici que de vaines conjectures, fondées sur quelques fragmens de corniche, des morceaux de sculpture et de fût de colonne. L'intérieur, de forme ovale, n'offre guère plus de moyens d'en connaître la distribution. Cependant on est parvenu à découvrir une partie du *podium* et le sol de l'arène. Nous n'entrerons pas dans tous les détails de ce qu'ont produit les différens travaux entrepris par ces messieurs, on en trouve l'énumération dans l'ouvrage du comte de *Taillefer*. Mais nous ne passerons pas sous silence un des résultats les plus intéressans de ces recherches; c'est la connaissance exacte qu'on a obtenue de la longueur du grand axe de l'arène. On a trouvé qu'il avait 199 pieds 6 pouces 7 lignes. Celle du petit axe n'a pu jusqu'ici être bien déterminée. Tout porte à croire qu'elle ne saurait être de plus de 120 pieds. Le pourtour de l'arène aurait près de 520 pieds.

Le comte de *Taillefer* suppose, d'après le calcul qu'il a fait des différentes constructions de l'amphithéâtre, qu'il devait avoir trente-quatre rangs de gradins, sur lesquels pouvaient contenir vingt-quatre mille quatre cents spectateurs. Il fait remonter sa construction au règne de *Néron*. Il croit qu'il fut élevé par un nommé *Soter*, affranchi de cet empereur, dont il avait sauvé les jours. Cependant aucun témoignage bien authentique ne paraît appuyer ce fait. Quant à l'époque de sa destruction, elle n'est pas moins incertaine, quoique plusieurs médailles trouvées dans son enceinte semblent prouver qu'il était encore entier vers le milieu du second siècle de notre ère. Comme de plus longs détails sur ce monument n'ajouteraient guère à son im-

Digitized by Google

portance, nous quitterons *Périgueux* et ses ruines antiques pour venir à *Bordeaux* parcourir les restes d'un amphithéâtre. Cet édifice, à qui les Bordelais ont donné le nom de *Palais Gallien*, et dont, pendant plusieurs siècles, ils ignorèrent la vraie destination, se voit près de l'église de *St-Séverin*. Il est surprenant que le poète *Ausone* ait gardé le silence sur cette précieuse antiquité, lui qui chanta avec enthousiasme ce qui contribuait à l'ornement de sa patrie.

La question de savoir pourquoi le nom de *Palais Gallien* a été donné à l'amphithéâtre et comment il l'a conservé jusqu'à nos jours, n'est pas facile à résoudre. L'antiquaire *Elie Vinet*, au 16e siècle, fut un des premiers qui parlèrent de l'amphithéâtre de *Bordeaux*. Il croit qu'il fut nommé *Palais Gallien*, parce qu'il dut être construit sous le règne de cet empereur, au temps où *Tetricus* gouvernait la *Guyenne*. Il rejette comme un conte ridicule ce qu'un auteur espagnol du XIIIe siècle (*Rodrigue, archevêque de Tolède*) dit à ce sujet. Il fit graver sur bois une vue de ce monument tel qu'il était en 1570. « Cet édifice, » dit-il, tant bien fénestré, a prou donné à songer aux gens, et se sont » finalement trouvés d'habiles hommes et deçà et delà les Pyrénées » qui nous ont fait de beaux contes que je suis bien marri d'avoir ici » conté. » (Antiq. de Bordeaux, pag. 10.)

Dans Rerum Aquitanicarum par *Altessera* (liv. IV, fol. 288), on lit ce qui suit : « *Galieni tempore amphitheatrum, cujus reliquiæ vi-* » *suntur Burdegalæ conditum, ut extimarunt Elias Vinetus in Auso-* » *nium*, et Gabriel *Lurbe ; hoc argumento* quod *vulgus rerum* » *antiquarum memoriæ tenacissimum Galieni palatium vocitat.* » *L'amphithéâtre dont on voit les ruines, fut construit à Bordeaux sous le règne de Galien, comme l'ont pensé Elie Vinet dans ses commentaires sur Ausone, et Gabriel de Lurbe. Par cette raison, le peuple qui retient parfaitement les traditions antiques, l'appelle le palais Gallien.*

Malgré les différentes dissertations qui ont eu lieu au sujet de ce nom, il paraît qu'il n'en est résulté rien de bien positif. Cependant il semble certain que d'après des vieux titres de l'église de *St.-Severin*, datés du XIe siècle, cet édifice s'appelait les Arènes, ainsi que l'on désignait autrefois les amphithéâtres, quelles que fussent leurs dimen-

Digitized by Google

sions. Ces documens pourraient faire croire qu'il n'a commencé à porter le nom de palais *Gallien* que dans le XII^e^ siècle.

Ce monument, que l'on dit avoir été construit vers le milieu du III^e^ siècle de notre ère, n'offre plus aujourd'hui que quelques arcades, dont les ornemens pourraient prouver combien les arts tombaient en décadence au commencement du Bas-Empire. Six enceintes entouraient son ellipse, et l'on voit encore une partie de ses murs, excepté celui qui formait l'arène, dont on n'aperçoit que les fondemens. Ils étaient revêtus d'un parement formé de petites pierres carrées, entremêlées d'un rang de très-grosses briques qui produisaient un assez bon effet. Deux grandes portes de 27 pieds de haut sur 18 de large, existent à chaque extrémité du grand axe. L'Arène avait son grand diamètre de 238 pieds de long, et son petit diamètre de 168 pieds.

Cet édifice est si ruiné, qu'il est impossible de reconnaître les détails de sa construction intérieure. *Montfaucon*, qui vivait en 1740, dit, en parlant de ce monument (antiq. expl., tom. VI, pag. 260), qu'il y avait à Bordeaux un grand amphithéâtre, dont il a vu les masures, dans lesquelles on remarque aisément la forme ovale, mais c'est aussi tout ce qu'on en peut tirer. Il y a été, dit-il, plusieurs fois; et autant qu'il peut s'en souvenir, le champ ou les arènes de cet amphithéâtre étaient des plus grands, et ne le cédaient peut-être pas à celles du Colisée. Le baron *de la Bastie* présenta au commencement de l'année 1737 à l'Académie des Sciences de Paris, un mémoire sur toutes les dimensions de cet édifice. Il résulte, d'après son calcul, qu'il devait y avoir, au moins, trente rangs de gradins où pouvaient se placer quatorze ou quinze mille personnes. Un rang d'arcades à chaque étage, au nombre de cinquante-six, c'est-à-dire vingt-huit à chaque côté des grandes portes donnaient à cet édifice un aspect majestueux. Il pense qu'il n'y avait, comme à celui de *Nîmes*, que deux étages couronnés par un attique, et que l'ordre toscan était celui qui décorait le rez-de-chaussée.

Ce fut en 1792, époque où l'on détruisait tout, pour le seul plaisir de détruire, que l'on commença la démolition de ce que la faux du temps avait jusqu'alors épargné. Aucune trace de ce monument ne se verrait sans doute plus, si une administration éclairée n'eût fait tous

Digitized by Google

ses efforts pour conserver ces précieux restes. Elle empêcha qu'on enlevât les matériaux qui allaient être employés à des constructions particulières. Il est prétendu que cet amphithéâtre, qui pendant les guerres civiles avait été occupé par les troupes des différens partis, dut les trois quarts de sa démolition à la crainte que l'on eut qu'il ne servît contre la ville.

Plus près de nous, il est encore de nouveaux regrets. *Cahors* n'a conservé de son amphithéâtre que quelques pans de murailles qui ne peuvent donner aucun moyen de connaître les détails de sa construction. Tout ce que l'on peut dire de cet ouvrage des Romains, c'est qu'il fut bâti en petites pierres carrées comme celui de Bordeaux.

On n'est guère plus heureux pour celui de *Rodez*. Il est près de la ville au nord-ouest, dans une prairie appelée la Conque. Ce n'est plus maintenant qu'une grande concavité de figure elliptique, autour de laquelle sont quelques portions de murs d'une extrême solidité. Quoiqu'on ne puisse révoquer en doute que l'amphithéâtre ne fût sur cet emplacement, puisque la seule inspection du local suffit pour s'en convaincre, le peuple s'obstine à croire, malgré les preuves les plus évidentes, que c'était un temple. Il était, disent-ils, consacré au culte d'une divinité nommée *Ruth*, dont ils tirent le nom de *Ruthenses*. Ici, comme presque partout, on a négligé, par une insouciance impardonnable, de conserver plusieurs médailles trouvées dans l'intérieur et autour des murailles.

M. de Gaujal, associé correspondant de la Société royale des antiquaires de France, prouve dans un mémoire plein d'érudition sur l'idole de *Ruth*, que l'amphithéâtre de *Rodez* a été et est encore à l'endroit de la concavité dont nous avons parlé (1). Il regrette avec tous les amateurs de l'antiquité qu'on ne fasse aucune fouille, qui pourrait fixer l'époque où ce monument fut construit, et peut être, dit-il, éclaircir certains points de l'histoire de ce pays.

---

(1) On peut consulter aussi sur ce monument, les *Mémoires pour servir à l'histoire du Rouergue* par Bosc, et l'Histoire de cette Province par M. de Gaujal.

Digitized by Google

Agen, l'ancienne capitale des *Nitiobriges*, sera le terme de nos recherches dans le Midi de la France. Elle aussi, quoique jadis le siége d'un prétoire sous la domination Romaine, n'a plus cette quantité d'édifices qui la rendait importante (1). Quelques ruines parmi lesquelles on voit à peine les vestiges de ses Arènes, sont tout ce qui lui reste de sa gloire passée. Il est impossible de fixer d'une manière certaine l'époque où son amphithéâtre fut construit et quelles étaient ses dimensions. Il en est de celui-là comme de tant d'autres qui tous les jours disparaissent, et ne conservent de place que dans les traditions.

Quoique tout paraisse s'être réuni pour contribuer à la destruction presque totale des amphithéâtres qui viennent d'être explorés, il sera cependant facile d'apprécier, par l'esquisse que nous avons essayé de tracer, ceux dignes d'être remarqués. Quiconque cherche dans l'étude des monumens antiques, à connaître le degré de perfection où les anciens avaient porté les arts, regardera sans doute, comme une heureuse circonstance, de retrouver quelques restes des belles productions de l'architecture romaine. L'archéologie doit se féliciter qu'une sage administration mette ses soins à faire réparer les édifices antiques, que l'ignorance et un sordide intérêt s'empressaient d'abattre, dans les temps de trouble et d'anarchie. Notre siècle s'est fortement prononcé contre le système destructif des modernes Vandales : il ne leur est plus permis de porter la main sur ce qui fait l'ornement de nos cités.

Ces ruines, ces murailles demi-écroulées, seuls vestiges aujourd'hui de la puissance d'un peuple, qui dans son orgueil prenait le titre de Roi, ont été pendant des siècles témoins de grands événemens. C'est parmi leurs décombres où règne un morne silence, que l'on peut méditer sur l'histoire ; ce silence qui succède au tumulte de la foule se pressant autrefois sous les portiques, dans les enceintes de ces édifices, provoque un sentiment pénible, affecte l'ame, et l'entoure

---

(1) Nous aurions d'importans détails sur les antiquités d'Agen, si l'ouvrage laissé par M. de Saint-Amans, avait été publié.

Digitized by Google

d'une solennelle tristesse. Un regard jeté sur ces fragmens de corniches, d'entablemens, de chapiteaux, qui s'élevaient à une hauteur considérable, maintenant foulés aux pieds, confondus avec les premières assises du monument, ne nous présente-t-il pas le tableau de l'instabilité des choses d'ici-bas ?

L. DUBARRY, Lieutenant-Colonel en retraite,

Membre résident.

Digitized by Google

NOTES

SUR

LES ROIS GOTHS

QUI ONT RÉGNÉ DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET SUR LEURS MONUMENS.

(Ire PARTIE. 412—548.)

L'OBSCURITÉ dont les premières années de notre histoire sont enveloppées, a fait renoncer plusieurs historiens au travail difficile de nous en tracer le tableau; on a cru devoir commencer par Clovis, en 481, la suite chronologique de nos rois, et on le regarde communément comme le véritable fondateur du royaume de France.

Pendant que l'incertitude et la rareté des événemens nous dérobent ainsi l'origine de notre monarchie, dès l'année 412 une portion considérable des Gaules, tout le Midi, reconnaissait pour souverain Ataulphe roi Visigoth, beau-frère d'Alaric : le royaume qu'il fonda, successivement diminué, par la perte de plusieurs contrées importantes, a cependant eu une durée de trois cents ans.

Les rois Visigoths s'étaient aussi emparés de l'Espagne, et ce n'est que vers l'an 711 que l'invasion des Maures mit fin à leur pouvoir dans les deux pays.

Dans cet espace de trois siècles, rien de si clair que la chronologie des souverains. Elle est la même chez les historiens espagnols et français; à peine peut-on relever quelques erreurs de date, ou d'ortographe de noms, par le secours du peu d'inscriptions qui existent encore : Dom Ruinart dans son édition de Grégoire de Tours n'en cite que deux conservées à Narbonne ou près de cette ville; il en a été découvert depuis un bien petit nombre; la plupart de celles qui

Digitized by Google

se trouvent en Espagne ont été citées dans le *Nouveau Traité de diplomatique*. Le savant auteur de cet ouvrage n'a considéré les monnaies des rois Goths, que sous le rapport de la paléographie. Le cabinet du roi de France en possédait une quarantaine d'or, citées par Le Blanc, ou Mahudel. On ignore si elles ont été perdues dans le dernier vol; elles seraient d'autant plus à regretter qu'il ne paraît pas qu'elles soient communes en Espagne et que dans le Languedoc elles sont de la plus grande rareté.

En 1829, la municipalité de Narbonne fit vendre, au poids du vieux fer, tous les poinçons déposés à la mairie et qui avaient appartenu à l'ancien hôtel des monnaies de cette ville; il y en avait trois décalitres : l'acheteur Raynal, chaudronnier, les vendit aussitôt pour Perpignan; un amateur d'antiquités eut à peine le temps de sauver quatre ou cinq de ces précieux monumens, ils appartenaient aux règnes d'Henri II et d'Henri III. Peut-être aurait-on trouvé dans le nombre des poinçons de monnaies antiques ou de celles des rois Goths.

Les monumens authentiques de cette époque reculée sont d'un grand intérêt pour tout le Midi de la France, soit relativement à l'histoire, soit comme échantillons de paléographie.

Il nous a paru qu'il serait utile aux personnes qui s'occupent de ce genre de recherches, de trouver réunis les inscriptions lapidaires ou métalliques et les très-rares monumens des règnes des rois Goths, accompagnés d'une notice succinte sur le souverain dont ils rappellent la mémoire.

Quoique la chronique dite de Moissac nous ait semblé fort inférieure à celle de Saint Isidore de Séville, comme elle va jusqu'au temps de Charles-Martel, comprenant ainsi la totalité de la durée du royaume des Visigoths, tandis que celle de Saint Isidore se termine à l'an 621; nous avons cru devoir la citer en tête de chaque règne avec d'autant plus de raison qu'elle est elle-même un très-ancien monument littéraire du Midi de la France.

Le manuscrit existe encore à Moissac; on ignore s'il a été imprimé en entier, Duchesne en a publié ce qui a rapport à l'histoire des français, Dom Bouquet l'a aussi inséré dans sa collection. Il y a apparence que cette chronique ayant été entre les mains de personnes habiles, on en a extrait au moins tout ce qui pouvait offrir de l'intérêt.

Digitized by Google

ATAULPHE.

(410 — 415.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Ataulfus regnavit annis VI. Iste Placidiam conjugem accepit et quinto (1) *regni anno de Italia Gallias adiit, et dum Hispanias petere voluisset a suis interfectus est in Barcilona sub imperatoribus Honorio et Arcadio.*

Après la prise de Rome, Alaric roi des Visigoths étant mort en 410, Ataulphe, son beau-frère, qui l'avait puissamment aidé dans ses conquêtes, et qui était aussi remarquable par son esprit que par sa beauté (2), fut élu pour lui succéder. Fier de son nouveau pouvoir et enorgueilli par la victoire, Ataulphe rêvait l'anéantissement de l'empire Romain et voulait remplacer par son propre nom le titre et le nom d'Auguste. Une femme modifia ces ambitieux projets. Il avait fait prisonnière, à Rome, Placidie fille de Théodose le grand; l'espoir d'obtenir la main de la princesse le détermina à faire la paix avec l'empereur Honorius son frère et à abandonner l'Italie. Il passa avec son armée dans les Gaules, où on croit que l'empereur lui avait cédé l'Aquitaine. Après des tentatives infructueuses sur Marseille, il se rendit maître de Narbonne, de Toulouse et de Bordeaux, ce fut dans la première de ces villes qu'il célébra son mariage avec Placidie. Ayant été, malgré cette alliance, attaqué par les Romains, dans le pays dont il venait de s'emparer, il se retira en Espagne où il fut assassiné en 415.

C'est par Ataulphe que commence la suite des rois Goths, qui se succédèrent dans le Midi des Gaules et en Espagne pendant 300 ans.

---

(1) Il paraît qu'Ataulphe passa dans les Gaules en 412, ou la troisième année de son règne.

(2) Mortuo Alarico Vesegotha, regnum Athaulfo ejus consanguineo et forma et mente conspicuo tradunt, nam erat quamvis non adeo proceritate staturæ formatus, quantum pulchritudine corporis, vultuque decorus. (*Jornandes.*)

Digitized by Google

S'il est d'un grand intérêt de connaître les monumens historiques des époques reculées, il n'est pas moins important de les examiner avec soin, afin d'écarter ceux qui n'offrent pas une authenticité bien positive.

Les monumens cités du règne d'Ataulphe sont presque tous dans cette catégorie.

Il ne paraît pas qu'on connaisse aucune monnaie de ce roi.

On voit dans un des murs de l'ancien palais de la Vicomté, actuellement la poste aux chevaux, à Narbonne, un bas-relief de marbre que l'on a prétendu représenter les noces d'Ataulphe et de Placidie : nous en donnons une copie fidèle (Pl. IV, n° 1).

Il est sculpté sur un sarcophage de six pieds de longueur sur un pied six pouces de hauteur, et composé de plusieurs sujets, offrant divers miracles de la Bible, entr'autres le Frappement du rocher, la Multiplication des pains et des poissons, etc.

La figure de femme qui est au milieu, les mains levées en signe d'adoration, représente l'ame du défunt.

Ces divers emblêmes se retrouvent sur plusieurs tombeaux chrétiens, conservés à Arles, et plus spécialement sur ceux qui sont gravés, pages 425 et 427 de *Roma subterranea*, et tirés du cimetière de Sainte-Agnès. Il est remarquable que les groupes sont presque absolument semblables à ceux du sarcophage de Narbonne.

Il ne peut y avoir de doute que ce monument est, comme les autres, un tombeau chrétien, lequel n'a aucune espèce de rapport avec les noces du roi Visigoth.

On a cité une inscription trouvée, selon Spon et Bouche, à Saint-Gille ou dans son territoire, qui prouverait qu'Ataulphe et Placidie avaient choisi cette ville qu'on suppose avoir porté le nom d'Heraclea, pour leur résidence royale : les historiens du Languedoc semblent avoir démontré que cette inscription était supposée. Elle est conçue en ces termes :

Digitized by Google

ATAULFO FLAVIO
POTENTISSIMO REGI, REGUM RECTISSIMO,
VICTORI VICTORUM INVICTISSIMO, VANDALICÆ
BARBARIEI DEPULSORI ET CÆSARIÆ PLACIDIÆ,
ANIMÆ SUÆ : DOMINIS SUIS CLEMENTISSIMIS.
ANATALII, NARBONENSES, ARECOMICI,
OPTIMIS PRINCIPIBUS IN PALATIO
POSUERUNT OB ELECTAM HERACLEAM IN REGIÆ
MAJESTATIS SEDEM.

Catel a inséré dans les Mémoires de Languedóc, l'épitaphe suivante, comme tirée de Vaceus en sa Chronique d'Espagne, elle fut, dit-on, mise sur le tombeau d'Ataulphe à Barcelone.

Belli potens validâ natus de gente Gothorum
Hic, cum sex natis, rex Ataulphe jaces;
Ausus es Hispanias primus descendere in oras
Quem comitabantur millia multa virûm :
Gens tua tunc demum, natos et te invidiosa peremit
Quem post amplexa est Barcino magna gemens.

Cette épitaphe n'a pu être placée pendant le règne de Sigeric qui fit tuer les enfans d'Ataulphe; mais Wallia qui remplaça Sigeric et qui renvoya honorablement Placidie à Honorius, n'avait aucun intérêt à empêcher un hommage rendu à Ataulphe : et si l'inscription est authentique, ce dont Tillemont doute, elle peut dater de son règne.

La figure de Galla Placidie veuve d'Ataulphe est représentée sur un sceau de plomb conservé au cabinet de Sainte-Geneviève, (Pl. IV, n° 2). Elle avait épousé en secondes noces Constance III l'an 417. Son mari associé à l'empire d'occident, en 421, mourut la même année. Placidie n'ayant été déclarée Auguste qu'en 424, le sceau est d'une date postérieure, puisqu'elle y porte ce titre. La légende est toute en caractères romains. — En général, observe l'auteur du N. Traité de diplomatique, les lettres majuscules des sceaux sont plus claires que celles

Digitized by Google

des médailles contemporaines. L'écriture capitale s'est conservée sur les sceaux jusques au XII^e siècle, où elle a commencé à dégénérer en gothique. Les sigles R. V. qui accompagnent la victoire sur le revers du sceau, signifient plutôt Roma Victrix que Regina Vesegothorum, on les voit ainsi dans quelques médailles de divers empereurs où elles ne peuvent avoir cette dernière signification. On connaît plusieurs médailles de Placidie, entr'autres celle d'or, (Pl. IV, n° 3) elle passe pour rare.

La planche dont le dessin (Pl. IV, n° 4) est tiré a été insérée dans l'Antiquité expliquée sans autre renseignement que la note, ainsi conçue, gravée sur la planche même : « Cette image qui m'a été » communiquée par M. de Boze est tirée d'anciens dyptiques. On a » cru que l'impératrice ici représentée pourrait être Placidie, mais » on n'en a point de preuve; ce qui est remarquable ici c'est cette » belle fleur de lis au milieu de la couronne. »

Quelque analogie entre les ornemens de perle de cette figure avec la parure de Placidie dans le sceau et dans la médaille que nous avons citée, a pu donner l'idée d'attribuer les deux portraits à la même personne; peut-être les croix ont-elles aussi été une occasion de rapprochement.

On trouve dans Gruter une inscription tirée de l'église de Saint-Jean de Ravennes, au sujet d'un vœu fait par Galla Placidia, pour elle, son fils Valentinien et diverses personnes, dans un danger qu'elle avait couru sur mer.

Après avoir joué pendant plusieurs années un rôle important comme tutrice de son fils, l'empereur Valentinien III, Placidie mourut à Rome en 450 : le corps de cette impératrice, porté à Ravenne dans une chapelle qui subsiste encore dans le jardin du monastère de Saint-Vital, s'y conserva jusqu'à la fin du 17^e siècle, assis sur une chaise de bois de cyprès. (*Histoire du bas Empire*). On voulait à Milan, qu'un sarcophage déposé dans l'église de Saint-Aquilin, fût celui de Placidie; le fait ci-dessus semble trop positif pour admettre cette dernière croyance.

Digitized by Google

SIGERIC.

(415.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Sigericus regnavit annum I. Iste dum pacem cum Romanis habere voluisset a suis interfectus est sub imperatoribus Honorio et Arcadio.

Après avoir trempé dans le meurtre de son roi, Sigeric fut élu pour le remplacer. Dans son règne de sept jours, il égorgea six enfans d'Ataulphe et de sa première femme. Le monstre perdit une journée. Il eut encore la bassesse de traiter comme une vile esclave la reine Placidie, seconde épouse de son prédécesseur, voulant par ces atrocités venger la mort de son frère, qu'Ataulphe avait fait périr. Il fut tué par ses propres sujets pour avoir cherché à leur persuader de vivre en paix avec les Romains.

Il paraît qu'il ne reste aucun monument de ce règne honteux.

WALLIA.

(415 — 420.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Wallia regnavit annos III (1), *belligerator fuit. Cum imperatore Honorio pacem habuit et sororem ejus Placidiam ei reddidit. Iste Hispanias ingressus Vandalos et Silinguos in Betica bello extinxit et Alanos ad nihilum redegit. Ad Africam*

(1) Ce nombre d'années ne paraît pas exact, puisqu'il est avéré que Wallia mourut seulement en 420.

Digitized by Google

classice transire disposuit, sed Gaditanum mare eum non dimisit. In Gallias rediit, ibique finivit vitam sub imperio Honorii.

Wallia ayant été élu roi en 415, fit équiper sa flotte pour une expédition en Afrique; une tempête le força de revenir en Espagne. Plus adroit que son prédécesseur, il profita de ce contre-temps pour persuader aux Visigoths que Dieu ne voulait pas qu'ils fissent la guerre aux Romains; il conclut en effet la paix avec Honorius, et lui renvoya Placidie, sa sœur, avec tous les égards dus à sa dignité. En considération de cet accord, l'empereur céda au roi Goth tout le terrain renfermé entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. Wallia, après de grands succès contre les barbares en Espagne, alla prendre possession du pays qui lui avait été délaissé; il établit sa résidence à Toulouse. Il en fut le premier roi et y termina sa vie l'an 420.

THÉODORIC I.

(420 — 451.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Tenderedus regnavit annis XXXIII (1). *Iste Littorium ducem Romanorum et cum eo multa millia Romanorum extinxit ex Hunis CC millia interfecit, ibique prœliando occiditur sub imperio Theodosii junioris.*

A la mort de Wallia, les Goths choisirent pour roi Théodoric son parent. D'après la ligue qu'il avait faite avec Jean, usurpateur de l'empire, il rompit la paix avec les Romains et alla assiéger la ville d'Arles. Aëtius, général Romain, l'attaqua et lui fit lever siége. L'impératrice Placidie rétablit la paix. — Elle

---

(1) En comptant l'année 420 et l'année 451, on ne trouve que trente-deux ans pour la durée du règne de Théodoric. Il y a ici une légère erreur.

Digitized by Google

fut bientôt troublée de nouveau par l'accord des Romains avec les Vandales; Théodoric en prit ombrage et assiégea Narbonne en 437. Littorius vint délivrer la ville. Deux ans après ce général, vaincu par Théodoric, tomba entre ses mains, et mourut à la suite d'une longue détention.

Cependant la paix fut enfin conclue entre les Goths et les Romains. Théodoric, réuni avec Aëtius et Mérouée, attaqua Attila, l'an 451. Les alliés remportèrent la victoire dans les champs appelés Catalauniques (1) par les historiens; Théodoric y mourut glorieusement les armes à la main.

Le long règne de Théodoric I, de brillans succès et sa mort glorieuse ont rattaché son nom à plusieurs monumens, auxquels peut-être il ne prit pas autant de part qu'on pourrait croire; telles sont entr'autres les fortifications de la cité de Carcassonne.

« Ce fut en 440, sous le règne de Théodoric leur roi, dit M. Trouvé, » dans sa Statistique du département de l'Aude, que les Visigoths for- » tifièrent Carcassonne et bâtirent ces tours, qui existent encore, et » que l'on regarde comme un monument précieux de fortification an- » cienne. » — Et un peu plus loin il ajoute : « Les fortifications seules » de Carcassonne annoncent qu'elle est une ville ancienne; mais elles » ne datent que du moyen-âge, à l'exception de quelques tours dont » on fait remonter la construction sous le règne d'Alaric, à l'an 440. »

Alaric II n'étant monté sur le trône qu'en 484, il y a ici une faute d'impression, le nom d'Alaric a été mis pour celui de Théodoric.

Il semblerait, d'après M. Trouvé, que toutes les parties de ces fortifications, qui ne datent pas du temps des Goths, sont du moyen-âge. Voici des notes plus satisfaisantes que l'on doit à la complaisance d'un militaire distingué :

« On regarde les fortifications de la cité comme datant de 412, il » n'est point dit s'il existait déjà quelque chose, et si on ne fit que » réparer ou ajouter aux anciennes fortifications, mais la construction

---

(1) On ne s'accorde pas sur le lieu où se donna cette bataille mémorable, quelques-uns croient que c'est à Cadalens, près de Toulouse; d'autres en Champagne. Idace, contemporain, dit que ce fut dans les environs de Metz.

Digitized by Google

» du château est expressément assignée à l'époque du séjour des » Visigoths... Quant aux tours, les plus belles, celles de la porte Nar- » bonnaise et du Trésor, sont très-certainement gothiques (1); on ne » peut maintenant détailler de souvenir celles qui, parmi les autres, » pourraient déceler une origine Romaine. Toutes, à l'exception de » trois, sont rondes, voûtées intérieurement à courbes surbaissées, » avec plate-forme et mur crenelé, ou à embrâsures, comme les deux » enceintes.

» La tour dite maintenant du Trésor, a porté différens noms corrom- » pus de celui-là. La tradition rapporte que le roi Alaric y renferma ses » richesses.

» On ne croit pas que les tours aient changé, ou qu'elles aient été » relevées depuis leur construction. Il ne paraît pas cependant qu'elles » datent toutes de la même époque, particulièrement celles n° 23, » 24, 25, 26, qui bâties, ainsi que leurs courtines, avec des matériaux » trop petits, ont perdu quelque chose de leur aplomb et sont en » mauvais état; mais en général les maçonneries sont d'une grande » solidité, puisqu'on en voit qui ne se lézardent pas, malgré des porte- » à-faux. Il n'y a point de retraite aux fondations. Pour les asseoir, on » a creusé leur place carrément dans le rocher ou le tuf; la dureté de » ces maçonneries est telle, que le devant de la tour n° 4 (de Rigal), » a glissé jusqu'au milieu du fossé, sans qu'une seule pierre se soit dé- » tachée des deux portions, qui se sont séparées à cause d'un vide » formé au-dessous. »

C'est avec beaucoup de méfiance que nous hasardons une opinion fondée sur celles que nous venons d'exposer. Il est difficile de croire que les Romains eussent négligé de fortifier une ville importante, située dans une position aussi avantageuse; Ataulphe s'en empara peu après son arrivée dans les Gaules; elle fut bientôt reprise par les

---

(1) Nous avons des scrupules sur cette dénomination, dans l'acception commune elle ne doit être donnée qu'aux monumens où l'ogive a été introduite. Les Goths ne la connaissaient pas, et par une bisarrerie remarquable, le mot gothique est devenu impropre quand on parle de l'architecture des Goths.

Digitized by Google

Romains, et Théodoric n'en fut maître qu'en 438. Sans doute les fortifications avaient dû souffrir dans ces différens siéges, et le nouveau possesseur eut à s'occuper de les rétablir. L'époque de leur construction ne pouvait être assez éloignée, pour que les systèmes de défense et d'architecture eussent totalement changé; il est probable qu'ils furent suivis dans la restauration. Plus tard on attribua assez naturellement à Théodoric un ouvrage Romain que peut-être il n'avait fait que réparer.

La construction des quatre tours qui à cause de la petitesse de leurs matériaux, ont perdu quelque chose de leur aplomb, ressemble singulièrement à celle du Château Narbonnais de Toulouse, reconnu pour être un ouvrage Romain. L'auteur des notes ci-dessus pense qu'il y en a d'autres qui peuvent déceler une pareille origine, sans en préciser le nombre.

Reste à faire la part du moyen-âge; toutes les tours, à l'exception de trois, sont rondes, voûtées à courbes surbaissées; elles appartiennent donc aux Romains ou aux Visigoths. Ces voûtes ont dû cesser d'être en usage lors de l'introduction de l'arc ogive, c'est-à-dire vers le 12e siècle. Les tours où l'ogive est employée, soit pour les voûtes, soit dans les ouvertures, paraissent devoir appartenir à cette époque au plus tôt, et on dit qu'effectivement cette partie des fortifications ressemble beaucoup à celle de l'enceinte d'Aiguesmortes, fortifiée dans le 13e siècle.

Quoi qu'il en soit, et que Théodoric ait construit, ou seulement réparé ce beau monument, il n'en est pas moins d'un grand intérêt, et nous avons pensé qu'on en trouverait ici le plan avec plaisir (Pl. V.). Quant aux vues pittoresques, nous ne pouvons mieux faire que d'indiquer les dessins insérés dans le magnifique voyage en Languedoc, par M. le baron Taylor, avec lequel on ne peut avoir la pensée de lutter.

Digitized by Google

THORISMOND.

(451 — 452 ou 453.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Turismundus filius ejus (Theodorici) regnavit annum I, qui dum feralis et noxius esset à Theuderico et Fricdario ejus fratribus, est interfectus sub imperatore Marciano.

Thorismond, fils de Théodoric I, avait donné de grandes marques de courage dans la bataille contre Attila, il fut élu pour succéder à son père, et se hâta de se rendre à Toulouse, où il fut de nouveau salué roi des Goths.

Thorismond entreprit une autre guerre contre les Alains et les défit complètement; il crut ensuite avoir à se plaindre des Romains, et marcha avec ses troupes sur la ville d'Arles; il se disposait à l'assiéger, lorsque le préfet Ferréol parvint à force d'adresse à le reconcilier avec Aëtius. Après cet accord, Thorismond retourna à Toulouse, où Théodoric et Fédéric ses frères le firent mourir l'an 452 ou 453, suivant quelques historiens.

On ne connaît aucun monument de ce règne.

Digitized by Google

THÉODORIC II.

(452 — 466.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Theudericus regnavit annis XIII. Iste dum Gothis Abito (1) *imperatore sumere auxilium dedit, et ob hoc inde cum licentia idem Abiti imperatoris, cum ingenti exercitu, Hispanias intravit et XII miliario ab Asturica apud urbicum fluvium Ricciarum Suevorum regem prœlio superavit eumque persequens, in Portugale cepit atque occidit. Braccaram cepit sic que inde per Lusitaniam in Gallias rediit ibique ab Eurico ejus fratre interfectus sub imperatore Leone.*

Théodoric devenu roi fit déclarer Avitus empereur et se lia avec lui par un traité offensif défensif. Il entra en Espagne avec une armée considérable et aidé des troupes d'Avitus, il battit Rechiaire roi des Suèves, qui avait fait une incursion dans sa province de Tarragone ; il le poursuivit jusqu'à Porto, le prit et le fit mettre à mort, en 466.

Un fratricide avait commencé ce règne, le même crime le termina. Euric, frère de Théodoric, se mit à la tête d'un parti de mécontens qui le proclamèrent roi à Toulouse, après avoir tué Théodoric en 466.

Quelques auteurs ont attribué à Théodoric II la construction de l'église de Notre-Dame de la Daurade, sur les ruines d'un prétendu temple antique de Jupiter, d'Apollon ou de Pallas. Cette opinion a donné lieu à beaucoup de controverses; il n'entre pas dans le sujet de ces notes de les discuter, on veut seulement rechercher si en admettant l'existence dans ce lieu, d'un monument antique, la transforma-

(1) Pour Avito.

Digitized by Google

tion et l'agrandissement de cet édifice ne datent pas de la domination des Goths à Toulouse, et apparemment du règne de Théodoric.

Le plan du temple primitif et celui de l'église, donnés par Dom Martin, dans la *Religion des Gaulois*, sont de la plus médiocre exécution, et n'offrent pas même d'échelle, cependant on y trouve à peu près la forme du monument; et comme jusqu'à présent c'est la seule représentation publiée (1) nous avons cru devoir la reproduire (Pl. VI, n° 1), en l'accompagnant d'une partie de l'explication de Dom Martin : « Le temple n'avait ni la forme, ni l'étendue de l'église de la » Daurade telle qu'elle est actuellement (1727) (2); ce qui faisait le » temple, y sert à présent de sanctuaire, et ce sanctuaire avec ce qui » a été abattu pour faire la nef de l'église formait un décagone com- » plet. Ce sanctuaire est exhaussé. Tout autour règnent l'un sur l'au- » tre trois rangs de niches qui ont été ménagées dans le mur. Tout le » massif du mur est incrusté d'une mosaïque admirable, principale- » ment les niches dans chacune desquelles est représenté un saint de » l'Ancien ou du Nouveau Testament... Chaque niche est séparée *de* » *sa voisine* par une petite colonne de marbre... Tout l'espace vide » du paroi que les niches n'occupent pas, depuis le rez-de-chaussée » jusqu'au cordon et à l'entablement recourbé où finit la mosaïque » est rempli de médailles, d'écussons, de figures de quelques ani- » maux ou de pièces tirées de la mécanique (3), il n'est que les » chapiteaux et les bases des colonnes qui ne soient point ornés

---

(1) Notre savant confrère M. Du Mège promet une description complète de l'ancienne église de la Daurade. Elle fera partie du bel ouvrage de l'*Archéologie Pyrénéenne*, qu'il publie en ce moment; ses talens nous sont garans qu'elle justifiera l'impatience avec laquelle elle est attendue.

(2) En 1764, l'ancienne église a été détruite parce qu'elle menaçait ruine et remplacée par la construction qu'on y voit actuellement (1834), élevée sur les dessins de M. Hardi.

(3) L'indication de ces objets, principalement des pièces tirées de la mécanique, fait voir combien il est à regretter que nous n'ayons pas des dessins exacts de cette curieuse mosaïque.

Digitized by Google

» de dessins de mosaïques, la mosaïque consiste en de petits morceaux » de verre diversifié de couleurs, taillés carrément, artistement » rangés, et mastiqués sur un fonds de stuc, la couleur jaune qui » règne et l'emporte sur toutes les autres couleurs, jointe à l'éclat » de tout l'ouvrage qui se confond avec le jaune, a pu faire naître le » nom latin et français de cette église, *Deaurata*, Daurade, comme » qui dirait dorée (1).

» La mosaïque dont nous parlons est l'ouvrage des Visigoths qui

---

(1) Dès le temps de Saint Grégoire de Tours on appelait saints dorés quelques saints qu'on honorait à Cologne dans une église revêtue d'une mosaïque dont les nuances tiraient sur l'or.

L'église de Saint-Martin à Ravenne, fondée par Théodoric, roi d'Italie, fut appelée *Cœlum aureum*. Cependant des manuscrits du XII^e^ siècle nomment encore l'église de Sainte-Marie de Toulouse, *Sancta Maria fabricata;* à quelque époque qu'on lui ait donné le nom de Deaurata, c'est à très-juste titre qu'elle le porta. Les petits cubes qui formaient le fonds de la mosaïque n'étaient pas seulement de couleur jaune comme le dit Dom Martin, ils se composaient d'un petit dez de verre de trois à six lignes, réellement doré sur une face. Cette face était recouverte par une lame de verre d'un quart de ligne d'épaisseur, fortement adhérente au dez. La grandeur de chacune des deux pièces qui forment les cubes est si parfaitement la même, qu'on ne peut être parvenu à ce résultat, qu'en les taillant ensemble dans une plaque de verre doré sur laquelle une lame de verre très-mince avait d'abord été appliquée. La complaisance d'un de nos confrères (M. Dubarry), qui conserve dans son cabinet quelques-uns de ces cubes dorés, nous a permis de vérifier ce fait déjà cité par M. de Montégut. Le même auteur dit : « C'est sur cette mosaïque en or et en argent qu'on avait peint grossièrement » des ornemens et des figures de saints dont les niches étaient remplies. » (*Recherches sur les antiquités de Toulouse, Mémoires de l'Académie, tome I.*)

Nous pensons qu'il vaut mieux s'en tenir à la description de Dom Martin qui assure que les figures des saints dans les niches étaient des statues et que tous les dessins étaient exécutés en mosaïque. Il n'eût pas été facile de fixer des couleurs sur le verre poli de la mosaïque. Si les figures n'avaient été que peintes elles n'auraient pu avoir le même éclat que le fonds doré, sur lequel elles auraient cependant dû se détacher; et en ce cas à quoi bon les cubes de couleurs variées dont il s'est conservé un grand nombre. Il est à remarquer qu'on ne trouve sur aucun de ceux qui sont dorés le plus léger vestige de peinture.

Digitized by Google

» firent de Toulouse la capitale de leur royaume, ils voulaient par » cet ornement étranger, effacer la première beauté du temple... Les » ouvrages de mosaïque n'étaient point de leur invention, il paraît » pourtant qu'ils les aimaient, et je ne sais si ce ne serait point eux » qui les auraient remis en vogue, de leur temps, et si nous ne leur » serions pas redevables de tous les monumens de cette espèce qu'on » voit encore en France, en Italie et ailleurs dans les églises... (1)

» Si l'on considère la Daurade en faisant abstraction de l'incrustation » de la mosaïque, on trouvera que c'est un péristyle, orné en » son pourtour intérieur de trois rangs de colonnes saillantes, isolées » et cannelées en creux de cannelures torses; les Goths, pour imiter » ces cannelures, s'étudièrent de tracer autour du fust de la colonne des » filets en ligne spirale, par des nuances et des teintes de mosaïque » dont les unes sont plus vives et les autres plus sombres comme il » paraît sur toutes ces colonnes (2). Les bases et les chapiteaux sont

---

(1) M. Castellan, aussi distingué comme artiste que comme écrivain, dit dans ses *Lettres sur l'Italie* : « Les Goths émules des Romains dans le désir de faire » fleurir les arts, eurent quelque estime pour la mosaïque, et Théodoric devenu roi » d'Italie fit exécuter un pavé à Sainte-Marie in Cosmedin, de Ravenne. » Quoique le règne de Théodoric, roi des Visigoths à Toulouse, ait précédé de 30 ans le règne de Théodoric en Italie, il est à remarquer que la réflexion de M. Castellan peut lui être applicable, puisqu'il parle du désir qu'avaient les Goths en général, de faire fleurir les arts. Cette réflexion, d'ailleurs, ajoute quelque poids aux conjectures de Dom Martin.

(2) Il reste une trentaine de ces colonnes chez M. Monnier, à Muret. On en voit quelques-unes au Musée de Toulouse, on n'y trouve aucune trace qu'elles aient été recouvertes de mosaïque. L'épaisseur du ciment et celle des cubes, auraient tout-à-fait altéré la forme des colonnes, et les chapiteaux ainsi que les bases, n'auraient plus été en rapport avec elles. Il est à présumer que Dom Martin se trompe ici. M. de Montégut dans ses *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, après avoir cité les découvertes très-peu authentiques relatées dans Catel au sujet d'un temple de Minerve, donne le texte de la description de la Daurade par Dom Martin. Il remarque relativement aux colonnes « que les unes sont » torses et cannelées, avec des chapiteaux carrés ornés d'une espèce de treillage, » les autres sont droites entièrement revêtues de pampres et de raisins en relief

Digitized by Google

» de marbre blanc. Les colonnes d'ordre ionique, les chapiteaux sont » partie composites, partie corinthiens, et quelques-uns ioniques. » Le corps de la colonne a cinq pieds dix pouces de hauteur compris » le chapiteau et la base.

» La cavité de chaque niche est de 7 pieds 3 pouces de hauteur, et » d'un pied deux pouces de profondeur sur une largeur proportionnée. Chaque niche devait contenir une statue, toutes ces statues » ont péri...

» Il me reste à parler du diamètre du mur et de la coupe (coupole, » du temple : le diamètre du mur n'est que de 3 pieds, il est vrai » qu'il est revêtu par dehors d'un autre mur dont le diamètre est » égal à celui du premier, et celui-ci n'a été ajouté que pour soutenir » l'autre et le soulager, aussi est-ce sur lui que porte à présent la » coupe qui y est. Ce mur de soutènement est certainement un ouvrage des Goths, car dans quelques arcades la mosaïque donne » dessus et en orne toute l'épaisseur...

» Le sanctuaire de la Daurade (Voyez le plan pl. VI, n° 1), c'est-à-dire ce qui reste du temple comprend plus de la moitié du décagone qui formait le temple. Le sanctuaire dans sa plus grande » largeur est plus large que la nef, parce que la nef n'est entée des » deux côtés qu'au point des deux angles, jusqu'où on a poussé le » sanctuaire ; ce qui fait que la nef est moindre de 44 pieds de roi, » qui est la largeur du sanctuaire, nonobstant que son mur n'ait que

---

» du meilleur goût, d'autres enfin sont unies, leurs chapiteaux sont formés de » feuilles d'acanthe ; ce qui prouve qu'on avait observé dans l'architecture les dif- » férens ordres ioniques, corinthiens et composites. » Il est impossible de croire que des colonnes chargées de pampres en relief aient pu être recouvertes de mosaïque. Le dessin de ces colonnes confirme ce que nous avons dit plus haut de l'erreur de Dom Martin.

Quant aux chapiteaux, le dessin qu'en donne M. de Montégut (Pl. VI, n°s 2, 3, 4,) prouve qu'ils sont de pure fantaisie et n'ont aucun rapport avec des chapiteaux réguliers. Les n°s 5 et 6 (pl. VI), sont copiés d'après les originaux conservés au Musée de Toulouse. Le n° 5 rappelle le chapiteau corinthien. Le n° 6, est une imitation grossière du composite.

Digitized by Google

» deux pieds et demi de diamètre et que celui du sanctuaire en ait » trois.

» Ce beau décagone était couvert d'une coupe dont la partie qui » couvrait tout l'hémicycle qui subsiste encore a duré jusqu'en 1703 » qu'on la mit à bas, parce qu'on s'aperçut que son poids énorme fai- » sait surplomber le mur de tous côtés, aussi trouva-t-on que la voûte » avait plus de douze pieds de diamètre. On se mit aussitôt à la dé- » charger. Après avoir tiré quelques assises on trouva au centre une » ouverture d'environ cinq pieds dont on n'avait nulle connaissance, » parce qu'on avait eu la précaution d'en boucher les deux extrémités. » C'était un canal pour recevoir le jour comme au Panthéon. C'est » peut-être pour conserver ce trou qu'a été réservée plus de la moitié » du décagone. Il est surprenant que la partie de la voûte que les » Goths ont démolie, n'ait point entraîné l'autre, et qu'ils aient » pu soutenir assez long-temps en l'air celle qui restait sans qu'elle » perdît l'équilibre. »

On voit que Dom Martin ne met pas en doute que la transformation de cet édifice ne soit l'ouvrage des Goths ; aux motifs qui ont déterminé son opinion, nous croyons devoir ajouter encore quelques raisons. On nous pardonnera de tant insister sur un monument détruit, en pensant que c'était apparemment le seul existant en France de ce genre et de cette époque, et qu'il offre autant d'intérêt pour l'histoire que pour l'art.

Lorsque vers 412, les Goths se rendirent maîtres de Toulouse, les chrétiens, sans doute, en vertu de la loi d'Honorius, de l'année 396, étaient déjà en possession du temple, dont Saint Exupère avait fait une église sous l'invocation de Sainte Marie, dès l'an 400. Ataulphe et Sigeric ayant régné fort peu de temps, ce dut être sous Wallia, qui avait choisi Toulouse pour capitale de son royaume, que le gouvernement commença à protéger les établissemens publics et particulièrement l'église Sainte-Marie. La tradition et le caractère religieux de Théodoric II, se réunissent pour faire attribuer à ce prince les changemens qui lui ôtèrent tout-à-fait l'aspect d'un temple du paganisme, pour lui donner la forme et le genre d'ornemens qui convenaient à une église chrétienne. *On voyait,* dit Catel d'après Chabanel, *dans un ancien*

Digitized by Google

manuscrit conservé à la Daurade, que l'empereur Théodose l'avait fait bâtir, lequel ne s'approcha jamais de Toulouse, à cause de quoi il faut corriger le nom de Théodose et mettre en son lieu celui de Théodoric, ce qu'a beaucoup d'apparence : toutesfois ces conjectures ne sont point certaines et assurées, ajoute le judicieux Catel. — Ce fait, sans être une démonstration, est au moins une probabilité, au surplus, ce qui paraît certain, c'est que les Goths pendant les 92 ans de leur domination à Toulouse se plurent à augmenter cet édifice et à y prodiguer tout ce que l'art à cette époque avait pu imaginer ou réunir de plus précieux.

En 584, l'enceinte de Notre-Dame de la Daurade se trouva assez vaste pour servir d'asile à la princesse Rigonthe, fille de Chilpéric, et en même temps à la femme d'un des plus grands seigneurs parmi les Francs; les accroissemens qui lui avaient donné une telle importance étaient dus, sans nul doute, à la munificence des anciens souverains. Il n'est guère probable, en effet, qu'après l'extinction du royaume de Toulouse, Clovis et ses successeurs eussent, dans leur résidence éloignée, songé à embellir les monumens des villes conquises. Des ducs non héréditaires, nommés par les rois Francs, et qui se succédèrent à Toulouse pendant environ un siècle, ne pouvaient pas s'attacher beaucoup à leur possession viagère; ce ne fut qu'en 630 que, par suite d'un traité avec Dagobert son frère, Charibert établit à Toulouse le siége de son royaume nouvellement formé; mais il ne régna qu'un an. Son fils Chilpéric qui lui succéda étant mort la même année, Dagobert réunit à ses états tous les pays qui avaient composé le royaume de son frère. Peu d'années après, il en céda une partie aux deux fils cadets de Charibert, avec le titre de duché héréditaire. Toulouse en fut encore la capitale.

A travers toutes ces vicissitudes et ces fréquentes mutations, il est difficile de trouver un calme assez long et un intérêt assez soutenu pour placer avec vraisemblance des ouvrages considérables. Il semble à peu près prouvé qu'ils n'ont pu être entrepris que par les rois Visigoths, et parmi eux on trouve plus de raisons pour les attribuer à Théodoric II qu'à tout autre.

Digitized by Google

EURIC.

(466 — 484.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Euricus regnavit annis XVII. Iste Lusitaniam deprædavit, Pampilonam et Cæsar-Augustam cepit, et Gothis legem dedit. Arelate obiit sub imperatore Zenone.

L'année qui suivit son élection, Euric ayant appris que les deux empereurs Léon et Anthonius se préparaient à la guerre, tint à Toulouse les *états* des Goths pour délibérer sur la conjoncture présente. Il envoya quelques troupes en Espagne, il les fit bientôt rejoindre par une armée nombreuse, sous la conduite de ses plus fidèles capitaines; les grands succès de ses armes l'engagèrent à passer de sa personne dans ce pays, et en peu de temps il soumit toute l'Espagne, à la réserve de ce que les Suèves ses alliés possédaient. Il revint bientôt dans les Gaules, battit Siagrius et Chilpéric, s'empara de Tours et de Bourges, et s'étant aussi rendu maître de Clermont, il eut la satisfaction de donner pour bornes à ses états dans les Gaules, le Rhin, la Loire, l'Océan et les Pyrénées (1). Les possessions Romaines lui ayant été cédées, il prit les villes d'Arles et de Marseille, qui refusaient de le recevoir, et mourut à Arles en 484, laissant la couronne à son fils Alaric. (2)

Il n'est peut-être pas hors de propos de placer à la suite du règne d'un conquérant, fondateur de divers édifices, quelques réflexions sur des reproches qu'on fait au peuple dont il était le chef. Les Goths ont une assez méchante réputation en fait d'arts, l'opinion commune les

---

(1) Il ordonna de recueillir toutes les lois de ses prédécesseurs et les siennes, afin de procurer aux Goths les moyens de jouir dans la paix des fruits de leurs travaux dans la guerre.

(2) Euric avait régné dix-neuf ans et non dix-sept comme dit la Chronique de Moissac.

Digitized by Google

assimile aux Vandales dont le nom est devenu une épithète. Ils n'ont cependant pas mérité cette renommée de dévastateurs. Leurs incursions en Italie ne furent point marquées par les destructions qu'on leur impute. Les monumens antiques de Rome survécurent au siége et au pillage de cette ville par Alaric; après sa mort les ravages qui désolèrent l'Italie étaient une suite très-malheureuse, sans doute, mais inévitable des guerres aux chances si diverses, dont elle fut le théâtre. Théodoric, en se déclarant roi d'Italie, vers 493, donna enfin une forme à peu près régulière à son gouvernement. Etranger aux arts et non leur ennemi, connaissant la complète ignorance de son peuple-soldat, il s'adressa aux artistes les plus distingués parmi les vaincus, il fit rétablir par les Romains eux-mêmes plusieurs édifices de Rome et de ses environs. Il recommanda particulièrement à l'architecte Aloysius, les bains, les acquéducs, que le laps de temps, la négligence des peuples et les malheurs de la guerre avaient beaucoup endommagés. Symmaque fut chargé de réparer le théâtre de Pompée; en un mot; Théodoric n'épargna rien ni pour la conservation (1) et la restauration des anciens monumens, ni pour en élever lui-même de magnifiques à Pavie, à Ravenne, à Véronne (2).

Les lettres écrites en son nom par Cassiodore sont une preuve honorable des soins extraordinaires qu'il se donna à ce sujet. Maffei avoue (Verona Illust.) que sous le règne des Goths l'architecture conserva autant de grandeur, de magnificence et de solidité qu'elle en avait eu sous les empereurs Romains.

Les Goths qui sous la conduite d'Ataulphe s'emparèrent du midi des Gaules, aussi éloignés de la connaissance des arts que leurs compatriotes établis en Italie, respectèrent comme eux les monumens qui embellissaient leurs conquêtes; aucune ville de France ne possède des

---

(1) Guinguené.

(2) M. Castellan (Lettres sur l'Italie), attribue aussi à Théodoric les embellissemens dont Ficsole fut décoré du temps des Goths, et entr'autres la basilique de Saint-Alexandre, qui par l'élégance des parties et la précision avec laquelle on les a réunies, fait juger, dit-il, que les Goths suivaient encore les préceptes de Vitruve.

Digitized by Google

édifices antiques plus remarquables et mieux conservés que la ville de Nîmes, et Nîmes fut pendant près de trois siècles sous la domination des Goths.

Il faut même convenir qu'elle n'éprouva de grands désastres qu'après avoir changé de maîtres. Charles Martel la ravagea en 737, et conquérant pressé d'anéantir, voulut détruire par le feu les admirables arènes; bientôt elles furent encombrées par un amas informe d'habitations sales et malsaines.

C'est en 1540, dans le beau siècle de la renaissance, que la ville de Nîmes céda en échange à un particulier la Maison Carrée. Il la déshonora en y appuyant de viles constructions et bientôt la revendit à M. Bruyes qui, au moyen de terribles dégradations qu'elle eut à subir, parvint à en faire une écurie.

Elle échappa plus tard à une épreuve pire encore, Colbert voulait la faire emporter à Paris pour former le goût des architectes de son siècle.

Les Goths n'eussent pas mieux fait, mais s'en tinrent-ils à ne pas détruire, et pendant une assez longue domination n'ont-ils élevé aucun monument? Un historien qui ne les aimait pas, saint Grégoire de Tours, va répondre à cette question. On trouve dans son ouvrage que Perpetuus, évêque de Tours, qui ne mourut qu'en 491, bâtit dans cette ville, sur le tombeau de saint Martin, une grande basilique, ornée de 120 colonnes, percée de 52 fenêtres et de 3 portes. Euric était maître de Tours et Alaric après lui.

Saint Navatius, évêque de Clermont, y fit construire une église en forme de croix, avec une abside ronde, des chapelles élégantes, 70 colonnes et des revêtemens de marbre variés. Euric avait obtenu en 475 la possession de Clermont.

Il est évident que le prince favorisa ces grandes entreprises; il fit plus, en 481, il éleva, en l'honneur de Saint Julien, un temple magnifique, à Brioude, selon Frèdegaire; à Clermont, d'après Saint Grégoire. Ferreras fait à ce sujet, cette réflexion singulière : « J'ignore ce qui y engagea Euric, puisqu'il était arien; mais il y a lieu de croire que ce fut en reconnaissance de quelque faveur qu'il avait obtenue par l'intercession du saint. »

Digitized by Google

Nous avons parlé des fortifications de Carcassonne restaurées et peut-être en partie établies par Théodoric I.

La construction de l'église de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse, sur des fondations antiques et sur-tout ses embellissemens sont attribués par la tradition à Théodoric II. Ces exemples suffisent pour démontrer que les souverains Goths ont accordé leur protection et même des encouragemens effectifs à ces arts dont on veut qu'ils aient été les ennemis.

Par une fatalité assez bizarre, on accuse de la fureur de détruire le même peuple qui donna son nom à un nouveau genre d'architecture.

Le nom d'architecture gothique existe depuis long-temps et désignait dans l'origine apparemment tout autre chose que ce que l'on entend maintenant par cette dénomination. Le moine Fridegode qui écrivait dans le Xe siècle, parlant de l'église primitive de Saint-Ouen (de Rouen), bâtie au VIe siècle, dit (*Vie de Saint Ouen*), qu'elle était construite *manu gothica* (1). Cette expression est d'autant plus remarquable que les Goths établis sur la rive gauche de la Loire n'ont jamais pénétré en Normandie; quelque signification qu'on lui donne elle semble annoncer que ce peuple avait adopté une manière de bâtir dégénération probable du style romain, et même qu'elle était employée par ses voisins.

Un passage de Cassiodore montre que déjà de son temps dans le Ve siècle l'architecture antique dégradée avait pris la plupart des caractères du gothique, à l'exception de l'arc ogive dont il ne peut parler puisqu'il ne fut importé d'Orient que dans le temps des croisades.

Cependant la domination des Goths s'étant éteinte au commencement du VIIIe siècle, l'architecture dut éprouver des variations et elles furent considérables. De légère et exhaussée qu'elle était avec ses colonnes dont la tenuité, selon Cassiodore, les faisait ressembler à

---

(1) Description des maisons de Rouen (1821).

Digitized by Google

des joncs ou à des lances réunies (1); elle devint massive, basse et peu ornée sous le règne de Charlemagne, elle se distingua ensuite par plus d'élégance et de grandeur, sans perdre son caractère de sévérité. Le style bizantin s'établit et régna presque dans toute l'Europe jusqu'au XII^e^ siècle.

L'introduction de l'ogive apporta un changement total, sur-tout dans les édifices religieux. La ressemblance de ce genre nouveau, avec celui qui avait immédiatement suivi le style romain lui fit donner le même nom et jusqu'au siècle de la renaissance on continua à l'appeler l'architecture gothique.

Il résulte de cet exposé que ce nom tout-à-fait impropre rappelait, mais avec un grand perfectionnement, le style imaginé ou au moins mis en usage par les Goths. De plus ce nom donné dès le VI^e^ siècle et renouvelé plus tard, fait voir que la croyance générale accordait aux Goths ce que depuis on a voulu leur refuser, le soin des anciens monumens et la construction d'un grand nombre d'édifices nouveaux.

---

(1) M. Castellan (*Lettre sur l'Italie*), est d'une opinion fort opposée à celle de Cassiodore. Voici la sienne : « Nous ne qualifierons pas de barbare le goût des » Goths, puisqu'il se confond avec celui des Romains dans la basilique de Saint- » Alexandre, et que les autres monumens dont nous venons de parler ont des » rapports très-marqués avec ceux de Rome construits par les empereurs. En » effet, dans aucun de ces édifices on ne reconnaît le genre dit gothique, c'est-à- » dire, ces longues colonnes accouplées d'une hauteur sans proportion avec leur » diamètre, etc. »

Sans contester la véracité du récit de Cassiodore, pour accorder deux auteurs recommandables, on peut croire que les monumens qui auraient justifié le dire de Cassiodore n'existaient plus à l'époque ou M. Castellan a écrit.

Digitized by Google

ALARIC II.

(484 — 507.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Alaricus filius ejus (Eurici) regnavit annis XXIII, quem Clodoveus rex Francorum, apud Pictavem bello interfecit. Ob cujus vindictam Theodoricus socer ejus Italiæ rex, Francos prostravit et regnum Gothis integrum (1) *restituit sub imperatore Anastasio.*

Monté sur le trône l'an 484, après la mort d'Euric, son père, Alaric II est, de tous les rois Goths, celui qui a laissé dans le Midi de la France le plus de souvenirs honorables.

Tolérant, dans un siècle où le nom de tolérance n'était pas même connu, malgré son attachement à l'arianisme et contre l'exemple d'Euric, il protégea la religion catholique et permit aux évêques de cette croyance de se réunir en synode à Agde en 506. L'exercice de la justice était entravé par le nombre excessif des lois du code Théodosien, il en confia la réforme à d'habiles jurisconsultes (2); le code d'Alaric, né de leurs travaux, répandit la lumière dans ce dédale obscur, et redonna de l'activité à la branche du gouvernement, le plus immédiatement nécessaire pour la sécurité des peuples.

Alaric ne négligea pas les soins que le prince doit à l'agriculture et au commerce; par son ordre un canal dérivé de l'Adour et peut-être le premier de ce genre en France porta la fertilité dans une vaste plaine et en alimentant de nombreuses usines concourut au développement de l'industrie naissante. Ce canal ou

(1) Toulouse et toute l'Aquitaine furent à jamais perdues pour les Goths. Au lieu de *regnum integrum* Isidore de Séville dit *partem regni* ce qui est plus conforme à la vérité.

(2) Ce code a été faussement attribué au fameux jurisconsulte Anian ou Anien, qui en souscrivit les exemplaires afin de leur donner, en sa qualité de référendaire d'Alaric, le sceau de l'authenticité. Goiaric, comte du palais, en avait été le rédacteur. (*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau).

Digitized by Google

comme on l'appelle, la rivière d'Alaric, remplit encore, après quatorze siècles, le but utile du monarque.

La tradition a conservé son nom aux montagnes qui s'élèvent auprès de Narbonne. A quelque distance de cette ville on voit les restes d'un fort nommé aussi le château d'Alaric. Monument de sa prudence, il commande la plaine et défend le passage de ces montagnes qui vont se joindre à la chaîne des Corbières. Après une paix de vingt-trois ans, employée à rendre ses peuples heureux, Alaric périt enfin de la plus belle mort d'un roi, en combattant vaillamment à la tête de ses troupes, pour repousser une invasion ennemie (1).

La bataille de Vouglé, où il fut, dit-on, tué de la main de Clovis, mit fin en 507 au royaume dont Toulouse était la capitale depuis plus de quatre-vingts ans. Le roi Franc s'empara de tout le pays, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées et les pas du conquérant ne s'arretèrent qu'à Carcassonne qu'il assiégea inutilement.

On ne cite aucune monnaie d'Alaric, il paraît même que celles des rois Visigoths, qui ont régné dans le Midi de la France et en Espagne, ne remontent pas au-delà du milieu du sixième siècle, au moins il n'en est pas de connues d'une époque antérieure.

Cependant la domination d'Alaric était bien établie jusqu'au Rhône. M. Millin dans son *Voyage du Midi*, a donné la copie figurée d'une inscription portant pour date la douzième année du règne d'Alaric, c'est-à-dire l'an 495, ce monument unique (2) reproduit ici (Pl. V, n° 7), était en 1807 dans le cabinet de M. de Flaugergues, à Viviers; les lettres en sont purement romaines à l'exception du G dans le mot *regni* : on y trouve *requiiscet* pour *requiescit*, *annus* pour *annos* et

---

(1) Malgré une entrevue pacifique de Clovis et d'Alaric, vers 506, la guerre entre ces deux rois ne tarda pas à s'allumer. Millin dit que cette entrevue n'est citée par aucun historien ; c'est une erreur : elle l'est par Grégoire de Tours. Elle eut lieu près d'Amboise.

(2) C'est le seul monument que je connaisse du règne d'Alaric, et l'unique inscription où la date soit établie d'après l'année de son règne. (*Millin*, *Voyage dans les départemens du Midi*).

Digitized by Google

dees pour *dies*. On peut remarquer que pendant que cette inscription constate le règne d'Alaric en l'année 495 sur la rive droite du Rhône, des monumens trouvés à Lyon, et sur la rive gauche à Aoste, à Anse, à Vienne et à Aix (1), offrent encore pendant plus d'un siècle la date des consulats.

Le canal d'Alaric est dérivé des eaux de l'Adour sur la rive droite au moyen d'une simple digue en gros cailloux construite à cinquante mètres au levant de Pousac ; à deux mille mètres au nord de Bagnères, il sert à l'irrigation des terres et fait mouvoir plusieurs scieries, et environ soixante moulins à farine ; son cours dans le département des Hautes-Pyrénées jusqu'à Rabastens, est de 38,000 mètres et de 30,000 dans le département du Gers, où il se rejette dans l'Adour un peu au-dessous du village de Prechac. Dans son cours de 68,000 mètres, il traverse dix-neuf villages et la rivière de l'Esteux, en suivant le pied des côteaux qui séparent le bassin de l'Adour de celui de Larros.

On lit dans la Description topographique et statistique de la France : « La tradition fait remonter la construction de ce canal jusqu'à l'an » 507, sous le règne d'Alaric, roi des Visigoths, dont il porte le » nom ; mais il n'y a rien de certain à cet égard. »

Lorsqu'un fait avéré, ou une impossibilité physique ne détruisent pas une tradition, lorsqu'elle est honorable pour la personne qui en est l'objet et appuyée sur la probabilité, on ne devrait pas dire : cette tradition est fausse ou incertaine, il faudrait le prouver.

Le canal d'Alaric existe encore, il est difficile de l'attribuer aux gouvernemens qui remplacèrent le sien ; aussitôt après sa mort les rois Francs s'emparèrent du Bigorre. Ce n'est pas sous leur domination qu'on eût imaginé de donner à un de leurs ouvrages le nom d'un roi Goth qu'ils venaient de détrôner. Ces temps de troubles et d'instabilité ne permirent pas aux nouveaux souverains de s'occuper de grands travaux d'amélioration. Le règne d'aucun des prédécesseurs d'Alaric

---

(1) Voyez Maffei.

Digitized by Google

n'avait été assez paisible pour qu'ils pussent former un projet d'une exécution aussi longue; Théodoric I, par l'éclat et la durée de sa puissance est le seul à qui on pût raisonnablement l'attribuer. Ce prince sans cesse occupé de guerres, aurait-il bien eu la volonté et le temps de se livrer à une telle entreprise? il est permis d'en douter. On fait remonter à son règne les fortifications de Carcassonne; ce genre de travaux nécessité par les circonstances est conforme au génie de Théodoric et justifie la tradition, lors même qu'il n'eût fait que réparer, ce qui est probable, la forteresse dont elle lui attribue l'établissement; quel motif d'ailleurs eût poussé à lui enlever l'honneur d'un beau travail, pour le donner à son petit-fils. Le règne de celui-ci fut très-différent du sien : au lieu d'avoir à soutenir des guerres interminables, Alaric occupa le trône pendant vingt-trois ans de paix; son caractère et la douceur de son gouvernement le montrent constamment dévoué au bonheur de ses sujets; il ne pouvait en donner de meilleures preuves qu'en employant son pouvoir et son loisir à la réforme de la justice et aux progrès de l'agriculture. On doit ajouter à l'appui de ces raisonnemens qu'il y a lieu de croire qu'Alaric imita l'exemple que venait de lui donner son beau-père. En effet, on voit, d'après la fameuse inscription de Terracine, que Théodoric, roi d'Italie, fit creuser des canaux pour assainir les marais pontins. Une noble émulation put porter son gendre à entreprendre des travaux semblables pour favoriser l'agriculture et le commerce.

Laissons donc à Alaric la gloire que la postérité reconnaissante continue à lui décerner, jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'elle lui est étrangère.

Digitized by Google

AMALARIC.

(507 — 531.)

GESALAIC.

(507 — 511.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Gesalaicus Alarici filius regnavit annis IV. Iste à Gundebaldo Burgundiorum rege, Narbonna, superatus, ad Barcilonam fugit, inde ad Africam, ad Vandalos pro auxilio perrexit et non impetravit. Inde reversus ad Barcilonam, à duce Theuderici regis est interfectus sub imperatore Anastasio.

Theudericus supra dictus, occiso Gesalaico, regnum Gothorum tenuit.

La Chronique de Moissac ne fait aucune mention d'Amalaric fils d'Alaric. Il est pourtant certain que ce fut sous son nom et en qualité de son tuteur, que son grand père Théodoric, roi d'Italie, gouverna l'Espagne et la France gothique.

Gesalaic, fils naturel d'Alaric, aussitôt après la bataille de Vouglé, accourut à Narbonne, où un parti le reconnut pour souverain; en ayant été chassé par Gondebaud, roi des Bourguignons, il se sauva à Barcelonne; Ibbas, général de Théodoric, l'en expulsa. Après avoir été inutilement solliciter des secours en Afrique, Gesalaic crut pouvoir recommencer la guerre. Il fut encore défait et poursuivi jusqu'à la Durance, où il trouva la mort en 511.

Cependant Théodoric n'avait point cessé de régir les états d'Amalaric. Tous les actes même se passaient en son nom comme s'il eût seul été souverain; il avait nommé Theudis vice-roi d'Espagne, et mourut en 526.

A sa mort, ses deux petits-fils, Amalaric, roi d'Espagne, et Athalaric, roi d'Italie, convinrent que le Rhône ferait la division de leurs états. Amalaric fixa sa résidence ordinaire à Narbonne. Il avait épousé Clothilde, fille du grand Clovis. Dans son zèle il voulut la contraindre à embrasser l'arianisme. Clothilde se plaignit à ses frères. Childebert, l'un d'eux, entra sur les terres d'Amalaric, lui livra bataille et remporta la victoire près de Narbonne. Le roi ayant voulu rentrer dans la ville, y fut tué l'an 531.

Digitized by Google

On ne connaît aucun monument des règnes de Gesalaic et d'Amalaric.

THEUDIS.

(532 — 548)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Tudis regnavit annis XVII. Iste quamvis hæreticus, pacem concessit ecclesiæ et episcopis licentiam dedit in Totetana urbe concilia peragere, Francorum reges infra Hispanias usque Minium superavit, eumque in palatio quidam insaniam simulando interfecit sub imperatore Justiniano.

Amalaric étant mort sans enfans, les Goths élurent pour roi Theudis, qui depuis assez long-temps gouvernait l'Espagne. Childebert et Clotaire, rois des Francs, firent en 542 une irruption au-delà des Pyrénées, et après avoir dévasté le pays, mirent le siége devant Sarragosse. Effrayé par le spectacle extraordinaire d'une procession des habitans en habit de deuil, portant la tunique de saint Vincent autour des murailles, Childebert fit dire aux assiégés que par respect pour le saint martyr, il lèverait le siége, mais qu'il désirait emporter une de ses reliques. Les citoyens de Sarragosse lui donnèrent l'étole du saint.

Pendant le retour des rois en France, on assure que Theudis leur fit couper la retraite, qu'ils perdirent une partie de leurs troupes et ne se sauvèrent qu'à prix d'argent.

Les Romains s'étant emparés de Ceuta en Afrique, Theudis envoya une armée pour en faire le siége. Elle fut battue et entièrement détruite. Theudis mourut en 548.

On trouve sur une monnaie d'or de Clotaire I, frappée à Marseille, *Clotharius rex, victoria gottica*. Il est singulier qu'on ait voulu per-

Digitized by Google

pétuer le souvenir d'une incursion terminée d'une manière désastreuse, s'il faut en croire Saint Isidore de Séville et la Chronique de Moissac : on doit au moins avouer que l'inscription était mal choisie.

La défaite des rois Francs nous semble avoir été discutée avec beaucoup de bonne foi par Jean de Ferreras. Après avoir parlé du silence de Saint Grégoire de Tours sur cet événement et du récit qu'en fait saint Isidore, il termine par cette réflexion : « Si l'on croit Saint Grégoire » de Tours, parce qu'il est saint et qu'on ne peut le soupçonner d'avoir » voulu écrire des choses dont il connaissait la fausseté, ou dont il » n'était pas bien assuré, pourquoi ne pas ajouter foi aussi pour les » mêmes raisons à ce que rapporte Saint Isidore, sur-tout quand on » n'a aucunes preuves sensées qu'il se soit trompé (1) ».

Au reste, Ferreras est dans l'erreur quand il assure que tous les historiens français ont passé ce fait sous silence. L'auteur de la chronique de Moissac dit en termes exprès, ainsi qu'on l'a vu en tête de cet article, *Francorum reges infra Hispanias usque Minium* (Theudis) *superavit.*

L'omission d'un fait important et à l'avantage des Goths, n'est pas le seul reproche qu'on puisse faire à Saint Grégoire de Tours ; plusieurs fois dans ses ouvrages, il témoigne son antipathie pour cette nation. Voici deux passages où il l'accuse de lâcheté :

« Clovis, dit-il, envoya redemander Siagrius à Alaric, le menaçant, » en cas de refus, de lui déclarer la guerre. Alaric *ayant peur, suivant* » *l'usage des Goths*, ne voulut pas s'exposer à la colère des Francs et » livra Siagrius enchaîné aux envoyés de Clovis. »

Le second passage relatif à la bataille de Vouglé, porte : *Les Goths*,

---

(1) Eo regnante (Teudis) dum Francorum reges cum infinitis copiis in Spanias convenissent, etc. Gothi duce Theudesilo obicibus Hispaniæ interclusis Francorum exercitum multa cum admiratione victoriæ prostraverunt. Dux idem prece atque ingenti pecunia sibi objecta vicem fugæ hostibus residuis unius diei noctisque spatio præbuit, cetera infelicium turba, cui transitus collati temporis non occurrit, Gothorum perempta gladio concidit. (*Texte de Saint Isidore de Séville.*)

Digitized by Google

suivant leur habitude, ayant tourné le dos, Clovis, avec l'aide de Dieu, remporta la victoire.

Plusieurs historiens ont remarqué que, si dans cette journée Alaric ne fut pas aussi heureux que son rival ; du moins fut-il aussi brave. Sans doute, après une paix de vingt années, son armée ne pouvait apporter dans cette lutte une grande expérience de la guerre : cependant Alaric, Goth comme ses sujets, périt glorieusement en faisant à leur tête des prodiges de valeur. Est-ce bien le moment de parler de la lâcheté des soldats, dont le chef se dévoue avec eux pour la défense de la patrie.

Et puis étaient-ils donc des lâches ces rapides conquérans de l'Italie, du midi de la France et de l'Espagne, ce roi Théodoric qui, peu secondé par les Romains, remporta sur Attila une si éclatante victoire, et qui, plus heureux que ne le fut depuis Alaric, mourut comme lui les armes à la main, mais mourut vainqueur. Et Pélage, cet habile et glorieux fondateur de la monarchie espagnole, faudra-t-il aussi le taxer de couardise, parce qu'il était Goth? Ces inculpations générales contre un peuple sont rarement justes et toujours messéantes dans un historien dont le premier devoir est l'impartialité.

On voyait, vers 1608, dans l'église de Saint-Loup, hors la ville de Narbonne, cette inscription tumulaire (Vignette de ce Mémoire) :

HIC REQUIESCIT IN PACE BONE MEMORIE
PALENOPE QUI VIXIT PLUS MENUS ANNUS ....V..., ET OBIIT
X KALENDAS MARTIAS. INDICTIONE QUARTA ANNO X REGNANTE
DOMINO NOSTRO THEUDERE.

L'an 541 est la dixième année du règne de Theudis et correspond à la 4e indiction. *Theudere* est l'ablatif de Theudis, on croit qu'en montant sur le trône le nouveau souverain ajouta à son nom les terminaisons qui le changèrent en celui de Théodoric, voulant avoir un nom que d'autres rois avaient porté. Le nouveau traité de diplomatique fait remarquer la forme du G, de l'H et du Q; et l'importance de ce monument, où on trouve les dates de l'indiction et du règne

Digitized by Google

d'un prince à qui une grande partie de la France méridionale obéissait. Cette inscription, trouvée en 1608, fut recueillie par Garrigues et donnée au P. Laporte, minime, qui la fit porter à son couvent. Elle a été souvent citée.

CASTELLANE.

Digitized by Google

Digitized by Google

BAS-RELIEF

REPRÉSENTANT

LE SECOND TRIOMPHE DES DEUX TETRICUS (1).

Ce monument, remarquable par son style, est en marbre blanc, et a plus de 5 pieds de long sur 3 de hauteur. Il n'a subi que très-peu de mutilations. La composition est noble et simple, et rappelle celle de quelques autres bas-reliefs bien connus, qui représentent aussi des triomphes. Placés dans un quadrige, les deux Tetricus vont passer sous un arc. Leurs têtes sont couronnées de laurier; ils portent la *Tunica palmata*, qui était le vêtement obligé des triomphateurs. Tetricus *senior* tient un rouleau, ou *volumen*, dans sa main gauche; dans la droite est un globe sur lequel on voit les lettres S. P. Q.; une image de la victoire surmonte ce globe. Le jeune Tetricus porte le sceptre consulaire. Le char est orné de bas-reliefs et offre plusieurs inscriptions; d'autres inscriptions paraissent dans diverses parties du monument, et forment (à l'exception de deux d'entre elles, l'une contenant le Sénatus-consulte (2) qui décerne le triomphe, l'autre, qui indique

---

(1) On donnera dans l'une des livraisons suivantes, un *Mémoire* sur ce monument. L'auteur n'a point vu ce marbre; le dessin a été envoyé à Toulouse par M. Chretin, correspondant de la Société Archéologique.

(2) C'est celle que, d'après une copie inexacte, j'ai publiée dans les Mémoires de la Société Archéologique, tom. I, pag. 404. On en trouvera ici une meilleure leçon. Qu'il me soit permis de rectifier ici une faute d'impression qui existe dans ce volume, pag. 395, lig. 27, où il faut lire : *après Jésus-Christ*, au lieu d'*avant Jésus-Christ*.

Digitized by Google

la consécration du monument), un pompeux éloge de Tetricus *senior;* elles donnent aussi de précieux détails sur l'administration de l'Empire *Romain-Gaulois*. Nous allons rapporter ces inscriptions et présenter nos conjectures sur la manière d'interpréter les sigles qui en rendent la lecture peu facile.

Sur le char, au-dessus d'un bas-relief qui représente la louve allaitant Remus et Romulus :

ROM.	ROM*ae*
AET AE.	AET*ern*AE.

—

Une renommée, qui fait aussi partie des ornemens du char, grave sur un bouclier ces mots :

PAX	PAX
ORB.	ORB*is*.

—

On lit sur le devant du char :

HOST.	
FOR.	
ET	
DOM.	
DEVI.	HOSTI*bus* FOR*is* ET DOM*i* DEVI*ctis*.

—

Derrière le char, sur un écriteau carré, soutenu par un poteau :

S. C.	*Senatus Consultum*
OPT. ET INVICT. PRINC. IMP.	OPT*imo* ET INVICT*o* PRINC*ipi*

Digitized by Google

LVC. PVBL. C. TETRICO. P. F. P. M. T.
RIP. IIII. P. COS. P. P. AVG. ET. CARISSIMO
FIL. L. PVBL. C. PIVES. TE.
TRICO. PRINC. IVVENT. CENS. P.
P. P. COS. IMP. II. COS. ITER. DES.
IG. CAES. TRIVMPHVM. II. BVRDIG.
INGRED. S. P. R. G. Q.
S. VAL. AEL. DRVSVS. L. PVBL.
MAX. TETRIC. COSS. ID. APRIL.

IMPeratori LVCio PVBLio Caio TETRICO, Pio, Felici, Pontifici Maximo, TRIbunitiae Potestatis quarto, Pro CONSuli, Patri Patriae, AVGusto; ET CARISSIMO FILio, Lucio PVBLio Caio PIVESuvio TETRICO, PRINCipi IVVENTutis, CENSori PerPetuo, Pro COnSuli, IMPeratori, secundum COnSuli ITERum DESIGnato, CAESari; TRIVMPHVM secundum BVRDIGalam INGREDientibus, Senatus Populus Romanus GallusQue. Sextus VALerius AELius DRVSVS, Lucius PVBLius MAXimus TETRICus, COnSules. IDibus APRILis.

—

Vers le milieu du marbre est une autre inscription qui indique la consécration du monument :

EX GLOR. AETERNAE NN. LIBERT AD
SERT CIVIT SERV. STILOBAT DEO
RVM TEMP IOVIS. O. M. PROPVG. VIC
TORIS VICTORIAEQ. IN ARCE ADN
CAES ERECTO. D. P. PVBL. DD. ET CONS
POP. LOCVPL. P. ID MAII. POSIT. V. S. CV
RVLIVS. V. Q. FIL. ST. PICT. DOM. DD. NN.
PREFECTVS DITIS SACERD. NOBIL VAL
EGREG. S DELVB AED
S. C. FLAM IOVIS ORD
COOP. S VPRA NVM

EX GLORia AETERNAE Nostrae LIBERTatis ADSERTae, CIVITate SERVatâ, STILOBATa DEORVM TEMPLo JOVIS Optimi Maximi, PROPVGnatoris, VICTORIS, VICTORIAEQue, IN ARCE A Domino Nostro CAESare ERECTO, De Pecunia PVBLica Decreto Decurionum, ET CONSensu POPuli, LOCVPLetatus, Pridie IDus MAII POSITVS (1), CVRVILIVS, Valerii Quinti FILius, STatuarius PICTor, DOMus Dominorum Nostrorum, etc

(1) Ou POSITus Valerius Sextus.

Digitized by Google

Dans la courbe de l'arc, ou l'épaisseur de la voûte :

On pourrait lire aussi : ST*atuis* PICT*uris* DOMVS *Dominorum Nostrorum.*

OM. MVNIT. IN ALP
ERIDQ. AREBEL. ERE
CTAE DESTRVC

OM*nes* MVNIT*iones* IN ALP*ibus* ERID*anoQue* A REBEL*libus* EREC-TAE DESTRVC*tae.*

—

Au-dessus de la corniche du même côté de l'arc :

SEDIT
REBEL. Q. INDVLG
COMPRES IVS M
VNICIP. OM. CIVIT.

SEDIT*ionibus* REBEL*lionibus-Que* INDVLG*enter* COMPRES*sis*, IVS MVNICIP*ii* OM*nibus* CIVIT*a-tibus.*

—

Au-dessus de la corniche :

COL. VRBQ. RESTIT
RELIQ. PVBL. ABOLIT.

COL*onia* VRB*eQue* RESTIT*utis,* RELIQ*uis* PVBL*icationis* ABO-LIT*is.*

—

Dans le socle et près des pieds des chevaux :

EXER
ETCL
ASS
STVDI
OSE DI
SCI. RE
VOCAT

EXER*citus* ET CLASS*is* STV-DIOSE DISCI*plina* REVOCAT*a.*

—

Digitized by Google

Autour d'un bas-relief circulaire dans le montant de droite :

AFR. HISP. GAL. BAT. BRIT. Q
RESTITVTAE.

Dans la portion apparente de ce bas-relief on voit deux guerriers (peut-être les Tetricus), relevant des femmes à genoux, qui représentent apparemment l'Afrique, l'Espagne, la Gaule, la Batavie et la Bretagne.

Au-dessous de ce médaillon il y a deux lignes :

XX. POP. IIII REM
CONGIAR II

VI*ginti* POP*ana*, *Quarta* RE-M*issa*, CONGIAR*ium Secundum.*

—

Un autre bas-relief circulaire placé, du même côté, représente un trophée, au pied duquel deux captifs sont enchaînés. Sur un bouclier renversé on lit : EXCISI, et autour du bas-relief cette inscription ou *légende :*

GOTH. PROFLIG. GLADIO
VLT. DIV. CLAVDII TRAD. RELIQ. Q, PER
GERMAN. AVXIL. DEPRESSAM.

GOTHI PROFLIG*ati* GLADIO
VLT*ori* DIV*i* CLAVDII TRAD*iti*
RELIQ*ui Que* PER GERMAN*iam*
AVXIL*io* DEPRESSAM.

—

Dans le jambage ou montant de la porte, au-dessous du bas-relief circulaire, ou médaillon dont la légende vient d'être rapportée :

COL. V. COND. VRB. X. VIAE
VII. RENOV. AEDS. XXXI
D. HOST. EREC.

COL*oniae quinque* COND*itae*, VRB*es decem*, VIAE *septem* RE-NOV*atae*, AEDeS *triginta et una*, De HOST*ibus* EREC*tae.*

Digitized by Google

Au-dessous, dans le socle ou soubassement : notre explication des sigles des trois premières lignes fera partie du Mémoire :

INVA. EXALTERNE	. . . . .
REIPVB. MAG. REFER. A.	. . . . .
COSS. CONGRESSVS	. . . . .
XXXIII, VRB. FIN. BARBAR. INVAS. R	. . . . . *Tres et triginta* VRB*es* FIN*ibus* BARBAR*orum* INVAS*ione*
EPVG. ACCVRATE MVNITÆ.	REPVG*nata* ACCVRATE MVNITAE.

—

Sur le montant de gauche de l'arc, au-dessus de la corniche, il existe les traces de quelques caractères, mais le marbre a souffert en cet endroit et on n'y reconnaît plus que les fragmens de deux lignes :

VIC. , . . .
XX.

—

Autour d'un bas-relief circulaire, placé dans le montant de gauche, et qui représente une portion de trirème ou de galère, sur l'enseigne de laquelle est la lettre V, on voit le reste d'une inscription ou légende qui peut indiquer que Tetricus avait purgé les mers des pirates qui les infestaient :

MAR EX PIRAT. VINDIC. T...

—

Digitized by Google

Enfin, sur le montant ou jambage, est cette importante inscription :

SENATVS DCCC VIR PATR. ORD CC EQVTI CC ANGV STO DESI GN. CCCC PLEB. POP VLO ELECT INSTITVIT QVINQ. CV R. CLX VIR DIVID. CAR THAG. HIS PAL. BVRDIG AQVGRAN. ET EBOR. PROV MVT. ADMINI STR. PBR. APR MAI. Q. MENS.	SENATVS, *Octingentorum* VIR*orum* PATR*icii* ORD*inis*, *Ducentorum* EQVIT*um*, *Ducentorum* AVGVSTO DESIGN*atorum*, *Quadringentorum* PLEB*eiorum* POPVLO ELECT*orum*, INSTITVIT, QVINQ*ue* CVR*ias*, *Centum et Sexaginta* VIR*os* DIVID*it*, CARTHAG*ine*, HISPAL*i*, BVRDIG*alae*, AQV*is* GRAN*ni*, ET EBOR*aci*, PROV*inciarum* MVT*ata* ADMINISTR*atione* PER APR*ilem* MAI*umQue* MENS*es*.

Si l'on n'élève aucun doute sur l'authenticité, ou plutôt sur l'antiquité de ces inscriptions, on y trouvera des documens historiques d'un intérêt qui ne saurait être contesté. En effet, elles annoncent qu'aux ides d'avril de l'an 1025 de Rome, les deux Tetricus triomphèrent pour la seconde fois à Bordeaux, et que le sénat et le peuple *Romain-Gaulois*, leur décernèrent cet honneur; elles montrent que les deux Tetricus possédaient, lors de ce second triomphe, l'autorité proconsulaire, et que Pivesuvius Tetricus était, en outre, Censeur perpétuel, dignité qui avait apparemment été rétablie depuis peu, car les monumens n'en font point mention depuis le règne de Domitien; suivant l'une d'elles, le monument qui nous occupe, placé dans le temple de Jupiter protecteur, victorieux, et de la Victoire, situé dans la forteresse (de *Neræ*

Digitized by Google

Aquæ ?) fut fait avec magnificence, et d'après un Décret des Décurions, aux frais du trésor public et avec le consentement du peuple, et la cérémonie eut lieu le premier des ides de mai, un mois après la pompe du triomphe; elles nous apprennent que l'empereur avait rétabli la discipline dans l'armée, et dans la flotte, détruit les fortifications élevées par les révoltés sur les Alpes et les bords de l'Eridan; pardonné aux rebelles, rendu le droit de municipe aux villes qui l'avaient perdu, remis le reste des confiscations et une partie des impôts, concouru à exterminer les Goths, déjà vaincus par le Divin Claude, fondé cinq colonies, dix villes, renouvelé ou réparé sept voies et trente-un temples, avec le prix des dépouilles de l'ennemi; rétabli dans un état prospère l'Afrique, l'Espagne, la Gaule, la Batavie, la Bretagne, fortifié trente-trois villes sur les frontières des barbares et purgé la mer des pirates qui l'infestaient; enfin, selon la dernière, le sénat *Gallo-Romain* était composé de huit cents patriciens, savoir : deux cents chevaliers, deux cents membres désignés par l'empereur, et quatre cents plébéiens élus par le peuple, et ce sénat se divisait en cinq curies ou sections, chacune composée de cent soixante membres, qui, pendant les mois d'avril et de mai, se réunissaient pour veiller à l'administration publique, à Carthage, *Hispalis*, Bordeaux, *Aquisgranum* et *Eboracum* ou York.

Nous examinerons ce beau monument et les inscriptions qu'il présente dans un *Mémoire* particulier : il nous suffira ici de les publier. Déjà, par nos soins, l'Académie des Belles-lettres en a reçu, depuis plusieurs mois, des copies. Cependant des doutes nombreux se sont élevés contre l'antiquité de ce marbre, et ces doutes manifestés par les plus habiles philologues (1), par les maîtres de la science, doivent être l'objet

(1) L'explication des sigles de l'inscription qui retrace le vœu d'après lequel Tetricus éleva un temple à Neptune et aux Dieux et Déesses des mers, (*Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, tom. 1, pag. 388), a été approuvée par l'Académie des Inscriptions (Institut). La lecture des inscriptions gravées sur le bas-relief qui représente le second triomphe des deux Tetricus a de même été admise par l'Institut. Mais l'antiquité du monument est devenue l'objet des doutes de cette illustre société. Voici en effet ce que m'écrivait à cet égard le 5 août de cette année, le savant philologue M. Hase : « Quant aux inscriptions, Monsieur,

Digitized by Google

des plus sérieuses réflexions. Rejeter, comme insolite ou comme faux, tout monument qui indique des faits inconnus, qui contient

---

je ne puis que me joindre à mes collègues pour applaudir à la rare sagacité avec laquelle vous êtes parvenu à les expliquer : mais ces inscriptions, *notamment* celles qui se lisent sur le bas-relief représentant le triomphe des deux Tetricus, sont-elles bien authentiques (*)? Cette chambre des députés convoquée à Bordeaux pendant le règne des Trente-Tyrans, dont l'administration devait être à peu près un gouvernement à la turque, ces élémens monarchiques et populaires habilement pondérés comme ils pourraient l'être chez nous, depuis 1815, ces *equites ducenti* (*ab*) *Augusto designati*, à une époque où l'ordre équestre, comme tel, n'existait plus, ont dû vous surprendre : l'auteur des inscriptions nomme *Aquis-granum*, ou *Aquæ grani* parmi les métropoles de la Gaule, de l'Espagne et de l'Angleterre ; il ajoute que ce lieu, dont aucun auteur ancien ne parle, qui est omis dans tous les itinéraires, où n'aboutissait aucune des nombreuses voies romaines qui traversaient la seconde Germanie, il ignorait, dis-je, qu'*Aquis Grannum* n'est devenu une ville considérable que par le séjour de Charlemagne, (Voyez les preuves dans Schreiber, *Hist. d'Aix-la-Chapelle*, pag. 21, 47, 134, etc.) Je pourrais indiquer bien d'autres passages où la fraude, à mon avis, est également évidente ; mais ce serait abuser de vos momens, et d'ailleurs, Monsieur, vous relèverez ces passages tout aussi bien et mieux que moi, quand vous examinerez de nouveau les décrets du sénat et du peuple *Gaulois-Romain.* »

(*) Je suis persuadé de l'authenticité de tous les monumens que j'ai publiés dans le 1^er^ volume des *Mémoires de la Société Archéologique*. Certes les vastes ruines découvertes à Nérac et que j'ai parcourues avec soin indiquent de grands travaux et toute la munificence d'un empereur ami des arts ; rien de pareil ne s'était encore présenté à mes recherches dans l'ancienne Gaule. Quant aux marbres inscrits, leur antiquité ne me paraît pas suspecte (je parle seulement de ceux que j'ai publiés dans ce premier volume) ; d'ailleurs je n'ai point vu le monument représentant le triomphe des deux Tetricus, et certes, comme le savant M. Hase, j'ai été surpris de retrouver des *Proconsuls*, un *Censeur perpétuel*, des *Chevaliers Romains*, et beaucoup d'autres choses qui au premier aspect paraissent étranges. Mais il paraît, d'après le dessin que je publie, que ce marbre n'a pas été sculpté au 16^e^ siècle, à l'époque de la renaissance. L'imitation que l'on fit alors du style antique n'est pas assez parfaite pour que l'on n'y reconnaisse point des dissemblances très-fortes. Qu'il me soit d'ailleurs permis de rappeler que le palais d'*Aquis Grannum*, fut, après Charlemagne, habité par Louis-le-Débonnaire, et que Walafride Strabon nous apprend que ce palais renfermait plusieurs statues et une entr'autres de Tetricus. Si on admettait qu'à cette époque, où l'on ne recherchait point les vieux monumens, celui-ci n'avait pas été porté d'un autre lieu, ne pourrait-on pas en conclure que cette statue était là, comme une marque, une preuve de la splendeur, éphémère si l'on veut, mais toujours bien réelle, dont *Aquis Grannum* aurait brillé sous la domination de Tetricus?

Digitized by Google

des locutions peu communes, qui contredit l'histoire, ce serait s'opposer à tout progrès, ce serait rendre nuls tous les efforts, toutes les recherches des archéologues; mais l'intérêt de la vérité exige qu'une critique sévère préside aux travaux de ces savans explorateurs des temps passés, et nous croyons comme eux que l'on ne doit adopter qu'après un examen approfondi, les résultats des découvertes nouvelles.

ALEXANDRE DU MÈGE.

Digitized by Google

ORATOIRE

SAINT-EXUPÈRE,

A BLAGNAC.

A une médiocre distance de Toulouse, au village de Blagnac, il est un édifice religieux ; édicule simple et modeste, dont le lierre a couvert la face extérieure. Des souvenirs de vertu sont rattachés au sol sur lequel il s'élève. Dans le Ve siècle, le saint évêque Exupère l'avait élu pour ses méditations pieuses. C'est là qu'il rendit le dernier soupir et que fut déposée sa dépouille mortelle. Chaque année, quand reviennent les jours spécialement voués à la mémoire de ce vénérable pontife, les portes de cet oratoire sont ouvertes aux populations religieuses, elles y accourent en foule, et on les voit se presser autour du tombeau qu'il renferme. Quelques représentations érigées en *ex voto* sont appendues au mur qui domine ce tombeau. Autrefois, à ce qu'on assure, ces pieux mémoratifs étaient bien plus nombreux dans cette chapelle de Blagnac, où, a dit le traducteur des Gestes Tolosains, *se faisaient quotidiennement plusieurs et de beaux miracles.*

Dans une étendue assez considérable, l'espace environnant l'oratoire Saint-Exupère offre les vestiges d'un vieux cimetière, aujourd'hui livré à la culture. De temps à autre, dans ce champ de repos, le laboureur a mis à découvert des marbres antiques, monumens funéraires des âges passés, dont l'existence fait supposer celle d'anciennes habitations établies primitivement dans le voisinage. Mais à côté de ces

Digitized by Google

urnes ou ossuaires en marbre blanc des Pyrénées, tombeaux de distinction réservés au petit nombre (1), là aussi gisaient depuis des siècles d'autres sépulcres formés avec moins de recherche. Quelques briques à rebord, telles qu'on en voit dans les ruines des constructions antiques, avaient suffi à leur structure ; sur une suite de ces briques placées horizontalement, reposait le corps du défunt, aux deux côtés d'autres de même forme dressées sur leurs bords longeaient celles du fond ; elles s'élevaient en plan incliné, et se rejoignant au sommet, elles recouvraient le cercueil dans sa prolongation. Rien ne le clôturait à ses extrémités ; seulement la terre paraissait avoir été tassée avec force sur ce point. Des vases d'une argile grossièrement façonnée, quelque médaille romaine, en général du bas empire, tels étaient les objets qu'on retrouvait, assez communément, parmi les débris de l'humanité dans l'intérieur de ces modestes sépulcres (1).

Quelque peu dignes que ces restes soient de fixer l'attention sous le rapport des formes, l'observateur ne saurait néanmoins les laisser passer inaperçus ; preuve matérielle des croyances dont ils consacrent la mémoire, ils semblent attester la vieille habitude d'apposer des mets et des parfums à côté des morts dans les tombeaux, et de placer dans leur bouche, ou dans leur main, le prix du passage de la vie ; sorte de tribut funèbre que désignait un nom particulier, et dont

---

(1) Un de ces ossuaires est déposé dans le porche de l'église paroissiale de Blagnac, il est de marbre blanc et sert de base à une croix. Par les soins de M. Du Mège, notre savant confrère, plusieurs tombeaux en marbre blanc ont été retirés à diverses époques de Blagnac et transportés au Musée de Toulouse, où ils font partie d'une très-précieuse collection en ce genre.

(1) Les écrivains mentionnent des circonstances diverses d'objets retrouvés dans les tombeaux où ils avaient été placés à des époques assez rapprochées de nous. Dom Humbert Belhomme, abbé de Moyeu Montier, rapporte, dans l'histoire de son abbaye, qu'en la faisant rebâtir en 1709, il fit la découverte du sarcophage de l'abbé de Hautefonds, mort depuis trois siècles, et qu'on trouva dans l'intérieur une petite coupe de cire et une sorte de chandelier en bois de cyprès. *Parvulus calix cereus et humile candelabrum cupreum.* (*Hist. Mediani in monte Vosago, pag.* 440).

Digitized by Google

l'origine procède évidemment de l'espérance de la vie future (1).

Les ruines antiques qu'on trouve à Blagnac et dans ses environs (2), le rapprochement de ce village de Toulouse, son heureuse situation sur les bords d'un fleuve (3), les sources abondantes qu'il possède, le nom même qu'il porte, et qui malgré les altérations que le temps lui aura fait subir, sonne encore assez bien avec l'expression latine qui annonce le lieu *des bains ;* ces diverses considérations feraient croire

---

(1) Lorsqu'en 1828 on dégagea l'abside de saint Saturnin de Toulouse de l'amoncellement des terres qui en obstruaient les élégans contours, il fut facile de voir que trois cimetières avaient été ouverts sur ce point à des époques successives bien caractérisées. Ayant suivi assez assiduement les travaux, je m'aperçus que les ouvriers trouvaient ordinairement des pièces de monnaie dans les tombeaux ; elles étaient tantôt parmi les ossemens de la tête, tantôt à côté de quelqu'autre partie du squelette.

Saint Chrysostome nous apprend, *Catechesi* 2e, que, de son temps, il y avait des chrétiens qui portaient des médailles d'Alexandre-le-Grand, dans la persuasion qu'elles avaient une vertu préservative. Il peut donc arriver qu'on trouve dans des tombeaux chrétiens des médailles autres que celles de dévotion.

Dans le 3e siècle, Basilide ayant formé un système composé des principes de Pythagore, de ceux de Simon, des dogmes des chrétiens et de la croyance des juifs ; avait établi une secte de fatalistes, qui faisaient résider dans le Soleil l'intelligence productrice du monde. Il fit composer des Abraxas et des Talismans qui reproduisaient ce système ; il leur attribuait une grande vertu. Ses sectateurs se mettaient en mesure de l'éprouver en portant sur eux ces sortes de caractères. Plusieurs chrétiens avaient la faiblesse de croire à la vertu des Talismans et des Abraxas, mais attachés au point fondamental de la foi, ils ne reconnaissaient dans le Soleil qu'une puissance secondaire, et ils avaient grand soin de faire placer la tête de Jésus-Christ dans cet astre qu'ils faisaient graver sur leurs talismans. Des signes particuliers en ce genre peuvent donc se trouver aussi dans les anciens tombeaux chrétiens.

(2) Voyez page 32 du 2e volume des *Mémoires de la Société Archéologique*, une savante dissertation de M. le colonel Dubarri, notre confrère. Il serait difficile d'ajouter à ce qu'il dit au sujet de l'amphithéâtre dont on trouve les vestiges dans le voisinage de Blagnac, et sur-tout de répandre autant d'intérêt sur cet article.

(3) La Garonne, qui coule au pied de ce village, à 2,300 toises environ au-dessous de Toulouse.

Digitized by Google

qu'à l'époque de la domination romaine, dans ce quartier étaient établis des thermes qui jouirent de quelque célébrité, et que probablement les Tolosates désignèrent sous le nom de *Balnea*, le lieu que nous nommons aujourd'hui *Blagnac* et que les auteurs ont diversement appelé *Blaignac* (1) et *Blanhac* (2).

De plus longs détails à cet égard seraient étrangers à ce mémoire ; j'ai cru devoir parler en passant du sol qui avoisine le monument religieux qui en est le sujet, ce que j'en ai dit suffira, je pense, pour le faire envisager comme il mérite de l'être.

Quelques écrivains ont confondu le saint évêque Exupère, patron de la chapelle de Blagnac, avec un professeur d'éloquence qui avait même nom, et qui exerça les règles de son art à Toulouse. Scaliger est de ce nombre ; d'après lui, Exupère aurait eu pour collègue dans cette charge un nommé Saturninus, qui fut martyrisé par les Toulousains.

Mais l'erreur du fameux critique est ici trop évidente pour qu'elle puisse donner lieu à la moindre incertitude. Il n'est besoin pour la caractériser que de recourir au texte même sur lequel elle s'appuie, et il reste prouvé incontestablement à ceux qui lisent les vers de Sidonius Apollinaris, qu'elle a été déterminée par une expression amphibologique dont la véritable portée n'a pas été saisie par Scaliger ; aperçu vicieux que cet écrivain a rendu manifeste en confondant la chaire épiscopale qu'occupa Saturnin, avec une chaire de collége où s'assied un rhéteur (3).

Le professeur Exupère, né à Bordeaux, vint s'établir à Toulouse vers la seconde moitié du IVe siècle. Ayant obtenu dans la suite la chaire de Narbonne, il habita dans cette ville jusqu'à l'époque où le

---

(1) Guilhaume de La Perrière, traducteur des *Gestes des Tolosains*.

(2) Histoire de l'insigne église abbatiale de Saint-Sernin de Tolose, par Deidé.

(3) *Nunc Saturninum pia turba cantet*
Qui Tolosatum tenuit cathedram,
De gradu summo Capitoliorum
Præcipitatum. (*Sid. Apol., Epist.* 16, *lib.* 9.)

Digitized by Google

crédit des neveux de Constantin (1) l'éleva à la dignité de gouverneur d'une des principales provinces d'Espagne, et l'on croit assez communément qu'il mourut après avoir exercé les devoirs de sa charge pendant une assez longue suite d'années.

Entre le gouverneur d'Espagne Exupère, et le sixième évêque de Toulouse, il n'existe donc d'autres rapports que ceux qui naissent de l'identité des noms. Elle peut, il est vrai, occasioner quelquefois des méprises à l'égard des contemporains; mais il semble plus difficile qu'elle fasse confondre des personnages séparés par un laps de temps considérable, et exerçant des fonctions toutes différentes.

Exupère est, sans contredit, un des hommes qui ont le plus honoré l'Eglise dans l'ordre de l'épiscopat. Grégoire de Tours et Ruinard, dans ses Actes sincères, le célèbrent comme un des plus dignes ministres de l'Evangile. Mais c'est en caractères de feu que l'illustre Hyéronime retrace, du fond de son désert, les bienfaits dont les solitaires de Jérusalem et d'Egypte lui furent redevables. « Non ce n'est plus, » s'écrie ce saint docteur, le fleuve d'Ethiopie qui rafraîchit leur » campagnes desséchées, elles s'abreuvent des eaux abondantes qui » ont leur source dans les Gaules (2). » Il donne à Exupère le titre de pasteur vénérable, et dit expressément dans le prologue du commentaire sur Zacharie qu'il lui a dédié : « S'il en est quelques-uns à » qui j'eusse déjà fait la promesse de ce volume ou de quelqu'autre, » que l'immense affection que j'ai pour vous fasse valoir mon excuse » auprès d'eux (3). »

Jusqu'à l'épiscopat d'Exupère, le corps de Saturnin, de ce premier évêque de Toulouse, dont le sang avait coulé pour la foi, était resté

---

(1) Dalmace et Annibalien. Le professeur Exupère avait soigné leur éducation; il éprouva les effets de leur reconnaissance.

(2) *Nequaquam Æthiopiæ flumine sed Galliarum largissimis aquis rigentur arva sitientia.*

(3) *Si qui autem sunt quibus interpretationem horum vel aliorum voluminum ante promisi ignoscant incredibili in te amori meo.*

(*Prolog. in Zachariam ad Exuperium Tolosatem.*)

Digitized by Google

dans le sépulcre où le plaça d'abord la piété courageuse de deux vierges chrétiennes : plus tard une voûte avait été jetée au-dessus pour en assurer la conservation. Des momens de calme permirent dans la suite d'élever un oratoire en ce lieu, et les chrétiens s'étaient empressés de ranger leurs tombeaux autour de celui du martyr. Sylve, cinquième évêque de Toulouse, conçut le dessein de placer ces reliques dans un édifice plus convenable, mais la mort l'empêcha d'en poursuivre l'exécution. Exupère, son successeur, reprend avec zèle les travaux interrompus, il en presse l'accomplissement, et il eut la gloire de terminer ce célèbre monument qui, embelli par les soins des souverains de Toulouse et reconstruit à diverses époques, devait attirer dans la suite des âges tant de chrétiens dans ses murs, recevoir les vœux et les offrandes des plus grands monarques de France (1). Il le consacra solennellement, et y fit la translation des reliques vénérées après avoir obtenu des empereurs romains les autorisations que les lois expresses sur les sépultures rendaient indispensables.

Sans doute aussi aux environs du nouveau temple situé hors l'enceinte de la ville, fut construit un édifice convenable pour la retraite des prêtres qui, selon l'usage observé dans l'église en ces temps-là, devaient faire les veilles de la nuit et célébrer les saints mystères sur le tombeau du martyr (2), et comme on ne saurait trouver la date précise de la fondation du monastère de Saint-Saturnin, peut-être faudrait-il la rapporter à cette époque. Est-il en effet probable que saint Exupère, qui était signalé comme un des principaux protecteurs des ordres monastiques, et qui en favorisait le développement dans les contrées les plus éloignées, eût négligé de faire dans sa ville épiscopale ce que faisaient en général les autres évêques qui avaient soin d'établir pour le service des églises où ils déposaient les corps des mar-

---

(1) Charlemagne et François Ier.

(2) Il est à croire que cet usage auquel avait donné lieu la crainte que les païens ne profitassent des ténèbres de la nuit pour enlever les reliques des martyrs, dut cesser aussitôt que les motifs qui l'avaient fait naître n'existèrent plus. Les offices nocturnes de quelques communautés religieuses sembleraient en rappeler encore l'existence.

Digitized by Google

tyrs, des religieux qu'ils plaçaient dans leur voisinage. Il serait à présumer alors que le moine Sizinnius, dont se servait l'évêque de Toulouse pour faire parvenir à Saint-Jérôme les diverses aumônes qu'il lui envoyait, faisait partie de cette communauté.

Le traducteur des Gestes tolosains dont les récits se lient essentiellement aux détails de ce mémoire, nous dit avec la naïveté de style qui caractérise en général les productions littéraires de l'époque à laquelle il écrivait (1). « Après que le saint homme Exupère eut enduré beau-
» coup de maux et travaux à Tolose et ailleurs pour son peuple,
» étant en un lieu solitaire sur Garonne auprès de Blanhac, là fit faire
» un hermitage où il priait Dieu continuellement et macérait son
» corps par jeunes et autres œuvres de miséricorde, et aucune fois
» visitait son peuple tolosain et principalement aux grandes fêtes;
» mais le plus souvent se tenait à son hermitage, disant avec Saint
» Paul, je désire fort le département de ce monde pour être avec
» Dieu. »

Il paraît que le ciel exauça les désirs du pieux évêque, la mort vint le trouver dans sa retraite : l'hommage qu'on rendait à ses vertus porta sans doute les peuples du voisinage à établir un lieu de prières sur son tombeau. « Mais, continue l'auteur des Gestes, en après advint
» que l'oratoire et hermitage Saint-Exupère, lequel était près de Blan-
» hac cheut par terre, et pour ce, le lieu de la sépulture fut perdu
» et ignoré pour long-temps (2) Mais, advint que quelque bon labou-
» reur, après le centième an du trépas dudit saint, acheta le champ où
» le corps du saint homme était ensépulturé, et lui ignorant de ce
» qu'était à advenir, fit faire une petite maison audit champ sur le
» lieu de la sépulture, et dedans fit mettre un lit où il dormait lui et

---

(1) Cette traduction du texte latin de M. Nicolas Bertrand, professeur en droit et avocat au parlement de Toulouse, porte la date de 1555, de l'imprimerie de Colomies, à Toulouse.

(2) Ce passage porte à penser qu'après la mort de Saint Exupère, les environs de Toulouse durent être le théâtre de grands bouleversemens occasionés sans doute par l'invasion des barbares.

Digitized by Google

» sa femme. Un peu après, une nuit advint qu'il lui fut révélé qu'il se » levât, que ce lieu était saint pour le corps du glorieux Saint Exu- » père, et qu'il le fit asçavoir aux chanoines de Saint-Etienne de » Tolose, et eurent les bonnes gens champêtres jusqu'à trois fois » révélation : mais par simplicité rural étaient incrédules. Ce nonobs- » tant ce bon laboureur vint à Tolose et raconta tout ce qu'avait oui » audits chanoines, mais ils contemnèrent et déprisèrent la révélation » de l'ange, et pour ce, le laboureur s'adressa aux religieux de Saint- » Saturnin et leur raconta comme avait fait devant aux autres, et » incontinent lesdits religieux vinrent accompagnés de six cents hom- » mes et davantage à Blanhac, et trouvèrent le corps du saint homme, » lequel apportèrent à Tolose en grande révérence et honneur. Les » Tolosains se réjouissent de si bonnes nouvelles, et enchassent le » corps dudit saint, jaçait que les chanoines de Saint-Etienne eussent » grand deuil d'avoir perdu tel trésor par leur incrédulité. »

L'habitation du bon paysan fut, sans doute, transformée en édifice religieux ; mais il ne reste aucune trace de cette ancienne chapelle, celle qu'on voit aujourd'hui paraît dater du XIV^e^ au XV^e^ siècle ; une sorte de nef champêtre lui a été adossée. Ce bâtiment construit de nos jours, s'élève en partie sur les fondemens de la vieille église détruite vers la fin du siècle dernier. Ainsi, dans la ville qui a succédé à l'antique Callaguris (1), l'oratoire de Saint-Vidian conserve le caractère d'une époque reculée en regard de la construction plus moderne à laquelle il est lié. Mais, par suite d'un mauvais goût malheureusement trop répandu, des figures grotesques et ridicules ont été substituées depuis peu aux anciennes peintures qui retraçaient avec tant de chaleur sur les murs de cet oratoire, et sous des formes et des couleurs en harmonie, les combats de Vidian héros de la contrée et ses triomphes sur les Maures.

Celui qui visite la chapelle de Blagnac n'a pas à se plaindre, comme à Martres, de la disparition totale des anciennes peintures, il en retrouve ici quelques restes intéressans : mais l'état actuel de ces vieilles

---

(1) Actuellement Martres, département de la Haute-Garonne.

Digitized by Google

fresques est bien peu rassurant pour leur conservation future. Elles eurent beaucoup à souffrir de l'injure du temps à l'époque de la démolition de la nef, l'insouciance et l'incurie n'ont pas médiocrement contribué depuis à aggraver les effets de cette première atteinte. Les impitoyables badigeonneurs ont aussi laissé des traces de leur passage sur les murs de cette chapelle. On s'aperçoit avec peine que les inscriptions qui existaient au-dessous de l'encadrement de la seconde ligne des peintures ont été effacées par eux, celles de la première ligne n'ont pas éprouvé le même sort, elles servent à faire connaître le sujet des tableaux ; il est annoncé en langage roman ou patois toulousain, tel qu'on le parlait au XV^e^ siècle et au moyen des caractères usités à cette époque.

Cette série de tableaux consacrés à représenter les principaux traits de la vie de Saint Exupère forme l'entière décoration de la chapelle, elle est spécialement remarquable par le détail des costumes de l'époque contemporaine à l'exécution des peintures. Il est vrai que le dessin en est en général très-incorrect, mais, il faut le dire aussi, quelques physionomies s'y montrent avec assez de naïveté pour faire regretter que l'ensemble ne réponde pas à cette expression de la nature si franchement annoncée.

Un arc à plein cintre forme l'entrée de la chapelle, il se développe avec aisance et facilité, et repose sur deux montans octogones dont une moitié se lie à la maçonnerie. Leur partie saillante est surmontée de chapiteaux qui représentent en relief un bizarre assemblage de figures diverses, composition toute fantastique et capricieuse dans laquelle on chercherait en vain une intention fixe et déterminée. La voûte d'arêtes s'élève au-dessus du sol de 5 à 6 mètres, les nervures ramenées avec vigueur sont rattachées et unies entr'elles par des clés, dont la face, jadis couverte d'ornemens ou armoiriaux, n'offre plus à l'œil que la place du boulon qui les y fixait. Au côté droit de l'autel a été ménagée l'ouverture ou entrée du souterrain qu'on appelle le tombeau de Saint Exupère. L'autel s'élève au-dessus, quelques marches conduisent au fond de ce caveau où l'on ne trouve qu'un relief en plâtre, offrant la figure d'un évêque couché, très-grossièrement modelé.

La première peinture qu'on voit au côté gauche en entrant dans la chapelle, représente l'élection de Saint Exupère. On lit au-dessous :

Digitized by Google

Coma la lecion fut faite (1). Un dignitaire revêtu du surplis à larges manches se montre sur la porte d'un grand édifice, il tient un livre volumineux. Sur ce point sont réunis un nombre considérable de religieux, leurs cheveux sont coupés en couronne, ils paraissent prêter une respectueuse attention. Leurs robes de diverses couleurs semblent annoncer qu'ils appartiennent à différens ordres monastiques; à moins qu'on ne doive aussi reconnaître dans cette multitude la réunion des personnes du peuple, dont le costume avait à l'époque où furent faites les peintures assez d'analogie avec l'habit des moines.

Sur le premier plan, sont trois religieux, ils ont la tête couverte d'une sorte de capuchon qui descend jusqu'au dessous des coudes, et au fond duquel pendent de gros glands. Il semble qu'on doit reconnaître ici l'ancien costume des chanoines, et l'aumusse qui dans l'origine était destinée à couvrir la tête et les épaules, et qui descendue peu à peu finit par être placée sur le bras comme on la porte encore aujourd'hui. Dans le principe, cette fourrure faite d'une seule peau était débordée par le poil ou la laine de l'animal; plus tard, pour éviter sans doute quelques inconvéniens, ou la forma de la réunion de plusieurs peaux plus légères et rases. Alors on dut y ajuster des franges ou flocons, pour figurer la laine ou les poils qui débordaient dans les fourrures primitivement employées.

D'après l'auteur des Gestes, l'élection de Saint Exupère fut faite du commun consentement des chanoines de Saint-Etienne et du peuple: « *Très-saint évêque de Tolose*, nous dit-il, *saint Exupère fut* » *élu par le commun consentement des chanoines et du peuple.* » Le peintre a voulu sans doute rappeler cette circonstance dans le tableau, mais les chanoines de Toulouse ne portaient pas assurément de son temps l'aumusse sur la tête (2). Peut-être avait-il vu quelque ancienne peinture où ils étaient ainsi représentés. Quoi qu'il en soit, ils figurent

---

(1) De quelle manière l'élection fut faite.

(2) Néanmoins don Claude de Vert, dit dans son livre intitulé: *Explication des Cérémonies de l'Eglise.* A Rome, Laon et dans plusieurs autres églises, on porte encore l'aumusse sur la tête, page 245.

Digitized by Google

en première ligne sans doute comme principaux auteurs de l'élection. On en voit un qui tient un parchemin replié auquel est appendu un sceau.

La consécration de Saint Exupère est le sujet du tableau au-dessous duquel on lit : *coma sant Superi fut feit arsebesqué* (1). Il est probable que celui qui traça l'inscription ne connaissait pas bien l'époque où le siége de Toulouse fut érigé en Archevêché, il ne l'aurait pas trouvée si loin. Le peintre a choisi la circonstance de la cérémonie où les deux évêques consécrateurs placent la mître sur la tête du nouveau prélat. Ils portent la chappe d'or, un large manipule pend à leur bras gauche, ils ont la mître en tête et tiennent la crosse. Exupère est assis sous un dais d'étoffe bleue orné de franges d'or, il est aussi revêtu d'une chappe précieuse ; plusieurs prêtres et religieux assistent à cette cérémonie.

L'évêque de Toulouse a vendu jusqu'aux vases sacrés pour venir au secours des pauvres, et, comme le dit Saint Jérôme, il n'a plus pour réserver le mystère Eucharistique que le panier d'osier et le calice de verre (2). Le peuple se presse autour de l'autel, où le pontife vient d'offrir le sacrifice. Exupère tient l'hostie sainte entre ses doigts. Celui qui est le plus rapproché pour la communion présente de la main droite une sorte de patène fixée à un manche, il tient son bonnet de la gauche. Ces deux personnages forment la partie intéressante du tableau, au-dessous duquel on lit : *Coma Sant Superi fasio récébre le pople* (3).

Avant l'usage de la nappe, la patène que le diacre avance aujourd'hui sous le menton du communiant, lui était peut-être remise à lui-même pour recevoir l'hostie consacrée, qu'il portait ensuite à sa bouche. Mais cette façon de se communier n'est pas mentionnée dans les anciennes lithurgies. Nous y trouvons seulement qu'il fut une époque où le prêtre posait l'hostie sur la main nue de celui qui

---

(1) De quelle manière Saint Exupère fut fait archevêque.

(2) *Sanctus Exuperius Tolosæ episcopus.... Corpus domini canistro vimineo sanguinem ejus portat in vitro.* (*Hièron., epist. ad Rusticum monac.*)

(3) De quelle manière Saint Exupère faisait communier le peuple. Cette représentation est le motif de la vignette placée à la fin de ce mémoire.

Digitized by Google

s'approchait pour la communion (1). La forme des ornemens pontificaux de l'évêque de Toulouse est ici fort remarquable. La chasuble n'a point d'ouverture sur les côtés, et elle est d'une ampleur qui semble nécessiter la présence de deux assistans pour la soutenir, dans diverses cérémonies. Cette pratique est encore suivie dans les encensemens où le diacre et le sous-diacre relèvent la chasuble du célébrant. Mais la forme de cet ornement sacerdotal est aujourd'hui tellement rétrécie et raccourcie, que cette précaution est bien moins un effet de la nécessité réelle qu'un hommage rendu à l'ancien usage des cérémonies, dont on consacre la mémoire par l'imitation.

Vers le commencement du Ve siècle, des peuples barbares sortis des régions du Nord, firent irruption dans les provinces de l'empire Romain; sous le nom commun de Vandales, le fer et la flamme à la main, ces farouches soldats se répandirent dans les diverses contrées des Gaules; tant d'excès, tant de fureurs signalèrent leur passage; un si grand nombre d'édifices fut renversé par eux, que, depuis cette époque, leur nom dégradé est comme un sceau de flétrissure qu'imprime toute atteinte aux monumens des arts.

La Germanie première, la Belgique, l'Aquitaine, la Narbonnaise, furent tour à tour le théâtre de leurs sanglans exploits : des bords du Rhin jusqu'aux Alpes, des Pyrénées à l'Océan, peu de villes échappèrent à leur fureur. Mais elle s'appesantit plus particulièrement encore sur la partie occidentale de la Gaule Narbonnaise. Dans toute cette contrée une seule ville, Toulouse, ne tomba pas, comme les autres, en leur pouvoir, et dans la destruction générale, elle fut préservée du malheur commun. Quelle puissance arrêta les barbares aux-pieds de

---

(1) L'usage de recevoir les espèces Eucharistiques sur la main paraît avoir subsisté jusqu'au IXe siècle, époque où il fut abrogé par le 7e concile de Rouen, qui défend expressément à tout prêtre de poser l'hostie ailleurs que sur la langue du communiant.

Les femmes ne jouirent jamais du privilége de recevoir l'Eucharistie sur la main nue; elles étaient obligées de la voiler d'un linge. Le xxxvie canon du concile d'Auxerre, célébré en 578, dit formellement qu'elles n'aient pas la présomption de recevoir autrement les espèces du sacrement de l'Eucharistie.

Digitized by Google

ses murailles? qui put les empêcher de faire éprouver à cette ville le sort qu'avaient subi toutes les autres ? Ils plaçaient leur gloire dans l'anéantissement des monumens de la grandeur Romaine ! La terreur et l'effroi les précédaient partout! Leur chef avait promis, par un serment solennel, de tout détruire, de tout exterminer!..... Aussi cet événement frappa tous les esprits; on vit en lui quelque chose de surnaturel; et, pour les habitans de Toulouse, la délivrance de leur ville fut une protection signalée! un prodige éclatant ! que les vertus et la sainteté de leur évêque avaient obtenus du ciel.

Lorsque, dit Nicolas Bertrand, dont nous traduisons littéralement le texte latin, les barbares se disposaient à escalader les murs du Capitole, que la consternation était généralement répandue, et que les malheurs imminens de la ville arrachaient des larmes des yeux de tout le peuple; le vénérable Exupère, plaçant sa confiance en Dieu, éleva ses mains vers le ciel. Alors l'aspect de Toulouse fut subitement changé; comme un autre Moïse, cet excellent pontife, vivement ému de l'affliction de son peuple, mit tout son espoir dans le Très-haut et dans la Vierge mère. Revêtu des ornemens sacrés, portant l'étole et l'eau bénite, après s'être muni du signe de la croix, il s'avança avec calme et intrépidité vers les féroces ennemis, il leur reprocha vaec douceur les excès de leur cruauté, et leur adressa de sévères représentations au moment où ils approchaient les machines de guerre des remparts et qu'ils dressaient les échelles pour monter à l'assaut. Mais les barbares refusant d'abandonner l'attaque, Exupère monte sur une éminence, il fait l'aspersion de l'eau bénite. Ceux que quelque goutte atteignait étaient repoussés avec vigueur, elle causait successivement aux uns et aux autres une sorte d'aveuglement qui leur donnait la mort.... On rapporte que parmi ces barbares il y avait des hommes de stature gigantesque (1).

---

(1) *Proximus illis (barbaris) quum ad Capitolium esset ascensus, et universus urbis populus afflictatus ac oppido constritatus defleret, venerandus Exuperius ad Deum manus pia mente tendere cœpit, et totius quidem urbis facies continuo immutata fuit. Optimusque antistes super Tholosanorum turbam misertus : Moysi in*

Digitized by Google

Une des peintures qui décorent le mur de face de la chapelle de Blagnac rappelle cette délivrance. On lit au-dessous : *Coma gardet Tholosa de peri* (1). Exupère revêtu de ses habits pontificaux est vu sur les remparts du côté où l'assaut est donné, il agite l'aspersoir qu'il tient dans sa main (2). Les barbares ont perdu leur audace, ils sont renversés ; ils roulent et tombent au pied des murs. Il en est un auprès d'une tour dont la taille paraît prodigieuse. D'un autre côté, les soldats de Toulouse ont repris une courageuse attitude ; ils font pleuvoir sur les assaillans une grêle de pierres. La terre est jonchée de morts.

Après avoir fait un effrayant tableau des dévastations auxquelles les Gaules ont été assujetties par les barbares, Saint Jérôme s'exprime ainsi, dans sa lettre à la veuve Ageruchie : « Je ne puis retenir mes » larmes en parlant de Toulouse, que les mérites du Saint évêque » Exupère ont jusqu'à ce jour empêché de périr (3). »

Quelques écrivains, entr'autres Catel, ont prétendu qu'il ne fallait pas conclure de ce passage que la ville de Toulouse n'a pas été prise comme les autres, par les barbares, du temps de Saint Exupère ; mais seulement, qu'elle a été préservée d'une entière destruction.

---

modum, se Deo et Virgini ejus genitrici totum contulit, atque sacris indutus et munitus stolâ, aquâ benedictâ, cum crucis vexillo, intrepidus et siosus truculentissimis barbarisque hostibus se objecit : et illos sapientissime de duritia reprehendit: atque machinis et scalis mœnia urbis ascendere volentes dire redarquit. Hisque cessare nolentibus ad alta ascendens aquam benedictam sanctissimus antistes guttatim spargit. Quos aqua tangebat viriliter repellebat : atque nunc hos, nunc illos excœcans occidebat. Ferunt inter illos facinorosos fuisse homines et hostes de genere giganteo.

(1) Comme il préserva Toulouse de la destruction.

(2) Il est à observer qu'en mémoire de cet événement, Saint Exupère est toujours représenté avec l'aspersoir.

(3) *Non possum absque lacrimis Tolosæ facere mentionem quæ ut huc usque non rueret sancti episcopi Exuperii merita præstiterunt.*

(*Hieron., epist. ad Ageruchiam viduam.*)

Digitized by Google

Catel n'a du émettre cette opinion, que pour concilier avec le fait miraculeux de la conservation de Toulouse, quelques récits qui annonçaient la prise de cette ville. Rutilius, contemporain de Saint Jérôme, rapporte dans son Itinéraire, qu'il rencontra, en passant par la Toscane, Victorinus, rhéteur de Toulouse, son ancien ami. La prise de cette ville par les barbares l'avait contraint, dit-il, de l'abandonner. et d'aller chercher au-delà des monts une nouvelle demeure.

Mais l'idée que ce passage fait naître d'abord peut être facilement combattue. Est-il, en effet, probable que Victorinus eût attendu, pour s'éloigner de Toulouse, jusqu'après l'époque de la prise de la ville, et que sa fuite se fût effectuée, alors même qu'elle était extrêmement périlleuse et presqu'impossible, à cause de l'occupation de tout le pays circonvoisin par des soldats indisciplinés? Il est bien plus croyable que son éloignement fut une démarche de prudence; qu'inspiré par la crainte d'un événement terrible, il eut lieu aussitôt que la direction des barbares vers Toulouse fut certaine ou même soupçonnée. Il en est des sciences comme des arts; filles du silence et de la modération, tout ce qui peut distraire et troubler leur est contraire; elles l'évitent, elles le fuient. Rien ne pouvait s'opposer aux progrès des barbares, c'était un torrent dont il fallait subir le désastreux passage. Ces idées, généralement répandues, ont bien pu dominer un poète, et lui faire annoncer, comme s'il eût été accompli, un événement qui semblait inévitable.

Mais le texte de saint Jérôme est clair et précis, il n'y a rien dans sa contexture matérielle qui annonce une modification dans l'événement de la délivrance de Toulouse; il est même si formel à cet égard, qu'une interprétation analogue à celle de Catel ne peut être admise, ce semble, sans en restreindre la portée. En effet, la ville de Toulouse n'est-elle pas citée par ce vénérable écrivain d'une manière exceptionnelle et oppositive? Elle est privilégiée, et son sort est en tout contraire à celui des autres villes. Aussi, le motif des larmes de Saint Jérôme est évident; une vive affection les fait couler. Au milieu de tant d'événemens désastreux, elles sont un hommage bien doux rendu à un triomphe qui a ému son cœur de joie, à la vertu d'un ami qui a brillé de tout son éclat, exercé en entier l'empire de sa puissance.

Digitized by Google

La délivrance de Toulouse par Saint Exupère, a été l'objet de la croyance de toutes les époques (1). Serait-il raisonnable de supposer que ce sentiment ne se rattache pas à un motif réel et bien fondé? Sans entrer dans d'autres détails, qu'il nous suffise donc de dire. Frappé de respect à la vue du pontife de Rome, comme l'avait été jadis le fameux Alexandre à l'aspect du grand-prêtre de Jérusalem (2), le terrible Attila accorda à la demande de Saint Léon le salut de la ville, des temples, et de ses habitans : un chef de barbares comme lui, n'aura-t-il pas pu, quelques années avant, éprouver aux portes de Toulouse les mêmes sentimens, céder à la force et à l'entraînement qui les auront fait naître!...

Et d'ailleurs les barbares étaient-ils guidés par l'esprit de conquête ? Le pillage et la destruction n'étaient-ils pas le but de leurs combats? Et s'il est vrai que la ville de Toulouse ne fut ni pillée ni détruite par eux, ne peut-on pas dire avec justice qu'elle fut préservée de l'invasion de ces peuples?... Mais il est également vrai qu'elle ne fut pas prise à cette époque. Et, si quelques circonstances ont jeté de l'incertitude sur ce point historique, il faut tout attribuer à une erreur de temps, à un déplacement dans la succession des faits qui a porté à envisager comme s'il eût eu lieu du vivant de Saint Exupère, un événement qui arriva effectivement quelques années plus tard. Il est certain qu'après la mort de ce saint évêque, la ville de Toulouse fut prise et occupée, non par les Vandales, mais bien par les Visigoths. C'est sans doute à cette époque qu'eut lieu l'émigration du rhéteur Victorinus qui

---

(1) On lit dans un ancien registre de saint Sernin ; rédigé par M. de Rochefort, régent de la confrérie des corps saints, que *Saint Exupère a toujours été regardé comme le principal protecteur de la cité et bourg de Tolose, principalement pour la préserver et garantir avec tous les citoyens et habitans d'icelle, de tout danger et inconvénient et monument des incursions et ruines de ses ennemis*, et que la châsse de ce saint évêque est la seule *en laquelle les noms des seigneurs capitouls de Tolose soient écrits et engravés*, etc., etc.

(2) Le grand-prêtre Jaddus : Alexandre assista même au sacrifice offert au vrai Dieu dans le temple de Jérusalem qui devait être détruit.

Digitized by Google

fut rencontré par le poète Rutilius, *errant*, comme le dit le passage latin, dans les campagnes de l'Etrurie, et forcé par la prise de Toulouse de chercher un asile dans une terre étrangère (1). Ainsi le passage de Rutilius conserve sa portée naturelle; le texte de Saint Jérôme n'en est point contrarié; et la vérité d'un fait profondément gravé dans la mémoire des peuples, et attesté par une foule de monumens, reste solidement établie.

Tant de motifs de reconnaissance, auraient dû, ce semble, rendre à jamais Exupère bien cher aux Toulousains. Cependant le vertueux évêque éprouva dans la suite les effets de l'iugratitude, le peuple retomba dans ses égaremens. Exupère gémit long-temps des désordres dont il était le témoin. Enfin, voyant que son ministère était comme frappé de stérilité, et pour me servir des expressions du traducteur des Gestes « qu'il n'y pouvait autre chose faire pour l'obstina-
» tion du peuple, se départit de Tolose secrètement et long-temps fut
» absent. »

Cependant une grande famine afflige la Narbonnaise, ses terribles effets se font principalement ressentir à Toulouse, le peuple est effrayé; la cause du fléau, il a cru la voir dans l'absence de son évêque. Alors, dit notre historien, « les Tolosains furent inspirés de la
» grâce de Dieu à chercher leur prélat et pour envoyer leurs plus fa-
» conds orateurs par tout le monde pour le quérir: lesquels perlus-
» trant les Espagnes, les Gaules, les monts Pyrenées et autres lieux,
» rien ne trouvèrent et pour ce revenaient à Tolose, comme hors d'es-
» poir. Et en revenant passèrent pardevant le saint homme où il était
» en priant Dieu dévotement et tenant vie d'hermite (2) et se logèrent

---

(1) *Victorinus enim.....*
Errantem tuscis confidere compulit agris,
Et colere externos capta Tolosa lares.
Rut. Ine. pag. 14.

(2) Le texte latin est plus précis, il annonce expressément qu'ils arrivèrent à la vallée d'Aure, *ad usque vallem Aurœ pervenerunt*, c'est là le lieu où ils trouvèrent Exupère.

Digitized by Google

» en un lieu près, et par longs soupirs et regrets disaient telles pa-
» roles ou semblables: O Exupère, notre père, nous te prions instam-
» ment qu'il te plaise nous donner secours en cette fière bataille,
» hélas, il nous est incertain que devons faire. Et d'aventure la mère
» de Saint Exupère était tout près laquelle notait bien tout et quand
» elle ouyt nommer son fils elle dit aux orateurs: Messieurs, qui êtes
» si dolens, que demandez-vous? Lesquels lui expliquèrent la cause de
» leur douleur et voyage. Et après la bonne dame répondit, celui que
» demandez est ici derrière en ces champs avec son père, c'est celui qui
» est évêque de Tolose, et a cette heure touche les bœufs de l'aiguil-
» lon avec son père. Les messagers voyant leur seigneur prirent cour-
» se et avec grande joie vinrent et le saluèrent humblement en le
» priant qu'il lui plaise retourner à Tolose laquelle chose refusa en di-
» sant que le peuple de Tolose était endurci et obstiné en son péché. Ce
» nonobstant les orateurs comme bien appris, de rechef supplient le
» saint homme en lui racontant le grand amour qu'avaient les Tolo-
» sains envers lui et pareillement la cruelle famine qui était par tout
» Tolose: et pour cela le saint homme répondit fermement qu'il était
» autant possible que jamais retournat à Tolose comme était possible
» que le bâton qu'il tenait es mains pour toucher les bœufs florit et ver-
» doyat, et ces paroles dites incontinent ledit bâton, commence à florir,
» et pour ce le saint homme promit retourner à Tolose, et lui émer-
» veillé d'un tel mystère dit en cette maniere: Vraiement la volonté de
» Dieu est que je retourne à mes enfans de Tolose, et ce dit, le saint
» homme se départit de ses parens non sans grande lamentation car
» lesdits parens désiraient fort avoir la présence de leur fils, ainsi
» s'en retourna Saint Exupère à Tolose auquel les Tolosains vinrent
» au-devant avec grande procession en chantant hymnes. »

Cette circonstance de la vie de saint Exupère est représentée dans l'encadrement au-dessous duquel on lit: *Coma le bengueren querre al camp* (1), elle offre, comme on le voit, des rapports frappans avec

---

(1) Comme ils vinrent le chercher au champ.

Digitized by Google

une des principales scènes de la vie d'un illustre Romain. Comme le guerrier Cincinnatus que les députés du sénat furent chercher au milieu des champs pour en faire le libérateur de sa patrie, ainsi l'évêque Exupère reçoit à côté de la charrue les envoyés de Toulouse, venus vers lui pour le supplier de délivrer leur ville d'un fléau dévastateur. Son costume est celui du labourenr. Un berret rouge couvre sa tête, il porte des bas de la même nuance, il est vêtu d'un surtout bleuâtre, une large courroie fixe sur le sommet du pied ses souliers noirs qui sont très-découverts. Déjà le bâton qui lui sert à aiguillonner les bœufs, a poussé la tige fleurie qui ne lui permet plus de douter des volontés dn ciel. Un des envoyés tient un parchemin plié au bout duquel pend un grand scel rouge retenu par un ruban bleu. Peut-être l'intention du peintre a telle été de figurer la lettre de sollicitation de retour adressée à l'évêque de Toulouse par les principaux habitans de la ville. Deux personnages sont représentés sur ce tableau ayant leur tête couverte d'une sorte de capuchon, il semblerait qu'on a voulu figurer ici la mère de saint Exupère qui avait sans doute accompagné au champ les envoyés de Toulouse. L'espèce de couvre-chef qu'elle porte, est taillé de manière à former comme une petite corne de chaque côté. Il semblerait assez naturel de croire, puisque la peinture ne permet pas de préciser, que c'est une fourrure dans le genre de celles dont on forme les bonnets et capuchons dans les pays froids (1), les cornes que la contraction et le resserrement lui font figurer, auraient-elles fait appeler cornette ce genre de coiffure? et ce nom aurait-il donné lieu à celui que portent encore les capuchons des sœurs de la charité, quoiqu'ils n'offrent point ce qui caractérise cette dénomination; et qu'ils datent d'une époque postérieure à l'exécution des peintures dont nous parlons?

Celui qui paraît à la tête des orateurs et le plus voisin de Saint Exupère porte le costume d'évêque, et réunit les insignes de cette

(1) On en porte encore dans quelques quartiers des Pyrénées, mais ce sont principalement les hommes qui s'affublent ainsi, couvrant pendant l'hiver leur tête d'une peau de brebis.

Digitized by Google

dignité toutefois avec cette différence qu'au lieu de la mitre, sa tête est couverte d'un simple bonnet rouge que partage une frange d'or. Le peintre a-t-il voulu représenter ici le principal abbé de quelque monastère de Toulouse envoyé en députation à Saint Exupère, ou peut-être Saint Remi, qui d'après quelques auteurs fut son disciple et coadjuteur, et qu'il avait spécialement signalé pour lui succéder. Mais nous ne trouvons rien dans le livre que nous avons cité souvent qui puisse fixer quelques idées, à cet égard; il y est dit seulement que, Saint Remi ayant été nommé à l'évêché de Rheims et « étant au moment de » mourir commanda qu'on baillat à Saint Germier de Tolose sa mitre » gans et anneaux et pour ce, en l'honneur de Saint Remi ledit Saint » Germier fit faire une chapelle laquelle les Tolosains appellent en » leur langage Saint Remezi. »

Cette représentation pourrait être envisagée encore sous un point de vue différent et offrir dans la personne du laboureur le vieillard Exupère auquel son fils qui a repris le costume d'évêque fait les adieux de départ. Mais, toutes ces explications ne sont rien au sujet; elles ne servent, tout au plus, qu'à déterminer l'idée du peintre.

Une seconde série de tableaux consacrés à représenter les derniers momens de Saint Exupère est au-dessous de celle-ci. Etendu sur un lit de douleur l'évêque de Toulouse va recevoir le sacrement des mourans; deux ministres disposent tout pour la cérémonie, ils portent les ampoules qui contiennent l'huile sainte, Exupère est coiffé de la mitre, l'auréole des bienheureux environne sa tête, toutes les inscriptions de cette ligne sont effacées.

Le tableau suivant représente la mort du saint évêque, plusieurs personnes entourent le lit où repose le corps privé de vie, l'expression de la tristesse est empreinte sur toutes les figures. Une femme d'un âge avancé paraît sur-tout accablée de la plus vive douleur. Cette femme est peut-être la mère de Saint Exupère. D'après l'auteur que nous avons souvent cité, elle vint, malgré son grand âge, du fond de la vallée d'Aure pour assister son fils dans ses derniers momens. Il paraît qu'Exupère était né dans cette vallée des Pyrénées; la petite ville d'Arreau s'attribue spécialement l'honneur de son berceau. C'est là, d'après la constante tradition de la contrée, qu'exista la famille du sixième

Digitized by Google

évêque de Toulouse. Non loin d'une église ancienne élevée sous son invocation et très-célèbre dans ces quartiers des Pyrénées, on voit les vestiges de l'habitation où l'on prétend qu'il reçut le jour, et qu'on nomme encore la maison de Saint Exupère. « Très-saint évêque de » Tolose, dit le traducteur des Gestes, Saint Exupère naquit à Val- » dora ou es lieux confins. »

Si le constant témoignage de toute une contrée n'est pas suffisant pour fixer les incertitudes à cet égard; il faut du moins convenir qu'il est de nature à les diminuer de beaucoup, et qu'on ne peut pas peut-être dire en face de lui avec la même facilité que le font en général tous les historiens, que le lieu où naquit Saint Exupère, est absolument ignoré.

La peinture qui s'offre immédiatement paraît être consacrée à représenter la translation des restes mortels d'Exupère du tombeau de Blagnac à l'église de Saint-Saturnin de Toulouse. Le corps est étendu sur un brancard, il est recouvert d'un tapis d'or orné de broderies, deux capitouls revêtus de leurs robes mi-parties de noir et de pourpre et bordées d'hermine soutiennent les bâtons de devant; deux clercs à tuniques bleues portent ceux de derrière. Un évêque marche à la suite. Il a la mitre en tête, et tient la crosse élevée. Deux thuriféraires revêtus d'aubes blanches encensent aux deux côtés.

L'invention du corps de Saint Exupère, et la chasse qui contient ses reliques exposées à la vénération des fidèles; tel est le sujet des deux dernières peintures qui sont en très-mauvais état.

Ici se borne le détail des objets que j'ai cru de nature à fixer l'attention dans l'oratoire de Blagnac, j'ai pensé qu'on me saurait bon gré peut-être, d'avoir parlé de ces vieilles peintures et d'avoir donné le trait de quelques-unes. Elles auront sans doute bientôt disparu, vu le peu de soin qu'on prend de leur conservation (1). Mais, si elles n'inspiraient pas à tous le genre d'intérêt qui m'a semblé devoir se rattacher

(1) Je dois observer à cet égard, qu'ayant revu ces fresques depuis peu, j'ai été frappé des dégradations considérables qu'elles ont éprouvé dans un très-court espace de temps, et me suis aperçu avec un vif regret que quelques-unes sont presque détruites en entier.

Digitized by Google

à elles, il en est un du moins qu'on ne saurait leur refuser jamais, il est acquis aux recherches de l'écrivain à qui l'on doit la première histoire de notre ville et dont les récits retracés sur les murs de ce *sacellum* consacrent les principaux traits de la vie d'un personnage vénéré par les populations et qui fut digne d'être célébré par les hommes les plus illustres de son siècle.

J. B. G. BELHOMME,

Membre résident.

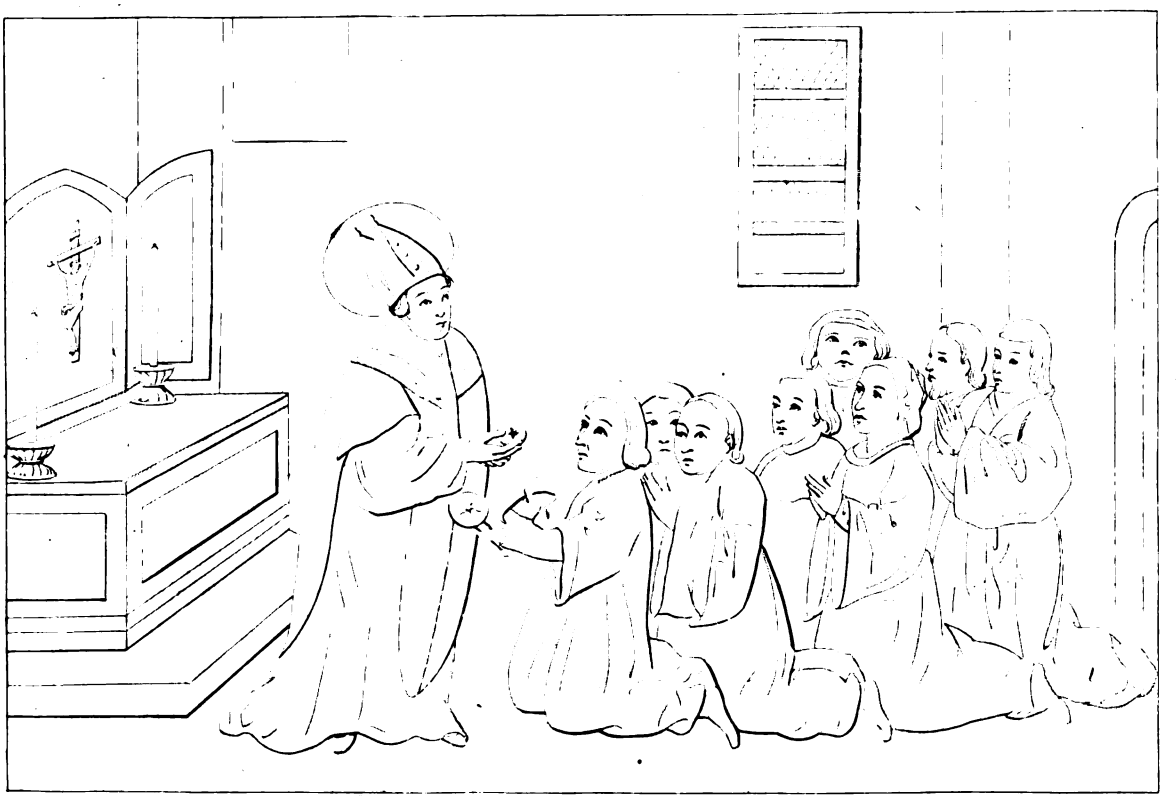

Digitized by Google

INSCRIPTIONS

DU

Vᵉ AU Xᵐᵉ SIÈCLE,

RECUEILLIES PRINCIPALEMENT DANS LE MIDI DE LA FRANCE.

Les inscriptions sur des monumens entre le Vᵉ siècle et l'an mille sont assez rares au moins dans le Midi de la France. Le manque presque constant de dates, la difficulté d'observer sur un nombre très-borné les différences des lettres, ou leur variété, suivant le siècle auquel elles appartiennent, empêchent d'établir des alphabets positifs qui puissent aider à déterminer l'époque des monumens. Ces alphabets eux-mêmes, en les supposant le résultat de nombreuses investigations, n'offriraient qu'un secours qui sans être à dédaigner ne serait pourtant que secondaire. Les changemens dans la forme des lettres sont successifs et jamais tranchés d'une manière absolue. Ce n'est qu'à la longue qu'une configuration nouvelle fait oublier l'ancienne, et quelquefois, on est conduit de l'une à l'autre par des nuances à peine sensibles, et qui empiètent d'un siècle sur celui qui le suit, avant de parvenir à une dissemblance totale (1).

(1) Restreindre, au Midi de la France, la collection que nous allons proposer, c'est rentrer dans l'idée de dom de Vaines. (*Dictionnaire de diplomatique.*) « L'al-» phabet par dates, dit-il, convient tout au plus à un traité particulier qui se » bornerait à l'alphabet de quelques contrées. »

Digitized by Google

De plus, les variations dans l'écriture monumentale tiennent aussi à la différence des pays, et sous ce nom, il faut entendre non de grandes divisions, comme la *langue d'oïl* et la *langue d'oc*, mais une multitude de petites circonscriptions, formées, soit par l'état physique d'une contrée, soit par le gouvernement qui la régit, soit par la conquête qui le change, toutes ces causes de diversité rendent assez difficile l'étude des monumens dont il est question et incertain le résultat de recherches consciencieuses.

Cependant la soif de l'intérêt historique ou littéraire, s'accroît peut-être en raison du peu d'abondance des sources où il faut puiser, la ténacité alors ne reste pas toujours sans récompense; la moindre découverte a son prix, un éclaircissement inattendu jaillit de quelques mots et cette jouissance est d'autant plus noble qu'elle ne peut avoir d'autre but que l'utilité générale de la science.

Il semble qu'on y contribuerait en quelque chose par la réunion de *fac simile* fidèles d'inscriptions lapidaires ou métalliques, en nombre suffisant pour faciliter les investigations. A ce que l'on choisirait dans les ouvrages les plus dignes de confiance, on joindrait, le plus possible, les monumens inédits et ceux qu'on doit à des découvertes récentes; sans renoncer à profiter des inscriptions curieuses trouvées dans le Nord, celles du Midi de la France seraient l'objet principal des recherches.

Ces copies devraient être accompagnées au besoin de notes explicatives sur les faits historiques et sur les coutumes, on y ajouterait des remarques sur le langage, sur la forme des lettres, et sur tous les indices qui serviraient à préciser la date des monumens.

Cette collection aurait un but plus large que le seul avantage de la paléographie. Cette science n'en est une que parce qu'elle est en même tems un moyen de parvenir aux connaissances plus élevées de l'histoire.

En réunissant un grand nombre d'inscriptions antiques Gruter et ses continuateurs ont sans doute rendu des services signalés à l'histoire générale : ne pourrions-nous être utiles dans une sphère moins

Digitized by Google

vaste et l'histoire particulière de notre pays n'est-elle pas d'un assez haut intérêt pour exciter et justifier notre zèle (1).

Il n'est pas toujours possible de se procurer des inscriptions figurées, de simples copies exactes formeraient à la suite de chaque siècle un supplément qui, par la facilité de l'augmenter, aurait bientôt une plus grande étendue, que le recueil de *fac simile,* et deviendrait d'une utilité réelle pour l'explication des monumens originaux. Alors les travaux épars dans un grand nombre d'ouvrages estimés, acquerront par ce rapprochement l'ensemble qu'ils n'ont pu avoir jusqu'à présent et les comparaisons qu'on en pourra faire tendront au principal but de la science, la découverte de la vérité.

Arrivés à l'an mille, le travail sera plus facile, et en avançant vers le XVI^e^ siècle, terme du recueil, la multiplicité des inscriptions causera peut-être un embarras aussi pénible, que leur rareté dans les siècles antérieurs. Un bon choix cependant offrirait une curieuse et abondante moisson de faits désormais appuyés sur des dates certaines. Il ne serait même pas sans intérêt pour l'art dont les productions embellissent souvent ces monumens primitivement si simples.

Pour les 6 siècles immédiatement antérieurs à l'an mille nous présentons un essai sur une centaine d'inscriptions, en général du Midi de la France, et d'après les idées que nous avons indiquées. Il est à désirer, si on y trouve quelque utilité, qu'un écrivain exact et laborieux, révise notre travail, le complète pour le Midi, l'étende à toute la France et fournisse ainsi des élémens de plus pour parvenir à la parfaite connaissance de la paléographie et par elle à celle de l'histoire.

---

(1) Nous ne connaissons aucun recueil spécial d'inscriptions de dates postérieures au V^e^ siècle. Gruter, dans un appendix, cite 181 inscriptions chrétiennes sans dates, mais appartenant à différens siècles. Elles lui furent fournies par un manuscrit de la bibliothèque Palatine. Presque toutes sont tirées de Saint-Pierre de Rome. Sur environ 140 autres inscriptions chrétiennes, prises dans différens lieux et citées aussi par Gruter dans le cours de son ouvrage, six seulement appartiennent à la France.

Digitized by Google

Ve SIÈCLE.

PLANCHE I. — N° 1.

Rusticus voto suo fecit. Moritur bonae memoriae mater mea Stephania, XVIII calendas novembris die lunae luna XVII vixit annis LXVIII, Severo et Jordano consulibus ut pro voto suo fecit.

Voyage littéraire de deux Bénédictins.	470.	à Vaison, près de l'église de Saint-Quinin.

Cette épitaphe est ornée du monogramme du Christ. Il devint le symbole du triomphe du christianisme, après que Constantin l'eût inscrit sur les étendards de son armée vers l'an 311. On continua à l'y placer jusqu'au XIe siècle. C'est sur-tout dans le temps des disputes contre l'arianisme, qui se rallumèrent vers l'an 600, qu'on en a fait usage, parce que les Ariens qui niaient la divinité de Jésus-Christ refusaient de placer auprès de ses symboles l'α et l'ω, figures allégoriques signifiant le commencement et la fin.

L'inscription conserve quelque chose des formes païennes dans la formule *pro voto suo fecit*, qui se trouve aussi dans d'autres inscriptions chrétiennes du même temps. L'âge de Stephania est singulièrement indiqué par un X suivi d'un signe équivalent à six. Le dictionnaire de diplomatique dit à ce sujet : « Un chiffre grec usité chez les » Latins prit insensiblement la forme du G avec une queue, il paraît » ainsi dans une inscription latine de l'an 296. On le voit en usage » dès le cinquième siècle, dans les manuscrits latins, il vaut six et » sa valeur est attestée par une infinité de monumens. » D'après cette explication, Stephania serait morte à soixante-huit ans.

Le consulat de Severus et Jordanus répond à l'année 470.

N° 2.

Stafili pax tecum in Deo, ave. vale.

Voyage dans le midi, de Millin.	à Vaison.

Digitized by Google

Cette simple épitaphe trouvée dans le même lieu que la précédente paraît être comme elle du cinquième siècle : le monogramme du Christ est dans la partie supérieure.

N° 3.

Nec Ucia pax tecum casta cristiana,

Voyage de deux Bénédictins. — à Vaison.

Cette inscription a été citée avec quelques changemens par Millin, voici sa version. *Ner licia pax tecum casta carissima*, il l'a traduite ainsi : Neria Licia, chaste et très-chère, la paix soit avec toi.

Dans la copie des deux Bénédictins reproduite, Pl. I, n° 3, l'N du premier mot n'est pas régulière, non plus que l'*m* qui termine *tecum* et l'*s* de *cristiana* est un *z* à rebours. On a cru pouvoir joindre cette épitaphe à celle de *Staphilis*, elles ont des rapports de style et apparemment de date.

PLANCHE II. — N° 1.

In hoc tumulo requiescit bone memoriae Ursus qui vixit in pace annis xv obiet II. nonas martias, post consulatum Anastasii et Rufi virorum clarissimorum.

Voyage dans le midi, de Millin. — 493. — A Lyon, dans le cabinet de M. Gilibert.

La forme des lettres est la même que dans les inscriptions romaines de ce siècle. On remarque *bone* pour *bonae* et *obiet* pour *obiit*. La lettre numérale à moitié effacée après l'X peut être un X ou un V. Les sigles P. C. signifient *Post Consulatum;* quand on ignorait les noms des consuls actuels, on continuait à marquer les années, par le consulat qu'on connaissait, en ajoutant ou *iterum post consulatum*, ou simplement *post consulatum*. Millin dit que l'épitaphe d'*Ursus* est de l'an 485. Cependant le consulat d'*Anastase* et de *Rufus* correspond à l'an 492 et l'année *post consulatum* doit être 493.

Digitized by Google

N° 2.

In hoc tumulo requiescit bonae memoriae Romanus presbiter qui vixit in pace annis LXIII obiit nonum kalendas febrarias.

Voyage dans le midi, de Millin. — A Lyon, en 1807, à l'ancien couvent des Génovéfains.

La parfaite conformité de cette inscription avec celle du n° 1 donne lieu de croire qu'elle est à peu près de la même époque. On y trouve *Febrarias* pour *februarias.*

N° 3.

In hoc tumulo requiescit Obillasus qui vixit annos LXI. obiit.....

Voyage dans le midi, de Millin. — A Lyon en 1807, à l'ancien couvent des Génovéfains.

Trouvée dans le même lieu que l'inscription précédente, celle-ci ne porte pas la date de la mort d'*Obillasus*, et ne présente rien de particulier.

N° 4.

Resquiescit inno..... Ursus qui vix..... nus quattuor menses hocto..... veneris sept..... cemo kalend.....

Voyage dans le midi, de Millin. — A Lyon en 1807, à l'ancien couvent des Génovéfains.

On pourrait lire ce fragment ainsi : *Requiescit innocens Ursus qui vixit annus quattuor menses hocto obiit die veneris, septimo decimo kalendas.*

Annus, pour *annos*, *quattuor* pour *quatuor*, *hocto* pour *octo*, Millin lit : *Septimo kalendas*, sans faire mention du mot incomplet *...cemo* : peut-être est-il la fin de *decimo ;* les fautes citées plus haut paraissent justifier cette interprétation ; on lirait alors : *Septimo decimo kalendas.* La forme des lettres n'a rien de remarquable.

Digitized by Google

N° 5.

D. M. S. Defunctus est Capreolus vixit annos IIII. menses II dies III horas IIII. pater (monogramme du Christ) fecit.

Voyage dans le midi, de Millin.

En 1807, à Aix, chez M. de Saint-Vincens.

Les trois sigles D. M. S. pourraient s'expliquer, *Diis Manibus sacrum*, si le monogramme n'indiquait pas une tombe chrétienne et ne donnait la signification : *Deo maximo sacrum*. Les lettres sont en majuscules romaines.

N° 6.

X Hic requiescit bonae memoriae Rogodulfus qui vixit annis XXXV. requievit in pace domine*ca*.

Mémoires de l'Académie, etc. de Toulouse.

Ancien cimetière, près de la chapelle Saint-Roch, à Toulouse.

Une copie figurée par Lucas, sculpteur, suivie ici, porte *Rogodolphus* a lieu de *Rodolphus ;* il dit l'écriture mal formée et inégale. *Domine* est apparemment pour *domini*, le mot *ca* suppose une abréviation ; peut-être faut-il lire *dominicam*, ou *in pace domini calendas*..... le nom du mois ayant été effacé.

PLANCHE III. — N° 1.

Deo et Christo miserante : timen hoc collocatum est anno quarto consule Valentiniano Augusto VI. Tertio cal decembris XIX. anno episcopatus Justici.... Rusticus episcopus episcopi Bonosi filius et episcopi Aratoris de sorore nepos, episcopi Venerii socius in monasterio, compresbyter ecclesiæ Massiliensis, anno XV episcopatus sui, die anni quinto tertio idus octob. Cum Urso presbytero, Hermete diacono, et eorum sequentibus cœpit deponere parietem ecclesiæ dudum exustæ tricesima septima die quadratum in fundamento poni cœpit, anno secundo VII id. octob. absidem poni fecit Montanus subdiaconus, Marcellus galliarum præfectus,

Digitized by Google

dei cultor, prece exegit episcopum hoc onus suscipere impendia necessaria repromittens, quæ per biennium administrationis suæ præbuit artificibus, mercedem solidorum sex centorum ad operas et cetera solidorum mille quingentorum, hinc oblationes sti episcopi Venerii solidos C..... episcopi Dynami... L... Oresi... CC.... Agroecii.... M.... et Deconiæ... saluti.

Le sixième consulat de Valentinien est en l'an 445; c'est la date de cette inscription, conservée à Narbonne et souvent citée; la première ligne ne finit qu'au mot *rustici*, après lequel elle est interrompue et le marbre cassé.

Le reste de l'inscription est sur quatre colonnes, chacune formée de six lignes, la dernière colonne est endommagée à la fracture; il y a plusieurs lettres conjointes, mais elles sont régulières, à l'exception des G dans les mot *Galliarum* et *exegit*. Quelques O n'ont pas la grandeur qu'ils devraient avoir.

N° 2.

Depositio Adelfi annorum I. mens. IV
Et triduo post consulatum domini nostri
Honori Augusti sext., posuit
Pater Maurusius et Ursa mater...

Académie royale des sciences de Bordeaux, 1827. — Au Musée de Bordeaux.

Epitaphe d'Adelphe, mort trois jours après le sixième consulat d'Honorius, c'est-à-dire, l'an 405, Honorius ayant été consul l'année précédente pour la sixième fois. Elle est sur un marbre blanc, veiné de noir. M. Jouannet l'a trouvée entre Sainte-Croix-du-Mont et Violes (Gironde), au pied même du coteau.

Cette inscription, gravée d'une manière si grossière, offre des lettres qui déjà s'éloignent des formes romaines. Le côté droit des A dépasse l'angle du sommet. L'haste des E se prolonge plus bas que la dernière traverse horizontale. Le G est tout-à-fait informe. Le dernier jambage des R n'aboutit pas à la ligne de la base.

Digitized by Google

N.° 3.

Sacro sanctæ legis antestis Hilarius hic quiescit.

A cette épitaphe de Saint Hilaire, archevêque d'Arles, mort en 449, étaient joints les vers suivans:

Antistes domini qui, paupertatis amorem
Præponens auro, rapuit cœlestia regna
Hilarius cui palma obitus et vivere XPS.
Contemnens fragilem terreni corporis usum,
Hic carnis spolium liquit ad astra volans.
Sprevit opes dum quaerit opes, mortalia mutans
Perpetuis, cœlum donis terrestribus emit.
Gemma sacerdotum plebisque orbisque magister.
Rustica quin etiam pro XPO munia sumens
Servile obsequium non dedignatus adire
Officio vixit minimus, et culmine summus.
Nec mirum si post hæc meruit tua limina XPE
Angelicasque domos intravit et aurea regna;
Divitias paradise tuas! flagrantia semper
Gramina; et halantes divinis floribus hortos,
Subjectasque videt nubes et sidera cœli.

Hist. d'Arles. à Arles.

N.° 4.

Pa x vobiscum sit projecta Lampadia
et Renate.

Le monogramme du Christ sépare en deux la première ligne. Les lettres sont grêles, mais entièrement romaines.

Maffei,
Hist. d'Arles. à Arles.

Nymfius æterno devinctus membra sopore
Hic situs est, cœlo mens pia perfruitur.

Digitized by Google

Mens videt astra quies tumuli complectitur artus,
Calcavit tristes sancta fides tenebras.
Te tua pro meritis virtutis ad astra vehebat
Intuleratque alto debita fama polo.
Immortalis eris nam multâ laude vigebit
Vivax venturos Gloria per populos.
Te coluit proprium provincia cuncta parentem.
Optabant vitam publica vota tuam
Excepere tuo quondam data munera sumptu
Plaudentis populi gaudia per cuneos.
Concilium procerum per te patria alma vocavit,
Seque tuo duxit sanctius ore loqui.
Publicus orbatas modo luctus conficit urbes,
Confusique sedent anxia turba patres,
Ut capite erepto torpentia membra rigescunt,
Ut grex amisso principe mœret iners.
Parva tibi conjunx magni solatia luctus
Nunc tumuli titulum mœsta Serena dicat.
Hæc individui semper comes addita fulcri
Unanimam tibi se lustra per octo dedit.
Dulcis vita fuit tecum, comes anxia, lucem
Æternam sperans, hanc cupit esse brevem.

Pierre tumulaire incrustée dans un des murs extérieurs de l'église de Valentine donnant sur le cimetière.

Ce monument a été publié, pour la première fois, par M. A. Du Mège. (Lettre à M. L.-A. Millin, sur l'inscription de Nymfius, découverte à Valentine. Paris, 1806, in-8°, avec une planche gravée à l'eau forte.

Silvius Palatinus, ut moriens viveret, vixit ut moriturus.

Voyage de deux Bénédictins.

A Saint-Ferréol, près d'Usez.

Citée sans aucune indication d'époque, on a cru pouvoir placer vers le Ve siècle cette élégante inscription.

Digitized by Google

Hic jacit Martolus, vixit menses III requiescit in pace. Hic jacet bonae memoriae Eugenius vixit annis XXX requievit X kalendas februarias.

Mémoires de l'Académie de Toulouse. — Ancien cimetière, près la chapelle de Saint-Roch, à Toulouse.

Ces deux épitaphes, trouvées au même lieu que celle qui a été figurée Pl. II, n° 6, sont, comme cette dernière, d'une écriture très-négligée.

In hoc tumulo conditur bonæ memoriæ Severianus qui religionem devota mente suscepit sic quem anima ad authorem D. M. remeante terrena membra terris reliquit, exactis vitæ annis XXXII obiit pridie idus augustas resurgit in XPO DMO nostro post consulato Longini bis et Fausti.

Maffei. — 490 — Eglise de Saint-André à Vienne.

In hoc tumulo requiescit bone memorius Cesarius vixit anus X.... requibit in pace sub die kal. (endas) decembris Anastasio et Rufo VV CC.

Maffei. — 492 — A Saint-Irénée, à Lyon.

Hic pausat Enfrasius benedictus in pace, qui vixit an. LXX men. II. et dies VII surg. die cœlo cum venerit author.

Chorier. — A l'église de Saint-Jean, à Vienne.

Germine sublimi proba nomine mente provata
Quae subito rapta est hic tumulata jacet
In qua qd quid habent cunctorum vota parentum (quid quid)
Contulerat tribuens omnia pulchra DS (Deus)
Hinc mestus pater est aviae matrique perennis
. . . . . heu facinus. . . . . perit pietas
Accipe qui lachrimis perfundis jugeter ora (jugiter)
Mors nihil est, vitam respice perpetuam

Digitized by Google

Quae vixit annis v mensis viiii
Obiit SD iii ids octubris Paulino VK. (sub die — idus.)
C (Consule)

Maffei.	498	A l'église d'Anse. — Dauphiné.

In hoc tomolum requiescit in pace bone memoriae Simplicius qui vixit annos plus minus xc obiit in pace v k. novemb. felice vcc.

Maffei		A l'église de Saint-Irénée à Lyon.
et Chorier.	428 ou 511	A l'église de Saint-Sévère à Vienne.

In hoc tomolo requiescit bonæ memoriæ Scurpillosa religiosa quæ vixit plus minus annos xxxxviii obiit in pace. prid. kal. sept. opilione....

Maffei		Eglise des Dominicains à Lyon.
et Chorier.	453 ou 524	Couvent des Jacobins à Vienne.

Pax tecum. sit Vibia. fromene. Simplicius. conjugi. incomparabili. cum. qua. vixi. annos. iii. memoriæ causa fecit.

Abr. chr. de l'Hist. d'Arles.	A Arles.

Pax tecum Juliae superae Aurel. Clemens conjugi dulcissimae et incomparabili.

Abr. chr. de l'Hist. d'Arles.	A Arles.

Pax tecum Juliæ Valeriae serenille conjugi incomparabili Septimius Primitius cum qua vixit annis xviii dies xxxiii. merenti posuit.

Hist. d'Arles, et Maffei.	A Arles.

Digitized by Google

Pax tecum materna conjux pientissima Marina...

Hist. d'Arles. à Arles.

Pax tecum inter sanctis qui bisit λλ. VIII. (Vixit menses.)

Id. Id.

Hic dormit in pace Secunda quae vixit annos XII et menses VIII dies XXII deposita VI idus martias parentes filiæ dulcissimæ.

Id. Id.

Hic requiescit in pace beatae memoriae Eusebia. sacra. dno puella. cujus. probabilis vita instar sapientium puellarum sponsum emeruit habere XPM cum quo....

Maffei. A Aoste, Dauphiné.

. . . . . cit vir spectabilis * donae
. . . . . idicernus qui vixit
. . . . . t transiit sub die
. . . . . obris Fausto viro c.
conss.

Gruter, Chorier. 483 Eglise de Saint-George à Vienne.

* *Spectabilis*, titre de dignité sous les derniers empereurs.

Ifoedula * quae mundum domino miserante reliquit
Hoc jacet in tumulo quem dedit alma fides

* In fædulæ epigrammate littera I nomini præmittitur, cujus tamen in pronunciatu rationem habitam esse nullam, metrum declarat : de hoc usu Bonarrotius noster videndus in præclaro opere de vitris cæmeterialibus. (Note de Maffei.)

Digitized by Google

Martini quondam proceris sub dextera tinta
Crimina deposuit fonte renata dei
Ad nunc marturibus sedem tribuentibus aptam
Gerbasium procerem Protasium q colit
Emeritam requiem titulo sortita fideli
Confess. . . . . .

Chorier et Maffei. — A Saint-Pierre à Vienne.

D. O. M.
Septenis decies cum Eustacia vixerit annis
Hoc electa deo conditur in tumulo.
Deponens senio terris mortalia membra
Sed revehens coelo pro meritis animam

Chorier. — Eglise de Saint-Sévère à Vienne.

Entre le D et l'M il y avait un O, qui est effacé, cela signifiait *deo optimo maximo*, et non *dis manibus*.

Vir Agripinensis Noie Geminus hic jacet qui post dignitatem præsidiatus administrator rationum novem provinciarum dignus est habitus hic post annos xxxviii m ii d vi (menses ii dies vi) fidelis in fata concessit cujus insignem gloriam cives sui sepulchri gratia adornaver... (adornaverunt).

Maffei. — A Arles.

Tombeau de marbre blanc, orné de trois figures; celle du milieu représente Jésus-Christ, qui, d'une main, présente l'Evangile à Geminus Paulus; et, de l'autre, lui donne sa bénédiction. (Hist. d'Arles.)

P. in hoc tomum reqscit in pace bone memoriae Epaefanius morebus optimus natalbs suis mansuetus fede precepua civebus carus pauperebus pius, oravit semper qd obtenere meruit qui vicxit annis plus menus xcv obiit in XPO klendas julias v, eid. post cons..... vr cc . ind. undecima.

Chorier. — Jadis au monastère de Saint-Dizier à Vienne, détruit en 1562.

Digitized by Google

VI^e SIÈCLE.

PLANCHE I. — N° 1.

Hic in pace requiescit sanctae memoriae Eripius presbiter qui vixit annos xxvii menses x dies xviii obiit viii kalendas februarii. P. C. iterum Agapiti viri clarissimi consulis.

Voyage dans le Midi, de Millin.	518	A Vaison.

Aux sigles P. C., *post consulatum*, on a joint ici *iterum*. Les lettres sont encore semblables à celles des inscriptions régulières du V^e siècle : celle-ci est de l'année 518.

N° 2.

Cheldebert Arelate civit.
Childebertus rex, Arelato civit.

Ces deux inscriptions de monnaies frappées à Arles, indiquent le roi Childebert I, qui régna à Paris, de l'année 521 à 558. Vers l'an 536, Vitigès, roi des Ostrogoths, céda la Provence aux rois Childebert et Clotaire. La Basse-Provence passa tout entière sous la domination de Childebert.

N° 3.

Clotharius rex — victoria gottica. Massiliæ.
Chlotarius rex — Massilia vovet — Chlotarii victuria.

Clotaire I, qui partagea avec Childebert son frère la Provence, qui leur avait été cédée, fit frapper ces deux monnaies à Marseille. La

Digitized by Google

première peut avoir rapport à l'expédition que les deux rois firent en Espagne l'an 542 contre Theudis, roi des Visigoths. La Bourgogne, réunie à la monarchie française, est peut-être le sujet de l'autre, si elle n'est pas une répétition de la première; dans cette dernière, le mot *Chlotarii* est écrit de droite à gauche.

N° 4.

Cherebertus rex — Masilia.
Heribertus — Massilia.
ereb..... — Massili.....

Caribert eut en partage, à la mort de Clotaire son père, en 562, le royaume de Paris et une partie de la Provence. Les trois monnaies ci-dessus lui appartiennent. Caribert mourut en 569. Le mot Massili, dans la troisième, est gravé de droite à gauche.

N° 5.

Gavaletano ban.
Sigebertus rix — Masilia.
Sihibertus rix — Masilia.
Sigibertus — Masilia.

Gavaletano, sur la première de ces monnaies, signifie Gevaudan. On croit que le mot *ban* indique les lettres initiales du nom du monétaire. Sigibert I, roi d'Austrasie, avait partagé avec Gontran, roi d'Orléans, son frère, la portion de la Provence qui n'était pas soumise à Caribert, leur frère commun. La première des monnaies ci-dessus est attribuée à Sigebert, mort en 575; les trois dernières portent son nom. Le mot *rix* est mis pour rex.

Digitized by Google

PLANCHE II. — N° 1.

Hic requiescit in pace Mercasto qui florentem aevum fecit per annos, jucundam vitam hæc per tempora duxit.

Voyage de deux Bénédictins. — En 1720, à Vienne, en Dauphiné.

Sans la formule *in pace*, on croirait difficilement que cette épitaphe est celle d'un chrétien. Le nouveau Traité de diplomatique cite une inscription qui, au premier aspect, semble du même genre : elle est peinte sur verre autour de l'image de Saint Cyprien, et conçue en ces termes : « Hilaris vivas cum tuis feliciter, semper refrigeris in pace » dei. » Selon M. Buonaruoti, *refrigeris* est là pour *refrigereris*; c'est une allusion aux agapes que les premiers chrétiens célébraient sur les tombeaux des saints martyrs, aux jours de leurs fêtes.

Les F et une L sont remarquables, par leur différence avec les majuscules romaines.

N° 2.

Tertio nonas septembris Verisit donatus filio Aselu qui bixit in pace anus VI menses III.

Voyage de deux Bénédictins. — Abbaye de St-Antoine, près de Vienne (Dauphiné).

Il paraît difficile de deviner la signification des signes ressemblant à des rébus qui sont joints à cette inscription.

On peut remarquer les S, une F, un M, *bixit* pour *vixit*.

Le nom *Aselus* se trouve dans l'inscription suivante citée dans le nouveau Traité de diplomatique, comme postérieure au quatrième siècle : « Asellu bene mberenti qui vicxit annu sex mesis octo dies » XXVIII. » C'est-à-dire : « Asello bene merenti qui vixit annos sex men» ses octo dies XXVIII. »

Digitized by Google

N° 3.

Justi anorum sex nsepte, parentes bene merentes L. Theodori.

Voyage
de deux Bénédictins.

A l'abbaye de St-Antoine,
près de Vienne, en Dauphiné.

Cette épitaphe, d'un latin très-irrégulier, accompagnée d'une espèce de boucle, du monogramme du Christ et de deux palmes, remonte peut-être plus haut que le VI^e siècle, à en juger par la régularité de la plupart des lettres et par la forme des A, des M et des N.

Dominus papa * in nomine Christi pauper episcopus
Domninus, res sancta deo cui mente dicata,
Omnigenis Christum dignis virtutibus effert,
Castus mente, et lege pius, facundia dives,
Nescius injusti doctus que recidere culpas,
Intemerata fides, divina in sede locandus
Nil proprium cupiens, redemit quos possidet hostis
Vestitum, pastum, potum, tectumque ministrat
Solus erit jussu domini data morte superstes.

Ex voto Flavius Lacanius. V. C. cum suis fecit de proprio basilicam, secretarium et porticum.

Chorier.

Epitaphe de Saint Domnin, archevêque de Vienne, décédé le 9 novembre 535, enseveli dans l'église de Saint-Pierre à Vienne. L'église de Saint-Pierre de Vienne a succédé à celle que Flavius Lacanius fit bâtir sur le sépulcre du saint évêque Domnin. Ce tombeau ne paraît plus, et cette épitaphe qui l'accompagnait ne se lit plus que dans les anciens cartulaires et avec beaucoup d'erreurs.

* Vers cette époque le nom de pape était commun à tous les évêques.

Digitized by Google

Sceptrorum columen, terræ decus, et jubar orbis
Hoc artus tumulo vult Caratena tegi
Quo famulam tu, Christe, tuam, rerumque potentem
De mundi regnis ad tua regna vocas.
. . . . . .
Occubuit lœto jejunia sobria vultu
Secreteque dedit regia membra cruci,
Principis excelsi curas partita mariti,
Adjuncto rexit culmina consilio.
Præclaram sobolem, dulcesque gavisa nepotes
Ad veram doctos sollicitare fidem.
. . . . . .
Non sprevit sacrum post diadema jugum.
Condidit hoc templum præsens, quod personat orbe,
Angelicisque dedit limina celsa choris.
Laxatura reos regi quæ sæpe ferebat
Has offerre preces nunc tibi, Christe, potest.
Quam cum post decimum rapuit mors invida lustrum,
Accepit melior tunc sine fine dies.
Jamque bis octona septembrem luce movebat
Nomen Messalæ consulis annus agens.

Hist. litt. de Lyon. 506 Etait à l'église de Saint-Michel.

Epitaphe de la reine Caratène. Caratène, née vers 456, épouse du roi Gauderic et nièce de Gondebaut, roi de Bourgogne, fit construire à Lyon l'église de Saint-Michel et un monastère de religieuses, où elle se retira et où elle prit le voile; elle était aïeule de Clotilde, reine de France. Elle fut enterrée dans l'église qu'elle avait fondée. Duchesne, dans les Historiens de France, a conservé son épitaphe. Le consulat de Messala répond à l'année 506. Cette manière de dater était encore en usage à Lyon, quoique, depuis près d'un siècle, les Romains n'eussent plus aucun pouvoir dans cette ville. On en trouve même des exemples beaucoup plus tard.

Digitized by Google

Quisquis mœstificum tumuli dum cernis honorem
Cespite concludi totum deflebis Avitum
Ejice sollicitus tristi de pectore curas.
Nam quem plena fides, celsæ quem gloria mentis
Quem pietas, quem larga manus, quem fama perennat
Nil socium cum morte tenet. Quin prospice sancti
Gesta viri, primùm florescens indole quantâ,
Spreverit antiquos demisso stemmate fasces,
Maturum teneris animum dum præstat in annis,
Et licitum mundi voti virtute relegat.
Nec mora, pontificis sic digna insignia sumit
Augeat ut soliti felicia cæpta laboris;
Nec tamen ob summi culmen tumefactus honoris
Erigitur, se que aliis plus æstimat, imo
Subjicitur magnus, servat mediocria summus,
Distribuit parcus, pascit jejunus, amando
Terret et austeris indulgentissima miscet,
Cunctantes suasu juvit, solamine mœstos.
Jurgia dissolvit, certantes fœdere junxit.
Dissona veridicam inficiunt quæ dogmata legem,
Hortatu, ingenio, meritis, monitisque subegit.
Unus in arce fuit, cui quolibet ordine fandi
Orator nullus similis, similisque poeta.
Clamant quod, sparsi per crebra volumina libri,
Qui vixit, vivit, perque omnia sæcula vivet.

Chorier. — Autrefois dans l'église de Saint Pierre à Vienne.

Epitaphe de Saint Avit. Sextus Alcimius Avitus, neveu de l'empereur Avitus, fut archevêque de Vienne, et mourut vers l'an 525. Il a écrit en vers et en prose. Ses ouvrages ont été publiés à Paris en 1643.

Hic in pace requiescit bone memoriae Melania que vixit annos pl. ms. xiiii obiit sub die xiii kal. d....br. indictione vi.

Hist. d'Arles. — Arles.

Digitized by Google

Hic in pace requiescit bonae memoriae Fortunatus qui vixit pl. ms. annos LX et obiit sub diae V idus januarias indictione duodecima.

Id.

Hic requiescit in pace b. m. Ursula quæ vixit annis pl. m. XXX et obiit V ka. juli. indict. quinta.

Id.

Hic in pace r^eq. * bone memoria^e presbeter Gui. vix. an pl. mns. LXV obiet... quartum kal. decembris.

Id.

* Les petites lettres ne sont pas sur l'inscription.

Gaudia semper... quondam dum vit... LXV vitam... in annis... con...

Id.

Voir l'inscription Pl. II, n° 1, avec laquelle le fragment ci-dessus paraît avoir quelque analogie.

In hoc tumulo requiiscet bonæ memoriæ Thalasia qui vixit annus XI, obiit in pace. GIII * K(*alendas*) septembris avieno. C. V. con.

Maffei. 501. Eglise de Saint-Irénée, à Lyon.

* Le G avec une queue signifie six. Voir V^e siècle, Pl. I, n° 1.

Hic requiescit bone memoriae Romanus vir religiosus qui vi... set, annus octo.....nta, transiit inevc. sub die XIIII k. octob. spcc, Venanti vir. clarissimi CC.

Chorier, édition de 1808. 507. A Vienne.

Digitized by Google

Hic in pace quiescet Adjutor, qni post acceptam poenitentiam migravit ad dominum, ann. LXV menses VII dies XV, depositus S. D. (Sub Die), VIIII kalendas januar. Anastasio V. C. (Viro Clarissimo) consule.

Voyage dans le Midi, de Millin.	517.	Avant la révolution, à l'église de Saint-Sauveur à Aix.

Cette inscription relate la pénitence publique à laquelle se soumit *Adjutor*. Sa date ou le consulat d'*Anastase* est l'an 517.

Hic requiescit F. BN. MM. * Joannes de Valentia, qui vixit ann. XIIII obiit in pace VIII idus Julias Symmacho et Boëtio V. C. coss.

Antiq. dauphinoises	522.	A Valence.

* *Famulus bonæ memoriæ* (sous entendu *dei*).

Hic requiescit in pace bone memorie Aliberca qui vixit annos numero XXX obiit in XPO III nonas febr(uarias) P. C. Scmmachi et Boithi VV. CC.

Maffei.	523.	A Aoste (Dauphiné).

Hic in pace requiescit bonae memoriae Thaumasia, quae vixit annos LX et obiit sub die pridie K. D. indictione undecima iterum post cos Lampadi et Orestis VV. CC.

Abrégé chr. de l'histoire d'Arles. 1808.	533.	A Arles.

L'indiction II indique l'an 533.

Hic requiescit in pace bone memoriae Ingildus qni vixit annis IIII et mensibus octo obiit in XPO. III KL. novembr. tertio P. C. Paulini jun. V. C. C.

Id.	537.	Id.

Digitized by Google

Hic requiescit in pace bone memorie Teoptecunde, qui vixit annos num. x obiit in XO VI KL decemrs, novies P cons Johannis V. C.

Id. 538. Id.

In hoc tumulo requiiscet bonae memoriae Necteria qui vixit annos xxv obiit in pace pridie kal. maias P. C. Justini.

Maffei. 541. Egl. de St-Irénée, à Lyon.

Saint Grégoire de Tours dit avoir vu dans une église, à Vienne, ces deux vers :

Heroas Christi geminos hæc continet aula
Julianum * capite, corpore Ferreolum.

* Saint Julien, martyr, était de Vienne.

Hic requiescit bone memoriae Porcaria quae mundana reliquit et tradidit anima DO. vixit annis xl obiit giii K. feb. P. C. ...ionis.

Id.

Appionis P. C. ou *Justini junioris* ou *Basilii junioris*. Ce Basile est le dernier des particuliers qui a été consul en 541.

Hic requiescit in pace bone memoriae advlescens integre carnis nomine Levdomari qui vixit annis numero iiii et dies viii obiit in X. P. O. sex K. mai. post. C. iv Basili VV CC SS CNS.

Maffei. 545. A Aoste (Dauphiné).

IV remarquable pour IIII, VV CC SS CNS, *viri clarissimi consulis*, exprimé d'une manière inusitée.

Digitized by Google

In hoc tomolo quiescit in pace bonae memoriae famola dei Dulcitia sane morebus optimis voluntate diff...sa charitate largissima quae vixit plus menus ann. xxxv obiit in pace non. kal. maias X. P. C. Basili. V. C. cons. indictione quarta decima.

Maffei et Chorier.	551.	Eglise des Dominicains, à Vienne.

Digitized by Google

VII.e SIÈCLE.

PLANCHE I. — N.° 1.

Hic requiecit bone Memoria masilia qui vixit annus xxx,xxxx. Requievit in pace, dominicam sub die kalendas feborari annum ixxv. iii.

Marbre trouvé dans l'ancien cimetière des nobles de Saint-Saturnin à Toulouse (inédit). — Au Musée de Toulouse.

Requiecit, pour requiescit, bone memoria, pour bonæ memoriæ. Cette faute assez singulière se trouve dans l'inscription suivante de *Roma subterranea : Simplicio bone memoria q. v. annos* xxiii D X LIII *in pace. Fecerunt fratres* ; on la croit du Ve ou VIe siècle. L de *kalendas* est de la même forme que l'L numérique de l'inscription de *Simplicius*, la base est abaissée ; elle était d'usage au VIIe siècle. Les lettres carrées appartiennent à un temps très-reculé, quoiqu'elles paraissent encore quelquefois sur des monumens du XIIe et du XIIIe siècles. Les E dont la haste dépasse la première ligne horizontale, sont en Espagne du VIIe siècle. L'F dans *Feborari* (pour *Februarii*) est aussi très-ancienne de cette forme. Tous les D sont onciaux, ils sont mêlés avec des lettres carrées et des majuscules romaines. C'est cette confusion des genres de lettres qui commença à altérer l'écriture latine. Sous le règne de Charlemagne, les belles capitales antiques furent remises en honneur ; l'écriture régulière se soutint assez bien jusqu'au XIIe siècle, et vers ce temps se transforma en gothique. On ne laisse pas de rencontrer quelques inscriptions fort courtes, telles que celle des monnaies et des sceaux qui ne se sentent que peu ou point de la corruption. La date nous semble difficile à expliquer, peut-être pourrait-on lire *annum* xxv *Ludovici.* Louis I, dit le Débonnaire, fut fait roi d'Aquitaine en l'an 781. La 25e année de son règne serait 806 (1). Le nom de

(1) En l'année 806, le jour des kalendes de février, où le 1er février était un dimanche, ainsi qu'il est indiqué dans l'épitaphe.

Digitized by Google

Louis I est presque toujours écrit *Hludovicus*. En adoptant cette explication bien hasardée, l'inscription se trouverait plus récente d'un siècle et demi, et il ne serait pas aisé de concilier avec cette date les observations que fournit la forme des lettres. Nous appelons sur cet objet l'examen et la décision des savans.

Quant à l'ancienneté du cimetière près de Saint-Saturnin, dans lequel a été trouvé ce monument, les historiens de Languedoc disent que c'est faussement que la fondation de cette église est attribuée à Charlemagne, et que le monastère avait été établi long-temps avant lui. Catel croit qu'il existait deux cents ans avant le règne de cet empereur.

N.° 2.

Victoriam regis.

Revers d'une monnaie de Clotaire II, roi de Soissons en 584, avec la marque de Marseille, l'M renversée. Le G, et l'S dans *regis* sont remarquables. Le C, dans *victoriam*, est carré.

N.° 3.

Victuria Chlotarii.

Revers d'une monnaie du même roi, avec la marque de Marseille et les lettres V O V, pour Vovet. Theodebert II, roi d'Austrasie, et Thierri II, roi de Bourgogne, se partageaient la Provence. Le premier possédait la province Marseillaise; il fut tué en 612. Le second, maître de la province d'Arles, étant mort en 613, Clotaire II réunit en sa personne toute la monarchie française, y compris la Provence. Les deux monnaies ci-dessus sont donc postérieures à l'an 613. L'écriture est purement romaine.

Digitized by Google

N.° 4.

Hic requiecet bone recordationes humlis Christi... Mommolenus qui vixit annus plus minus septuagenta, apud quem nullus fuit dolus malus, qui fuit seine ira jocundus hoc est, accepit transitum suum diae vi°, idus Augustas, ubi fecit Augustus dies septem anno v° regnum domni nostri Chlodovei regis.

Venuti. — A l'église de Ste-Croix à Bordeaux.

Cette épitaphe est celle de St-Maumoulin, abbé de Fleury. On y voit *requiecet* pour *requiescit ; bone recordationes*, pour *bonæ recordationis. Humilis Christi* peut s'expliquer *humilis servus Christi*, ou *humilis Christianus.* Les lettres à peu près indéchiffrables qui suivent le mot *annus* pour *annos*, signifient *plus menus* suivant le N. Tr. de diplomatique, *septuagenta* pour *septuaginta*, *seine ira* pour *sine ira*, *diae* pour *die*, *Augusta* pour *Augustus*, *ubi fecit Augustus dies septem* peut se traduire, quand le mois d'août a fini sept jours. En effet, les ides d'août étant le 13, le six des ides est le sept de ce mois; *regnum* pour *regni*. « *Ubi fecit, loquendi formula frequens in actis quinti et* » *sexti seculi, pro diei ac mensis caractere.* (Du Cange.) »

La cinquième année du règne de Clovis II correspond à 643; ce ne peut être la cinquième année de Clovis I, parce qu'à cette époque il n'était pas encore maître de Bordeaux, dont il ne s'empara que dans la 26e année de son règne, après la défaite d'Alaric, roi des Visigoths, en 507.

Tous les C sont carrés, dans les R le dernier jambage n'aboutit pas à la ligne de la base, les D onciaux sont mêlés avec des D de diverses formes, le T dans *recordationes* est remarquable.

Digitized by Google

Epytafium hunc qui intuis lectur bone recordacionis Agapi neguciatoris membria quiescunt nam fuit iste stacio miseris et portus eginis omnebs aptus fuit. praccipue, loca scorum adsedue et elemosinam et oracionem studuit, vixit in pace anns LXXXV ob VIII kal aprilis LXI PC Iustini indict quarta.

Maffei. — A St-Irénée, à Lyon.

Justin le jeune prit le titre de consul l'an 566, après une interruption de 25 ans depuis le consulat de Basile. Ces années intermédiaires sont comptées, la 1re ou 2e, ainsi de suite, après le consulat de Basile; de même, après l'unique consulat de Justin, on compta la 1re, la 2e, etc., jusques en 578; et voici un exemple de la soixante-unième année après cette époque. Cependant, depuis Justin, les empereurs prenaient une fois le consulat, de manière qu'on comptait les années suivantes avec la formule *post consulatum*; ce qui rend extraordinaire la date de l'épitaphe, où on ne tient pas compte des empereurs qui ont succédé à Justin, jusques à l'an 626, qui est apparemment la date de l'épitaphe.

Une autre particularité de cette inscription, est qu'à la date de 629 la ville de Lyon, où elle a été trouvée, avait, depuis près de cent ans, été réunie, par Childebert et Clothaire, à la monarchie française, après avoir appartenu aux Bourguignons, dès le règne de l'empereur Honorius, mort en l'an 423.

Hic in honore dei requiescit stirps Clodovei
Patris bellica gens bella salutis agens
Ad votum matris Batildis penituere
Pro proprio scelere, proque labore patris.

Tiré des antiquités de Saint-Ouen-de-Taille-Pied. — 646.

Deux fils de Clovis II et de Sainte Batilde se révoltèrent contre leur père. Ils furent faits prisonniers. Clovis s'en rapporta à leur mère pour

Digitized by Google

leur punition : elle les condamna à avoir les nerfs des bras coupés. Ce supplice leur fit donner le nom d'énervés. Ils finirent leurs jours à l'abbaye de Jumièges (Normandie), où on voyait encore l'épitaphe ci-dessus en 1600.

Digitized by Google

VIII.e SIÈCLE.

PLANCHE I. — N.° 1.

Childe 1..... rex Francorum. — Childebertus rex Francorum.

Sceau de Childebert III au bas d'un jugement de l'an 709, tiré du N. T. de diplomatique.

N.° 2.

Hic pausante sancto Germano (*), in die translationis dedit ei rex Pipinus fiscum palatioli, cum appenditiis suis omnibus.

« Cette inscription est fort remarquable; car outre qu'elle immor-
» talise une action pieuse de Pepin-le-Bref, elle sert de bordure à un
» cartouche carré de marbre dont le champ est occupé par une croix
» ancrée, les lettres sont insérées les unes dans les autres.... etc. Mais
» ce qui doit nous intéresser davantage, c'est quelles nous mettent
» sous les yeux la vraie forme des caractères qui étaient en usage en
» France au milieu du huitième siècle. (Tiré de la Religion des Gaulois
» par D. Martin, 1726). » L'inscription est à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés; elle a été citée plusieurs fois. Quoiqu'elle n'appartienne pas au Midi, il nous a paru important de la placer ici parmi les rares inscriptions du VIII.e siècle. Outre l'entrelacement singulier des lettres, elles offrent presque toutes des formes peu usitées jusqu'à cette époque.

On remarquera les C carrés, les D romains avec un D oncial, les S en Z faits à rebours, un O en losange.

* Saint Germain, évêque de Paris, mort l'an 578. La translation de ses reliques fut faite en 754.

Digitized by Google

N.° 3.

Carlus impr — Tolosa civi. | Carolus imperator — Tolosa civitas.

Denier d'argent frappé à Toulouse, attribué par Le Blanc à Charlemagne, postérieurement à l'an 800 où il fut couronné empereur.

N.° 4.

Carolus — Nrbo | Carolus — Narbo.

Tiré du N. T. de diplomatique.

N.° 5.

Carlus — Avinio | Carolus — Avinio.

N.° 6.

Christe protege Carolum regem Francorum.

Sceau de la 5e et de la 14e année du règne de Charlemagne.

L'N dans *Francorum* est bisarre. Charlemagne ne portait pas encore le titre d'empereur.

Tiré du N. T. de diplomatique.

N.° 7.

Hermens miles, in orbe potens proprio qui sanguine fuso Baptista Joannes inclitus martir. — Marin hic requiescit.

Voyage littéraire. Saint-Savin, en Poitou.

Dans leurs observations sur l'abbaye de Saint-Savin, les auteurs du

Digitized by Google

Voyage littéraire de deux Bénédictins, disent : « Tous les autels, » plutôt carrés que longs, n'excèdent pas quatre pieds en carré ; » leurs inscriptions, gravées sur les tables, nous apprennent les saints » auxquels ils ont été consacrés, et ne nous permettent pas de dou- » ter qu'ils ne soient effectivement du temps de Charlemagne. » Quelques C sont carrés ; presque tous les O en losange.

N.° 8.

Hic requiescit sanctissima Savina virgo et martir.

Voyage littéraire. Saint-Savin, en Poitou.

Près d'un autel dans les cryptes sous le grand autel à Saint-Savin, la pierre de l'autel couvre la fin de l'inscription que les deux Bénédictins voyageurs supposent avec beaucoup de vraisemblance être..... *go et martir*. Ce monument est de la même époque que le précédent.

PLANCHE II. — N.° 1.

Signum arietis. Signum leonis. Hoc fuit factum T. Tempore Julii Cæsaris.

Monumens religieux. (A. Du Mège). Musée de Toulouse.

Le monument de marbre sur lequel on voit cette inscription, représente deux femmes vêtues à la manière antique ; elles ont les jambes croisées ; l'une tient un bélier, et on lit à côté de sa tête, sur deux lignes verticales, ces mots : *signum arietis* ; l'autre femme tient un lion ; les mots *signum leonis* sont gravés de la même manière à côté de sa tête. Le reste de l'inscription est entre les deux figures, placé aussi verticalement.

M. Du Mège (*Monumens religieux, etc.*) pense que c'est une représentation du cours du soleil, placée jadis au-dessus de la principale porte de l'église de Saint-Saturnin. Ce monument était alors environné

Digitized by Google

des douze signes du zodiaque ; il faisait partie d'un calendrier religieux et allégorique, tracé suivant le système de Jules César, ce qui sert à expliquer l'inscription. M. Du Mège ajoute que le style du dessin et la forme des caractères indiquent la fin du VIII^e^ siècle.

La lettre T qui précède *tempore*, est peut-être l'abréviation de *tunc*, en ce cas il faudrait *temporis*.

Les U voyelles remplacent les V qu'on employait communément, les N ont le premier jambage plus haut que le second.

N.° 2.

Vir non incertus me celavit Gilabertus.

Musée de Toulouse.

On lit ces mots sur la base de la figure de Saint-André placée avec celle d'un autre apôtre dans une double niche à arceaux en plein cintre, de quatre pieds de haut. Ces deux figures appartiennent à une suite des douze Apôtres en grès jaunâtre, et sont comme les autres d'un fort relief sur le fond des niches. Les draperies et les ornemens sont d'une exécution très-soignée. Elles faisaient toutes partie de l'ancien cloître de St-Etienne, à Toulouse, détruit.

N.° 3.

Istud vas est Benedicti sutoris et ejus generis.

Musée de Toulouse.

Cette inscription, apparemment de la même époque que la précédente, est sur le couvercle d'un tombeau de marbre, trouvé à Toulouse, en 1829, dans l'ancien cimetière de Saint-Saturnin, dit le cimetière des nobles. C'est le sépulcre d'un cordonnier. Il y a un D romain et un D oncial. Le C est carré. La traverse des N ne part point du haut du premier jambage pour aboutir au pied du second, ce qui donne presque à cette lettre la forme de l'H.

Digitized by Google

N° 4.

L'épitaphe sous ce n°, provenant de l'église de Saint-Victor, se voit au Musée de Marseille, elle est sur un tombeau orné de reliefs, représentant J. C. et ses douze apôtres, chaque ligne contient deux vers séparés par une feuille de lierre.

Les D triangulaires étant les seules lettres différentes des caractères Romains, la lecture n'offre aucune difficulté, nous ne plaçons ici que la traduction de Millin, qui juge ce monument du VII^e^ ou VIII^e^ siècles :

La noble Eugénie issue d'un sang illustre, qui vit par ses bienfaits, repose dans ce tombeau. En mourant elle dépouilla son ame d'une enveloppe incommode, afin qu'elle pût arriver plus facilement aux demeures célestes. Prudente dans ses désirs, elle respecta constamment l'autorité des mœurs, prévoyante, elle choisit toujours une occupation louable. Joyeuse et empressée, elle courut au secours de ceux qui avaient faim, se repaissant, ô paradis, de tes festins. Elle employa ses richesses à retirer les captifs d'un injuste esclavage et à rendre à leur patrie ceux qui en avaient été éloignés : son esprit fut sans cesse tendu vers le bien durant tout le temps de sa vie. Par ses bonnes œuvres elle fut une sainte parfaite. Comme elle est morte sans lignée, son aïeule affligée, recommandable par douze lustres, l'a enfermée ici, en versant des larmes de tendresse.

PLANCHE III.

VI Kalendas junii
Clauditur hoc tumulo Bernardi corpus in atro.
Ipsius et anima deerrat superna per astra
Parcat parcenda qui parcit crimina dira
Omnipotens pastor
Ne rapiat tortor.

Catalogne du Musée, 1835, par M. A. Du Mège.

Musée de Toulouse.

Digitized by Google

Cette épitaphe, provient du cloître détruit à St-Gaudens, en 1815. Il paraît difficile de lui assigner une date précise, elle offre tous les caractères d'une grande ancienneté.

On remarque au-dessus le monogramme du Christ.

La date VI des kalendes n'est pas surmontée d'un o suivant un usage dont l'époque de l'introduction n'est pas connue; tous les genres de lettres sont mêlés, la plupart sont remarquables, sur-tout les A sans traverses, les B, les D onciaux, les L, les M, les N, les Q. La cinquième et la sixième lignes doivent être lues en prenant alternativement une lettre dans chacune.

Hic tumulatur princeps Beru nepos Addonis regis barchinonensis, qui hortationibus fratris Helizachar prioris monasterii de Castris falsam deposuit religionem et veram suscepit, uno et eodem die baptizatur moritur et vivit in æternum. Anno incarnati verbi octingentesimo idus septembris.

Voyage littéraire. Borrel.

Etait autrefois à la cathédrale de Castres.

« On dit que ce roi Addo et Beru son neveu étaient maures ou sar-
» rasins, qu'étant venus l'an 800 à Narbonne, il y furent arrêtés pri-
» sonniers, conduits à Castres, et enfermés dans la grosse tour de
» l'Abbaye, appelée Heraclia; et Beru étant mort dans les trois mois
» qui suivirent son emprisonnement, le roi Addo fut conduit à Char-
» lemagne. »

Cette épitaphe paraît suspecte aux historiens du Languedoc, suivant eux Beru était neveu de Zade, gouverneur de Barcelone, Zade est peut-être le même nom que Addo.

Anno nativitatis domini septingentesimo decimo sexto die mensis decembris, in nocte secretissimè Regnante Odoyno piissimo rege francorum, tempore infestationis gentis perfidæ Saracenorum, translatum fuit corpus hoc beatissimæ ac venerandæ beatæ mariæ Magdalenæ de sepulchro alabaustri in hoc marmoreo, timore dictæ gentis perfidæ.

Citée par Catel.

A Saint-Maximin.

Digitized by Google

Inscription de l'an 716, à Saint-Maximin, en Provence. Catel et les historiens du Languedoc, prouvent que *Regnante Odoyno* ne peut convenir qu'à Eudes, duc d'Aquitaine, et non à Eudes, roi de France, qui vivait environ 200 ans après le ravage des Sarrasins.

Catel dit en parlant du duc d'Aquitaine : « Quelques fois on lui » baille le titre de Roy..... Mais cela se doit imputer à la simplicité » des anciens écrivains, qui prennent souvent pour Roys ceux qui » ont eu le gouvernement des provinces. »

Digitized by Google

IXe SIÈCLE.

PLANCHE I. — N° 1.

Quicumque eterne spem vis affigere vite
Aspice sarcophagum quadro sinuamine dignum ;
Quatuor ut mundi partes magnalia Christi
Hic efferre queant, justi pie vivere discant.
Andeole judicio tu felix martir adesto.
Corpore te parvi tenet istius arca sepulcri,
Sed virtute piis junctus super astra bearis
Ad te tunc veniant quos seva flagella fastigant
Tristis nemo redit, tua qui munimina poscit.

Voyage dans le Midi. — A Saint-Andéol.

N.° 2.

Impii jussionem explentes caput martiris Andeoli in crucis modum contriverunt et.....

Voyage dans le Midi. — A Saint-Andéol.

Saint Andéol, sous-diacre en Vivarais, fut martyrisé, l'an 190 ou en 205. Ses os furent retrouvés dans le IXe siècle. L'église bâtie sur son tombeau, fut cédée en 1108 à l'abbé de Saint-Ruf. Il s'y forma depuis une ville qui s'appelle encore le bourg Saint-Andéol.

Les reliques de Saint-Andéol sont placées dans un sarcophage antique, sur lequel fut gravée l'inscription vers le temps du règne de Charlemagne ; il était d'usage de choisir, pour y déposer les corps des chrétiens, des sarcophages païens décorés de belles sculptures. Le corps de Charlemagne lui-même fut mis dans un tombeau antique, qui représente l'enlèvement de Proserpine. M. Lenoir (Musée des monumens français) prétend que ce tombeau est une copie grossière d'après l'antique, ce qui est tout-à-fait improbable.

Les H sont remarquables ainsi que le Q dans le mot *quos* à l'avant-

Digitized by Google

dernier vers, l'expression *quatuor mundi partes*, serait bien bizarre dans un monument du IX^e^ siècle, si on la rendait autrement que par la locution vulgaire, *les quatre coins du monde.* L'abbé Lebœuf cite plusieurs exemples où la même traduction est nécessaire.

On trouve dans *Miscell. Baluzii*, ce vers d'un poète qui écrivait sous le règne de Louis-le-Débonnaire.

Hic Petrus et Paulus, *quadrati* luminaria mundi.

Hincmar, archevêque de Rheims, mort en 882, en écrivant à son neveu l'évêque de Laon, cita cet ancien distique pour prouver que la croix figure les quatre portions du monde :

Respice distinctis quadratum partibus orbem
Ut signum fidei cuncta tenere probes.

Dans une pièce composée sur Rheims, pendant l'épiscopat du même Hincmar, on lit ce vers :

Climate sub quadro mundi plebs Christicolarum.

L'inscription incomplète sous le n° 2, a été gravée au-dessous de l'arête du couvercle orné d'écailles, de ce tombeau, lorsqu'on y plaça le corps de Saint Andéol.

N.° 3.

Hic requiescet in pace Eusebia religiosa
Magna ancella domini qui in seculo ab heneunte
Etate sua vixit secolares annus XIIII et ubi
A domino electa est in monasterio sancti Cyrici
Servivet annus quinquagenta, recesset sub die
Pridie kalendas octobris indictione sexta.

Ruffi et Millin. Musée de Marseille.

Digitized by Google

L'épitaphe de sainte Eusebie avait été fixée sur un sarcophage du VI^e siècle, mais gravée sur une pierre séparée; elle est conservée au Musée de Marseille, où elle a été transportée de l'abbaye de Saint-Victor. Eusebie était abbesse du monastère de religieuses sous le titre de Saint-Quirice fondé par Saint Cassien. La légende rapporte qu'elle se coupa le nez pour conserver sa virginité et s'empêcher d'être violée par les Barbares qui ravagèrent la Provence à la fin du IX^e siècle. Le mauvais latin et l'orthographe vicieuse de cette inscription, la font placer par M. Millin dans le VIII^e ou IX^e siècle; si la légende dit vrai, elle doit être de la fin du IX^e.

PLANCHE II. — N.° 1.

Hludovicus imp — Narbona.
Hludovicus im. au — Tolusa.
Hludovvicus imp — Vienna.
Hludovvicus im. — Massilia.
Hludovvicus im. — Arelatum.
Hludovvicus imp. — Aquitania.

Louis-le-Débonnaire, roi d'Aquitaine en l'an 761, fut couronné empereur en 814. Les monnaies ci-dessus, frappées dans des villes du Midi et sur lesquelles ce titre lui est donné, sont donc postérieures à l'époque de son couronnement.

N.° 2.

Pipinus rex — Aquitania.
Pepinus rex — Aquitaniorum.

Louis-le-Débonnaire avait donné le royaume d'Aquitaine à son fils Pepin. Il mourut en 838, avant son père décédé en 840, et laissa un fils qui s'appelait Pepin comme lui. La monnaie avec le titre du roi

Digitized by Google

d'Aquitaine, appartient à l'un des deux, apparemment au père. Alors elle serait antérieure à 838.

N.° 3.

Carlus rex fr. — Arelato | Carlus rex Aquitania.

Charles-le-Chauve, le plus jeune des enfans de Louis-le-Debonnaire, eut pour son partage la France. Les monnaies n° 3, frappées dans le Midi, lui appartiennent.

N.° 4.

Bozo gracia dei rex — Vienna civis.

Bozon couronné roi de Bourgogne et de Provence, en 879, fit frapper cette monnaie à Vienne.

N.° 5.

Ludovvicus (Carolus) Arela civis.

Fils de Louis-le-Bègue, Louis et Carloman se partagèrent ses états en 879. La monnaie portant le nom de Ludovvicus et le monogramme de Charles-le-Chauve, attribuée au frère de Carloman, pourrait bien appartenir à Louis-le-Bègue. Louis son fils n'eût point la Provence dans son lot, elle échut à Carloman; d'ailleurs on ne sait pas pourquoi Louis aurait mis sur ses monnaies le monogramme de son grand-père, plutôt que celui de son père Louis III, qui mourut en 882.

Digitized by Google

N.° 6.

Carlomanus Arela.

La date de cette monnaie de Carloman est incertaine, parce qu'il ne reconnut pas Bozon son beau-père pour roi de Provence, et que par conséquent il continua à faire battre monnaie dans les villes dont il s'empara dans la guerre contre lui. Il paraît que l'armée française poussa ses conquêtes jusqu'à Marseille, puisqu'il existe un diplôme de Carloman en faveur de l'abbaye de Saint-Victor, daté du mois de février 884, il mourut à la fin de cette même année.

N.° 7.

Francia quem genuit, Lugdunus flumine sacro
Diluit et Christum participare dedit,
Theodricum innocuum retinet hic urna sepultum
Quem dura ex matris mors tulit uberibus
Nec tamen in mortis poterit consistere regno
Quem vitæ æternæ fons sacer exhibuit,
Germine præclaro, claris natalibus ortus
Vix anni unius transierat spatium,
Sed Christi.....
Atque agnum niveum candidus insequitur
Deponat lacrimas pietas jam sancta parentum,
Præmissum studeat pignus ad astra sequi
Abstulit hunc terris octobris concita mensis
Quinta dies, celso restituitque deo.

Voyage littéraire. — A l'Abbaye de Poitiers, en Bourgogne.

Cette épitaphe est celle de Thierry ou Théodoric, il était fils de Gérard dit de Roussillon, comte ou gouverneur de Provence; Louis-le-Débonnaire donna en mariage à Gérard, Berthe fille de son fils Pe-

Digitized by Google

pin, roi d'Aquitaine : de cette union nâquirent un fils et une fille, Théodoric et Eve, tous deux morts en bas âge; Gérard était Bourguignon, le nom de Roussillon lui venait d'un château ainsi appelé qu'il possédait en Bourgogne : Charles-le-Chauve le détruisit parce que Gérard avait été fidèle à Louis II, empereur, à qui il disputait la Provence. Gérard fonda deux riches abbayes, l'une de femmes à Vezelay, l'autre à Poultières (Potière) pour des hommes. C'est dans cette dernière que Gérard et Berthe furent inhumés en 890 : leur fils Théodoric y était enterré depuis plusieurs années. On connaît un roman du XII^e^ siècle, en vers provençaux, intitulé : Gérard de Roussillon, et un roman français, sous le même titre, très-postérieur au provençal. On a aussi sa vie manuscrite faite vers le XI^e^ siècle, dans laquelle il est mis au rang des saints.

Assi jay lo comte Bernad
Fisel credeire al sang sacrat
Que sempre prudhom es estat
Preguen la divina bontat
Qu'aquela fi que lo tuat
Posqua soy arma aber salvat.

Hist. de Languedoc.

Ci gît le comte Bernard, fidèle dans sa croyance au sang sacré, il fut toujours prudhomme : prions la divine bonté que sa fin tragique puisse avoir sauvé son ame.

Epitaphe de Bernard I, duc de Septimanie, comte de Toulouse, tué en 844 à Saint-Saturnin, par Charles-le-Chauve, qui fit aussi détruire le tombeau où, pendant son absence, Samuel, évêque de Toulouse, avait enseveli le corps de Bernard.

In hoc tumula sita est Tillisiola
Abatissa que nominis sui decus
Vita factisque servabit

Digitized by Google

Chritiei ia' Mariam mente
Sec. tua fidem virgo
Virginibus sacris XL prefuit
Annis us XII à III. IX. X.
Diebus VII. idus aprilis indict. VIII

Ruffi. A Marseille.

Tombeau dans la chapelle de la confession, abbaye de Saint-Victor à Marseille, sans aucune autre désignation de temps que celle de l'indiction. Nous ne pouvons deviner, ni la quatrième et cinquième ligne, ni l'âge de Tillisiola à sa mort. Il paraît qu'elle avait été abbesse 40 ans.

Hic requiescet bone
Memorie Eugenia encilla dei
Qui vexit annus ZZXXVI recessit
VI nonas marsias
C Q 3

Ruffi. A Marseille.

Un monastère fondé par Cassien avait été remplacé par la chapelle de Sainte-Catherine, près du monastère de Saint-Victor de Marseille: elle fut détruite en 1815, pour y creuser un canal et bâtir quelques édifices à l'usage des galères. On découvrit alors plusieurs tombeaux parmi lesquels on en trouva un, fort avant dans la terre, il était recouvert d'un marbre sur lequel était cette épitaphe. Elle fut remise aux religieuses Bernardines.

On y voit, *cui* pour *quæ*, *vexit* pour *vixit*, *annus* pour *annos*, le nombre des années paraît difficile à expliquer, il en est de même des deux lettres et du chiffre 3 qui terminent l'inscription. Les chiffres arabes ayant été introduits en France au plus tôt dans le XII^{e} siècle, il est évident que Ruffi s'est trompé en faisant figurer ici le chiffre 3, qui avait apparemment quelque rapport avec un signe dont il n'a pas deviné le véritable sens.

Digitized by Google

Regis in hoc tumulo requiescant membra Bosonis *
Hic pius et largus fuit audax atque benignus
Sancti Mauricii caput ast circumdedit auro
Ornavit gemmis claris, super atque coronam
Imposuit totam gemmis auroque nitentem
Huic dum vita fuit, bona dum valetudo maneret
Munera multa dedit patrono carmine digna.
Urbibus in multis devoto pectore magna
Contulit et sanctis pro Christi nomine dona.
Stephane prime tibi sceptrum diadema paravit **
Lugduni proprium, rutilat velut ignicomus sol. ***
Quam vis hunc multi voluissent perdere reges
Occidit nullus, sed vivo pane refectus
Hoc linquens obiit, Christi cum sanguine, regnum ****
Quem Deus ipse potens cœli qui climata finxit
Cœtibus angelicis jungat per secula cuncta
Obiit III idus januarii
VIII anno regni sui.

Chorier, Papon. — A l'église de St-Maurice, à Vienne.

* Bozon, roi de Bourgogne et de Provence, mort en 887, fut enterré dans l'église de Saint-Maurice à Vienne.

** Peut-être pourrait-on traduire ces deux vers ainsi : Et toi Etienne, premier des martyrs, c'est sa main royale qui t'a décoré du sceptre de Lyon, éclatant comme la chevelure enflammée du soleil. — Lyon faisait partie du royaume de Bourgogne dont Bozon s'était fait proclamer roi en 879. La primatiale de cette ville portait alors le nom de Saint-Etienne. L'église de Saint-Jean n'en était que le baptistère, elle devint dans le X^e^ siècle l'église principale ; celle de Saint-Etienne existe encore tout auprès de Saint-Jean, on y conserve le chef de Saint Etienne. La grande cloche de l'église de Saint-Jean porte cette inscription : « Primo sanctorum et primo martyrum ecclesia lugdunensis gaudet tutelaribus. » Elle est du X^e^ siècle.

*** Ces deux derniers mots sont remplacés dans Papon (Histoire de Provence), par un mot inconnu *nicominus*, évidemment mal copié, et dans Chorier par *hic cominus sol.*

**** Cette expression montre que la communion sous les deux espèces était encore en usage au IX^e^ siècle.

Digitized by Google

Restauracio sepulcri sancti Cesarii.

Cernitur hic vario renovatum marmore tectum
Patri Cesario, * pontificique saero
Quod scelerata cohors rabie destruxit ** acerba
Hanc virtute dei sorbuit unda maris
Presule Rostagno *** ac Arelati sede locato
Cernuus id Paulus strenue compsit opus
Cui Christus tribuat cœlestis premia vite
Cetibus angelicis consocietur ovans
Et nobis venerande pater miserere precando
Diluat ut noster crimina cuncta Deus
Anno domini DCCCLXXXIII indictione XV, Remigaudo magistro.

Abrégé chr. de l'Hist. d'Arles. — A Arles.

* Saint Cesaire, premier archevêque d'Arles, élu en 502, mort en 542.

** Après une première descente en Provence en 838, les Sarrazins en firent une autre en 850, à l'embouchure du Rhône et remontèrent jusqu'à Arles, pillant et ravageant la campagne sur l'un et l'autre bord du fleuve. Mais ils avaient à peine regagné leurs vaisseaux que la tempête les fit échouer sur les côtes, où les habitans massacrèrent tout ce qui avait échappé à la fureur des flots. (Papon.)

*** Rostang I, archevêque d'Arles en 870, mort vers 913.

Hic panis vivus, cœlestisque esca paratur
Et cruor ille sacer qui Christi ex carne cucurrit.
Qui cupit hoc epulum, sanctumque haurire cruorem
Se prius inspiciat, cordisque secreta revolvat.
Et quidquid tetrum conspexerit, et maculosum
Diluat, offensas omnes que relaxet et iras.
Sumat perpetuam pro facto Bertha coronam,

Digitized by Google

Hæc * cujus studio palla hæc effulgurat auro.
Remigius præsul Christi per sæcula vivat,
Exutus vitiis, culparum et tabe ** piatus;
Hostia viva deo, sanctaque in corpore factus.
Cui Deus omnipotens quotiens *** hæc liba sacravit,
Concedat veniam, tantoque in munere partem
Atque suis sanctis societ post funera mortis.
Agne dei, mundi qui crimina dira tulisti
Tu nostrî miserans, cunctos absolve reatus.

Histoire littéraire de Lyon. Colonia. — Eglise Saint-Etienne de Lyon.

Ce fut vers la fin du IX^e^ siècle que Berthe, petite fille de Louis-le-Débonnaire, épouse de Gérard de Roussillon, fit présent à l'église de Saint-Etienne de Lyon d'une riche nappe destinée à être placée sur l'autel lorsque l'archevêque Saint Remi y célébrait la messe. Berthe broda en or sur cette nappe les seize vers latins de l'inscription précédente. Elle prouve l'ancienneté de la croyance sur la présence réelle de Jésus-Christ.

* Ou ex.
** Ou labe.
*** Quoties ?

Hujus cum summo templi Theodardus honore
Eximius præsul condecoravit opus
Composuitque solum hoc, devotus carmine claro,
Erexit regias undique mirificas
Atque ædem sacram fuerat quæ perdita dudum
Propter barbariem multimodam rablem
Restauratus, quinto nonas octobris inunxit
Hanc aram domino jure dicanda pio :
Mercedem qui reddat ei certamine tanto,
Justis et Pastoris egregiis precibus.

Digitized by Google

Hoc solium dompnus Teodardus marmore fecit
Egregius præsul, surgunt hinc inde peraltæ
Terni politi saxis ex ordine gradus.

Tiré de Catel.

Ces inscriptions se trouvaient sur la base de l'autel et sur un trône que fit construire dans l'église de Saint-Just et Saint-Pasteur vers 890, Théodard, archevêque de Narbonne. L'église qui avait beaucoup souffert pendant l'occupation de Narbonne par les Sarrazins dans le VIII^e^ siècle, fut détruite quelque temps après avoir été restaurée par Théodard, ce ne fut qu'en 1271 qu'on commença celle qui existe, encore inachevée.

Digitized by Google

Xe SIÈCLE.

PLANCHE I. — N.° 1.

Trophimus hîc colitur, Arelatis presul avitus
Gallia quem primum sensit apostolicum
En hunc Ambrosium proceres fudere nitorem
Clavîger ipse Petrus Paulus et Egregius.
Omnis de cujus suscepit Gallia fonte
Clara salutiferæ dogmata tunc fidei.
Hinc constanter ovans cervicem Gallia flectit,
Et matri dignum prebuit obsequium: *
Insignisque cluens prestanti gloria semper,
Gaudet apostolicas se meruisse vices.

Voyage de Millin. A Arles.

Ici est révéré Trophime, premier évêque d'Arles, premier apôtre des Gaules. Pierre lui-même gardien des clés célestes, le courageux Paul, tous ceux enfin qui dans les Gaules faisaient alors jaillir la source pure des dogmes salutaires de la foi, ont versé sur Trophime les parfums de l'ambroisie sacrée. La Gaule dans sa joie s'incline avec respect pour offrir à l'Eglise mère un digne hommage, et toujours entourée d'une gloire éclatante se félicite d'avoir mérité les soins de son saint apôtre.

Saint-Trophime était regardé dans le commencement du Ve siècle, comme envoyé par les apôtres et le fondateur de la religion dans les Gaules, il fut le premier évêque d'Arles vers l'an 150.

* Vers l'an 450, 19 évêques réclamèrent auprès du pape Saint-Léon, pour la primatie du siége d'Arles, les églises dont ils étaient pasteurs ayant toujours considéré celle d'Arles comme leur *mère*.

Digitized by Google

N.° 2.

Terrarum Roma gemina de luce magistra
Ros missus semper aderit velut incola Josep
Olim contrito letheo contulit orco.

Voyage de Millin. A Saint-Trophime, à Arles.

« La double Rome, maîtresse de la terre, sera toujours une rosée envoyée du ciel, telle que celle que le colon Joseph a portée dans le monde après avoir vaincu l'infernal Orcus. » (Traduction de Millin). M. Millin croit que ces vers, ainsi que ceux de l'inscription précédente, ont été gravés dans le X^e^ ou le XI^e^ siècles, à cause de la forme carrée des caractères.

Fr. Rebattu (1644) avait raison d'intituler sa dissertation sur cette inscription : *In tres versus pervetustos et difficiles qui Arelate in templo divi Trophimi sculpti sunt.*

N.° 3.

Rex Chilpericus hoc tegitur lapide.

Cette inscription était autour de la tombe de Chilperic, tué en 587. Dubreuil cite l'épitaphe et le tombeau comme les ayant vus en 1612, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris : ils ont depuis été détruits. Les auteurs du N. T. de diplomatique disent que l'inscription n'est pas du VI^e^ siècle, mais seulement antérieure au XI^e^. Quoi qu'il en soit, elle contient des lettres qu'on trouve rarement ailleurs : les C, les E, semblent avoir été tracés plutôt par la fantaisie du graveur que d'après l'usage établi.

N.° 4.

..... Icus gracia di rex — Ludovicus gratia dei rex.

Ce fragment appartient à un sceau appliqué à la fin de la date d'une

Digitized by Google

Charte de Louis-d'Outremer, en l'an 947. Le C carré et l'S... sont à remarquer.

N.° 5.

Lotharius † rex francorum.

Ce sceau, de l'an 972, est le premier où l'on trouve le signe de la croix après le nom du roi, et un bâton ou sceptre terminé en fleur-de-lis : toutes les lettres en sont purement romaines, à l'exception des A.

N.° 6.

Hugo dei misericordia francorum rc.

Inscription du sceau de Hugues-Capet vers 990, ainsi qu'au sceau de Lothaire, les lettres sont romaines, excepté le V. Il paraît que l'E dans rex, est resté imparfait ou a été en partie effacé ainsi que l'X.

Les monumens du X^e^ siècle sont si rares dans le Midi qu'on a été obligé pour ne pas laisser de lacune, d'avoir recours à des inscriptions en sceaux, du Nord de la France à cette époque.

PLANCHE II. — N.° 1.

Hic jacet Arnaldus noster sanctissimus abbas.
Voverat hoc altare Petro et propè jussit humari.
Veste senectutis cum despoliatus abiret
Languida membra mea hic mihi reddidit illico sana,
Tunc ego Wespanus Prior, hoc regale sepulchrum
Nunc abbas titulum feci semperque rogabo
III TTT TTT III

Académie de Bordeaux, M. Jouanet, 1833.

Musée de Bordeaux.

Digitized by Google

Cette épitaphe d'Arnauld abbé de Saint-Pierre de Lille en Médoc, fut retrouvée en 1788 et placée dans le chœur de l'église d'Ordonnac, toute l'inscription présente ce mélange de grandes et de petites lettres entrelacées qui vers le VIII^e^ siècle remplaça la méthode plus élégante, mais moins claire, des abréviations. Cette manière de ménager l'espace sans rien supprimer était encore quelquefois en usage dans le XIII^e^ siècle et même au commencement du XIV^e^. M. Jouannet s'étayant de ces données et du texte même de l'épitaphe, a cru devoir la rapporter au X^e^ siècle ou au commencement du XI^e^.

La ligne énigmatique qui termine l'inscription, renferme, suivant M. Jouannet, ou quelque formule religieuse, *infinitam Trinitatem*, *Trinitatem infinitam*, ou une date. Dans cette dernière hypothèse, la lettre T étant une lettre numérale qui chez les Romains valait 160 la date serait 960, conformément au style et à la forme de l'inscription, les deux groupes d'I se trouvent annihilés l'un par l'autre.

T quoque centenos et sexaginta tenebit.

Vers cité par l'Encyclopédie.
Cette note est tirée d'un Mémoire de M. Jouannet.

N.° 2.

VII. idus decembris,
Dedicatio
Sancti Emilionis.

Académie de Bordeaux, 1820.

A l'église souterraine de Saint-Emilion.

Les A sans traverse, les C carrés, la forme des D, de l'M et de l'N, annonçent une inscription du IX^e^ siècle, si on s'en rapporte au Traité *de re diplomaticâ*. (Note de M. Jouannet.)

Digitized by Google

N.° 3.

Signum Arnulfi Flandrensis marchesi.

N. t. de diplomatique.

Sceau d'Arnould, troisième comte ou marquis de Flandres, au bas d'un diplôme de l'an 941.

Pulvere concretus jacet hîc in pulvere vetus
Arnulfus Christi... * venerandus alumnus
Hic pater egregius, vivens semper studiosus
Mystico davidico depromere carmina nablo **
Digessit monachis Benedicti dogmata patris.
Ille quidem sanctas romanis vexit ab oris
Sancti relliquias Sennen martiris et Abdon.
Cœlica cuncti potens illi da scandere regna
Agmina florigeris retinent ubi fulgida sectis ***
Ergo kalendarum nono cum pace novembris
Spiritus illius seculo migravit ab isto.
Carpe viator iter, supplex dic : parce redemptor.

* Il manque un mot.

** Pour nablio.

*** Peut-être sertis.

Epitaphe d'Arnulfe, abbé d'Arles en Roussillon : il est incertain dans quel temps fut faite la translation des reliques des saints Sennen et Abdon. Les uns fixent cette époque au X^e siècle, d'autres la font remonter au règne de Charlemagne.

L'extrait suivant tiré d'un manuscrit de l'abbaye d'Arles, ne porte aucune date et n'indique que le nom d'Arnulfus.

Le lieu d'Arles (de Arulis) est situé dans une vallée arrosée par le Tech, dans le comté de Roussillon, territoire de Valespir, diocèse d'Elne. On y voit un monastère de moines noirs de l'ordre de Cluni.

Digitized by Google

La réverbération du soleil y est telle que la grêle s'y forme avec une grande facilité et que, mêlée aux ravages de la foudre, elle détruit au moment des récoltes, les fruits et les feuilles dans les vignes et le grain dans les champs, où on n'aperçoit après ce fléau, que de la paille. Ce même lieu était sujet à un autre désastre également fâcheux : jour et nuit on voyait des bêtes féroces et entr'autres des chats sauvages et même des singes qui, sans crainte des habitans, enlevaient les enfans au berceau et les dévoraient à la grande terreur des clercs, des laïques et spécialement des moines du monastère. Ce fut envain qu'on sollicita par le jeûne et la prière la miséricorde divine : enfin le saint abbé Arnulfe imagina d'aller à Rome pour visiter les tombeaux des saints Apôtres et pour demander au souverain Pontife des reliques des saints martyrs, afin que par leur mérite Dieu daignât écarter du peuple les maux qui le désolaient.

Arnulfe mit ce projet à exécution et obtint du Pape les reliques des saints Abdon et Sennen, qu'une vision avait indiquées au saint abbé; il plaça ce trésor dans un baril enduit de bitume et séparé en trois cases : celle du milieu contenait les reliques, les deux autres étaient remplies de vin pour son voyage. Il se mit en route et s'embarqua au port de mer le plus prochain.

Dans le même vaisseau était une femme possédée : aussitôt qu'elle vit le baril, elle s'écria : je souffre de la présence des saints de Dieu Abdon et Sennen. Ce qu'entendant Arnulfe, il prit du vin dans le baril et voulut en faire boire à la possédée; mais le démon ne put le supporter, il s'enfuit avec de grands cris et une puanteur affreuse, et la femme fut rendue à la santé.

Le vaisseau courait des risques dans une tempête : deux jeunes gens d'une merveilleuse beauté s'emparèrent d'une vergue brisée et la tinrent élevée de manière qu'un vent favorable enfla la voile avec facilité. On arriva au port nommé Cap de Quars. En approchant d'Arles Arnulphe par décorum ne voulut pas porter un fardeau sur ses épaules, il prit un homme et une bête de somme pour la charger du baril. A son approche comme les cloches sonnaient d'elles-mêmes, le paysan étonné, dit : « Par Dieu, je veux voir si je porte des diables ou ce que » je porte; » et en même temps il aiguillonna sa bête; elle se précipita de

Digitized by Google

la rive qui était fort élevée au-dessus de la rivière. L'animal et son fardeau n'éprouvèrent aucun mal de cette chute et arrivèrent à Arles avant le conducteur et Arnulfe. Reçues avec une grande joie les reliques furent placées dans l'église de Sainte-Marie ; et de ce moment les dévastations de la vallée cessèrent par les mérites des saints de Dieu. *Marca Hispanica.*

Dux Normanorum cunctorum norma bonorum
Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica, mortis
Invocat articulo, hic jacet in tumulo.
Ipsi provideat tua sic clementia... te.
Ut semper videat tua cœtibus angelicis te.

Antiquités de Rouen. A Rouen.

Cette épitaphe du duc Rou ou Rollon de Normandie, est dans l'église de Notre-Dame de Rouen, contre la muraille de la chapelle de Saint-Romain : il avait été baptisé en 912 et avait épousé Giselle, fille de Charles-le-Simple, qui, en considération de ce mariage, lui céda la Neustrie ou Normandie. Peut-être pourrait-on expliquer ainsi les deux derniers vers obscurs et incomplets. *Tua clementia* (pater ou deus) *sic provideat ipsius animæ. Ut semper tua* (devota tibi) *videat te, cœtibus angelicis.* Rollon, appelé depuis son baptême Robert, mourut l'an 920.

Rolonis natus Guillelmus Longa vocatus
Spata, deo gratus jacet hic tumulatus.
Panem canonicis in honore dei genitricis
Contulit, ergo pia juvet ipsum virgo Maria
Et qui cuncta videt sibi vivo pane frui det.
Anno centeno nonies, duo cum quadrageno
Defuit in membris ter seva luce decembris.
Cum nato cunctis escas tribuente quiescas
Qui panem Christi pro matris honore dedisti
Qui dedit hoc munus hunc salvet trinus et unus.

Antiquités de Rouen. A Rouen.

Digitized by Google

Epitaphe de Guillaume dit Longue-Épée, duc de Normandie, tué en 942. Son corps fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de Rouen, du côté du nord, à l'opposite de la sépulture de Rollon son père. L'épitaphe est gravée sur un des piliers de l'église.

VI. kl'. decemb. ob. Magtildis * uxor regis ** Conradi qui obiit XIV kl. novemb. et dedit S. Mauritio villam Lusiniacam *** cum servis et ancillis et omnibus appendiciis, et dicta regina dedit thuribulum magnum totum aureum et crucem auream et dedit coronam lampadorum totam argenteam ante DNI sepulchrum, quæ regina jacet intus parietem ante capellam b. Mariæ virginis.

Chorier. — Eglise de Saint-Maurice, à Vienne.

Epitaphe de la reine Mathilde.

* Mathilde ou Magtilde sœur de Lothaire roi de France.

** A la mort de Rodolphe II, Othon s'empara de son fils Conrad et ne lui rendit son royaume qu'en 950. Conrad mourut en 994 la même année que Mathilde son épouse.

*** Lusinay auprès de Vienne.

Hæc cineres abdit Sobeonis terrea moles,
Præsulis eximii, præclaro germine creti,
Hic monachi sumpsit, supremo tempore, vestem,
Tartareas vitare valens umbras metuendas
Et piceum gliscens ultro vitare barathrum,
Instantis vitæ fugiens discrimen averni.
Haud erebi, Christe, rapiat hunc sæva potestas
Sed cor excipiat clementi numine dextra.
Obiit autem IIII kl. martii.

Epitaphe de Sobon. Sobon vivait sous le règne de Hugues et de Lothaire son fils rois de Bourgogne et d'Italie de 926 à 940. Il

Digitized by Google

mourut après avoir gouverné le diocèse de Vienne, pendant plus de 21 ans.

Chorier. — Eglise de Saint-Pierre, à Vienne.

Hic jacet duc Ancemondus
Nulli virtute secundus
Qui rexit sedem
Et edidit ædem.

Chorier. — A Saint-André-le-Bas, à Vienne.

Le duc Ancemond passe pour être le fondateur du monastère de Saint-André-le-Bas, à Vienne, et de son église. « Elle est d'une excel- » lente architecture, écrivait Chorier en 1658, et contient quelques » colonnes antiques de marbre blanc. » Nous ignorons si ce précieux monument existe encore.

Hic situs est Berno, vivat cum rege superno.
Fili christe dei, parce benignus ei.
Ejus nostra bonis exornantur loca donis.
Maxime reliquias hic dedit alme tuas.
Octobris luce bisdena, te duce Christo,
Obtatum nimium Berno tulit bravium.

Chorier. — A Saint-André-le-Bas, à Vienne.

Ce Bernon est peut-être le même que Bernon, premier abbé de Cluny, qui donna sa démission en 926.

Digitized by Google

NOTA.

Pour ne pas faire de double emploi nous avons omis dans ce Recueil, les *fac simile* de plusieurs inscriptions de l'époque ou les rois Visigoths régnaient encore sur une partie du Midi de la France. Elles sont citées dans ce même volume, ou le seront dans la suite du Mémoire sur ces souverains et leurs monumens.

Voici la note des inscriptions :

Années.

495	Epitaphe de Domnolus, règne d'Alaric.	France.
541	Epitaphe de Palenope, règne de Teudis.	France.
558	Epitaphe d'Ertalimina, règne d'Athanagilde.	France.
584	Epitaphe, de l'an 14, de Léovigilde.	France.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

TOURS DE FOIX.

Le nom d'Hercule se retrouve dans une série de traditions et de fables sur la Gaule antique. Le demi-dieu y punit le tyran Tauriscus ; il élève les remparts d'Alesia et il donne le nom de son amante *Pyrène* à cette longue chaîne de monts qui nous sépare de la Péninsule. Suivant Ammien Marcellin, il conduisit sur les côtes Occidentales une colonie Dorienne ; et, au 16e siècle, des écrivains attribuèrent à l'un de ses neveux, qu'ils nommèrent *Fuxée*, la fondation de la ville de *Foix*, qui, selon d'autres, aurait, comme Marseille, été une colonie de Phocéens : c'est de là que seraient venues et sa dénomination et ses armoiries (1).

De telles origines échappent à la discussion et ne sauraient nous occuper.

Les monumens seuls pourraient nous apprendre, si ce n'est l'épo-

(1) On voyait, selon M. Mercadier, un trident dans son écusson.

Digitized by Google

que précise de la fondation de cette petite ville, du moins si elle florissait lorsque Rome imposait des lois à la Gaule, ou si elle ne date que du *moyen-âge*, ou bien encore, si elle commença à être connue dans ces temps où l'ancien ordre social faisait place à celui que le Christianisme créa en montant sur le trône des Césars, et que l'on nomme, communément, *le bas-empire.*

Il est assuré qu'alors, ou au commencement du moyen-âge, il y avait des habitations en ce lieu et dans les contrées voisines. Les reliques de Saint Volusien, évêque de Tours, immolé par les Visigoths Ariens, vers la fin du 5ᵉ siècle, y avaient été inhumées dans l'église de Saint-Nazaire, qui prit le nom de ce saint martyr. Là fut fondée une abbaye célèbre, et je ne sais si ce n'est point de ses ruines que l'on a retiré le mausolée en marbre conservé dans la bibliothèque de Foix. Ce monument respectable, où le goût Romain se fait encore sentir, et où l'on voit, précisément comme sur le couvercle du sépulcre, qui portait à Toulouse le nom de *Tombeau de la Reine Pédauque*, J. C. ressuscitant Lazare, Daniel préservé de la fureur des lions, plusieurs apôtres et le Berger éternel, est bien du bas-empire. Il est d'ailleurs assuré que cette église qui menaçait ruine, fut rétablie en 1111, par Roger II, comte de Foix. Elle était terminée en 1123, car déjà les reliques de Saint-Volusien, que l'on mit en dépôt dans la chapelle de Notre-Dame de Montgauzi, y avaient été rapportées. Ainsi, au commencement du 12ᵉ siècle, Foix put s'enorgueillir d'un monument construit sans doute avec toute la somptuosité architecturale de cette époque (1).

---

(1) Il faut peut-être attribuer au commencement du 13ᵉ siècle un autre édifice dont des fouilles récentes ont fait découvrir l'un des chapiteaux. Les bas-reliefs qui le décorent ne sont pas dépourvus d'intérêt. L'un d'eux offre l'image de l'attaque d'une forteresse; un guerrier frappe de son long glaive un des défenseurs de la place, un autre lance vers elle des flèches avec une arbalète, tandis que des pionniers sapent les fondemens de la muraille. Sur le bas-relief correspondant

Digitized by Google

On le sait, la ville de Foix qui pendant plusieurs siècles ne porta que le titre de *Château*, est située sur la rive gauche de l'Ariége, au

---

on voit la forteresse démantelée ; ses tourelles sont abattues; les pierres de ses créneaux tombent du haut des murs ; sa porte a été incendiée, et en dehors paraît un homme revêtu d'une chasuble, ayant sur sa tête une mître, un lien au col, et conduit par deux soldats.

Les circonstances de l'attaque et de la prise d'une forteresse ne font point, je crois, partie de la légende de Saint-Volusien, sans quoi on aurait pu penser que l'on avait voulu représenter ici son martyre. Peut-être devrait-on y voir la prise du château de Montségur sur les Albigeois, et celle de Bertrand Martin, leur évêque.

En 1244, les Sectaires, vaincus en mille combats, n'avaient plus qu'un seul asile dans le Languedoc, c'était le château de Montségur, bâti vers les Pyrénées, sur la frontière du pays de Sault. Il était sous la puissance des comtes de Béziers et de Carcassonne, et ses seigneurs, Pierre Roger de Mirepoix, et Raymond de Perele, avaient témoigné un grand attachement aux nouvelles opinions religieuses. Le redoutable Montfort s'en était emparé au commencement de la croisade, et il l'avait donné, ainsi que celui de Mirepoix, à Gui de Levis, maréchal de l'armée de la foi. Cependant, plus tard, ses anciens possesseurs étaient rentrés dans ses murailles, et n'avaient rien négligé pour le rendre imprenable. Bâti sur un rocher escarpé, entouré d'affreux précipices, la nature avait déjà fait beaucoup pour sa défense. Plusieurs chevaliers s'y étaient retirés avec leurs familles. L'évêque des sectaires, Bertrand Martin était avec eux. Là se rendaient en secret ceux qui tenaient encore invinciblement aux doctrines des Albigeois, et de ce point, regardé en quelque sorte comme inaccessible, ils revenaient consoler et raffermir leurs frères. De la reddition de cette place dépendait à l'avenir la tranquillité de la province, car on préparait dans son enceinte tout ce qui pouvait attirer de nouveau la guerre et tous les malheurs qu'elle entraîne. En conséquence Hugues d'Arcis, sénéchal de Carcassonne, Raymond de Capendu, et quelques autres seigneurs, levèrent des troupes et assiégèrent Montségur. La résistance fut longue ; les chevaliers, renfermés dans la place, se défendirent avec le courage du désespoir, et leurs femmes même parurent sur les remparts, et lancèrent des pierres et des traits sur les assiégeans. Mais enfin, une nuit, une partie de ces derniers escalada un des côtés du rocher sur lequel le château est bâti, et surprenant la garde d'un ouvrage avancé, ils s'y établirent. Le lendemain, ils ne virent pas sans effroi le lieu sur lequel ils s'étaient frayés un passage. Ils travaillèrent avec activité au moyen de faire monter

Digitized by Google

confluent de cette rivière avec l'Arget. Le sol sur lequel elle est bâtie, se trouve à 374 mètres au-dessus du niveau de l'océan. Le rocher qui couronne *les Tours* est un petit pic isolé, à l'ouest de la ville. Sa cime est à 428 mètres au-dessus de la mer. Ces *Tours* sont au nombre de trois, et placées dans la direction du nord au midi. Deux sont carrées. Ce sont celles qui s'élèvent vers le nord. Celle qui est la plus avancée de ce côté, est construite sur d'anciennes substructions, mais c'est sans aucune preuve certaine, que des géographes ont écrit qu'elle avait été bâtie durant le règne de Dagobert, vers l'an 630. La seconde, située au milieu, est couronnée par une assez belle plate-forme; toutes ont des mâchicoulis et des restes de créneaux. Celle du midi est ronde, plus élevée que les autres et de la forme la plus élégante (1). On croit qu'elle a été bâtie durant le 12e siècle.

Les deux tours du nord sont jointes entr'elles par un bâtiment voûté (1). Le château est situé au bas du *Rocher de Foix*: les tours en

---

sans danger d'autres troupes, et le château, attaqué de près, se rendit. La garnison livra les hérétiques *Revétus*, ou *Parfaits*, et ceux-ci périrent dans les flammes. Sans doute on ne pardonna point à leur évêque et c'est peut-être lui qu'on a représenté sur ce chapiteau.

Le château de Montségur fut rendu ensuite à Gui de Lévis, qui en fit hommage au roi.

Cette dernière circonstance semble indiquer qu'après la prise du château de Montségur, il ne fut pas démoli, et cependant on voit ici les tourelles abattues, et le pionnier faisant rouler les pierres des créneaux au pied des murailles. Faudrait-il donc chercher pour expliquer ce monument, une autre anecdote dans laquelle, aux circonstances de l'attaque et de la ruine d'une forteresse, serait jointe celle de la prise d'un évêque ?

L'histoire démontre que l'on ne retrouve dans cette représentation, rien de relatif aux *Tours de Foix*. (*Voyez* la vignette placée à la fin de ce Mémoire.) Je dois le dessin de ce chapiteau à M. Rambaud, correspondant de la Société Archéologique.

(1) Planche VII *ter*.

(1) Voyez la coupe des trois tours, au centre de la vignette placée à la fin de ce Mémoire.

Digitized by Google

formaient le donjon, le dernier refuge. Défiguré aujourd'hui par de nouvelles constructions, ce château sert de Palais de justice. Les tours sont les prisons du département...

Les prisons! tel fut l'esprit du commencement de ce siècle. Ce qu'il ne détruisit pas, il le transforma, pour les besoins de ce qu'il appelait *sa civilisation*. De saintes abbayes, aux vastes cloîtres, ont aussi été changées en maisons de détention; les cellules des solitaires sont devenues des cachots; l'asile où le pauvre et le pélerin étaient reçus par la charité, consolés par la religion, ne s'est plus ouvert que pour les coupables, ou même pour ceux sur lesquels planaient seulement des soupçons....

Le château de Foix a souvent été assiégé. Tandis que sur sa haute tour flottait la bannière blanche, où brillait, en champ d'or, les pals de gueules des Comtes, en 1272, les troupes de Philippe-le-Hardi l'environnèrent et l'attaquèrent de toutes parts. Ce rocher, si célèbre chez les anciens habitans du midi qui l'avaient pris pour l'emblême de la force et de la stabilité, ce *Roch dé Fouïs*, comme on disait alors, fut *tracé*, taillé en partie par les pionniers de l'armée française : on en fit rouler d'énormes éclats, et sur les bords de l'Arget, au milieu des aulnes et des peupliers, on en voyait naguère de grandes masses qui en furent détachées par les travaux qu'ordonna le Roi.

Plusieurs dynasties de Comtes souverains ont possédé les *Tours de Foix*.

La plus ancienne commence à Roger Ier, fils de Bernard Roger, Momte de Carcassonne, en 1050 : le douzième descendant de ce prince, Cathieu de Foix, mourut en 1398, sans enfans, et le comté devint la propriété d'Isabelle, sa sœur, mariée à Archambaud de Grailly, Captal de Buch; le comté passa ainsi dans la maison de Grailly, qui forma la seconde dynastie.

En 1432, Gaston IV, par son mariage avec Eléonore de Navarre, héritière de cette couronne, unit le titre de Comte à celui de Roi. François Phœbus, mourut sans postérité, et laissa le comté à Catherine de Foix sa sœur. Elle épousa Jean d'Albret, en 1484, et ainsi commença la 3e dynastie.

Digitized by Google

Jeanne d'Albret, fille de Henri de Navarre, fut mariée à Antoine de Bourbon, et la 4e dynastie commencée à Antoine, finit à Louis XIII qui, en octobre 1620, réunit le Comté de Foix à la couronne.

On se rappelle encore dans ce pays de son ancienne indépendance. On y parle du Comté de Foix comme s'il existait encore avec son souverain particulier, ses franchises et ses vieilles libertés. Alors même que, cédant à l'usage, on nomme le Département de l'Ariége, on a bien le soin de le distinguer du reste du royaume. Ainsi l'on dit encore : « Dans leur état actuel, les tours de Foix forment un admirable monument; nous les avons conservées; *en France* elles auraient été abattues.

Ces tours, dégradées sans doute aux yeux de l'artiste et de l'archéologue, par des réparations, par des appropriations modernes, offrent néanmoins encore l'ensemble le plus pittoresque et le plus imposant. Elles rappellent ces nobles Comtes, distingués par leur valeur brillante dans les guerres saintes, par leur courage indomptable, et par leur fidélité, lorsque la maison de Toulouse fut, comme la leur, persécutée, exhérédée, au temps des Albigeois. Les souvenirs de l'histoire, les récits de Froissard viennent rappeler la courtoisie et la magnificenee de ce Gaston-Phœbus, plus riche que les rois de son époque, plus puissant que tous les comtes, plus généreux que tous les potentats. On demande s'il n'existe pas dans la contrée où ces princes ont régné d'autres monumens authentiques de leur puissance ou de leur piété. On indique alors à l'étranger des châteaux, des forteresses, des abbayes. Mais ces vieilles citadelles sont démantelées, ou entièrement détruites. Ces abbayes, ces monastères..... Le 16e siècle, le calvinisme et 1793 n'en ont laissé le plus souvent que d'insignifiantes ruines. Et leurs sépulcres ? allez à Bolbonne, ce Saint-Denis de leurs premières dynasties (1). Là, quelques pierres couvrent le lieu où repo-

(1) M. de Labouïsse-Rochefort, correspondant de la Société archéologique, a

Digitized by Google

saient leurs cendres. Les grands simulacres des chevaliers de la maison de Foix, couchés immobiles sur leurs lits de marbre, ont disparu de l'enceinte consacrée! A peine si à la Grâce-Dieu, à Comminges, nous retrouvons quelques monumens que l'on puisse leur attribuer. A Bolbonne même on sait bien que les ossemens de ces princes, ont été brisés dans leurs sépulcres violés. Ces fiers Châtelains de la forteresse

---

décrit ainsi (*Voyage à Rennes-les-Bains*, p. 99-100) les vieux tombeaux des Comtes de Foix à Bolbonne :

« Jetez les yeux sur ces pierres sépulcrales : la première renferme les dépouilles de Raymond-Roger, comte de Foix, troubadour couronné... La mort le moissonna en 1223, après le siége de Mirepoix, où il avait beaucoup souffert. Il passa pour être le plus grand Capitaine de son époque, et fut enterré ici, d'après ses vœux, comme l'un des frères agrégés du couvent.

» Son fils, Roger-Bernard II, surnommé *le Grand*, mourut vers la fin de mai 1242, dans cette abbaye, après y être venu prendre l'habit monastique.

» Son exemple fut suivi par Roger IV, qui expira dans ce lieu le 24 février 1265. Il y fut inhumé avec une grande pompe, par l'archevêque d'Auch, les évêques de Toulouse et de Comminges, dans l'église qu'il avait fait construire et où il avait fait transporter et placer avec honneur les cendres de ses ancêtres.

» Cet autre tombeau renferme les dépouilles de Gaston I, fils de Roger-Bernard III et de Marguerite de Moncade. Il termina sa vie le 13 décembre 1315, à l'abbaye de Maubuisson, à son retour d'une expédition en Flandres. Son corps fut apporté à Paris et déposé dans le couvent des frères prêcheurs de Saint-Jacques, d'où il fut transféré dans la suite à Bolbonne.

» Ici repose Gaston II, fils du précédent et de Jeanne d'Artois; il avait épousé Eléonore de Comminges. Il mourut en septembre 1343, des fatigues qu'il avait essuyées au siége d'Algezire, dont il ne vit pas la fin. Son corps fut apporté dans cette abbaye, où, par son testament, il avait choisi sa sépulture et où il avait demandé d'être inhumé avec l'habit monastique.

» Jean de Grailly, comte de Foix, qualifié dans les actes de son temps *très-haut et très-magnifique Prince*, décédé dans son château de Mazères, dans la nuit du 3 au 4 mai 1436, fut aussi placé dans cette dernière demeure de nos princes. Voilà tout ce qui en reste, et même le temps a effacé les inscriptions dont on avait décoré leurs tombes, ou, peut-être, quelque vandale s'est-il plu à en détruire jusqu'à la moindre trace... »

Digitized by Google

aux trois tours élancées ; ces vaillans Comtes de Foix, n'ont pas même conservé de tant de domaines dont ils étaient les maîtres, l'étroit espace de quelques tombeaux.

ALEXANDRE DU MÈGE.

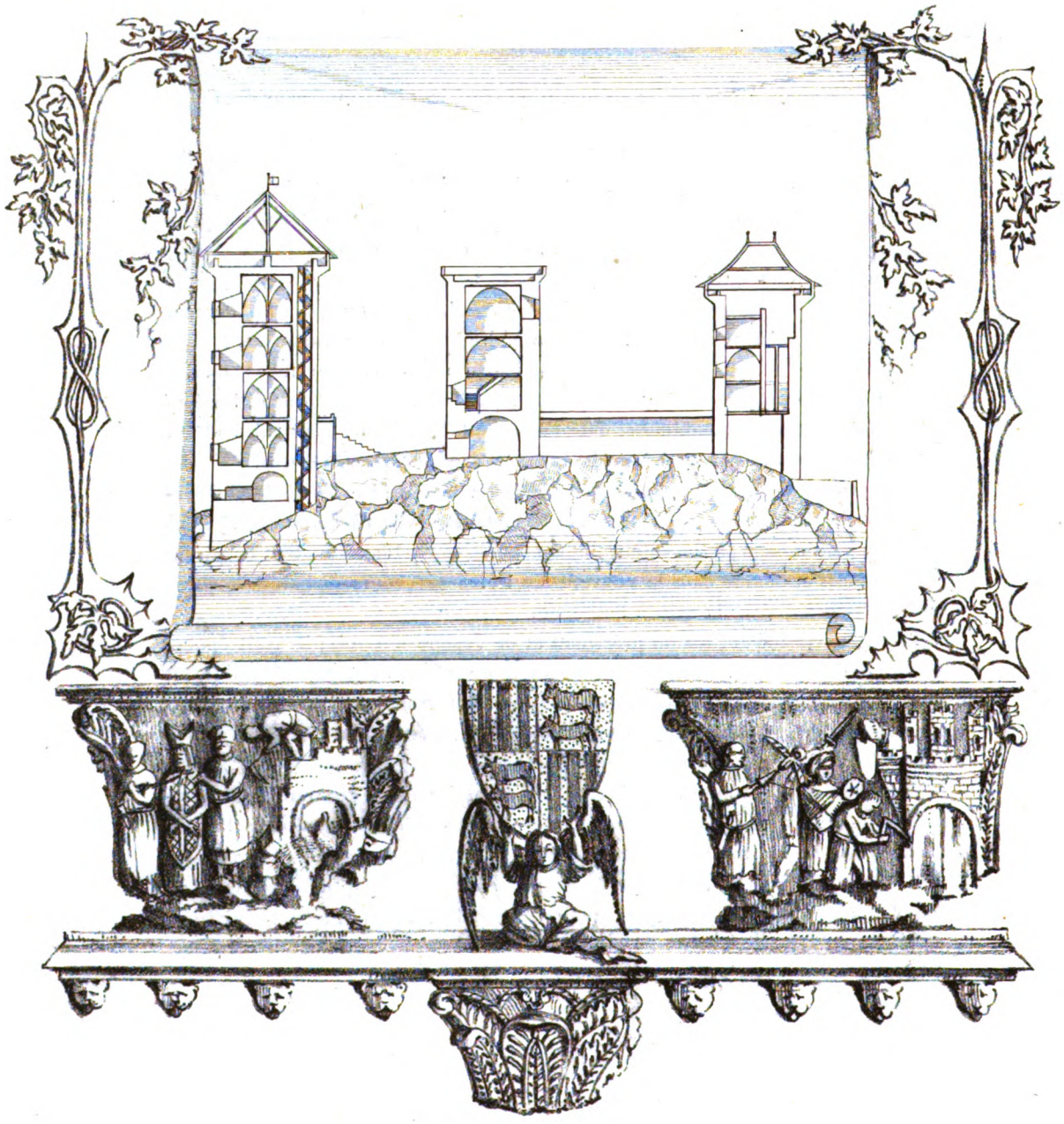

Digitized by Google

LE

CLOITRE DE LA DAURADE.

L'un des plus anciens monumens religieux de Toulouse était, sans doute, l'église de Sainte Marie *Fabricata*, ou de la Daurade. Les écrivains des 15e et 16e siècles, Gano (1), Bertrand (2), Noguier (3) et quelques autres, lui ont attribué une origine antique. Ils crurent y reconnaître le *Très saint temple* dont parle le géographe Strabon (4). Jehan de Chabanel (5) était persuadé que la plus ancienne partie de cette église, l'hémicycle ou l'abside, était le reste d'un temple consacré à Pallas. « Il n'y a » nul doubte, dit cet auteur, que ce temple (celui de Minerve), ne » fût jadis où est à présent l'église de Notre-Dame, dite de *la Dau-* » *rade* et que l'émycicle de la muraille qui environne le grand autel et

(1) *De fundationibus tempore loco et nomine Tholose et Rome, Anglie, Britannie, Narbone et Parisius.* MSS.

(2) *De Gest. Tol.*

(3) *Histoire Tolosaine.*

(4) Lib. IV.

(5) *De l'antiquité de l'église Notre-Dame de la Daurade à Tolose, et autres antiquités de la ville.*

Digitized by Google

» les caveaux qui sont au-dessoûbs ne soient parties de ce vieux tem-
» ple, car l'antiquité seule de cest édifice qui s'entr'ouvre et se laisse
» aller pieça de vieillesse, fait foi clairement de cecy, soit que l'on
» considère en dehors la façon et structure de son emycicle, et le pro-
» jet du larmier qui en couronne le feste et sommet, sur lequel reste
» porté l'arceau de la demy-voûte, qui est aujourd'hui, dont la cur-
» vature est si admirable, soit que l'on considère au dedans, les trois
» rangs de niches qui sont posées contre la muraille et distinguées par
» de petites colonnes de pierre, tournées à la serpentine, qui cernent
» de toutes parts l'autel, lesquels ne marquent que les vestiges d'un
» ancien temple d'idoles, fait en forme ronde et voûté en rond, à la
» façon du ciel, avec une ouverture sphérique au milieu, par où s'es-
» coulait toute la lumière. » On voit par ce passage que Chabanel ne reconnaissait dans la portion la plus ancienne de cette église, que des fragmens d'un temple antique ; mais dans le reste de cet édifice, il voyait un monument élevé par les Visigoths durant leur domination à Toulouse, ce qui s'accorde avec l'opinion de M. de Castellane, qui a reconnu, dans les débris épars de ce monument, le style général de cette époque de transition qui commence à Constantin, et que les peuples du Nord, établis en Italie et dans les Gaules, adoptèrent.

D. Martin (1), qui écrivait sur cet objet d'après des notes, sans doute peu exactes, a cru retrouver à la Daurade le temple de Belenus ou d'Apollon, le Lac sacré dans lequel les Tectosages avaient jeté les métaux précieux retirés de leurs mines ou conquis sur les ennemis. Plusieurs antiquaires ont adopté le sentiment de D. Martin, et M. de Montégut lui-même (2), qui croit néanmoins pouvoir placer ailleurs le Lac de Toulouse, n'hésite pas à reconnaître dans l'hémicycle de *la Daurade* les restes d'un temple antique : il en avait vu cependant renverser les murs et il y avait recueilli des marbres qui prouvaient que

---

(1) *Traité de la religion des Gaulois.*

(2) *Recherches sur les antiquités de Toulouse, Mémoires de l'Académie,* Ire série.

Digitized by Google

cet édifice, fait comme la plupart des premiers temples chrétiens, avait été bâti avec des débris des monumens du polithéisme.

Il est digne de remarque que, pendant que les érudits s'attachaient, sans succès, à déterminer l'origine de l'église de la Daurade, ils ne s'occupaient point du monastère qui touchait aux murs de ce temple chrétien. Il était cependant connu, au moins, depuis la fin du sixième siècle, et les formes de son cloître et des chapelles qui y avaient leur entrée, auraient dû fixer toute l'attention des archéologues. Mais on n'estimait, on ne recherchait que les antiquités grecques et romaines, et si l'on s'occupait du moyen-âge, ce n'était que pour étudier les diplômes, les chartes de cette époque. Montfaucon lui-même ne considéra que sous le rapport historique les monumens de la monarchie française. Les travaux artistiques ne s'étendaient pas d'ailleurs sur cette longue période qui commence au quatrième siècle et qui ne se termine qu'au seizième. De cet abandon des monumens de nos pères est résulté, plus tard, soit leur destruction, soit leur appropriation à des usages modernes, et, dans celle-ci, on retrouve trop souvent l'empreinte de l'ignorance et du vandalisme.

En examinant le plan joint à ce Mémoire (1), on y retrouve d'abord l'ensemble de l'église de Sainte-Marie de la Daurade, avant sa démolition ; on y distingue l'abside ou l'hémicycle, qui faisait partie de la première église, ou du temple, selon les auteurs que j'ai cités. On y retrouve la partie plus moderne qui touchait au *Cimetière des Comtes*. Celui de *Toussaints* était situé derrière l'hémicycle. Le cloître, dont on détruisit, en partie, vers le commencement du 15e siècle, la forme primitive, pour élargir de quelques pieds la galerie sur laquelle s'ouvrait la porte qui communiquait avec l'église, prit alors un aspect irrégulier. A l'est du cloître était la *Chapelle du chapitre*, qui en contenait trois autres; au-delà existait une salle rectangulaire, dans laquelle se tenaient les assemblées conventuelles; au sud s'élevait le monastère, et, du côté de la Garonne,

(1) Planche, II.

Digitized by Google

était le *Cimetière des Comtes*, et celui de la paroisse. Le premier, selon Chabanel, communiquait par une petite porte avec la partie inférieure de l'église. Cette porte était en fer, et sur l'imposte reposait le couvercle du tombeau chrétien, que le peuple nommait le *Tombeau de Regina Pedauque.*

Dans le cloître était placée, dit-on, l'inscription suivante, consacrée à Raymond de Foix, prieur du monastère de la Daurade, mort le 6 des kalendes d'août, l'an du Seigneur 1258. Ce fut Roger Bernard, Comte de Foix, qui éleva ce monument à son oncle :

Dominus Rogerius Bernardi, Comes Fuxi, posuit istam lapidem super fratrem Raimundum de Fuxo, avunculum suum, qui fuit Prior hujus domûs sexdecim annis, et obiit, anno Domini 1258, *kalendas augusti.*

Irrégulier dans son plan, le cloître n'en offrait pas moins l'aspect le plus monumental, le plus pittoresque. La colonnade qui l'environnait, du côté du préau ou de la cour, était en marbre blanc des Pyrénées, et supportait des chapiteaux chargés de bas-reliefs, parmi lesquels il en est quelques-uns du travail le plus précieux et de la conservation la plus parfaite. Citerai-je celui où les quatre fleuves qui arrosaient le Paradis terrestre sont représentés, tenant chacun une corne recourbée, d'où s'échappent les eaux ? Au-dessus on lit les noms de ces fleuves : PHISON, GEON, TIGRIS, EVFRATES (1). Un artiste, d'une haute habileté, sans doute, pour le temps où il florissait, a représenté sur un autre chapiteau les scènes principales de la vie de ce Patriarche, dont l'ouvrage, compté parmi les livres saints, est, sans aucun doute, l'un des plus sublimes monumens des anciens jours. Sur l'un des quatre bas-reliefs de ce monument, Job est environné, pressé par une foule qui semble lui rendre des hommages, comme on en rendait dans Rome antique aux sénateurs et aux consuls, qu'accompagnait, par honneur, une longue suite de cliens et d'affranchis. Là, Job est puissant ; mais Dieu va éprouver son serviteur. Le mauvais

(1) Planche III, 4, 5.

Digitized by Google

génie renverse la demeure du juste : ses fils sont écrasés sous les pierres des murs qui s'écroulent, sous les combles qui tombent en larges éclats. Les troupeaux, les pasteurs périssent aussi, et Job, presque nu, couvert de plaies, entend les conseils inopportuns, les reproches même de ses prétendus amis. Ils l'abandonnent enfin, et Job est seul ; mais un ange du Seigneur vient toucher ses plaies, les guérir et le consoler. Cet admirable poème qui, dans la langue d'Israël, est si sublime, et qui l'est même encore dans nos imitations timides et décolorées, a été traduit avec bonheur par le sculpteur toulousain, et ce chapiteau est bien l'un des plus curieux que nous ait légué le moyen-âge (1).

Toute l'histoire du Sauveur avait aussi été représentée sur les chapiteaux de la Daurade, et si les bas-reliefs n'en sont pas toujours aussi fins de travail, aussi précieux que celui de Job, ils forment cependant une suite importante et qui n'a pas encore de rivale dans nos musées.

Plusieurs de ces chapiteaux présentent aussi, soit des allégories, que l'on ne peut que rarement expliquer avec facilité, soit des scènes pieuses : on y retrouve celle de *La pesée des ames* ou *la Psycosthasie*. Celui où l'on remarque cette scène est surtout très-important, soit parce que les rituels funéraires Egyptiens présentent souvent une composition analogue, soit parce qu'on l'a remarque aussi, avec quelques variantes, dans la Cathédrale de Saint-Trophime d'Arles, dans celle de Notre-Dame de Paris, au portail même de la petite église de Grisolles, et ailleurs. Saint Michel est ici représenté pesant dans une balance les bonnes et les mauvaises actions d'une ame. Elle est là, tremblante, attendant son arrêt ; mais celui-ci vient d'être prononcé, et derrière elle un démon étend un rouleau sur lequel on lit : IN IGNEM ÆTERNUM (2)

Il faudrait consacrer un grand nombre de pages à la description des autres chapiteaux du cloître de la Daurade, monumens où l'imagi-

---

(1) Planche, IV, 1, 2, 3, 4.

(2) Ibid, 7 et 8.

Digitized by Google

nation de l'artiste s'est livrée à toute sa fougue, mais je ne puis leur consacrer que quelques lignes. Au milieu de feuillages, d'arabesques, de rinceaux, de branches délicatement sculptées, paraissent des lions, des ours, des animaux fantastiques, que poursuivent, armés de haches, de glaives et de boucliers, des chasseurs intrépides; des femmes qui fuient, sont arrachées à ces monstres des forêts : et ces chapiteaux, où le fini du travail est digne d'admiration, sont couronnés par des tailloirs où le ciseau s'est joué en reproduisant, soit des scènes variées, soit des ornemens d'un goût exquis (1).

Des tombeaux étaient placés sous des arcs creusés dans les murs; l'un de ces arcs, ouvert en forme de chapelle, renfermait le mausolée des Garaud, qui, dès l'an 1154, possédaient des fiefs dans Toulouse (2). Sur les murs de ce sacellum funéraire, on voyait encore, en 1812, les armes de cette famille, qui étaient de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Au fond du cloître, dans la galerie de l'est, paraissaient quatre portes à plein ceintre, remarquables par leurs ornemens. La première, celle de la Salle des réunions conventuelles, était décorée de quatre colonnes en marbre, et les chapiteaux, en partie conservés dans notre Musée, sont dignes d'être considérés comme des modèles de grâce et d'élégance. Au-delà, mais non pas au milieu de la galerie, était la porte de la *Chapelle du chapitre* : elle avait huit statues tenant lieu de colonnes; le montant de gauche contenait un bas-relief en marbre peint, représentant la Sainte-Vierge tenant l'Enfant-Divin sur ses genoux; en regard paraissait David assis, accordant sa harpe (3). Cet autre bas-relief, dont je rapporte ici le dessin, est d'une conservation presque entière.

---

(1) Voyez planche IV, 5, 6.

(2) C'est à cette famille qu'appartenait le lieu nommé aujourd'hui le *Port-Garaud*. Un peu au-delà était le fief de Tozet de Toulouse.

(3) Planche III, n° 2.

Digitized by Google

En avant du portail et faisant saillie, étaient, de chaque côté, deux bas-reliefs représentant un Roi, une Reine et deux saints ou prophètes. Dans l'épaisseur de la saillie et dans le retour, il y avait, de chaque côté, et faisant de même avant-corps, un bas-relief. Tous étaient, comme ils le sont encore, couronnés de chapiteaux d'un travail en général délicat et digne de l'attention de tous ceux qui aiment à étudier l'art du sculpteur aux différentes époques de notre histoire.

Chacune des petites portes latérales était ornée de quatre colonnes.

Parmi les huit statues du portail, on en voyait deux dont la tête était ceinte de la couronne : elles sont en marbre. L'une d'elles tient dans la main droite un vase, une sorte d'*Ampoule* couverte, qu'elle montre de la main gauche (1).

C'est cette statue que le peuple nommait *lou Rey Clovis*, et, sans rien affirmer sur la justesse de cette dénomination, que j'adopterais cependant volontiers, on peut conjecturer que cette image est au moins la copie d'une autre qui représentait ce prince, et qui avait été érigée pour honorer la mémoire du fondateur de la monarchie et du premier de nos Rois catholiques.

Dans cette chapelle, qui, ainsi que le plan l'indique, en renfermait trois autres, on voyait le tombeau de plusieurs membres de l'antique famille des Isalguiers, et entr'autres celui qui était surmonté par la statue de Raymond, l'un d'entr'eux, qualifié du titre de *Co-Seigneur de Toulouse*, dans son testament du mois de mars 1348. Là aussi était un autre objet bien plus précieux et que je n'ai pu retrouver. Il provenait du *Cimetière des Comtes*, et avait fait partie du tombeau d'un fils d'Alphonse Jourdain. L'inscription gravée sur ce marbre peut être traduite ainsi : « Lecteur, les caractères tracés sur ce tombeau t'apprendront quel est celui auquel il est consacré. Ici est inhumé un fils du Comte Alphonse. Son corps est sous cette pierre, son ame est dans le repos. Cet enfant, d'un âge tendre et d'une vie pure et

(1) Ibid., n° 3.

Digitized by Google

sans tache, est maintenant réuni aux chœurs des anges et des vierges. Le saint Pape de Rome, Urbain II (1), a voulu que ce fût ici le Cime-

---

(1) Ce fut le Pape Urbain II qui, d'après la demande du comte Guillaume IV, permit à ce prince, à ses successeurs et à sa famille d'avoir un cimetière particulier, joignant les murs de l'église de la Daurade. Il accorda de grandes indulgences à tous ceux qui y seraient inhumés (*). La bulle est, selon les savans historiens du Languedoc, de l'année 1093. Une ancienne chronique de l'Hôtel-de-Ville, porte « qu'il y a un Comte enterré au cimetière de la Daurade, vers la rive de la Garonne ». En recherchant quel était ce Comte, on voit que les prédécesseurs de Guillaume IV avaient un lieu de sépulture près de l'église de Saint-Saturnin. On sait d'ailleurs que les successeurs de ce Prince ne furent point inhumés dans ce champ de repos. — Raymond IV, frère de Guillaume, mourut au Mont-Pelerin, dans la Syrie, et son corps ne fut point rapporté à Toulouse. Bertrand, fils de ce valeureux Prince, et qui fut le fondateur de la dynastie des Comtes de Tripoli, mourut dans cette ville. — Alfonse Jourdain, frère de Bertrand, mourut à Césarée, et rien n'indique que ses ossemens aient été portés à Toulouse. Raymond V, fils d'Alphonse, mort à Nîmes en 1194, fut enterré dans le cloître de la cathédrale. Excommunié, Raymond VI ne fut point enseveli, et ses ossemens épars étaient, avant la révolution de 1789, dans la sacristie de l'église de Saint-Jean. — Raymond VII, mort à Milhau, en 1247, fut inhumé à Fontevrault. — Alphonse, frère de Saint Louis, dernier comte de Toulouse, avait son tombeau à Saint-Denis. On peut donc croire que si un des comtes de cette ville a été inhumé à la Daurade, ce ne peut être que Guillaume IV. Quelques écrivains font cependant mourir ce prince à Jérusalem, vers l'an 1094 (**); mais il serait possible que ses serviteurs eussent rapporté ses ossemens dans Toulouse.

M. de Montégut (***), a donné le dessin d'un tombeau qui était porté par quatre petites colonnes et adossé au mur extérieur de l'église au-dessus d'une porte latérale du côté de la place de la Daurade : il attribue ce monument au comte Guillaume IV. Mais outre que les écussons sculptés sur ce mausolée indiquaient une époque postérieure à ce prince, et que ces armes ne furent

(*) Chabanel, 76, Catel, *Hist. des Comtes de Tolose*, pag. 125.

(**) *Tab. novæ biblioth.* Raynal, *Hist. de Toulouse*, l. 2, pag. 49.

(***) *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, tom. II, pag. 100 et seq.

Digitized by Google

tière des Comtes. Il l'a ordonné ainsi par un décret sacré adressé aux citoyens .»

Aspice, lector, opus scripturæ marmoris hujus :
Ostendit titulus quem tegit hic tumulus;
Ildfunsi natus comitis jacet hic tumulatus.
Corpus sub lapide, spiritus in requie.
Parvulus ætate, vita puer immaculate,
Jungitur Angelicis Virgeneisque choris.
Vir sacer Urbanus Romanus Papa secundus,
Esse cimeterium præcipit hoc Comitum,
Insuper ut didici jubet illos hìc sepeliri;
Sacro mandato civibus indè dato.

Deux autres images, en bas-relief, doivent attirer aussi toute l'attention parmi les sculptures du portail déjà indiqué. La première représente un Prince qui tient un rouleau déployé, symbole par lequel on désigne presque toujours les fondateurs ou les bienfaiteurs des églises. Le second bas-relief, placé en regard, représente une Reine qui, d'une main indique le ciel, et qui, de l'autre, tient aussi un rouleau déployé. Un diadème presse son front : de longues tresses de cheveux retombent sur ses épaules et sur ses bras; d'autres détails de costumes rappellent ces figures de princesses que Montfaucon croit avoir appartenu à la première race (1).

---

point celles de la noble maison de Toulouse, il faut remarquer qu'il n'était point dans le *Cimetière des Comtes*, mais bien dans un lieu tout opposé, car cette porte au-dessus de laquelle il était placé est celle que l'on voit dans la planche VII*, à la gauche du n° 12, ou du clocher, et qui s'ouvrait, en effet, sur la place de la Daurade.

(1) Pl. VII ** 1.

Digitized by Google

Je n'affirmerai rien à ce sujet ; car, comment soutenir, sans de solides preuves, que l'on a représenté ici des princes dont le règne nous a légué si peu de monumens authentiques? Si cependant on acquérait à cet égard quelque certitude, on pourrait croire que l'on n'a pas été chercher, loin de Toulouse, des membres de cette dynastie pour leur rendre hommage, puisque cette ville même a eu des rois qui sortaient de la tige des Mérovingiens. On n'ignore pas en effet, que d'après un traité conclu au mois d'avril de l'an 630, Charibert, frère de Dagobert, reçut de celui-ci, avec le titre de Roi, une grande partie des provinces qui, de la Loire, s'étendent jusqu'aux Pyrénées. Ce traité fut à peine conclu, que Charibert se rendit dans nos murs où il fixa son siége et rétablit en sa personne l'ancien titre de Roi de Toulouse, que les princes Visigoths avaient pris autrefois et qui ne subsistait plus depuis 120 années. Il avait épousé Gisèle, fille unique d'Amant, duc des Vascons, et petite fille de Serenus, duc d'Aquitaine. Le règne de Charibert fut très-court, il mourut en 631 et son fils Chilpéric, encore enfant, lui succéda, mais ne lui survécut que de quelques mois. Si, comme je l'ai dit ailleurs, on adoptait l'opinion, qui paraîtra sans doute peu probable, que, dans le portail de la Daurade, nous possédons un monument du septième siècle, ce ne serait pas Chilpéric que représenterait ce bas-relief, mais bien plutôt Charibert son père. Alors on pourrait retrouver la Reine Gisèle dans l'autre bas-relief. Mais je n'ignore point que des artistes habiles ont cru que ces objets dataient seulement du douzième siècle. Le style et le travail pourraient peut-être servir à combattre cette opinion; mais je n'offre ici que des conjectures auxquelles je n'ajoute aucune importance.

Quel que soit l'âge de ces figures ainsi que des autres monumens que j'ai retirés des ruines du cloître de la Daurade, on y verra toujours de riches documens de notre histoire artistique. Arrachés à la destruction qui les menaçait, placés au milieu de marbres nombreux qui rappellent tant d'époques diverses, on les retrouve, encore empreints de cette pensée religieuse qui présidait aux œuvres de nos pères, et de cette poésie qui marquait d'un sceau particulier leurs compositions artistiques. Ce sont de précieux débris, de funèbres moniteurs

Digitized by Google

d'une époque que l'on n'a sérieusement étudiée que lorsque les restes de sa grandeur ont jonché la terre.

ALEXANDRE DU MÈGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE

A M. Delpon de Livernon,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,

SUR

UNE MOSAÏQUE ANTIQUE,

INÉDITE,

RÉCEMMENT DÉCOUVERTE DANS L'ENCLOS DU CI-DEVANT COUVENT DES RELIGIEUSES CLARISTES, DE CAHORS (1).

Monsieur et très-honoré confrère d'académies,

Vous avez exprimé le désir que je donnasse au public la description et l'explication d'un monument que vous étiez bien plus capable que moi d'illustrer par vos savantes interprétations, et qu'il vous appartenait d'autant mieux de faire connaître aux Archéologues et à vos concitoyens que l'intérêt et la curiosité inspirés par sa découverte, dans la patrie des anciens *Cadurci*, sont dûs en très-grande partie à cet amour de l'antiquité que vos écrits ont répandu parmi leurs descendans.

(1) Cette lettre fut écrite quelque temps avant la mort du savant si regrettable à qui elle fut adressée ; plus tard, je n'ai point voulu changer la première forme que j'avais donnée à ce mémoire *et mon hommage subsiste*.

Digitized by Google

Cependant, Monsieur, toujours empressé de m'associer à vos pensées et de remplir vos désirs, j'y satisferai encore avec le même zèle dans cette circonstance.... J'espère que les personnes qui connaissent toute mon estime et ma déférence pour vous, me tiendront au moins compte de mon obéissance qui, je ne le crains que trop, sera ici mon seul mérite à leurs yeux.

Vous savez, Monsieur, que les Romains reçurent des Grecs l'art de faire des pavés, des revêtemens intérieurs d'édifices et autres ouvrages en mosaïques, travail auquel ces derniers avaient donné le nom de *litostroton*, et que leurs imitateurs, entr'autres dénominations, appelèrent *opus tessellatum* (1).

Ce ne fut pas là un des moindres emprunts que les arts de Rome firent à la Grèce, et une des plus petites obligations qu'ils lui eurent.

Les Romains riches faisaient peindre à fresque l'intérieur de leurs maisons, ou y inscrustaient des mosaïques (2) composées de morceaux de marbre et de verres de différentes couleurs, quelquefois même en ardoise pour les revêtemens extérieurs. Les petits cubes de marbre et les petites plaques carrées en verre doré ou colorié que l'on trouve fréquemment dans les ruines antiques, sont des débris de ces revêtemens de murailles, ainsi que l'indiquent suffisamment les restes de mortier, qu'on y voit encore appliqués du côté de l'incrustation.

Un fragment d'inscription découvert dans ces dernières années à

---

(1) *Opus vermiculatum quæ sunt.* Les cubes suivaient des lignes courbes imitant la marche des vers, etc., etc.

Le *litostroton* ou *opus sectile* désigne plus particulièrement chez les Romains une mosaïque composée de morceaux de marbres d'une certaine grandeur. Marmura, intendant des ouvriers (Præfectus fabrum) de l'armée de César dans les Gaules, introduisit à Rome l'incrustation des tables de marbre dans les murailles, décoration gauloise dont plusieurs monumens antiques offrent l'exemple.

(2) Pline l'Ancien nous apprend que ce ne fut que sous Sylla que l'on commença à en voir à Rome. Ce dictateur en fit placer une célèbre dans le temple de la Fortune à Prænestc. (Voyez Kircher, Montfaucon, Barthélemy Th. S h w, Caylus, Winckelmann), etc., etc.

Digitized by Google

Aix en Provence, et publié par feu M. Fauris de Saint-Vincent, fait mention de ces sortes de décors et d'ornemens :

MVROS. INCRVSTAVIT
HORLOGIO. ORNAVIT
IN ADITV (1) PAVIMENTVM. FECIT

Sénèque fait également allusion à ces incrustations pratiquées, de son temps, par les riches, dans l'intérieur de leurs demeures, dans le passage suivant : « *Pauper sibi videtur nisi vitro absconditur* » *camera.* »

Les ouvriers qui travaillaient à ces décorations, et particulièrement ceux employés à la construction des mosaïques, dont on ornait non-seulement les pavés, mais encore les murs et les plafonds des édifices publics et privés, étaient appelés en termes de l'art, *Cæmentarii* et *Parietarii*, et formaient à Rome une *communauté* ou *corporation*, sous la dénomination générale de *Collegium fabrum*. On les nommait aussi *Lapidarii structores* (2). Voici la manière dont ces ouvriers procédaient dans leur travail : ils construisaient en pierres plates un fond solidement contenu qu'on couvrait d'un mastic épais, et l'artiste, ayant sous les yeux le dessin colorié qu'il avait à exécuter ou le tableau qu'il copiait, implantait les cubes colorés dans le mastic, et polissait toute la surface quand elle était consolidée.

Les mosaïques que l'on découvre assez fréquemment dans les Gaules appartiennent à l'époque de la domination romaine dans ce pays.

---

(1) Le vestibule.

(2) Sur un marbre antique de Saintes, on lit :

*um*Eum O. AVGV*um.*
LAPIDA. STRVCT

Cet ouvrier devait être un affranchi d'un empereur. Ménard, *Histoire de Nîmes*, rapporte une autre inscription qui fait mention d'un vœu fait à Jupiter et au dieu topique, *Nemausus*, par les *lapidarii* de la ville.

Digitized by Google

On en a déterré de fort belles à Lyon, à Vienne, à Nîmes, à Aix, à Riez, à Orange, à Toulouse, à Eauze, à Nérac, à Agen, à Saintes, à Autun, à Clermont, à Cahors, etc., etc.; et plus particulièrement qu'ailleurs, dans les villes antiques du Midi de la France. Plusieurs de ces pavés ont été conservés, dessinés et gravés avec beaucoup de fidélité dans divers ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer ceux de M. Artaud, correspondant de l'Institut et conservateur du Musée de Lyon.

L'âge d'une mosaïque antique se reconnaît à la nature des matières qui y ont été employées : plus elles sont multipliées, plus on y a fait usage de matières factices et produites par le travail des hommes, moins la date du monument est ancienne. A l'imitation des Grecs, les Romains dans leurs premières compositions de ce genre, n'employèrent que de petits cubes de pierre et de marbre, mais plus tard ils y ajoutèrent des pâtes, des verres de diverses couleurs et de nuances variées. Cette observation, Monsieur, aidera à assigner une époque à notre mosaïque et à fixer la date de sa construction. En effet, les quatre couleurs dont elle se compose, *le blanc*, *le noir*, *le rouge foncé et le jaune* (1), appartiennent également à une substance naturelle, le marbre (2).

---

(1) Une belle mosaïque antique récemment découverte à Clermont, en Auvergne, est également formée de cubes de marbre de ces quatre couleurs : le noir, le rouge foncé, le jaune et blanc. Ce rapprochement est remarquable.

(2) Ces petits cubes, quelle que soit leur couleur, présentent également le caractère qui distingue le marbre des autres pierres calcaires, c'est-à-dire, que la matière qui les compose offre l'aspect cristallin. Cette cristallisation exclut aussi l'idée qu'ils aient été formés avec une matière plastique coloriée. Ces cubes n'ont pas non plus été peints, car tous ceux qu'on a brisés avaient à l'intérieur la même couleur qu'à leur surface supérieure; ainsi, il n'est pas douteux qu'on ne doive considérer comme marbre les matériaux qui ont servi à la confection de notre mosaïque. Ce marbre sortait-il des carrières du pays, ou a-t-il été extrait de celles des Pyrénées ? Le jaune et le rouge depuis les teintes les plus claires jusques aux plus foncées abondent dans le Haut Quercy. Aux environs de Figeac, de Béduer, de Capdenac, de Saint-Ceré, de Saint-Simon, de Granat, et dans beaucoup d'autres lieux; on

Digitized by Google

Chaque côté des cubes dont le pavé est formé a environ neuf lignes de superficie.

Dans son état actuel, la mosaïque de Cahors, (l'antique *Divona* de l'Itinéraire d'Antonin, de la table Théodosienne, et du géographe Ptolomée, est assez terne. On ne parvient à rendre de la vivacité à ses couleurs qu'en répandant de l'eau sur sa surface et en en rétablissant ainsi momentanément le poli.

Peut-être, dans le principe était-elle recouverte d'un encaustique qui en relevait l'état, comme on le pratique encore aujourd'hui pour les mosaïques modernes.

Les nouveaux procédés employés dans la construction des mosaïques commencèrent à être usités dès le règne d'Auguste où l'on introduisit des pâtes et des verres de couleur (1) dans leur composition. Sous Claude et Néron on colora également le marbre et on le tacheta.

La connaissance et l'étude des mosaïques antiques sont précieuses pour les modernes, aux yeux desquels elles font revivre les chefs-d'œuvre de la statuaire et sur-tout de la peinture des Grecs et des Romains, qu'elles reproduisent et dont les originaux sont détruits. Elles nous ont également conservé des traits et des sujets tirés de la mythologie et de l'histoire héroïque ; des scènes tragiques, comiques et mimiques empruntées au théâtre des anciens. Enfin, elles ne sont pas moins dignes de l'intérêt du naturaliste que de celui du peintre et de l'archéologue. Le premier y trouve la solution de plusieurs problèmes scientifiques, en botanique, en zoologie, etc. ; tandis que le second y observe des

---

peut en trouver qui ressemblent parfaitement à celui de la mosaïque de *Divona*. Dans ces mêmes localités on rencontre aussi le marbre blanc-grisâtre ou sale qui entre également dans la composition de ce pavé, mais nulle part on n'a aperçu de marbre noir dans cette contrée ; ce dernier au moins appartient donc aux Pyrénées.

(1) Dans le siècle dernier, on découvrit dans le local de l'ancien temple ou église de la Daurade, à Toulouse, un pavé antique de mosaïque formée de petites plaques de verre doré.

M. le président d'Orbessan avait recueilli et conservé dans son cabinet plusieurs échantillons de ce pavé ; quelques-uns sont entre nos mains.

Digitized by Google

détails de mœurs domestiques et d'usages de la vie privée, des dessins de constructions de tout genre, de meubles, d'ornemens pleins de grâce et d'élégance ; et qu'enfin l'érudit y soulève le voile d'allégories ingénieuses ou profondes, destinées à protéger de grandes et utiles vérités dont le mystère n'avait pas encore été pénétré.

C'est effectivement, Monsieur, une chose digne de remarque, et en même temps un motif d'étonnement pour nous, que l'extrême variété des sujets représentés par les artistes de l'antiquité sur les mosaïques, outre ceux tirés de la fable, de l'histoire, outre les tableaux mythologiques, héroïques, scéniques, on y voit aussi des paysages, des grotesques, des masques, et le plus souvent de simples ornemens en rosaces, en zones, en losanges, en carrés, en méandres, en compartimens symétriques, etc. Tel est le genre de cette découverte à Cahors, du moins quant à l'ordonnance du dessin ; car elle a été enrichie de détails tirés du règne animal et du règne végétal, et d'autres décors élégans et grâcieux qui la font participer des genres de mosaïques qu'on vient de signaler précédemment.

Mais il est temps, Monsieur, de donner ici le signalement et l'explication de ce monument qui n'a point encore été décrit et n'est guère connu que des personnes qui ont été à portée de le visiter.

Dans son état actuel ce pavé a 12 mètres 10 centimètres de longueur, et 6 mètres 46 centimètres de largeur.

Les compartimens qui le composent sont renfermés dans un cadre divisé en deux parties. La partie extérieure offre la représentation d'une guirlande, le cadre intérieur est formé de deux bandes en marbre noir, distantes de 34 centimètres, et entre ces bandes, à 7 centimètres de distance de chacune d'elles, sont figurés en marbre blanc et jaune sur un fond rouge, des carrés dont les diagonales sont perpendiculaires aux bandes de l'encadrement et dont les angles en se superposant, déterminent une suite de carrés plus petits.

Dans l'intérieur de ce cadre, on remarque dans le sens longitudinal, quatre lignes de rosaces et neuf rosaces sur chaque ligne. Ces rosaces, toutes semblables entr'elles, sont composées de huit losanges réunis à un centre commun. Leurs angles aigus opposés au centre, en se groupant avec les angles homologues des trois autres rosaces adjacentes,

Digitized by Google

déterminent cinq carrés. Il y en a un au milieu des quatre rosaces dont le côté est double de celui des losanges. Les quatre autres ont leurs côtés égaux à ceux du losange, et leurs diagonales sont perpendiculaires aux côtés du premier carré. Telle est la disposition géométrique de la mosaïque. Il suffit d'ajouter qu'aux points de rencontre des rosaces et du cadre, il n'existe plus que des demi-carrés ; les petits divisés dans le sens de la diagonale sont réduits à un triangle : les autres prennent la forme d'un rectangle dont le grand côté est double du petit.

Je l'ai déjà dit, toutes les rosaces sont semblables entr'elles. Au contraire, les carrés qu'elles comprennent sont tous ornés différemment. Les dessins que l'on remarque dans les petits carrés sont assez simples, ceux des grands carrés sont plus riches, plus variés, et proviennent presque tous de la combinaison de figures géométriques. Il est facile de reconnaître qu'à un petit nombre près, les ornemens des grands carrés peuvent être reproduits avec la règle et le compas.

Le sujet principal dans les mosaïques historiées est ordinairement figuré dans un médaillon qui en occupe le milieu, et le reste des ornemens lui sert comme d'encadrement, et n'est qu'accessoire ; mais dans celle de Cahors, le médaillon du centre ne diffère pas en forme et en grandeur des autres ornemens dont on l'a entouré, et il est d'une grande simplicité.

Dans l'état actuel de dégradation, ou, si l'on veut, de mutilation de ce beau pavé, les ornemens qu'on y voit encore et qui ne présentent point à l'œil des figures de géométrie, sont des dauphins, des tridens, des vases, des coupes, des feuilles et des fleurs de *lotus*.

La nature de ces décorations, de ces attributs, de ces emblêmes annonceraient, comme vous le conjecturez avec beaucoup de raison dans votre excellente Statistique du département du Lot (1), que le local où ce pavé a été découvert, avait été celui de thermes ou de bains publics (2); et que l'emplacement même de notre mosaïque était une

---

(1) Tom. 1, pag. 511—512, 2° vol. in 4°. Cahors 1831.

(2) Déjà M. Dulaure, dans sa *Description des principaux lieux de la France* (Tom. 1, pag. 18), avait établi que le monument était consacré à des bains publics, auxquels l'aquéduc de *Divona* procurait l'eau nécessaire.

Digitized by Google

des principales salles de cet établissement; peut-être celle que les Romains, à l'imitation des Grecs, avaient destinée aux jeux et aux exercices du corps dans ces vastes et somptueux édifices; il est aussi possible que ce fût une salle de rendez-vous ou de pas-perdus, où l'on se réunissait, en attendant son tour de se baigner, ou bien après avoir pris le bain, par suite de l'usage et de la précaution des anciens de ne pas s'exposer de suite au grand air, en sortant des étuves.

La conjecture de la première destination de ce local et des belles et majestueuses *ruines* (1) qui en font encore de nos jours un des monumens les plus intéressans de l'antique capitale des *Cadurci*, acquiert un caractère approchant de la certitude, par la circonstance du voisinage et de la direction du magnifique aquéduc (2) romain qui paraît avoir été destiné à y apporter les eaux nécessaires au service de l'établissement (3), ainsi qu'aux besoins du théâtre de *Divona*, placé dans le voisinage et au-dessous de ces thermes.

---

(1) Les ruines de cet édifice qui devaient être considérables, d'après les traces des fondations, dit l'auteur de la *Statistique du Lot*, à qui cette lettre est adressée, consistent aujourd'hui dans un mur de 18 mètres de haut sur 24 de long et 2 d'épaisseur. Au milieu on voit une porte cintrée, sa largeur est de 5 mètres, on ne peut connaître au juste sa hauteur à cause des décombres qui en couvrent le seuil. Une autre ouverture, qui va en s'évasant dans l'épaisseur du mur, est placée au-dessus de la première. Cette construction formée de petits blocs cubiques, liés par un ciment semblable à celui de l'aquéduc, est très-dur. On y remarque plusieurs lignes parallèles, tracées par deux assises de brique. Celles du cintre de la porte sont de champ, les autres sont horizontales. Aux deux flancs de la porte aboutissaient des murs parallèles, mais l'un en est beaucoup plus éloigné que l'autre, de sorte qu'ils ne se rencontrent pas avec elle, on ne peut donc y voir les avenues d'un temple : on remarque dans l'enceinte de cet édifice une dépression de terrain assez régulière, qui peut y faire présumer l'existence d'un réservoir. C'est dans cette même enceinte qu'a été découverte notre mosaïque.

(2) Il était alimenté par le ruisseau de Veru, où il avait son point de départ, et il parcourait une distance de plus de trente-deux kilomètres pour arriver à *Divona*.

(3) Cependant, d'après l'opinion locale, ce monument n'aurait point été des thermes, mais un temple de Diane, et selon quelques personnes, de Cérès ou de Bacchus.

Digitized by Google

Le dauphin était à-la-fois consacré à Apollon et à Neptune, mais il était plus particulièrement un attribut de ce dernier comme ayant l'empire des eaux. Sur les monumens antiques il est souvent représenté à la suite de ce dieu et à celle d'Amphitrite, de Vénus-marine, etc. Il est figuré sur plusieurs mosaïques dont la destination est relative à des bains, à des nymphées, étant un emblême de la mer, de l'élément humide en général, et de ce qui y avait rapport.

Le trident que l'on observe sur notre mosaïque, sceptre à trois pointes ou fourche à trois dents, était le même instrument que le harpon dont on faisait usage pour piquer et prendre les gros poissons en mer; les pêcheurs de l'Archipel grec se servent encore du trident dans le même but. Les anciens avaient donné cette arme forgée par les cyclopes, pour attribut et pour symbole au dieu de la mer, d'où lui venait le nom de *tridentifer* ou *tridentiger*. Elle était employée à la guerre, et Vinckelmann, dans ses Monumens inédits, nous fait connaître un marbre antique représentant le combat de deux guerriers, dont l'un tient une fourche à trois dents.

On voit également le trident figuré sur la fameuse mosaïque de Prænestе ou de Palestrine dont l'explication a occupé la sagacité de tant de savans, et entr'autres, dans nos derniers temps, celle de Barthélemy, de Caylus, de Vinckelmann, de Millin, etc.

Dans divers ornemens composés d'un cercle inscrit dans un carré, on remarque des vases d'une forme allongée, se terminant en pointe; il est probable qu'ils étaient placés dans l'*elæotherium* ou *onctuarium*, une des chambres ou divisions des bains des anciens, dans laquelle étaient rangés sur des tablettes, à peu près comme dans nos pharmacies modernes, les vases dans lesquels on conservait les huiles et les parfums dont on se frottait en sortant du bain et avant d'y entrer, et également, après avoir terminé les exercices du corps auxquels on se livrait dans les xystes, les palæstres, les gymnases, sous les portiques qui faisaient toujours partie des établissemens thermaux. Mais ce qui semble indiquer que les vases dont il s'agit contenaient de l'huile, ce sont les branches d'olivier que l'on distingue dans les angles correspondant à ceux où ils sont placés dans l'un de ces deux carrés, le mieux conservé et le plus entier.

Digitized by Google

Sur l'autre, dont la mosaïque a le plus souffert, on ne voit plus qu'un des vases dont il est question.

Mais dans l'encadrement ou seconde bordure extérieure de notre mosaïque, composée de tiges de feuilles et de fleurs de lotus en rinceaux, on distingue un autre vase tout-à-fait différent, par sa configuration et ses proportions, de ceux dont nous venons de parler, et qui dut être destiné à un tout autre usage. C'est une coupe très-évasée et de forme allongée ressemblant à une barque ou nacelle antique, pareille à celles que l'on voit circuler sur le Nil et sur le Tibre dans les sculptures du piédestal des statues de ces deux fleuves, ce qui nous a laissé long-temps indécis sur la nature et la destination de cet objet. L'ornement recourbé en dehors qui sert d'anses au vase, a beaucoup de rapport avec le chenisque (*cheniscus*), ou tête d'oie ou de cygne, placée à l'extrémité d'un col allongé se recourbant vers la mer, que les anciens mettaient à la proue des vaisseaux, comme on le remarque sur le navire de Thésée, dans une peinture d'Herculanum où l'on a figuré Ariadne abandonnée par son amant dans l'île de Naxos (1), et sur une petite barque d'une autre fresque d'Herculanum, représentant la chute d'Icare (2).

On retrouve la forme élégante de cette coupe dans des peintures, des sculptures et d'autres mosaïques antiques. Dans celle justement célèbre du Capitole, tirée de la *villa Hadriani*, on admire un vase qui a quelque analogie avec le nôtre. Il est rempli d'eau, et quatre colombes, dont l'une est dans l'attitude de boire, sont autour.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, que ce sujet grâcieux a été adopté et souvent reproduit par les chrétiens, comme une allégorie et un tableau mystique des sacremens, et particulièrement de ceux du baptême et de la cène (3).

---

(1) Pittur. d'Ercol. II—15.

(2) Pittur. d'Ercol. IV—63.

(3) Non-seulement des coupes dans lesquelles s'abreuvaient des colombes, des corbeilles remplies de fruits, des ceps de vigne chargés de raisins, etc., étaient autant d'allégories sous le voile desquelles les premiers chrétiens représentèrent leurs

Digitized by Google

Sur l'un des compartimens carrés de la mosaïque de Cahors, on voit un méandre, c'est-à-dire une ligne double formant plusieurs détours en forme de zig-zag, dans laquelle on a disposé le jaune, le noir et le blanc. Cet ornement était fort employé par les anciens, même sur leurs vêtemens. Il présente une ligne qui revient plusieurs fois sur elle-même : il imitait ce que les poètes racontaient des sinuosités du fleuve de ce nom. Selon Strabon, tout ce qui était tortueux et enlacé était ainsi nommé. Les vases antiques dits vases grecs ou vases peints, les fresques d'Herculanum et de Pompéï nous ont transmis de nombreux exemples de ce genre de décors.

Sur d'autres compartimens de notre mosaïque, l'artiste s'est plu à simuler des pavés d'intérieur d'édifices, composés de dalles de marbres de différentes couleurs, carrées, triangulaires, hexagones, en trapèzes, etc., selon l'usage des anciens dans ces sortes de décors. L'ornement en forme d'échiquier était souvent employé par eux. Il sert même de bordure aux vêtemens de plusieurs personnages figurés sur les vases grecs.

Sur ces vases antiques, même sur ceux dont la matière était la plus commune, le prix le plus modéré, et la destination la plus usuelle dans la vie domestique, sur les fresques destinées à la décoration intérieure des appartemens, sur les mosaïques consacrées aux mêmes usages, on se plaît à remarquer ces bordures, ces cadres élégans, composés de différentes plantes, telles que l'acanthe, le lierre, le *polipodium*, le *lotus*, etc., compositions qui par la suite, dit Millin, « paraissent avoir donné naissance aux arabesques dont on doit le nom » plutôt que le goût aux Arabes (1). »

---

sacremens et leurs mystères ; mais ils adoptèrent également pour emblêmes et particulièrement pour symboles du baptême, des cygnes, des dauphins, l'Océan, les Néréïdes, des génies marins et Neptune lui-même, sur la tête duquel ils plaçaient quelquefois le monogramme du Christ. Ces allégories sont figurées dans plusieurs mosaïques antiques, des bas-reliefs, des tombeaux. (Voyez dans le recueil d'antiquités anglo-romaines, publié par M. Lyson, Londres 1797-1817, plusieurs mosaïques curieuses représentant allégoriquement des sujets chrétiens.

(1) Dictionnaire des Beaux-Arts.

Digitized by Google

Ainsi que je l'ai dit plus haut, Monsieur, la plante qui forme la bordure extérieure de notre mosaïque et qu'on remarque aussi dans le champ ou intérieurement aux angles d'un de ces carrés dans lequel est renfermé un cercle ou zône, et aussi au centre d'un autre ornement qui a cette dernière forme circulaire, paraît être un *lotus* de la famille des *nymphæas*, d'après la conformation de la tige et de la fleur ou fruit de ce végétal aquatique qui figure très-bien dans la décoration du pavé d'un monument thermal et qui est en rapport avec les autres attributs qu'on y a offert à nos regards et qui sont également relatifs à la destination de cet établissement. Faut-il voir ici, Monsieur, la tige du *nymphæa-lotus* (1) dont les feuilles ont la forme d'un cœur et sont légèrement dentées, ou celle du *nymphæa nelumbo* (2), *lotus* rose ou fève d'Egypte, qui figure de préférence sur les monumens antiques, mais dont les feuilles sont orbiculaires.

Je serais assez enclin, Monsieur, à voir dans l'ornement en forme de coupe, faisant le pendant des feuilles de *lotus*, aux angles de l'ornement carré dont on vient de faire mention, le fruit de cette fève d'Egypte, qui est une capsule à plusieurs loges, et a deux fois la grosseur d'une tête de pavot. Sa parfaite ressemblance avec une coupe, usage auquel on l'employait, après l'avoir vidé, comme on fait de nos jours

---

(1) *Le nymphæa-lotus* de Linnée, que les anciens appelaient seulement *lotus* est la plante aquatique que les modernes nomment nénuphar blanc, lys des étangs, etc. Sa racine, dit Hérodote, est tubéreuse et charnue, ses fleurs sont grandes, blanches, et ressemblent à celles du lys. Au coucher du soleil on le voit se fermer et souvent s'enfoncer sous les eaux pour ne se remontrer qu'au retour de cet astre. Son fruit est semblable à celui du pavot et enferme une quantité de graines que l'on mange et dont on fait une sorte de pain. Ses feuilles sont en forme de cocos, et légèrement dentées. La racine, la fleur et le fruit de cette plante qui croit encore en abondance dans les eaux du Nil s'accordent parfaitement avec ce que les anciens nous ont transmis de leur *lotus* aquatique. (Voyez le dictionnaire classique de l'Histoire naturelle au mot *lotus*. Millin, dict. des Beaux-Arts.)

(2) Voyez les autorités citées dans la note précédente relativement au *nymphæa-nelumbo*, Linnée, ou *nelumbium speciosum* (Villo), et au *cyamus ægyptianus* ou lys rose d'Hérodote.

Digitized by Google

de la noix du cocotier, lui avait fait donner le nom de *kiborion*, dont l'église romaine a conservé le nom de *ciboire*.

Du reste, sur la plupart des monumens des Grecs et des Romains à qui les différentes espèces ou variétés de *lotus* étaient peu connues et peu familières, cette plante égyptienne est rendue sans fidélité. Sa feuille a souvent la forme de celle du lierre. C'est ainsi que sur la base de la fameuse statue du Nil, on a donné au *nymphæa-nelumbo* un port, et à sa feuille une forme qui leur sont tout-à-fait étrangers. On n'en a représenté avec exactitude que le fruit. Les auteurs de ces deux nations, même les naturalistes, n'ont pas décrit le *lotus* avec plus de fidélité (1).

Le *nelumbo* n'a guère été exactement figuré à notre connaissance que sur la célèbre mosaïque de Palestrine, déjà citée à deux reprises dans cette lettre, monument sur lequel on voit un lac (2) dont la surface en est couverte.

Les artistes de l'antiquité manquaient de bonnes descriptions, et sur-tout de bonnes iconographies de plantes étrangères qu'ils avaient à peindre, à sculpter, à graver, particulièrement dans les provinces, et hors de la Grèce et de l'Italie, et il n'est pas sans à-propos, Monsieur, de faire ici une remarque qui ne vous aura pas échappé, c'est celle de cette disposition, de cette tendance des artistes Grecs et Romains à reproduire de préférence et comme par prédilection sur leurs mosaïques, les sites, les fleuves, les plantes, les animaux de la vieille Egypte; nous en avions déjà plusieurs exemples connus de tous les antiquaires. Une nouvelle preuve à l'appui de cette observation vient encore de nous être offerte à l'occasion de la découverte récente d'un monument du même genre que les fouilles de Pompéï ont rendu à la lumière.

---

(1) M. Millin, par exemple, a fait observer avec raison que, quoique sur presque toutes les mosaïques des anciens, le fruit du *lotus*, soit représenté comme étant d'une grandeur égale aux feuilles de cette plante; néanmoins les dernières étaient en réalité beaucoup plus grandes.

(2) Sur lequel on a représenté une fête, et plusieurs barques qui circulaient.

Digitized by Google

Une mosaïque trouvée dans la maison dite de *Faune* (1), représente le cours du Nil avec une nuée d'oiseaux aquatiques. Divers animaux amphibies, tels que le crocodile, la grenouille, le serpent, l'hippopotame, et enfin toutes les plantes locales, notamment *le papyrus*, *le lotus*, etc.

Que si maintenant, Monsieur, on veut chercher et déterminer avec de fortes probabilités et quelque certitude même, l'âge de notre mosaïque, d'après la nature des substances dont elle est formée, ainsi que leur petit nombre, la simplicité et en même-temps le goût, les formes du dessin, la pureté et le fini de l'exécution, on peut, sans beaucoup errer, lui assigner l'époque de l'art comprise entre le règne d'Auguste et celui de Claude, ou au plus tard de Néron; conjecture que fortifie encore la découverte fréquente de médailles de ces trois empereurs et de Tibère, dans le voisinage de ce monument, et sur le local même des thermes présumés des *Cadurci*.

En parlant, Monsieur, du théâtre de *Divona*, presqu'attenant à ces ruines, vous avez rappelé la tradition, appuyée de l'autorité des écrivains du Quercy, d'après laquelle, dès les premiers temps du règne d'Auguste, une colonie romaine (2) sous la conduite de Tibérius-Claudius-Néro, père de l'empereur Tibère, se serait établie dans cette partie de la campagne de Cahors qui est située entre la ville actuelle et le bassin de la rivière de Paln, et dans l'emplacement occupé par des jardins, par l'enclos de l'ancien couvent de Sainte-Claire, par les *Cadurques* (3) et d'autres vestiges d'édifices, et sur lequel aurait également existé un *forum*, d'après la même tradition (4).

---

(1) Bien connue par les précédentes découvertes qu'on y a faites et dont plusieurs sont d'un grand intérêt.

(2) Strabon, qui vivait sous Auguste et Tibère, ne fait aucune mention de cette colonie romaine, non plus que Ptolomée qui écrivait à l'époque d'Adrien et des deux Antonins. *Divona* ou *Civitas Cadurcorum* était municipe romain, et jouissait du droit latin, *jus latii*.

(3) Nom vulgaire du théâtre de *Divona*.

(4) Statistique du département du Lot, tom. I, pag. 441, 442, 513.

Digitized by Google

Je ne m'arrêterai point, Monsieur, à discuter ici avec quelque étendue une autre tradition qui attribuerait à Pontius Polemius (1), préfet du prétoire des Gaules sous Constantin, Gaulois et peut-être même *Cadurcien* de naissance, non-seulement l'aquéduc romain de *Divona*, sur le témoignage d'un fragment d'inscription antique, mais encore ses thermes, son théâtre ou son amphithéâtre (car on n'est pas bien fixé sur la nature et la destination de ce monument).

Le règne de ce premier empereur chrétien, appartient à une ère de décadence (le 4e siècle) où l'on ne bâtissait plus guère que des forteresses, des ouvrages de défense, où, à l'exception de quelques églises, l'on avait cessé d'élever de grands monumens de luxe et d'utilité publique, dans les provinces de l'empire, sur-tout dans celles éloignées de ses deux capitales (2), et où même on n'entretenait plus, et on laissait tomber en ruines, ceux construits dans les temps antérieurs.

Remarquons que les jeux de l'amphithéâtre, si ce n'est ceux du théâtre, furent abolis dans tout l'empire au commencement du 4e siècle. Constantin supprima ces spectacles et ces combats, le 23 août de l'an 325. C'est sans doute, pour ce motif qu'Ausone, contemporain du grand Théodose, de Valentinien I et de Gratien dont il fut le précepteur et le collègue au consulat, en faisant la description de la ville de Bordeaux et de ses monumens, ne parle pas de son amphithéâtre, dont les ruines grandioses existent encore sous le nom de *palais Galien* (peut-être parce que les *Biturges-Vivisci*, les Bordelais, durent à la munificence de cet empereur l'érection de leur cirque), omission que le poète Bordelais n'aurait pas certainement

---

(1) Il est du moins certain qu'un personnage appelé *Polemius* possédait dans l'antiquité au lieu de Laroque-des-Arcs (près de Cahors), un château appelé *Poleminiac*, de *Polemini-Acum*, synonyme de *Villa Polemii*.

On reconnaît encore le nom de ce romain, ou Gallo-romain, dans celui de la fontaine de *Polémie* qui se trouve dans le voisinage de son habitation, et ainsi que Laroque-des-Arcs, sur la route parcourue par l'aquéduc que l'on croit qu'il a fait construire à ses frais.

(2) Rome et Constantinople, la seconde Rome, *Urbs Gemina*.

Digitized by Google

commise si les jeux auxquels cet édifice avait été consacré dans l'origine eussent encore eu lieu de son temps.

Outre ces considérations, il en est d'autres tirées du caractère même, sous le rapport de l'art, des constructions de *Divona*, qui paraissent devoir se rattacher à un âge antérieur au 4e siècle, car il est facile de distinguer les monumens du siècle d'Auguste et des hauts temps, de ceux appartenant à l'époque de dégénérescence et d'abâtardissement de Constantin (1).

Il eût été vivement à désirer, Monsieur, dans l'intérêt des beaux-arts et de la conservation de notre mosaïque, qu'au lieu de la rendre à la terre, et en quelque sorte au néant, en la recouvrant des mêmes débris dont on l'avait dégagée, lorsque par un heureux hasard, elle fut reproduite à la lumière, on eût pris les mesures et employé les procédés connus pour l'enlever de l'enclos de Sainte-Claire (2).

En l'absence de cette précaution, il est encore heureux que M. Pellegrini, ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Lot, ait eu la pensée de lever un plan exact et géométrique de ce beau pavé, offrant la plus grande exactitude, tant pour le dessin que pour

---

(1) Il est pourtant quelques historiens de l'art qui pensent que les briques intercalées par assises régulières dans le parement en petites pierres cubiques de quelques-uns des monumens antiques, n'ont pas été employées de cette manière par les architectes romains, *avant le règne de l'empereur Gallien.*

(2) Vcici les procédés ingénieux dont on se sert pour obtenir ces résultats.

« On fixe soigneusement avec du mastic les cubes qui s'ébranlent; on coupe » ensuite le tableau ou le pavé en quartiers d'un à deux pieds, selon sa grandeur » et sa solidité; on les place sur des pierres plates d'une surface analogue, enca- » drées en fer et qu'on numérote avec attention; on replace ensuite ces quartiers » sur le parquet où on les fixe dans leur ordre primitif, et la mosaïque ne paraît » pas avoir été déplacée. On juge facilement que pour découper les quartiers, il » n'est pas indifférent d'avoir égard au dessin des figures, afin de tomber, s'il est » possible, sur les intervalles qui les séparent et de conserver le principal tout » entier. »

(Voy. Encyclopédie portative, *résumé d'Archéologie*, tom. I, pag. 210, par par M. Champollion-Figeac.

Digitized by Google

la couleur (1); par sa fidélité elle peut, jusques à un certain point, sous le rapport de l'observation et de l'étude de l'art, remplacer l'original, que, du reste, il ne serait pas encore difficile de recouvrer et de conserver avec un peu de soins et de bonne volonté, et en mettant en usage les moyens que nous venons d'indiquer.

Ne serait-il pas possible de trouver dans l'un des édifices publics du chef-lieu du département du Lot, un local pour recevoir notre mosaïque restaurée ?

Son propriétaire actuel ne serait guère fondé à se refuser à cette disposition, sur-tout après avoir été désintéressé par une indemnité convenable, s'il l'exigeait.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute et affectueuse considération, etc.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,
Membre correspondant.

---

(1) Nous devons à la complaisance et à l'amitié de M. Andral, ingénieur ordinaire très-distingué du corps royal des Ponts-et-chaussées, attaché au département du Lot, et gendre de M. Delpon de Livernon, une très-bonne copie réduite du dessin de M. l'ingénieur en chef Pellegrini.

C'est sur cette copie qu'a été faite la lithographie de la mosaïque de Cahors qui accompagne cette lettre.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LES ANCIENS LIVRES

DE CHANT

DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE MIREPOIX.

A cette époque, si glorieuse pour l'Italie, où surgirent à-la-fois, ses plus grandes illustrations dans les arts dépendans du dessin, la partie de la France voisine de la péninsule hispanique ne resta pas étrangère à la grande révolution qui venait de s'opérer.

Les archevêques de Toulouse, d'Albi, d'Auch, et l'évêque de Comminges embellirent alors les églises cathédrales de leurs diocèses, et les chefs-d'œuvre semblaient se multiplier pour elles, sous le ciseau fécond de Bachelier.

Alors aussi, Philippe de Lévis, évêque de Mirepoix, agrandit sa principale église, l'entoura de chapelles, et fit édifier son clocher, monument d'architecture gothique dont les proportions sont admirables.

M. de Lévis ne borna pas là ses libéralités. Après avoir donné à la même église des vases sacrés et des tapisseries d'un grand prix, il voulut la doter de livres de chant comme il n'en avait point encore existé.

Mais il ne suffit pas de la fortune pour produire les objets d'art, le concours du génie est indispensable. Le hasard l'amena et le pieux prélat sut en profiter.

Dans le couvent des Cordeliers de Mirepoix vivait à cette époque un religieux à qui la nature avait refusé, ou qui avait perdu par l'effet

Digitized by Google

d'un accident, l'usage d'une main, on ne sait laquelle des deux. On ignore aussi de quel maître il avait reçu les leçons. Peut-être ne dut-il qu'à lui-même son talent de peintre, très-remarquable même à l'époque où florissaient Raphaël et Michel-Ange.

Quoi qu'il en soit, ce fut à lui que M. de Lévis confia la direction de l'œuvre importante qu'il avait méditée.

Le cordelier manchot se chargea de faire tous les dessins, d'exécuter toutes les peintures, mais il demanda la coopération d'artistes subalternes capables de traiter d'une manière convenable la dorure, l'écriture et la note du plain-chant.

M. de Lévis fit venir de Florence, dit la tradition, des hommes habiles, et l'on mit aussitôt la main à l'œuvre.

La confection de ce grand ouvrage, commencé en 1528, dura jusqu'en 1535; aucune dépense n'y fut épargnée. Il eût été bien intéressant de connaître les comptes de cette dépense, et j'ai fait des recherches infinies pour me les procurer. Mais j'ai acquis la certitude qu'ils ont été brûlés en 1793, avec les archives de l'évêché.

Le nombre total des volumes fut de neuf, tous en vélin de premier choix. Cinq étaient notés, les quatre autres, écrits en gothique de moyenne grosseur, renfermaient seulement des prières.

Ils étaient de trois formats différens :

3 grand in-folio,	hauteur	78	centimètres, largeur	54 centimètres.
2 moyen in-folio,		60		42
4 petit in-folio,		54		36

Pour mettre à même d'apprécier la hauteur des portées et la dimension des notes du plain-chant, il me suffira de dire que le *Gloria in excelsis* tenait à lui seul trente-deux pages du grand format.

Les cinq volumes notés étaient ornés de miniatures, de vignettes, d'arabesques et de culs de lampe du goût le plus exquis. Partout la dorure était prodiguée : les premières lettres des principales fêtes de l'année étaient un tableau d'environ 30 centimètres de hauteur et 20 centimètres de largeur, représentant le sujet de la fête.

La Société possède plusieurs de ces lettres, ainsi que des vignettes, des arabesques, etc., que l'étendue limitée de ses publications ne lui permet pas de faire lithographier. Elle en a reçu une partie de M. le

Digitized by Google

marquis de Castellane, son président, et l'autre de M. l'abbé de Vidalat-Tornier, de Mirepoix, l'un de ses membres honoraires.

A une époque de douloureuse mémoire, ces livres furent arrachés de la sacristie de la Cathédrale, et jetés dans un grenier où ils ont été mutilés. Depuis, ils ont été placés au nombre de huit seulement, à la bibliothèque du collége de Foix; ils y sont encore. Les peintures les plus précieuses en ont été détachées, le plus grand nombre en a été perdu.

Le volume qui manque n'éprouva aucune dégradation, il fut enlevé par celui qui livra les autres à la profanation. Ce livre existe probablement encore. Puisse-t-il être un jour rendu aux arts, qui seuls aujourd'hui ont un droit réel à sa possession. Sa restitution est d'autant plus à désirer, que c'était le plus orné de tous. Il contenait l'office entier de Saint Maurice, patron de la cathédrale de Mirepoix. Plusieurs hommes le plaçaient difficilement sur le pupître une fois l'an, à l'époque de la fête du soldat martyr.

La société a choisi, dans les débris tombés en son pouvoir, les douze petits tableaux formant le zodiaque qui se trouvait à la première page de l'un des deux antiphonaires. Ces miniatures, gardées par une main pieuse, sont toutes d'une conservation parfaite, les couleurs et la dorure semblent dater seulement de quelques années. Le dessin n'en est pas toujours exempt de reproche, mais il n'est jamais indigne de l'âge de la renaissance.

Les douze tableaux, dont les planches nos 9, 10, 11 et 12, sont le calque fidèle, ont deux faces. Sur l'une se trouvent les signes du zodiaque correspondant aux mois de l'année. Sur l'autre le peintre a retracé diverses scènes de la vie de l'homme.

Les signes sont dessinés avec une grâce et une élégance toute particulière, celui de la Vierge mérite d'être distingué. Mais dépouillés du prestige des couleurs et de la dorure, réduits au simple trait dans les planches nos 11 et 12, ils n'y offrent que l'intention du peintre. Cette observation peut s'appliquer aux sujets traités sur l'autre face. Ils ne sont que bien imparfaitement reproduits aux planches nos 9 et 10.

Dans les tableaux accolés au signe du zodiaque, on avait coutume de retracer les travaux ou les plaisirs propres aux divers mois de l'an-

Digitized by Google

née. Le Cordelier a cru devoir s'écarter de la route ordinaire en faisant de l'année une sorte de cadre dans lequel il a placé les diverses périodes, les divers actes de la vie de l'homme depuis son enfance jusqu'à sa mort. On me pardonnera de faire la description de chacun de ces tableaux, et de chercher à expliquer la pensée qui les a inspirés.

JANVARIVS.

Le peintre a représenté des enfans se livrant aux jeux de cet âge heureux. La bulle de savon, que l'un d'eux abandonne au caprice du vent, qu'un souffle créa, qu'un souffle va détruire, semble avoir été placée dans ce premier tableau, par le peintre religieux, pour indiquer la fragilité de notre existence et le vide des choses humaines.

FEBRVARIVS.

A peine sorti de la première enfance, l'homme est condamné à l'étude. Le second tableau représente l'intérieur d'une école. Des élèves studieux sont rangés autour d'une table. Sur le premier plan, est une scène de fustigation à laquelle l'écolier puni paraît ne pas se prêter de trop bonne grâce.

MARTIVS.

Le peintre a placé à cette époque de la vie la passion de la chasse. Il a représenté son héros ajustant un oiseau, prêt à l'abattre d'un coup d'arbalète. Deux chiens sont à ses pieds; derrière lui est le servant qui doit retendre l'arbalète et y placer une flèche.

APRILIS.

C'est le temps de *l'età prima*, *l'età fiorita*. Des couples joyeux, à l'ombre d'arbres touffus, célèbrent au son des instrumens la saison des amours. Placé sur le premier plan, le héros du peintre semble parler avec tendresse à une jeune femme dont la modestie embellit le maintien. Quoique ce tableau ne renferme rien d'indécent, au temps où nous vivons, il ne viendrait sûrement à l'idée d'aucun peintre de le placer dans un antiphonaire.

Digitized by Google

MAIVS.

Ici c'est une fuite ou un enlèvement. Un jeune homme et une jeune femme, montés sur deux puissans chevaux voyagent précédés d'un valet à pied. Dans ce petit tableau, le peintre semble s'être attaché à rendre avec un soin minutieux le harnachement des chevaux, tel qu'il était alors usité.

JVNIVS.

L'homme a atteint l'âge mûr. Il écoute les conseils de la raison, il se marie.

Ce petit tableau le plus grâcieux, le plus soigné de tous, et dans lequel se trouvent 15 ou 16 figures, représente la cérémonie religieuse du mariage, au moment où le prêtre placé au pied de l'autel prend la main des fiancés et va prononcer les paroles sacramentelles. L'ensemble et les détails de cette miniature sont d'un effet ravissant.

JVLIVS.

Le mariage a porté ses fruits. L'homme goûte les douceurs de la paternité. Le peintre semble avoir à dessein représenté le père caressant son fils avec une complaisance très-marquée, tandis que la mère donne des fruits à sa fille. Cette prédilection du père pour son fils n'indique-t-elle pas le travers d'une époque où toutes les affections paternelles se concentraient trop souvent dans un seul enfant !

AVGVSTVS.

Le bon Cordelier savait que tout bon chrétien devait à l'église le dixième du produit de ses biens.

Dans ce tableau, le père de famille est représenté au moment où il vient de livrer au collecteur de la dîme les gerbes qui doivent revenir à son curé. Ce tableau est l'un des plus jolis ; c'était tout naturel.

SEPTEMBER.

Souvent en avançant en âge, l'homme devient avare.

Digitized by Google

Le peintre me semble avoir indiqué ici ce vice d'une façon très-ingénieuse.

Un mendiant s'est présenté à la porte du logis. La porte est ouverte, la prière du pauvre a été entendue, mais elle n'a pas été exaucée. Le malheureux se retire en se défendant contre un chien qui cherche à le mordre.

OCTOBER.

Chaque âge a ses plaisirs. Le peintre a placé ici l'époque de la vie où celui de la table devient plus particulièrement chez l'homme une sorte de passion.

Dans ce tableau, le père de famille est représenté placé devant une table somptueusement servie. Sa femme lui présente, dans un verre à pied, la liqueur chère aux vieillards.

NOVEMBER.

L'hiver de la vie est arrivé et avec lui le triste cortége des infirmités.

Assis dans un fauteuil, entouré de coussins, l'homme attend, dans l'attitude de la souffrance, quelques paroles consolantes de son médecin. Comme dans le charmant tableau de Gerard Dow, le grave Esculape regarde attentivement l'urine du malade renfermée dans un vase de verre.

DECEMBER.

Voici le dernier mois de l'année. Le douzième tableau représente la fin de la vie.

Mais cette fois, et je n'ai pu comprendre pourquoi, c'est la mère de famille dont le peintre a fait le principal personnage de la scène attendrissante qu'il a si heureusement rendue.

L'épouse est étendue sur son lit de mort entourée de sa famille désolée. Elle a croisé ses mains et se prépare à recevoir le viatique qu'un prêtre lui présente.

Il semble qu'un artiste aussi distingué que le Cordelier de Mirepoix méritait que ses contemporains apprissent à leurs descendans qu'elle fut sa patrie. Si sa vie fut longue, en quels lieux il la termina: rien

Digitized by Google

de tout cela n'est arrivé. Son nom de famille, même son nom de religion sont restés dans l'oubli. Ils n'ont pas été une seule fois écrits sur l'ouvrage admirable, où se trouvent en cent endroits les armoiries de M. de Lévis, et sa devise : *Spes mea Deus*. Mais il nous est resté assez des œuvres de cet homme modeste, pour perpétuer chez les amis des arts le souvenir *du Cordelier manchot*.

LÉON DUCOS,

Membre résident.

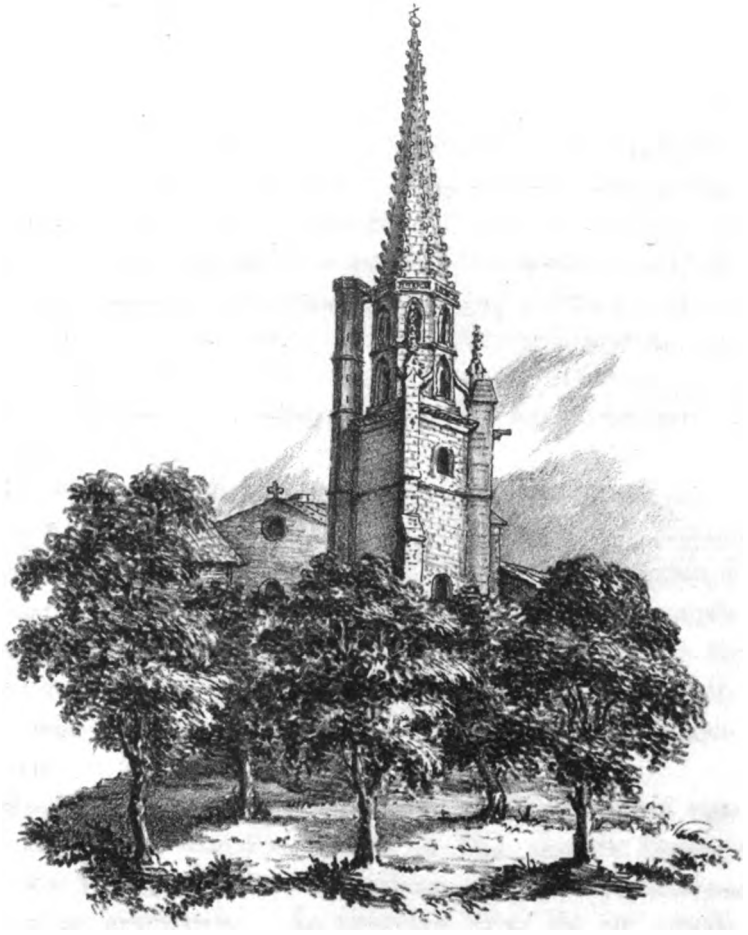

Digitized by Google

Digitized by Google

FRAGMENS

DU

PETIT THALAMUS

DE MONTPELLIER.

ON conserve aux archives de la commune de Montpellier, un manuscrit in-quarto, assez épais, en parchemin, écrit presque en entier en langue Romane. On désigne ce manuscrit sous le nom de *Petit Thalamus*. Deux opinions existent sur l'origine de cette dénomination. Les uns pensent que le mot dont il s'agit vient du latin *Thalamus*, lit, endroit où l'on couche, et par métaphore livre où l'on couche les lois ou les actes d'une ville. Selon d'autres personnes, ce mot dérive par corruption de *Talmud*, livre des lois, coutumes et traditions des Juifs.

Le Petit Thalamus est peint en caractères gothiques minuscules assez bien exécutés dans la plus grande partie du manuscrit et assez bien conservés. On n'y voit qu'un petit nombre de titres d'articles ou chapitres écrits en encre rouge. En général les majuscules sont peu élégantes et fort simples; plusieurs d'entr'elles ont été barrées d'un petit trait rouge; les initiales de la plupart des alinéas sont plus grandes que les autres, mieux dessinées et alternativement rouges et bleues.

Il n'existe, dans le Petit Thalamus, qu'une seule vignette; elle est placée à la tête d'un article où l'on raconte l'arrivée du frère Vincent Ferrier, maître en théologie et célèbre prédicateur (*tresque excellent sermonayre*). La première lettre de cet article se trouve un I. Cette lettre est représentée par un poisson dressé sur sa queue,

Digitized by Google

haut d'environ 4 ou 5 pouces. Devant ce poisson, on voit un moine à genoux, les mains jointes; c'est sans doute le prédicateur Vincent Ferrier (1).

Le manuscrit dont nous parlons n'est pas un ouvrage continu, c'est-à-dire soumis à une unité quelconque. C'est une sorte de recueil formé par la réunion sans ordre et sans choix de plusieurs cahiers, différens par leur importance, mais tous ayant trait aux affaires de la ville et de la seigneurie de Montpellier. Primitivement, ces cahiers étaient séparés les uns des autres; il est facile de s'en convaincre en examinant la première et la dernière page de chacun. On voit ces pages sales et usées; elles semblent avoir été plus souvent maniées que les autres et plus exposées au frottement. Sur certaines de ces pages, on trouve des notes, des phrases, d'un autre style, d'une autre date que le texte et dont les caractères sont tracés avec beaucoup de négligence. La plupart des auteurs qui ont parlé du Thalamus paraissent avoir considéré les pages dont il s'agit comme faisant partie de ce recueil.

Dans une note sur le Petit Thalamus de Montpellier, adressée, il y a quelques années, à M. Raynouard et à M. Du Mège, nous avons distingué, dans ce manuscrit, cinq parties différentes :

1° Les franchises et coutumes en langue Romane;
2° Les établissemens en langue Romane;
3° La chronique Romane;
4° Les sermens en langue Romane;
5° La chronique française.

Les franchises et coutumes forment la première partie du manuscrit; c'est un recueil de lois et réglemens de la ville et seigneurie de Montpellier, constituant une sorte de charte. Ce recueil n'a pas de date certaine. Mais si l'on compare le style dans lequel il est écrit avec le style des parties du Thalamus, datées du commencement du 13e siècle, on est porté à croire que les coutumes ou franchises remontent beaucoup plus haut et qu'elles sont très-probablement antérieures au 12e siècle.

---

(1) Voyez la Vignette à la fin de ce mémoire.

Digitized by Google

La dernière page des coutumes (qui primitivement faisait partie de leur couverture), présente une sorte de table chronologique, où sont rapportés en abrégé, et avec leurs dates, quelques événemens arrivés à Montpellier et dans une partie du Midi. Parmi ces événemens, on cite une éclipse de soleil qui eut lieu pendant *le jour. (Eclipsi del solelh de jorns).*

Les établissemens sont des ordonnances et des réglemens des rois d'Aragon et des consuls sur des affaires administratives de la ville et de la seigneurie ; on y trouve des additions à certains articles des coutumes, des arrêtés pour les nominations aux diverses charges publiques, des lois somptuaires, des tarifs pour certaines marchandises et des droits d'octroi ou de péage du port de Lattes et du pont de Lunel. Dans un de ces tarifs les juifs sont soumis à un droit de V deniers ; l'article qui les concerne est placé à côté d'un article sur les perroquets *(papegay)*, lesquels paient un droit de VI deniers.

La chronique Romane forme la partie la plus considérable du Petit Thalamus ; elle commence en 1204 et se continue sans interruption jusqu'en 1426 ; elle est rédigée sans art et sans prétentions, mais d'une manière très-fidèle et très-naïve. Différentes personnes contemporaines des événemens signalés paraissent avoir travaillé à cette rédaction ; on le reconnaît facilement à la variété de l'écriture et quelquefois au changement du style.

Chaque année commence par la liste des consuls, du bailli, des juges et des autres officiers nouvellement élus par le peuple. Puis, viennent des notices plus ou moins détaillées, sur la naissance, les mariages où la mort des rois, princes ou princesses de la maison d'Aragon, de celle de France et des familles alliées, les entrées à Montpellier des papes, des rois ou des grands seigneurs qui ont visité ou traversé cette ville, les épidémies, les famines, les consécrations d'églises, les jugemens d'hérétiques, les prédicateurs célèbres, les fêtes publiques, les reliques et jusqu'aux miracles arrivés à Montpellier. Dans toutes les occasions un peu importantes, les seigneurs consuls ou l'évêque de Maguelonne, ordonnent une procession générale. Nous avons compté plus de 50 de ces processions qui sont pres-

Digitized by Google

que toutes *grandas*, *devotas et sollempnas* et quelquefois *mot graciosas et honestas.*

Toute la chronique Romane n'a pas été écrite par des observateurs ou scribes contemporains. Une longue suite d'années, au moins une centaine, au commencement, paraissent peintes de la même main. Ainsi cette première partie de la chronique, bien quelle commence à l'année 1204, a été rédigée postérieurement à cette époque. Il ne faut donc pas s'étonner si elle se trouve en abrégé et si elle se borne à donner presque uniquement la liste des consuls et des autres fonctionnaires Montpellierains. Le petit nombre d'événemens remarquables qui y sont consignés, ont été écrits sur les marges et d'une manière assez rapide par quelqu'un qui les a rapportés d'après la tradition ou qui les a copiés sur quelqu'autre manuscrit. Ces notes sont en général fort courtes et fort expressives. Pour en donner une idée, il nous suffira de citer l'article où il est fait mention de Hugues Geraldi, évêque de Cahors, jugé, dégradé et brûlé à Avignon, en 1317, par ordre du pape Jean XXII. *Lan meteys papa Johan XXII fes desagradar et escorgar et cremar Azavinhon lavesque de Cahors et las senres pendre en I sac a la forca.*

Le quatrième cahier comprend la liste des sermens que prêtaient les consuls, le bailli, les juges et tous les autres fonctionnaires publics; il y a aussi les sermens des différens ouvriers ou maître-ouvriers de la ville et de toutes les personnes qui avaient une charge ou exerçaient une industrie un peu intéressante pour la chose publique ou pour la seigneurie.

Enfin, la dernière partie du Petit Thalamus ou la partie française commence en 1495 et s'étend jusqu'en 1574. C'est une chronique dans laquelle on a voulu imiter et continuer la chronique Romane du Thalamus. Elle est moins importante que cette dernière, puisqu'elle signale des événemens sur lesquels nous possédons des documens nombreux.

Cette chronique nous a paru composée de plusieurs cahiers distincts. Ceux-ci ne sont pas écrits avec le même style, ni avec les mêmes caractères. Leur format présente même des différences assez notables. L'ordre chronologique n'y est pas observé bien rigoureuse-

Digitized by Google

ment et l'on y remarque plusieurs lacunes. Parmi les différentes pièces qui composent cette dernière partie du Thalamus, il en a été inséré quelques-unes qui portent une date antérieure à celle de 1495 ou postérieure à celle de 1574; les plus récentes se trouvent sur les pages qui ont servi de couverture.

Nous avons choisi dans la chronique Romane quelques-uns des articles les plus remarquables et nous les publions avec la traduction. Nous avons cherché à rendre cette traduction aussi littérale que possible.

Digitized by Google

ENTRÉE ET SÉJOUR DU PAPE URBAIN V A MONTPELLIER, EN 1366.

Item, a xxix de julh, nostre senhor lo papa trames a sa glieiza de sanh Beneseg de Monpelier, per M° labat de sant P. de Monmajor, lo cap de mossenher sant Girman avesque et una cahubla tota cuberta de perlas et 1 calice tot daur e motz dautres bels melhs, los cals lay foron portatz am gran procession de totas las glieyas e dels ordes et am gran luminaria.

Item, a 1 dissapte IX jorns de genoyer, notre senher lo papa Urban V intret a Monpeslier am los senhors cardenals de Boluonha, de Canilhac avesque es Avinhon, frayre de nostre senhor lo papa, Cerohana, Sarragossa, Vabre, Pampalona, vice cancelier, capelas, Limotges, Guill'mes Belfort, mossen Raynaut Dorssins, Carcassona, Sant Marsal, dyagues cardenals; et yssiron los senhors Cossols, els senhors obriers a caval, els curials del rey de Fransa, et aquels dessa del rey de Navara, els mestiers am lievreyras per las VII escalas et issiron li entro prop sant Anthoni de Cadola, am III bandieyras grandas, so es assaber, la una de las armas de nostre senhor lo papa e las II de las armas de la vila de Montpelier; de las cals la una anava am menestriers de las armas de nostre senhor lo papa et de la vila, e lautra anava prumieyra davan totz los penos de las escalas; e pueys totas las lievreyras e las escalas li foron a pe per

La même année, le 29 juillet, notre seigneur le pape envoya à son église de Saint-Benoît de Montpellier, par M. l'abbé de Saint P. de Monmajor, le chef de monseigneur Saint-Germain évêque, une chasuble toute couverte de perles, un calice tout d'or et beaucoup d'autres beaux présens; lesquels furent portés dans cette église, dans une procession de toutes les églises et des ordres et avec une grande illumination.

La même année, un samedi, 9 janvier, notre seigneur le pape Urbain V entra dans Montpellier avec les seigneurs cardinaux de Boulogne, de Canilhac, (évêque d'Avignon, son frère), de Saragosse, de Vabre, de Pampelune, vice chancelier, cardinaux prêtres, et les seigneurs de Limoges, Guillaume Belfort, Raynaut Dorssins, de Carcassonne, de Saint-Marsal, cardinaux-diacres. Les seigneurs consuls, les seigneurs ouvriers à cheval, les curiaux du roi de France, ceux du roi de Navarre et les métiers avec les livrées de leurs sept échelles allèrent au-devant de lui. Ils sortirent jusque près de Saint-Antoine-de-Cadole, avec trois grandes bannières, à savoir : une avec les armes de notre seigneur le pape, et les deux autres avec les armes de la ville de Montpellier. De ces dernières bannières, une marchait avec des ménétriers aux armes de notre seigneur le pape et de la ville, et l'autre marchait la première devant tous les pennons des

Digitized by Google

orde en lo pan dels aseniers dessay la cros. E fo prumieyra lescala del dimmergue, apres lescala del dissapte, apres lescala del dilus, apres lescala del dimartz, apres lescala del dimercres, et pueys ensemps las escalas del digous e del divenres; et cascuna escala portava penon desendat de las colors de la livreya de sa escala. Et en aysi vengron entro al cap dessay del pon de Castelnou; et aqui foron totz los senhors Cossols a pe amb i bel pabalho e noble que els li avian fag far de novel de iii draps daur amb viii bastos e xiiii escutz dargent de las armas del dig nostre senhor lo papa et autres xiiii de las armas de la vila, e xxiiii campanetas dargent dauradas. E iiii dels ditz senhors cossols lo destravon, ii al madre del fre e ii als pes. E los viii portavon lo dich pabalhon. Et quant fo als Augustis, el se revestit en pontifical et en aysi vengron entro lo portal de Sant Gili. Et aqui fo mossenher larcevesque de Narbona et motz autres prelatz revestitz, am gran et sollempna procession et am los reliquaris de la glieya de Sant Benezeg; et reculhiron lo am gran reverencia. Et aqui meteys, fo mossenher lo duc Danjou, frayre de nostre senhor lo rey de Fransa; e mes se a pe, et destret lo a pe daqui entro lostal del cossolat ont tornet e discendet nostre senher lo papa. Et intret a Nostra Dona de Taulas, et aqui donet perdon a tota persona que y era e que i fora, si pogues, que era en estamen de gracia o y sera defra viii jorns, vii ans e vii quarantenas de veray perdon. E pueys, apres disnar, anet per vila revestit en pontifical a ca-

échelles. Et puis toutes les livrées et les échelles allèrent à pied par ordre, jusqu'au pan des Aseniers, en deçà de la croix. La première échelle était celle du dimanche, puis venait celle du samedi, puis celle du lundi, puis celle du mardi, puis celle du mercredi, et puis ensemble celles du jeudi et du vendredi; chaque échelle portait un pennon déployé de la couleur de sa livrée. Dans cet état elles arrivèrent jusqu'à la tête du pont de Castelnau, en deçà. Là étaient tous les seigneurs consuls à pied, avec un dais grand et noble, qu'ils avaient fait faire à neuf, avec trois draps d'or, huit bâtons, quatorze écussons d'argent aux armes dudit notre seigneur le pape, quatorze autres écussons aux armes de la ville, et vingt-quatre clochettes d'argent dorées. Quatre desdits seigneurs consuls accompagnèrent le pape deux aux branches du frein, et deux aux pieds. Les huit autres portèrent le dais. Quand le pape fut aux Augustins, il se revêtit pontificalement, et ainsi ils vinrent jusqu'au portail de Saint-Giles. Là fut monseigneur l'archevêque de Narbonne et beaucoup d'autres prélats en costume, avec les reliquaires de l'église de Saint-Benoît, réunis en grande et solennelle procession. Ils reçurent le pape en grande cérémonie. Au même endroit était monseigneur le duc d'Anjou, frère de notre seigneur le roi de France; il se mit à pied et accompagna le pape de là jusqu'à l'hôtel du consulat, où celui-ci retourna et descendit. Le pape entra à Notre-Dame-des-Tables, et là il donna sept ans et sept fois quarante jours de vraies indulgences à toutes les personnes

Digitized by Google

val, et fazen son camin, anet vezer lestat de sa glieya de Sant Benezeg, e donet y semblan perdon que dessus. Els ditz senhors Cossols lo destreron a pe, anan e tornan, et aitant quant el fo a Montpelier y fo la bulla de la Pinhota.

Item, a I dissapte XXX de jenoyer, nostre senhor lo papa estant a Montpelier, trames a la dicha glieya lo cap de mossenhor sant Blazer martir, fach far de novel par los senhors cossols, exceptat que nostre senhor lo papa y avia paguat le quart de largent e las peyras preciosas tant solament. Et y trames atressi lo cap de sant Beneseg abat et una gran emage Nostra Dona am son tabernacle tot dargent daurat; los cals melhs y foro portatz am sollempna processio de las glieyas et dels ordes et am gran lumenaria del cossolat e de tota la vila; et y ac grans perdons de nostre senhor lo papa et de VIII senhors cardenals, e de motz avesques et abatz que y foro revestitz. E cantet la messa moss. P. Jutge, arcivesque de Narbona, et y det grans perdons que monteron entre tot XI ans.

Item, lo jorn de nostra Dona la candaloza, foro senhadas las candelas el capitol de predicadors, egal matinas, per mossenhor lo cardenal Davinhon, frayre de nostre senhor lo papa. E pueys, nostre senhor lo papa fo aqui meteys, a prima,

qui y étaient et qui y seront dans huit jours, si elles peuvent, se trouvant en état de grâce. Ensuite, après dîner, il alla par la ville à cheval, revêtu pontificalement, et faisant son chemin, il alla visiter l'état de son église de Saint-Benoît. Il y accorda les mêmes indulgences que ci-dessus. Lesdits seigneurs consuls l'accompagnèrent à pied, allant et tournant, et pendant son séjour à Montpellier, il fit la bulle de la Pinhote.

Le samedi, 30 janvier, notre seigneur le pape étant à Montpellier, remit à ladite église, le chef de monseigneur Saint Blaize, martyr, que les seigneurs consuls avaient fait faire à neuf; excepté que notre seigneur le pape avait payé le quart de l'argent et les pierres précieuses, tant seulement. Il lui donna aussi le chef de saint Benoît, abbé et une grande image de Notre-Dame, avec son tabernacle tout d'argent doré. Ces présens furent portés à l'église, dans une solennelle procession des églises et des ordres, avec grande illumination du consulat et de la ville. Il y eut de grandes indulgences de la part du pape, de celle des huit seigneurs cardinaux et de beaucoup d'évêques et d'abbés qui y étaient en costume. Monseigneur P. Jutge, archevêque de Narbonne, chanta la messe, et y donna de grandes indulgences. Toutes les indulgences réunies s'élevèrent à onze ans.

Le jour de Notre-Dame de la Chandeleur, les chandelles furent bénites dans le couvent des frères Prêcheurs, à matines, par monseigneur le cardinal d'Avignon, frère de notre seigneur le pape. Ensuite notre seigneur le pape s'y rendit

Digitized by Google

e donet candelas a tota gent, et apres cantet messa en pontifical a lautar mager; presens et revestitz XII senhors cardenals e motz autres prelatz.

Item, lo dimergue que era VII jorns de febrier, per so car lo era fama per tot lo pays que nostre senhor lo papa devia sagrar lautar major de sa dicha glieya, mot gran pobol, de diverses pays dentorn Montpeylier a XX legas e plus, venc a Montpeylier per aver perdon. E car la dicha sagrazon non se fes, per tal que lo pobol non say fos vengut de badas, nostre senhor papa lur donet a cascun VII ans e VII quarantenas de perdon.

Item, car la nueg tantost seguent fes mot gran temporal de tros et de ylhausses, e fes mot gran plueia tota aquela nueg e lautra seguent e tot lo dilhus, el dimars nostre senhor lo papa donet a totz los ditz estrangiers, per cascuna lega de venir et per autra lega de tornar, I an e XL jorns de perdon.

Item, lo dimergue seguent, que era XIIII jorns de febrier, nostre senhor lo papa sagret lautar major de sa glieya de sant Benezeg. E pueys cantet aqui messa en pontifical, presens totz los ditz cardenals, e motz autres prelatz et y donet VII ans e VII quarantenas de perdon. E pueys, a vespras, mossenher larsivesque de Narbona y prediquet et y donet semblan perdon de part de nostre senhor lo papa; e de part los senhors cardenals C jorns per cascun, e dels autres prelatz y donet

aussi à primes, et donna des chandelles à toute personne; après cela, il chanta la messe pontificalement au grand autel, présens et revêtus de leurs costumes douze seigneurs cardinaux et beaucoup d'autres prélats.

Le dimanche, qui était le 7 février, comme le bruit s'était répandu dans tout le pays que notre seigneur le pape devait sacrer le grand autel de sa dite église, une grande foule de peuple des environs de Montpellier vint de vingt lieues et plus dans cette ville, pour avoir des indulgences. Comme ladite consécration ne se fit pas, afin que le peuple ne se fût pas rendu à Montpellier pour rien, notre seigneur le pape donna à chacun de ceux qui étaient venus, sept ans et sept fois quarante jours d'indulgences.

Comme la nuit suivante il fit un gros temps, accompagné de tonnerres et d'éclairs, et qu'il fit une grande pluie, non-seulement toute cette nuit, mais la suivante et tout le lundi, le mardi, notre seigneur le pape donna à tous lesdits étrangers un an et quarante jours d'indulgences pour chaque lieue d'aller et de retour.

Le dimanche suivant, 14 février, notre seigneur le pape sacra le grand autel de son église de Saint-Benoit. Puis il chanta la messe pontificalement, présens tous lesdits cardinaux et beaucoup d'autres prélats. Il accorda sept ans et sept fois quarante jours d'indulgences. Ensuite, à vêpres, monseigneur l'archevêque de Narbonne y prêcha et donna les mêmes indulgences de la part de notre seigneur le pape; et de celle des seigneurs cardinaux cent jours pour chacun;

Digitized by Google

de perdon per cascun XL jorns, e per se meteys, per prevelegi de papa Vrba, XL jorns et de son dreg ordenari XL jorns, et aquels perdons volc que fosson per tos temps al jorn meteys cascun an.

Item, a XV de febrier, nostre senhor lo papa fes avesque de Caortz mossen Bec de Castelnou, doctor en decretz, legent en lestudi de Montpeylier, lo cal amb alcus autres avesques novels foro sagratz lo dimergue apres, que era XXI de febrier, en la dicha glieya de Sant Benezeg, per lo dig mossenher lo cardenal de Canilhac.

Item, estant nostre senhor lo papa a Monpeslier, motas vegadas se mostret al pobol; a las fenestras del cossolat una vegada lo jorn; e pueys en derrier II vegadas lo jorn; el derrier jorn III vegadas lo jorn; e cascuna vegada, donava perdon a totz aquels que y eron en estamen de gracia, o foron defra VIII jorns, VII ans et VII quarantenas de perdon. Et I divenres, que era lo V jorn de mars, fes en Montpelier avesque de Magalono M. Gaucelin de Deus avesque de Nemze, e fes avesque de Nemze mossen Johan Gasc abat Danhana. E puys sen anet de Montpelier vers Avinho, I dilus VIII jorns de mars; et acompanhet lo cays tot lo poble, alcus a caval, alcus a pe, entro la Cros dels Baucels et plus; e daqui otra lo acompanhero a caval alcus senhors cossols vielhs e novels e motz autres homes de Montpelier entro Avinhon.

de la part des autres prélats il en accorda quarante jours pour chacun; et pour lui-même, par privilége du pape Urbain, soixante jours, et de son droit ordinaire quarante jours. Et ces indulgences, il voulut qu'elles fussent dans tous les temps, chaque année, à pareil jour.

Le 15 de février, notre seigneur le pape fit évêque de Cahors, M. Bec de Castelnau, docteur en décrets, lecteur de l'université de Montpellier, lequel, avec quelques autres évêques nouveaux, fut sacré le dimanche d'après, 21 février, dans ladite église de Saint-Benoît, par ledit monseigneur le cardinal de Canilhac.

Notre seigneur le pape étant à Montpellier, se montra plusieurs fois au peuple; aux fenêtres du consulat, une fois le jour; puis dans les derniers temps deux fois le jour, et le dernier jour, trois fois. Chaque fois il donnait des indulgences pour sept ans et sept fois quarante jours, à tous ceux qui étaient en état de grâce, ou qui y seraient dans les huit jours. Le vendredi, 5 mars, il fit à Montpellier, évêque de Maguelonne, M. Gaucelin de Deux, évêque de Nîmes, et fit évêque de Nîmes, M. Jean Gasc, abbé d'Aniane. Puis il partit de Montpellier pour Avignon, le lundi 8 mars: presque tout le peuple l'accompagna, les uns à cheval, les autres à pied, jusques à la Croix des Baucels, et même plus loin. Quelques seigneurs consuls anciens et nouveaux, et beaucoup d'autres habitans de Montpellier l'accompagnèrent à cheval de là jusques à Avignon.

Digitized by Google

UNE INSURRECTION A VITERBE, EN 1367.

Item, i dimergue que era v jorns de setembre, per i sirvent del marescal qui lavava las mas en una font de Viterba, se levet una rumor et riota mot gran en Viterba, la cal duret entro lo dimars seguent entre las gens dels cardenals et del marescal duna part et lo pobol de Viterba dautra, tant que la gent de Viterba cridavon : mueyron aquestz cardenals ! et se armeron entro a III.m homes, et tenderon las cadenas de la vila et combateron los hostals des cardenals de Vabre et de Carcassona, tant que intreront per forsa en lostal de Vabre et auciron lo maistre de sala et i autre servidor del hostal et cujeron aucir lo cardenal, mays que el se redet a els, am lo capel en las mas et se rezemet de III.c francs et covent quel cardenal de Carcassona yssis de son hostal secretament en habit Daugustin et anet sen a prezicadors et aqui mudet habit de prezicadors et anet segaudir al palays del papa et atressi totz los autres cardenals lay se aneron gaudir, exceptat aquels de Belfort et Guill'ms, los cals eron malautes en lurs hostals. Perque lo papa vezen tan gran insult, mandet querre gens darmas per tot lo pays dentorn, si que de Roma y venian ben XV.m homes armatz ; et quant foro a VI milhas de Viterba, lo papa los fes tornar atras, exceptat V.c dels melhors, los cals vengron a Viterba. Et dautra part, vengro de la terra de la glieya dentorn Viterba be XX.m homes armatz

La même année, un dimanche, qui était le 5e jour de septembre, à l'occasion d'un domestique du maréchal qui se lavait les mains dans une fontaine de Viterbe, il s'éleva à Viterbe, entre les gens des cardinaux et du maréchal d'une part, et le peuple de Viterbe de l'autre, une rumeur et une rixe qui durèrent jusqu'au mardi suivant, et furent si considérables, que les gens de Viterbe criaient : Qu'ils meurent ces cardinaux ! Ils s'armèrent au nombre d'environ 3000 hommes, tendirent les chaînes de la ville, et attaquèrent avec tant de vigueur les hôtels des cardinaux de Vabre et de Carcassonne, qu'ils entrèrent de vive force dans l'hôtel de Vabre. Ils tuèrent le maître de salle, et un autre serviteur de l'hôtel ; ils faillirent tuer le cardinal ; mais il se rendit à eux, le chapeau à la main, et se racheta moyennant trois cents francs. Il fallut que le cardinal de Carcassonne sortît secrètement de son hôtel en habit d'Augustin, allât au couvent des Prêcheurs, se revêtit de leur costume et se cachât dans le palais du pape. Tous les autres cardinaux allèrent aussi s'y cacher, excepté ceux de Belfort et Guillaume, qui étaient malades dans leurs maisons. Le pape voyant une si grande insulte, envoya quérir des hommes d'armes dans tout le pays d'alentour, tellement qu'il venait bien de Rome 15,000 hommes armés. Lorsqu'ils furent à 6 milles de Viterbe, le pape les fit rétro-

Digitized by Google

lo dich dimars. Perque los homes de Viterba senfugiron quant o auziron, exceptatz entorn IIII.e que y demoreron, los cals foro pres; et tot aquels que eron pres que eron estatz en lo insult, foron pendutz et decapitatz et los hostals dels et de totz los autres que y eron estatz foro crematz, en guiza que jamays non se tornon bastir. Totas las cadenas foron arrabadas et portadas al palays; et totas las tors de la vila abatudas; et la dicha font desfacha et aqui bastidas unas forcas. Et la vila que era ciutat fo privada per tost temps de se pontifical et de nom de Ciutat et fo mudada la Ciutat en la de el castel de Montiflisco et fo devedat al cardenal de Viterba, frayre menor, que daqui avant, non se auzes far apelar cardenal de Viterba, may lo cardenal March.

grader, sauf cinq cents hommes d'élite, qui vinrent à Viterbe. D'un autre côté, il arriva bien, ledit mardi, du territoire de l'église, des environs de Viterbe, vingt mille hommes armés. Aussi, lorsqu'ils le surent, les habitans de Viterbe prirent-ils la fuite, à l'exception de quatre cents qui y demeurèrent et furent pris. Tous ceux des prisonniers qui avaient pris part à l'insurrection furent pendus et décapités. Leurs maisons et celles de ceux qui en avaient fait partie furent brûlées de manière qu'elles ne pussent jamais être rebâties. Toutes les chaînes furent arrachées et portées au palais, toutes les tours de la ville abattues, ladite fontaine détruite, et à sa place fut bâtie une potence. La ville qui était cité fut privée pour toujours de son pontificat et du nom de cité. Elle prit celui de Château de Montiflisco, et il fut défendu au cardinal de Viterbe, frère mineur, d'oser se faire appeler dorénavant cardinal de Viterbe. Il devait se nommer le cardinal March.

UN MIRACLE A MONTPELLIER, EN 1372.

Causa novela. Item I dimars que era XI de mays, fes gran temporal daura e de plueia tota la nueg davant, et puoys, I pauc apres lalba, fes un gran thro. Et adonc fon vist per lo ministre de la Trinitat et per son companhon en la cambra ont jazien, I demoni en forma dome, vestit ab I mantel vermelh, cort et una berreta negra sus la teste, montat a ca-

Chose nouvelle. La même année, un mardi 11 mai, après un gros temps de vent et de pluie qui avait duré toute la nuit précédente, quelques instans après l'aube, il fit un grand tonnerre. Alors, il fut vu par le ministre de la Trinité et par son compagnon, dans la chambre où ils couchaient, un démon en forme d'homme, couvert d'un manteau vermeil,

Digitized by Google

val sus 1 cayssa loqual pueis pres del sol una gran peyra que pezava entorn 1/2 quintal, laqual mes sotz lo bras et yssy sen per la porta. E trenquet e arrabet motz albres en los ortz dentorn e descobri la glieyza, e la claustra, el hostal del dich orde et lostal de la reclusa; e daqui, sen anet per lo laor de Lavaleta, e daqui levet motas telas, e las portet otra lo Les, e las escampet per los albres e per las vinhas entro pres lo luoc de Clapiers.

court, ayant une barète noire sur la tête, monté à cheval sur une bière; lequel prit du sol une grande pierre qui pesait environ un demi quintal; il la mit sous le bras et sortit par la porte. Il rompit et arracha beaucoup d'arbres dans les jardins des environs; il découvrit l'église, le cloître, la maison dudit ordre (la Trinité) et celle de la Récluse. De là, il s'en alla au lavoir de Lavalette, il enleva plusieurs toiles, les porta de l'autre côté du Lèz et les jeta sur les arbres et dans les vignes, jusque près du lieu de Clapiers.

SINGULIERS CIERGES FAITS A MONTPELLIER, EN 1374 ET 1384.

Item, lan meteys (1374), fo mortalitat en Montpeylier et en diversas autras partz, la cal duret en Montpeylier e entorn de caremantran entro passada la festa de sant Johan. Per que, los senhors Cossols feron senchar am 1 fil lo mur de la vila de la torre nova dessus lo Carme, entro a la torre de la Babota; layssan lo mur de la villa que es devers la palissada : am lo cal fil feron atressi senchar tota la palissada. En que ac entorn XIX^{c} canas per tot. Del cal fil, am coton e cera, feron far 1 resench de cera del dich lonc e del gros del det, local feron metre en 1 roda de fusta nova a lautar de Nostra Dona de Taulas. Et aqui, fo atuzat de lum novel senhat. E lo dich resench fo senhat per cremar continuament el dich autar, a honor de Dieu et de Madona sancta Maria, et per placar nostre senhor de la

La même année, il y eut à Montpellier et en divers autres lieux, une mortalité qui dura à Montpellier et aux environs depuis l'entrée du carême jusque après la fête de St-Jean. C'est pourquoi, les seigneurs Consuls firent ceindre avec un fil le mur de la ville, depuis la tour neuve, qui est au-dessus des Carmes, jusqu'à la tour de la Babote; laissant le mur de la ville qui est du côté de la palissade; ils firent aussi ceindre avec ce fil toute la palissade; il eut environ 1900 cannes de long. De ce fil, avec du coton et de la cire, ils firent faire une offrande de cire de ladite longueur, et de la grosseur du doigt. Ils la firent placer sur une roue de bois neuve, à l'autel de Notre-Dame-des-Tables. Là on l'alluma avec du feu nouvellement béni. Ladite offrande fut bénie pour brûler sur ledit

Digitized by Google

ira siena, et per far cessar la dicha mortalitat, et que nos done bona pas. Lo calfo atuzat I digous que era XXVII jorns dabril.

Item (1384) per so que mortalitat granda majorment dels enfans de XX ans o entorn et en aval, renhava et avia renhat de Sant Johan, lan LXXXIII en sa, en esta vila et caix pertot, los senhors Cossols, a XXX de mars, feron mezurar tota la muralha de la villa de Montpeylier de foras, costa la estanca de las dogas et la palissada de part dedins, et las ymages de Nostra Dona de Taulas, et de son filh, et de lautar de la glieya. Et fo trobat, canan (1) am fil, que la muralha que es foras la palissada a de lonc IXᶜXXXV canas. Item la muralha de la villa que es deffra la palissada, a Vᶜxxx canas. Item la clausura de la palissada a de lonc pertot VIIIᶜLXXXXIIII canas. Item la dicha glieya a de roda tot entorn LXXX canas. Item lautar a de lonc am los dos caps II canas et II palms. Item las doas images an de gros III palms. Item la ymage de Nostra Dona a de lonc III palms e ters. Et daquest fil, am dautres, feron far I resench sus lautar de Nostra Dona en aut, en I roda que y era, et y fon facha, lan LXXIIII, perso quel dich resench y creme nuech e jorn a honor de Dieu et de la Benezecta Verges Maria; que lur plassa far cessar aquesta mortalitat

autel, en l'honneur de Dieu et de Madame Sainte Marie, pour appaiser la colère de Notre-Seigneur, pour faire cesser ladite mortalité et afin qu'il nous donne heureuse paix. Ledit cierge fut allumé un jeudi qui était le 27ᵉ jour d'avril.

La même année (1384), comme une grande mortalité, attaquant principalement les enfans de 20 ans ou environ et au-dessous, régnait et avait régné depuis la Saint-Jean de l'année précédente 83, dans cette ville et presque partout, les seigneurs Consuls firent mesurer, le 30 mars, toute la muraille de la ville de Montpellier en dehors, le long de la chaussée des fossés, la palissade du côté intérieur, les images de Notre-Dame-des-Tables et de son fils, et l'autel de ladite église. On trouva en *cannant* (1) avec un fil que la muraille qui est en dehors de la palissade a de long 935 cannes. La muraille de la ville qui est en deçà de la palissade a 530 cannes. La clôture de la palissade a de longueur en tout 894 cannes. Ladite église a de tour 80 cannes. L'autel avec les deux chefs a deux cannes et deux palmes de longueur. Les deux images ont trois palmes de grosseur. L'image de Notre-Dame a de haut trois palmes et tiers. De ce fil réuni à d'autres, les Consuls firent faire une offrande sur l'autel de Notre-Dame, en haut, autour d'une roue qui y était et qui y fut faite l'an 74, afin que ladite offrande y brûle nuit et jour en l'honneur de Dieu et de la Bien-

(1) *Canan*. Canner, vient de canne, comme toiser de toise.

Digitized by Google

et la empedimia de bossas renhant, et daver pas del cel en terra, et salvar los frutz de la terra. Et fo senhat, lo II jorn dabril, per mossen Jacme de la Manhania, prior de Taulas. Et duret la dicha mortalitat entro mieg aost, aquest an LXXXIIII, en lo qual temps moriron part los enfans petitz e grans, motz bos homes notables, antixs et donas, specialmens joves, daquesta vila. Et en ayssi, duret la dicha mortalitat et empedimia per lespazi o entorn de XIIII mezes; la qual causa jamays non fo vista, que mortalitatz dures tant longuament en aquest pays. Et per ayso, vaquet lestudi del cot de Pantaçosta entro Nostra-Dona de setembre.

heureuse Vierge Marie; pour qu'il leur plaise de faire cesser cette mortalité et l'épidémie de tumeurs qui régnait, pour qu'ils veuillent donner la paix du ciel à la terre, et sauver les fruits de la terre. Il fut allumé le second jour d'avril par M. Jean de la Manhanie, prieur de Notre-Dame-des-Tables. Ladite mortalité dura jusqu'à la mi-août, de cette année 84. Dans cet espace de temps il mourut à part les enfans petits et grands beaucoup d'hommes notables et de famille ancienne, et des dames de cette ville, principalement les jeunes. Ainsi, ladite mortalité et épidémie dura l'espace de treize mois ou environ : chose qui ne s'était jamais vue, qu'une mortalité durât aussi long-temps dans ce pays. Et à cause de cela, l'université fut en vacance depuis la fête de la Pentecôte jusqu'à Notre-Dame de septembre.

FÊTES DONNÉES A MONTPELLIER A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DU DAUPHIN, FILS DE CHARLES VI, EN 1391 (1).

Item, a VI de febrier, nasquet a Paris Mons. Karles filh de nostre S. lo Rey. Et pueys venc la letra certificatoria daysso de Madona la Regina, a XXVIII de febrier. Et los senhors Cossols estrenceren lo portador de VI francs daur. Et per so los senhors Cossols ne volgron far una autra procession general sollempna lo di-

La même année, le 6 février, naquit à Paris Monseigneur Charles, fils de notre seigneur le Roi. Ensuite arriva la lettre de faire part de la Reine, le 28 février : les seigneurs Consuls donnèrent au porteur une étrenne de six francs d'or. A cette occasion, les seigneurs Consuls voulurent faire une autre procession gé-

(1) Ce prince mourut en bas âge.

Digitized by Google

mergue apres, que fonc a III de mars, la qual non se pot far; car ploc fort lo dissapte al vespre et tot lo dimergue.

Item, lo dimars apres, los morogues de Sant Benezeg ne feron sollempne procession per tot leur monestier, car non lauzavon far deforas per debar de la paroquia. Et lautar magor fonc parat dels reliquiaris, et cantet la messa sollempnelment Monss. Peyre Flamenc doctor en decretz, et y foron totz los curials, et Cossols, et tout lestudi.

Item, lo dimergue apres, que era a X de mars, los senhors Cossols ne feron far una autra sollempna procession general, comma las autras dessus, en lo plan del Cossolat. Et feron la procession frayres meners. Et fes lo sermon M. P. del Suc maystre en theologia del dich orde. Et cantet la messa frayre Frances Bastier del orde meteis, gardian daquest covent. Et dels enfans que seguian la procession, alcuns respondian als senhors capelas que dizian las letanias : « Miserere nobis. » Et los autres cridavan : « Viva nostre » S.r lo Rey et Mons. Dalfi son filh. » Et lo dissapte et lo dimergue, al vespre tart, fes hom grans fuocs per las carrieyras, coma la nueg de Sant Johan, amb estrumens diverses e am cansos et am danssas, per la nayssensa del dich Monss. lo Dalfi.

Item, le dilus mati, fo cridat per la vila, que tota persona fezes festa aquel jorn et lendemam.

Item, lo dimars, tres tot lo jorn, motas personas, per mestiers et per carrieyras, feron gran festa balan per vila, parat cas-

nérale solennelle le dimanche d'après, qui était le 3 mars. Mais cette procession ne put avoir lieu; car il plut grandement le samedi soir et tout le dimanche.

Le mardi suivant, les moines de Saint Benoît firent une solennelle procession par tout leur couvent; car ils n'osaient pas la faire dehors, par défense de la paroisse. Le grand autel fut paré des reliquaires. M. Pierre Flamenc, docteur en décrets, chanta la messe solennellement; et il y eut tous les curiaux, les Consuls et toute l'université.

Le dimanche suivant, qui était le 10 mars, les seigneurs Consuls firent faire une autre solennelle procession générale, comme celles ci-dessus, sur la place du Consulat. Les frères mineurs firent la procession. M. P. del Suc, maître en théologie dudit ordre fit le sermon. Frère François Bastier du même ordre, gardien de ce couvent, chanta la messe. Parmi les enfans qui suivaient la procession, les uns répondaient aux seigneurs prêtres qui disaient les litanies : « Miserere no- » bis. » ; et les autres criaient : « Vive » notre seigneur le Roi et Monseigneur » le Dauphin son fils. » Le samedi et le dimanche, le soir, tard, on fit de grands feux dans les rues, comme la nuit de St-Jean. Il y eut divers instrumens, des chansons et des danses en l'honneur de la naissance dudit Monseigneur le Dauphin.

Le lundi matin, il fut crié par la ville que toute personne devait faire fête ce jour-là et le lendemain.

Le mardi, presque tout le jour, beaucoup de personnes, réunies par métiers et par rues, firent de grandes fêtes, cou-

Digitized by Google

cun lo plus que podia, am menestriers. Et la nueg apres seguent. Et totz venian al plan del Consolat, et la una compagnia cantava et danssava aqui a son plazer. Et pueys ne venia autra et fazia aquo meteys. Et en ayssi, o tengion tro apres mieia nueg. Et y justavon alcus a caval aqui et per tota la vila. Et totas ves los senhors Cossols y estavon am motz menestriers, per aculhir los quant venian, et lur fazian far plassa. Et pueys los autres que venian festejavon coma avian les autres. Et tot lo jorn las bandieyras del Cossolat estavon estendudas a las fenestras. Et tota la nueg, grans fuocs de lenha al plan del Cossolat et per tota la vila. Et lo dich plan tot lo jorn enpalhat de palha fresqua. Et, en los ditz bals, las donas eron paradas dabitz de senhors, els senhors dabitz de donas, cascun lo plus honorablamen que podia.

Item, lo dimecres matin, foron en dichas ferias, en totas las cortz per tota aquela senmana.

Item, lo digous, se feron justas a caval, en la premieyra trespassens, de nobles homes et de boizes et de marchans.

Item, lo dimergue apres, que era XVII de mars, los senhors officiers dessay et de lay, et doctors, avocatz et notaris, feron sollempna festa tot aquel jorn per la nativitat del dich Mons. lo Dalfi. Car de matin feron dir una messa sollempna de la verges Maria, a nostra Dona del castel, la qual cantet mons. Esteve Segrestan, prior daqui. Et fes lo sermo

rant par toute la ville, suivies de ménétriers, chacun paré le plus qu'il pouvait. Il en fut de même la nuit suivante. Tous venaient sur la place du Consulat : une compagnie chantait et dansait sur cette place selon son plaisir. Puis il en venait une autre qui faisait la même chose. Et de cette manière, la fête dura jusques après minuit. Quelques-uns joûtaient à cheval sur cette place et par toute la ville, et toutes les fois les seigneurs Consuls y étaient avec leurs ménétriers pour les accueillir quand ils venaient, et leur faisaient faire place. Puis les autres qui venaient faisaient fête comme avaient fait les autres. Tout le jour les bannières du Consulat restèrent déployées aux fenêtres. Toute la nuit, il y eut grands feux de bois sur la place du Consulat et dans toute la ville; et ladite place fut jonchée tout le jour de paille fraîche. Dans lesdits bals, les dames étaient parées d'habits de seigneurs et les seigneurs d'habits de dames, chacun le plus honorablement qu'il pouvait.

Le mercredi matin, on ordonna de faire fête dans toutes les cours pour toute cette semaine.

Le jeudi, des hommes nobles, des artisans et des marchands firent des joûtes à cheval dans la rue Trespassen.

Le mercredi suivant, qui était le 17 de mars, tous les seigneurs, officiers, les docteurs, les avocats et les notaires firent tout le jour une fête solennelle à cause de la naissance de monseigneur le Dauphin; car le matin ils firent dire une messe solennelle de la vierge Marie, à Notre-Dame du château, laquelle messe fut chantée par M. Estève Segrestan,

Digitized by Google

maystre Peyre Borron, maistre en theologia de predicadors.

Et pueys, apres disnar, vengron al plan del Cossolat, lo qual fo claus de archibaus tot entorn am certas intradas. Et costa la gleya de Nostra Dona de Taulas, sur los bancs de la peyra, fonc mot ben parat et cubert de chalos en cascun dels ditz, II luocs, et pueys de bels draps daur de Luca. Et en la un luoc, ac un rey mot ben parat, am sos ducs et conselhiers; et en lautra, fonc la regina am sas domayzelas mot ben paradas et Mons. Dalfi am sa bayla que lo alachava, et aqui foron los dichs senhors generals sire Jacque Regnat, sire Giraut Malpue, et motz autres officiers reauls de Lenguadoc et madama la gouvernayris et tota la flor de senhors et de donas de la vila. Et y fonc portat un Dalfi contrafach, mot bel, que avia ben II canas de lonc, et de gros a lavinent. Et aqui, tot lo vespre, fo facha grant festa de senhors et de donas, cantans et balans am menestriers et la bandieyra et penos de las armas de Fransa et un caval cubert daquelas armas meteyssas. Et quays totz los autres mestiers que avian festejat devant, y vengron paratz danssan am menestriers, fazen gran reverencia al rey et a la reyna et al Dalfi, tenens lurs estats mot honorablament en los luocs devant ditz. Et pueys, al sollelh colgan, sen intreron en lostal del cossolat per sopar; car los ditz officiers de la vila y avian fach apparalhar ben honorablamen. Et lo rey et la regina tenian lur estat a taula am los ducs de Torena, et de Berri, et de Bourgonha et de Borbon. Et las duguessas

prieur de cette église. Maître Pierre Borron, maître en théologie des frères prêcheurs, fit le sermon.

Ensuite, après dîner, on se réunit sur la place du Consulat, laquelle avait été fermée tout au tour avec des bancs, sauf quelques entrées. Du côté de l'église de Notre-Dame de Tables, sur les bancs de la pierre, il y avait deux places bien parées et couvertes chacune avec des draperies et ensuite avec de beaux draps d'or de Lucques. A l'une de ces places, il y avait un roi, très-bien paré, avec ses ducs et ses conseillers; à l'autre était la reine avec ses demoiselles très-bien parées, et monseigneur le Dauphin avec sa nourrice qui l'allaitait. Et là furent aussi lesdits seigneurs généraux sire Jacques Regnat, sire Giraut Malpue, beaucoup d'autres officiers royaux de Languedoc, madame la femme du gouverneur et toute la fleur des seigneurs et des dames de la ville. On y porta un Dauphin en effigie, très-beau, qui avait bien deux cannes de long et qui était gros à l'avenant. Là tout le soir fut faite grande fête de seigneurs et de dames, chantant et dansant avec des ménétriers, la bannière et les pennons aux armes de France, et un cheval couvert de ces mêmes armes. Presque tous les métiers, qui avaient déjà fêté le Dauphin, y vinrent parés, dansant avec des ménétriers, faisant de grandes révérences au roi, à la reine et au Dauphin, qui tenaient une très-honorable contenance dans les places déjà citées. Ensuite, au soleil couchant, on entra dans l'hôtel du Consulat pour souper; car lesdits officiers de la ville y avaient fait préparer un repas très-hono-

Digitized by Google

eran en autra taula. Et lautre pobol apres tenian plenas las II salas.

Item, apres sopar, cascun sen anet al palays, mot ben acompanhat amb entortas et menestriers. Et la bayla am lo Dalfi fonc acompanhada de III officiers del rey am II entortas, tro a son hostal pres la court del petit Sagel. Et ela portava son enfant, et quant las gens los vezian se ageinolhavon et ly fazian grant reverencia disen ! Viva Monss. lo Dalfi :

Item, lo dilhus a XVIII de mars, apres disnar, tot lo vespre, foron fachas grans justas en la dicha carrieyra trespassens.

Item, lo dimergue apres, que era XXIII jorns del dich mes, los estudians feron gran festa tot lo jorn al plan del Cossolat et per tota la vila, dansans am menestriers, et am grans paramens, et cantan coblas rimadas per las plassas, fazen rey et ducs, tot per honor de la nativitat de Mons. le Dalfi.

rablement. Le roi et la reine se tenaient à table avec dignité, avec les ducs de Tourraine, de Berri, de Bourgogne et de Bourbon. Les duchesses étaient à une autre table, et le peuple remplissait les deux salles.

Après souper, chacun s'en alla au palais, très-bien accompagné avec des torches et des ménétriers. La nourrice avec le Dauphin fut accompagnée par trois officiers du roi, avec deux torches, jusqu'à son hôtel près la cour du petit scel. Elle portait son enfant, et quand les gens les voyaient, ils s'agenouillaient et leur faisaient grande révérence, en disant : Vive monseigneur le Dauphin !

Le lundi, 18 mars, après diner, tout le soir, on fit de grandes joûtes dans la rue Trespassens.

Le dimanche suivant, qui était le 23 dudit mois, les étudians firent grande fête tout le jour sur la place du Consulat et par toute la ville, dansant avec des ménétriers et de beaux habillemens, chantant des couplets rimés sur les places, représentant un roi et des ducs, tout cela en l'honneur de la naissance de monseigneur le Dauphin.

PUNITION D'UN JUIF A MONTPELLIER, EN 1391.

Item dimergue, lo derrier jorn dabril, Johan Reynaut, crestian, loqual era estat juzieu et avia avut nom Duran Mosse, filh de Mosse Abraham, juzieu, et loqual Johan era estat bateiat en esta vila,

La même année, le dimanche, dernier jour d'avril, Jean Raynaut, chrétien, qui avait été juif et avait eu pour nom Durant Mosse, fils de Mosse Abraham, juif, qui avait été baptisé dans

Digitized by Google

entorn IIII ans avia, et pueys, layssada la sancta fe catholica, era anat en Savoya et en Alamanha et en autras partz judayzan et conversan coma juzieu am la roda; et pueys era estat trobat en Montpelier et pres en la cort de moss. lavesque de Magalona, on era estat condampnat per moss. Bertholmieu Barrieyra, licenciat en leys, vicari et official de Magalona et per frayre Bernat de Galhac, predicador et vicari de Mº P. de Boquels, maistre en theologia, predicador et enqueredor de Carcassona, a estar en lescala davant Nostra Dona de Taulas, et pueys mener liat per las escolas, et daqui a Montferrant, en carcer perpetuel, a pan de dolor et ayga de tristor. Per so, lo dich Johan estet liat davant lostal de cossolat am I banastel de tela blanca, pench davant et destras de una grant † gruega, presens los ditz senhors vicaris, els curials del rey, et los IIII ordes de mendians, els senhors cossols et cays tot lo pobol, et los juzieus et las juzeuas desta vila. Et de tot aysso y fes I solempne sermo Mº Johan Sauxi, cathalan, predicador, maistre en theulogia, regent daquest covent.

cette ville depuis environ quatre ans, et qui, abandonnant ensuite la sainte foi catholique, était allé en Savoie, en Allemagne et dans d'autres pays, *judaïsant* et conversant comme un juif et portant la roue(1), fut trouvé à Montpellier et traduit devant la cour de monseigneur l'évêque de Maguelonne; il fut condamné par mons. Barthelemy Barrière, licencié ès-lois, vicaire et official de Maguelonne, et par frère Bernard de Galhac, frère prêcheur et vicaire de M. P. de Roquels, maître en théologie, frère prêcheur et inquisiteur de Carcassonne, à être placé sur l'échelle devant Notre-Dame des Tables, et puis à être conduit lié par les écoles, et de là à Montferrant en prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau de tristesse. En conséquence, ledit Jean fut attaché devant l'hôtel du Consulat, avec un sac de toile blanche peint devant et derrière d'une croix grecque. Présens lesdits seigneurs vicaires, les curiaux du roi, les quatre ordres mendians, les seigneurs consuls, presque tout le peuple et les juifs et les juives de cette ville. Et sur tout cela fut fait un sermon solennel, par Mº Jean Sauxi, catalan, frère prêcheur, maître en théologie, régent du couvent des frères prêcheurs.

UNE ORDONNANCE DE L'ÉVÊQUE DE MAGUELONNE (1402).

Item, dijous, lo premier jorn del mes de jun, lo reveren payre en Crist, mossen Anthoni, per la gracia de Dieu, eves-

La même année, le jeudi, premier jour du mois de juin, le révérend père en Christ monseigneur Antoine, par la grâce

(1) Les juifs étaient obligés de porter une petite roue brodée sur leur habit.

Digitized by Google

que de Magalona, a supplicatio et a requesta dels senhors Cossols, fes appelar et ajustar totz los maistres en medecina, totz los maistres en taulegia dels quatre ordes, mossenhor lo governador ho son logatenent, mossenhor lo rector de la part antiqua, mossenhor lo bayle, los senhors cossols e mot granda comunitat dautres valens homes de vila. Et totz ajustatz en son hostal de la sala de levesque, en presencia de totz, enjoins e dis als senhors maistres en medecina que, justa la tenor de lur estatut, que se conforma am drech escrig, dayssi avan elos non vezito mas una ves degun malaute de qual malautia que aia fin, que lo aian amonestat que se confesse coma tot bon crestia deu far et es tengutz, et que fassan lur deligencia de lo far cofessar; et eyssamen, preguet als senhors maistres en teulegia, que en lurs sermos, ho sermonon al poble et ho fassan sermonar et publicar per les autres frayres de lurs religions quant sermonaran al poble. Et amonestet los autres valens homes aqui ajustatz, que la dicha ordenansa fassan observar, a lur poder, per la salut de las armas. Pressens eyssament los dos priors de sant Fermin et de sant Daunizi am lurs curatz als quals enjoins, que totz sian totz los jorns aparelhatz de auzir las gens de cofession e que ho denuncion els predicatoris.

de Dieu, évêque de Maguelonne, à la prière et à la requête des seigneurs consuls, fit appeler et réunir tous les maîtres en médecine, tous les maîtres en théologie des quatre ordres, monseigneur le gouverneur ou son lieutenant, monseigneur le recteur de la part antique, monseigneur le bailli, les seigneurs consuls et une très-grande quantité d'hommes notables de la ville. Lorsqu'ils furent tous réunis dans son hôtel de la salle-l'évêque, en présence de tous, il dit et enjoint aux seigneurs maîtres en médecine, que, suivant la teneur de leur statut, qui est conforme au droit écrit, dorénavant ils ne visitent pas plus d'une fois une personne malade d'une maladie qui soit mortelle, qu'ils ne l'aient avertie de se confesser, comme doit faire et est tenu de faire tout chrétien, et qu'ils fassent leurs diligences pour le faire confesser. Pareillement, il pria les seigneurs maîtres en théologie de le prêcher au peuple dans leurs sermons, et de le faire prêcher et publier par les autres frères de leur ordre, lorsqu'ils prêcheront au peuple. Il avertit les autres hommes notables réunis à cette assemblée, de faire observer ladite ordonnance selon leur pouvoir, pour le salut des ames. Etaient aussi présens les deux prieurs de Saint-Firmin et de Saint-Denis avec leurs curés, auxquels il enjoignit d'être tous les jours prêts à entendre les gens en confession et de l'annoncer dans leurs prédications.

Digitized by Google

UN OURAGAN, EN 1404.

Item dilhus, a XIX de genoyer, que fonc la vigilia de sant Fabia et sant Sabastia martirs, tot lo jorn et tota la nuech tombet neu, e tronet, e eslhauset, fes si grans auras, contrastz de vens peyra freia e en autra forma si divers temps, que per memoria dome non se trobava aver vist ni auzit tan terribes e espauentables vens, eslhaus, contrastz de auras tarriblas e espauentables, que de tot en tot, hom se esmaginava que Nostre Senher volgues fenir lo mont. Et tenc per tot aquest pays, en tant que lendeman mati avie per las carrieyras e sobre los teules ben VII palms de neu. Et estalvet se que entorn VIII horas de nuech tombet lo fuoc infernal en lo cloquier de gleysa metropolitania de sant Just de Narbona, cobert de plum, un dels bels et honorables cloquiers de la Lengadoc. Et cremet lo dig cloquier, fondet tota la cuberta del plum et totas las campanas grandas et paucas del dich cloquier. Et consumet tota la peyra de la torre del dich cloquier. Et, non se contentan de quo, lo malvays folzer sen intret en la dicha gleyza ont fes diverses mals et si gran tumul, que los senhors canonges et los autres que dizian lo divinal offici non eran segurs en lo cor de la glieysa. Et duret aquela gran tribulacion en la dicha glyeya entorn sinc horas. En tant que comptava se comumen, que lo dampnage de la dicha glieya de Narbona avia pres per aquela cauza non se poyria reparar que non costes LX milia franxs.

La même année, un lundi, 29 janvier, qui était la veille de saint Fabien et saint Sébastien, martyrs, tout le jour et toute la nuit, il tomba de la neige. Il fit des tonnerres, des éclairs, de si grands vents, des combats de vents, avec grêle, et tant d'autres sortes de temps, que de mémoire d'homme on n'avait jamais vu ni entendu parler de vents si terribles et si épouvantables, d'éclairs et de combats de vents si terribles et si épouvantables. Tellement qu'on s'imaginait que Notre-Seigneur voulait finir le monde. L'orage s'étendit sur tout ce pays. Le lendemain matin il y avait dans les rues et sur les toits environ sept palmes de neige. Il advint que vers huit heures du soir, le feu infernal tomba sur le clocher de l'église métropolitaine de St-Just de Narbonne, couvert de plomb, un des beaux et honorables clochers du Languedoc. Il brûla ledit clocher, fondit toute la toiture de plomb et toutes les cloches grandes et petites dudit clocher. Il consuma la pierre de la tour dudit clocher. Ne se contentant pas de cela, la maudite foudre entra dans ladite église où elle fit divers dégats, et causa un si grand bruit que les seigneurs chanoines et les autres qui disaient l'office divin, n'étaient pas tranquilles dans le chœur de l'église. Cette grande tribulation dura dans ladite église environ cinq heures. On comptait communément que le dommage que ladite église de Narbonne avait éprouvé à cette occasion, ne pourrait être réparé à moins d'une dépense de 60,000 fr.

Digitized by Google

Tombet eyssament aquela nuech lo folzer en lostal del senhor de Murles, et li deroquet en partida la plus bela torre de son hostal. Et eyssament tombet en la glieya de Cornon Terralh et y donet gran dampnage. Et en diverses autres luocx del pays.

Cette nuit, la foudre tomba pareillement sur la maison du seigneur de Murles, et lui arracha en partie la plus belle tour de sa maison. Elle tomba également sur l'église de Cournon-Terral, et y causa un grand dommage. Elle tomba encore dans divers autres lieux du pays.

DIFFÉREND ÉLEVÉ ENTRE LES CONSULS DE MONTPELLIER ET UN INQUISITEUR, EN 1407.

Item dissapte, lo XXVIII jorn del mes de genoyer, los senhors cossols certificatz que lo reverent Peyre de Maruejols, del orde de predicadors, maistre en la sancta teulogia, nadious del pays del Vernia, era fag de novel enqueridor de la sancta fe catholica et que era en esta vila al convent de predicadors, et sollicitatz per alcus maistres en teulogia del dich convent, que lur plague de anar lo aculhir per sa premieyra venguda et far li la reverencia, feyro ho. Et, facha la dicha reverencia, el los requeric que juxta forma de drech, li prestesson sagrament, dont clos isteron esbaytz, dizent que aysso lur era causa novela, et que, en lo sagrament que cossols de Montpeylier fan al cossolat cascun an, cant son elegitz, entre las autras cauzas juron, en las mas de lurs predecessors, que gardaran totas las cauzas pertenens a la sancta fe catholica; et que autres senhors enqueridors predecessors sieus avian el temps passat facha semblant demanda, et auzent la resposta dels senhors cossols et lur escuzacion, sen eran passats senes far y

La même année, le samedi, 28e jour du mois de janvier, les seigneurs consuls, prévenus que le révérend Pierre de Marvejols, de l'ordre des frères prêcheurs, maître en la sainte théologie, natif du pays d'Auvergne, était nouvellement nommé inquisiteur de la sainte foi catholique, et qu'il se trouvait dans cette ville au couvent des frères prêcheurs, et sollicités par quelques maîtres en théologie dudit couvent, de vouloir bien aller le féliciter pour sa première venue, et lui faire leur révérence, le firent. Ladite révérence étant faite, l'inquisiteur les requit d'avoir, selon les formes de droit, à lui prêter serment; ce dont ils furent ébahis, disant : que c'était chose nouvelle pour eux; que dans le serment que les consuls de Montpellier font chaque année au consulat lorsqu'ils sont élus, entr'autres choses, ils jurent entre les mains de leurs prédécesseurs, qu'ils veilleront à la conservation de tout ce qui regarde la sainte foi catholique; que les autres seigneurs inquisiteurs, ses prédécesseurs, avaient jadis formé pareille

Digitized by Google

autra cauza. Et el, auzent aquo, lur assignet a dilhus mati que, agut lur cosselh, venguesson per fayre so que deurian. Et, quant venc lo dilhus mati, que fonc a xxx jorns del dig mes, los ditz senhors cossols torneron ad el am messier Bernart Violeta, licenciat en dicrets et bachelier en leys, lur procurayre, excusan se coma desus. Et aladonc, lo dig mossenher lenqueredor lur dis qne lurs excuzacios ly baylessan per escrich daqui a deman mati et el auria son cosselh, et agut son cosselh, el lur faria so que far lur devria et que non era sa ententa que el lur volgues far ni fayre far cauza que non degues. Et perso, mossen Bernat Violeta adordenet en una cedula las cauzas per lasquals los senhors cossols se excuzavan non esser tengutz a prestar lo dich sacramen, laquala li enviet lo dimars mati, lo derrier jorn de dich mes de genoyer. Et lo dich moss. lenqueridor preza et acceptada la dicha cedula, dis que el auria son cosselh am senhors clercz, theulogistas legistas et decretalistas, et tengut et agut son cosselh el faria als senhors cossols soque far deuria.

Et aladonc, lo portador de la cedula sen tornet et reportet als senhors cossols, que lo dich mossenher lenqueridor fazia son aparelhamen per cavalquar et anar sen. Autra cauza non y ac.

demande, et qu'entendant la réponse des seigneurs consuls et leurs raisons, ils étaient passés sans faire autre chose. Mais lui, entendant cela, les assigna pour le lundi matin, afin qu'ayant tenu leur conseil, ils vinssent faire ce qu'ils devraient. Quand vint le lundi matin, qui était le 30e jour dudit mois, lesdits seigneurs consuls retournèrent vers lui, avec messire Bernard Violete, licencié ès-décrets et bachelier ès-lois, leur procureur, exposant les mêmes raisons que dessus. Alors, ledit monseigneur l'inquisiteur leur dit de lui donner leur défense par écrit, de ce moment au lendemain matin; que lui-même aurait son conseil, et que son conseil tenu, il leur ferait ce qu'il devrait, n'entendant pas vouloir leur faire, ni faire faire une chose qu'il ne devrait pas. C'est pourquoi monsieur Bernard Violete rédigea en une cédule les causes pour lesquelles les seigneurs consuls se défendaient d'être tenus de prêter ledit serment, laquelle cédule il lui envoya le mardi matin, dernier jour dudit mois de janvier (1). Ledit monseigneur l'inquisiteur ayant pris et accepté ladite cédule, dit qu'il tiendrait conseil avec des seigneurs clercs, théologistes, légistes et décrétalistes, et qu'après avoir eu et tenu ce conseil, il ferait aux seigneurs ce qu'il devrait faire.

Alors le porteur de la cédule s'en retourna, et rapporta aux seigneurs consuls, que ledit monseigneur l'inquisiteur faisait ses préparatifs pour monter à cheval et s'en aller. Il n'y eut pas autre chose.

(1) Cette cédule, rédigée en latin, est rapportée par le Petit-Thalamus à la fin de cet article.

Digitized by Google

UN PRÉDICATEUR CÉLÈBRE A MONTPELLIER, EN 1408.

Item diyous, a XXIX de novembre, al vespre, intret et venc a la present vila de Montpeylier lo reveren frayre Vincens Ferrier, de lorde dels predicadors, maystre en la sancta theologia, tresque excellent sermonayre. Et lendeman, que fonc divenres et la festa de sant Andrieu, sermonet en lo capitel que es en lo sementeri del covent dels frayres predicadors de la dicha vila, ont anticamen era acostumat de sermonar davan la gran mortalitat que fonc lan mil. CCC. XLVIII, cant la vila era grandamen apoblada. Et sermonet de mossenhor sant Andrieu et fonc sa thema : *Dives est in omnes qui invocant illum.*

Lo dissapte seguent sermonet aqui meteys dels Avens et fonc sa thema : *Ecce dies veniunt dixit dominus.*

Lo dimergue venent, sermonet aqui meteys del aveniment de juzizi et fonc sa thema : *Benedictus qui venit in nomine domini.*

Et lo dilhus seguent sermonet aqui meteys de antecrist et en qual manieyra tirara a se lo poble et fonc sa thema : *Induamur arma lucis.*

Lo dimars seguent, sermonet aqui meteys de la materia perque permetra Nostre Senhor Dieus que tant de mal se fassa per antecrist et fonc sa thema : *Dicite quia Dominus hiis opus habet.*

Et lo dimercres seguen, sermonet aqui meteys del aveniment de antecrist que tost venra et que, segont alcunas reve-

La même année, jeudi 29 de novembre, le soir, entra et vint dans la présente ville de Montpellier, le révérend frère Vincent Ferrier, de l'ordre des frères prêcheurs, maître en la sainte théologie, et très-excellent prédicateur. Le lendemain, qui était vendredi, et fête de saint André, il prêcha dans la chapelle qui est dans le cimetière du couvent des frères prêcheurs de ladite ville, où l'on avait anciennement coutume de prêcher, avant la grande mortalité qui eut lieu l'an 1348, quand la ville était grandement peuplée. Il prêcha sur saint André, et prit pour texte : *Dives est in omnes qui invocant illum.*

Le samedi suivant il prêcha au même endroit sur l'Avent, et prit pour texte : *Ecce dies veniunt dixit dominus.*

Le dimanche suivant il prêcha au même endroit sur l'avènement du Jugement, et prit pour texte : *Benedictus qui venit in nomine domini.*

Le lundi suivant, il prêcha au même endroit sur l'Antechrist et sur la manière dont il doit attirer à lui le peuple, et prit pour texte : *Induamur arma lucis.*

Le mardi suivant, il prêcha au même endroit sur la question de savoir pourquoi Notre-Seigneur Dieu permettra qu'il soit fait tant de mal par l'Antechrist, et il prit pour texte : *Dicite quia Dominus his opus habet.*

Le mercredi suivant, il prêcha au même endroit sur l'avènement de l'Antechrist qui viendra bientôt, et qui d'après

Digitized by Google

lacios, ja es vengutz et natz v ans apassatz et fonc sa thema : *Reminiscamini quia ego dixi vobis.*

Et lo diyous venent, sermonet aqui meteys de sant Nicholau et fonc sa thema : *In diebus suis placuit deo.*

Et lo divenres seguent, sermonet aqui meteys de la consumacion del mon et fonc sa thema : *Ite in castellum quid est contra vos.*

Lo dissapte seguen, sermonet aqui meteys de la concepcion de Nostra Dona et fonc sa thema : *Ego jam concepta eram.* Et apres dirnar, partic desta vila, tot a pe, am i autre maystre en teulogia et i autre frayre de son orde, son companho, et anet jazer al loc de Fabreguas.

Et, aqui, sermonet lo dimergue mati de lapropinquamen de la fin del mon et fonc sa thema : *Erunt signa in sole.* Et daqui partic apres dirnar et anet jazer a Lopia, et dis que lo dilhus mati sermonera a Lopia, enqual manieyra estan las armas en Paradis, en Purcatori et en Ufern dont Dieus per la sieua misericordia nos vuelha gardar.

Et, cascun mati, al alba, continuamen cantava sa messa am nota sollempnamen et, sitost que sera derevestit, comensava lo sermo, et semblavian mays paraulas divinals que humanals.

Et, outra los IX sollempnes sermos que fes en esta vila, per tres jorns de la semmana anet, apres dirnar, als tres ordes de las donas morgues desta vila a cascun i jorn, lo dilhus a las donas de Prolha, lo dimecres a las donas de sant Gili, et lo diyous a la sorres menors, sermonar las secretamen deffra lur orde, non permequelques révélations est déjà venu et né depuis 5 ans passés. Il prit pour texte : *Reminiscamini quia ego dixi vobis.*

Le jeudi suivant, il prêcha au même endroit sur saint Nicolas, et prit pour texte : *In diebus suis placuit deo.*

Le vendredi suivant, il prêcha au même endroit sur la Fin du Monde, et prit pour texte : *Ite in castellum quid est contra vos.*

Le samedi suivant, il prêcha au même endroit sur la Conception de Notre-Dame, et prit pour texte : *Ego jam concepta eram.* Après dîner, il partit de cette ville, à pied, avec un autre maître en théologie et un autre frère de son ordre, son compagnon, et il alla coucher au lieu de Fabrègues.

Il y prêcha le dimanche matin sur l'approche de la fin du monde, et prit pour texte : *Erunt signa in sole.* De là, il partit après dîner pour Loupian, et dit qu'il prêchera le lundi matin à Loupian, sur la manière dont se trouvent les ames en Paradis, en Purgatoire et en Enfer, dont Dieu par sa miséricorde veuille nous garder.

Chaque matin, à l'aube, il chantait habituellement et solennellement, sa messe notée, et dès qu'il s'était déshabillé, il commençait le sermon, et ses paroles semblaient plutôt divines qu'humaines.

Outre les neuf sermons solennels qu'il fit dans cette ville, trois jours de la semaine, il alla, après dîner, aux trois ordres des dames religieuses de cette ville un jour à chacun, le lundi aux dames de Prolhan, le mercredi aux dames de St-Gély, et le jeudi aux Sœurs mineures pour prêcher secrètement dans leur or-

Digitized by Google

ten que y a non y agues neguna persona layqua.

Et, en denayssins, a continuat lonc temps, seguen lo mon, sermonan la paraula de Dieu. Et dis, que sen tirava vers Perpinlha, am ententa de continuar cascun jorn la sancta predicaciou.

dre, ne permettant pas qu'il y eût aucune personne laïque.

De cette manière, il a continué longtemps de suivre le monde et de prêcher la parole de Dieu. Il dit qu'il se dirigeait vers Perpignan, avec l'intention de continuer chaque jour la sainte prédication.

UNE PROCESSION A MONTPELLIER, EN 1413.

Item, dilhus a XII del mes de jun que fonc lendeman de Pantacosta, se fes en esta vila una honorable, sancta et devota procession general, en laquala foron los quatre ordes et las processions de las autras glieysas; ont se portet lo precious cors de nostre senhor Dieu Jehu Crist per mossenher lo abat del monestier de Aniana. Et foron mays portats a la dicha procession la majestat de mossenhor sant Sebastia, senes pavalho; lo cors o la ossa de mossenhor sant Cleophas am son pavalho que porteron los senhors obriers. Et apres, la majestat de lautari mager de Nostra Dona de Taulas am son pavalho que porteron los perbostz et les autres confrayres de la confrayria. Et apres corpus XPI am lo pavalho dels senhors cossols. Et si porteron de motz bels autres reliquiaris. Et lo dich mossenher labat Daniana cantet la messa en pontifical, desot la crota que es de costa la porta del cossolat. Et cantada la messa, lo religious frayre Johan Poget, de lorde dels frayres Augustis, dis aqui meteys hun sollempne sermo per quatre ho per sinc causas. La una que nostre senhor, per la sieua sancta misericordia, lo poble desta vila vuelha preservar de mor-

La même année, un lundi, 12 juin, qui était le lendemain de la Pentecôte, il se fit dans cette ville une honorable, sainte et dévote procession générale. Dans cette procession étaient les quatre ordres et les processions des autres églises; monseigneur l'abbé du couvent d'Aniane y porta le précieux corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On porta aussi dans ladite procession la majesté de monseigneur saint Sébastien, sans dais, le corps et les os de monseigneur saint Cléophas avec son dais, que portaient les seigneurs ouvriers; la majesté du grand autel de Notre-Dame des Tables avec son dais, que portèrent les prévots et les autres confrères de la confrérie. Ensuite le Corpus Christi avec le dais des seigneurs consuls. On y porta d'autres reliquaires très-beaux. Monseigneur l'abbé d'Aniane chanta la messe pontificalement, sous la voûte qui est près de la porte du consulat. Et la messe chantée, le religieux frère Jean Poget, de l'ordre des frères Augustins, fit au même endroit un sermon solennel pour quatre ou cinq choses. L'une afin que Notre-Seigneur, par sa sainte miséricorde, veuille préserver le peuple de cette ville

Digitized by Google

talitat et de la pestilencia de la impedimia que renha de present en Lotves et en Agades et en diverses autres luox a nos circumvicis. Lautra per la salut de la persona de nostre senhor lo Rey, de mossenher de Guiana son premier nat et de totz sos autres enfans; et que nostre senher li done pas de sos ennemi, et done bona uniou et transquillitat entre los senhors de son noble sanc. Lautra per la uniou de nostra sancta mayre glieysa. Et lautra que nostre senher per la sieua sancta gracia vuelha conservar lo frutz de la terra. Et en la messa et en lo sermo foron lo dich mosenhor de Magalona que donet a cascun daquelos que avian auzida la messa XL jorns de perdo, et per lo sermo autres XL jorns, et a quascun daquelos que seguiron la dicha procession autres XL jorns.

Mossenher labat de Foys, los loctenens de mossenhor lo guovernador et de mossenher lo rector de la part antiqua, mossenhor lo rector de lestudi, mossenhor lo bayle am sos autres curials, los senhors cossols obriers et cossols de mar et tot lautre poble lo mays de la vila cascun am sa candela de cera cremant, qui blanca qui roia, qui granda qui pauca, segon que li era avist laqual procession seguiron de dos en dos am gran devocion los ditz senhors, mossenhor et totz los autres dessus nommatz. Veritat es que al portal de lavesque mossenher de Magalona sen intret et se partic de la procession.

Cascun portan sa candela cremant dizent sas horas et non parlan lo hun am lautre.

et de divers autres lieux circonvoisins, de la mortalité et de la peste qui règne présentement à Lodève et à Agde. L'autre, pour le salut de la personne de notre seigneur le Roi, de monseigneur de Guienne son premier né, et de tous ses autres enfans; pour que Notre-Seigneur lui donne paix de ses ennemis, et donne bonne union et tranquillité entre les seigneurs de son noble sang. L'autre pour l'union de notre sainte mère l'Eglise. Et l'autre pour que Notre-Seigneur par sa sainte grâce veuille conserver les fruits de la terre. A la messe et au sermon il y eut monseigneur de Maguelonne qui donna à chacun de ceux qui avaient entendu la messe quarante jours d'indulgence, pour le sermon quarante jours, et à chacun de ceux qui avaient suivi ladite procession autres quarante jours.

Il y avait à cette procession monseigneur l'abbé de Foy, les lieutenans de monsieur le gouverneur et de monseigneur le recteur de la part antique, monseigneur le recteur de l'université, monseigneur le bailli avec ses autres curiaux, les seigneurs consuls ouvriers et consuls de mer, et tout le reste du peuple surtout de la ville chacun avec sa bougie allumée, blanche ou rouge, grande ou petite, selon qu'il lui convenait. Lesdits seigneurs, monseigneur, et tous les autres ci-dessus nommés suivirent cette procession de deux en deux. A dire vrai, au portail de l'évêque, monseigneur de Maguelonne entra et quitta la procession.

Tous ceux qui assistaient à cette procession portaient leur chandelle allumée, disaient leurs heures et ne parlaient pas les uns avec les autres.

Digitized by Google

Et la part lo mati, mossenhor Danhana tot revestit processionalmens am lo cors de mossenhor sant Gleophas am lo pavalho dels senhors obriers que porteron los senhors cossols obriers entro al cossolat. Et la dicha messa et lo sermo, partit la procession de davant lo cossolat et dessendet sen vers la Peyra, et sen anet deforas lo portal de Latas, et seguic las doguas vers los portals de Montpeylaret, de la sala, del pilat Sant Gili de la Blanquaria, del Carme, passant defra la glieyza et la claustra dels carmes, et davant lo portal de sant Jacme et defra la claustra et la glieyza de predicadors, intran per la una porta et yssent per lautra, et intret sen per lo portal Fermi, et seguic la dogua de la palissada entro al portal de Sant Salvayre, et intret sen per lo portal de la Saunaria, et venc per la carrieyra Trespassent, et al canton de la Peyra, et intret a Nostra Dona de Taulas, et passet per la Agulharia, et venc ferir al canto den Cambusac, et montet sen per Veyraria, et davant Sant Matieu, per la Farnaria, per Castel Moto, per la draparia de Sancta Cros, et fes la routa per la Fabraria, et per la porta sobeyrana, sen intret en la glieyza de Sant Fermi. Et aquir, remas corpus xpi, et mosenhor sant Cleophas et daqui sen aneron les ordes et las autras processions de las autras glieyzas de la vila. Et daqui, los ditz senhors acompanheron la majestat de Nostra Dona entro a la sieuna glieyza de Nostra Dona de Taulas.

Et tota gent ac si gran plazer en aquela procession, que meravilha, per so quar se fazia honestamen; car lo hy avia xv

Le matin monseigneur d'Aniane partit en costume et en procession avec le corps de monseigneur Saint Cléophas, avec le dais des seigneurs ouvriers, porté par les seigneurs consuls ouvriers jusqu'à l'hôtel du consulat. Quand la messe et le sermon furent terminés, la procession partit de devant le consulat, elle descendit vers la Pierre, s'en alla hors la porte de Lattes, suivit les fossés vers les portes de Montpeilleret, de la Salle, du Pila Saint-Geli, de la Blanquerie, des Carmes, passant en deçà de l'église et du couvent des Carmes, devant la porte de Saint-Jaume, et en deçà de l'église et du couvent des frères prêcheurs, entrant par une porte et sortant par l'autre; elle passa sous la porte de Saint-Firmin, suivit le fossé de la palissade, jusqu'à la porte de Saint-Sauvaire, et entra par la porte de la Saunerie, suivit la rue Trespassent, arriva au coin de la Pierre et entra à Notre-Dame des Tables. Elle passa par l'Aiguillerie, vint donner au coin de Cambusac, monta par la Verrerie, passa devant Saint-Mathieu, par la Farnarie, par Castel-Moton, par la draperie de Sainte-Croix; continua sa route par la Fabrerie et entra à l'église Saint-Firmin par la porte principale. Là elle déposa le le Corpus Christi, et monseigneur Saint-Cléophas, et de là s'en allèrent les ordres et les autres processions des autres églises de la ville. Lesdits seigneurs accompagnèrent la majesté de Notre-Dame jusqu'à son église de Notre-Dame des Tables.

Tout le monde eut un si grand plaisir à cette procession, que c'était merveille parce qu'elle se faisait honnêtement. Car

Digitized by Google

ho xx bons homes de la vila que anavan de dos en dos per la procession, que las gens non se moguesson de lur orde, et que las donas non se entremesclesson entre los senhors, et las bonas gens que hy anavan de bon cor et am gran devocion. Et los ditz campejadors foron am cofres a las portas de las glieyzas de Nostra Dona et de sant Fermi, et prezeron de hun cascun et de una quascuna so que era sobrat de las candelas, per ajudar a far un rezenh a Nostra Dona de Taulas; que hy amasceron dos quintals et mieg de cera ho entorn, que creme nueg et jorn, per tal que nostre senhor, per la sieua misericordia, nos preserve de mortalitat et de impedimia. Et daqui, hun cascun sen partic et sen anet a son hostal o lay ont lur plac.

il y avait quinze ou vingt hommes notables de la ville qui marchaient de deux en deux par la procession, afin que les gens ne se dérangeassent pas de leur ordre, et que les dames ne se mêlassent pas avec les hommes, et les bonnes gens y allaient de bon cœur et avec grande dévotion. Lesdits ordonnateurs furent avec des coffres aux portes des églises de Notre-Dame et de Saint-Firmin. Ils y prirent de chacun et de chacune ce qui était resté des chandelles, pour aider à faire une offrande à Notre-Dame des Tables. Ils y ramassèrent deux quintaux et demi de cire ou environ qui brûlèrent nuit et jour, afin que Notre-Seigneur par sa miséricorde, nous préserve de mortalité et d'épidémie. Et de là chacun partit et s'en alla à sa maison, ou là où il lui plut.

SERVICE RELIGIEUX, FAIT A MONTPELLIER, A LA MORT DE CHARLES VI, ROI DE FRANCE, EN 1422.

Item, en aquel an et el mes doctobre, passet daquesta vida en lautra moss. Charles de bona memoria, rey de Franssa. E moric a Paris e fonc sebelitz a Sant-Denis an los autres reys de Franssa. En apres, lo lus, a xxii de novembre, feron los senhors cossols hun cantar mot honorable per lodigz rey en la gleya del frayres menors de Montpelier, ont ce dic una messa mot sollempna por moss. lo vicari de Magalona. E fes lo sermon, maistre Privat, capellan de lorde delz

Cette même année, et le mois d'octobre, passa de cette vie en l'autre monseigneur Charles de bonne mémoire, roi de France. Il mourut à Paris et fut enseveli à Saint-Denis avec les autres rois de France. Le lundi, d'après le 22 novembre, les seigneurs consuls firent pour ledit roi un service très-honorable dans l'église des frères mineurs de Montpellier. M. le vicaire de Maguelonne y dit une messe très-solennelle. Maître Privat, prêtre de l'ordre des frères mineurs fit le sermon.

Digitized by Google

frayres menors. E qui foron totz los autres ordes mendicans, e los frayres de Sancta Aularia, et los morgues de Sant German. E y vengron las gleyas de Sant Fermi e de Nostra Dona de Taulas, e de Sant Daunizi am la procession et am las †, e totas las autras capellas. E dicha la granda messa, feron tostz sollempnament la presenta per totz los ordes la un apres lautra e totas las gleyas enseguen.

Segon las sirmonias que y foron fachas.

Primieyrament, los senhors cossols feron mandamen lo jorn davant lo dit cantar, per lurs escudiers, per tota la vila a tot cap dostal, et mays a las donas que fosson lendeman al digz cantar, e que los senhors sajustesson al plan del cossolatz, e las donas a Nostra Dona de Taulas, cascuna am son manto escur ho am sa rauba escura. E lo dimergue davant, o feron denonciar per las gleyas, e de vespre cridar per la vila am la trompa.

Item, lo jorn del digz cantar, los senhors cossols parten del cossolat, vestitz de lur livreya, an los senhors obrics, e an tota lur autra companha delz officiers realz et de tot lestudi; els senhors doctors et clercz, et autres senhors de viala, sen devaleron als frayres menors; e les donas apres. Et aqui, al miegz del cor, agron fach far una capella ho capitel de fusta tota negra, sus laqual avia ben tres cens candelas cartayronalz. Et als quatre corns de la capella IV siris negres de VIII o de IX palms de lonc, et I autre al miegz per desus la capela, tot negres, en loquals eron penonselz an las

A cette cérémonie assistèrent tous les autres ordres mendians et les frères de Ste-Aularie et les moines de Saint-Germain. Les églises de Saint-Firmin, de Notre-Dame des Tables et de Saint-Denis y vinrent en procession et avec les croix, ainsi que toutes les autres chapelles. Quand la grand'messe fut dite, on fit faire solennellement l'offerte par tous les ordres, l'un après l'autre et toutes les églises après.

Suivent les cérémonies qui y furent faites:

Premièrement les seigneurs consuls, le jour avant ledit service, firent publier un mandement par leurs écuyers, par toute la ville à toute tête de maison, afin que les dames surtout assistassent le lendemain audit service, pour que les seigneurs se réunissent au plan du consulat, et les dames à Notre-Dame des Tables, chacune avec son manteau noir ou sa robe noire. Le dimanche d'auparavant, ils le firent annoncer dans les églises, et le soir crier par la ville avec la trompe.

Le jour dudit service, les seigneurs consuls partis du consulat, revêtus de leur costume, avec les seigneurs ouvriers et avec toute leur autre suite des officiers royaux, toute l'université, des seigneurs docteurs et clercs et des autres seigneurs de la ville, descendirent aux frères mineurs, et les dames après eux. Là, au milieu du chœur, on avait fait faire une chapelle ou catafalque de bois tout noir, sur lequel il y avait bien trois cents chandelles d'un quart de livre chacune. Aux quatre coins de la chapelle étaient quatre cierges noirs de huit ou neuf palmes de haut. Un autre cierge également

Digitized by Google

armas del rey et de la vila coma una bandieyra. E degos la dicha capela ardent, avia una longa bera e auta, an hun drap daur desus, frangat a la vouta de bocassin negre an las armas del rey. E entorn la dicha e capitel, avia LX entortas cremans an las armas del rey et de la vila.

Apres, los cossols de mar feyron gitar hun drap daur an lur armas e an X entortas. E los senhors obriers feron gitar hun autre drap daur an XX entortas an lurz armas. E feyron donar los cossols argen a luferta a tota gen, e a totz los capelans que cantavon per larma del digz senhor.

noir était au milieu sur la chapelle. Sur ces cierges étaient des panonçeaux aux armes du roi et de la ville comme sur une bannière. Dans ladite chapelle ardente, il y avait une bière longue et haute, avec un drap d'or dessus, bordé à la voûte de brocard noir avec les armes du roi. Autour de la dite chapelle il y avait soixante chandelles allumées, avec les armes du roi et de la ville.

Ensuite, les consuls de mer y firent porter un drap d'or avec leurs armes et avec dix torches. Les seigneurs ouvriers firent porter un autre drap d'or avec vingt torches et leurs armes. Les consuls, à l'offerte, firent donner de l'argent à toute personne et aux prêtres qui chantaient pour l'ame dudit seigneur.

A. MOQUIN-TANDON, *membre résident*.

Toulouse, mai 1835.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

UNE MAISON DU MOYEN-AGE

DE LA VILLE DE MARTEL (LOT).

IL existe encore dans l'ancienne province du Quercy, et particulièrement dans la partie de son territoire formant aujourd'hui le département du Lot, plusieurs édifices appartenant au moyen-âge et à l'architecture improprement nommée *gothique*. Ces monumens sont connus et désignés dans le pays sous la dénomination de *Maisons anglaises*, soit qu'ils aient été élevés par les Anglais, ou seulement à l'époque de leur domination dans la Guienne. Une des principales constructions classées dans cette catégorie et une des plus remarquables, comme monument architectural et historique à la fois, est celle de Martel, quoique ce qui en reste à présent, ne soit, d'après toutes les apparences, qu'un débris, une fraction d'un édifice plus considérable.

Martel est une petite ville de la riante et fertile vicomté de Turenne, et qui, selon les historiens du Quercy, doit son origine à un monastère et à une église que Charles-Martel y fit bâtir sous l'invocation de Saint Maur, en venant de combattre les Sarrasins dans l'A-

Digitized by Google

quitaine (1). Cette origine a motivé les armoiries de cette ville, espèces *d'armes parlantes*, que l'on remarque encore sur la principale porte

---

(1) Voici comment la fondation de Martel est racontée dans une histoire ou chronique manuscrite de Martel déposée dans ses archives, qui nous a été communiquée et que nous aurons encore l'occasion de citer dans le cours de ce Mémoire.

« ..... L'histoire nous apprend que l'an 731, Charles-Martel qui jouissait de » toute l'autorité en France..... fit une descente en Aquitaine pour réduire Eudes » qui en était Duc. Cet Eudes, petit-fils de Charibert, avait enfreint les condi- » tions sous lesquelles Dagobert, frère de Charibert, lui avait donné l'Aqui- » taine en apanage; Charles le défit à deux différentes reprises.

» Une tradition appuyée sur des faits historiques et plusieurs monumens exis- » tans, dépose qu'au retour de cette expédition, et en mémoire de ses succès, » Charles voulut faire quelques fondations pieuses, ce qui était d'autant plus » usité dans ce siècle, qu'on croyait par de telles œuvres légitimer les usurpa- » tions. Il s'arrêta dans un lieu qu'on appelait Saint-Maur, y fit bâtir une église » en l'honneur de ce saint, un monastère pour des cénobites, et une autre église » à l'usage de ces derniers *avec de bonnes préclotures*. Il y fit construire aussi une » maison pour lui où il séjourna quelque temps et à laquelle il donna son » nom..... »

On voit que ce récit diffère assez essentiellement de ce que nous venons de dire sur les circonstances de la fondation de Martel en nous appuyant de l'autorité d'autres historiens, et particulièrement de celle du savant auteur de la *Statistique du Lot*, ouvrage couronné par les Académies des sciences et des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, M. Delpon de Livernon.

Cet auteur observe judicieusement, au sujet de l'église actuelle de Martel, que ce monument ne paraît pas remonter à l'époque du VIII[e] siècle. « Elle est néan- » moins très-ancienne, dit-il, comme le prouvent l'altération des pierres dont » elle est construite et la simplicité de son architecture. Elle offre dans l'intérieur » une vaste nef, sans bas-côtés; les ouvertures paraissent avoir été modifiées » depuis la première construction. Les vitraux peints dont elles sont ornées pré- » sentent des dessins corrects. On entre dans l'église en passant sous un clocher en » forme de tour carrée, de 40 mètres d'élévation. » La même chronique manus- crite, déjà citée, nous apprend encore que l'église dont il s'agit fut construite ou plutôt reconstruite en 1300 et la tour du clocher en 1513. On ne donna qu'un denier par jour aux ouvriers qui y travaillèrent à deux siècles de distance.

Digitized by Google

du château des vicomtes de Turenne (1) ; elles sont formées par trois *marteaux* ou *martels*, comme on les appelait dans notre vieux français et en patois cadurcien (2), sur un fond d'argent.

Le monument historique qui fait l'objet de cette dissertation n'est dans son état actuel qu'un bâtiment fort délabré, habité par de pauvres artisans. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Le rez-de-chaussée a trois portes ogives, sans sculptures ; le premier offre deux grandes fenêtres ogives, sculptées, surmontées de grandes rosaces et divisées par de petites colonnes gothiques. Ces fenêtres sont placées entre deux cordons parallèles où le ciseau de l'ouvrier a représenté des feuilles de vigne. Cet ornement règne dans toute la longueur de la façade. Au-dessous du cordon supérieur, près de la fenêtre de droite, dans un écusson en demi-relief, on voit un léopard qui avec une de ses griffes veut atteindre à une fleur de lis placée au-dessus de lui, à sa droite dans l'écu. La décoration de ce monument est de bon goût et d'un travail soigné pour son époque, le XII^e^ siècle, où l'ogive fut substituée au plein-cintre.

La représentation du Léopard d'Angleterre ou d'Aquitaine se reproduit sur les parvis intérieurs des murs de notre *maison anglaise*, et on le retrouve encore figuré extérieurement en d'autres endroits du même édifice et particulièrement sur une tour opposée à la façade que nous venons de décrire. Cette tour a servi d'entrée ou de porte principale à ce bâtiment, elle donne issue dans une cour qui en dépend

---

(1) Maintenant l'Hôtel-de-Ville ou Maison Commune, comme on le verra plus bas.

(2) Cependant, dans le moyen-âge, on écrivait et l'on prononçait *Mortel* et non *Martel*, comme on le fit plus tard.

Dans une lettre du vicomte de Turenne aux consuls de Martel, on lit à la suscription : « *A mous cars et bous amis lous Signours Caussouls dè Mortels*, » c'est-à-dire, à mes chers et bons amis les seigneurs consuls de Mortel ; et dans la suscription d'une lettre des consuls de Saint-Jean-d'Angely aux mêmes, de l'an 1375 : « *Aux nostrès cars et redoutables Signours, lous Signours Caussouls dè* » *Mortel*, » à nos chers et redoutables Seigneurs, les Seigneurs Consuls de Mortel.

Digitized by Google

et à laquelle on parvient également par une des trois portes ogives dont on a parlé. Mais les trois léopards sculptés sur la tour ne sont point renfermés dans un écusson ; ils se détachent en forte saillie sur la muraille et l'on ne remarque point de fleur de lis dans leur voisinage.

Nous ne devons pas omettre de dire ici que dans l'alignement de la maison anglaise et à peu de distance on en trouve une autre qui paraît avoir appartenu à la même construction. Elle renferme une salle vaste et élevée, avec des voûtes et des croisées en ogive. Sa première destination doit avoir été une chapelle, ou peut-être un lieu d'assemblée, où l'on tenait des états, des assises, où l'on rendait la justice. Nous avons en vain recherché sur ce second bâtiment l'existence du léopard d'Angleterre et du lis de France dont le rapprochement dans un même écusson a été signalé dans la première de ces constructions.

On a beaucoup raisonné sur le motif de ce singulier rapprochement et sur la pensée qui avait présidé à cette sculpture : quelle en est la date certaine? Quel en est l'ordonnateur? Quelle est enfin, ici, a-t-on dit, l'intention du léopard britannique? Veut-il soutenir, protéger, défendre, en fidèle vassal, ou bien renverser, abattre, comme son ennemi, le lis français vers lequel il élève une de ses pattes?

Pour nous, nous avouons que ce monument *anglo-français* ne nous paraît pas aussi significatif qu'à bien des gens, et que nous sommes disposés à croire que la fleur de lis dans ce blason, est tout-à-fait indépendante de l'action et du geste présumés du léopard. Celui-ci est placé dans la position convenue, dans l'attitude qu'on lui donne toujours sur les armoiries d'Angleterre et d'Aquitaine. Quant à la fleur de lis figurée dans la partie supérieure de l'écu britannique, elle nous paraît indiquer seulement la suzeraineté de la France et le vasselage du Roi d'Angleterre, comme duc d'Aquitaine. La méprise est due au peu d'intelligence de l'ouvrier dans l'agencement et la composition des diverses parties de cette sculpture, au peu d'espace et de développement qu'il a pu leur donner dans un cadre trop resserré, et aussi à l'état fruste que présente aujourd'hui cette sculpture.

Comment, d'ailleurs, peut-on admettre que si l'on avait vu dans cette représentation une intention hostile, injurieuse à la France et à

Digitized by Google

son monarque, une insulte aux nobles lis, on eût laissé subsister ce blason, surtout après l'expulsion définitive des Anglais et l'anéantissement de leur domination dans l'Aquitaine et le Quercy? Les vicomtes de Turenne et leurs vassaux n'auraient-ils pas rivalisé de zèle et d'empressement à faire disparaître cette odieuse allégorie. Quel est le chef militaire, le magistrat qui n'en eût pas ordonné la suppression?

Cette circonstance de la présence de la fleur de lis, comme signe de la suzeraineté ou de l'autorité du roi de France, est remarquée souvent dans les blasons et les sceaux des seigneurs, spirituels et temporels, des communautés religieuses et des villes du moyen-âge; et le motif n'en peut être douteux.

C'est ainsi qu'on retrouve la fleur de lis, entre une infinité d'autres exemples, sur un sceau de Jeanne, comtesse de Toulouse et de Poitiers, cette princesse ayant l'air de la toucher avec sa main droite élevée (1); c'est ainsi que sur celui d'Amaury, comte de Montfort, on voit deux léopards et deux fleurs de lis (2); qu'on trouve encore ce signe héraldique dans les sceaux de Gauzide de Pui-Celsi (3), de Béraud de Mercœur (4), de Decan d'Usez et d'Aymargues (5), de Raymond de Comminiac (6), d'Amélius, archevêque de Narbonne (7), de Clarin, évêque de Carcassonne (8), sans parler de ceux d'un grand nombre d'abbés, de prieurs, de doyens, de chapitres, etc. Sur

---

(1) Voyez pl. de l'*Histoire de Languedoc*, tom. 5, Sceaux de la noblesse, n° 8.

(2) Ibid., n° 13.

(3) Ibid., n° 111.

(4) Ibid., n° 95.

(5) Ibid., n° 130.

(6) Ibid., n° 78.

(7) Ibid., Sceaux ecclésiastiques, n° 5.

(8) Ibid., n° 8.

Digitized by Google

un sceau de la ville de Narbonne, on distingue la fleur de lis à droite et à la hauteur de la tête de la Vierge assise, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux ; la Vierge semble toucher le lis ou au moins l'indiquer avec sa main droite élevée (1). L'écusson ou le sceau consulaire de la ville de Moncucq (Lot), présentait aussi un chef-parti ; dans la première partition à droite, était la fleur de lis, et dans la seconde, la croix de Toulouse ; cette communauté ayant pour seigneurs les comtes de Toulouse sous la suzeraineté des rois de France (2).

Bien que le fait historique que nous allons rapporter ne nous permette pas de douter que l'édifice dont nous nous occupons n'existât au moins dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, on a cru reconnaître un style et quelques détails d'ornemens, peut-être accessoires et ajoutés plus tard, qui semblent appartenir au XIII^e^ et même au XIV^e^ siècle, plutôt qu'à l'époque qu'on lui assigne.

D'après la tradition locale et l'opinion la plus accréditée et la mieux établie, ce fut dans cette maison que le 11 juin 1183 mourut Henri surnommé le Jeune, ou au *Court-Mantel*, fils aîné d'Henri II, roi d'Angleterre, dit le *Vieux*, et de la trop célèbre Aliénor, duchesse d'Aquitaine.

Voici comment les savans historiens de Languedoc racontent cet événement et les circonstances relatives au jeune Henri, qui le précédèrent.

« Ce prince, toujours mécontent de ce que le roi son père l'ayant associé au trône ne lui donnait aucune part au gouvernement, tandis que Richard et Geoffroy, ses frères puînés, administraient, l'un le duché d'Aquitaine et l'autre la Bretagne, fit tous ses efforts en 1182 pour obtenir le duché de Normandie. Il vint en Aquitaine où le duc Richard, son frère, était en guerre avec les grands vassaux du pays qui s'étaient révoltés contre lui, à cause de ses vexations et de son extrême

---

(1) Ibid., Sceaux des communautés, n° 3.

(2) Les comtes de Toulouse avaient octroyé aux habitans de la ville de Moncucq une charte commune qui leur concédait de grands priviléges. Elle fut renouvelée et confirmée par Louis XI, en 1463.

Digitized by Google

cruauté. Le roi Henri II, et Geoffroy, comte de Bretagne, son fils, ayant marché aussi au secours de Richard, ils agirent tous quatre de concert contre les rebelles. Alphonse II, roi d'Aragon, et Ermangarde, vicomtesse de Narbonne, amenèrent des troupes à ce prince et le joignirent à Périgueux.

» ..... Le duc Richard fit peu de temps après la paix avec les rebelles ; mais elle ne fut pas de longue durée. La guerre recommença : elle continua avec divers succès de part et d'autre jusqu'à la fin de l'année, que la division se mit entre les trois princes d'Angleterre, fils de Henri II. Le jeune roi et Geoffroy se liguèrent contre le duc d'Aquitaine, leur frère, avec les deux comtes d'Angoulême (1); Adhémar, vicomte de Limoges ; Raymond, vicomte de Turenne ; Pierre, vicomte de Castillon, et plusieurs autres barons.

» Le roi Henri II, voulant mettre la paix parmi ses fils, s'approcha de Limoges, mais les habitans donnèrent sur ses troupes et prêtèrent serment de fidélité au roi son fils, qui se révolta alors ouvertement contre lui. Ce jeune prince, pour se soutenir, appela à son secours le roi Philippe-Auguste, son beau-frère; Hugues, duc de Bourgogne ; Raymond V, comte de Toulouse, et plusieurs autres princes qui s'empressèrent de le secourir, parce qu'il était autant aimé pour ses excellentes qualités, que le duc d'Aquitaine était détesté pour ses vices. Le duc de Bourgogne et le comte de Toulouse l'allèrent joindre en personne. Mais le roi Philippe-Auguste se contenta de lui envoyer un corps d'aventuriers nommés *paillars (palearios)*, lesquels faisaient partie de ces brigands qui, sous différens noms, désolaient alors le royaume. Le jeune Henri les prit à sa solde et dépouilla les églises du Limousin de leurs trésors pour avoir de quoi les entretenir (2).

» ..... Le roi d'Angleterre, résolu de punir la révolte de son fils, implora de son côté le secours du roi d'Aragon, son allié, et de plusieurs autres princes deça la mer, qui vinrent le joindre dans le Li-

---

(1) L'un des deux était le comte de la Marche d'Angoumois, titre qui appartint long-temps à la maison de Lusignan.

(2) Et celles du Quercy, comme on le dit plus bas.

Digitized by Google

mousin, et il assiégea, le 1er de mars de l'an 1183, le château de cette ville dont le jeune roi prit la défense. Les pluies abondantes qui survinrent, obligèrent, au bout de quinze jours, la plupart des troupes qui formaient le siége à se retirer. Henri II le continua cependant, comme il put, et il célébra la fête de Pâques à Limoges, où le jeune roi son fils, qui était sorti du château et s'était emparé d'Angoulême, vint pour l'assiéger. Mais les habitans le repoussèrent avec tant de force, qu'il fut obligé de se retirer. Le jeune roi se dédommagea par la prise du château d'Aix, situé aux environs. Il se rendit ensuite à l'abbaye de Grammont dont il enleva le trésor de l'église, et en fit autant dans celle de la Couronne où le duc de Bourgogne le joignit. De là ils allèrent à Uzerche à la rencontre du comte de Toulouse, qui y arriva le jour de l'Ascension, le 26 de mai. Le jeune Henri se sentit alors incommodé, mais cela ne l'empêcha pas d'aller le lendemain à Donzennac, et le lundi suivant à Martel, château (1) de la vicomté de Turenne, situé sur les frontières du Limousin. Enfin, après avoir été en pélerinage à Notre-Dame de Rocamadour (2), il revint à Martel où sa maladie augmenta si considérablement, que se voyant sans ressource il demanda les derniers sacremens. Les évêques de Cahors (3) et d'Agen (4), l'abbé Dalon et plusieurs autres ecclésiastiques les lui administrèrent, et il les reçut avec de grands sentimens de componction, en présence du duc de Bourgogne et du comte de Toulouse qui ne le quittèrent jamais. Il témoigna, surtout, beaucoup de regret de la guerre qu'il avait entreprise contre le roi son père, et écrivit à ce prince pour lui demander pardon et le prier de traiter plus humainement la reine Eléonore, sa mère, qu'il tenait prisonnière depuis plus de sept ans dans le château de Salisbury. Il mourut peu de temps après,

---

(1) On a déjà vu que dans le XIIe siècle Martel était plus qu'un château, c'était une ville, une communauté.

(2) On verra bientôt ce que ce fut réellement que le prétendu *pélerinage*.

(3) Cet évêque de Cahors se nommait *Géraud Hector*.

(4) Son nom était *Bertrand*.

Digitized by Google

à Martel le jour de la Saint-Barnabé, 11 de juin de l'année 1183 (1) »

---

(1) Par ses dernières volontés exprimées à son lit de mort aux prélats et aux seigneurs qui l'entouraient, il légua ses entrailles à l'abbaye de Grammont, où le vicomte de Limoges les transporta lui-même. Il ordonna également que son corps recevrait la sépulture dans la cathédrale de Rouen. M. Deville, savant archéologue normand, dans son ouvrage sur les tombeaux de la cathédrale de cette ville, (1 *vol. in*-8.° — *Rouen*, 1833), cite à ce sujet quatre chartes originales qu'il a trouvées, revêtues encore de leurs sceaux, dans les archives départementales de la Seine-Inférieure. Ces précieux documens historiques sont souscrits par Raymond V, comte de Toulouse, par Eudes, duc de Bourgogne, par le châtelain de St-Omer, et par Bertrand, évêque d'Agen. Dans ce dernier acte adressé au pape Lucius, l'évêque déclare que, chargé par le roi Henri II de travailler à la paix avec son fils Henri-le-Jeune, il aurait trouvé celui-ci étendu sur le lit de douleurs. Bertrand annonce qu'il a administré les sacremens de l'église au jeune prince qui demanda instamment et persista même à avoir sa sépulture dans la cathédrale de Rouen, quoiqu'à raison de la difficulté du voyage et de l'éloignement du lieu, on lui eût parlé du monastère de Grammont auquel il donnait ses entrailles. D'après cela, le corps du jeune Henri, qu'on avait dépouillé de ses entrailles et de sa cervelle, fut salé, enveloppé dans une peau de bœuf, et placé dans un cercueil de plomb, puis transporté du Quercy vers la Normandie. A son passage au Mans, les habitans s'en emparèrent de force, et l'enterrèrent dans leur cathédrale, mais le clergé de Rouen réclama, et le pape lui fit rendre le corps du prince. Le monument de Henri au Court-Mantel était en marbre blanc, sans inscription, et décoré de la statue du prince. On l'avait placé au côté gauche du sanctuaire de cette basilique, et à l'opposé de celui de Richard Cœur-de-Lion. Guillaume Plantagenet, fils de Geoffroy, avait aussi sa sépulture dans la cathédrale de Rouen. Ces mausolées furent détruits en 1734 par l'ordre des chanoines de la métropole qui, voulant exhausser leur maître-autel, et en même temps dégager leur sanctuaire, brisèrent les marbres précieux, dont il est heureux que Montfaucon nous ait transmis la gravure dans *ses monumens de la monarchie française*.

En 1736 on mit à la place du tombeau de Henri-le-Jeune l'inscription suivante :

Hic Jacet
Henricus Junior,
Ricardi regis Angliæ,
Cor-Leonis dicti, frater;
Obiit anno
MCLXXXIV.

Des inscriptions semblables furent aussi gravées sur l'emplacement des tombes de Richard et de son neveu Guillaume.

Digitized by Google

Nous avons fait connaître le récit des circonstances de la mort de Henri, par les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* (1). Mais nous avons recueilli, dans d'autres historiens, quelques détails et circonstances de la mort du fils aîné d'Aliénor, échappés aux savans Bénédictins.

.... La maladie avait ranimé les sentimens de la nature et de la religion (2), si affaiblis dans le cœur du jeune Roi. Il demanda avec instances à voir son père et à rentrer en grâce auprès de lui; et après la confession publique de ses péchés et l'absolution qu'il en reçut des prélats présens, il se revêtit d'un cilice, se fit passer une corde autour du col, et puis s'adressant aux ministres du seigneur, il leur dit: « Qu'il s'abandonnait à eux, infâme et abominable pécheur » qu'il était, afin de fléchir pour lui Jésus-Christ qui avait par- » donné au larron sur la croix, et qu'ils en obtinssent un regard de » pitié en faveur de sa malheureuse ame, etc. » Enfin, se tournant vers un lit de cendres qu'il s'était fait préparer : « Prenez cette corde, » continua-t-il, traînez et couchez-moi là. » Ce qui fut exécuté selon sa volonté. On plaça deux grosses pierres, l'une à la tête et l'autre aux pieds du mourant. Il s'occupa alors de ses funérailles, donton a vu plus haut les dispositions. « Il n'eut pas de peine, dit un auteur, à » disposer de ses trésors, car il mourut si pauvre que dans ses derniers » jours, on ne fournissait à ses besoins qu'au moyen d'un modique » emprunt sur le seul cheval qui fût en sa possession (3). »

Ce dernier fait atteste du reste que ce ne fut point pour enrichir son trésor particulier et assouvir sa cupidité, mais bien pour satisfaire aux impérieuses exigences des bandes armées à sa solde, que ce prince pilla les trésors de plusieurs églises et abbayes, et entre autres

---

(1) Tom. III, page 61 et suivantes.

(2) Un historien dit que Dieu frappa le jeune Henri, non seulement pour s'être révolté contre son père, mais aussi parce qu'il avait passé la fête de la Pentecôte sans s'approcher des sacremens.... (Hoves.)

(3) Hoves, Math. Paris; Cathala-Couture (*Histoire du Quercy*); Débons, (*Annales ecclésiastiques et politiques de la ville de Figeac*), *etc., etc.*

Digitized by Google

des riches monastères de Figeac et de Rocamadour (1); car son prétendu pélerinage à ce dernier oratoire ne fut qu'une course armée dont le but ou au moins le résultat fut la spoliation des richesses qui s'y trouvaient (2). Une tradition locale raconte aussi que Henri se rendit à Rocamadour pour se faire couronner, ce qui a fait donner à une des rues le nom de rue de la *Couronnerie*. On fait encore remarquer aux étrangers et aux pélerins qu'attirent toujours en ce lieu, soit la curiosité et l'empire des vieux souvenirs, soit la dévotion à la Vierge et à Saint-Amadour, une maison presqu'en ruines, très ancienne et fort élevée, remarquable par le caractère tout particulier de son architecture; maison que le fils d'Aliénor, suivant la même tradition, pendant le séjour qu'il fit à Rocamadour, habita avec sa suite.

La manière dont le vieux roi, qui s'emparait alors de Limoges, apprit la nouvelle de la mort de son fils, est rendue avec une expression assez touchante dans un fragment de manuscrit, intitulé: « *Lymoges soubz les Anglois* », inséré dans un bulletin de la société académique de cette ville (3), par les soins d'un de ses membres, M. Maurice Ardant, et qui a été l'objet d'un rapport intéressant de M. de la Fontenelle, directeur de la *Revue Anglo-Française*, à la société des antiquaires de l'Ouest, séant à Poitiers (4).

Le monarque Anglais était sur la rivière de Briance, dans un lieu appelé Salessas, quand un religieux de la *custode* de Grammont (5), appelé frère Bernard, de Peyrac, vint l'y trouver; Henri lui ayant

---

(1) Ce prince en agissait ainsi par nécessité et non par impiété. On prétend même qu'il faisait estimer les effets qu'il enlevait aux églises, pour subvenir à la solde de ses troupes qui lui forçaient la main dans ces circonstances, et qu'il ne prenait les objets précieux qu'*à titre d'engagement*, auquel sa mort prématurée l'empêcha de satisfaire.

(2) « La piété des fidèles y avait ramassé des richesses considérables lorsque » le fils de Henri II vint les piller pour soudoyer son armée.» Delpon, *Statistique du Lot*, tome 1, page 537.

(3) Tom. XII, pag. 4. — 18 février 1835.

(4) Voyez le compte-rendu imprimé des séances des 21 janvier, 18 février et 19 mars 1835, de cette compagnie.

(5) Qui peu de temps auparavant avait été pillée par Henri *au Court-Mantel*.

Digitized by Google

demandé des nouvelles de son fils, le moine répondit, *qu'il n'était pas l'ange Gabriel et qu'il ne portait pas de bonnes nouvelles ;* alors le père montra un vif chagrin et reçut les lettres que peu avant sa mort le jeune prince lui écrivait pour implorer son pardon et intercéder en faveur de sa mère.

Du reste, la tradition que nous avons rapportée et sur la foi de laquelle on ne manque pas, à Martel, d'attester aux étrangers et aux curieux que ce fut dans cette pièce, éclairée par deux fenêtres gothiques, au premier étage de notre *Maison Anglaise*, que mourut Henri au Court-Mantel, sans être improbable, et nous dirons même quoique présentant tous les caractères de la vraisemblance, n'est pourtant autorisée, constatée par aucun acte, aucun titre, aucun monument historique et officiel qui l'établissent avec certitude; il se peut même que quelques parties de cette construction, ou du moins, de sa décoration extérieure et des ornemens qu'on y voit aujourd'hui, soient postérieures à la date de cet événement, et particulièrement l'écusson sculpté sur la façade qui nous a précédemment occupé, la domination anglaise s'étant encore maintenue dans la vicomté de Turenne et dans les provinces du Quercy pendant les deux siècles suivans.

S'il fallait prendre à la lettre le récit des savans historiens du Languedoc, bien que la phrase soit un peu ambigue et susceptible de deux interprétations, il en résulterait que ce fut au château même de Martel, c'est-à-dire des vicomtes de Turenne, que descendit le jeune roi, déjà malade, et où par conséquent, il mourut peu de jours après son arrivée; mais dans ce cas, ce château des vicomtes de Turenne, dont il faudrait admettre que le bâtiment, aujourd'hui désigné sous le nom de *Maison Anglaise*, faisait partie, aurait précédé, sans avoir aucun rapport avec lui, celui qui existe encore à Martel sous la dénomination *d'Hôtel de la Raymondie*, et qui fut construit dans la première moitié dn XIII^e^ siècle par le vicomte Raymond V, dont il porte le nom (1); hôtel qui appartint plus tard à la ville et qui lui sert de maison commune.

---

(1) L'un des seigneurs français qui fit partie de la 5^e^ croisade.

Digitized by Google

Nous serions assez portés à croire que la *Maison Anglaise* fut, sous l'occupation britannique, un édifice public à l'usage de ces maîtres de la Guienne, le siége, le lieu d'une de leurs juridictions, ce qui y motiverait la présence des léopards sur les murailles, lesquels n'ont pu y être placés par les ordres des vicomtes de Turenne.

C'est peut-être dans ce local qu'eut lieu la cérémonie dont on trouve un procès-verbal dans les archives communales, document dont un inventaire des titres contenus dans ce dépôt, nous fait connaître l'existence. On y lit :

« Du 14 mars 1367, dans les assises tenues à Martel, par M. le » sénéchal de Périgord et de Quercy, est dit que Raymond Gaubert, » Gaillard Tondu et Guillaume de Cherogne, bourgeois et consuls » de Martel, ont été présentés à Jean Chandos, vicomte de Saint- » Sauveur, lieutenant-général au pays de France, pour le roi d'An- » gleterre. Lesdits consuls, après avoir prêté le serment d'obéissance, » ont requis ledit Seigneur de conserver leurs franchises, coutumes, » usages et priviléges, lequel ordonne à tous justiciers de les maintenir » en leurs franchises, etc. »

D'autres pièces également relatives à l'occupation des Anglais (1), sont relatées dans le même inventaire, que M. le maire de Martel a bien voulu mettre sous nos yeux, et particulièrement des registres constatant les paiemens de contributions comptées aux capitaines des compagnies anglaises, en garnison dans leur voisinage, par les Martellois (2).

---

(1) Au sujet de cette occupation de Martel et de la vicomté par les Anglais, nous lisons dans la chronique manuscrite déjà citée ; « Qu'au commencement » de l'année 1399, les consuls de Martel convinrent avec Nicolas de Guiscard, » seigneur de Cavagnac et de Mezels, de lui fournir quatre cents hommes et » *mille francs qu'on emprunta au pape*, pour chasser les Anglais de leur ter- » ritoire ; que cette entreprise eut un plein succès, et que ces insulaires furent » tous tués ou expulsés du pays, à l'exception d'un nommé *Couviès* de Belcastel, » qui fut seul excepté. »

On trouva, il y a quinze ans ou à peu près, aux environs de Martel, grand nombre de leurs cadavres qui, dans cette guerre d'extermination, avaient été précipités du haut d'un rocher, à 64 mètres de profondeur.

(2) On lit à ce sujet l'anecdote suivante dans le manuscrit dont il a été fait

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit de l'origine et de la destination de la maison des Anglais, à Martel, à raison de la tradition populaire qui s'y rattache, et du style de son architecture, ce monument gothique est également intéressant aux yeux de l'ami des arts et de l'histoire de deux grandes nations jadis ennemies et rivales, aujourd'hui unies par un principe qui leur est commun, et émules l'une de l'autre.

Il est d'autant plus instant de reproduire ce qui reste de cet édifice, et d'en fixer le souvenir par le dessin et la gravure, que, sans doute, d'ici à peu d'années, à peu de jours peut-être, il disparaîtra comme tant d'autres vénérables débris de l'antiquité et du moyen-âge, sous la hache de quelque vandale moderne, de quelque citoyen de la ville même, où sept siècles auparavant, la mort inattendue de Henri au Court-Mantel a fait verser des larmes à plus d'un Martellois du vieux temps.

Il y avait dans le cœur du jeune Henri, au milieu des passions tumultueuses de son âge, le germe de grandes qualités; monarque réel de l'Angleterre dont il ne le fut que de nom, du vivant de son père, il eût pu devenir un bon roi et un héros... et cependant sa mémoire est presqu'oubliée, tandis que la gloire et la renommée de Richard Cœur-de-Lion, son frère, auquel les peuples et les princes le préféraient, remplissent encore l'Orient et l'Occident!

On a découvert à Martel, à diverses époques, plusieurs monnaies en

---

plusieurs fois mention dans ce mémoire : « En 1375, Bernard Doat, capitaine » anglais, à Montvalent, dans le voisinage de Martel, somma les consuls de » cette ville de lui remettre les clefs de la place; on délibéra et il fut arrêté » qu'on inviterait le capitaine à se rendre à Martel avec dix de ses hommes; » il s'y rendit en effet, et on le logea dans l'hôtel de la Raymondie. Un grand » dîner lui fut donné par les magistrats municipaux, et dans ce repas l'on » servit un saumon qui coûtait 2 sols et une barrique de vin du prix de 40 sols.

» On traita ensuite avec lui, et l'on convint de lui donner tous les six mois, » trente charges de froment, trente charges de vin vieux, soixante francs d'argent, trente livres de cire, dix mains de papier et en outre vingt sols pour » chacun des quatre consuls de Montvalent. Les quittances de cet engagement » existent jusques en l'an 1399. Dans le même manuscrit, on trouve *l'état* » suivant des *forces* de la garnison anglaise aux environs de Martel : à Belvès, » 600 hommes; au château de Carennac, 200; à celui de Murtal, 200; à » celui de Pinsac, 300; à Montvalent, 600 de cavalerie. »

Digitized by Google

or, et surtout en argent et en cuivre, des rois d'Angleterre de la dynastie des Plantagenet, frappées en Aquitaine pendant leur domination dans cette province. Elles ont été gravées dans les recueils de l'abbé Venuti et de M. Ainsworth. Nous nous félicitons d'avoir pu faciliter les recherches de ce dernier dont le beau travail a été couronné en ces derniers temps, par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,
Membre correspondant.

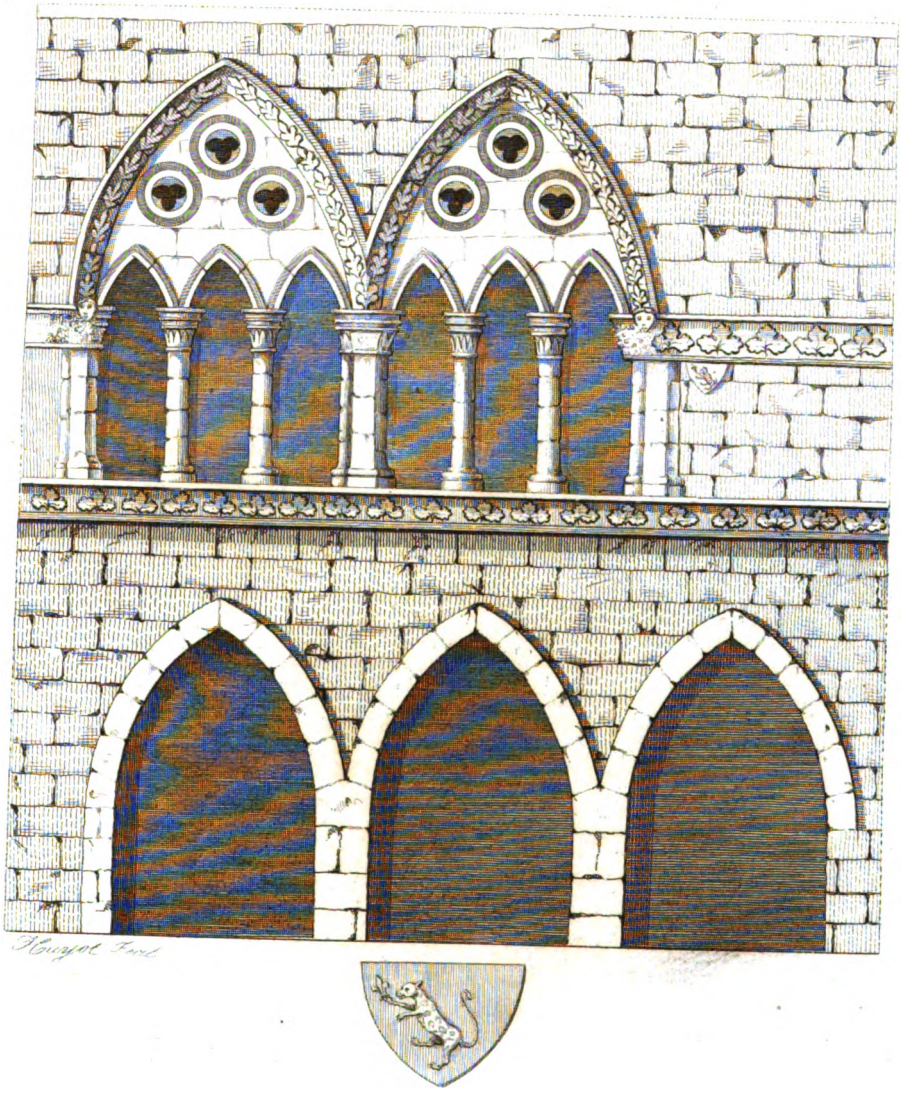

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LES STÈLES ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DE TOULOUSE.

Parmi les restes de l'antiquité égyptienne, parvenus au travers des âges jusqu'à nous, il en est peu d'aussi multipliés et de plus intéressans que ceux qui appartiennent à cette classe de monumens connus sous le nom de *Stèles*. Les uns ont pour but de conserver la mémoire d'un événement remarquable, comme une victoire, une consécration religieuse, l'avènement d'un monarque à la couronne ; de ce genre est la stèle si célèbre sous le nom de *Pierre de Rosette*, dont l'inscription fut rédigée par le corps sacerdotal de l'Egypte à l'époque du couronnement de Ptolémée Philadelphe à Memphis, inscription qui rappellè sous une triple forme en caractères hiéroglyphiques ou sacrés, en caractères démotiques ou vulgaires, et en caractères grecs, les titres que ce prince avait à cet acte solennel de reconnaissance. Ces stèles sont *historiques*.

Il en est d'autres qui nous retracent un sujet dont les détails varient, mais dont le fond est toujours le même et relatif aux dogmes psychologiques de l'ancienne Egypte. On y voit ordinairement figurer dans sa partie principale les divinités infernales auxquelles un personnage, dans une attitude suppliante, offre ses prières et des présens pour en obtenir un accueil favorable à son entrée dans

Digitized by Google

l'*Amenti* (1). D'autres scènes se joignent presque toujours à cette scène principale : le défunt, à son tour, s'y montre recevant les hommages de sa famille prosternée devant lui. Les stèles *funéraires* sont restées en témoignage de la piété filiale, de la tendresse d'un époux ou d'une mère qui les éleva. Chez le peuple le plus grave de l'antiquité, et qui plaçait sous l'empire d'une pensée religieuse tous les actes de sa vie privée, ou de son existence politique, ces touchantes consécrations de famille, ce culte sacré des tombeaux durent être en honneur et s'y développer plus que partout ailleurs. L'on sait avec quel soin était conservée dans ces contrées la dépouille mortelle de l'homme, rendue presque impérissable à l'aide d'une préparation chimique, et le moyen ingénieux qui perpétuait les traits d'un être qui avait cessé de vivre, sous les yeux de l'être qui lui avait voué ses affections. Les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les stèles funéraires relatent les noms des personnages que l'on y voit paraître, leur âge, leur profession, leurs parentés, la nature et la quantité des objets offerts en présens.

Mais ce qui surtout est digne d'attention, c'est la certitude acquise par une longue suite de comparaisons, que ces monumens reproduisent le portrait véritable des personnages, ou du moins des personnages principaux qui s'y trouvent représentés. Cette observation faite pour la première fois par Champollion, lorsqu'en 1825 il visitait le musée de Turin, a été depuis pleinement confirmée par les recherches qu'il fit pendant son voyage en Egypte, dans les années 1828 et 1829.

En réunissant ces détails biographiques, où nous retrouvons, dans toute sa naïveté, la vie privée d'une nation qui n'a laissé après elle que des ruines et quelques souvenirs épars dans les ouvrages des auteurs grecs et latins, nous pouvons espérer de restituer quelque jour, sinon en entier, du moins en très-grande partie, une civilisation qui touche aux premiers âges du monde; nous parviendrons à retrouver la source mystérieuse de ces révélations que les Grecs écoutaient avec tant d'em-

---

(1) L'*Amenti* était la demeure des ames après leur séparation d'avec le corps, l'enfer Egyptien.

Digitized by Google

pressement de la bouche du père de l'histoire, que tous les écrivains qui aspiraient à plaire au peuple le plus spirituel qui fût jamais, allaient à l'envi recueillir sur le sol de la vieille Egypte, et qui se présentent à nous aujourd'hui sous le double charme de l'éloignement des lieux et des âges.

C'est dans la classe des stèles funéraires que rentrent tous les monumens de ce genre possédés par le Musée de Toulouse. Celles qui m'ont paru le plus dignes d'intérêt sont les suivantes :

La première, cotée sous le n° 31 dans le catalogue(1), se compose de quatre registres ou tableaux, où l'on voit se succéder une suite nombreuse de personnages, chacun avec la légende hiéroglyphique qui explique le rôle qu'il joue dans cette composition. Le premier registre contient un Proscynema ou Acte d'adoration. Le défunt, sous la figure d'un homme sans barbe et la tête rasée, circonstance qui annonce un homme de distinction, est agenouillé, et lève ses mains suppliantes vers Osiris qui est assis devant lui sur un trône ou siége élevé. Le dieu a la tête couverte de la partie supérieure du *Schent*, coiffure particulière aux monarques et aux divinités. Dans ses mains sont placés le sceptre à tête de Koukoupha, emblême de sa bienfaisance, le Fouet et le Pedum, symboles de son pouvoir à la fois incitateur et modérateur. Derrière le dieu et en seconde ligne vient Isis, sa compagne bien aimée. Sur sa tête est le *Ment* ou *Modius* sacré; l'emblême de la fertilité et l'insigne de la mère de la nature. De sa main gauche elle tient la Croix ansée, symbole de la vie, tandis que sa droite, élevée, semble appeler le défunt par un geste de protection et d'amitié, et annonce son intention d'interposer sa bienveillante médiation dans le jugement que va prononcer son époux. Des bandelettes enveloppent le corps des deux divinités qui, sous la forme de momies, s'annoncent par cette circonstance extérieure comme régnant dans l'Amenti. Au-devant d'Osiris est un autel chargé de branches de palmier et de ces pains sacrés, que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les hypogées de Thèbes et de Saqqarah parmi les débris des générations ensevelies dans

(1) Planche XIII.

Digitized by Google

ces Nécropoles. Ce sont là les présens par lesquels le défunt s'efforce de fléchir la rigueur et de gagner la bienveillance du dieu, entre les mains duquel ses destinées sont remises. La lecture de la légende hiéroglyphique qui accompagne cette scène, va maintenant achever de nous en donner l'intelligence.

Osiris y est appelé *Ousire néb anhrouh*, *Osiris, maître de la foudre*; il serait difficile, dans l'état actuel de nos connaissances sur la mythologie égyptienne, de rendre raison de cette qualification appliquée à Osiris, et qui appartient habituellement au dieu *Phré*, ou Soleil. Ce qui à cet égard me paraît le plus probable, c'est que cette qualification a été employée ici pour caractériser par un des phénomènes de la nature qui frappent le plus vivement l'imagination de l'homme, la puissance de la divinité placée ici au premier rang. Isis porte un titre qui est commun à presque toutes les divinités; c'est celui d'*Isis, Déesse suprême.*

La partie de la légende qui se rapporte au défunt peut se lire ainsi : « Le suppliant d'Osiris, *ou* le dévoué à Osiris, seigneur des régions » inférieures, le Commandant de la cavalerie, *ou* le Préfet des écuries » du roi, Mandouei, consacré à Isis (représentée ici symboliquement » par le caractère vache) par l'intermédiaire d'Horus, et par suite » d'une victoire remportée. »

Cette inscription nous apprend donc la profession de notre personnage, son nom, sa dévotion particulière à Isis, à laquelle il rapportait le mérite d'un succès sans doute obtenu à la guerre. Cette dernière partie de l'inscription me ferait pencher à adopter la version de *Commandant de la cavalerie*, de préférence à celle de *Préfet des écuries du Roi.*

Dans les trois registres inférieurs apparaît toute la famille du défunt; et, en premier, est son père Nofré, que le signe caractéristique des individus morts annonce avoir précédé son fils dans la tombe; puis sa mère Athyr, encore vivante; son frère aîné Petosiris, mort aussi avant lui : de plus, ses deux frères Psammis et Refghro, survivans. Suivent les deux fils de notre personnage, Psammis et Athotis, ses deux filles, Ari et Rannou, puis viennent une sœur de sa mère, ou sa tante, avec les deux filles de cette dernière, une seconde tante avec une fille

Digitized by Google

et trois fils, et enfin une troisième tante, mère de trois filles. Ce qui frappe surtout dans cette énumération, c'est l'absence d'une mention quelconque de l'épouse de Mandouei. Mais il est facile de s'en rendre compte en se rappelant que, dans l'Orient, il fut de tout temps permis à un homme d'avoir, de ses esclaves, des enfans qui participaient à l'état civil du père, sans que la mère fût élevée à ce même rang. La Bible nous fournit pour ces temps antiques des exemples de cette coutume : qui n'a lu dans la Genèse l'histoire d'Agar et d'Ismaël, et celle des enfans du patriarche Jacob?

L'énumération précitée suggère encore à l'esprit une autre réflexion : on a omis parmi les membres de la famille de Mandouei les époux de ses tantes : on n'y compte que ses parens ou descendans, à l'exclusion de ses alliés dont il n'est pas fait mention. On peut en conclure, et cette déduction est pleinement justifiée par le témoignage d'Hérodote dans le deuxième livre de son histoire, que, dans les ménages Egyptiens, la femme avait une prédominance non contestée ; qu'elle conservait son nom, et un état social qui ne se confondait point comme chez nous avec celui de son mari. A défaut de cartouche royal qui eût pu nous fournir une indication chronologique précise sur l'âge du monument, essayons de déterminer par conjecture celui où vécut notre Mandouei. Il faut ici se rappeler que l'usage constant des Egyptiens fut de s'approprier, soit par honneur, soit par flatterie, les noms de leurs dieux ou de leurs rois. Les monumens nous apprennent que ce furent les contemporains d'un monarque ou la génération qui lui succédait, qui prenaient son nom avec une complaisance plus marquée et presque exclusive. Cette circonstance nous autorise à penser que Mandouei vécut à l'époque du roi de ce nom ou peu après lui, c'est-à-dire vers la dernière moitié de la 18e dynastie, dans le 16e siècle environ avant l'ère chrétienne. Si notre conjecture est fondée, et du reste le style du monument ne dément en aucune manière cette haute antiquité, il faudrait remonter, à partir de nos temps, un intervalle de trente-deux siècles, pour atteindre à l'époque où Mandouei florissait. Ainsi, un frêle monument aurait, grâces au climat conservateur de l'Egypte, traversé une suite effrayante d'années, pour venir nous révéler l'existence d'un simple particulier, englouti depuis

Digitized by Google

long-temps dans l'océan des âges, nous la faire connaître par les plus intimes détails, et fournir à l'histoire une de ses pages les plus anciennes et les plus authentiques.

La stèle n° 30 (1) est formée de deux registres que domine le globe ailé. C'est le symbole de Cnouphis, de cet être immense qui dans le Panthéisme égyptien anime de son souffle vital toutes les parties de ce vaste univers qu'il pénètre et qu'il fait mouvoir, dont tous les êtres du monde intellectuel, tous ceux du monde physique ne sont que les modes de ses manifestations. Au-dessous est la Bari ou barque sacrée, dont les extrémités légèrement recourbées et rentrées, se terminent par la forme si gracieuse du calice évasé de la fleur du lotus. Au-devant de la nacelle est une sorte d'autel où se dresse le Wônsch sacré ou Schacal, emblême d'Anubis. Le dieu psychopompe occupe la place la plus convenable à ses fonctions de conducteur des ames : il dirige la marche du convoi funèbre, qu'assure le gouvernail mystique attaché à la proue de la Bari.

Le Naos qu'elle porte dans son milieu, renferme Osiris *Pethempamenthès*, assis sur un trône, tenant dans ses mains le sceptre à tête de Koukoupha et coiffé de la partie supérieure du Schent que flanque des deux côtés un ornement en forme de plumes d'autruche. Le dieu enveloppé de bandelettes, est ici à l'état de momie, comme divinité de l'Amenti. Devant lui est un autel surmonté d'un vase d'un galbe particulier et d'une fleur de lotus. Sa légende hiéroglyphique le proclame « le Maître de la foudre, le Conducteur de la barque infernale, le Seigneur éternel. »

Plus bas on lit quel est le personnage à l'occasion duquel ce monument fut élevé. C'est un enfant de sept ans, d'une naissance relevée, comme nous l'apprend la légende hiéroglyphique qui se rapporte à l'an sept de la vie du nommé *Sahmès*, actuellement défunt. Suit un groupe de caractères que je crois pouvoir interpréter par « *destiné à* »; continuant de traduire, je dis : « Destiné aux fonctions de l'Athlophore » royal placé à la droite du Roi, à celle de gardien des biens, le dé-

(1) Planche XIV.

Digitized by Google

» funt a été enveloppé en momie pour traverser sur la barque des » morts jusqu'aux régions inférieures. »

L'*Athlophore* était le guerrier chargé dans les combats de l'étendard royal : *le gardien des biens* est un titre qui équivaut à celui en usage parmi nous, d'*administrateur des biens de la couronne.*

Dans le registre inférieur se trouvent deux personnages, dont l'un est le même Sahmès, mentionné déjà dans l'inscription du registre supérieur; l'autre est un nommé Mœris. Chacun d'eux adresse à Osiris une invocation tracée en caractères hiéroglyphiques. Le premier lui dit : « Je t'offre les libations prescrites par le rituel, moi Sahmès, justifié. » Le second : Consécration à Osiris. « Je t'offre les libations prescrites par le rituel, moi Mœris, justifié. » Suit un groupe de caractères dont la signification ne m'est pas encore bien connue, mais qui, je crois, est un nom d'agent ou indique quelque rapport de parenté; ce qui expliquerait alors la présence d'un second personnage dans le registre inférieur de la stèle, et les rapports qui le rattachent au premier.

La stèle n° 30 *bis*, a deux registres : dans le premier (1) un personnage que la légende hiéroglyphique placée au-dessus de sa tête qualifie de Commandant des archers royaux, figure à côté de sa femme, appelée *Prêtresse, Dame de Maison.* Ce dernier titre indique une mère de famille, et correspond à celui de *Matrona*, chez les Romains. La femme a la tête surmontée d'un cône, genre de coiffure particulier aux individus morts, ou en deuil, et combiné avec la fleur du lotus. Un sistre est dans sa main droite, les époux adressent leurs prières à deux divinités. La première est Osiris assis sur son trône, et que sa légende nomme *Maître de la foudre, Roi des dieux, Seigneur suprême et Soleil,* c'est-à-dire *Lumière de l'Amenti.* La seconde divinité est Isis, son épouse, debout, et coiffée du *Klaft* ou capuchon, d'où s'échappe l'*uræus* à tête relevée. Ce serpent, comme nous l'apprend Horapollon dans son livre sur les hiéroglyphes, était l'emblême du pouvoir de vie et de mort, et annonçait la toute puissance de la déesse. Sa tête

(1) Planche XV.

Digitized by Google

est ici surmontée d'une sorte de siége, employé dans les textes sacrés pour désigner Isis symboliquement. Sa légende peut être lue ainsi : « Isis Thermuthis, Isis la grande mère divine, » titre bien convenable sans doute à la mère de tout ce qui existe.

Dans le registre inférieur sont les enfans, et à leur tête Peti, le fils aîné de la famille, en costume d'Hiérogrammate ou greffier sacré. Les Hiérogrammates étaient des prêtres chargés du soin des archives des temples, d'en tenir la comptabilité, et de dresser la formule des actes ou transactions qui intervenaient entre les particuliers. Peti avait un surnom honorifique, celui de *Phré, ou soleil gardien de vérité*, lequel forme le cartouche-prénom du Pharaon Ramsès II, l'Armaïs des listes de Manethon, et le 14e roi de la 18e dynastie. Le frère de Peti était Sphagiste ou sacrificateur, et ses deux sœurs Neith et Athyr, étaient consacrées en qualité de vierges, l'une à Nephthys, considérée comme déesse funéraire, l'autre au dieu Ammon, le Jupiter Egyptien. Elles faisaient partie, à ce titre, d'associations religieuses, établies sans doute sur des bases analogues à celles qui régissaient à Athènes l'institution des Palladiennes, jeunes filles dévouées au culte de Minerve, et à Rome le collége des Vestales.

On a vu dans la légende du fils aîné, qu'il avait pour titre d'honneur le prénom de Ramsès II. Si ce que nous avons dit plus haut de l'empressement avec lequel les Egyptiens se paraient des titres des rois leurs contemporains, est exact, nous pourrions en conclure que le monument dont il s'agit ici date de la fin de la 18e dynastie, c'est-à-dire, du 16e siècle environ avant l'ère vulgaire.

La stèle n° 31 *bis*, m'a paru aussi mériter quelque attention (1). Je vais en indiquer l'objet le plus brièvement possible, en ne faisant la description que de sa partie principale, le premier registre.

Un personnage, les mains levées en signe d'adoration, offre, sur un autel, des pains sacrés et une fleur de lotus à trois divinités placées en pied à la suite l'une de l'autre : la première des trois est Osiris Pethempamenthès, disposé en forme de momie, coiffé de la partie supérieure

(1) Planche XVI.

Digitized by Google

du Schent, et tenant dans ses mains, qui sortent de dessous les bandelettes qui l'entourent, le sceptre à tête de Koukoupha, symbole de son pouvoir bienfaisant. Sa légende hiéroglyphique l'appelle *Osiris président de la région occidentale ou inférieure.* Cette dénomination désigne dans les mythes égyptiens l'Amenti ou le séjour des ames. Horus Hiéracocéphale vient à la suite de son père Osiris; une simple pagne, le *Schento*, lui entoure la ceinture et retombe jusqu'à mi-jambe. Sur sa tête est le Schent complet, c'est-à-dire réunissant les deux parties qui le composent et combiné avec le Lituus. La Croix ansée, symbole de la vie, est dans sa main gauche, tandis que la droite fait le geste qui caractérise la marche, et semble indiquer qu'il s'avance pour recevoir le défunt. Sa légende porte : « *Horus, fils d'Isis.* » Cette dernière déesse, sa mère, se montre en dernier lieu. Une tunique, de ses replis étroits l'enveloppe de la tête aux pieds : elle a pour coiffure le Klaft ou capuchon surmonté du disque lunaire que flanquent les deux cornes de vache. Ces deux symboles sont propres à Isis. Isis, comme l'on sait, était la Lune dans le ciel, et cet astre, dans l'opinion des Egyptiens, épanchait dans l'atmosphère un principe d'humidité fécondante, qui développait les germes déposés par le Démiurge au sein de la création. La vache était spécialement consacrée à Isis : la convenance de ce symbole est suffisamment expliquée par la fécondité de cet animal, et par la place si importante qu'il occupe dans l'économie domestique et rurale. Sa légende est conçue comme celle de la stèle n° 31, *Isis déesse suprême.*

Avant de terminer, Messieurs, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à mes explications archéologiques. En parcourant les galeries de ce bel établissement où sont conservés les monumens que je viens de décrire, vous avez dû, comme moi, être frappés de cette destinée bizarre qui jeta quelques débris de la vieille société orientale parmi les restes splendides de la sculpture romaine ou du moyen-âge. Fut-il jamais rapprochement plus piquant, plus fécond en réflexions et en même temps plus glorieux pour ceux dont les efforts persévérans rassemblèrent de toutes parts tant d'objets divers, arrachèrent ces nobles dépouilles du sein de la terre qui les recélait, dont la main laborieuse et savante classa tant de morceaux précieux et en fit une

Digitized by Google

réunion dont l'ensemble bien entendu et plein de goût, en rehausse le prix ? Et moi, en revenant dans les lieux qui m'ont vu naître, j'ai admiré avec un sentiment de fierté, une collection sans rivale en Europe, où ce cloître antique et silencieux prête tant d'harmonie aux restes augustes de la foi de nos pères qu'il renferme. Une direction différente imprimée à mes recherches, me laissera souvent le regret de ne pouvoir pas m'associer aux travaux de la Société avec l'assiduité qu'elle mériterait, et de n'avoir à lui offrir que le tribut de mes sympathies. Mais, Messieurs, si nos études diffèrent et dans leurs principes et dans leur objet, elles doivent se rapprocher dans un résultat commun, celui d'arriver à connaître l'homme dans les diverses périodes de la grande histoire de l'humanité.

ED. DULAURIER,
Membre correspondant.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

DIVERS MONUMENS,

COUTUMES, DÉNOMINATIONS ET USAGES ANCIENS DE L'ANCIENNE CITÉ DES SOTIATES.

Je ne chercherai point à établir que la ville de Sos, située dans le canton de Mezin, Département de Lot-et-Garonne, est le lieu où existait l'ancienne Cité des Sotiates, parce que c'est une vérité suffisamment démontrée (1). Ces peuples belliqueux, après avoir battu et tué le lieutenant-général *Valerius Preconicus*, et chassé le proconsul *Lucius Manilius*, résistèrent avec gloire au jeune Crassus et surent obtenir, malgré leur défaite et l'infraction de la trève pendant laquelle on réglait les clauses de la reddition de leur cité, une honorable capitulation. Ils furent défaits, mais non vaincus. César, dans ses Commentaires, titre 3, de la guerre des Gaules, semble prouver suffisamment la véritable position de la Cité des Sotiates, et s'il existait du doute, il aurait été grandement éclairci par MM. Danville de Valois et de Pécis (2), et par M. de Villeneuve, dans sa *Notice sur Sos*.

Cependant, des circonstances ont été omises par ce dernier. Peu importantes en apparence, elles paraîtront avoir quelque prix aux

(1) Voy. *Comm. de César*, Danville, Valois, Pécis, Villeneuve.

(2) *Guerre de Jules César dans les Gaules*, tom. 2, pag. 125 et suivantes.

Digitized by Google

yeux des archéologues, surtout si l'on fait attention à la traduction des Commentaires de César, par M. de Wailly (1), qui, défigurant les mots de *Sotiates, Sotiatium, Sotiatum,* les traduit tantôt par *Lectoure*, par *Gascons*, par *Gascogne*. Mais les peuples Gascons, différens des Aquitains, étaient, dans l'origine, au-delà des Pyrénées (les *Vacées, les Cantabres*), et l'on voit que César les distingue, et dit: les *Aquitains* et les *Cantabres*; tantôt par ceux de *Lectoure* qui était le chef-lieu des *Lactorates*, et peut-être plus tard des *Gaurites* et non des *Sotiates*.

On ne trouve nullement dans le texte latin *Lactorates* ou *Civitas Lactorates*, dénomination des peuples de Lectoure, selon les inscriptions publiées par Gruter. Pourquoi donc alors traduire *Sotiatium, Sotiates*, par *Lectoure* et *Gascons*, expression générique qui, tout au plus, pourrait se rapporter à tous les peuples dénommés plus bas, au texte de la même traduction, page 122, tome 1^er^. *Tarbelli, Bigerones, Preconi, Vocates, Tarusates, Garites, Ausci, Garumni* (2), *Sibursates, Cocosates*, comme *Sotiates* pourrait l'être aussi de tous ces peuples confédérés et qui auraient pris la dénomination du plus puissant d'entr'eux, comme la France a pris le nom des *Francs Saliens*, la tribu la plus puissant des peuples qui envahirent les Gaules sous Pharamond et ses successeurs. Mais si l'on ne doit pas considérer cette expression comme expression générique, puisque la confédération ne se fit qu'après la reddition de la cité des *Sotiates*, je ne vois pas pourquoi M. de Wailly a traduit *Sotiates* par *Gascons*, et leur Cité par *Lectoure*. Si M. de Wailly a

---

(1) Edition de 1806, chez Barbou.

(2) Que par erreur M. de Wailly traduit par ceux de Bordeaux, tandis que ce sont ceux de Rivière Verdun. Ceux de Bordeaux étant les *Bituriges Vivisques*. (Du Mège, tom. 2, *Statistique Pyrénéenne*, page 3, 16., 36.)

M. de Villeneuve a été aussi induit en erreur, lorsqu'il a dit dans sa *Notice sur Sos*, page 6, que la principale demeure des *Gaurites* était *Gaurensis pagus*, aujourd'hui Verdun. Il a pris *Gaurites* pour *Garumni*, qui étaient en effet les habitans de la contrée appelée depuis Rivière, dont Verdun est le chef-lieu. Il est bien plus probable que les *Gaurites* ne sont autres que les *Lactorates*, dont Lectoure devint ou était la capitale.

Digitized by Google

voulu donner une tournure plus agréable, plus appropriée à notre langage actuel, comme il le dit dans sa préface, les noms propres n'y apportaient point obstacle. Mais il s'agissait principalement de traduire et non d'interpréter, et pour traduire les Commentaires de César, être autant géographe que grammairien. Il ne fallait pas non plus oublier que les *Élusates* sont ceux d'*Éluse*, aujourd'hui Eauze et ses environs, jadis capitale de la Novempopulanie, et métropole considérable; et qu'il n'y a pas *Armagnac* dans le texte, non plus qu'il n'y a *Lactora* ni *Burdigala*, cités de peuples particuliers, non nommés dans les Commentaires, mais rappelés dans la Table Théodosienne.

La position de *Sos*, comme lieu qu'occupaient jadis les *Sotiates*, est donc suffisamment démontrée; mais nous devons plus d'extension à ce que dit à ce sujet M. de Villeneuve, dans sa *Notice*, page 5 : « Le souvenir de l'existence des *Sotiates* ne dut guère survivre » à leur conquête; rien ne s'éteint plus vite que la réputation d'un » peuple subjugué. »

Nous devons faire remarquer qu'il existe dans la commune de *Barp*, canton de *Belin*, Département de la Gironde, un lieu appelé aussi le *Quartier des Sotiates*. Voici ce que dit l'abbé Baurein (1) : « Il y existe un lieu très connu des pasteurs qui y conduisent leurs » troupeaux. Ce lieu est appelé *les Sotiates*; il paraît avoir été an- » ciennement habité. Aurait-il pris sa dénomination de quelque déta- » chement de cet ancien peuple du même nom, qui s'y serait fixé après » sa défaite par Crassus, un des lieutenans de l'armée de Jules » César ? etc. »

Voici les conjectures que nous avons formées en lisant ces lignes :

Lors de la capitulation de la capitale des *Sotiates*, *Adcantuan*, leur roi ou chef, méconnaissant la trève pendant laquelle on traitait, « fit une sortie, par un autre côté, avec six cents braves nommés » Solduriers. Ce sont des hommes qui se lient, à la vie et à la mort, à

(1) *Variétés Bordelaises*, tom. 5, page 348.

Digitized by Google

» la bonne et à la mauvaise fortune d'un chef. S'il périt, ils périssent » avec lui ou se donnent la mort d'eux-mêmes ; de mémoire d'homme » pas un seul n'a manqué à cet engagement. Adcantuan ayant donc fait » une sortie avec cette escorte, il s'éleva un cri de ce côté-là de la » part des Romains qui gardaient cette partie des retranchemens, » chacun courut aux armes; le combat fut rude, mais enfin Adcan- » tuan fut rechassé dans la ville; ce qui n'empêcha pas Crassus de lui » accorder les mêmes conditions qu'auparavant. » (Commentaires de César, liv. 3.)

Mais la capitulation une fois faite, des hpmmes comme Adcantuan et ses Solduriers ne pouvaient supporter patiemment le joug de leurs vainqueurs; Crassus marchant contre les *Vasates* ou *Vocates* (ceux de Bazas), et les *Tarusates* (ceux d'Aire et de Tartas), ne demeura pas long-temps devant la cité des *Sotiates*; une confédération spontanément formée, lorsque l'on apprit la reddition de cette cité, forte par la nature et l'art, lui donnait assez d'occupation pour l'empêcher de s'arrêter et d'attendre d'être attaqué; il marcha contr'eux.

Liés d'intérêt avec ces peuples, les *Sotiates* les plus puissans d'entre eux, ne purent voir d'un œil indifférent cette confédération. Adcantuan et ses Solduriers, fidèles à leur engagement, durent, dans l'espoir que la victoire leur rendrait leur suprématie, se réunir à eux et préférer même la mort à la servitude. La chose était d'ailleurs facile dans un pays couvert dont ils connaissaient les communications mieux que les Romains, puisque même en la présence de Crassus, Adcantuan avait osé sortir de la ville et l'attaquer pendant les pourparlers de la capitulation.

Pour opérer cette jonction, Adcantuan et les siens durent sortir de leur capitale et se diriger vers les *Vocates*, dont ils étaient les plus voisins, à travers les landes et les forêts; parce que Crassus avait dû laisser de côté, en venant vers Sos, ceux de Bordeaux et de Bazas pour se joindre vers Aiguillon (*Fines*), avec les secours qui lui venaient de Tolose, Carcassonne et Narbonne. Cette contrée était donc, en se dirigeant vers la mer, la plus favorable à la sûreté des *Sotiates*, soit qu'ils voulussent se joindre, comme cela est présumable, aux *Vocates*, soit qu'ils voulussent fuir la servitude dans laquelle ils se

Digitized by Google

trouvaient par la perte de leur puissance. Et ce qui vient à l'appui de mes conjectures, est ce que dit Athénée au sujet des *Sotiats*, qui ne sont pas sans doute différens des *Sotiates*. Voici ce que dit M. de Pécis (1) :

« Il est dans les règle de rapporter ici, d'après Athénée, que la cou-
» tume entre les *Sotiates* était que leur roi avait ordinairement six
» cents de ses sujets qui mangeaient à sa table, étaient vêtus de la
» même étoffe, de même couleur que lui, et qui commandaient avec
» la même autorité. Inviolablement attachés à sa personne, ils fesaient
» vœu de vivre et de mourir avec lui, quel que fût le genre de sa
» mort. Ils croyaient leurs jours assez pleins dès qu'ils pouvaient ne
» terminer le cours aussitôt que leur prince. »

Ne doit-on pas conclure, d'après cette citation, que voulant rétablir leur puissance ou périr, Adcantuan et les siens préférèrent affronter de nouveaux périls plutôt que de rester dans l'inaction sous la domination romaine, spectateurs impassibles de la chute de la puissance de leurs alliés, eux, qui n'avaient pas craint, malgré une trève, d'attaquer les vainqueurs.

Il est probable que la route que suivirent Adcantuan et ses Solduriers, pour aller joindre les *Vocates*, fut celle qui se dirigeait vers ces peuples par *Oscineium*, que l'on croit être *Esquies*, suivant Danville et Du Mège (2), et la station de *Tres arbores*. Ces deux stations étaient sur la voie qui, de Bordeaux, conduisait à *Elusa*, et, suivant l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, *Sotium*, *Scittium*, se trouve sur la voie de Bordeaux à *Elusa*, dont le territoire touche aux limites qu'on peut donner aux *Sotiates*.

Après leur réunion aux peuples confédérés pour repousser la domination romaine, ils durent faire partie de cette armée, qui ne dut d'être vaincue qu'à un hasard heureux pour Crassus, comme le dit M. de Pécis. Car, aidés des officiers qui avaient servi sous Sertorius, ils avaient

---

(1) *Commentaire des Commentaires de César, de la guerre des Gaules.*

(2) *Statistique Pyrénéenne*, page 16, tom. 2.

Digitized by Google

perfectionné leurs moyens de défense, qui obligèrent Crassus d'attaquer, ou de risquer de périr de faim au milieu de peuplades, toutes intéressées à lui faire éprouver le même sort qu'à ses prédécesseurs.

Après leur défaite les peuples confédérés se soumirent. Mais Adcantuan et ses Solduriers avaient, malgré la générosité de Crassus, à craindre sa juste colère pour n'avoir pas tenu leurs promesses; ils durent se séparer des autres peuples, et, s'isolant dans les déserts et les landes, y former un établissement temporaire, où observateurs de leurs sermens ils périrent tous, soit qu'ils fussent poursuivis et atteints en ce lieu par les Romains, soit qu'ils se tuassent eux-mêmes de désespoir pour ne pas survivre à leur défaite et à la destruction de leur puissance.

Peut-être aussi qu'arrivés au lieu indiqué par l'abbé Baurein, ils formèrent une nouvelle cité où leurs descendans vécurent jusqu'au 8e siècle; que, tantôt les Sarrasins, tantôt les Normands, et avant eux les Vandales, Goths, Visigoths, Suéves, etc., vinrent porter le fer et la flamme au sein des populations de l'Aquitaine, et laissèrent partout des traces de leur funeste passage.

Le nom de la commune de Barp viendrait, selon l'abbé Baurein, corroborer nos conjectures. « Quoi qu'on soit dans l'usage (dit cet » auteur) de terminer par la lettre P la dénomination de cette paroisse » (de Barp), nous pouvons néanmoins attester l'avoir trouvé écrite » dans des titres anciens, avec un B à la fin; et à dire vrai, nous » serions assez portés à croire que dans le principe on disait Barb » plutôt que *Barp*; il existe encore à présent un quartier ou village » assez voisin de l'église, très fréquenté par les bouviers de la Lande, » qui conduisent les denrées à Bordeaux, et qui s'y arrêtent volontiers » parce qu'il est placé auprès de leur route. Or, ce village retient encore » à présent la dénomination gasconne de *Barbaréou*, qu'on rendrait » en français par celle de *Barbarau*, et qui équivaudrait, quant au » son, au mot latin *Barbaro* (1).

» Il n'est pas difficile maintenant de découvrir ce qui peut avoir » occasioné la dénomination de cette paroisse. Nous avons déjà fait

(1) Ajoutons que cette dénomination de *Barbaréou*, en gascon, signifie *Barbare*.

Digitized by Google

» remarquer quantité de vestiges ; nous avons même rapporté des » preuves de l'ancien séjour des Sarrasins dans la contrée de Cernès » (d'où dépend Barp). Il ne serait pas surprenant que quelqu'un » de ces barbares eût établi sa résidence dans cette partie des Landes » qui forment le territoire actuel de la paroisse du Barp. Dans le 8e » siècle, pendant lequel ces barbares firent une irruption dans le pays » Bordelais, le langage gascon n'avait pas encore assez prévalu pour » avoir fait disparaître la langue latine qu'on y parlait anciennement. » On appela donc *Barbaro* (ou Barbare), l'endroit où celui-ci avait » fixé son domicile. On dit dans la suite par contraction Barb ; et en » substituant, ce qui est très-aisé une autre lettre qui forme presque » le même son, on a dit et prononcé Barp. Les gens de la Lande, » appellent encore à présent cette paroisse, Au Barb, ce qui vient à » l'appui de l'étymologie que nous donnons de sa dénomination. »

Quoique l'opinion de l'abbé Baurein sur le langage puisse être l'objet d'une controverse, il ne s'ensuit pas moins que le nom de *Barb*, que les habitans prononcent *Barbaréou*, signifie *Barbare*, et qu'il a pu être donné à ce lieu soit à cause du passage dévastateur des Sarrasins ou des Normands, soit à cause de l'établissement de l'un d'eux en ce lieu ; soit enfin à cause de la destruction de ce lieu appelé *Aux Sotiates*, dont les possesseurs d'alors, héritiers de la valeur de leurs ancêtres, auront voulu résister à l'invasion des Barbares, qu'ils fussent Goths, Alains, Vandales, Suèves, Normands ou Sarrasins.

Peut être encore, qu'exterminés en ce quartier par les Romains, Adcantuan et ses Solduriers y laissèrent cette dénomination de Barbares, que les Romains appliquaient à tous leurs ennemis.

Je ne sais si mes conjectures seront accueillies favorablement par les Archéologues, mais ce sont celles qui m'ont paru devoir être les plus raisonnables pour établir l'origine de ce *quartier des Sotiates* de la paroisse ou commune de Barp.

Buttes d'Esquies.

Nous avons parlé d'Esquies, et il est essentiel de faire remarquer,

Digitized by Google

que très-près du lieu où était l'église, que la faux de l'impiété a détruite, sont trois monticules considérables, à égales distances les uns des autres, couronnés d'arbres et entourés d'eau à leur base.

Serait-ce des buttes tumulaires, ou bien des dunes que quelque cataclysme a laissées au milieu de ces landes ?

Pour des buttes tumulaires en usage chez les Romains et chez les Gaulois, je les trouve bien grandes, à moins que sur cette route qui conduisait de Bordeaux à *Éluse*, il n'y ait eu quelque affaire sanglante qui aurait donné lieu à élever ces buttes au-dessus des restes des combattans qui auront succombé. Car ces monticules, comme le remarque l'abbé Baurein (1), n'étaient élevés que pour les personnes capables de pouvoir en faire les frais, ou pour décerner un souvenir aux mânes des guerriers qui succombaient dans les combats. Ainsi, on en trouve un assez grand près de l'église de Louspeyrous, et deux à droite de *La Tenarèse*, en allant de *Sos* à *Éluse*.

Mais celles d'Esquies me paraissent, comme je l'ai dit, bien grandes pour être des buttes tumulaires, et cependant le fossé qui les entoure et les défend et dont la terre a servi à les former sont autant de motifs qui doivent faire considérer ces monticules comme des monumens antiques.

Tombes, puits, sous le sol des Champs de Loustalet.

A une petite distance de Sos, vers le nord, est une maison avec les granges nécessaires à l'exploitation d'une métairie ; elle est construite presque en entier sur des tombes, et peut-être sur d'autres monumens anciens. On appelle ce lieu Loustalet ; il n'est séparé de Sos que par un ravin comblé et aplani en partie par la main des hommes et les effets du temps. Il paraît avoir été, à l'époque de la puissance des *Sotiates*, le fossé d'enceinte de leur ville. Dans une chambre de cette maison on voit encore deux tombes en pierre dont la couverture a été

---

(1) *Variétés Bordelaises*, pages 78 et 80, tome V.

Voir aussi Lettre de Sidonius Apollinaire, à son neveu *Secundus*, *lib.* 3, *epist.* 2.

Digitized by Google

sans doute brisée, il n'y a pas long-temps, quand on construisait le mur qui sépare cette chambre d'une autre; à côté, on trouve aussi une autre tombe.

A vingt pas vers le nord de cette métairie, on découvrit, il y a environ 36 ans, un puits qu'on nettoya jusqu'à une certaine profondeur; mais arrivé à ce point on trouva un amas considérable de grandes pierres; cette circonstance fit craindre de trop grands frais au propriétaire d'alors (M. Bermuska), et il abandonna l'entreprise. Probablement que ces pierres n'étaient autres que celles qui formaient le cordon du parapet de ce puits qui fut de suite recomblé. Mais en prenant des terres à l'entour pour opérer ce comblement, on découvrit encore une tombe dans laquelle se trouva avec le squelette qu'elle renfermait, une épée dont le domestique (de M. Bermuska) qui conduisait l'ouvrage s'empara; on ne sait ce qu'elle est devenue. Mais pour conserver un indice de ce puits, on y planta un peuplier qui est actuellement très-beau, et peut servir d'indicateur pour la recherche de ces vestiges antiques (1).

A quelques pas de là passait la voie Césarienne *(Ténarèse)*, ou plutôt une rue de l'ancienne cité des *Sotiates*, car le sol des champs environnans est plein de constructions auxquelles heurte souvent le laboureur avec sa charrue. En levant des briques, des tuiles, des fragmens de pierre, il sillonne, sans s'en douter, des murs qui servirent de base aux habitations d'un peuple belliqueux. Jadis le bruit des armes, le choc des boucliers et des lances, les clameurs guerrières retentissaient dans ce lieu, où, par un contraste si fréquent dans les vicissitudes de la vie, le paisible laboureur conduit aujourd'hui sa charrue, et cultive en paix les terres qui couvrent ces monumens de la gloire et des malheurs des *Sotiates*.

Il n'y a pas long-temps, qu'en élargissant la route actuelle on trouva un amas de matières calcinées renfermant des instrumens en fer de forme assez grossière, et servant à la préparation de la nourriture des hom-

---

(1) Le nommé Barthélemy, vieux métayer de Loustalet, m'a certifié ces faits.

Digitized by Google

mes. Ces monumens dorment encore jusqu'à ce que la volonté du propriétaire de ces terres y fasse opérer des fouilles qui enrichiront peut-être un jour l'archéologie.

Il est probable que la ville de Sos s'étendait jusque vers ces champs. Je crois aussi que M. de Villeneuve a commis une autre erreur lorsqu'il a consigné dans son écrit sur le lieu qu'occupaient jadis les *Sotiates*, qui résistèrent aux armes romaines, que la ville s'étendait du côté de la rampe qui se dirige vers la Gélise. Voici ce qu'il dit : « Sos se trouve dans une situation extrêmement forte; elle » est bâtie sur une hauteur, très-escarpée de trois côtés; et au centre, » sur un rocher, aplani par la main des hommes, était un château » vaste et fortifié, à en juger par les vestiges qu'on peut en découvrir. » L'enceinte de la cité *était très-considérable du côté de la rampe qui* » *descend vers la Gélise*, et on y a remarqué jusqu'à cinq grandes » portes de ville. »

Sos est, il est vrai, dans une situation *jadis extrêmement forte*, *avant l'invention de la poudre* et le perfectionnement qu'ont éprouvé l'attaque et la défense des places. La hauteur sur laquelle elle est bâtie était escarpée de *tous côtés;* car les alentours ont été depuis aplanis par la main des hommes, et la partie la plus aplanie ainsi se trouve au nord à un ravin qui défendait très-bien de ce côté la partie fortifiée de cette cité, dont l'étendue n'était pas, selon mon opinion, l'inspection des lieux et des titres divers, vers la rampe de la Gélise, mais bien plutôt vers le nord. La preuve en est dans les vestiges de fondation que l'on retrouve à chaque instant, chaque fois que l'on veut faire des fouilles pour avoir de la pierre à bâtir, soit entre la ville actuelle et ce ravin (1), soit au nord de ce ravin dans les champs actuellement en

---

(1) En 1823, on répara la route qui traverse Sos sur l'un de ses côtés du nord au midi. On trouva des fondemens ou murailles anciennes, très-épaisses, au faubourg des Capots, quartier jadis réservé à ces races proscrites de la société, n'ayant pas même le droit d'aller nus pieds dans les rues et d'entrer dans l'église par la même porte que les autres. (*Venuti, Du Mège*). Les débris servirent à paver la route; on y trouva aussi un bel aqueduc qui la traversait, se dirigeant de Sos vers le

Digitized by Google

culture et dont je viens de parler : et rien ne prouve qu'il ait existé à la rampe de la Gélise aucun mur, aucune construction. Pour ce qui est des cinq grandes portes de ville, voici leur situation, quand elles existaient, ainsi que cela peut encore se prouver par des lettres dont j'ai pris connaissance au sujet d'une mission dont je fus chargé en 1818, par le sous-préfet de Nérac, relativement à un litige existant entre la commune de Sos et la famille Garoste. Ces titres sont chez MM. de Salis, Garde et Garoste. Il est constaté, tant par eux, que par l'inspection des lieux il y a peu d'années, et encore aujourd'hui par une construction que vient de faire le sieur Gaston à une partie de la maison qu'il a acquise de la famille Garoste, et qui a fait découvrir le côté d'une porte de ville de même qu'une certaine quantité de pièces d'or et d'argent d'Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Rois de France, Philippe IV, Roi d'Espagne, et des pièces mexicaines presque brutes, d'or très-pur sans alliage, et à peine frappées au type espagnol ou portugais, qu'il y avait, 1° une porte de ville entre la maison actuelle du sieur Camazonades, et celle que le sieur Garoste a vendue à Dèvens ; 2° une autre porte, entre la maison du sieur Mendonne, boulanger, et partie de la même maison Garoste, où était jadis un emplacement vendu par M. de Salis ; 3° une porte de ville, à l'extrémité de la promenade actuelle, au sommet de la chaussée, entre la maison de M. Roques et le jardin de M. Garde, c'était la dernière de ce côté de la rampe de la Gélise ; 4° une porte dans le quartier qui avoisine l'ancien château, et qui conserve encore le nom de Porte Neuve ; 5° une porte au couchant, au sommet de la chaussée qui va à Gabarrêt, à l'angle de la maison de M. Labeyrie : les restes en sont encore apparens.

Voilà donc les cinq portes placées en divers quartiers, et non toutes, comme le dit M. de Villeneuve, du côté de la rampe de la Gélise, dont la plus éloignée de la ville actuelle se trouvait sur le même pla-

---

levant ; il était bien conservé : j'engageai le maire à en suivre la direction ; le manque de ressources communales l'en empêcha, il fut recomblé et se trouve sous la route, oublié comme tant d'autres constructions antiques.

Digitized by Google

teau, et au sommet de la chaussée qui perce cette rampe et conduit à l'ancienne *Elusa*. Enfin des restes de tours adossées aux murs de ville du côté de la rampe paraissent encore entre les maisons Païssé et Duffau, et viennent corroborer notre opinion.

Ainsi, rien ne constate que la ville des *Sotiates* s'étendît davantage vers la rampe, où jusqu'à ce jour la culture et les fouilles n'ont fait trouver aucuns vestiges de constructions, tandis que dans les champs, les vignes, chemins, maisons, au nord, se trouvent des tombes, des constructions, des fragmens de tuiles dont la forme se rapporte à celles dont on se servait au temps des Romains.

Quant au château, rien ne constate qu'il fût de cette époque reculée, mais cela est probable, ne fût-ce qu'à cause de son adhérence aux autres fortifications; et si aucun document ne vient le prouver, il est aussi très-possible qu'il passa à des souverains particuliers, du moyen-âge, qui y attachèrent leur écusson, signe de leur domination sur ces restes de la gloire et de la puissance des Sotiates et des Romains qui les soumirent.

Il me semble encore que la ville de Sos devait, avec d'autant plus de raison, s'étendre vers le nord plutôt que vers la Gélise au midi, que, défendue du côté du nord par la nature, à cause des forêts immenses qui en gênaient les approches, elle n'avait d'ailleurs que très-peu à redouter de ce côté-là, jusques à l'invasion des Romains, et qu'ayant plus à craindre des peuples errans et pillards des Pyrénées, tels que les Vaccées et Cantabres (1), elle avait besoin de se garantir de ce côté-là et de laisser cette rampe escarpée et aride, plutôt que d'y construire des habitations exposées aux premières attaques des assaillans; car alors on ne pouvait pas défendre les approches avec du canon, et garantir ainsi les villes placées au-dessous des forts, et le jet des projectiles, des catapultes et autres machines du temps n'auraient pas suffi. Et si, comme le dit César dans ses Commentaires, Crassus fut obligé « d'employer des tours et des mantelets », il est

---

(1) Du Mège, *Statistique pyrénéenne*, tom. 2, page 37.
Histoire générale du Languedoc, par dom Vaisette.

Digitized by Google

certain que la rampe du côté de la Gélise en empêchait les approches et l'emploi, et que c'était plutôt par la partie la moins escarpée du côté du nord qu'il avait dû s'approcher pour attaquer la ville, moins fortifiée, qui devait s'étendre dans les terres au-delà des murs d'enceinte encore existant. C'est d'ailleurs par ce côté qu'il paraît que Crassus arriva chez les *Sotiates*. Il est probable encore que, retirés dans l'enceinte la plus fortifiée, qui fut conservée sous la féodalité et dont les murailles existent encore, les Soldurіers, avec Adcantuan à leur tête, firent la sortie dont parle César, pendant qu'effrayés par la prise de la ville la moins fortifiée, les habitans traitaient d'un autre côté des articles de la capitulation.

Enfin, ces diverses circonstances constatant l'étendue de la ville de Sos et la partie faible de ses fortifications vers le nord, attestent encore plus que Crassus dut arriver de ce côté-là, plutôt que du côté très-difficile de la rampe de la Gélise, puisqu'il dut être joint par les renforts qui lui venaient de Toulouse, de Carcassonne et Narbonne vers Aiguillon, où sont encore des vestiges, très-apparens, de constructions romaines.

Nous avons parlé, à propos d'Esquies, du tumulus que l'on rencontre au midi de Sos, près de l'église de Louspeyrous, et à droite de la route qui va de Sos à Eauze. A quelque distance du château de Gajo, sont des fondemens qui ont pu faire croire qu'il avait existé en ce lieu une ville, du moins le croit-on par tradition; c'est dans la commune de Sainte-Maure, qui aurait, dit-on, tiré son nom du séjour des Maures dans ces contrées, lorsqu'Abdérame conduisit ses guerriers dans l'Aquitaine et jusque sur les bords de la Loire. Mais il est facile de voir qu'aucune ville n'a existé dans cette position : ni les Commentaires de César, ni la Table Théodosienne, ni l'Itinéraire d'Antonin, ni Danville, ni de Valois, ni aucun autre auteur qui ont traité de l'histoire d'Aquitaine, n'en ont parlé. Il est plus probable que c'était quelque maison considérable appartenant à quelque chef Romain ou Gaulois, et l'on sait que leurs maisons de plaisance étaient généralement appelées *villa*, ce qui a pu faire croire que c'était une ville.

Nous devons faire remarquer aussi que, non loin de Sos, dans le cimetière de l'église actuellement démolie de Saint-Estéphe, on trouva,

Digitized by Google

en creusant une fosse, une tombe renfermant un squelette, un glaive et un collier. Le nommé Vidalet, qui creusait la fosse pour la femme décédée du carillonneur, celui-ci n'ayant pu par ce motif la creuser, recombla la fosse et les objets qu'il y avait trouvés, après avoir toutefois mis le cercueil de la femme au-dessus de cette tombe.

Il n'y a pas six mois qu'au village d'Arquisan, sur la *Ténarèse*, on a trouvé un vase en terre, plein de petites pièces ou médailles en bronze, dont quelques-unes sont du temps de Claude, Tetricus et Gordien.

Châteaux de Sos et de Gueyze. — Puits. — Pont. — Moulins.

Nous devons expliquer un peu plus positivement que ne l'a fait M. de Villeneuve ce qui est relatif au puits trouvé dans le château de Sos.

Je me rappelle très-bien que, lors m'échappant avec quelques-uns de mes camarades des bancs de l'école qui était dans le voisinage, nous nous dirigions vers les souterrains de ce château en ruines pour nous y amuser, sans crainte d'entendre la voix aigre et menaçante du pédagogue, nous avons vu là un puits, au fond duquel on descendait au moyen d'un escalier en pierre. Il était alors en partie comblé de débris et de matériaux, et nous n'avons pu y voir la porte souterraine dont parle M. de Villeneuve. La puissance de Louis XIII, constant à détruire la féodalité, et l'esprit niveleur de notre époque, ont tour-à-tour concouru à faire disparaître les restes de cet ancien château. L'autorité royale et celle du peuple, lasse de s'attaquer aux hommes, s'attaqua à des masses inanimées; et le peuple exerça ses vengeances sur des pierres, en haine de la féodalité. Ce château fut vendu par le gouvernement à une époque où le vainqueur des Pyramides et de Marengo avait rappelé l'ordre et la religion au sein de cette France qui les avait bannis. Il semblequ'un esprit de conservation, qui aurait fait connaître le rôle qu'avait joué la cité des *Sotiates* dans les temps reculés, aurait dû présider à cette acquisition. Mais on n'achetait que pour démolir, et bientôt les tours, les murailles, les donjons, les créneaux, tout fut renversé! A peine peut-on reconnaître la place où exista cette

Digitized by Google

forteresse, dont les débris disséminés ont servi à des routes, des pavés, et des constructions particulières : ainsi, le philosophe, qui voudrait, au sein de ces ruines, méditer sur l'élévation et la chute des empires, ne trouverait pas une pierre pour se reposer, ni même quelques fragmens d'architecture qui du moins lui rappelleraient le style de l'époque.

Toutefois, au milieu de ce désordre et par le plus grand des hasards, l'écusson des anciens sires d'Albret, qui couronnait le frontispice de la principale porte d'entrée, fut sauvé du naufrage! Il fut trouvé par moi chez un charpentier qui, au revers de l'écusson, avait creusé la pierre pour en faire un aiguier; je m'empressai de l'acquérir : il y manque cependant la couronne formée d'une pierre séparée, et que l'on dit avoir servi à la construction d'un four de boulanger. Je possède aussi un chapiteau de colonne arabesque dont on a fait un bénitier pour l'église de Saint-Pau.

Le château de Gueyze, masse carrée dont les murs sont d'une épaisseur considérable, est situé au bas de la rampe occidentale de Sos, dans un lieu bas et humide, au levant de l'église de Gueyze et d'une source abondante, qui donnent à cette position tout le charme d'un aspect romantique.

Ce château, très-fort, dans les temps anciens, par sa construction, était aussi sans doute défendu au besoin par les marécages qui l'entouraient, circonstance qui, selon les versions populaires, contribua à sauver de la fureur des Sarrasins les jeunes filles qui se réfugièrent dans ce fort, devenu le protecteur et l'asile de leur vertu. Aussi ai-je entendu dire à ma mère-nourrice et à d'autres vieillards, « que les Sarrasins, frus-» trés de l'espoir de faire une si belle capture, envoyèrent au Diable » le sieur de Roquepine, à qui appartenait ce château. » Ce seigneur aurait pris sous sa protection ces filles, qui peut-être un jour auraient habité les harems des officiers des Califes.

Il est certain qu'un sieur de Roquepine était seigneur de Gueyze et Meylan, au XVI^e^ siècle. Les titres en sont chez moi et aux archives de Sos, et les légendes populaires ont pu confondre l'époque de la possession de ce fort par le sieur de Roquepine avec celle de l'invasion des Sarrasins au VIII^e^ siècle. Peut-être aussi que, lors des guerres civiles qui désolèrent à diverses époques, de 1568 à 1587, cette partie de

Digitized by Google

la France, époque où toutes les délibérations ne purent avoir lieu, comme cela est constaté par les archives de la ville, les habitans, chassés tour-à-tour par divers partis, se réfugièrent dans le château de Gueyze que possédait M. de Roquepine. Un seigneur de ce nom paraît avoir beaucoup aimé l'argent : car il vendit (le 25 octobre 1670) aux habitans de Sos une lettre de recommandation pour l'intendant de la généralité d'Auch (qu'on suppliait de diminuer les tailles et subsides qui pesaient sur la ville), à condition que tous les biens que ledit sieur de Roquepine aurait dans Sos, seraient totalement exempts de la taille, se montant pour lui à 60 francs. Cette protection intéressée n'eut pas d'effet ; l'intendant refusa, ainsi qu'il conste par délibération du 29 novembre 1670. Le sieur Dupui, de Condom, avait été dépositaire de cette lettre, et Raffis, jurat de Sos, chargé de la présenter.

Peut-être encore qu'en 1620 et 1621, époque où un sieur Renaud de Losse, seigneur de Pondamat, était gouverneur de Sos, les habitans, obligés de fuir les vexations, envoyèrent leurs filles au château de Gueyze, à l'abri des poursuites de ce gouverneur. Voici quelques détails au sujet de ce Pondamat.

Le 12 octobre 1620, les habitans de Sos, vexés par le gouverneur du château, Renaud de Losse, présentèrent requête au conseil du roi en plainte contre ce gouverneur. Un sieur de Morie, maître des requêtes, fut envoyé de Pau commissaire, et remit en dépôt, entre les mains du sieur de Lamothe Gondins et Fourcès, le château. Mais celui-ci y ayant laissé Pondamat, les habitans de Sos renouvelèrent leurs plaintes, en février et mai 1621, parce que Pondamat les avait de nouveau obligés de quitter la ville (1).

Leur requête fut envoyée au maréchal de Roquelaure, commandant pour le roi en Basse-Guienne, qui nomma M. Molére, vice-sénéchal d'Agenais et Condomois, pour remettre les consuls, jurats et habitans de Sos, en possession de leurs maisons, droits et priviléges, etc.

---

(1) Ces plaintes furent adressées tantôt à Preignac, tantôt à Pau, où se trouva successivement Louis XIII.

Digitized by Google

Pondamat, auquel on avait capturé deux soldats de ceux qui avaient le plus servi à ses vexations, fut obligé de céder. Le capitaine Lébé fut mis à sa place avec vingt-cinq soldats entretenus aux frais de la ville.

Les jurats firent une information ; elle fut portée au conseil du Roi ; en 1622 arrêt contradictoire, et par arrêt du conseil du 4 septembre 1622, rendu au camp devant Montauban, le gouvernement de Sos fut supprimé, et la démolition du château et des fortifications des portes ordonnée aux frais des habitans de Sos qui, pour cet objet, empruntèrent 3,000 livres au sieur de Baccalan, avocat-général à la chambre de l'édit du parlemeut de Guienne (1). Le maréchal de Roquelaure fut chargé de l'exécution dont il donna l'ordre le 18 novembre 1622.

A l'époque des troubles (1652), qui eurent lieu du temps de Mazarin, les princes se retirèrent à Bordeaux (2), mais les exactions diverses des soldats de tous les partis qui occupèrent Sos, comme les autres cantons de la Guienne, à l'exclusion parfois des habitans, y occasionèrent de telles pertes que la princesse de Conti (3), dont le mari avait eu la souveraine puissance à Bordeaux pendant ces troubles, sous les ordres toutefois du boucher Dureteste (4), ordonna qu'il fût payé 2,100 fr. à la ville de Sos, pour réparation des dommages et foule occasionés par les soldats qui avaient resté dix-neuf jours à Sos pour le compte des princes.

Dureteste monta sur l'échafaud et ainsi se termina sa souveraineté temporaire.

Un sieur Aubry, intendant de la princesse de Conti, paya cette somme entre les mains de la dame de Corbian, veuve du sieur de

---

(1) *Histoire de Bordeaux* de dom Devienne, page 471.

(2) Le prince de Conti, parent de la duchesse de Longueville. V. *Dictionnaire historique et Histoire de Bordeaux.*

(3) Anne-Marie Martinozzi, petite nièce du cardinal Mazarin, que le prince de Conti avait épousée en 1654. Historique.

(4) *Histoire de Bordeaux*, par Dom Devienne, tome 1^er^, page 448.

Digitized by Google

Bacalan, fils du prêteur; et pour remercier la princesse, les habitans délibérèrent, le 25 octobre 1670, qu'un service funèbre aurait lieu tous les ans le 4 novembre, en mémoire de son altesse le prince de Conti, par le chapitre et clergé de Sos, service auquel devraient assister *très-dévotement* les habitans de Sos (1).

Il paraît que l'argent était rare alors à Sos, car les trois députés que cette ville envoya au Mas d'Agenais, pour y recevoir du sieur Aubery cette somme, obligés d'attendre son arrivée qui fut retardée de trois jours, n'ayant plus d'argent pour subvenir à leurs dépenses, furent obligés d'emprunter 40 livres à ladite dame de Bacalan, qui servirent aussi à payer 5 livres pour la rétention de l'acte, et 10 livres d'étrennes pour le valet de chambre du sieur d'Aubery (2).

Ainsi, Sos a constamment déchu depuis sa soumission aux Romains. De cité principale d'une confédération ou d'une république qui osa résister aux lieutenans de César, détruite en partie par les Sarrasins, devenue cependant encore importante sous la féodalité, ayant eu un gouverneur, un chapitre de collégiale, elle a tout perdu. Tout ce qui lui donnait un certain relief n'existe plus! Sos n'est plus qu'un village, et vainement on y chercherait les signes caractéristiques d'une ville (3). Elle n'est plus même chef-lieu de canton, gratification que lui avait faite la première révolution pour la dédommager sans doute de la perte de son chapitre. Enfin, elle est encore à attendre une route et un canal qu'on lui promet depuis près d'un siècle et qui vivifieraient une position unique sous le rapport des transactions commerciales et agricoles.

Le pont de Sos, sur la Gélise, au bas de la rampe du midi, est en partie détruit; ce qui en reste pourrait bien remonter à une époque très-reculée.

Le moulin de Sos, situé au bas de la rampe de la chaussée occi-

---

(1) Extrait des archives de Sos.

(2) Archives de Sos.

(3) Lieu enceint de murailles et de portes. V. ce mot au *Dictionnaire de l'Académie.*

Digitized by Google

dentale, était aussi fortifié et devait de ce côté défendre les approches de la ville.

Fontaines, objet de dévotion ou d'un culte.

Non loin de Sos, au levant, au fond d'une vallée et au pied d'une cascade, est une grotte dont la voûte présente des aspérités ressemblant à des murailles, jetant chacune sa goutte d'eau, se transformant en stalactites ou stalagmites. Il y a une grande entrée, et une petite issue près de laquelle est un trou plein d'eau dans lequel les femmes qui vont par dévotion adresser leurs prières à la Vierge pour obtenir de quoi allaiter leurs enfans, déposent quelques pièces de monnaie à titre d'offrande, après avoir, avec ferveur, récité la prière d'usage et emporté une bouteille de cette eau; ce lieu est appelé *à las Poupettes*.

Près de l'église de Saint-Georges est une fontaine où vont aussi en dévotion ceux qui ont des *panaris;* ils récitent les prières d'usage, plongent le bras jusqu'au coude dans la fontaine, s'endorment sur le bord, et se croient guéris à leur réveil, car il paraît que l'action de cette eau a fait diminuer le mal en hâtant la fin de l'inflammation. Cette église, qui dépendait de la juridiction de Saint-Pau, a été aussi vendue et détruite pendant la révolution.

A Saint-Pé (Saint-Pierre), le jour de la fête locale le 1er juillet, les personnes qui ont des *clous* ou furoncles, vont, après les prières d'usage, baigner la partie malade dans cette fontaine. Ceux qui ont des engourdissemens dans les jambes en font autant.

A Baudrit (Landes, frontière de Lot-et-Garonne), est une fontaine où l'on va plonger les enfans le jour de la fête locale de *Saint-Cric*, lorsqu'ils ne peuvent faire usage de leurs membres.

A Saint-Pau, il existe une fontaine appelée *la Houn dous Sants.* (Fontaine des Saints); elle était invoquée par les fiévreux.

Il existe encore une fontaine, près de l'église de Saint-Julien, non loin de Mezin, qui était aussi un objet de dévotion.

Généralement, l'esprit religieux qui porta à élever des temples à la divinité, les plaça près des fontaines auxquelles la crédulité donna

Digitized by Google

quelque vertu ou quelque puissance, et que les traditions populaires, qui ne sont pas à dédaigner pour l'histoire des nations, nous ont transmises. C'était peut-être aussi un reste du culte Druidique qui aurait survécu à la destruction du paganisme dans les Gaules.

Monumens Druidiques.

Le culte Druidique était celui des Celtes, peuple primitif, ou du moins le plus ancien de la Gaule.

Les ministres de ce culte, les Druides, ou prêtres (1), exerçaient une despotique et souveraine influence, et c'était dans les vallons et à l'ombre des forêts que se célébraient leurs mystères. La culture des terres occupait moins que de nos jours les peuples. La chasse, la guerre, la pêche, étaient leurs occupations continuelles. Aussi avaient-ils une grande vénération pour les forêts qui servaient à favoriser les besoins de la vie et leurs plaisirs.

Ce culte reconnaissait l'immortalité de l'ame et établit une certaine rotation dans l'existence des individus; car, disait-on, la matière disparaît et le principe de vie se conserve et doit nécessairement se transmettre. Ainsi les plantes périssent, et à côté d'elles et de leur décomposition, il en naît d'autres, sans que l'on en connaisse le plus souvent positivement les causes, tant sont impénétrables les décrets de la Providence.

Etudiant constamment la nature (2), ils connaissaient la vertu des plantes, et vivaient au milieu des forêts; un prestige s'attachait à toutes leurs actions. On a dit que, pour inspirer aux peuples une crainte et une confiance aveugle, ils s'adonnaient aux opérations magiques, aux évocations des êtres infernaux. La grande cérémonie de la cueillette du *gui de chêne* de cette plante parasite qui croît sur le roi des forêts, déifiée par les prêtres qui étaient voués à son culte (3), se faisait

---

(1) *Com. de César*, lib 6.

(2) *Histoire des Religions*, tome 6, page 128.

(3) *Dictionnaire Mythologique.*

Digitized by Google

avec une pompe remarquable (1). Elle se célébrait le 6e jour de la lune de mars (2). Le grand-prêtre suivi de tous ceux de la nation qui avaient pu se rendre au lieu d'assemblée, cherchait la plante sacrée. Lorsqu'on l'avait trouvée sur un chêne de l'âge de trente ans, on préparait au pied, tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice et le festin sacré. On y élevait un autel de gazon; les processions, les sacrifices avaient lieu aux chants des Bardes (3). Les prêtres les plus anciens marchant les derniers, portant les attributs de la religion, précédaient le grand-prêtre, qui couvert d'une robe blanche, rayée de pourpre, avait une tunique par-dessus et le front ceint d'un diadême; il marchait à pied accompagné des Vaccées et de la principale noblesse qui l'entourait, et qui était armée.

La procession revenue au pied du chêne, le grand sacrificateur, après les prières prescrites par la liturgie, montait sur l'arbre et coupait le gui avec une faucille d'or; car, il était expressément défendu de le couper avec un instrument de fer; on le recevait dans un saye blanc, en prenant la précaution qu'il ne touchât pas la terre. Le pontife descendait alors, immolait les victimes, et donnait le signal aux Bardes d'entonner leurs hymnes pour rendre des actions de grâce au souverain des êtres de leur avoir donné le gui, qui leur présageait la postérité la plus complète. On priait enfin Dieu de rendre ce présent salutaire à son peuple et d'être un remède efficace pour toutes les maladies et calamités tant publiques que particulières.

Dans la recherche du gui, on ne sacrifiait point des victimes humaines; deux taureaux blancs avaient les honneurs de la solennité.

Cet usage de cueillir le gui au renouvellement de l'année, se retrouve encore dans nos contrées. Quelques jours avant la fête de Noël, les jeunes paysans parcourent les campagnes, la nuit, en chantant une chanson, visitant toutes les habitations pour qu'on leur donne de

---

(1) *Com. de César*, liv. 6. *Histoire des Religions*, tome 6, page 128.

(2) Alors l'année commençait au mois de mars, id., id.

(3) *Histoire des Religions. Com. de César.*

Digitized by Google

quoi célébrer la *Gui l'an neou* (1), ce qui rappelle le mot sacramentel prononcé par le sacrificateur lors de la découverte du gui : *Au gui l'an neuf, etc.* traduit en gascon par ces mots : *Gui l'an neou* (2).

On croyait que les druides n'avaient point habité l'Aquitaine, mais c'est une erreur ; car, sans compter les inscriptions rapportées par Gruter et trouvées près de Comminges (3), on trouve beaucoup de monumens qui attestent que cette contrée était soumise à leur culte.

Lac. — Naou Peyres. — Peyre Soule.

Dans la commune de Saint-Pau, vers le nord, près des limites de la commune de Riauy, est un lieu appelé à *las Naou Peyres* (aux Neuf Pierres), situé au milieu du bois ; le site en est sauvage, il s'élève un peu plus que les terres environnantes. Jadis un amas de pierres énormes, dans l'état brut, couvrait ce terrain ; neuf de ces pierres étaient distinctes des autres comme plus grandes et séparées les unes des autres. Quelques-unes formaient un *dolmen*. Ce terrain ne paraît point avoir jamais été cultivé, et il était vénéré par le peuple comme ayant autrefois été un cimetière.

Non loin de là est une grande pierre aussi dans l'état brut ; on l'appelle la *Peyre Soule*. C'était là, dit le peuple, qu'était la croix.

Enfin, au couchant de *las Naou Peyres*, à cinq cents pas environ, est un *lac* que la tradition populaire, pour justifier l'existence d'un cimetière à *las Naou Peyres*, et d'une croix à *Peyre Soule*, considère comme ayant remplacé une église ensevelie à la suite d'un tremblement de terre, pendant qu'en disant la messe le célébrant, grand chasseur (1), ayant entendu les aboiemens d'une meute, ne put s'empêcher de s'écrier : que si un de ses chiens qu'il nomma *Bellaoude* était de la partie, le lièvre était pris. (Le peuple rend l'expression

---

(1) C'est ordinairement de la farine, du vin, de l'argent.

(2) V. *Dictionnaire Mythologique.*

(3) V. Abellion, au *Dictionnaire Mythologique.*

Digitized by Google

d'une manière plus grossière), et il croit que c'est en punition de cet oubli des devoirs du pasteur que l'église et les assistans furent engloutis (1). Ainsi, Dieu aurait puni les ouailles de la faute de leur pasteur! La crédulité prétend encore que l'on entend des gémissemens sortir du fond du lac et que pendant la nuit, au clair de la lune, paraît un homme rouge. Toujours du merveilleux!

Sans nous arrêter à cette tradition (qui n'a été ainsi contée que parce que le peuple ne pouvait, par ses connaissances, se reporter plus loin que le christianisme), tâchons d'expliquer différemment ce que sont, ce *Lac*, ces *Naou Peyres*, cette *Peyre Soule*.

Quant au lac, il est très-grand, n'ayant jamais ni plus ni moins d'eau qu'il y ait pluie ou sécheresse; il est d'une profondeur telle que l'on dit assez généralement qu'il est *sans fond* (les paysans l'appellent la *Laque de sans fond*), et qu'une corde qui avait entouré douze fois le château de Saint-Pau n'avait pas été assez longue pour aller au fond.

Dans tout cela, il y a de l'exagération et de la vérité. Que ce soit une église, un temple, une maison, un village, peu importe; il n'est pas moins certain que l'enfouissement a pu avoir lieu par suite de l'infiltration des eaux qui se trouvent sous cette lande et dont une partie se sera affaissée et aura formé ce lac. Ce qui explique mieux ce phénomène est un affaissement qui vient d'avoir lieu, il y a six mois, à cent pas au nord de ce lac et qui présente une cavité semblable à un puits; que, vers le nord, existent deux ravins immenses et très-profonds, au fond desquels coulent deux ruisseaux, et qu'enfin dans la même direction, et au même niveau de ces ruisseaux, est une source sortant de terre et jetant au moins un pied cube d'eau. On la nomme *Arbouridère*.

Je ne pense pas que ce lieu ait jamais été assez habité pour y construire une église. Cependant j'ai trouvé, l'an dernier, en faisant une prairie, des fondemens de murs, de tours, formant une enceinte assez considérable, non loin de *las Naou Peyres*. Les travaux sont ac-

(1) Il semble que la fable du roi Artus est rappelée ici.

Digitized by Google

tuellement suspendus, je me propose de les continuer. Ce lieu se nomme *Loubère*. Mais la circonstance relative à l'église, et due à l'imagination du peuple, ami du merveilleux, n'a pas seulement contribué à la formation de ce lac.

Quant à *las Naou Peyres*, je les considère comme les restes d'un monument druidique.

On sait que c'était dans les forêts que les prêtres (les Druides) exerçaient le culte de leur dieu Teutatès (1); que c'est à ce dieu qu'ils sacrifiaient des victimes humaines, des chiens, des chevaux. « Son culte » se célébrait au clair de la lune, ou à la lueur des flambeaux, hors » des murs, sur des lieux élevés, ou dans d'épaisses forêts. »

C'eût été une profanation de labourer le champ des cérémonies, et pour empêcher cette profanation, on le couvrait de pierres d'un volume énorme. « Voilà l'origine de ces amas de pierres dont on découvre encore des restes en certains endroits. »

Cela n'explique-t-il pas suffisamment que *las Naou Peyres* sont un monument druidique? les temps modernes les ont peu respectées depuis vingt ans. On les a presque toutes enlevées, il n'en reste que quatre ou cinq, mais elles existaient avant cette époque, et cette existence est constatée par des témoins oculaires vivant encore, et par l'acte des commissaires du Roi de Navarre, qui vendirent, en 1587, la terre de Saint-Pau; elle est encore constatée par tous les cadastres, livres terriers et titres qui déterminent les limites de la terre de Saint-Pau. Je me rappelle les avoir vues, il n'y a pas vingt ans.

L'isolement de ces forêts (2) était l'objet de la préférence des prêtres de Teutatès; il est donc possible qu'au lieu où est le lac fut leur habitation, ou que ce fut sur ces bords que se fit encore une des assem-

---

(1) Voyez *Dictionnaire mythol.*, mots : *Druides*, *Teutatès*. — *Histoire des religions*. — *Com. de César.*

(2) Les Druides assemblaient le peuple soit dans une forêt consacrée, soit sur une haute montagne, soit sur les bords des lacs et des fleuves. (Du Mège, page 136, tome 2. — *Histoire des Rel*, page 128, tome 6.

Digitized by Google

blées du peuple. Le voisinage de la petite rivière de la Gueyze aurait pu leur faire choisir ce lieu sous ces divers rapports.

Il est encore possible qu'au renouvellement de l'an, cherchant le Gui, ils l'auront trouvé au lieu appelé *las Naou Peyres*, lieu qui est situé sur une élévation, et que là le sacrifice aurait été célébré, si ce n'est lors de quelque calamité publique, peut-être même pour invoquer le souverain des Dieux pour venir à leur secours contre l'invasion des Romains, qui était pour eux une calamité ; car leur culte n'en tolérait pas d'autres. Quant à *Peyre Soule*, n'aurait-ce pas été le lieu d'un sacrifice semblable à ceux en l'honneur d'Odin ?

Ajoutons enfin que le nombre *neuf* était symbolique chez eux. On le retrouve dans les neuf Druidesses qui avaient leur demeure sur ce mont (2), qui s'élève au milieu des flots et d'où elles vendaient aux marins des flèches qui conjuraient les orages en les faisant lancer dans la mer par un jeune homme de 21 ans qui n'avait pas encore perdu sa virginité.

Heimdall, divinité scandinave, était fils de *neuf* vierges (3). On sait que le nombre *neuf* était au nombre des jours heureux (4).

Tous les neuf ans on s'assemblait à Lettra, pays de Zélande. Les Danois immolaient à leur Dieu 99 hommes, autant de chevaux, de chiens et de coqs.

Un semblable sacrifice était offert à Thor, divinité des Scandinaves.

Odin ou Fidge, ce roi conquérant, grand prêtre, orateur et poète, divinisé plus tard, reçut neuf coups de lance qui lui firent neuf blessures dont il mourut. Ou, selon d'autres, se sentant près de descendre dans la tombe, il se fit avec la pointe d'une lance neuf blessures en forme de cercle. Le sacrifice le plus horrible que l'on pût faire en son honneur, était d'écraser entre deux pierres le malheureux destiné à être offert à Odin.

---

(1) Mont-Saint-Michel, voyez *Dictionnaire mytholog.*

(2) *Dictionnaire mytholog.*

(3) Idem.

(4) Idem.

Digitized by Google

Grottes , Chambre des Fées.

Dans l'avant-cour du château de Saint-Pau , qui fut vendu le 29 janvier 1587 par le commissaire du Roi de Navarre , on trouve à droite et à gauche deux massifs de chênes antiques. Sous l'un d'eux sont tracées dans le roc deux chambres où l'on descend au moyen d'escaliers creusés aussi dans le roc ; elles sont exposées au midi. La mythologie populaire regarde ces chambres comme la demeure des *Hades , Hadettes* (fées) ; on les appelle *Las crambes de las Hadettes*. L'imagination du peuple , toujours enclin au merveilleux , est pleine de l'idée que ces êtres fantastiques étaient , comme les *Dames blanches* de l'Angleterre , placées dans le voisinage des châteaux pour veiller sur ceux qui les habitaient.

Parmi les contes que font les vieillards , et notamment une vieille femme domestique , qui , de même que tous ses aïeulx , est née et veut mourir au château de Saint-Pau , on dit que les *Hadettes* faisaient la lessive de leur linge le jour , et le faisaient sécher la nuit à la clarté de la lune. Cette femme ne parle qu'avec une crainte respectueuse des *Hadettes* et de leur demeure. On croyait aussi jadis que la fée Mélusine était la protectrice de la maison de Luzignan.

A quelques pas de ces chambres , au levant et devant les granges et étables , je fis creuser dans le roc , il y a environ deux ans , pour y pratiquer une cour à fumier. L'ouvrage , près d'être terminé , l'outil dont se servait le carrier , rencontra , au lieu de pierre , de la terre meuble. Je fis à l'instant fouiller , et je trouvai l'entrée d'un souterrain , ensuite un escalier en spirale , et enfin deux chambres dont une petite à droite , et celle à gauche très-grande. En déblayant les terres amoncelées à l'entrée du souterrain , je trouvai le bois et les ossemens d'un cerf.

Pont du Hé , ou de l'Enchanteur.

Les forêts placées dans les vallons , dans les gorges , étaient les séjours préférés , suivant l'histoire et la mythologie populaires , par les

Digitized by Google

Druides et les êtres fantastiques (1) qui, sous divers noms, peuplaient nos contrées, et dont le souvenir est encore dans l'imagination des paysans. Aussi ne doit-on pas trouver étonnant que quelques-unes de ces dénominations aient été données à quelque position, à quelque passage dont la difficulté du travail ferait croire que pour l'opérer il fallait la puissance d'un génie surnaturel. Ainsi on trouve dans divers vallons étroits et profonds comme des ravins, des endroits où le passage est plus facile. Là le roc ou l'argile ont résisté aux eaux qui ont ouvert ce vallon, tandis qu'au-dessus et au-dessous la gorge se dessine et offre un ruisseau coulant paisiblement et par un trou imperceptible sous cette espèce de pont de pierre ou de glaise, d'une largeur à pouvoir laisser passer plusieurs charrettes de front, ouvrage dont la nature a fait les frais sans le secours de ces êtres fantastiques qui, ainsi que je l'ai dit, existent encore dans l'esprit de nos paysans.

A Pénougué, le passage de l'eau est inaperçu; cette infiltration est insensible, il semble qu'on ait percé sous ce pont à l'aide d'une tarière. La difficulté d'une semblable communication a fait croire à l'intervention d'un être surnaturel, et la situation fantastique de ce lieu lui a fait donner le nom du *Pont du Hé*, c'est-à-dire pont du Magicien, de l'Enchanteur.

On retrouve une semblable dénomination donnée à un même genre de pont placé sur un ravin ou vallon formé d'arbres épais qui sépare les communes de Nuipeau et de Saint-Martin d'Albret. Cependant, le passage du ruisseau est ici plus apparent qu'à Pénougué. Mais le nom de *Pont du Hé* est aussi donné à cette portion de rocher qui forme un pont sur ce ravin, et une propriété voisine a tiré son nom de cette mythologie de nos campagnes.

Chêne enchanté.

Le Tasse (2) nous a peint une forêt enchantée dont chaque arbre

---

(1) L'Allemagne a aussi son roi des Aulnes. Voyez *Revue d'Aquitaine*, tome 2, page 354, *Ballade de Goëthe.*

(2) *Jérusalem délivrée.*

Digitized by Google

renermait une nymphe ou fée. La mythologie ancienne (1) nous enseigne que les Dryades et les Hamadryades étaient les nymphes des forêts, et selon quelques auteurs, le culte druidique (2) avait son origine dans le mot *Derw* ou *Dero*, qui signifie *chêne* en langue celte, et du grec *Drus* qui a la même signification. De là le culte que nos aïeux rendaient au roi des forêts. Aussi ne doit-on pas être surpris des contes que la crédulité populaire nous fait encore; tels que celui-ci :

Il y a dans la belle avenue de chênes de la maison de campagne de Moreau à Lévége, un de ces arbres creux, et dont l'ouverture est béante; c'est dans ce trou que les sorcières déposent leur fuseau avant de pousser plus avant vers Moreau; c'est presque l'obole donnée à Caron, ou le pain jeté à Cerbère. Il est bien entendu que ces fuseaux disparaissent à mesure, car depuis que cet arbre est destiné à cet office il serait plus que plein.

Selon nos paysans, il y a beaucoup de sorciers, loups-garoux, *Han taoumes* dans ces contrées. Des familles entières sont en possession séculaire de cette qualification et de cette prétendue puissance, toujours supposée malfaisante et qui inspire de l'éloignement et de la crainte.

Grotte et Cimetière Saint-Michel.

Dans tous ces contes, monumens, traditions, nous devons remarquer un mélange des croyances du christianisme avec celles du paganisme des Grecs et des Romains, et de celles de la religion celte. Ainsi, à Saint-Pé, le nom de Saint-Michel, (sans doute parce que c'était le vainqueur du diable) est donné à ce que l'on croit être un ancien cimetière ou charnier, où selon la tradition populaire on sacrifiait des hommes, tandis qu'immédiatement au-dessous de ce plateau est une grotte qui atteste assez, ne fût-ce que par sa situation au bord d'un vallon jadis couvert d'arbres, et dont le site est des plus mélancoliques, que ce cimetière est encore un monument du culte de Teutatès. Plus tard,

---

(1) *Dictionnaire de la Fable.* — *Dictionnaire mythologique.*

(2) *Dictionnaire mythologique*, Eloi Johanneau. — Du Mège, tom. 2, pag. 151, de la *Statistique pyrénéenne.*

Digitized by Google

peut-être, le christianisme persécuté y trouva un refuge (contre la persécution des empereurs romains qui voulurent détruire le christianisme, et contre l'islamisme, ou les Maures qui de, 717 à 838, envahirent en diverses fois la partie de la France située entre la Loire et les Pyrénées) pour y célébrer ses mystères. Là, peut-être, les ossemens des chrétiens persécutés et fugitifs furent mêlés à ceux des Gaulois qui servirent aux sacrifices offerts par les Druides à leurs dieux. Etrange mélange de deux cultes dont le principe, au moins, était semblable : l'immortalité de l'ame !

Grotte du Cros.

Au versant opposé à celui sur lequel est placé Sos, est une montée assez rapide et difficile en hiver, sur le côté d'un ravin d'où s'échappe un ruisseau allant se jeter dans la Gélise, qui sépare les deux versans.

A gauche, en montant cette côte appelée le *Cros*, est une chambre taillée dans le *roc*, dont la porte ou ouverture est exposée au couchant. Cette grotte est hors de la portée naturelle des hommes ; on ne peut y arriver qu'au moyen d'une échelle très-longue. Je voulus la visiter il y a 15 ans environ ; ne trouvant pas d'échelle assez longue, je fis planter dans la terre, sur le sol supérieur, un pieu auquel j'attachai une forte corde, et, aidé de mon beau-frère et de M. L....., je passai cette corde autour de mon corps, et me fis descendre jusque vis-à-vis l'ouverture de la grotte où j'entrai difficilement, parce qu'ainsi suspendu je n'avais aucun point d'appui. Je parvins néanmoins à poser mes pieds sur le bord de l'ouverture, et j'entrai dans cette chambre de huit à dix pieds au plus en quarré, et dont le plafond était peu élevé.

Des feuillures intérieures autour de cette ouverture attestaient qu'une porte ferrée y avait été placée. L'inspection de ce lieu détruisit bientôt dans mon esprit le merveilleux des contes que l'on débitait sur cette grotte que l'on croyait conduire jusques à Condom.

Je suppose que cette chambre était, dès le principe, affectée au séjour de quelques Druides ; que la mythologie populaire en faisait l'habitation des Hades ; que plus tard, lors de l'invasion des Romains

Digitized by Google

dans les Gaules, elle avait pu être un corps-de-garde avancé dépendant de la cité des Sotiates, parce que c'était de ce côté qu'étaient les attaques les plus à craindre, soit des Vaccées et autres peuples errans et pillards des Pyrénées, soit de la part des Romains, si l'on admettait la supposition qu'ils vinrent attaquer la Cité des *Sotiates* du côté de Condom. Elle aurait aussi, plus tard, peut-être, servi de refuge à quelque chrétien persécuté ou fuyant le monde. Le vallon et ravin qu'elle domine a dû s'abaisser considérablement depuis, comme l'inspection des lieux le porte à croire. Enfin elle a été probablement le corps-de-garde des *foraines*, espèce de douanes existant autour de Sos avant la révolution; car Sos était isolé et enclavé d'Astarac, et par cette circonscription avait presque rappelé la cité indépendante des Sotiates.

Je crois aussi que du temps des Maures et des guerres féodales, ces grottes en général étaient des silos ou magasins couverts de terre pour cacher des grains et autres objets précieux.

Superstitions.

Les peuples de ces contrées sont toujours imbus de croyances singulières et de superstitions. D'abord, ils croient que le nombre 13, que le chant de la pie, du hibou, d'une volaille, dont le chant est embarrassé, indiquent quelque malheur.

Paraît-il quelque météore, ils le croient le précurseur d'un grand événement. Compter les ruches à miel d'un rucher, les brebis ou agneaux d'un parc, porte malheur. Raconter, sous le couvert, ou dans l'intérieur d'une maison, que l'on a trouvé quelque nid, ou quelque autre chose, en indiquant le lieu, porte aussi malheur.

On croit que celui qui n'a pas connu les auteurs de ses jours, a la puissance de trouver des sources, des bornes, et l'argent caché, au moyen de la baguette divinatoire de Coudrier.

On croit aux sorciers, devins, et souvent cette crédulité rend les individus chez lesquels elle exerce son empire, la victime des charlatans fripons qui en veulent à leur bourse.

Digitized by Google

La Mandragore (1) est aussi un être dont le nom est inculqué dans l'esprit de la classe populaire. Lorsqu'on veut dire que quelqu'un a de l'argent, qu'il n'en n'en manque jamais, on dit qu'il a le *mandagot*, par corruption de mandragore.

Faire une croix sur le pain avant de l'entamer, faire ce signe lorsque dans une vente on reçoit la première pièce de monnaie, est un usage général.

Les phases de la lune sont souvent consultées par les cultivateurs pour les semis, plantations, cultures, récoltes, etc., etc.

Lorsqu'une personne est arrivée à un grand âge et sans infirmités, que la faiblesse des ressorts de la machine humaine se manifeste, et que moribond, mais sans souffrances, les restes de sa vie physique luttent encore contre la mort, on est persuadé que quelqu'être surnaturel s'oppose à la fin de la vie de cette personne. On pense que pour détruire ce charme il faut enlever une tuile à la couverture de la maison, dans la direction immédiate de la tête du moribond qui, dit-on, expire aussitôt.

Il serait trop long de relater toutes les croyances que l'ignorance, et un respect religieux pour les traditions, conserve depuis bien longtemps parmi le peuple qui en fait l'objet d'un culte privé.

Tels sont, à peu de chose près, les monumens que l'antiquité et le culte des premiers Gaulois possèdent encore aux environs de Sos. Quelques fragmens, quelques usages, viennent seuls rappeler à la génération actuelle, les hommes et les croyances qui peuplèrent et cette terre et l'imagination de nos ancêtres !

Des ruines, des chants, un langage dénaturé, voilà tout ce qui nous reste ! et si le voyageur cherchait, comme le pélerin qui se rendait à Saint-Jacques-de-Compostelle, un abri dans ces hospices, sous ces chapelles, placées, comme des stations romaines, dans la vieille Aquitaine pour les abriter dans leurs pieux voyages, un sol fertilisé par la charrue en cacherait les ruines à ses recherches ! L'antique chapelle des Neiges qui se trouvait sur la route de Gabarret à Eauze n'existe plus ! En vain le pieux habitant des campagnes, l'antiquaire reli-

(1) *Histoire des religions. — Dictionnaire mythologique.*

Digitized by Google

gieux, la demanderaient! Un champ est à sa place! Toutefois, la piété populaire lui a consacré un souvenir : une humble croix en bois, ce signe de rédemption, est plantée là, où, à l'abri des frimats, le pélerin faisait entendre sa prière. Si tout se détruit par la faux du temps, félicitons au moins les hommes qui recueillent avec soin ce qui peut nous rappeler ce qui existait jadis, et nous donner ainsi une chronologie matérielle, de la grandeur et de la décadence des empires, des hommes, de leurs mœurs et de leur génie.

Le Vicomte de METIVIER.

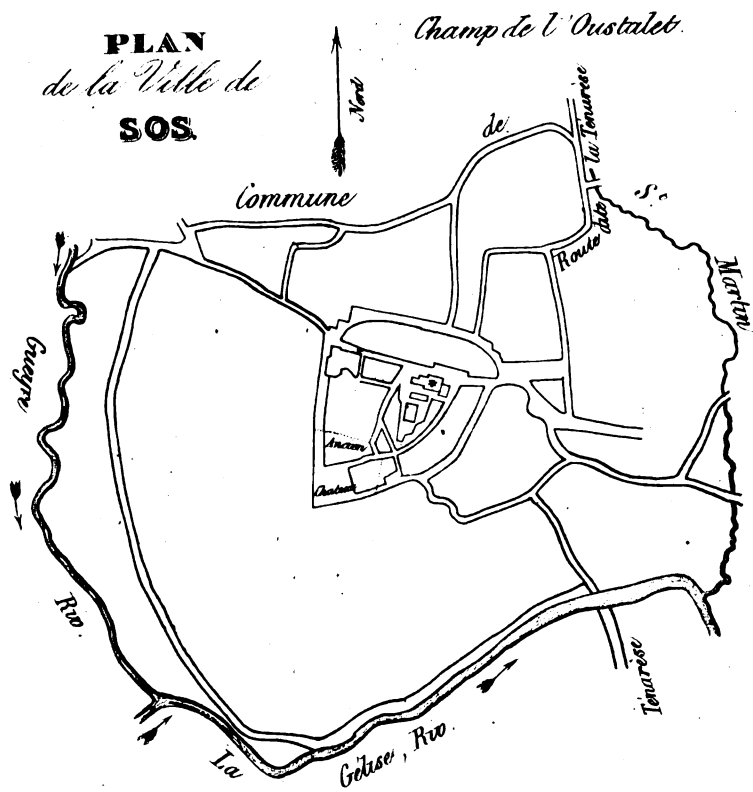

Digitized by Google

L'ORIGINAL de ce document curieux est déposé dans la collection des chartes et manuscrits du moyen-âge, à la bibliothèque du roi. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. le baron Chaudruc de Crazannes, membre correspondant de notre Société Archéologique.

La suscription de ces feuilles porte : *pour Monseigneur frère unique du Roi.* Il paraît que cette qualification ne peut regarder que Jean-Baptiste Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Gaston né en 1608, avait beaucoup de goût pour les médailles, les bijoux, les dessins, et ses collections étaient fort riches. Le cabinet des estampes du Roi, possède encore des portefeuilles contenant les quadrupèdes, les oiseaux de la ménagerie de Gaston, les plantes et les fleurs de son jardin, merveilleusement peints en miniature sur vélin, par Robert (Nicolas).

Le duc d'Orléans perdit en 1643, à l'avènement de Louis XIV, le titre de frère unique du Roi, lequel se trouva dévolu à Philippe son neveu. La date de l'envoi fait à Gaston doit donc être antérieure à la mort de Louis XIII. En effet, le style et l'orthographe de Filhol, indiquent bien la première moitié du 17^{e} siècle.

Si on voulait que ce catalogue eût été adressé à Philippe, ce ne pourrait guère être avant 1660, époque où il atteignit sa vingtième année. La langue alors était trop épurée et la manière d'écrire avait subi trop de changemens dans les trente années précédentes, pour qu'on puisse admettre cette supposition (1).

---

(1) Le cabinet de François Filhol, hebdomadier de Saint-Etienne, à Tolose, est cité dans le roolle des principaux cabinets curieux ez principales villes de l'Europe, inséré dans les antiquités de la ville de Castres, par P. Borel, à Castres, 1649, 8°.

Digitized by Google

On trouve dans les lettres de Madame Charlotte de Bavière veuve de *Monsieur*, que ce prince détestait la lecture et savait à peine lire et écrire. Si, malgré l'ignorance où il avait été condamné, Philippe sut par sa victoire de Cassel, donner un beau sujet de médaille, il est probable qu'il n'en fournit pas la légende et qu'il s'occupait peu d'études sérieuses ; elles veulent au moins un commencement d'instruction.

Quoi qu'il en soit, ce document ne nous semble pas dénué d'intérêt. Il conserve la note d'une collection assez nombreuse d'objets curieux, à Toulouse, dans un temps où peu de personnes s'adonnaient à ce genre de recherches. Filhol était un homme d'une fortune médiocre et ne remplissait au Chapitre de Saint-Etienne qu'une place subalterne peu lucrative. A force de patience et de sacrifices il parvint à réunir ces divers monumens d'antiquité, des arts, et d'histoire naturelle; c'est un exemple ajouté à mille autres, du pouvoir, de la volonté et de l'amour de la science.

Quoique aucun des ouvrages dont il donne les titres n'ait été publié, à notre connaissance, on voit que ce n'était pas sans fruit qu'il se livrait, comme il dit : « A ses amusemens quand il pouvait treuver » quelque intervalle aux emplois de son ministère. »

Digitized by Google

ABRÉGÉ

DES CURIEUSES

RECHERCHES DE F. FILHOL,

HEBDOMADIER EN L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE TOLOSE.

PREMIÈREMENT il a sa salle basse tapissée de tableaux et enuironée de de tous cotez de plusieurs instrumens de musique, tant anciens que modernes auec une grande quantité de liures ou parties complettes pour cet art.

Montant le degré noz amis y rencontrent les armes antiques de diuerses nations, comme les cottes de maille, les corcelets, mantelets, brassieres, jambieres, gantelets, haussecous, bourguinottes (1), casques, cabassets, les boucliers des gladiateurs, les masses d'armes des Tartares, les hasches consulaires, les trousses des Parthes, les plastrons et jauelots des Romains, les arcs et flesches des Turcs, les gisarmes (2) de noz anciens Gaulois, les espieux des Arabes, les arcs des Brasiliens, le montoir ingenieux des Arbalettes antiques auec une grande varieté de cornes touttes salutaires.

Ce quatrain est sur la porte du cabinet exposé aux lecteurs, dans un feston de fleurs de miniature, que ie ne donne pas loysir de uoir aux personnes de condition.

---

(1) Genres de casque.

(2) Bâtons de guerre dont le fer était tranchant.

Digitized by Google

Dedans ce cabinet un peu de retenüe
Que si vous desirez parcourir mes dessains,
Je ueux que uous usiez hardiment de la veüe
Mais ie m'opposeray a l'usage des mains.

Le dit cabinet, est une grande salle enuironée, despuis le carreau iusques au plancher, de plus de trois mille uolumes de liures, entre lesquelz il y a douze cens poëtes diuers, outre les imprimez curieux en cahier uolant en nombre de plus de deux mille, outre les tomes ia ramassez encorps.

L'estendue de la ueüe y propose d'abord trois rangs de petits pourtraits tout à l'entour affichez a l'extrémité des trois principales limandes (1), dont le premier contient les empereurs Romains despuis Jule Cesar iusques a Rodolphe le 2. Les cardinaux du sacré collége et le 3. Les plus célèbres professeurs de Leyden le tout parsemé de plus de quatre cens platines de plom moulus d'asprez l'argent cizelé en histoyre, fable ou grotesque d'inuention; les vuides pour la distance des liures sont remplis de petits païsages de chasses et de vases de fleurs.

Du costé de l'occident nous auons le cabinet des médailles à cent tiroirs, couuert d'un uélin rouge doré a petit fer en nombre de quinze a seze cens pieces, outre les princesses, les greques, gothiques et les monoyes estrangeres en grande quantité. Les consulaires sont a part en nombre de deux *cens septante*, rangées par l'ordre alphabetique despuis la famillle Aburia (2) iusques a Volteia. Au-dessous les dites medailles il y a une trentene de uolumes manuscrists auec les escriptures antiques sur l'escorce, sur le style des Romains, Ethiopiens, Arabes, Chinois, etc.

La cassette des camayeux (3) et de la pierrerie est a main droitte en

(1) Armoires.

(2) Dans les médailles romaines de Mionnet 1827, la première des familles romaines est également Aburia et la dernière Volteia.

(3) Camées.

Digitized by Google

nombre de pres de plus de six cens pieces dont la plus grande partie contient les sigilles des Romains ou anneaux des payens, deuises, emblemes, enigmes historiques et fabuleuses a la graueure antique, recherche aussy rare que pretieuse ou nous auons les testes de quarante cinq empereurs en leur suitte, exepté quatre ou cinq, dont les douze premiers y paraissent par exellence.

Du costé de midy qui est tout le fenestrage uers l'archeueché, il y a vne table longue de plus de deux canes et demy et large de six pams entièrement couuerte et surchargée de plus de mille coquilles diuerses en espece, grosseur ou couleur, extraordinairement curieuses.

De la qui est le seul espace uuide pour se placer, on uoid les tables ajustées par certains degrez de proportion qui remplissent la chambre du costé de l'Aquilon couvertes des prodiges de l'air de la mer et de la terre, comme oyseaux, poissons, animaux et anatomies, dans l'esloignement; et au plus proche de la ueüe un petit sepulchre d'albastre tres rare, les urnes de cuiure, de verre et d'argile, les larmoyres (1) diuerses. Les lampes corinthiques de fer et de terre, les vases de la sacrificateure des anciens, les statues de bronze, les testes de marbre, les figures diuoyre, les cachets, escussons, bagues, poids, clefs, ferreures antiques, et les Dieux des Egyptiens jusques aux Priapes antiques.

Passant a une autre salle par deux petits cabinets, le premier est remply des outilz seruant a la mecanique en grande quantité avec les merueilles ou chef doeuure de plusieurs artisans. Le second contient l'assemblage des raretez de la sculpture ou nous auons les troncs du Bandinel, les corps de Michel Ange, les postures de Briard, les testes de Bachelier, les pieds et les mains des plus experts en cet estude.

Ceste seconde salle est tapissée de papier, sçauoir de la taille antique du Palmesan (2), d'Albert Dure, Michel Ange, de Carauage,

---

(1) Lacrimatoires.

(2) Pour le Parmesan.

Digitized by Google

Tintoret, Tempeste (1), Suauius, Marc Antoine, Aldegraue, Cherubin Albert, Polidore, Raphael Dvrbin, et de Scaminosi, dont nous auons plus de deux mille feuilles. Cest la ou nous auons aussy les semences, les racines, les fleurs, les symples, les drogues, les gommes, les selz, les calcinations, les fruits des Indes, quelques corps de geometrie, quelques essais des mathematiques, plusieurs pieces d'astrologie, optique, perspectiue, catoptrique et dioptrique, avec soixante miroirs de fonte de nostre façon.

La mesme il y a une table longue de dix pas, couuerte de plus de deux cens cinquante volumes de taille douce, contenant pres de cinq mille pourtraits differens ramassez en corps, les païsages sans nombre, l'histoyre sacrée et profane, les antiquitez de Rome, la fable, l'architecture, les accademies des peintres, etc.

Aprez ceste table il y a un poulpitre de medailles, médaillons et platines destain ou de plom moulées dasprez les pieces d'or et d'argent que nous auons peu recouurer de plusieurs cabinets de l'Europe, en nombre de plus de deux mille, rengees par un ordre distint pour mon estude particulier.

A fleur de ce poulpitre il y a encore une table alignée a proportion, couuerte de quinze douzaines de grandes coquilles de nacre de perle, remplies de rocaille, de petrifications ou empierremens admirables, de coraux diuers, de mineraux et fossiles, les cailloux des pierreries bruttes, la matrice des diamans de Zeilan, le iaspe, le porphire, trois piramides de marbre auec une grande quantité de boules de diuerses couleurs.

Nous auons a suitte la cassette des coleurs pour nostre laueure (2) et miniateure; le coffret des platines d'esmail en nombre de septante a quatre vins pièces, ou sont les douze Cesars touchez d'une excellente main et bien differens de ceux qu'on nous apporte aujourd'huy de Limoges; le coffret des papillons diuers est a l'osposite en nombre de

---

(1) Tempesta et Scaminossi, graveurs en 1610, sont les plus récens dont parle Filhol.

(2) Peinture au lavis aquarelle.

Digitized by Google

plus de deux cens pieces, objet rauissant pour louer et admirer par ces creatures les merueilles du createur.

Pour la laueure nous auons les troys tomes de Gesnere des animaux, des oyseaux et poissons aspres le naturel.

Leonardus Fuchsius, des symples, piece tres rare pour le soing de celluy qui la mise en sa perfection, *thæatrum floræ*, les armoiries auec leurs blasons, *hortus heistetensis*, de nostre metode, dans le diuertissement de dix a douze ans.

Autre despartement du coste, de l'archeuesché dont la premiere chambre contient noz historiens et antiquaires en grand nombre. Le cabinet qui est a suitte à plain pied, est tapissé de plus de sept a huit cens dessains a la main des paintres de l'antiquité et de ceux de nostre temps en griffonemens, a la pierre noire, a la sanguine, laueure, croquez ou hachez, grisaille-camaieux et peinture, que nous avons acquis auec non moins de sollicitude que de frais, et c'est la dedans ou nous auons aussy noz compositions, noz escrits et brouillards.

Outre ces merueilles en gros, nous auons encore de surcroist le chef d'oeuure d'un horlogeur, autant imimitable qu'il est incomparable, en un pinacle de cuiure doré aux fenestrages d'argent, fondé sur une hexagone, ou les six iours de la creation du monde gravéz et les prophetes respondent, diuisez de six a six pans pour son elevation. Ceste superficie demontée qui soustient vn globe terrestre d'argent, découure une pyramide enrichie de douze petits liurets en platine dargent a deux rangs, dont le premier contient les commandemens du decalogue, les euangelistes et lapocalypse, et le second les douze apostres auec les articles du symbole qui leur sont affectez. Ceste pyramide encore demontee descouure un dome a six colomnes ou la Vierge sainte est au *milieu en relief*, comme dans les doux transports de son cantique *Magnificat*, etc., quelle a graué sur le poulpitre qui luy est opposite auec une colombe par dessus la courone qui la couure comme la Reyne des hommes et des anges. Si bien que pour démontrer et affermir ceste huitieme merveille de l'univers de leurs agraphes ingenieuses affin d'y parcourir les mysteres de l'ancien et nouveau Testament, il ne faut que rapporter les petites croix de Malthe à l'opposite

Digitized by Google

l'une de l'autre. Resoleu de noublier iamais la maison doù ce prodige est sorty ny la personne qui me la donné avec tant de munificence.

Sileant miracula Memphis.

AMUSEMENS DUDIT FILHOL

LORSQU'IL PEUST TREUUER QUELQUE INTERUALLE AUX EMPLOIS DE SON MINISTÈRE.

1. Premièrement il s'empresse a trauailler un liure intitulé : Le Cabinet des medailles de noz pontifes romains, ou il deduit briefuement l'eloge de leur vie, leurs axiomes et apophtegmes avec les inscriptions antiques de leurs sepulchres.
2. Le cabinet des medailles consulaires, dont il ne nous manque que trente familles.
3. Le cabinet des medailles imperiales despuis Jules Cesar iusques a Constantin le Barbu, ou ie preuue le cours de leur empyre par les reuers de noz medailles sans les emprunter dailleurs avec les authoritez des historiens, des orateurs et des poetes, ce que nos antiquaires ont négligé.
4. Les médailles des princesses, dont nous auons une grande quantité.
5. Le cabinet des médailles Greques. Nous en auons dès plus rares.
6. Le Pantheon des fauces Deitez des Payens, ou ie marque pres de cinq cens de leurs idoles par l'authorité des médailles, dont la plupart se trouuent chez nous.
7. Rome triomphante de toutes les nations ou les prouinces subjuguees soulz la domination de l'empire Romain, que ie preuue aussy par les mesmes medailles et authorise par les inscriptions antiques.
8. Traité des statues de bronze, figures d'iuoyre et testes de marbre de notre cabinet, en nombre de 40 pièces hors du commun.
9. Traité des lampes antiques. Nous en avons douze.
10. Traité des urnes et sepulchres des payens.

Digitized by Google

11. Traité des larmoyres antiques.
12. L'interpretation des caractères empraints ès-médailles de Romains.
13. L'interpretation des camayeux antiques.
14. L'interpretation des sigilles antiques ou bagues des Romains sur les pierreries de nre cabinet; tome diuisé en deux parties, dont la première contient les empereurs avec lestat de léglise soulz leur empyre, et la seconde mille rares gentillesses de leur esprit, descouvertes au dessain de la graueure de leurs cachets.
15. Le cabinet moralizé, ou ie rends un conte tres-exacte des merueilles qui se treuuent dans le nostre.

Trahit sua quemque voluptas.

HERCULE COURONÉ DE PEUPLIER.

MÉDAILLON D'ARGENT AUSSY RARE QUE PRÉCIEUX.

Le sieur Guillaume du Choul (1) parle si sobrement de ce médaillon, qu'il nous donne enuie d'en rechercher une intelligence plus precise et une signification plus solide que celle qu'il nous propose a la

---

(1) Extrait du discours de la religion des anciens Romains, par G. du Choul. Lyon, 1567.

L'arbre du peuple estait dedié a Hercules; et les salies coronnez de peuple faisoyent ce sacrifice; ce que nous lisons en Virgile, qui dit :

Tunc Salii ad cantus incensa altaria circum
Populeis adsunt evincti tempora ramis.

Et dit encore Virgile :

Populus Alcidæ gratissima.

Ce que nous monstre être chose certaine la médaille grecque d'Hercules, ou est représentée du costé droit, la figure de sa teste, coronnée de peuple et alentour de sod col la peau du lion pour ornement; et de l'autre costé se monstre le Zodiac

Digitized by Google

laconique. Surquoy il m'est advis que Ciceron, au sixiesme liure de la nature des Dieux, faist mention de six Hercule differens. Varron de quarante-quatre et noz Antiquaires sçauent qu'il y en a 27 ou 28 en leurs tiltres distints, comme il nous est aisé de preuuer par les metaux en nostre Pantheon des fauces divinitez. Mais nous nen auons point de plus rare ny de plus mysterieux que ce medaillon d'argent de Monseigneur frère unique du Roy, à la teste couronée de peuplier, chargé de la despouille du lyon de Nemée, comme le premier de ses douze travaux. Pour commencer donc aluy donner le lustre de nostre façon, et comme nous auons accoustumé de nous en demesler; je dis que le peuplier est dédié à Hercule, dont vn certain poete parle a la vieille mode avec autant de rime que de raison, aprez son apostrophe à la Sabée (1), quand il dit:

Toy grosse de parfums de qui la fueille semble
De l'arbre d'Hercules la toutiours fueille tramble.
Lequel ayant vainqu l'hydeux abboyant chien
Pour memoyre a iamais brave tyrinthien,
Glorieux d'avoir faist si louable conqueste
De ton ramau larmeux se courona la teste.
De la façon quon uoid de chesne entironé
Jupiter et Poebus du toutjours uerd Daphné;
Minerue d'oliuier brauement entourée,
Pluton de noir ciprez, de myrthe Cytherée,
Le prince des Amours de rose au teint vermeil,
Bachus de lierre uerd, puissant dompte someil:
Pan le Dieu cheure-pied de pin orner sa tresse,
Cybelle de sapin, Neptune de la pesse (2),
Junon de lis tres blancs, et nostre grand heros

---

rempli de ses signes et nn Phaëton qui est tombé de son char, qui estait tiré par quatre chevaux avec la figure du soleil au dessus, et pour montrer qu'il cherchait chose qui estait impossible, sont insculpez caracteres grecs qui disent ΑΔΥΝΑΤΑ ΣΠΤΩΝ.

Le médaillon est placé en vignette à la fin de ce Mémoire.

(1) L'Arabie.

(2) Pesse d'eau (*Hyppuris vulgaris.*)

Digitized by Google

De ce peuplier pleurant, arbre rempli de los ;
Arbre riche, arbre beau, arbre pieux, sincère
Arbre qui uit d'ennuis, pour la mort de son frère ;
Arbre qui ua jettant dans l'Eridan cornu
La gomme que ses flots donnent pour reuenu,
Tant a ceux du païs qu'en la terre uoysins
Quand enflé furieux parfois il se mutine ;
Que le soleil asprez de ses bruslans rayons
Durcit pour transporter en mille nations :
Dont les dames du lieu pour paroistre plus belles
En parent richement leurs poetrines iumelles,
Leurs cols, leurs bras mignons et leurs doigts amoureux,
Lorpheure sa boutique et le marchand heureux
Son vaisseau uoyageant du Po iusques en France
Et aux lieux ou il croit agrandir sa cheuance.

Ce que Virgile rapporte en peu de mots.

Populus Alcidæ gratissima, vitis Jaccho,
Frondosa myrthus veneri, sunt laurea Phoebo.

Hercule donc est couroné de peupliers pour monstrer non seulement que cest arbre luy estait consacré, mais encore pour nous apprendre que c'estait le propre des adorateurs de ceste vaine idole de lui presenter des sacrifices soulz un peuplier, *dont le prophete Osée se plaint au chap. 4 de ses oracles.*

Super capita montium sacrificabant, et super colles accendebant thymiama subtus quercum et populum et terebinthûm quia bona erat umbra eius. Ainsi les sacrificateurs estoient couronez de peuplier.

Herculea cum populus umbra,
Velauitque comas foliisque innexa pependit.
Tum Salii ad cantus, incensa altaria circum
Populeis adsunt euincti tempora ramis.

Quand au reuers dudit medaillon ioseray auancer qu'il n'est pas indubitablement ce que le Docte du Choul nous a uoleu persuader en faveur de Phaeton, que si ie le choque auiourdhuy, c'est asprez auoir

Digitized by Google

rapporté tout ce qu'il ma esté possible pour m'en excuser, iusques a ce quune puissante priere et le respect d'une Altesse a laquelle ie dois touttes les soubmissions de mon obeissance, ma porté d'en donner mon advis. Car quelle asparence y a il que les anciens aist uoleu coigner le trebuchement de Phaeton au reuers des medailles de ceste gloire des Heros : Ny quelle asparence de mettre en parallèle la merueille des hommes, avec le plus temeraire des adolescens? Nous sçavons dailleurs que les anciens observaient estroitemeut quil y eust du moins quelque uraysemblâce ès medailles des grands tant en léleuation de leur fortune qu'en leur decadence, dou nous disons que chasque medaille a son revers. Ainsi pourrons nous faire uoir le mesme Hercule quant a la teste, mais pour le reuers il est enrichy de l'accortise sainte et funeste de Lycas, presentant à son seigneur et mestre la chemise ensorcelée du sang de Nesse le centaure, que Dejanire sa feme luy enuoya, trauaillée d'une manie de jalousie d'abord quelle eust asprins que son mary seruait jole fille d'Euryte roi d'Occhalie, qui termina ses folles Amours par un transport de rage et de fureur iusques a se donner la mort. Outre que nous ne sçaurions assoir icy un certain iugement pour la déterminaison de la cheutte de Phaeton puisqu'il n'y a point de ciel irrité pour exterminer l'homicide uniuersel de touttes les creatures. Les quatre chevaux sont icy dans un galop regulier, ou la fable de cest insolent nous les faist voir en desordre. — L'Eridan n'y est point marqué, non plus que les Phaetuses, compagnes inseparables de la fatalité de leur germain. Disons donc que c'est le même Hercule dont la gloyre portée en triomphe par tout, ayant quitté la despouille mortelle du corps sur la montaigne d'Octe, semble deffier le soleil par celuy qui parait dessus le char, et luy dire tacitement que touttes ses sollicitudes parcourant l'escharpe de son zodiaque ; n'avoint rien d'esgal a ses douze trauaux, dont uoicy la liste et la teneur.

Le premier fut la deffaite du Lyon de la forest Neméene dont il portait la heure pour heaume et la despouille sur son dos comme son corcelet.

Le 2. celle de l'hydre de Lerne ou il aspliqua le feu pour empecher

Digitized by Google

ses productions renaissantes, s'aduisant que sans cella il estoit toutiours a recommencer.

Le 3. est celle du sanglier d'Erymante qu'il asporta uif a Eurythée comme celluy qui lui fournissoit tous ces emplois de la part de Junon.

Le 4. fut la prinse de la biche aux pieds d'erain et à la rameure d'or consacrée a Diane quil print a la course d'un pied plus adroit que les siens.

Le 5. lorsqu'il nettoya l'escurie d'Augie dans moins d'un jour.

Le 6. l'entière destruction des oyseaux stimphalides, qui ne uiuoint glotons que de chair humaine.

Le 7. fut la deffaite du taureau que Neptune auait suscité pour se vanger des candiofs.

Le 8. fut la punition de Diomede qui nourrissait ses chevaux des hostes quil auoit peu auparauant repeus a sa table et ennyvrer de son gobeau (1).

Le 9. la deffaite des Amazones d'ou il remporta le baudrier de leur Reyne Hyspolite, couuert de perles et de diamans.

Le 10. l'enlevement des taureaux de Gerion qui rendoint la campaigne inhabitable pour y deuorer les passans.

Le 11. l'acquisition des pomes d'or du iardin des Hesperides en despit du Dragon qui ne fermoit iamais la paupiere pour empêcher que l'arbre qui les auait produites fut abordé que de loing.

Le 12 et dernier, quand il retira le Cerbere a trois testes des enfers, qui nous marquent les troys ennemis de nostre salut que l'homme de bien représenté par Hercule surmonte par la crainte de Dieu.

Or, comme nous auons rendu conte du premier de ces douze trauaux, le second est representé au reuers de ce medaillon, ou Hercule porte le flambeau qui servit de cautere a empecher la multiplication des testes formidables du monstre de Lerne, sans lequel comme l'unique remède il s'empressait asprez une chose impossible, ce que l'ins-

---

(1) Vieux mot pour gobelet.

Digitized by Google

cription greque nous ueut signifier : ΑΔΥΝΑΤΑ ΣΠΤΩΝ. Si bien que sur ces deux premiers exploits come sur deux piuots roullent le reste de toutes ses entreprises les plus heroiques en nombre de douze, don ie uiens de rendre raison.

Ainsy nous pouuons authoriser nostre proposition que Phaeton, lescheu du char de son pere qu'il ne sceut gouuerner, nauoit a faire le flambeau, puisqu'un petit soleil subsiste au dessus di celluy, qu'Anaxagore dit estre un globe de feu, et que c'est Hercule mesme abbatu par les traits de la mort.

Quand au charriot seul a quatre cheuaux galopant en lair, nous pouuons dire ce que les payens ont uolleu signifier sans doute par ceste demonstration faisant une prosopopée a ce triumphe sans conquerant, qu'il auoit beau parcourir luniuers, puisquil estoit impossible d'en rencontrer un pareil a Hercule pour le remplir dignement : ΑΔΥΝΑΤΑ ΣΠΤΩΝ.

Ce trait est digne de consideration pour le regard du zodiaque.

Astrologus Hercules est dictus, ait festus, quod eo die se flamis injecit, quo futura erat solis obscuratio.

Le soleil nous fait uoir comme ce genereux Alcide ayant mis la derniere main a tant de glorieuses conquestes, fut en fin retiré dans le pourpris de l'Olympe pour tenir rang parmi les Dieux.

Que s'il nous estoit permis de mesler les choses sacrées parmy les prophanes, comme autrefois Salomon se seruit des cedres du Liban, qui croissoint sur la terre des Gentilz pour la batisse du temple du Seigneur des Seigneurs, nous pourrions adapter icy le charriot du prophete Helie, dont le manteau, qui represente le corps, n'est autre que la despouille mortelle de l'ame, laquelle, despestrée de ce fardeau, sesleue et se guinde au lieu de son origine asprez auoir heureusement repoussé le lyon rugissant de l'enfer, mastiné l'hydre des pechez capitaux, bruslé ses restes du feu d'un sainst amour et noyé leurs sugestions si souuent multipliées dans les larmes de la penitence. Alors les ames des justes sont entre les mains de Dieu, exentes des gehenes de la mort, et quoy quil semble aux yeux charnelz des insensez quelles sont abbatues par le tranchant de sa faux, si brillent elles neantmoins

Digitized by Google

en la uision de paix de la coeleste Hierusalem, leur portion et leur heritage. Le corps cependant est donné en depost a la terre, son origine, pour estre reduit a son premier neant, en attendant la resurrection generale des morts, etc. Partant. *Fulgebunt justi sicut sol in conspectu Dei.*

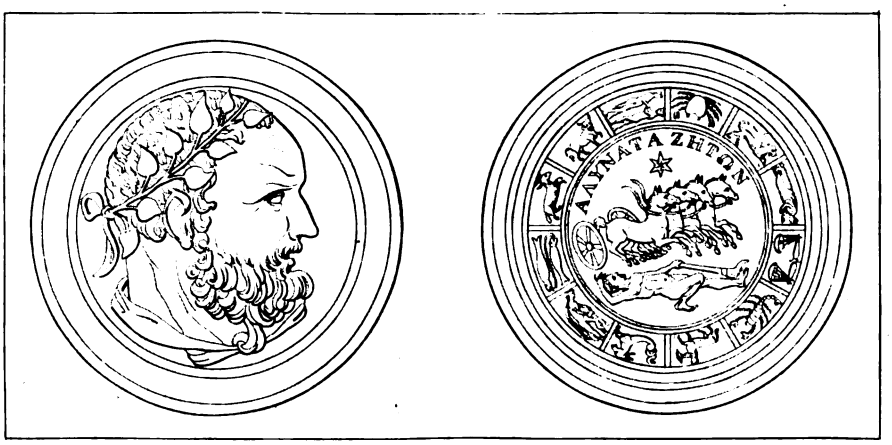

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

SUR

LES ROIS GOTHS

QUI ONT RÉGNÉ DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET SUR LEURS MONUMENS.

(IIe PARTIE. 548—712.)

Nous plaçons ici en supplément quelques inscriptions antérieures à l'année 548, et recueillies depuis l'impression de la première partie des notes sur les Rois Goths.

ALARIC.

(504.)

LE cardinal d'Aguirre, dans sa collection des conciles espagnols, cite une épitaphe qui, dit-il, se voit encore dans l'église d'Alcala del Rio. La voici :

In hoc tumulo jacet famulus dei Gregorius,
qui vixit annos plus menus LXX
in pace, die nonâ septembris æva DXLII.

Les dates romaines des calendes, des ides et des nones, furent les plus communes jusqu'au 18e siècle. Vers ce temps on y substitua généralement notre mode simple et naturelle.

Digitized by Google

En 1350 seulement, il fut réglé en Aragon que l'on omettrait les calendes, les nones et les ides dans la date du jour.

Dans les bulles, cette date s'exprimait à la manière Romaine jusqu'à la fin du 6e siècle, et de cette époque jusque vers la fin du 11e, quelques bulles nous offrent le quantième du mois à notre mode.

Nona est apparemment, non le neuvième jour de septembre, mais l'abréviation de *nonarum. Die nonarum*, pour indiquer le jour des nones, est inusité ; les Romains disaient *nonis.*

Il paraît qu'il manque à la fin de la seconde ligne, le mot *obiit* ou *requievit.*

L'ère d'Espagne devance de 38 ans l'ère chrétienne, établie à l'occasion de l'achèvement de la conquête par Auguste, l'an 39 avant Jésus-Christ; elle fut usitée en Espagne, en Afrique et dans les provinces du midi des Gaules, soumises aux Visigoths.

La date 542 de l'ère espagnole répond à l'an 504 de Jésus-Christ, et à la vingtième année du règne d'Alaric.

ALARIC.

(505)

AMALARIC.

(528)

Hic requiescet in pace bone memorie Marta annorum plus menus XXX. Obiit sub die prima kalendas Augustas, anno XXI.

Cette inscription a été découverte à Salles, près de Narbonne, en 1824, et donnée au musée de cette ville, par M. Béland.

M. Jalabert, correspondant de notre société, a eu la bonté de nous en communiquer le *fac simile* (Pl. XX, n. 17.), avec des observations

Digitized by Google

qui nous ont paru fort justes et qui prouvent que le chiffre XXI qu'on lit sans autre indication sur le monument est la date du règne du souverain et non celle de l'ère.

Quatre rois Goths ont régné plus de 21 ans dans la France gothique : Théodoric I, Alaric, Amalaric et Recesuinthe. Il ne peut être ici question de Théodoric, mort en 451, avant que la ville de Narbonne fût soumise aux Goths ; ils n'en prirent possession qu'en 462.

L'inscription de Domnolus (Pl. VI, n° 7.), citée comme la seule connue jusqu'à présent du règne d'Alaric, ressemble beaucoup à celle de Marta pour la configuration des lettres et pour la formule funéraire. Il y a lieu de croire que cette dernière est de la 21e année d'Alaric, ou de 505. Son nom effacé par le temps ou quelque accident, occupait sans doute l'espace vide après la date XXI.

Il se pourrait cependant que ce chiffre se rapportât au règne d'Amalaric, quoiqu'il n'ait été que roi nominal de 507 à 526. Dans les premières années de son accession à la couronne, Gesalaïc son frère occupa réellement le trône et fut tué en 511. Depuis cette époque, Théodoric, roi d'Italie, ayant été tuteur d'Amalaric, régit en souverain les états de son petit-fils, et ce ne fut qu'à sa mort, en 526, que le jeune roi prit les rênes du gouvernement. Peut-être lui compta-t-on les années de sa tutèle et de sa royauté de droit; dans cette hypothèse la date de l'inscription serait 528.

Pour Recesuinthe, on verra dans les notes de son règne une épitaphe qui, par le style et la forme des caractères, diffère absolument de celle de Marta, et montre qu'elle est beaucoup plus récente. En effet, l'intervalle de plus d'un siècle entre ces deux inscriptions, dut effacer l'aspect encore romain que conservait la plus ancienne.

Digitized by Google

AMALARIC.

(510.)

Litorius famulus Dei vixit ann. plus minus LXXV. Requievit in pace IX kal. Julias aera DXLVIII, ou selon M. de Laborde, *VIIII kal. Julias aera DXXXXVIII.*

Cette épitaphe a été citée par le cardinal d'Aguirre ; Ferreras dit l'avoir lue dans l'église de Notre-Dame du Prado, à Talaveira de la Reyna.

L'ère espagnole 548 répond à 510 de Jésus-Christ. En cette année Gesalaïc et Amalaric se disputaient le trône. L'inscription ne présente point le nom du souverain. Litorius était aussi le nom du général Romain qui secourut, en 437, la ville de Narbonne assiégée par Théodoric. Ce ne fut que mille ans après sa date, en 1513, qu'on découvrit le tombeau sur lequel l'épitaphe de Litorius est gravée.

M. de Laborde en parle en ces termes dans l'Itinéraire d'Espagne ; » elle est en lettres romaines très-mal faites et inégales, inscrites sur » une ardoise, on peut aisément la soupçonner de supposition. Le nom » de Litorius est Romain, et dans le 6e siècle les Goths possédaient » l'Espagne. Ces peuples avaient leurs caractères particuliers et ne se » servaient point de lettres romaines. Elles (celles de l'épitaphe) » présentent la touche du 16e siècle et paraissent de la même main, » qu'une seconde inscription de ce siècle gravée au-dessous de la pre- » mière. Une tradition populaire fait regarder Litorius comme un gé- » néral Romain; on ne veut point entendre qu'il n'y avait plus de » généraux Romains en Espagne dans le 6e siècle. »

Qu'il nous soit permis de faire ici quelques remarques sur ces observations de M. de Laborde.

Au sixième siècle les Goths ne possédaient pas toute l'Espagne, les Romains en occupaient encore une partie. Athanagilde crut avoir besoin d'eux quand il se fit déclarer roi en 552. L'empereur lui envoya

Digitized by Google

une armée sous la conduite du Patrice Liberius. Ce général prit possession de la côte de la Méditerranée, depuis Gibraltar jusqu'à Valence, d'après ses conventions avec Athanagilde; il s'empara, en outre, de plusieurs places non comprises dans le traité; piqué de sa mauvaise foi, le roi lui fit la guerre pendant tout son règne, mais ne put parvenir à expulser d'Espagne ses perfides alliés.

En 570 Léovigilde attaqua les impériaux, s'empara de Medina-Lidonia dont la garnison fut passée au fil de l'épée, prit Cordoue et d'autres villes, sans réussir à chasser entièrement l'ennemi.

En 604, Witteric fit la guerre aux Romains; elle se termina sans avantage marqué de part ni d'autre.

En 611, Gondemar s'empressa de repousser les hostilités des Romains; Saint Isidore dit: *militem Romanum Obsedit.*

L'an 614, Sisebut en montant sur le trône entra sur les terres des Romains. Le patrice Césaire qui gouvernait au nom de l'empereur Honorius, accourut à sa rencontre, son armée fut culbutée par les Goths, ils eurent le même succès dans une seconde bataille. Cesaire demanda la paix, elle fut accordée par Sisebut et ratifiée par Heraclius, en 615.

Enfin, en 623, Swintila décidé à se débarrasser des Romains, les attaqua avec des forces considérables; ils furent battus, et le patrice gouverneur disparut sans qu'on sût positivement s'il était au nombre des morts; il fut remplacé par un autre général. Celui-ci plus prudent accepta les offres du roi et abandonna tout ce que les Romains possédaient encore en Espagne; ils se retirèrent à Constantinople en 624. Swintila est en conséquence reconnu comme le premier des rois Goths qui ait régné sur toute l'Espagne.

Voilà bien quelques preuves qu'il y avait des soldats Romains et apparemment des généraux de cette nation dans le VI^e^ et même dans le VII^e^ siècle. On ignore sur quoi peut être fondée l'assertion contraire.

Quant aux caractères particuliers qu'employaient les Goths, ils sont peu connus. Ce qu'il y a de bien positif, c'est qu'ils se servaient aussi des lettres romaines. Plusieurs monumens déjà cités, ou qui le seront ci-après, tant d'Espagne que du midi de la France, en offrent des preuves incontestables.

Digitized by Google

Du reste, il nous semble que l'épitaphe de Litorius ne présente pas un intérêt assez vif pour avoir pu mériter les honneurs de la falsification.

THEUDIS.

(544.)

En 1565, on découvrit dans un faubourg de Séville appelé el Tablado, un grand nombre de sépulcres pratiqués sous terre et construits de briques en façon de voûte, comme des espèces de catacombes. On y trouva divers monumens des chrétiens, et entr'autres deux tombeaux de femmes qu'on croit avoir été des religieuses; l'un et l'autre étaient construits d'une grosse pierre de marbre, taillée en carré, sur l'une desquelles on lisait cette inscription :

Paula CLSA fœmina famula XPI
Vixit annos XXIV
Menses duo.
Recessit in pace die XVI kal.
Februarias era. D. L. XXXII.

Cet article est extrait de l'état actuel de l'Espagne, par l'abbé de Vayrac, 1718, — et corrigé d'après une leçon plus exacte. L'année 582 de l'ère espagnole correspond à l'anne 544 de Jésus-Christ, et à la treizième du règne de Theudis.

La vignette suivante est la copie exacte d'un fragment de marbre blanc, trouvé il y a long-temps dans la cour de la maison d'Auderic, à environ neuf pieds de profondeur. Ce n'est point un bas-relief, les traits sont gravés en creux. L'abbé Bousquet qui en a laissé une esquisse dans une partie inédite de ses antiquités narbonnaises, que possède M. Jalabert, croit que ce trait, assez profondément gravé et

Digitized by Google

portant encore des traces du mastic qui le remplissait, représente des jeux des Visigoths. Les caractères de ce qui reste de l'inscription nous paraissent du Ve ou VIe siècle. Ce fragment curieux appartient à M. Pech, médecin à Narbonne.

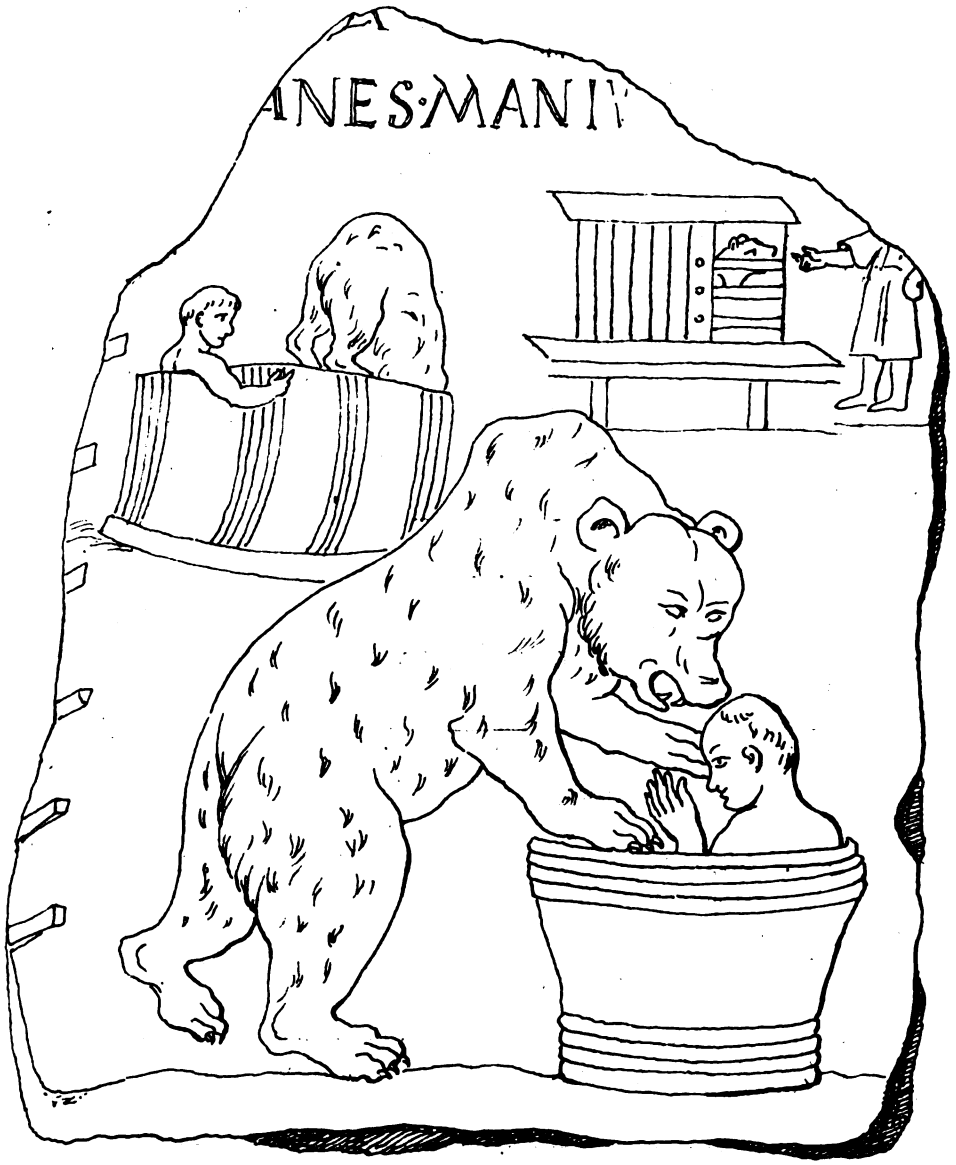

Digitized by Google

THEUDEGISILLE.

(548—549.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Theudiscus regnavit annum I. Qui dùm thoros multorum macularet et ob id necem, multis excogitaret, mox inter epulas ipsalmi (1) *jugulatur sub eodem Justiniano.*

Le général Theudegisille ou Theudiscle, le même qui avait attaqué dans leur retraite les deux rois Francs en 542, fut élu roi après la mort de Theudis. Livré à toutes sortes d'excès, il fit mourir plusieurs personnes dont l'existence gênait sa vie licencieuse. Quelques-uns des principaux de sa nation, honteux du choix qu'ils avaient fait, et craignant d'être victimes de sa cruauté, formèrent le dessein de délivrer le royaume de ce fléau. Invités une nuit à souper par le roi, les conjurés profitèrent de cette occasion et le poignardèrent, à Séville, en 549.

AGILA.

(549—554.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Agila regnavit annos V. Iste dùm ad Cordubam urbem pugnaret in contemptum Christi, sepulchrum sancti martyris Aciscli quodam horrore pollueret, filium ibi cum multa copia interfectum et omnem Thesaurum regium amisit et emeritam fugit, ibique sui eum interfecerunt sub eodem imperatore Justiniano.

Les conspirateurs qui avaient massacré Theodegisille élurent pour roi Agila, en 549. — La ville de Cordoue se souleva contre lui. Agila assembla son armée et

(1) Hispalis, Séville.

Digitized by Google

marcha contre la ville insurgée. Il fit loger les chevaux et les bagages dans l'église du martyr Saint-Asciscle, laquelle était hors des murailles. Les Cordouois, irrités de cette profanation, firent une grande sortie, battirent l'armée assiégeante, tuèrent un fils du roi, et s'emparèrent de son trésor. Agila fut forcé de se retirer à Merida avec les débris de son armée. Ses injustices et ses violences rendirent sa domination si odieuse à ses sujets, que les mécontens d'Andalousie proclamèrent roi Athanagilde. Agila l'attaqua et fut battu. Il se retira de nouveau à Merida, où les principaux de son parti le tuèrent en 554, et reconnurent Athanagilde pour souverain.

ATHANAGILDE.

(554-567.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Athanagildus regnavit annos XIV. Iste contra milites Justiniani imperatoris quos ipse, contra Agilanem petierat, diù conflixit atque eos extinxit (1). *Toleto morte propriâ decessit sub imperatore Justiniano.*

Athanagilde avait été élu roi en 552 par un parti de mécontens, en Andalousie, et à l'aide des troupes romaines, que l'empereur Justinien avait envoyées pour le soutenir. Ce ne fut cependant que l'an 554, à la mort d'Agila, son compétiteur, qu'il occupa seul le trône. Pour obtenir le secours des Romains, il leur avait cédé quelques villes. Ceux-ci, non contens des places acquises par le traité, s'emparèrent de plusieurs autres. Athanagilde leur fit vainement la guerre pendant tout son règne, sans pouvoir en débarrasser l'Espagne.

Sigebert, roi d'Austrasie, lui demanda en mariage sa fille Brunèchilde, communément appelée Brunehaut, et l'obtint.

Chilperic, roi de Soissons, imita son frère, et fit la demande de Galsuinthe, fille aînée d'Athanagilde. Le mariage se célébra à Rouen avec beaucoup de magnificence.

Athanagilde mourut de maladie en 567, à Tolède, dont il avait fait sa capitale. Ses sujets le regrettèrent beaucoup, à cause de la douceur de son gouvernement.

(1) Il paraît qu'Athanagilde ne vint pas à bout de détruire les Romains, comme il est dit ici.

Digitized by Google

M. Lafon possédait l'inscription dont la copie figurée est donnée (Pl. XIX, n° 1); on l'avait trouvée dans la démolition d'une maison à Narbonne, elle était fort mutilée et difficile à déchiffrer; on n'a pu y découvrir autre chose, sinon qu'Ertalamine fit placer cette inscription à quelque édifice qu'elle avait bâti, dans le mois de décembre, indiction IV^e^, cinquième année du règne d'Athanagilde.

L'indiction IV^e^ répond à l'an 556. Pour que la date soit juste et que l'année de l'indiction se trouve la cinquième du règne d'Athanagilde, il faut qu'il ait commencé à régner en 552. Nous avons vu en effet, que quoiqu'il n'ait été souverain de tout le royaume des Goths qu'à la mort d'Agila en 554, il avait été proclamé roi dès 552.

Le marbre sur lequel était gravée l'inscription copiée figurativement dans le manuscrit de M. Lafon, intitulé : *Narbonne antique*, a été perdu. A l'exception des G, les lettres sont purement romaines.

Ainsi qu'il a été dit, on trouva en 1565 plusieurs tombeaux dans un faubourg de Séville. Un d'eux portait cette inscription :

Cerevella CLSA fœmina famula
XPI vixit annos PL. MVS XXXI.
Recessit in pace III kal februa
rias. D. C.

Cette épitaphe est donnée, dans l'état présent de l'Espagne, par l'abbé de Vayrac d'une manière inexacte; on y trouve PL *menses*, qui n'a aucune signification, au lieu de PL MVS, formule très-commune, pour *plus minus*. La date est marquée D. C. sans l'indication ordinaire de l'ère espagnole. L'an 600 de cette ère répond à l'année 562 de J. C., et à la onzième du règne d'Athanagilde.

Les monumens les plus authentiques des rois Goths sont sans doute leurs médailles; elles auraient beaucoup plus d'intérêt pour l'histoire si elles offraient des dates ou des indications moins obscures des événemens. Le Blanc avait donné une vingtaine de dessins de ces médailles dans le *Traité des monnaies de France* (1690). Mahudel en porte

Digitized by Google

le nombre à quarante-deux dans une *Dissertation sur les monnaies antiques d'Espagne* en 1725. Velasquez, dans son ouvrage intitulé : *Conjeturas sobre las medallas de los reyes Godos y suevos de Espana*, a cité cent trente-six médailles, dont quinze avec des gravures. Il ne sera pas hors de propos de placer ici un extrait des notions préliminaires données par cet auteur. Les médailles des Goths sont historiques. Elles rappellent les événemens de deux manières, par les figures et par les inscriptions.

L'image de la victoire ailée, portant une palme ou une couronne, se rapporte aux succès obtenus par ces rois contre leurs ennemis.

Une main, dans l'action de poser le diadême sur la tête d'Egica, représente le couronnement de ce roi.

Les inscriptions historiques sont directes ou indirectes. Les inscriptions directes expriment d'une manière positive l'événement qui a motivé la médaille, comme dans celles de Liuva I : *Obtinuit victoriam ;* de Leovigilde : *cum deo obtinuit Hispalim ;* du même roi : *Cordubam bis obtinuit.*

Les inscriptions indirectes indiquent les événemens sans les spécifier ; ainsi les noms de deux rois placés dans la même médaille, marquent l'association de ces souverains dans le gouvernement, comme on le voit sur celles de *Liuva* et *Leovigilde*, et dans celles de *Egica* et *Witiza*

Les titres donnés aux rois énoncent en général une qualité des souverains et se rapportent à leurs actions les plus remarquables ; on ne trouve pas, par exemple, le nom de *Victor* donné à celui qui n'a pas remporté de victoire. Si ce titre n'est attribué que d'après un motif bien fondé, il n'y a pas d'apparence que le caprice ait seul imaginé les autres.

Le nom de plusieurs villes se trouve sur les médailles, réuni aux titres des rois ; il est à croire que ces noms se rapportent aux actions de ces monarques dans ces mêmes villes ou dans leurs territoires. Quoiqu'il soit fort difficile de désigner positivement les événemens rappelés par cette vague indication, voyons, dit Velasquez, pour la première fois, de quelle manière ces médailles barbares peuvent s'accorder avec une histoire aussi barbare qu'elles.

Digitized by Google

Cette idée ingénieuse, mise en œuvre avec beaucoup de talent et de science historique, n'offre pas toujours des résultats très-satisfaisans, et plus d'une fois l'auteur est obligé de reconnaître l'impossibilité de donner aux médailles qu'il décrit, une date et un motif.

Sur les 136 médailles dont se compose la suite de Velasquez, cinq seulement sont d'argent, toutes les autres sont d'or, et jusqu'à l'époque de son ouvrage (1759) on n'en connaissait aucune d'un autre métal. C'est une preuve que les Goths laissèrent cours à la monnaie romaine de cuivre, qu'ils exploitèrent les mines d'or de l'Espagne, et peu ou point celles d'argent (1).

La planche XIII, n° 10, de la dissertation de Mahudel sur les monnaies des rois Goths, est donnée sans aucune explication; nous avions pensé qu'on pourrait peut-être y trouver le nom de Tulga, roi en 640. Velasquez l'explique d'une manière différente. Voici d'abord la description qu'il en fait et qui nous semble fort exacte.

Le buste du roi tourné vers la gauche (2), avec le diadême en tête, devant, TVIIA *Tuna* ou *Tana*. Derrière la tête, ΛΛIII. Revers, la Victoire tournée vers la droite, tenant de la main gauche une couronne et une palme de la main droite. Derrière elle III, devant IIIIXS — AV. (Pl. XX, n° 1.)

« La conformité de cette médaille avec celles de Liuva I et de Leovi-
» gilde, successeurs immédiats d'Athanagilde, non seulement dans
» la fabrication et dans la grossièreté des lettres, mais encore dans la
» figure de la Victoire, qui ne paraît plus sur ses médailles, après
» Léovigilde, le mot *Tuna* ou *Tana* qu'on lit au milieu d'autres let-

---

(1) Velasquez a cité toutes les médailles données par Mahudel, et y a ajouté des explications comme à celles qui ont été retrouvées depuis 1725 jusqu'en 1759. Nous n'avons pu que copier toutes les descriptions de Velasquez, elles nous ont paru faites avec une scrupuleuse fidélité.

(2) Velasquez indique la droite ou la gauche de la médaille. Il est actuellement d'usage d'indiquer la droite ou la gauche du spectateur, et c'est à cette manière que nous nous conformons, en citant les médailles de cet auteur.

Digitized by Google

» tres inintelligibles, tout rend très-probable qu'elle appartient à » Athanagilde. »

Dans ce cas, ce serait la première médaille connue des rois Goths (en 1759). Une objection qu'on peut faire, c'est que le roi y est représenté le diadême en tête, et que Saint-Isidore, et Vélasquez même, d'après lui, disent que Léovigilde est le premier roi Goth qui ait pris les insignes de la royauté, et par conséquent le diadême; reste à savoir si la coiffure d'Athanagilde est bien réellement un diadême.

Cette médaille, et presque toutes les autres, sont si grossièrement gravées, qu'il est quelquefois fort difficile de deviner l'objet représenté, surtout quand on a tenté de figurer la Victoire. Il faut avouer que les Goths n'ont jamais réussi dans cette partie des arts. Leurs dernières médailles ne valent pas mieux que les premières.

LIUVA I.

(567 — 569, en Espagne. 567 — 572, dans la Septimanie.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Liuba regnavit annos III (1) *in Narbona. Iste fratri Leovigildo Hispaniæ administrationem dedit.*

Après la mort d'Athanagilde en 567, les Goths furent cinq mois sans lui donner de successeur, et au bout de ce temps, ils élurent roi, Liuva, gouverneur de la Gaule Narbonnaise. Plusieurs seigneurs, mécontens de cette élection, firent révolter contre lui une partie de l'Espagne. Ce prince voulant réduire les

(1) Il paraît que la chronique ne compte ici que les années 567, 568 et 569, du règne de Liuva en Espagne, avant qu'il en eut cédé la couronne à son frère, ou les trois années de son règne dans la Septimanie après cette cession.

Digitized by Google

rebelles, sans abandonner le séjour de Narbonne où il se plaisait beaucoup, prit le parti d'associer au trône son frère Leovigilde, et de partager avec lui le royaume des Visigoths. Il lui céda toute l'Espagne en l'an 569 et ne se réserva que la Septimanie. Liuva mourut à Narbonne dans l'année 572.

MÉDAILLES DE LIUVA I.

1. Le buste du roi à droite avec le diadême en tête et une croix sur la poitrine, IIIΛVΛ. IIIΛSTI, *Liiuvan Justi.* Au revers, la victoire avec une couronne dans la main droite et une palme dans la gauche; elle est tournée à droite. Au-dessous CONOQ, *conob* : VPT, VΛTORVΛ, *uptinuit vatorua* pour *obtinuit victoriam.* AV. (Velasquez.)

2. La même que la précédente avec quelque différence dans la forme des lettres. AV. (Velasquez.) (Pl. XX, n° 2.)

3. La même avec peu de différence dans les lettres AV. (Velasquez.)

4. Le buste du roi à droite, avec le diadême et une croix sur la poitrine, IIIΛVΛ IIISVSTIII, *Liiuvanis Ustii* pour *Liuvanis Justi.* Au revers, la Victoire comme au n° 1. Au-dessous, COIOO, *conob*, VƆTI VITORVΛ, *uptinuit vitorua* pour *obtinuit victoriam.* AV. (Velasquez.)

LIUVA I ET LEOVILGIDE.

5. Le buste du roi à droite, avec le diadême et la croix sur la poitrine, IIIΛVΛ IIIVST, *Liiuvani Justi.* Au revers, la Victoire à droite avec une couronne à la main droite, C.LIVVIQILDI REƆIS, pour *corona* ou *victoria Leovigildi regis.* AV. (Velasquez.)

6. Le buste du roi à droite, avec le diadême et la croix sur la poitrine, IVII IVI IIIIIƆVI. Au revers, la victoire à droite avec une couronne à la main droite, une palme dans la gauche. Dessous, OIIIO, *conob.* Autour, VICIVC, VQVIVIIIV. AV. (Velasquez.)

Quelque obscurité que présentent les lettres des quatre premières médailles, comme ces mêmes lettres se retrouvent sur la cinquième qui appartient évidemment à Liuva I et à Léovigilde, il est à peu près certain que c'est à Liuva qu'elles se rapportent.

Digitized by Google

La sixième très-difficile à lire, ayant cependant la même tête, le même revers, et la même position de la lettre Q, au-dessus de la couronne de la Victoire, que dans la 5e, paraît devoir appartenir aux deux rois.

LEUVIGILDE.

(569 — 586.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Leovigildus, adeptâ Galliâ et Hispaniâ, regnavit annos XVII. Iste valdè hæresi Arianæ deditus persecutionem catholicis intulit et ecclesiarum privilegia tulit, potentes per cupiditatem damnavit, Suevos superavit et Galleciâ regnum Gothis admiscuit. Primus regali veste opertus solio resedit. Urbem in Celtiberia fecit, et Recopolim nominavit. Gothorum leges antè correxit et Toleto propriâ morte decessit, sub Mauricio imperatore.

Déjà souverain de l'Espagne, Leuvigilde, à la mort de son frère Liuva, réunit la Septimanie à sa couronne. Bientôt par d'éclatans succès contre les rebelles d'Espagne, il se vit possesseur de toute la monarchie des Goths. Désirant consolider la souveraineté dans sa famille, il obtint des principaux seigneurs de s'associer Hermenegilde et Recccarède, ses fils, et de les faire reconnaître pour ses successeurs.

Cependant Hermenegilde se fit catholique et se révolta ouvertement contre Leuvigilde, Arien zélé. Il fut vaincu et son père le fit périr.

La Septimanie ayant été attaquée par les Français, Leuvigilde y envoya des troupes commandées par Reccarède. Celui-ci, après avoir battu et chassé les ennemis, retourna en Espagne auprès du roi, qui était à l'extrémité et qui mourut en l'année 586.

On voit dans l'église de Truillas, près du canal de Languedoc à deux lieues de Narbonne, l'inscription suivante; elle a été citée dans le *nouveau traité de diplomatique*. On l'a figurée ici avec exactitude, (v. pl. XIX,

Digitized by Google

n° 4), sur la copie qui fut envoyée aux Bénédictins. La tradition du pays veut que ce soit l'épitaphe d'un capitaine Goth.

Hic requiescit in pace bone mem. ori. Osleodanus qui vixit plus menus annos XXXV, obiet sub die Kalendas Augustas indictione XV anno XIIII regno domni nostri Leovildi regis.

Le nouveau Traité de Diplomatique lit : bone, mem., orios, Leodanus, etc. Il est possible que les lettres *ori* qui commencent le nom *orios*, appartiennent à la fin du mot précédent *mem.*, ce qui donnerait *memori*, abréviation de *memorie;* alors le nom du capitaine Goth serait *Osleo* ou *Osleosdanus*, et en en faisant deux mots *Osleos Danus*. Dans ce cas, *Danus* serait-il un nom de pays rappelant l'origine du défunt?

On trouve l'E pour l'I dans *menus* et *obiet* qui sont mis pour *minus* et *obiit; Agustas* pour *Augustas*, comme dans plusieurs inscriptions antiques. *Regno* est apparemment à la place *de regni.*

Les D et les L sont remarquables, ainsi que la direction oblique des traverses des E, et des lignes qui terminent les lettre à leur bàse et à leur sommet.

La 15e indiction jointe aux kalendes d'août indique l'année 582 pour la 14e du règne de Léovigilde ; il faut alors qu'il soit monté sur le trône en 569. Les historiens du Languedoc prouvent qu'il mourut en 586.

MÉDAILLES DE LEOVIGILDE.

1. Buste du roi à droite, diadême, croix sur la poitrine, LIVVIGILDVS ; revers, croix sur quatre degrés entre deux étoiles ; au bas, OMO, *Conob ;* autour CE : ARAGO : TA *Cesaragosta*, pour *Cæsar Augusta.* AV. (Velasquez.) *Cæsar Augusta* est Saragosse.

2. Buste du roi, au haut une croix, D. N. LIVVIGILDUS REX, *dominus noster Leovigildus rex.* Revers, la victoire, une croix en haut, EMERITA VICTOR. AV. (Velasquez.)

3. Buste du roi, de face, au haut, une croix, LEOVIGILDVS. RE, pour *rex ;* revers : le même buste et la croix, ELVORA, IVSTOS pour *Justus.* AV. (Velasquez.)

4. La même avec le mot REX.

Digitized by Google

5. Buste du roi de face, au haut une croix, LEOVIGILDVS. RE, pour *rex;* revers, le même buste et la croix, CVM. D. OPTINIT. SPI, *cum Deo optinuit Spalim.* AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 3.)

6. Le buste du roi, de face, au haut une croix, LEOVIGILDVS RE, pour *rex;* revers, le même buste, et la croix, CORDOBA BIS OPTINVIT, *Cordubam bis obtinuit.* AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 4.)

7. Le buste du roi, de face, au-dessus une croix; autour, LEOVIGILDVS REX; revers, le même buste, TOLETO IVSTVS. D'or. (Velasquez.)

8. Le buste du roi à droite, le diadême sur la tête, la croix sur la poitrine; au-dessus une autre croix; autour, XIVVICIXDV, pour *Liuvigildus;* revers, la Victoire tournée à droite, une couronne à la main droite, une palme à la main gauche; dessous, ONO, *Conob;* autour, INCXVS REX, *inclitus rex.* AV. (Velasquez.)

9. Le buste du roi à droite, avec le diadême, une croix sur la poitrine, LIVVIGILDVS. D. *Leovigildus.* D.; revers, la Victoire, une couronne à la main gauche, une palme dans la droite; en bas, ONO, *Conob;* autour, INCLTVS REX, *inclitus rex.* AV. Mahudel. (Pl. XIX, n° 5.)

10. Le buste du roi à droite, avec le diadême, une croix sur la poitrine, LIVVIGIDVS V, *Leovigildus victor;* revers, la Victoire, une couronne à la main gauche, une palme dans la main droite; en bas, ONO, *Conob,* INCLITVS REX. AV. Mahudel. (Pl. XIX, n° 6.)

11. Le buste du roi, à droite, avec le diadême, une croix sur la poitrine; autour, REX VALENЯ; revers, une croix sur trois degrés entre A et O, pour alpha et omega; en bas, ONO, *Conob;* autour, LIVVIGIL DVS. AV. Mahudel. (Pl. LXIX, n° 7.)

Dans la 11e année de son règne, Leovigilde donna à Hermenegilde son fils, une partie de ses états; l'année n'était pas écoulée qu'Hermenegilde se révolta ouvertement contre son père, fit soulever quelques villes et se renferma à Seville. Son père l'y fit bloquer par le duc Aion; l'année suivante le blocus durait encore (1), comme on le voit dans une

(1) Hermenegilde étant sorti de Séville, se retira à Condom; Séville se rendit en 583 et Condom fut emporté d'assaut la même année. Hermenegilde y fut fait prisonnier et son père le fit mettre à mort en 584.

Digitized by Google

inscription actuellement placée dans la chartreuse de Seville; Velasquez dit l'avoir lue et copiée avec la plus grande exactitude, la voici : (Pl. XX, n° 18).

In nomine Domini, anno feliciter secundo regni domini nostri Ermenegildi regis, quem persequitur genetor sus (pour *genitor suus*) *dominus Liuviguldus rex, in civitate Ispali, Duti Aione* (pour *duce Aione*).

Les lettres de cette inscription sont à peu près romaines, cependant la base des L n'est pas horizontale et la barre inférieure des G est presque semblable à un S couché dans la même direction.

On cite une médaille d'Hermenegilde; comme deux auteurs qui dirent l'avoir vue, ne la décrivent pas de la même manière et que Velasquez n'en parle que d'après eux, nous croyons inutile d'en donner une description dont nous ne pourrions garantir la fidélité.

RECCARÈDE.

(586—601.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Reccaredus filius ejus (Leovigildi), regnavit ann. XV. Iste in exordio regni sui catholicam fidem adeptus, omnem Gothorum gentem ad cultum rectæ fidei revocavit, et per synodum episcoporum Galliæ et Hispaniæ fidem catholicam confirmavit. Francorum hostes IX mil. in Hispania bello prostravit et tempora regni sui omni bonitate ornavit. Fine pacifico, Toleto decessit, imperante Mauricio.

Reccarède réunit tous les suffrages, comme successeur de Leovigilde son père, et prit en 586, vers le mois de mai, les rênes du gouvernement. Dix mois après le commencement de son règne, il abjura l'arianisme. Quelques désordres eurent lieu à ce sujet à Narbonne et furent bientôt apaisés. Une invasion des troupes de Gontran, roi de Bourgogne, et de Austrovalde, duc de Toulouse, dans la Septi-

Digitized by Google

manie, fut repoussée par une victoire signalée, que les généraux de Reccarède remportèrent en 588. Ces succès permirent à Reccarède de se livrer entièrement aux soins de la justice et à son amour pour la religion. Il régna paisiblement sur des sujets heureux; cette tranquillité couronna la gloire que ses victoires lui avaient acquise. Révéré comme un des plus grands rois de l'Espagne, Reccarède, le catholique, cessa de vivre en l'an 601.

L'inscription suivante qui relate la consécration de l'église métropolitaine de Tolède est sur une pierre blanche qu'on voit dans le cloître de cette église. La pierre est faite en forme de colonne de 15 pouces de hauteur; on la trouva en 1581, en creusant les fondemens de l'église de Saint-Jean de la Pénitence (1).

In nomine Domini consecrata ecclesia sancte Marie in catholico die primo idûs aprilis, anno feliciter primo regni domini nostri gloriosissimi Flavii Reccaredi regis era DCXXV. (V. Pl. XVII, n° 1).

Les mots *ecclesia in catholico* signifient toute église où il y avait anciennement des fonts baptismaux.

Flavii Reccaredi. Non-seulement des empereurs romains, mais des consuls, des préfets du prétoire, des patrices et d'autres personnages distingués prirent le prénom de Flavius. Autharis, roi des Lombards, fut ainsi nommé par ses sujets *ob dignitatem*, dit un auteur; tous les rois Lombards, ses successeurs, s'appelèrent de même; Théodoric, roi d'Italie, avait aussi adopté ce nom en 514. On voit qu'on le donnait à Reccarède, d'où vint qu'on appela *Flavia*, l'empire des Goths : on nommait *Vallis Flaviana*, la vallée où était situé le monastère de Saint-Gilles; la ville elle-même portait le nom de *Palatium Gothorum*, ayant été habitée par les rois Goths (2). La ville de Luques sur une

---

(1) *Itinéraire d'Espagne*, par A. Laborde.

(2) Une forêt près de Saint-Gilles, s'appelait *Silva Gothica*, et en langue du pays, la Seuve Goudesque. Borrel, 1654.

Digitized by Google

monnaie de Charlemagne est encore surnommée *Flavia*. « Les rois » Goths se sont appelés Flavii, d'autant, dit Catel, qu'ils avaient les » cheveux blonds comme les ont ordinairement les septentrionaux. »

On trouve dans le nouveau *Traité de Diplomatique*, que cette inscription a été publiée par Don Nassare; il n'a pas fait connaître l'église dont elle rapporte la consécration; c'est, comme il a été dit, la métropole de Tolède. Les auteurs ajoutent que la date de l'ère 630 d'Espagne revient à l'an 592 de J. C.; il paraît qu'il y a erreur dans l'appréciation du chiffre supposé 630.

Il est certain que Reccarède parvint à la couronne six ans plutôt, c'est-à-dire, dans le courant de l'année 586; le dernier caractère de la date, quoique complet pour la gravure, ne forme pas un X entier, il pourrait indiquer un V de la valeur de cinq, au lieu de l'X, valeur de dix. (V. Pl. XVII, n° 1). Alors la date serait 625 au lieu de 630 et réduite à l'an correspondant de J. C. équivaudrait à 587 : les historiens du Languedoc disent en effet qu'une inscription donnée par Tamajo Salazar dans le *Martyrologe d'Espagne*, parle de la consécration de l'église de Tolède, faite après la conversion du roi Reccarède, le 13 avril de l'ère 625 ou de l'an 587 de J. C., la première année du règne de ce prince.

L'expression *die primo idûs aprilis* est inusitée pour indiquer le jour des ides; on l'appelait communément *idibus aprilis*. Dans ce mois les ides étaient réellement le 13.

Ce n'est qu'appuyé de l'autorité des savans auteurs de notre histoire, qu'on peut essayer de relever même une légère erreur dans le nouveau *Traité de Diplomatique*.

La forme des D, des E et des F est à remarquer dans cette inscription; les D y prennent presque la figure des B, la haste des E et des F dépasse la ligne horizontale supérieure. Le nouveau *Traité de Diplomatique* dit que cette forme du D vient d'Espagne et dure jusqu'au 7e siècle. Il y en a dans le Midi de la France des exemples jusqu'au 12e siècle.

Les lettres sont ici fort régulières et gravées avec soin; elles contrastent singulièrement avec les légendes des monnaies de Reccarède, dont les caractères sont grossiers, inégaux et ne paraissant pas appar-

Digitized by Google

tenir au même siècle. Il y a dans les monumens français de cette époque beaucoup d'exemples du peu de ressemblance des lettres lapidaires et des légendes métalliques. Peut-être est-ce un effet du caprice des souverains ou des monétaires ; peut-être cela vient-il de la manière opposée de graver les lettres, en creux pour les inscriptions, et en relief pour les monnaies. Il est certain que les lettres en relief doivent avoir plus de largeur relative, afin d'être moins effacées par l'usage; cette forme des jambages constitue déjà une différence sensible. La difficulté de la gravure pour les monnaies et le peu d'habileté des ouvriers ont dû aussi engager à adopter et à maintenir les formes les plus faciles dans l'exécution.

MÉDAILLES DE RECCARÈDE I.

1. Buste du roi, de face, une croix, DN RECCRREDVS RE, *dominus noster Reccaredus rex;* revers, le même buste, la croix, VICTOR PIVS EMERITA. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 4).

2. Buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, le même buste, la croix, EMERITA VICTOR. AV. (Velasquez).

3.

4.

5 et 6..... Les mêmes que la précédente avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

7.

8. Buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS RE; au revers, le même buste, la croix, EMERITA PIVS. AV. (Velasquez).

9. Buste du roi, de face, une croix, NECCAREDVS AEX, *Reccaredus rex* ; revers, le même buste, la croix, EMERITA PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 6).

10. Buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, le même buste, la croix, ELVORA IVSTOS, pour *justus*. AV. (Velasquez).

11. La même avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

12. La même, id. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 10).

Digitized by Google

13. Buste du roi, de face, une croix, RECCARIDVS REX; revers, le même buste, la croix, AEMNIO IVSTVS, *aeminio justus*. AV. (Velasquez). On croit que l'ancien Æminium est Agada ou Coïmbre.

14. Buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS RE; revers, le même buste, la croix, DERTOSA IVSAS, *Dertosa justus*. AV. (Velasquez). Dertosa, ancien nom de Tortose.

15. Buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX; revers, même buste, la croix, TARR. CONA IV, *Tarracon a justus*. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 9).

16. Le buste du roi, une croix, RECCAREDVS RE; revers..... IV : TOS TERR : CONA, *justus Tarracona*. AV. (Velasquez).

17. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVC RE; au revers, le même buste, une étoile, BARCINONA IVS, *Barcinona justus*. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 2).

18. Le buste du roi, à droite, le diadême sur la tête, RECCAREDVS REX; revers, la croix sur un globe au milieu des quatre lettres $\begin{matrix} M & A \\ V & II \end{matrix}$ au bas, CONOB; autour, VICTORIA AVIONV. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 7).

On peut sur cette médaille faire la remarque suivante : le duc Claude, général de Reccarède, remporta en 588, une grande victoire sur Bozon, général du roi Gontran, et sur Austrovalde, duc de Toulouse; il se pourrait que la légende *Victoria Avionu*, se rapportât à cet événement; le combat, est-il dit d'une manière assez obscure, eut lieu près de Carcassonne; ne serait-ce pas du côté d'Avignonet, petite ville qui en est éloignée de six lieues? Une fuite simulée éloigna, dit-on, de Carcassonne une partie des troupes de Gontran; ce fut après les avoir ainsi séparées que le duc Claude obtint un grand avantage sur celles qui s'étaient abandonnées à sa poursuite. Le nom d'Avignonet, appelé *Avinio* par le moine de Valsernay (*Histoire des Albigeois*) se retrouve presque en entier dans *Avionu*, et la distance de Carcassonne n'est pas tellement considérable qu'elle détruise la conjecture que l'identité de nom a suggérée.

Ceci était écrit avant que nous eussions pu nous procurer l'ouvrage de Velasquez. Cet auteur explique *Victoria Avionu* par *Victoria*

Digitized by Google

Aveniensium. Cette médaille, dit-il, indique la victoire remportée par Reccarède I, dans la Gaule Narbonnaise, sur les Francs du territoire d'Avignon.

Les Avignonais ne pouvaient être qu'une faible partie de l'armée de Gontran et puis on n'a (nous le croyons) jamais donné à une victoire le nom des vaincus; la victoire des Avignonais dans l'acception ordinaire signifierait la victoire remportée par les Avignonais et non la bataille où ils ont été défaits.

19. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, le même buste, la croix, TOLETO PIVS. AV. (Velasquez).

20.

21. Les mêmes que la précédente, avec quelque différence dans les lettres. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 5).

22. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, une croix, TOLETO PIVS. AV. Velasquez. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 2).

23. Le buste du roi, de face, RECCAREDVS REX; revers, même buste, TOLETO IVSTVS. AV. (Velasquez).

24. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, PIVS ISPALI. AV. Velasquez. Mahudel. (Pl. XVII, n° 8).

25. La même avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

26. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, le même buste, la croix, CORDOBA BIVS pour *Pius*. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 1).

27. La même : CORDOB PVS pour PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 3).

28. La même, avec quelque différence dans les lettres. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 3).

29. La même, id.

30. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS REX ; revers, le même buste, la croix, MENTESA PIVS. AV. (Velasquez). Mentesa, ville antique dans la province romaine de Carthagène; il n'en reste aucun vestige.

31. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS RE ;

Digitized by Google

revers, le même buste, la croix, BIACIA VECTOR, *Beatia Victor.* AV. (Velasquez).

Beatia, Beaca ville du royaume de Jaen.

32. Le buste du roi, de face, une croix, RECCAREDVS. RE; revers, le même buste, la croix, X. CE : AR : G : O : TA IV, X. *Cæsar Augusta justus*; l'X est la fin du RE, de l'autre côté de la médaille. AV. (Velasquez).

33. Le buste du roi, de face, la croix, RECCAREDVS RE; revers, le même buste, une étoile, TIRA : O : NA IVI : T, *Tirasona Justus.* AV. (Velasquez). Tirasona est Turiaso.

34. La même, avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

LIUBA II.

(601 — 603)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Liuba filius ejus (Recaredi) regnavit annos II. Istum præcisa dextra innocuum Vitericus occidit et regnum sibi suscepit, sub imperatore Mauricio.

Liuba, fils naturel de Reccarède, fut élu roi à la mort de son père dont les enfans légitimes étaient en bas âge. A peine âgé de vingt ans, il donnait l'espérance d'imiter les vertus de son prédécesseur, mais bientôt il fut victime de l'ambition d'un ancien général à qui Reccarède avait fait grâce de la vie.

Vittericus, par une atroce ingratitude, surprit Liuba, lui coupa la main droite et le fit mourir en 603.

MÉDAILLES DE LIUBA II.

1. Le buste du roi, de face, D. N. LIVV REX, *dominus noster*

Digitized by Google

Liuva rex; au revers, le même buste; autour, PIVS ISPALI. AV. (Velasquez).

2. Buste du roi, de face, en haut une croix : DN LIVV REX, *dominus noster Liuva rex;* au revers, même buste, la croix : autour EMERETA PIVS, *emerita pius.* AV. Mahudel. (Pl. XIX, n° 3).

3. Buste du roi, de face, en haut une croix, LIVVA REX; revers, le même buste, une croix et une étoile autour, CE... G. O : TA IV *Cæsar Augusta justus.* AV. Mahudel. (Pl. XIX, n° 2).

Ces trois médailles diffèrent tant de celles de Liuva I, qu'on peut justement les attribuer à Liuva II. La formule *dominus noster* qui ne se trouve pas sur les médailles antérieures à Léovigilde, semble le prouver. Sur cette assertion de Velasquez on peut remarquer, qu'avant le règne de Léovigilde, il n'y a de médailles gothiques connues que celle qu'on suppose appartenir à Athanagilde, et six de Liuva I, qui ayant partagé son trône avec Léovigilde, ne peut guère être cité comme ayant régné avant lui. Du reste, Velasquez convient que le règne de Liuva II a été si court qu'il est très-difficile de préciser les événemens auxquels les médailles se rapportent. Peut-être pourraient elles être attribuées à Liuva I, et c'est ce qu'a fait Mahudel pour les deux dont il donne le dessin.

WITTERICUS.

(603 — 610.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Vittericus regnavit ann. VII. Vir quidem strenuus in armorum arte, sed expers victoriæ, quod fecit recepit, inter epulas enim prandii sui, à suis interfectus est sub imperatore Phoca.

Après le meurtre de Liuva, Witteric chercha à affermir son trône usurpé, en se faisant élire par la nation. Comme s'il n'eût eu d'énergie que pour le

Digitized by Google

crime, il fit la guerre aux Romains, mais d'une manière insignifiante. Il avait quitté l'arianisme sous Reccarede; il voulut rétablir cette secte dès qu'il fut au pouvoir. Malgré sa tyrannie, ce fut sans succès; il est remarquable que dans ses médailles il ne prenne que le titre de *Pius*. Thierry ou Théodoric, roi de Bourgogne, ayant demandé en mariage sa fille Ermenberge, il la lui accorda avec de riches présens. Théodoric, après son mariage, prit sa femme en aversion, et Brunehaut, son aïeule, réussit par ses intrigues à la lui faire renvoyer à son père; mais il garda les trésors qu'elle lui avait apportés. Witteric très sensible à cet affront, conclut une ligue contre Théodoric, avec d'autres souverains, et ne leva seulement pas de troupes pour appuyer Théodebert, roi d'Austrasie, qui avait commencé les hostilités. Cette ligue n'eut aucune suite. Cependant le roi Goth se livrait à toute sorte d'excès; il fatigua son peuple et surtout les grands, qui le tuèrent dans un festin en 610.

MÉDAILLES DE WITTERIC.

1. Le buste du roi, une croix, VVITTERICVS REX; revers, le même buste, TOLETO PIVS. AV. (Velasquez.)

2. Le buste du roi, de face, une croix, VVITTERICVS REX; revers, le même buste, la croix, PIVS ISPALI. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 2.)

3. Le buste du roi, de face, une croix, VVITTERICVS REX; revers, le même buste, la croix, EMERETA PIVS. AV. (Velasquez.)

4. Le buste du roi, de face, une croix, VITTIRI.....S RE, *Witteric rex*; revers, le même buste.... CALIADRIA P.... *Caliabria pius*, AV. (Velasquez.) Caliabria, ville antique, aujourd'hui inconnue.

5. Le buste du roi, VVITTERICVS REX; revers, le même buste, PIVS TARRACO. AV. (Velasquez.)

Digitized by Google

GUNDEMAR.

(610—612.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Gundemarus regnavit ann. II. Vascones unâ expeditione vastavit, et propriâ morte Toleto decessit sub imperio Heraclii.

Gundemar fut élu pour succéder à Witteric. Son âge, son expérience, ses grandes qualités, justifiaient ce choix universellement applaudi.

Les Vascons faisaient des incursions dans les états goths; Gundemar, à peine sur le trône, dans une expédition brillante et rapide, dévasta leur pays et les refoula dans les montagnes; il fit avec honneur la guerre aux Romains, et dans un règne trop court, il s'occupa aussi avec zèle des affaires de la religion. Il mourut à Tolède en 612, regretté par tous ses sujets.

MÉDAILLES DE GUNDEMAR.

1. Le buste du roi, de face, une croix, GVNDEMARVS RE; revers, le même buste, la croix, ISPALI PIVS. AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 5.)

2. Le buste du roi, GVNDEMARVS REX; revers, le même buste, PIVS ELIBERRI. AV. (Velasquez.) Eliberri ou Illiberi était une ville épiscopale, située sur une montagne près de Grenade; son évêché a été transféré à Grenade.

3. Le buste du roi, une croix, CONVEMARVS Re, *Gundemarus rex;* revers, le même buste, TARRACO : A IVO, *Tarracona justus.* AV. (Velasquez.)

Digitized by Google

SISEBUT.

(612 — 620.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Sisebutus regnavit ann. VIII. Iste potestate Judœos ad Christi fidem perduxit... Astures et Vascones in montibus rebellantes humiliavit, et suis per omnia benevolus fuit. Hunc quidam proprio morbo, alii immoderato potionis haustu asserunt interfectum, sub imperio Heraclii.

Les larmes que fit répandre la mort du bon roi Gundemar ne tardèrent pas à être essuyées par l'élection de Sisebut; il réunissait la plupart des qualités qu'on peut désirer en un monarque. L'histoire lui reproche avec raison son zèle aveugle pour la religion; il ordonna en effet aux juifs, sous peine de mort, de se faire baptiser. Après avoir châtié les Asturiens et les Vascons, il fit avec succès la guerre contre les troupes de l'empereur Héraclius, et ne signa la paix qu'en enlevant aux impériaux tout ce qu'ils possédaient sur les bords de la Méditerranée; il poursuivit les corsaires qui infestaient cette côte et s'empara même de Tanger et de Ceuta qui étaient leurs repaires.

Il mourut au commencement de l'année 621.

L'inscription d'une pierre dans l'église de Granatula, proche de Casatrava, et peu loin de l'endroit où était située la ville d'Oret, dit : qu'Amateur, évêque d'Oret, décéda un tel jour des ides de février, l'ère 652, qui est l'an 614, et ajoute que c'était la seconde année du règne de Sisebut.

Ferreras croit que sur cette inscription le troisième nombre latin s'est effacé, de manière qu'on y lit à présent : ere DCLII, quoiqu'il y eût anciennement DCLIII, ce qui était conforme à la date indiquée dans les actes du concile d'Egara, 13 janvier, 3e année de Sisebut. Ce roi bâtit un temple magnifique à Sainte Leocadie de Tolède; on croit que c'est celui qui est dans la plaine de cette ville, parce que c'est là qu'on vénère les reliques de la sainte.

Digitized by Google

MÉDAILLES DE SISEBUT.

1. Le buste du roi, de face, une croix, SISEBVTVS REX; revers, le même buste, la croix, TOLETO PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 16.)

2. Le buste du roi, une croix, SISEBVTVS RE; revers, le même buste, la croix, PIVS ELIBERRI. (Velasquez.)

3. Le buste du roi, une croix, SISEBVTVS RE; revers, le même buste, la croix, ISPALI PIVS. AV. Mahudel (Pl. XVII, n° 15.)

4. Le buste du roi, DN. SISEBVTVS REX, *dominus noster Sisebutus rex*; revers, une croix qui occupe tout le diamètre de la médaille; au milieu, CIVITAS EBORA; autour, DEVS ADIVTOR MEVS. AR. (Velasquez.)

5. Le buste du roi, de face, une croix, SISE VTVՈ LEX, *Sisebutus rex*; revers, le même buste, la croix, QVERETA IEVS. *Emerita pius*. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 13.)

6. La même, avec quelque différence dans les lettres. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 14.)

7. Le buste du roi, de face, uue croix, SISIBVTVS REX; revers, le même buste, la croix, EGITANIA PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVII, n° 12.)

8. Le buste du roi, de face, une croix, SISIBVTVS REX; revers, le même buste, la croix, IMINIO PIVS, *Æminio pius*. AV. (Velasquez.)

9. Le buste du roi, de face, une croix, SISIBVTVS REX; revers, le même buste, la croix, PORTOGALE PIVS. AV. (Velasquez.) *Portogale* est *Porto*, ville de Portugal.

Digitized by Google

RECCAREDE II.

(621.)

La chronique de Moissac n'en fait pas mention.

Elevé sur le trône par la reconnaissance publique, pour la mémoire de Sisebut, Reccarede II, son fils, ne vécut point assez long-temps pour suivre les exemples de son père; il mourut trois ou quatre mois après son élection qui avait eu lieu en 621.

Les médailles que Mahudel cite comme appartenant à ce prince, sont, avec plus de probabilité, attribuées par Velasquez à Reccarede I, qui occupa le trône pendant plus de quinze ans. En conséquence elles ont été placées et décrites sous ce règne.

SUINTILLA.

(621 — 632.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Svintula regnavit ann. X. Victoriâ et consilio magnus fuit; Vascones devicit. Duos patricios romanos cepit. Omnem Hispaniam et Galliam strenuè rexit et ob meritum pater pauperum vocatus est, et fine proprio Toleto decessit sub imperio Heraclii.

Les Goths, après la mort de Reccarede II, donnèrent la couronne à Suintilla qui en était digne par sa grande valeur et son humanité. Les Vascons reve

Digitized by Google

naient incessamment désoler les provinces gothiques; il marcha contre eux, à la tête d'une armée nombreuse; les Vascons se voyant dans l'impossibilité de résister à de si grandes forces implorèrent la clémence du roi; il consentit à leur accorder la vie et la liberté, sous la condition qu'ils rendraient tout leur butin et qu'ils travailleraient à bâtir une ville qui devait leur servir de barrière:

Suintilla ayant terminé cette guerre, songea à tourner toutes ses forces contre les Romains; il les attaqua vivement, et après de brillans succès, il leur proposa de lui abandonner tout ce qu'ils possédaient en Espagne et de se rembarquer. Les Romains acceptèrent ces conditions. Suintilla fut ainsi le premier monarque goth qui régna sur toute l'Espagne. Il profita de cet heureux changement pour obtenir des Goths, de déclarer associé à sa couronne son successeur, Recimer, son fils, encore fort jeune.

Ensuite, comme si l'ambition eût été le seul mobile des grandes actions qui l'avaient illustré, dès qu'elle fut assouvie, oubliant sa gloire et le beau titre de père du peuple, il devint tyran et persécuteur. — Sisenand, qui était apparemment gouverneur de la Gaule Narbonnaise, appelé par le vœu du peuple, eut recours à la protection de Dagobert, roi des Francs; il en obtint une armée et entra en Espagne. Les Goths qui formaient les troupes de Suintilla l'abandonnèrent, et ce roi qui avait tant augmenté le territoire gothique, fut obligé d'abandonner le trône et de chercher un asile obscur pour conserver au moins sa vie; il la perdit en 635. — Après sa chute, il n'est plus parlé de son fils Recimer

---

MÉDAILLES DE SIUNTILLA.

1. Le buste du roi, SVINTHILA R.; *Suinthila rex*; revers, le même buste, PIVS MENTESA. AV. (Velasquez.)

2. Le Buste du roi, une croix, SVINTHIL : RE; revers, le même buste, IVSTVS TVCI. AV. (Velasquez.) Tucci, ville antique de la Bétique.

3. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA RE; revers, le même buste, la croix, PIVS ELIBER, *Pius Illiberi*. AV. (Velasquez.)

4. Le buste du roi, de face, une croix, SVINTHILA RE; revers, le même buste, la croix, PIVS BARBI. AV. (Velasquez.) Barbi, petite ville de la Bétique; on voit ses ruines à trois lieues de Jaën.

Digitized by Google

5. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, CORDOBA TO PROM, pour *Cordoba justus*; selon l'explication bien hasardée de Velasquez. AR. (Velasquez.)

6. Le buste du roi, de face, une croix, SVINTHILA RE ; revers, le même buste, la croix, CORDOBA PIVS. AV. Mahudel (Pl. XVIII, n° 4.)

7. Le buste du roi, de face, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, la croix, PIVS TARR, *Pius Tarracona.* AV. (Velasquez.)

8. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, la croix, PIVS TARRACO. AV. (Velasquez.)

9. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, la croix, PIVS TARRCO, *Pius Tarracona.* AV. (Velasquez.)

10. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, TARR:CO : TA IVX, *Tarracona justus.* AV. (Velasquez.)

11. Le buste du roi, une croix, SVINTHILA REX ; revers, le même buste, CE: AR: GO: TAIVX, *Cæsar Augusta, justus.* AV. (Velasquez.)

Velasquez pense que les médailles 7, 8, 9, 10, 11, ont pu être frappées lorsque Suintilla, fuyant devant Sisenand, passa à Tarragone et à Saragosse, où il fut abandonné par son armée. Cela est tout à fait improbable et montre toute l'incertitude du système d'explication de l'auteur Espagnol.

Digitized by Google

SISENAND.

(631 — 635.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Sisinandu. regnavit ann. IV. Iste synodos episcoporum egit, patiens fuit et regulis catholicis orthodoxus extitit. Toleto vitam finivit sub imp.° Heraclii.

Sisenand, choisi par l'armée pour remplacer Svintilla, se rendit à Tolède, où il fut de nouveau proclamé roi. Le seul événement important de son règne est le 4e concile de Tolède. Outre les affaires ecclésiastiques qui s'y traitèrent, on y déclara Svintilla déchu du trône et excommunié. Sisenand mourut à Tolède en 635. Cette même année y mourut aussi Svintilla.

MÉDAILLE DE SISENAND.

1. Le buste du roi, de face, une croix, SISENANDVS REX; revers, le même buste, la croix, TOLETO PIVS. AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 6.)

CHINTILA.

(636 — 640.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Chintila regnavit ann. III. Synodos plurimos Toleto cum episcopos egit et subditum regnum fide firmavit; Toleto decessit sub imperio Heraclii.

Après un intervalle de plusieurs mois, Chintila fut élu roi en 636. Ainsi que celui de son prédécesseur, son règne n'est remarquable que par les conciles qu'il

Digitized by Google

convoqua. Parmi les articles du cinquième, tenu à Tolède, on trouve le suivant :

Celui qui n'ayant point la prudence nécessaire pour le gouvernement, ou qui n'étant point de l'illustre sang des Goths, aspirera à la couronne, encourra l'excommunication.

Chintila mourut au commencement de 640, universellement regretté à cause de ses grandes vertus.

MÉDAILLES DE CHINTILA.

1. Le buste du roi, de face, une croix, CIINTVLA REX, *Chintila rex*; revers, le même buste, la croix, TOLETO PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 5.)

2. Le buste du roi, de face, entre deux étoiles, une croix dans le haut, CINTHILA REX, le tout entouré d'une couronne apparèmment de laurier; revers, le même buste, EMERITA PIVS; au milieu d'une couronne. AV. (Velasquez.)

3. Le buste du roi, de face, une croix CHINTHILA REX; revers, le même buste, la croix, ISPALI PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 6.)

4. Le buste du roi, de face, une croix, CHINTILA REX; revers, une croix sur trois degrés, au haut une étoile, NARBONA PIV. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 7.) Cette médaille est la première des rois goths que l'on sache positivement avoir été frappée en France, à moins qu'on ne regarde comme telle celle de Reccarède, n° 18, qui constate une victoire remportée dans la Gaule narbonnaise. Velasquez présume avec assez de vraisemblance, d'après ses rapports avec des monnaies de Sigebert et de Clotaire II, qu'elle est de fabrique française.

Digitized by Google

TULGA.

(640 — 642.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Tulga regnavit ann. III. Blandus in omnia fuit.

L'extrême briéveté de la chronique indique l'insuffisance de Tulga et combien son règne fut vide d'événemens. Associé au trône par le crédit de son père Chintila, le jeune roi était hors d'état de s'y soutenir ; le désordre et les excès impunis, éveillèrent la prévoyance des seigneurs goths ; ils résolurent d'ôter la couronne au faible jeune homme et de la mettre sur une tête capable de la porter. Chindasuinthe, d'un âge fort avancé, mais encore plein de vigueur et d'un caractère très-ferme, fut choisi pour roi, en 642. L'histoire ne dit rien de la fin de Tulga.

MÉDAILLE DE TULGA.

1. Le buste du roi, de face, une croix, TVLGAN RE, *Tulganus rex*; revers, le même buste, la croix, CORDOBA PIVS. AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 7.)

Digitized by Google

CHINDASUINTE

(642—649.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Chindasuintus regnavit solus ann. VI, et cum filio Recessuinto ann. IV. Hujus tempore (Recessuinti) quievit Hispania et per synodos erudivit ecclesiam; Toleto obiit sub imperio Constantini noni (1).

Chindasuinte secondé par les Goths qui lui offraient la couronne, détrôna Tulga et lui fit couper les cheveux, *Tulganem degradatum ad onus clericatûs tonsorari fecit*, dit la chronique de Frédegaire. Des mécontentemens ayant éclaté, il marcha contre les insurgés qu'il soumit, après leur avoir tué beaucoup de monde. Pour s'affermir sur le trône, il déploya une excessive sévérité; deux cents des principaux seigneurs et un plus grand nombre de la classe inférieure, périrent victimes de sa cruelle prévoyance. En l'an 649, déjà âgé de quatre-vingt six ans, il associa à la couronne son fils Récésuinte et mourut en l'année 653.

Chindasuinte avait fondé en 645 le monastère de saint-Roman d'Ornisga, entre Toro et Tordesillas proche du Duero. Il y déposa les reliques de plusieurs saints; on apprend cette circonstance par une inscription gravée sur une pierre de marbre, carrée, qui est dans cette église; on ne dit pas qu'elle porte de date.

Les historiens de languedoc en 1730 disent « plusieurs des médail-» les de Chindasuinte sont de la fabrique de Narbonne.... Il nous en » reste aussi plusieurs autres des derniers rois visigoths, frappées dans » la même ville. »

(1) Sans doute il faut lire Constantin IV, au lieu de Constantin IX. Constantin IV, en effet, régna de 668 à l'an 685; Constantin IX, dans le 10e siècle.

Digitized by Google

Mahudel ne cite aucune médaille de Chindasuinte frappée à Narbonne, Velasquez n'en donne qu'une, dont la description se trouve plus bas, n° 4 ; quant à celles des derniers rois visigoths, dont parlent les historiens de Languedoc, il paraît qu'on ne connaît plus que la médaille déjà citée de Chintila, celle de Chindasuinte, une d'Égica, et une dernière d'Égica et Witiza.

MÉDAILLES DE CHINDASUINTE.

1. Le buste du roi, de face, une croix, N CINDSVINHVS RX, *dominus noster Chindasuinthus rex*; revers, le même buste, la croix, CORDOBA PATRCIA, *corduba patricia*. AV. Mahudel (Pl. XVIII, n° 8).

2. Le buste du roi, de face, une croix, CINDASVINTVS. R.; revers, le même buste, la croix, BEATIA PIVS X, *beatia pius victor*. AV. (Velasquez).

3. Le buste du roi, de face, une croix, CEVSVINOVS RX, *Chindasvinthus rex*; le même buste, la croix, TOLETO PIVS AV. (Velasquez).

L'θ barré du n° 3 est le *th* grec ; il se trouve aussi pour T dans des inscriptions latines.

4. Les deux bustes de Chindasuinte et de son fils Reccesvinte, CHIND:SVID. RE, *Chindasuinthus rex* ; revers,.... PS-NARBONA, *pius Narbona*. AV. (Velasquez.)

Comme ce ne fut que l'an 649, que Chindasuinte associa son fils à la couronne, la médaille, n° 4, qui représente les deux princes est postérieure à cette association.

Digitized by Google

RÉCÉSUINTE.

(649-672.)

La chronique de Moissac l'a placé dans le même article que son père. Le peu de mots qu'elle dit de Récésuinte est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un souverain, *hujus tempore quievit Hispania.*

Aussitôt après l'association de Récésuinte à la couronne, un seigneur nommé Troïa qui y avait des prétentions, alla en France, leva une armée de Vascons et repassa les Pyrénées, saccageant tout dans sa marche en Espagne. Récésuinte se hâta de courir à sa rencontre, fondit sur lui et détruisit son armée. Une sage amnistie apaisa les restes de cette insurrection (1).

De ce règne long et désormais paisible, on ne cite plus des conciles; mais ces assemblées étaient des espèces d'états généraux, où on s'occupait également des affaires du gouvernement et de celles de l'Église; les actes étaient souscrits par le roi, par les évêques, les abbés et par les principaux seigneurs.

Dans le 8e concile de Tolède que Récésuinte convoqua dès la première année de son règne, on supprima, à sa prière, le serment que les rois étaient obligés de faire en montant sur le trône, de n'accorder aucune grâce aux rebelles, ni à ceux qui auraient conspiré contre la vie du prince. Il est ordonné par un des canons de ce même concile que l'élection des rois serait libre et qu'elle se ferait par les évêques et les grands du royaume (2).

Récésuinte, après avoir révisé le code visigothique et l'avoir fait approuver dans une assemblée de la nation, rendit la jurisprudence uniforme dans le royaume, en faisant du code une loi générale pour tous ses sujets, soit goths soit romains.

Il s'imposa à lui-même et à ses successeurs, la loi de ne rien lever à l'avenir sur ses sujets que de leur consentement.

Ces sages ordonnances, des soins aussi constans pour le bonheur de ses peuples, lui en méritèrent l'amour; il fut enlevé à leurs vœux, le 1er septembre 672.

---

(1) Ferreras.

(2) *Histoire de Languedoc.*

Digitized by Google

On trouve dans l'*histoire de Languedoc*, que l'association de Récésuinte au trône fut moins un partage de l'autorité de Chindasuinte qu'une abdication en faveur de son fils. L'inscription suivante (Pl. XVIII, n° 9), prouve qu'il était encore, sur les monumens, fait mention de Chindasuinte et de son règne, en même temps que de celui de son fils, deux ans après l'accession de celui-ci à la couronne.

Maria fidelis Christi in vitâ suâ
hunc diligens locum, ibique summum manens et rebus
quatuor deni uno supervixit annos cum peniten-
tiâ recessit in pace Die VII, idus martias secundo
Reccissuinti regnantis, cum patre, principis anno.

Cette épitaphe extraite de la polygraphie d'Espagne, est composée de caractères plus singuliers par leurs positions et par des entrelacemens bizarres que par leurs formes. On ne dit pas dans quelle église elle est placée. On peut vérifier ici une remarque déjà faite, sur la différence des inscriptions lapidaires et métalliques, en comparant les lettres de l'épitaphe avec celles des monnaies de Récésuinte.

La collection des conciles Espagnols, le Cardinal d'Aguirre cite, comme trouvée dans l'Eglise de Cabra, cette inscription :

Ara sancta domini, consecrata est basilica hæc
S. Mariæ II, Kalendas junias æra DCLXXXVIII
dedicavit hæc tandem D. M. S. Bacauda episcopus
egabrensis. Fundavit eam altissimus per Eulaliam
et filium ejus Paulum monachum.

Bacauda assista, comme évêque d'Egabra, au VIII[e] concile de Tolède, en 653.

Egabra, ancienne ville d'Espagne, a été épiscopale sous l'archevêché de Séville, au temps des Goths. C'est à présent le bourg de Cabra en Andalousie.

Digitized by Google

Ce monument, daté de 688 de l'ère espagnole, est de l'année 650 de Jésus-Christ, la seconde du règne de Récésuinte.

MÉDAILLES DE RÉCÉSUINTE.

1. Le buste du roi, à droite, le diadême en tête, une croix, RECCESVINTHVS RX ; revers, une croix sur trois degrés, une autre croix en haut, TOLETO PIVS. AV. (Velasquez).

2. Le buste du roi, avec le diadême, RECCESVINTHVS; revers..... IVSTVS TOLETO. AV. (Velasquez).

3. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, RECCESVINTVS RX; revers, une croix sur trois degrés, une croix en haut, EGETANIA PIVS. AV. (Velasquez).

4. Le buste du roi avec beaucoup de barbe, les cheveux touffus et un diadême, RECCESVINΘVS RX; revers, une croix, PIVS BRACARA. (Velasquez). Braccara, ville ancienne que l'on croit être Braga en Portugal.

5. Le buste du roi à droite, le diadême, une croix, RECCESVINTHVS RX; revers, une croix sur quatre degrés, en haut une autre croix, EMERITA PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 10).

6. Le buste du roi, à gauche, le diadême, une croix, RECCESVITHVS. P. pour *rex*; revers, une croix sur quatre degrés, en haut, une autre croix, ISPALI. PIVS. AV. Mahudel (Pl. XVIII, n° 11).

7. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix; R : CCISV : NT. SR, *Reccesuinthus rex*; revers, une croix sur trois degrés, en haut, une autre croix et une étoile, ISPALI PIVS. AV. (Velasquez).

8. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, RECCESVINTVS R., le tout entouré d'une couronne apparemment de laurier; revers, une croix sur trois degrés entre deux points; au haut, une autre croix, ISPALI PIVS, le tout au milieu d'une couronne. AV. (Velasquez).

9. Le buste du roi, avec le diadême, RECCESVITVS REX; revers, le même buste, PIVS ISPALI. AV. (Velasquez).

10. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, RECCESVINΘVS. RX.; revers, une croix entre deux points, sur trois de-

Digitized by Google

grés ; dans le haut, une autre croix, CORDOBA. PATRICIA. AV. (Velasquez).

11. La même, avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

12. Le buste du roi, avec le diadême, RECCESVINTVS REX ; revers, le même buste, CORDOBA PATRICIA. AV. (Velasquez).

13. Le buste du roi, une croix, RECCESVINΘ. R. ; revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, PIV TARRACO. AV. (Velasquez).

Les médailles nº 4, 10, 13, offrent l'Θ barré pour le T, comme le nº 3 de Chindasuinte.

14. Le buste informe du roi, une croix, RECCES... NOVS. R ; revers, une croix sur deux degrés; en haut, une autre croix, EMERITA PIVS écrit au rebours. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, nº 12). Cette médaille n'est pas citée par Velasquez.

WAMBA.

(672—680.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Wamba regnavit ann. IX. Primo regni sui anno rebellante sibi Paulo duce, cum quâdam parte Hispaniæ, priùs feroces Vascones in finibus Cantabriæ perdomuit. Deinde cunctis civitatibus Gothiæ et Galliæ captis ipsum postremò Paulum in Nemausense urbe victum celebri triumpho sibi subjecit ; posteà ab Ervigio regno privatur sub imperio Constantini noni (1).

Wamba, l'un des plus grands seigneurs goths, fut choisi le jour même de la

---

(1) Il y a ici la même erreur dans la chronique qu'à l'article de Chindasuinte ; il faut lire Constantin IV, au lieu de Constantin IX.

Digitized by Google

mort de Reccésuinte pour lui succéder. Il refusa avec opiniâtreté la couronne qui lui était offerte. Cédant enfin à l'unanimité des sollicitations, il donna son consentement, et fut sacré à Tolède, le dix-neuvième jour après son élection. Il s'occupa sur-le-champ de repousser l'agression des Vascons; pendant son expédition il apprit que Hilderic, duc de Nîmes, avait levé l'étendart de la révolte. A cette nouvelle, il envoya pour réprimer la rebellion, une armée commandée par Paul, un de ses meilleurs généraux. Celui-ci se voyant à la tête de troupes aguerries et loin de son souverain, profita par une infâme trahison de cette circonstance, et se fit couronner roi à son passage à Narbonne, d'où il se porta sur Nîmes. Cependant Wamba, après avoir puni les Vascons, eut avis de l'attentat de Paul; sans perdre de temps, il augmenta considérablement son armée et se dirigeant par la Catalogne qu'il soumit, il traversa les Pyrénées, prit dans sa marche rapide toutes les villes insurgées de la Gaule Gothique, et vint mettre le siége devant Nîmes; après une première attaque infructueuse il emporta la ville d'assaut. Aussi clément que brave il fit grâce aux habitans et accorda même la vie à Paul. A son retour en Espagne, il assembla une flotte et attaqua celle des Sarrasins qui désolaient les côtes orientales de la presqu'île; il battit ses ennemis et leur prit un grand nombre de vaisseaux.

Une pareille suite de succès en affermissant sa puissance, semblait devoir le mettre à l'abri des conspirations; il n'en fut rien. Ervige, descendant, dit-on, d'Hermenegilde, entreprit de s'emparer du trône; il trouva moyen de faire prendre à Wamba un breuvage qui troubla sa raison pendant un jour, et lui causa de tels accidens qu'on crut qu'il allait mourir. Comme il était dans cet état on lui coupa les cheveux, et on le revêtit, suivant l'usage de ce siècle, de l'habit monastique, qu'il n'était pas permis de quitter. Rendu à la santé par des soins habiles, il ne crut pas pouvoir reprendre le gouvernement, et il engagea les seigneurs à nommer roi ce même Ervige, auteur du crime qui lui enlevait la couronne; il se retira ensuite dans le monastère de Saint-Vincent de Pampliega, où il mourut vers la fin de 682 (1).

---

(1) Ferreras dit que Wamba ne mourut qu'en 688; il eût ainsi survécu à Ervige. Les historiens du Languedoc citent la harangue d'Ervige, au commencement du XIII concile de Tolède tenu en 683. Les termes *divæ memoriæ* dont il se servit en parlant de Wamba, son prédécesseur, donnent lieu de croire que ce prince était déjà mort.

Digitized by Google

MÉDAILLES DE WAMBA.

1. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, il a la main étendue et tient une autre croix devant son visage, ND. N. VVAMBA RX, *in dei nomine Wamba rex*; revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, TOLETO PIVS. AV. (Velasquez).

2. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, ID. N. MN. VVANBA RX, *in dei nomine Wamba rex;* revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, TOLETO PIVS. AV. Mahudel. (Pl. XVIII, n° 15).

3. La même que la précédente, avec quelque différence dans les lettres. AV. (Velasquez).

4. Le buste du roi, VVAMBA RX; revers, une croix, un petit rameau et une étoile à sept rayons, PIVS ISPALI... (Velasquez).

5. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, IN. D. I NM. VVAMBA. RX, *in dei nomine Wamba rex;* revers, une croix sur trois degrés; au-dessous, deux points; au-dessus, une autre croix, CORDOBA PATRICIA. AV. (Velasquez).

6. Le buste du roi, à droite, le diadême, une croix, I. D. I NM. E VVAMBA RX, *in dei nomine Wamba rex;* revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, EMERITA PIVS. AV. (Velasquez).

7. Le buste du roi, à droite, avec une couronne radiée, I. DI. N. ME. VVAMBA, PX, *in dei nomine Wamba rex;* revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, EMERITA PIVS V, *emerita Pius Victor*. AV. (Velasquez).

Wamba avait fait entourer Tolède, sa capitale, de murailles défendues par de nombreuses tours. Sur plusieurs pierres étaient gravées des inscriptions qui rappelaient ce souvenir. Ces murailles ont été détruites, et remplacées par celles que les Maures construisirent, et qui ont aussi été renversées; les murs actuels sont l'ouvrage des rois de Castille.

Digitized by Google

ERVIGE.

680—687.

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Ervigius regnavit annos VII. Iste synodos multos Toleto cum episcopis egit. Filiam suam conjugem dedit Egicani. Toleto obiit sub imperatore Justiniano.

Ervige étant monté sur le trône à l'aide d'une manœuvre criminelle, jugea prudent de faire confirmer son élection par les décrets d'un concile ; il le convoqua à Tolède en 681. Son règne assez paisible n'offre rien de remarquable. En 687, se sentant attaqué d'une maladie mortelle, il engagea les seigneurs à nommer, pour lui succéder, Egica, son gendre. Il prit ensuite l'habit de pénitent, et mourut quelques jours après.

MÉDAILLES D'ERVIGE.

1. Le buste du roi, un diadême, ERVIGIVS REX ; revers, le même buste, PIVS TOLETO. AV. (Velasquez).

2. Le buste du roi, à droite, le diadême, la barbe longue, une croix en haut, IDNNM ERVIGIVS R, *in dei nomine Ervigius rex ;* revers, une croix sur trois degrés ; en haut, une autre croix, TOLETO PIVS. AV. (Velasquez).

3. Le buste du roi, de face, ayant sur la tête une espèce de casque; en haut, une croix, IDI. NMN. ERVIGIVS REX, *in Dei nomine Ervigius rex* ; revers, une croix sur trois degrés; en haut, une autre croix, EMERITA PIVS. AV. (Velasquez).

4. Le buste du roi de face, en haut, une croix, IDI NM ERVIGIVS R, *in Dei nomine Ervigius rex*; revers, une croix sur trois degrés ; en haut, une croix et une étoile, ISPALI PIVS. AV. (Velasquez).

5. Le buste du roi, IDI NM. ERVIGIVS REX, *in Dei nomine Er-*

Digitized by Google

vigius rex; revers, une croix sur trois degrés, CORDOBA PATRICIA. (Velasquez).

6. Le buste du roi, une croix à côté, IDNM ERVIGIVSRX, *in Dei nomine Ervigius rex;* revers, une croix, PIVS TOLETO. AV. (Velasquez).

EGICA.

687—700.

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Egica regnavit annos XV (1). *Iste dum regnum accepit, filiam Ervigii cum juratione Wambæ subjecit. Filium suum Vittissanem principem secum regno præfecit. Toleto decessit sub imperio Leonis.*

Déjà agréé par les seigneurs, Egica fut élu roi, et succéda à son beau-père ; il eut à soutenir quelques guerres dont il sortit victorieux. Le titre de Victor se trouve sur plusieurs de ses médailles frappées à son nom seul, sans que l'histoire spécifie aucun de ses succès.

Dans l'année 698, il associa au trône Witiza son fils. Ces associations, comme on a pu voir, étaient fort fréquentes et rendaient à peu près illusoire le droit d'élection. Depuis cette époque, le nom des deux rois paraît sur les médailles.

Les Sarrasins inquiétaient souvent les côtes d'Espagne ; Egica rassembla une flotte et en donna le commandement à Theodemir, qui bientôt les rencontra et les battit.

Sisebert, archevêque de Tolède, avait ourdi une conspiration pour faire périr le roi et toute sa famille. Ce complot ayant été découvert, le traitre fut ar-

---

(1) En comptant l'année 687 et l'année de sa mort 700, on ne trouve que 14 ans.

Digitized by Google

rêté. Un des nombreux conciles tenus pendant ce règne, le déposa et l'excommunia; Egica se contenta de le priver de la liberté.

L'an 700, le roi accablé par l'âge mourut à Tolède.

On trouve dans le *Nouveau traité de Diplomatique*, l'inscription suivante faite pour rappeler la consécration de plusieurs chapelles, sous le règne d'Egica. On ignore dans quelle église (Pl. XVIII, n° 16.)

In nomine Domini locuber acsi indignus
abbas fecit et duos coros ic construxit
et sacrate sunt sanctorum Dei
eglesie pridie idus martias
quarto regno gloriosi domini nostri Egicani.

Tous les D sont triangulaires, les O en losanges, les G très-petits; au reste, l'inscription est régulière, excepté l'abréviation bizarre du mot *gloriosi.*

La quatrième année du règne d'Egica est l'an de J. Ch. 690.

MÉDAILLES D'EGICA.

1. Le buste du roi avec une barbe copieuse, et les mains découvertes; en haut, une croix, I. DI. NMN. EGICA RX, *in Dei nomine Egica rex*; revers, une croix sur trois degrés, PIVS TOLETO. AV. (Velasquez).

2. Le buste du roi à droite, le diadême, et la barbe, tenant à la main une croix ornée dans sa partie inférieure; en haut, une autre croix, IN. DI. NN. EGICA. RX, *in Dei nomine Egica rex*; revers, une croix sur trois degrés; au-dessous un cercle, TOLETO PIVS. AV. Velasquez (Pl. XX, n° 8.)

3. Le buste du roi, à droite, avec le diadême, une croix à la main, et au-dessus de la croix une main dans le mouvement de poser le diadême sur la tête; en haut, une croix. La lettre R. derrière le buste, IN. T. NNN. EGICA RE. VR, *in Dei* (le T pour un D) *nomine Egica*

Digitized by Google

Victor ; revers, une croix sur trois degrés, en haut une autre croix, TOLETO PIVS. AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 9.)

4. Le buste du roi à droite, en haut une croix, I. D. N. N. N. EGICA. RE, *in Dei nomine Egica rex*; revers, une croix sur une base, entre deux rameaux, NARBONA PIVS. AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 10.)

5. Le buste du roi à droite, une couronne radiée sur la tête, en haut une croix. — I. AI. NM. EGICA RX, *in Dei nomine Egica rex* (le D remarquable). Revers, une croix sur trois degrés entre deux cercles; dessous, un plus petit; en haut, une autre croix, ISPALI PIVS (1). — AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 11).

6. Le buste du roi à droite, avec une couronne radiée, une croix à la main, et au-dessus; dans le champ de la médaille, une autre croix; en haut, deux croix, I. I. IINM EGICA R., *in Dei nomine egica rex;* revers, une croix sur deux degrés au-dessus de trois cercles; en haut, une autre croix et une étoile, ISPALI PIVS. — AV. Velasquez (Pl. XX, n° 12).

7. Le buste du roi, en haut une croix, I. DI. NM. EGICA RX. VCTR., *in Dei nomine Egica rex victor;* revers, une croix sur un degré; en haut, une autre croix; PIVS BRACARA. (Velasquez).

Outre ces médailles, sur lesquelles on trouve le nom d'Egica seul, il y en a quelques-unes où se voit le nom de Witiza réuni à celui de son père. Ces dernières furent frappées après l'an 698, époque de l'association de Witiza au trône. En voici la description:

8. Le buste du roi, avec une barbe touffue, I. D. NM. EGICA REX, *in Dei nomine Egica rex*; revers, le buste du roi et une croix, VVITTISA REX. AV. (Velasquez.)

9. Les bustes d'Egica et de Witiza, entre deux, une croix, IN. DI. NMN EGICA RX., *in Dei nomine Egica rex;* revers, au milieu, le

(1) Velasquez indique ici un monogramme qu'il croit signifier *Victor;* il ne se trouve pas dans la gravure de la médaille.

Digitized by Google

monogramme T / TOE / L, c'est-à-dire TOLET pour *Toleto ;* autour, une croix, VVITTIZA. P., *Wittiza rex.* AV. (Velasquez).

10. Les bustes d'Egica et de Witiza, au milieu une croix, I. DI MN. EGICA RE., *in Dei nomine Egica rex*; revers, au milieu, en forme de croix, les lettres NARBO, *Narbona ;* autour, une croix et VVITTIZAN. R. *Wittizanus rex.* AV. (Velasquez). Cette médaille est aussi citée par les historiens de Languedoc.

11. Les bustes des deux rois, avec des couronnes radiées ; entre les deux, une grande croix, au-dessus une petite, I D. NN. EGICA RX, *in Dei nomine Egica rex,* le tout entouré d'une couronne de lauriers ; revers au milieu, une croix; à ses quatre extrémités les lettres CRGS, *Cæsar Augusta ;* au haut, une autre croix, VVITTIZA, RX, le tout entouré d'une couronne de lauriers. AR. Velasquez. (Pl. XX, n° 13.)

12. Les bustes des deux rois, avec diadêmes; au milieu une croix, en haut une autre, IN. D. NM. EGICA RX, *in Dei nomine Egica rex ;* revers, au milieu une croix avec les lettres EMRA, à ses extrémités, pour *emerita*, et dessous, des deux côtés de l'R, un rameau ; autour une croix et VVITTIZA. RX. AR. (Velasquez).

13. Les bustes des deux rois, avec des couronnes radiées ; au milieu, une grande croix: en haut, une plus petite, I. D. I. NM. EGICA REX, *in Dei nomine Egica rex ;* revers, dans le milieu, une croix, et à ses extrémités les lettres SPAI, *Hispalis;* en haut une autre croix, IN IIPI. NNE. VVITTIZA, *in Dei nomine Witiza rex.* AV. (Velasquez). On ne voit pas trop comment Velasquez peut tirer le mot DEI des lettres IIPI (Pl. XX, n° 14.)

14 Les bustes des deux rois, au milieu une croix, en haut une autre, IN DI. NI E. I. CAR., *in Dei nomine Egica rex ;* revers, au milieu, les quatre lettres BREA, *Bretonia;* autour, une croix et VVIT. PI. REGIS, *Witizæ pii regis.* AV. Velasquez. (Pl. XX, n° 15). *Bretonia* dans la province de Galice, anciennement siége d'un évêché.

Digitized by Google

WITIZA.

(700—710.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Witiza regnavit ann X. Toleto vitam finivit sub imperio Tiberii.

Witiza avait le titre de roi lorsque son père mourut, il lui succéda sans avoir besoin d'une élection nouvelle. Son règne s'ouvrit sous les meilleurs auspices, il accorda une amnistie générale, rappela les exilés, rendit les biens à ceux qui en avaient été dépouillés et brûla les registres des impôts, en remettant tous les arrérages. Ces bienfaits lui attirèrent l'amour et l'admiration de son peuple.

Soit qu'il fût fatigué d'hypocrisie ou que les flatteurs l'eussent perverti, Witiza changea de conduite et s'abandonna à la dissolution la plus désordonnée, ayant recours, pour satisfaire ses passions, à la violence et à la tyrannie. Le peuple et les grands formèrent sans succès des conspirations contre lui ; il les déjoua et les punit, en faisant crever les yeux au duc Théodofred qui lui inspirait des craintes. Pélage n'évita le même sort qu'en se jetant dans les montagnes des Asturies.

Cependant exaspérés par les insultes et les désordres toujours croissans de Witiza, nombre de seigneurs, au commencement de 710, proclamèrent roi Dom Rodrigue, fils du duc Theodofred du sang royal des Goths.

Après une guerre civile sanglante, Rodrigue demeura maître et possesseur de la couronne par la mort de Witiza, dans la même année 710.

MÉDAILLES DE WITIZA.

1. Le buste du roi, en haut une croix, IN. D. NM VVITIZA RX, *in dei nomine Witiza rex;* revers, une croix sur trois degrés, en haut une autre croix, PIVS EMERITA. AV. (Velasquez.)

Digitized by Google

2. Le buste du roi, VVITTIGIS REX, pour *Witiza rex*; revers, PIVS TOLETO. AV. (Velasquez.)

RODERIC.

(710—712.)

CHRONIQUE DE MOISSAC.

Rudericus regnavit ann III. Istius tempore æra DCCLII, (1) *farmatio terræ sarraceni evocati Hispanias occupaverunt, regnumque Gothorum ceperunt, quod adhuc usque ex parte pertinaciter possident et cum Christianis diu noctuque bella ineunt et quotidie confligunt, dum prædestinatio usque divina dehinc eos expelli crudeliter jubeat Reges Gothorum defecerunt, sunt sub uno anni CCCXIV.*

Alarico regnante ab æra CCCI, ingressi sunt Gothi in Italiam, post hujus annos reges gothi Galliam ingressi sunt, post septem annos Gothi Hispaniam migraverunt.

A peine Roderic, par la mort de Witiza, se trouvait seul souverain de l'Espagne, lorsque les deux fils du feu roi, cherchèrent à exciter des soulèvemens. Ces deux princes n'ayant pas réussi, s'adressèrent à Musa, lieutenant du Calife Walid en Afrique, et lui persuadèrent de faire passer des troupes en Espagne, l'assurant d'un secours puissant, pour l'aider à s'en rendre maître. Musa accéda à ces propositions et envoya Tarik avec une armée considérable pour tenter cette conquête. Rodrigue cependant faisait des préparatifs pour repousser l'invasion des ennemis à la tête de troupes nombreuses, il se porta à leur rencontre. Après des succès variés, il fut vaincu, et son armée presque détruite, à Xérés de la Frontera. En 712, Rodrigue disparut sans qu'il fût possible de retrouver son corps. En lui finit le royaume des Goths, après une durée de 300 ans.

---

(1) Quoique la chronique indique l'année de l'ère 752, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 714, il paraît que l'invasion eut lieu en 712.

Digitized by Google

Les plus anciens historiens ne disent rien de la prétendue violence exercée par Rodrigue sur la fille du comte Julien, lequel par une vengeance désespérée aurait facilité aux Arabes la conquête de l'Espagne. Cette tradition, apparemment romanesque, n'a trouvé d'interprête que dans le 12e siècle.

La découverte du tombeau de Rodrigue porte des caractères plus plausibles d'authenticité. Le roi dom Alphonse le grand, dans la chronique publiée par l'évêque Sandoval, dit : que dans le temps qu'il faisait ravager les environs de Viseu en Portugal (vers l'an 871), on trouva dans une église une tombe sur laquelle on lisait : *hic jacet Rodericus ultimus rex Gothorum.*

Catel qui cite cette inscription, en donne une suite dont il n'indique pas l'origine, se contentant de dire qu'elle fut trouvée en Portugal. Sans prouver la vérité du malheur de la fille du comte Julien, elle montrerait, si on pouvait y ajouter foi, qu'il fut le principal agent de la trahison qui livra l'Espagne aux Sarrazins ; voici la version de Catel :

Hìc jacet Rodericus ultimus rex Gothorum. Maledictus furor impii Juliani quia pertinax, et indignatio quia dura, vesanus furia, animosus furore, oblitus fidelitatis, immemor religionis, contemptor divinitatis, crudelis in se, homicida in dominum, hostis in domesticos, vastator in patriam, reus in omnes, memoria ejus in omni ore amarescet et nomen ejus in æternum putrescet.

On assure qu'il y a, à Escalona, à huit lieues de Tolède, un château superbe et fort vaste, bâti autrefois par le roi Roderic, et qui sert de défense à la ville ; il est douteux que dans un règne aussi court, ce souverain occupé d'intérêts si graves, ait eu la pensée de construire un édifice de quelque importance.

MÉDAILLE DE RODERIC.

1. Le buste du roi, de face, avec une couronne radiée, en haut une croix, IN.DI.NE. RVDERICVS. RX, *in dei nomine Rudericus rex ;*

Digitized by Google

revers, une croix sur trois degrés, entre deux points circulaires, en haut une autre croix, EGITANIA PIVS. AV. Velasquez, (Pl. XX. n° 16.)

Le courage avait fondé un empire; dans les trois siècles de sa durée, parmi des souverains incapables ou faibles; il s'est trouvé des rois d'un grand caractère et d'une admirable audace. Les uns ont chassé les Romains et soumis les diverses peuplades de l'Espagne, d'autres ont donné des lois aux barbares qu'ils commandaient, ils ont tenté d'opérer une fusion, qui n'eût fait qu'un peuple, d'une multitude de vaincus dans l'abjection, et d'une petite armée victorieuse. Dans cette civilisation incomplète qui n'avait encore produit ni la science qui éclaire, ni les arts qui adoucissent la vie, les ennemis manquaient à l'activité des guerriers, l'oisiveté amena la mollesse, les désordres, les excès de toute espèce. Les souverains eux-mêmes en donnèrent le funeste exemple. Tout annonça bientôt une dissolution prochaine. Les musulmans parurent, et une seule bataille détruisit l'armée et la monarchie.

Un petit nombre de braves dirigés par Pélage, se refusant à la honte d'une lâche soumission, se retirèrent dans les montagnes des Asturies. Là, retrempés par le malheur et le noble besoin d'une patrie, ils choisissent pour roi, celui qui les avait guidés. Par le courage et la constance merveilleuse qui distinguent ce peuple renouvelé, il lui est donné d'illustrer encore le nom Goth et d'établir un empire qui, d'abord faible rival de celui des musulmans, parvient enfin à les expulser à jamais de l'Espagne affranchie.

CASTELLANE.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. S. GARRIGOU,

MEMBRE RÉSIDENT.

MESSIEURS,

On a dit que la mort est une conséquence naturelle de la vie. Néanmoins nous ne pouvons nous résigner à la nécessité d'être à jamais séparés de ceux qui nous furent chers, et qui partagèrent nos travaux et nos espérances; et, lorsqu'ils entrent dans cette voie, que le Prophète a nommée *la voie de toute la terre*, nous murmurons contre le destin, et notre douleur s'exhale en longs regrets. Ces regrets deviennent plus vifs, et leur expression plus forte et plus expansive, alors que les objets de nos affections ont mérité l'estime générale, et que la patrie perd en eux des hommes voués à ses prospérités.

M. Saturnin Garrigou était l'un de ces magistrats dont la perte, toujours prématurée, excite des émotions profondes, parce que le bien qu'ils ont fait, n'était que l'annonce de celui qu'ils méditaient dans leur pensée. Né dans l'une de ces familles qui, par le commerce, contribuent puissamment à accroître la fortune générale, il eut en exemple, dès ses premières années, des manifestations constantes de cette probité antique qui distingue surtout les négocians de Toulouse. Il vit son oncle s'associer à l'une des plus grandes pensées industrielles de notre époque, et créer cette belle manufacture qui a tant contribué à nous affranchir du tribut annuel que nos provinces payaient à l'étranger. Son éducation fut extrêmement soignée et ses études classiques le préparèrent à d'autres plus sérieuses et plus utiles. Il apporta dans celles-ci, une méthode et un esprit d'analyse qui devaient lui donner une supériorité marquée sur la plupart de ceux qui écoutaient les mêmes leçons. Dans le Code Romain, que

Digitized by Google

l'on a si bien nommé *la raison écrite*, il cherchait, non seulement le sens absolu des prescriptions du législateur, mais aussi le but moral que celui-ci s'était proposé. Il aimait particulièrement à comparer entr'elles les lois des peuples divers, et jamais Montesquieu n'eut un disciple plus passionné, un admirateur plus fervent.

Mais, malgré tout le charme qui attachait M. Garrigou à des méditations qui le mettaient en contact avec tous les peuples civilisés, il trouvait encore assez de temps pour la culture approfondie des arts de l'esprit et pour l'étude des grands orateurs. Il voyait surtout dans ces derniers les commentaires vivans, animés, des législations diverses, objets particuliers de ses réflexions et de ses travaux. La lecture des poètes lui faisait connaître les plus sublimes, les plus ingénieuses pensées de ceux qui, aux diverses époques des annales de l'humanité, ont fondé ou continué la gloire littéraire des peuples. L'Asie et ses créations quelquefois gigantesques, souvent sublimes, la Grèce et Rome, lui offrirent les trésors d'imagination qui firent leur gloire et qui la propageront jusqu'aux derniers temps. La moderne Italie, l'Espagne, et surtout la France, lui présentèrent d'autres chefs-d'œuvre, dont il sut saisir et apprécier la grandeur, et, lorsque les poètes de l'Angleterre et de l'Allemagne nous furent proposés en modèles, lorsqu'une nouvelle école voulut bannir à jamais les génies qu'avaient adorés nos pères, M. Garrigou, en rendant une entière justice aux éclatantes, mais trop inégales beautés, des Shakespeare, des Byron et des Schiller, n'adopta point les principes des novateurs littéraires, et il témoigna encore une estime bien vive et bien sentie pour les sublimes conceptions de Corneille et pour les beaux vers de Racine.

Une admiration consciencieuse pour tout ce qui est noble et bon dans les œuvres de l'esprit humain produit, presque toujours, dans l'homme, jeune encore, le désir de se placer parmi les auteurs les plus célèbres et d'acquérir, comme eux, une renommée qui ne doit pas mourir. M. Garrigou éprouva ce sentiment qui indique toujours l'élévation de l'ame : il fit des vers, et des essais heureux semblaient lui en promettre de plus grands encore, lorsqu'il fut obligé de renoncer aux douces, mais trop souvent fallacieuses promesses de la gloire. Il embrassa la profession d'avocat, et c'est elle qui, plus

Digitized by Google

tard, lui fit obtenir le titre de Conseiller à la préfecture de la Haute-Garonne, place qu'il a remplie pendant peu de temps sans doute, mais où il a obtenu les éloges et l'estime du premier magistrat du département, de ses honorables collègues et de tous ceux qui savent apprécier les connaissauces de l'administrateur et du légiste, unies à l'amour du travail et à la plus sévère équité.

Des occupations si graves et si multipliées et qui auraient pesé sur un autre, ne suffisaient point à M. Garrigou. On a vu qu'il aimait avec passion les lettres : il voulut aussi n'être pas étranger à la Philosophie, et il s'occupa avec beaucoup de fruit de tous les systèmes des anciens, qu'il mit en présence avec les systèmes des modernes : il nous a même laissé à ce sujet un ouvrage, malheureusement incomplet (1). Il professait la plus haute estime pour les recherches des disciples des Montfaucon et des Visconti, et c'était entre trois ou quatre études diverses qu'il partageait les heures que lui laissaient les soins multipliés des fonctions publiques qu'il exerçait avec une distinction non contestée. Il lut dans les séances de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, qui l'avait admis dans son sein, des notices relatives à la numismatique des temps anciens et du moyen âge (2). Il voulut faire partie de la Société archéolcgique, parce qu'il savait que le but qu'elle se propose est de recueillir nos vieux et héroïques souvenirs et de conserver pour la patrie toutes nos illustrations et toutes nos gloires. Il fut accueilli par nous avec empressement, et nous l'avons vu partager nos élucubrations et en méditer quelques-unes qui sans doute auraient enrichi les annales de Toulouse. Mais l'esprit puissant, varié, facile de notre confrère, était renfermé dans un corps délicat et frêle. L'étude qui, chez beaucoup de gens de lettres, peut bien courber le corps et dessiner les apparences d'une vieillesse anticipée, sans néanmoins influer sur la

---

(1) Il est intitulé : *Essais sur les progrès des sciences naturelles, philosophiques et morales.* Des fragmens de cet ouvrage ont été insérés dans le tome IV de l'*Histoire et des Mémoires de l'académie royale des sciences, inscriptions et belles lettres de Toulouse*, 2e partie, pages 21 et seqq.

(2) Même recueil, page 29.

Digitized by Google

durée de l'existence, avait usé en lui tous les ressorts de la vie; pâle et souffrant, on le voyait cependant se ranimer alors qu'il fallait opérer le bien, ou contribuer à jeter quelques lumières sur des points encore inaperçus ou contestés de notre histoire nationale. Mais ces clartés instantanées devaient elles-mêmes faire prévoir une fin prochaine. *Il était fatigué*, disait-il souvent, et Dieu lui envoya le repos. Il n'avait pas encore atteint sa 40e année. Ses collègues et des députations de l'Académie des sciences et de la Société archéologique, se mêlèrent aux amis dévoués qui environnèrent son cercueil jusqu'à sa dernière demeure. Il n'a passé qu'un instant parmi nous; mais son souvenir ne s'éteindra point dans nos cœurs. Celui de l'homme instruit et probe, du littérateur aimable et ingénieux ne s'efface pas comme les traces du voyageur sur le sable des déserts. C'est l'arbre de Daphné qui, lorsque l'hiver a dépouillé la terre, conserve son éternelle verdure et balance encore ses rameaux.

ALEXANDRE DU MÈGE.

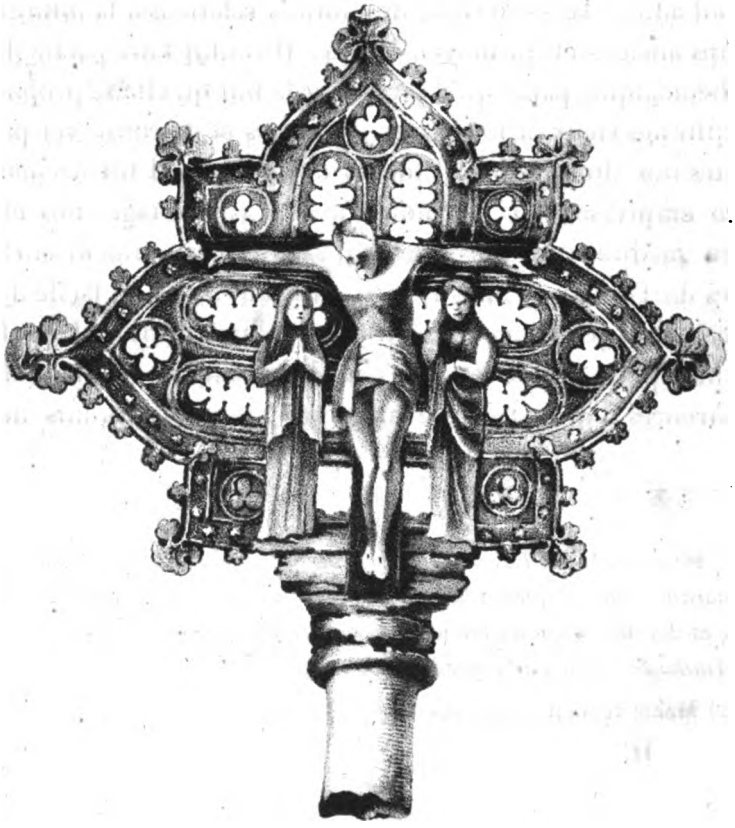

Digitized by Google

EXPLICATION DES VIGNETTES.

PAGE 1.

Sur le titre du Mémoire intitulé le *Lo libre de Tindal ;* elle représente un prédicateur qui entretient son auditoire des peines des damnés. Dans le fond, au milieu de rochers arides, est un monstre infernal. Cette vignette est tirée des *Monumens de la monarchie française*, de Montfaucon.

PAGE 51.

Porte de Saint-Antoine, à Aigues-Mortes.

PAGE 75.

Socle d'un monument élevé à C. Gavius Silvanus, patron de la colonie de Lectoure.

PAGE 108.

Gladiateurs combattant, tirés d'une fresque de Pompéi.

PAGE 141.

Pierre sépulcrale de Palenope. Elle provient de Narbonne et est de la dixième année du règne de Theudis, ou de l'an 541 de notre ère.

PAGE 174.

Saint Exupère, évêque de Toulouse, donnant la sainte communion au peuple, fresque de la chapelle de saint Exupère, à Blagnac, près Toulouse.

PAGE 240.

Coupe des Tours de Foix, prise dans la longueur. Au-dessous on a représenté les faces d'un chapiteau conservé dans la bibliothèque publique de Foix ; ils représentent le siége d'une forteresse, sa destruction et la prise d'un évêque. On a complété cette

Digitized by Google

vignette par les armes de Foix, jointes à celles de Béarn, indication de la dynastie d'Albret.

PAGE 277.

Vue du clocher de la cathédrale de Mirepoix.

PAGE 310.

Vignette tirée du *Petit Thalamus de Montpellier*. On croit que le moine à genoux représenté par cette vignette, et auprès duquel on lit : *Tresque excellent Sermonayre*, est le célèbre prédicateur Vincent Ferrier ; le poisson est peut-être une image emblématique de J.-C. Les premiers Chrétiens ont quelquefois représenté mystiquement, sous ce symbole, le Sauveur (1). Ils y reconnaissaient aussi d'autres pieux emblèmes, ainsi qu'on le voit sur un grand nombre de monumens sépulcraux, et que l'on peut s'en assurer en consultant les ouvrages de saint Clément d'Alexandrie (2), saint Mathieu (3), Origène (4), saint Eucher (5), saint Ambroise (6) et autres.

PAGE 327.

Maison qui existe encore à Martel et qui est décrite dans le Mémoire, auquel elle sert de vignette.

PAGE 370.

Plan de la ville de Sos.

PAGE 385.

Médaillon grec, décrit dans le Mémoire auquel il sert de vignette.

PAGE 442.

Croix en marbre, conservée à Saint-Martory, petite ville du département de la Haute-Garonne.

---

(1) Bosio, *Roma sotteranea*.

(2) Pedag, liv. 5, c. 11.

(3) 13.

(4) Hom. 7, in *Levitiq.*, c. 10.

(5) *Formul spirit.*, c. 4.

(6) De Sacrament., lib. 3 et in Apocalips. 8.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME II.

Pages.

Notice et *Extraits d'un manuscrit roman de la vision de Tindal*, par M. le marquis de Castellane. . . . . 1.

Aigues-Mortes, par M. Du Mège. . . . . 25.

La ville de Lectoure *a-t-elle été colonie romaine*, par M. le Baron Chaudruc de Crazannes. . . . . 53.

Recherches sur les *Amphithéâtres du Midi*, par M. Dubarry. . . . . 77.

Notes sur les *Rois Goths*, qui ont régné dans le Midi de la France et sur leurs Monumens, par M. le Marquis de Castellane. . . . . 109.

Bas-relief représentant le second triomphe des deux Tetricus, par M. Du Mège. . . . . 140.

Oratoire de *Saint-Exupère*, à Blagnac, par M. Belhomme. . . . . 153.

Inscriptions du *V^e^ au X^e^ siècle*, recueillies principalement dans le Midi de la France, par M. le marquis de Castellane. . . . . 175.

Les Tours de Foix, par M. Du Mège. . . . . 233.

Le Cloître de la Daurade, par le même.. . . . . 241.

Lettre à M. Delpon de Livernon, sur une *Mosaïque antique*, par M. le Baron Chaudruc de Crazannes. . . . . 253.

Les anciens Livres de chant de l'*Eglise cathédrale de Mirepoix*, par M. Léon Ducos. . . . . 271.

Fragmens du *Petit Thalamus de Monpellier*, par M. Moquin-Tandon. . . . 279.

Dissertation sur une *Maison du moyen-âge de la ville de Martel*, par M. le Baron Chaudruc de Crazannes. . . . . 313.

Notice sur les *Stèles Egyptiennes du Musée de Toulouse*, par M. Ed. Dulaurier. . . . . 329.

Dissertation sur *Divers Monumens*, etc, par M. le Vicomte de Métivier. . 339.

Abrégé des *Curieuses recherches de* F. Filhol. . . . . 373.

Notes sur les *Rois Goths*, qui ont régné dans le Midi de la France et sur leurs Monumens, 2^e^ partie, par M. le Marquis de Castellane. . . . 387.

Notice sur M. S. Garrigou, membre résident, par M. Du Mège. . . . . 439.

Explication des Vignettes, par le même. . . . . 443.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 42, ligne 1, que du dehors on ait dirigé contre eux, lisez : que, du dehors, on aurait pu diriger contre eux.

Page 43, ligne 29, se concertent avec les assiégés, lisez : se concertent avec les assiégeans.

Page 44, l'influence délétères, lisez : l'influence délétère.

Page 154, à la note 2, ligne 32, chandelier en bois de cyprès, lisez : chandelier de cuivre.

Page 168, à la note 1, ligne 29, monument, lisez : nommément.

Page 231, après la fin du mémoire sur les *Inscriptions du V^e au X^e siècle*, mettez : Marquis DE CASTELLANE.

Note pour la page 245 :

« Une copie figurative de cette inscription, trouvée parmi celles de beaucoup d'autres, dans des mémoires manuscrits du savant Dom Denys d'Olive, bénédictin de la congrégation de saint Maur et prieur de la Daurade, nous avait porté à croire que ce monument appartenait au monastère que l'on vient de nommer. C'était une erreur. Ce marbre a été retiré, selon toute apparence, de l'ancien couvent des Frères prêcheurs, ou Dominicains. Il est, en effet, parlé de frère Raymond de Foix, prieur de cette dernière maison, dans Percin. (*Monumenta conventus Tolosani ordinis ff. prædicat. primi*, page 49), et ce personnage figure, en effet, sous la date de 1244, dans la liste des Prieurs, dressée par le même auteur, page 181. »

Digitized by Google

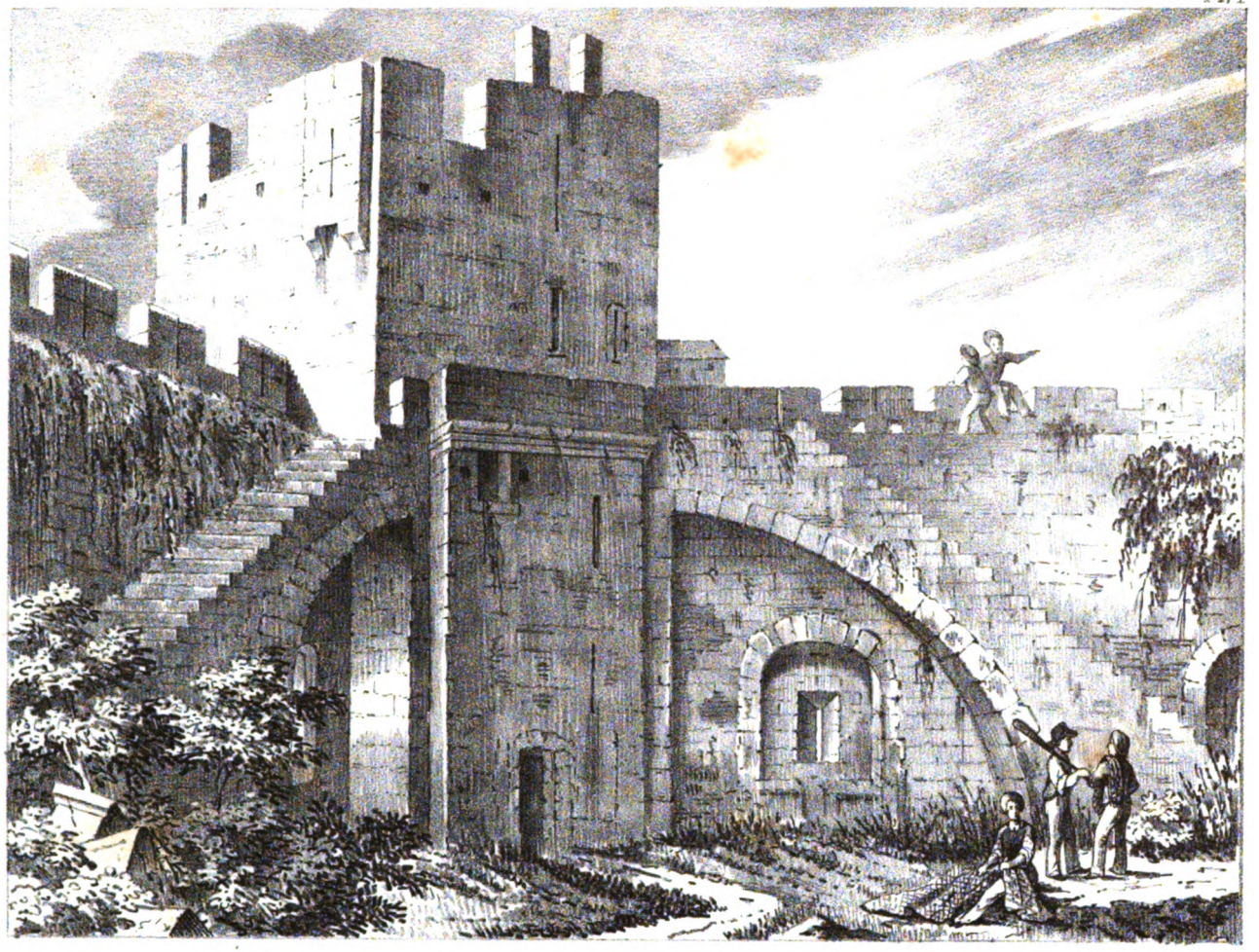

Digitized by Google

Digitized by Google

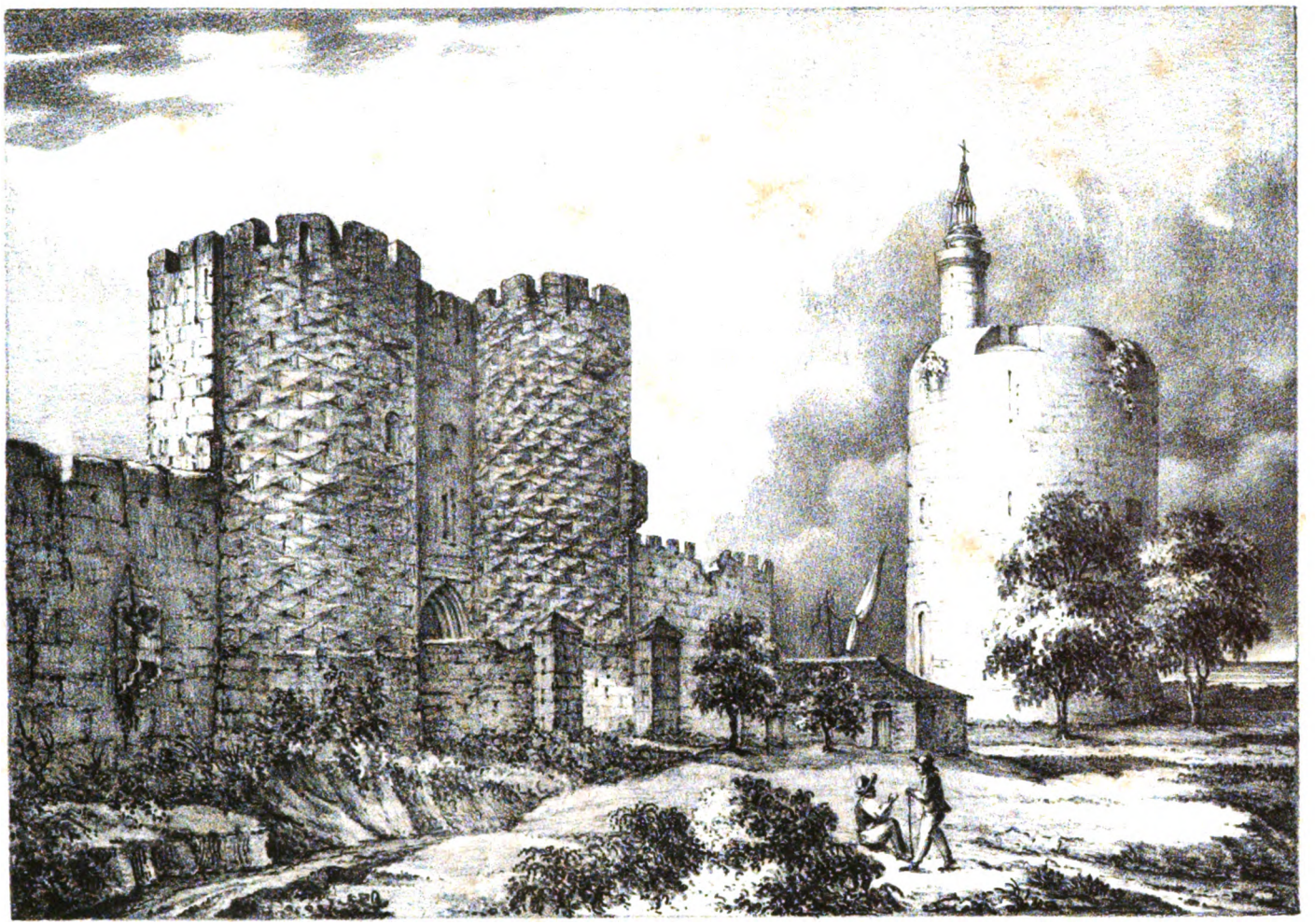

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1

VOTO SVO

RVSTICVS 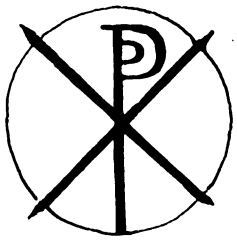 FECIT

MORITVR BONAE MEMORIAE
MATER MEA STEPHANIA
XVIII. CAL NOVEMBRIS DIE LVNAE
LVNA XVII. VIXIT ANNIS XS VIII.
SEVERO E IORDANE CŌN.
VT. PROVOTO SVO FECIT.

2

3

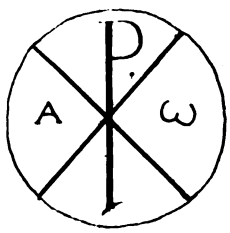

NEÇ UCĪA
PAX TECV
ΛΛ CASTA
CRISTIANA.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

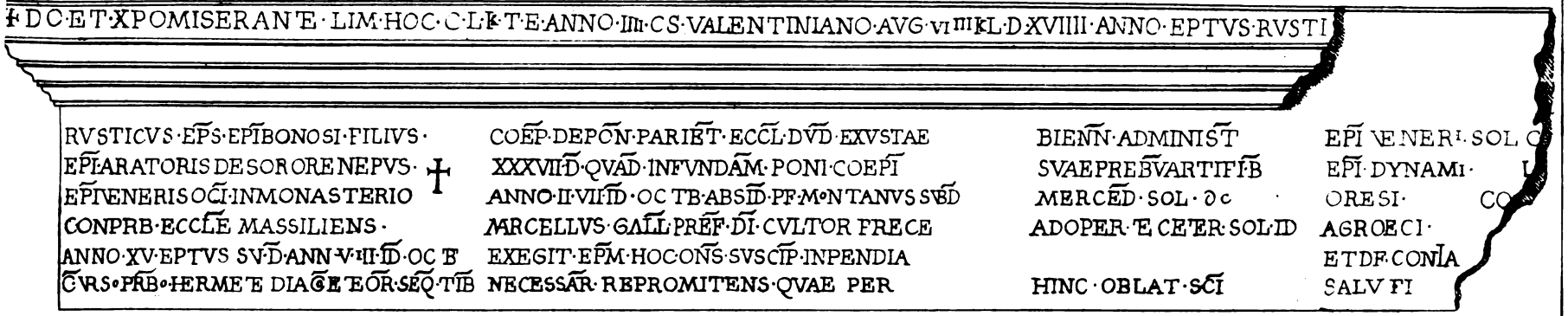

4

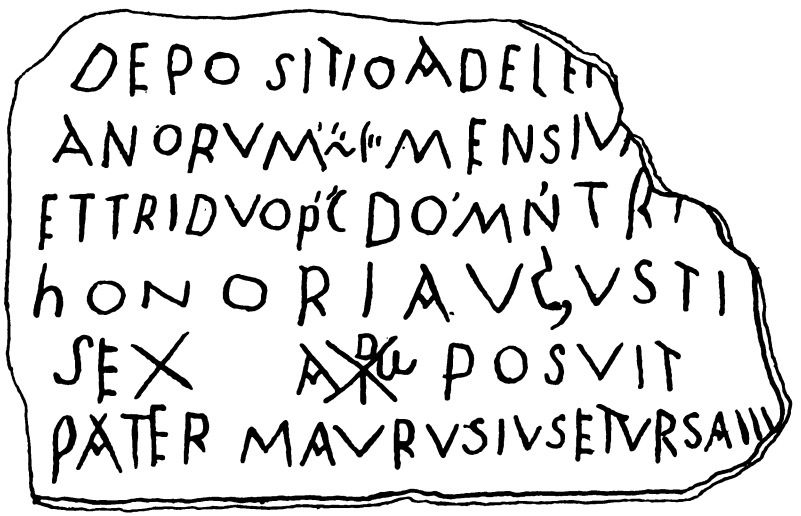

3

2

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

+ HIC IN PACE REQVIESCIT
SANCTAE MEMORIAE
ERIPIVS P B R
QVI VIXIT
AN̄S XXVII
MENS X DXVIII
OB VIIII KL FEBRVAR
PC + ITERVM
AGAPITIVC
CONS

2

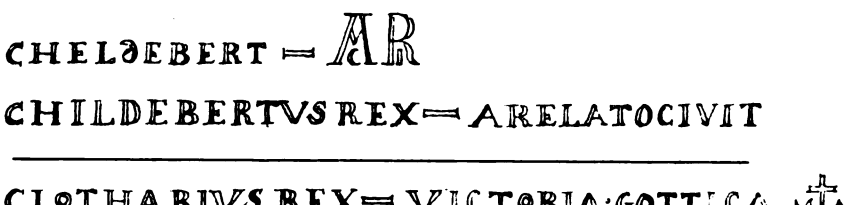

3

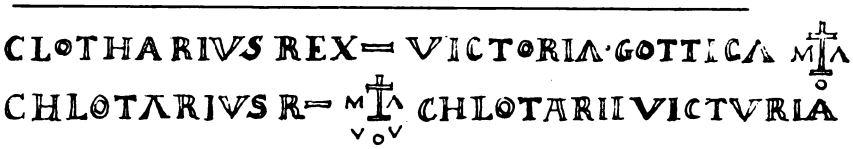

4

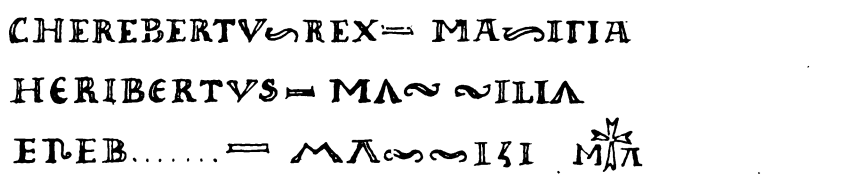

5

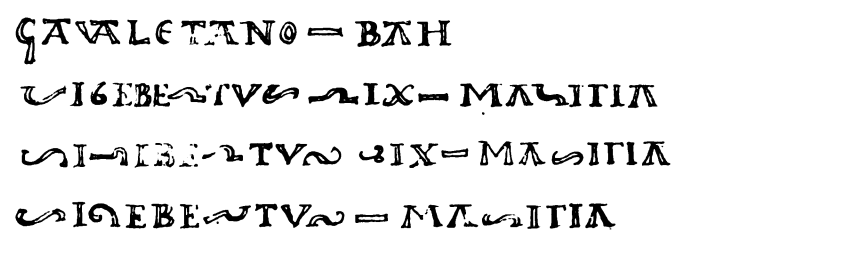

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

HIC REQVIESCIT IN
PACE MERCASTO QVI
VIXIT ANNOS PLVS MINVS
FECIT PER ANNOS
IVCVNDAM VI
TAM HAEC PERTEM
PORA DVXIT

2

SEP
IIINONAS VERISSIT
DONATVS FILIO ALELOQ
VIBIXIT IN PACE ANNOS VI MES III

3

IVSTI ANNORVM
SEX · INSEPTE · PAREN
TES · BENEMERENTES
L · THEODORI

Digitized by Google

Digitized by Google

RVM

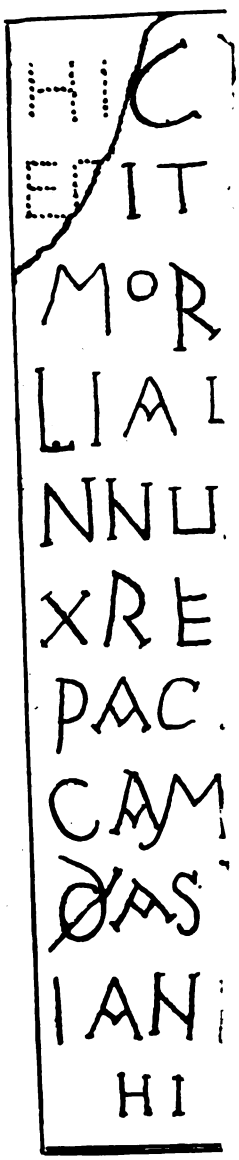

Digitized by Google

Digitized by Google

RVM

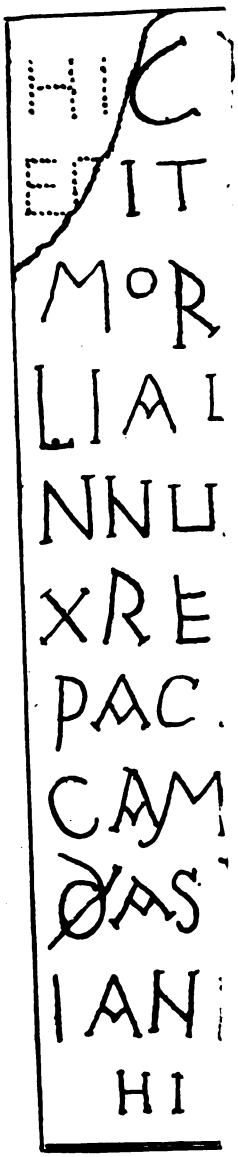

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

✠ CHILDEI..... REXFRACORVM

2

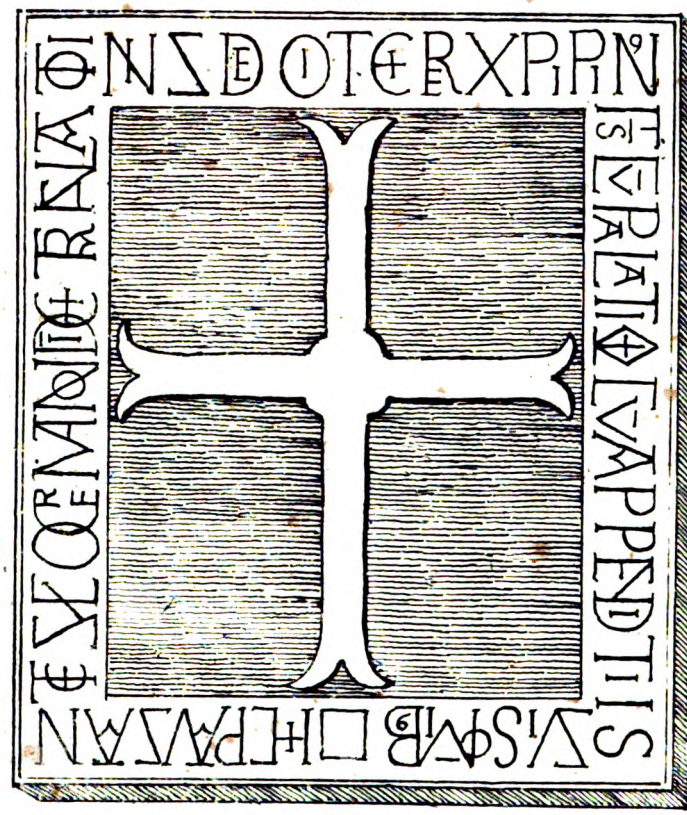

3 CARLVS IMPR-TOLOSA CIVI

4 CAROLVS — NRX B

5 CRLVS — AVINIO

6 ✠XPE PROTEGE CAROLVMREGE:FRAMOR

7. HERMENS MILES:INORBE POTENS PROPRIO QV
SANGVNE FVSO BABTISTA IOHS:INCLITVS MRMARIN:
HIC REQVESCIT.

8. HIC REQVIESCIT STISSIMA SAVNAVR GOET MARTIR.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

SIGNV̄ LEONIS SIGNV̄ ARIETIS
HOC FUIT FACTUM T TEMPORE IULII
CESARIS

2

VIRN INCERTVS MECELAVIT GILABERTVS

3

ISTVD VASESTBENEDICTI SVTORISETEIVS GENERIS

4

NOBILIS EVGENIAPRAECLARI SANGVINIS ORTV-O QVAEMERETIS
VIVITHIC TOMOLATAIACIT-O EXVITOCCVMBENS ONEROSO
CORPOREVITAM-O QVOMELIVSSVPERAS POSSITADIREDOMOS-O
QVAE PRVDENS ANEMIS PERMANSIT PONDEREMORVM-O PROVIDA
LAVDANDVMSEMPERELEGIT OPVS-O PASCEREIEIVNOS GAVDENS
FESTINACVCVRRIT-O EXAVRIENS EPVLAS OPARADISE TVAS-O
CAPTIVOS OPIBVS VINCLIS LAXAVITINIQVIS-O ETPVLSOS
TERRISREDDIDITILLASVIS-O MENSINTENABONISTOTO
CVITEMPOREVITAE-O ACTIBVSEGREGIIS VNICASANCTA
FVIT-O QVAMSVBOLISLABSAMBESSENIS INCLITALVSTRIS-O
CONDIDITHICLACREMISAVIAMOESTAPIIS-O

Digitized by Google

Digitized by Google

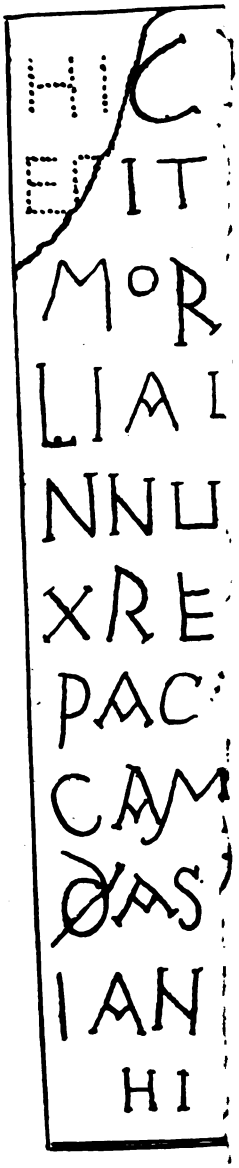

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

1

✝ CHILDEI ..... REXFRACORVM

2

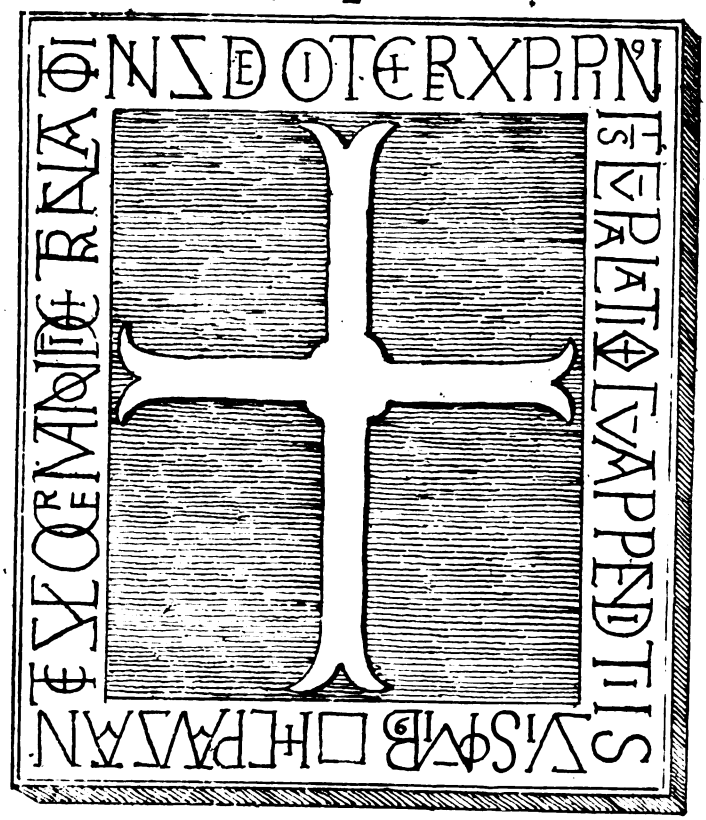

3 CARLVS IMPR-TOLOSA CIVI

4 CARoLVS — NRB

5 CRLVS — AVINIo

6 ✝XPE PROTEGE CAROLVM REGE: FRAMOR

7. HERMENS MILES: INORBE POTENS PROPRIO QV SANGVNE FVSO BABTISTA IOHS: INCLTVS NR MARIN: HIC REQVESCIT 6.

8. HIC REQVIESCIT STISSIMA SAVNAVR GOET MARTIR.

Digitized by Google

Digitized by Google

1

SIGNV LEONIS SIGNV ARIETIS
HOC FUIT FACTUM T TEMPORE IULII
CESARIS

2

VIR N INCERTVS ME CELAVIT GILABERTVS

3

ISTVD VAS EST BENEDICTI SVTORIS ET EIVS GENERIS

4

NOBILIS EVGENIA PRAECLARI SANGVINIS ORTV ○ QVAE MERETIS
VIVIT HIC TOMOLATA IACIT ○ EXVIT OCCVMBENS ONEROSO
CORPORE VITAM ○ QVO MELIVS SVPERAS POSSITA DIRE DOMOS ○
QVAE PRVDENS ANEMIS PERMANSIT PONDERE MORVM ○ PROVIDA
LAVDANDVM SEMPER ELEGIT OPVS ○ PASCERE IEIVNOS GAVDENS
FESTINA CVCVRRIT ○ EXAVRIENS EPVLAS O PARADISE TVAS ○
CAPTIVOS OPIBVS VINCLIS LAXAVIT INIQVIS ○ ET PVLSOS
TERRIS REDDIDIT ILLAS VIS ○ MENS INTENA BONIS TOTO
CVI TEMPORE VITAE ○ ACTIBVS EGREGIIS VNICA SANCTA
FVIT ○ QVAM SVBOLIS LABS AMBESSENIS INCLITA LVSTRIS ○
CONDIDIT HIC LACREMIS AVIA MOESTA PIIS ○

Digitized by Google

Digitized by Google

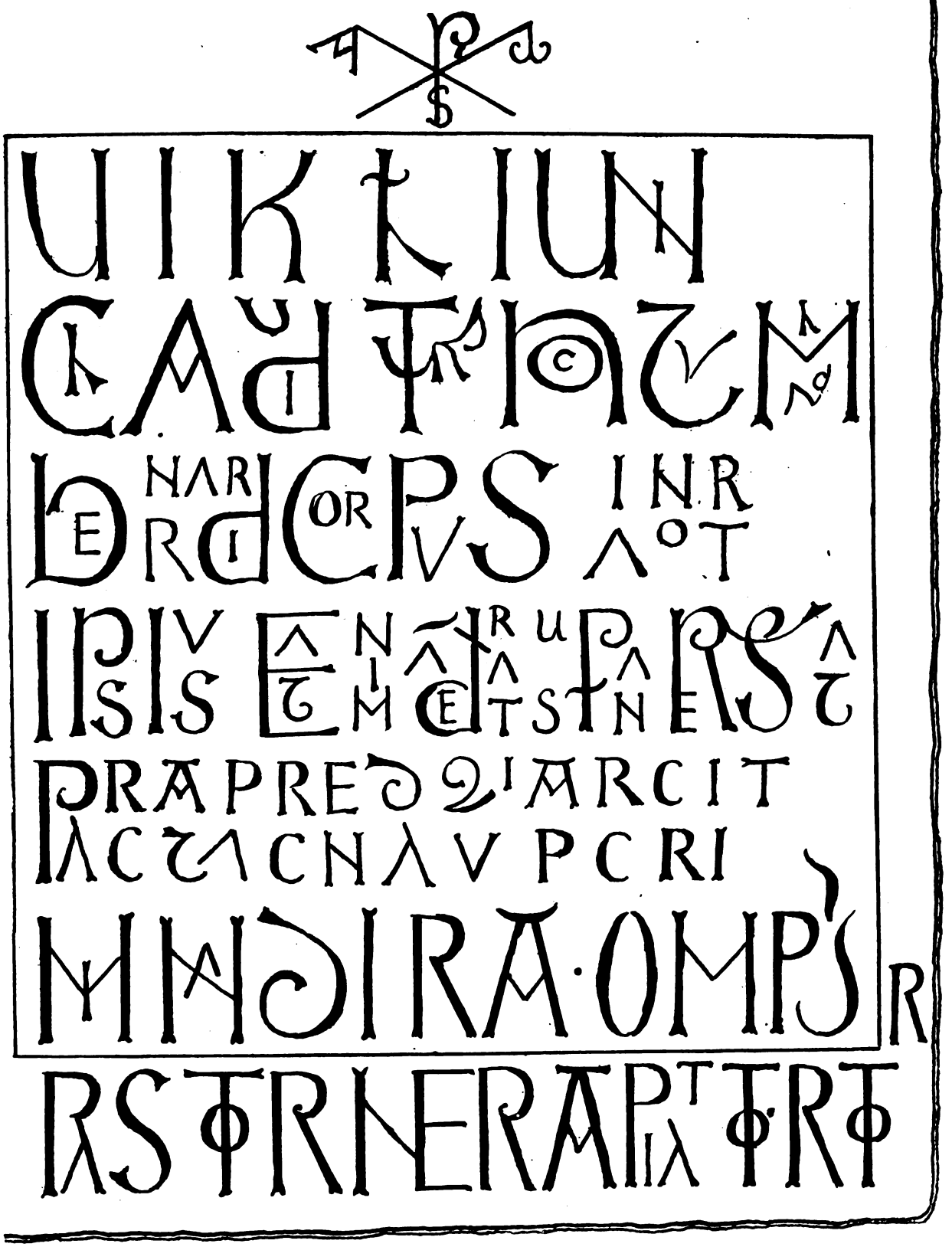

Digitized by Google

Digitized by Google

I

QVICVMQVE TERNE SPEM VISA FFIGERE VITE
ASPICE SARCOPHAGVM QVADRO SINVA MINE DIGNVM
QVATVOR VT MVNDI PARTES MAGNALIA XPI
PINCE FFERRE QVEANT IVSTI PIE VIVERE DISCANT
AN DEO LE IVDICIO TV FELIX MARTIR ADESTO
CORPORE TE PARVI TENET ISTIVS ARCA SEPVLCRI
SED VIRTVTE PII SIVNCTVS PASTRA BEARIS
AD TE CVENIANT QVOS SEVA FLAGELLA FASTIGANT
TRISTIS NEMO REDIT TVA QVI MVNIMINA POSCIT

2 IMPII IVSSIONEM EXPLENTES CAPVT MARTIRIS
ANDEOLI IN CRVCIS MODVM CONTRIVERVNT ET.....

3 HIC REQVIESCET IN PA
CE EVSEBIA RELIGIOSA ꝺ
MAGNA ANCELLA DI QVI
IN SECVLO ABHENEVNTE
ETATE SVA VIXIT
SECOLARES ANNVS XIIII
ET VBI A DO ELECTA EST
IN MONASTERIO S. CYRICI
SERVIVET ANNVS QVINQVA
GENTA RECESSET SVB DIE
PRI DKAL^S OCTOBR^S IN DISEST

Digitized by Google

Digitized by Google

1 HLVDOVICVS IMP — NARBONA

HLVDOVICVS IMAV — TOLVSA

HLVDOVVICVS IMP — VIENNA

HLVDOVVICVS IMP — MASSILIA

HLDOVVICVS IMP — ARELATVM

HLVDOVVICVS IMP — AQVITANIA

2 PIPINVS RE — AQVITANIORVM

PIPINV RE — AQVITANIA

3 CARLVS REX FR — ARELATO

CARLVS REX — AQVITANIA

4 BOSOGRACIA D I-REX-VIENNACIVIS

5 LVDOVVICVS REX ARELACIVIS

6 ARMAR

FRANCA QE GNVIT LVGDNVS FLVMNE SACRO
DILVIT ET XP PARTICIPARE DEDIT
THEODRIC INNOCVVM RETINE HC VRNA SERLTV
QVE M DRA EX MATRIS MOS TVLIT VBERIB.
NEC TAMEN IN MORTS POERIT OSSRE RENO
QVE VITAE AETERNAE FONS SAER EXHIBVIT
GERMNE PRAECARO CLARIS NATIB: ORTS
VIX ANNI VNIVS TRANSIERAT SPATIVM
SED XRI.....
ATQAGNV NIVEV CANDIDVS INSEQVTVR
DEPONAT LACMAS PIETAS IAM SC PARENTV
PRAEMISSV STDAT RGVS AD ASTRA SEQVI
ABSTVLIT HVNC TERRS OTBRS GNCTA MESS
QVINTA DIES CELSO RESTITVIT Q DO

Digitized by Google

Digitized by Google

I

ROPHM̃HLCOLTRARELATISRESULAVTVS
GALLIA QVẼ PRIMṼ SENSITAPOSTOLICŨ
EN HNCÃBROSIṼ PROCERES FVDERENTORẼ
CLAVIGER IPSE PETRVS PAVLVS ETEGREGVS
OMNIS DEI CVIVS SVS CEPIT GALLIA FONTE
CLARA SALVTIFERÆ DOGMATA TVNC FIDEI
HINC CONSTANTER OVANS CERVĈẼGALLIAFLECTIT
ET MATRI DIGNVM PREBVIT OBSEQVIṼ
INSIGNIS Q; CLVENS PRESTANTI GLA SẼPER
GAVDET APOSTOLICAS SE MERVISSE VCES

2 TERRARVMROMAGEMINADELVCEMAGISTRA
ROSMISSVSSEMPEADERITVELVDINCOLAIOSEP
OLIMCONTRITOLOETEOCONTVLITORCHO

3 REX CHILPERICUS
HOC TEGITUR LAPIDE

6 HVGODEIMISERICORDIAFRANORR̃ RE

4 ...ICVZ GRATIA DI REX

5 LOTHARIVS ✠ REX FRANCO

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

I

HIC IACET ARNALDNOER SANCTISSIM' ABBAS
VOVERAT HOC ALTAR PERO ET PROPE IVSSIT MARI
VESTE SENECTUTIS CV DESPOLIATV' ABIRET
LANGIDA MĒBRA MEA HIC MIHI REDDIDIT ILLIC SANA
TVC EGO WESPANUS PRIOR HOC REGALE SEPLCHRV̄
NVC ABBAS TITVLV FECI SEPERQĒ ROGABO

I I:I TTT TTT III

VII · ID · DECEB ·
DEDICATIO
S · EMILIONIS

SIGNV̄ ARNVLFI FLANDRENSIS MARCHISI

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

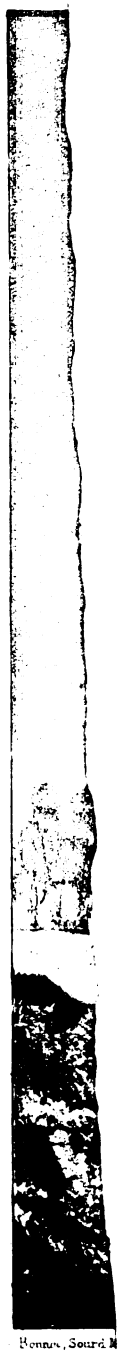

Digitized by Google

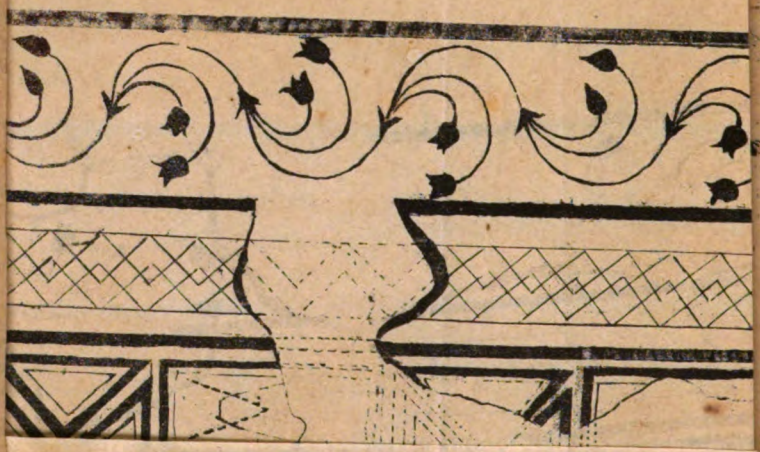

Digitized by Google

Lith. de E. Moquin et C.ie à Montpellier

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

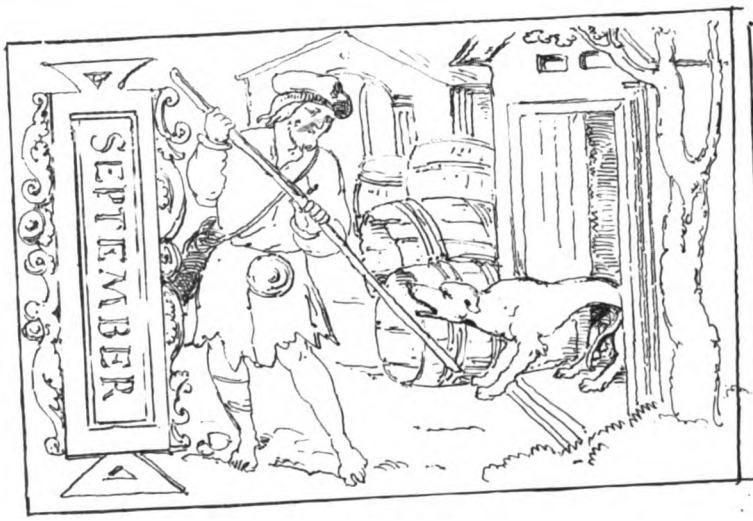

Lith. de E. Maquin et C.ie à Montpellier.

Digitized by Google

Digitized by Google

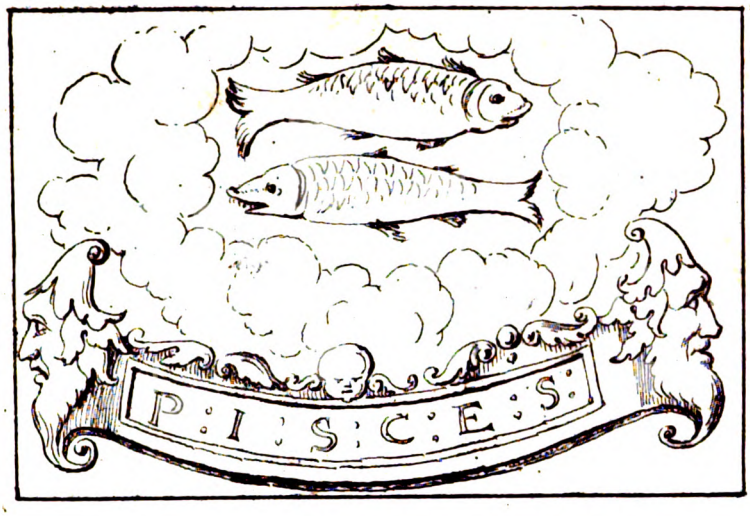

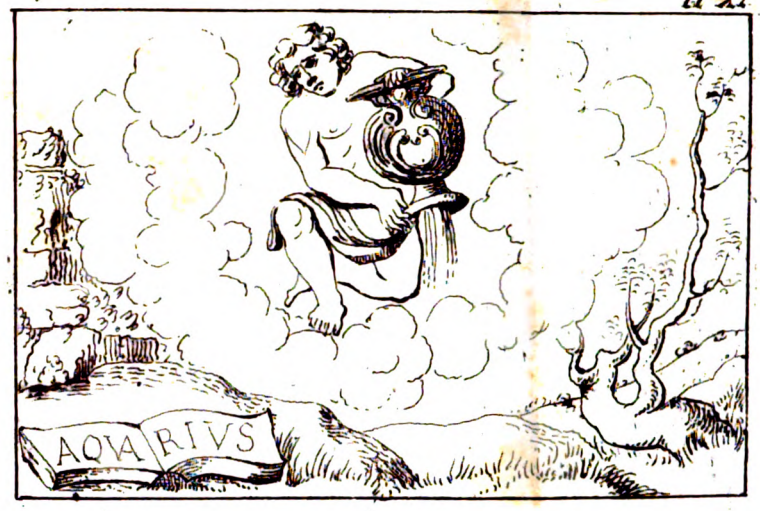

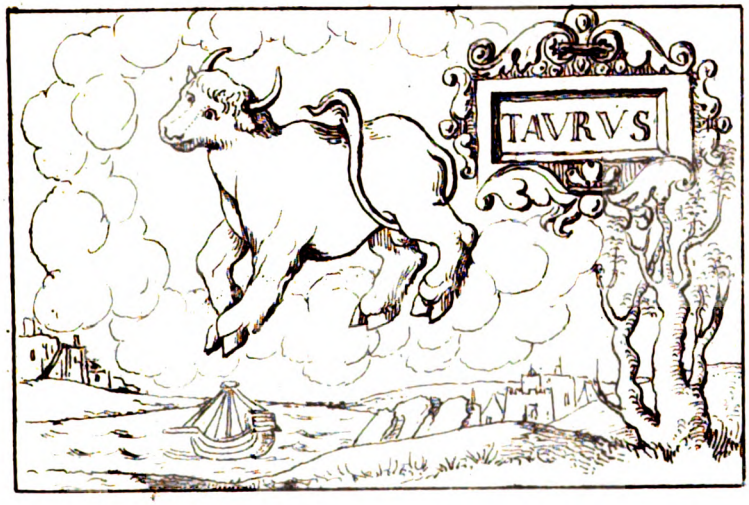

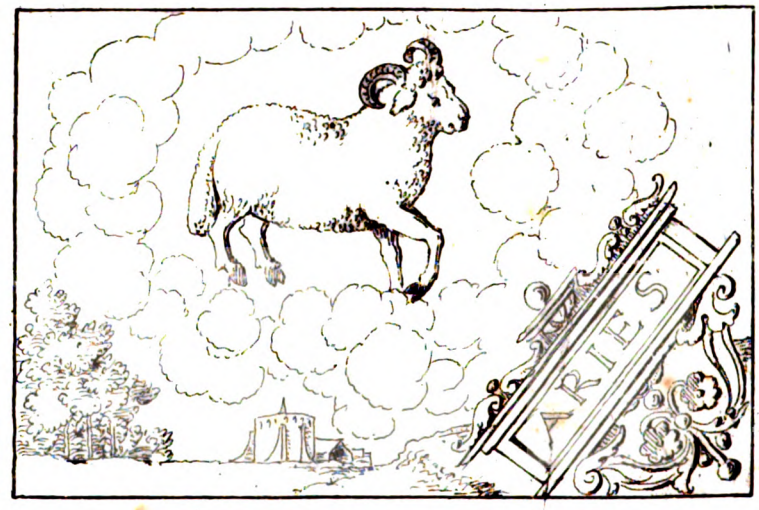

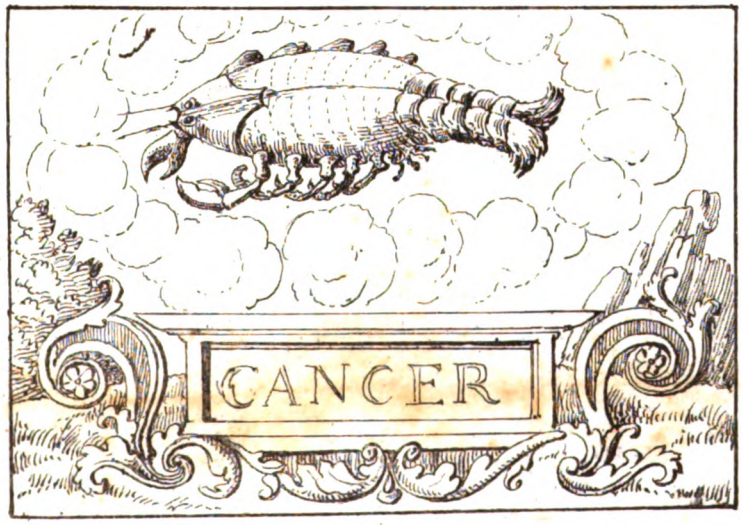

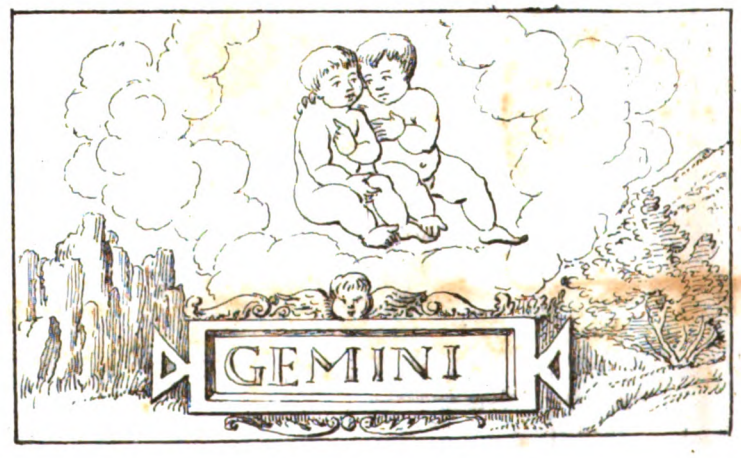

Digitized by Google

UNIV OF MICH

Digitized by Google

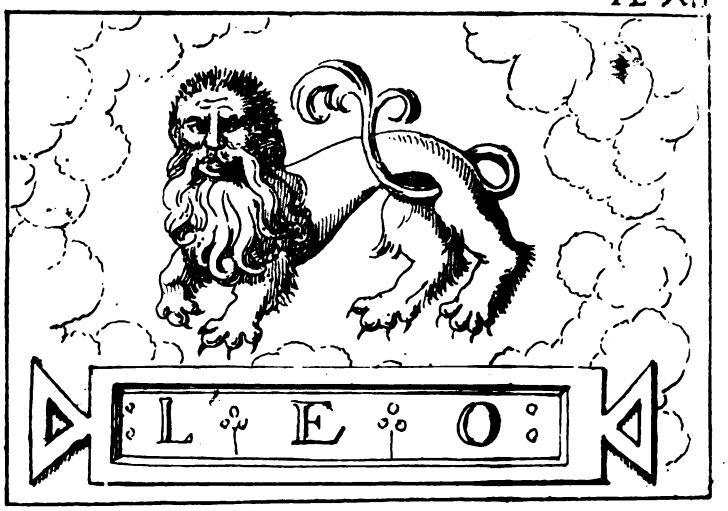

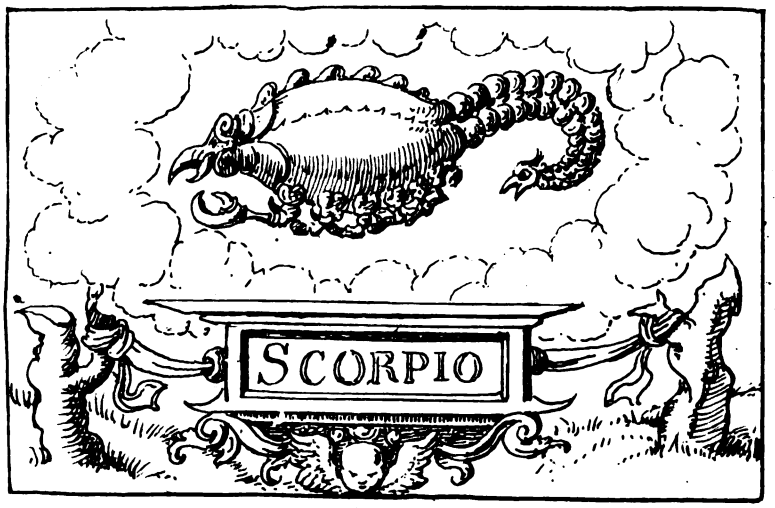

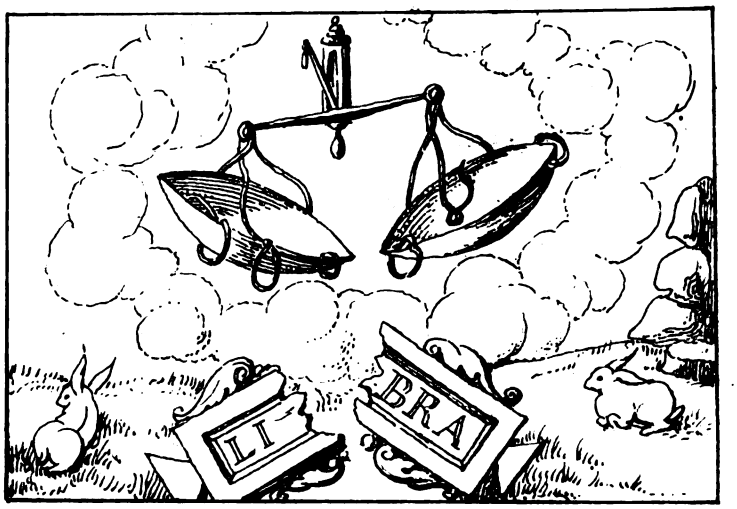

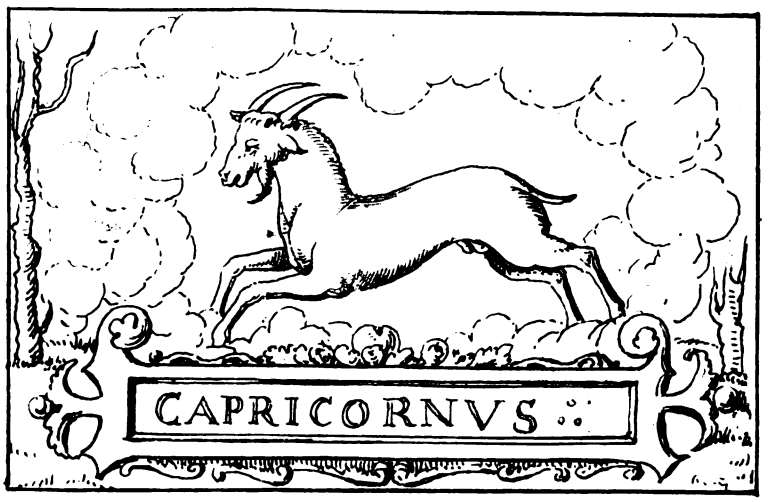

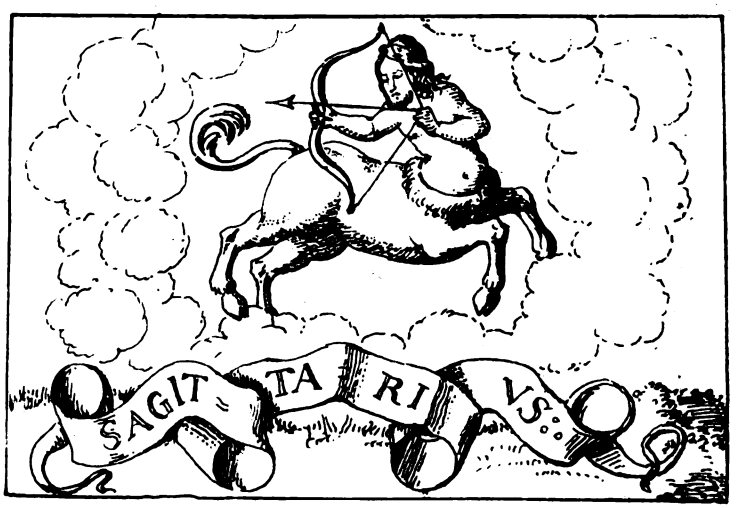

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

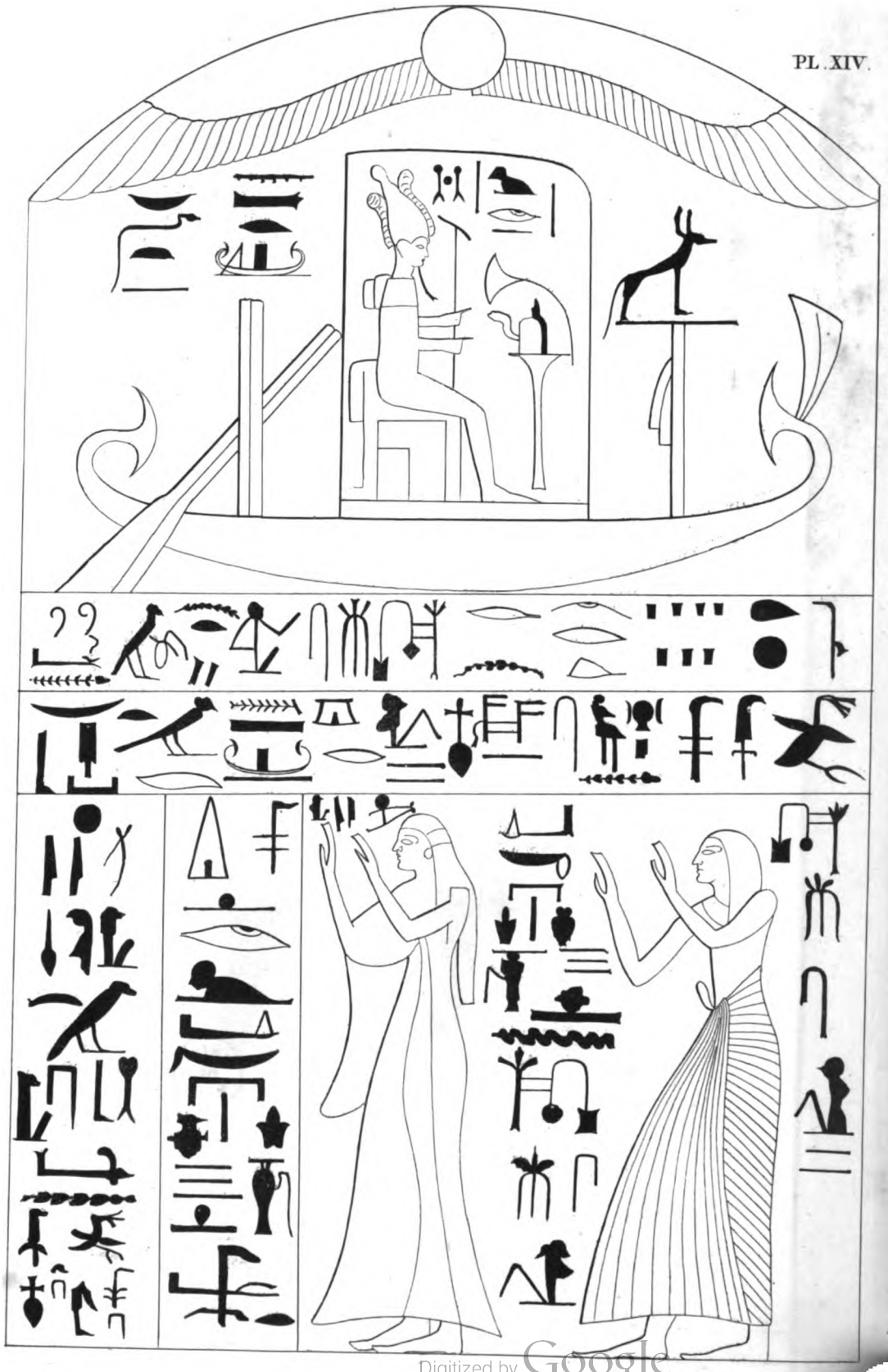

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

PL. XVI.

Digitized by Google

UNIV OF MICH

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

9

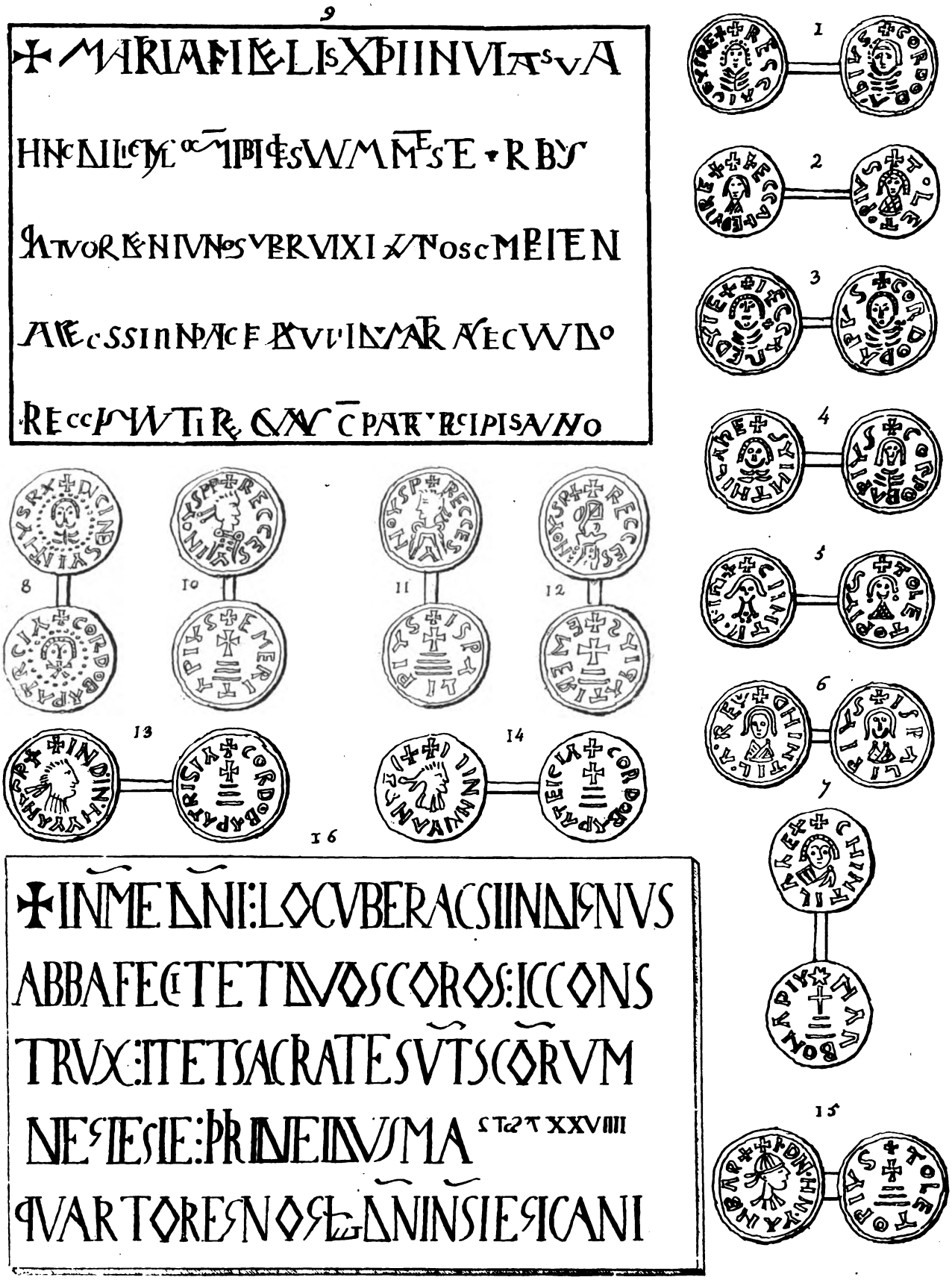

Digitized by Google

Digitized by Google

1

CERINA
NRES·ERTALIMNA POR
IVMERAR·POSIVA·REGNA·TV
DECEMB·INDCT·IIII·ANN·V
DN·ATHANAGILDI·REGIS

2

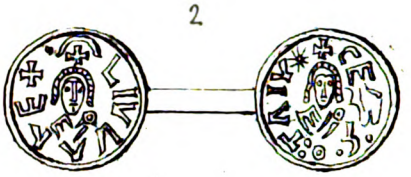

3

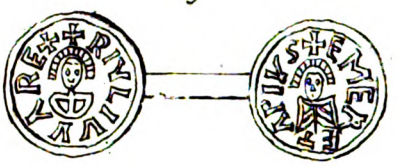

4

HIC·REQVIESCI
CE·BONE·MEM·ORIOSK
TANS·QVI·VIXIT·PLVS·MENVS
ANNOS·XXXV·OBIET·SVB DIE
KAL AGVSTAS INDICTIONE
XV·ANNO XIIII REGNO DO
MNI·NOSTRI·LEOVIGILDI
REGIS

5

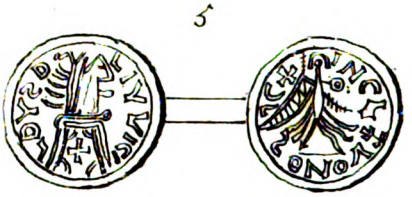

6

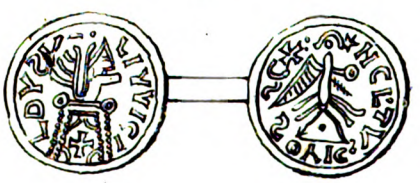

7

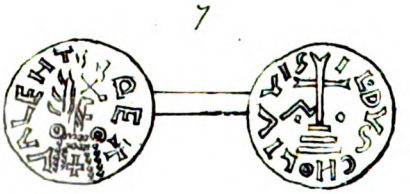

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

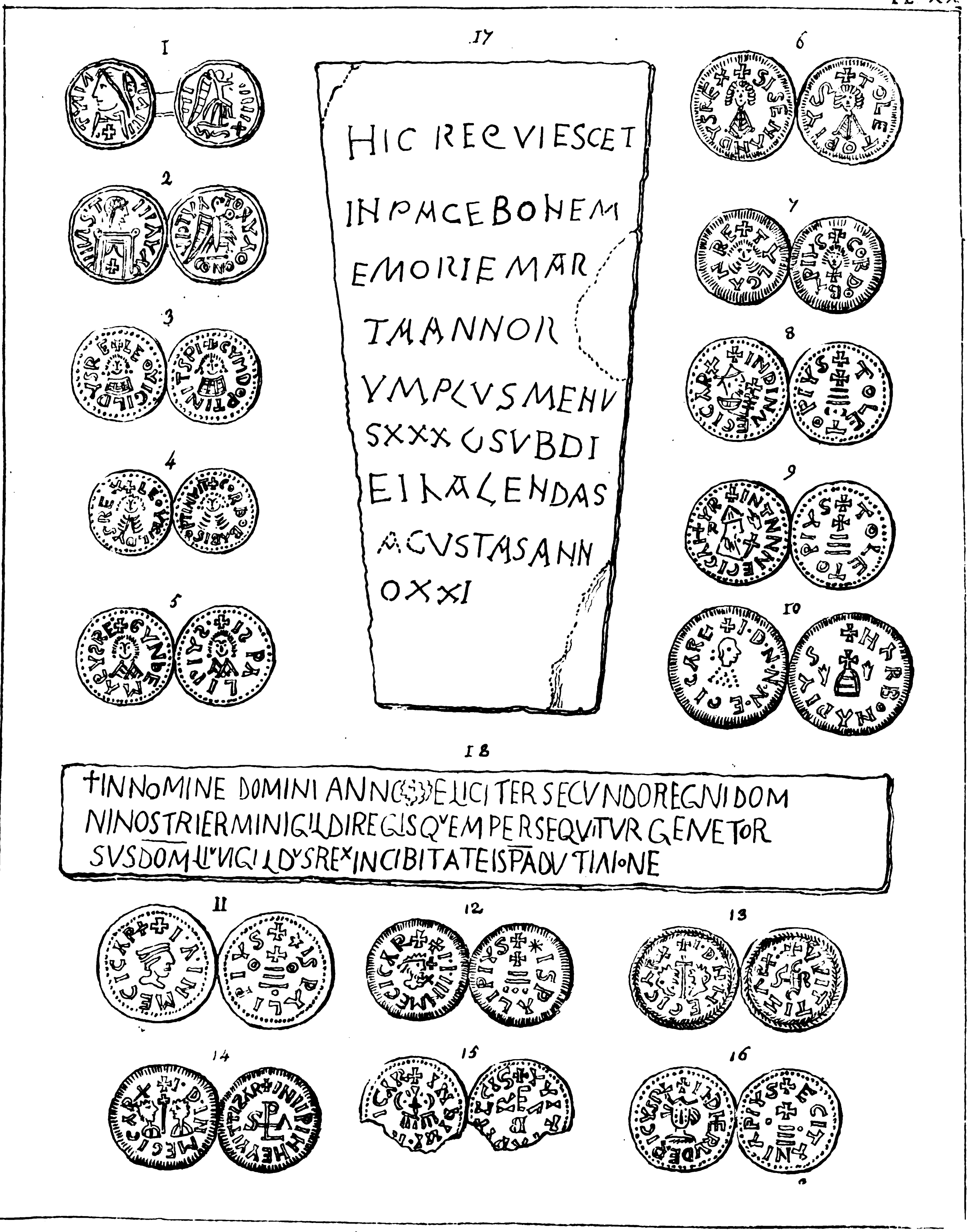
17
HIC REQVIESCET
IN PACE BONEM
EMORIE MAR
TMANNOR
VM PLVS MENV
S XXX QVSVBDI
E I KALENDAS
AGVSTAS ANN
O XXI
18
+IN NOMINE DOMINI ANNO FELICITER SECVNDO REGNI DOM
NINOSTRI ERMINIGILDI REGIS QVEM PERSEQVITVR GENETOR
SVS DOM LIVVIGILDVS REX IN CIBITATE ISPADV TIANE

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google